

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine

UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL

Maison d'analyse des processus sociaux

Thèse de doctorat de sociologie

Florence Lévy

Entre contraintes et interstices, l'évolution des projets migratoires dans l'espace transnational

Une ethnographie des migrants de Chine du Nord à Paris

Thèse co-dirigée par Mme Isabelle Thireau et Mme Janine Dahinden

Soutenue le 17 juin 2015

Jury :

Mme Isabelle Thireau, Directrice d'études, EHESS, directrice

Mme Janine Dahinden, Professeure, Université de Neuchâtel, directrice

Mme Eleonore Kofman, Professeure, Middlesex University, rapporteure

M. Gilles Guiheux, Professeur des universités, Université Paris Diderot,
rapporteur

Mme Nancy Green, Directrice d'études, EHESS

EHESS

ATTESTATION DE REUSSITE AU DIPLOME

Le directeur des enseignements et de la vie étudiante atteste que

Le diplôme de DOCTORAT
a été décerné à

Madame LEVY FLORENCE
née le 2 juillet 1973 à TOULOUSE (031)

au titre de l'année universitaire 2014/2015 avec la mention "Très honorable avec félicitations"

Discipline : SOCIOLOGIE
Titre des travaux : Entre contraintes et interstices, l'évolution des projets migratoires dans l'espace transnational. Une ethnographie des migrants de Chine du Nord à Paris.
Date de soutenance : 17 juin 2015
Etablissement soutenance : École hautes études en sciences sociales
Jury : Mme NANCY L. GREEN, Président du jury, directrice d'études de l'EHESS
École hautes études en sciences sociales
Mme JANINE DAHINDEN, directrice de thèse, professeure
Université de Neuchâtel
M. GILLES GUIHEUX, professeur des universités
Université Paris 7
Mme ELEONORE KOFMAN, professeure
Middlesex University London
Mme ISABELLE THIREAU, directrice de thèse, directrice d'études de l'EHESS
École hautes études en sciences sociales
Ecole doctorale : EHESS
Formation doctorale : SOCIOLOGIE

Fait à Paris, le 15 juillet 2015



N° étudiant : 27495

J. Dokic
Jérôme Dokic

Avis important: Il ne peut être délivré qu'un seul exemplaire de cette attestation. Aucun duplicata ne sera fourni.

Remerciements

Au cours de ce travail de thèse, j'ai compris que le chemin importe tout autant que le but recherché et ce cheminement intellectuel mais également humain a été particulièrement riche en rencontres.

Je souhaite ainsi en tout premier lieu remercier les migrants chinois de la confiance et de la générosité qu'ils m'ont accordées, me laissant partager leurs vies, leurs doutes et leurs joies à des moments où beaucoup auraient préféré s'isoler. J'ai rarement pu les soutenir autant que je l'aurais voulu et je souhaite que ce travail porte haut leurs voix et leur rende justice.

Ma profonde reconnaissance va à mes deux directrices de thèse dont la complémentarité m'a été très précieuse. Isabelle Thireau m'a constamment soutenue et encouragée, attirant mon regard (au début néophyte en sociologie) sur des éléments clefs et stimulant mon travail théorique tout en faisant preuve de bienveillance. Janine Dahinden a, quant à elle, contribué à pousser ma réflexion et à faire le pas qui me semblait si illégitime : la montée en généralité. Je leur dois assurément beaucoup.

Je souhaite également remercier tous les chercheurs qui dès le début ont cru en moi, m'offrant des opportunités de travailler à leur côté ou de présenter mes travaux. C'est en effet, en marchant, en me frottant à d'autres idées scientifiques que je me suis formée au métier de chercheur en sociologie. On retrouvera, sans surprise, deux membres de mon Jury : Elonore Kofman qui fut une des premières à me proposer de travailler dans un projet de recherche européen et Gilles Guiheux avec qui les échanges de longue durée ont été très stimulants. Bien d'autres personnes ont participé à « l'affinage » de ma réflexion. Je dois beaucoup à Mirjana Morkvasic et Christine Catarino qui m'ont fait participer à leurs recherches et ont depuis suivi et encouragé mon travail. Je suis redevable aux recherches de Liane Mozère, de Laura Osos Casas, d'Antoine Kernen et Jean-Louis Rocca mais également aux discussions avec Nasima Moujoud, aux séminaires de Michèle Leclerc Olive et d'Alain Cottureau. Les trois années de travail à l'université de Neuchâtel ont également été très formatrices et stimulantes, grâce à la collaboration et aux discussions avec Ellen Hertz, Marylène Lieber, Anne Lavanchy, Mihaela Nedelcu et toute l'équipe de la MAPS, ainsi que dans le cadre des échanges de l'Ecole doctorale en études genre. A Paris, Véronique Poisson et Gao Yun ont joué un rôle clef dans mon approche du terrain.

J'ai également vivement profité des échanges scientifiques et humains avec d'autres doctorants dont beaucoup ont d'ailleurs déjà franchi cette délicate étape. Je ne saurais tous les nommer mais il serait tout de même impensable de ne pas saluer tout particulièrement Lila Belkacem, Cyrielle Perilhon, Stéphanie Homola, Jean-Baptiste Pettier, Houda Asal, Wang Simeng, Mélanie Duclos, et bien d'autres.

Eternelle gratitude à ma famille et mes amis, pour avoir toléré mon manque de disponibilité et m'avoir soutenu dans mes périodes de doutes. Je dois tout particulièrement remercier ma mère qui fut ma première et inépuisable relectrice (mais probablement épuisée) ; mais également à tout un bataillon d'amis qui m'ont prêté main forte soit en tant que relecteurs, comme Jacqueline, Marie Claude, Françoise, Christian, Adèle, Olivier ou tout simplement en tant qu'amis, Xavier, Mihaela, Shuning, Hong, Huaihui et les autres.

Résumé

Les Chinois du Nord arrivés à Paris à la fin des années 1990 présentent des caractéristiques atypiques et se démarquent du profil « classique » des migrants économiques comme de celui des Chinois du Sud, majoritaires en France. Ces urbains quadragénaires – dont 70 % sont des femmes, surtout divorcées – ont quitté le pays où ils étaient en passe de perdre leurs statuts favorisés en tant qu'employés et cadres des entreprises d'Etat ou entrepreneurs. A travers les récits de vie recueillis au cours d'un terrain ethnographique mené en France et en Chine sur une période de dix années de 2004 à 2014, ce travail retrace leurs parcours bien avant leur départ et analyse leurs raisons de migrer temporairement et de manière isolée. Le suivi des modifications de leurs projets migratoires sous-tend l'analyse et permet de tenir compte des différents niveaux de tensions provenant des contraintes macro et méso structurelles liées aux réformes en Chine puis à leur statut de migrants allophones sans-papiers en France, comme des attentes familiales ou individuelles.

En France, leurs parcours professionnels et sociaux dans le sas d'entrée offert par les réseaux sinophones soulignent les tensions entre migrants chinois. Les processus de différenciation et de relégation qui sont à l'origine de leur insertion au plus bas des hiérarchies sociales propres à ces réseaux, amènent à interroger l'idée de communauté chinoise à Paris et de diaspora. Les dynamiques de pouvoir, de structuration des groupes en migration et les effets d'exclusion provenant des structures légales françaises, articulent les processus de déqualification et d'assignation à des critères de genre et sont à l'origine d'un renversement des hiérarchies sociales en migration. Les parcours se caractérisent par une division sexuelle du travail mais également des tactiques de débrouillardise lorsqu'ils investissent les marges de la société française. L'apprentissage de nouvelles normes de genre, propres aux réseaux chinois et à la société française, amène en particulier les femmes vers les emplois du care (domesticité, prostitution), ou le mariage avec un homme local. Malgré une mobilité sociale limitée, la construction d'identités transnationales leur permet de résister aux différents types de déclassement à la fois en Chine et en migration et témoigne de leurs capacités *d'agency*.

Mots clefs

Migrations, Chinois du Nord, Dongbei, genre et migration, méthodologie transnationale, déclassement, agency, projet migratoire

Abstract and Keywords

Reconfiguration of Migratory Plans in the Transnational Space.

An ethnographic study of Northern Chinese Migrants in Paris

There has been a new wave of Chinese arrivals since the end of the 1990s in France. These migrants are different from the typical figure of economic migrants and the majority of Chinese already settled in France. Most are middle-aged city dwellers who used to belong to the middle stratum of rather privileged state enterprise employees and entrepreneurs in northern China. A majority (70%) is female, mostly divorced. They had to leave China as their privileged social status came under threat by the new elite supported by the government. Based on a longitudinal ethnographic work in France and in China, this study traces these migrants' trajectories long before their departure and analyses their motivations for leaving China temporarily. Focusing on the shifting of their migration projects provides an insight into the ways they handle tensions and adapt to macro and meso structural constraints either those resulting from economic reforms in China or from their irregular status in France. In the process they do not give up their individual or family expectations.

In France, their social and professional careers reflect the tensions among Mandarin speakers' networks. Processes of marginalization and othering lead to their integration at the very bottom of these networks' social hierarchies. This situation raises questions about the existence of a Parisian 'Chinese community' and 'Chinese diaspora'. Power relations and groups' dynamics in the migration context and dynamics of exclusion resulting from French legislation, give rise to two cumulative processes leading to a sharp reversal of previous hierarchies: deskilling and ascription of gendered stereotypes to migrants. Indeed, migrants' trajectories reveal a drastic sexual division of labour but also in the same time resourceful tactics with which they invest margins of French society. They have to adapt to new gender norms, both among the Mandarin speakers networks and in the French society. Women have hardly other alternative but to work in the domestic sector and some of them turn to prostitution or marry a local. In spite of their limited social mobility they find resources in a transnational social field. It helps them resist different forms of downward social mobility, either in China or in migration. The construction of strategic multi-positionality attests to the agency of North Chinese migrants in Paris.

Keywords

Migration, Northern Chinese, Dongbei, gender and migration, methodological transnationalism, downward social mobility, agency, migratory projects

Table des matières

Remerciements	2
Résumé	5
Abstract and Keywords	6
Table des matières	9
Liste des sigles et abréviations.....	13
Introduction générale.....	15
Chapitre 1. Approche théorique et état des lieux de la recherche.....	21
A - Approche théorique et objectif de la recherche.....	21
B - Bibliographie critique.....	26
1) Les migrations Chinoises	26
2) Littérature sur les migrations	33
3) Migration et genre	40
Chapitre 2. L'enquête ethnographique	43
A - Motivation pour cette étude	43
B - Stratégie de recherche	44
C - Méthodes de recueil des informations.....	45
1) En France	45
Accès au terrain et échantillonnage.....	45
Description de l'échantillon	55
Constitution de l'échantillon :	58
Types d'entretien.....	62
Informateurs privilégiés	64
Conditions de l'entretien.....	64
2) En Chine.....	64
D - Analyse des données	66
E - Difficultés	66
F - Questions éthiques	69
G - Posture de la chercheuse	70
Chapitre 3. Le basculement social d'une catégorie d'urbains	75
A - Des perspectives biographiques optimistes.....	76
B - Réformes et processus de précarisation.....	89
1) Tensions professionnelles	95
2) Tensions familiales et sociales	102
C - Conclusion.....	108
Chapitre 4. Une progressive marginalisation sociale ?	113
A - Des processus d'exclusion économique ?	113

1) Se découvrir pauvre	113
2) Une redéfinition des catégories dominantes	119
3) Des avantages sociaux remis en cause	121
Les retraites	124
L'accès aux soins de santé	125
L'accès à l'éducation	127
4) Des normes de parentalité décodées sur le mode de l'obligation ?	130
5) Apparition de nouveaux besoins	134
B - Le divorce un autre processus de marginalisation sociale	137
C - Les solutions possibles sur place	142
1) Emploi local et discriminations	143
2) Des perspectives plus prometteuses en se mettant à son compte ?	149
3) La migration vers le Sud ou les pays asiatiques	152
D - Conclusion	154
Chapitre 5. L'option de la migration et les projets migratoires	157
A - Une transformation des perceptions de la migration ?	159
B - Un réservoir de connaissances sur les migrations ?	165
1) Diverses sources d'information	165
2) Les données retenues sur la migration	169
C - La formulation de projets migratoires	176
1) Pas de projets ?	177
2) Une migration économique ?	180
3) Une migration - réparation ?	181
4) Le départ, une nouvelle chance ?	186
5) Partir par ambition ?	187
6) Des attentes plus précises ?	191
D - Conclusion	192
Chapitre 6. L'organisation du départ	197
A - Une situation favorable au départ	197
1) Un cadre juridique et politique favorable	198
2) Le développement de l'offre de la mobilité internationale	202
3) Au niveau individuel, le bon moment ?	207
B - Mise en œuvre du départ	211
1) Les services des agences intermédiaires	212
2) Le choix du pays de destination	216
3) Un départ en solitaire ?	219
C - Conclusion	222
Chapitre 7. L'arrivée et l'organisation de la vie à la marge	225
A - Premières impressions	225

B - Le sas des réseaux sinophones parisiens	228
1) Le logement.....	230
2) Les cercles de socialisation	234
C - La découverte de l'environnement local	245
1) La barrière de la langue.....	246
2) Le handicap du statut administratif.....	249
D - Mettre en œuvre des tactiques de débrouillardise	257
1) Contourner l'illégalité du séjour	258
2) Débrouillardise au quotidien.....	264
E - Conclusion.....	269
Chapitre 8. Ressources et contraintes de l'emploi ethnique.....	273
A - Inclusion dans les emplois informels proposés par d'autres personnes sinophones	277
B - Les contraintes de ce marché de l'emploi	283
1) Un marché du travail doublement ethnicisé.....	283
2) Déqualification professionnelle	287
3) Division sexuée de l'offre de travail	290
C - Renversement des hiérarchies en migration.....	296
D - Conclusion.....	303
Chapitre 9. Investir les marges de la société locale : vers le travail indépendant	309
A - Le travail du temps : des évaluations qui changent.....	309
1) Le poids de l'illégalité en France	310
2) Les priorités en Chine	313
3) Concilier les évaluations	315
4) Une durée de migration transformée.....	319
B - Elargir les débouchés professionnels	320
1) Exploiter des ressources de la marge : ramasser les détritiques	322
2) Investir des emplois délaissés, genrés et racialisés : la domesticité.....	331
3) Développer une niche commerciale : les soins de beauté et du corps	340
C - Conclusion.....	347
Chapitre 10. La sexualité : une ressource en migration ?	351
A - Les « couples de Paris »	354
B - « Chercher un Français », se marier	358
1) La mise en couple, un choix raisonné	360
2) Un marché matrimonial régulé par la loi de l'offre et de la demande	365
3) Rapports de pouvoir et de ruse.....	371
C - « Le faire » ou comment se prostituer en demeurant une « femme bien »	378
D - Conclusion.....	393
Chapitre 11. Liminalité des situations et résistance au déclassement en migration ..	395
A - <i>Réflexivité vis-à-vis d'une mobilité sociale relative</i>	395

1) Le cas de Mme Shao	396
B - Résistance au déclassement et processus d'identification	400
Le regard des autres	401
Le regard sur soi.....	403
1) Construire « la face » en Chine avec les acquis en migration.....	404
Parentalité à distance.....	405
Demeurer ou devenir un membre important de la famille	411
Préparer son avenir.....	413
2) Tirer parti de l'entre-deux	415
S'appuyer sur les réussites en Chine	416
Dissocier les espaces.....	419
3) Construire leur image sociale en France avec des ressources provenant de Chine	424
C - Conclusion	428
Conclusion générale	431
Annexes	443
Annexes 1. La vie en Chine.....	444
Annexe 3. L'usage de la ville.....	446
Annexe 4. L'insertion dans le marché du travail sinophone	447
Annexe 5. L'activité hors des réseaux chinois	448
Annexe 6. L'usage de la sexualité en migration	449
Annexe 7. Biographie des informateurs privilégiés	450
Bibliographie.....	457

Liste des sigles et abréviations

AME	Aide médicale d'Etat
ANAEM	Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations
ASE	Aide sociale à l'enfance
BIT	Bureau international du travail
CRA	Centre de rétention administrative
CMU	Couverture médicale universelle
DPM	Direction de la population et des migrations
FLE	Français langue étrangère
ISM	Inter service migrants
OFFI	Office français de l'immigration et de l'intégration
OFPRA	Office français de protection des réfugiés et apatrides
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMC	Organisation mondiale du commerce
OQTF	Obligation de quitter le territoire français
PACS	Pacte civil de solidarité
PAF	Police aux frontières
PMI	Centre de prévention maternelle et infantile
ROC	République de Chine (à Taiwan)
RPC	République Populaire de Chine
SMIC	Salaire minimum interprofessionnel de croissance

Introduction générale

Au cours de la deuxième partie des années 1990, un flux migratoire apparaît en provenance de différentes villes dispersées dans près d'une dizaine de provinces du Nord de la Chine où aucune mobilité internationale¹ ou transcontinentale n'était jusqu'alors connue. Il se déploie d'abord dans la sous-région, principalement vers le Japon et la Corée du Sud, puis s'ouvre vers Singapour, l'Australie, l'Amérique du Nord et enfin l'Europe² (Le Bail 2012 ; Pieke et Xiang 2009 ; Wei 王維 Wang 2004 ; Xiang 2007b). En France, ce n'est qu'en 1997 que des associations parisiennes repèrent l'arrivée de migrants chinois au profil très différent de ceux des précédentes migrations chinoises (Cattelain et al. 2002 ; Pina-Guerassimoff et al. 2002). Les associations comme les institutions sont prises au dépourvu et ont le plus grand mal à communiquer avec ces migrants pourtant manifestement en difficulté et en quête d'aide. Ils se présentent seuls, ne parlent aucune langue occidentale, sont relativement âgés et ont un comportement de citoyens. La très forte proportion de femmes seules³ est également remarquée. Enfin leurs démarches ne s'inscrivent pas dans les modes d'interactions jusque-là courants entre les institutions locales et les migrants chinois, réputés se tourner peu vers l'aide publique et régler les problèmes de manière 'communautaire'.

Passé un premier moment d'étonnement, se posent alors des questions plus générales concernant les migrations chinoises en France. S'agit-il d'un flux migratoire vraiment différencié des précédents et quelle en est alors la spécificité ? Pourquoi ces personnes quittent-elles leur pays alors qu'il est justement en plein développement économique ?

¹ Le concept de mobilité, ici spatiale renvoie aux pratiques de déplacement des individus dans l'espace qui peuvent prendre plusieurs formes : circulation, nomadisme, pèlerinage, pendularité, etc. Un pan de la sociologie des migrations s'est intéressé à ces migrants qui ne se sédentarisent jamais, voir entre autre (Dahinden 2009a, 2009d ; Morokvasic-Muller 1999 ; Morokvasic et al. 2003 ; Peraldi 2001 ; Schmoll 2005 ; Tarrius 1992, 2002, 2010). L'organisation internationale pour les migrations définit les migrations ainsi : « déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelle que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées » (OIM 2007).

² Pratiquement aucune étude dans les différents pays européens ne mentionne des migrants du Nord autrement que comme étant très minoritaires. La France serait le pays où ils sont les plus nombreux, suivi de la Grande Bretagne (Xiang 2007b), mais nous ne disposons pas de données fiables à ce sujet.

³ Les recherches quantitatives évaluent à 70% la proportion de femmes et montreront également que la majorité d'entre elles sont des divorcées.

Pourquoi choisissent-elles la France et comment y viennent-elles ? Quels sont leurs objectifs migratoires et pensent-elles s'établir temporairement ou définitivement dans ce pays ou n'est-ce qu'un lieu de transit vers une autre destination ? Enfin quelles sont leurs conditions de vie et de travail en France et quels sont leurs liens avec les Chinois déjà présents à Paris ? Que se passe-t-il au niveau de la 'communauté chinoise' qui semblait s'auto-réguler de manière relativement autonome ? L'arrivée de ces migrants semble en effet tout autant perturber l'équilibre des migrations chinoises à Paris que les représentations des institutions locales sur leur fonctionnement communautaire.

En France, il est très malaisé de quantifier l'importance de ce flux migratoire car il se développe dans un cadre illégal, échappant par là même aux données officielles. Les arrivées semblent avoir culminé dans la première décennie des années 2000 où on estimait ces migrants à plusieurs dizaines de milliers de personnes¹. Elles se poursuivent actuellement quoiqu'en moins grand nombre. Ils sont donc en situation minoritaire par rapport aux autres ressortissants chinois ou personnes d'origine chinoise, évalués entre 200 000 et 300 000 personnes en France (Cattelain et al. 2002 ; Gao et Poisson 2005a).

Contrairement aux migrations chinoises qui l'ont précédé qui sont déjà bien documentées², ce nouveau flux est peu connu. Les dernières recherches sur les migrants arrivés depuis moins de dix ans à Paris ont souligné la recrudescence des arrivées en provenance de la République Populaire de Chine (RPC), tout en notant le maintien de distinctions entre migrants et les différences de trajectoires en fonction des origines régionales (Cattelain et al. 2002 ; Gao et Poisson 2005a ; Pina-Guerassimoff et al. 2002). Mais si ce flux se distingue des migrations antérieures, en particulier provenant du Sud de la Chine et de la région de Wenzhou, il est par contre plus délicat d'en déterminer précisément la zone géographique d'origine. Les migrants viennent essentiellement du Liaoning, du Shandong, du Hebei et de la municipalité autonome de Tianjin, et en plus faible nombre du Henan, du

¹ Les études quantitatives sur les migrations récentes provenant de RPC sont rares mais concordantes ; ainsi selon plusieurs recherches réalisées à Paris entre 2000 et 2004 sur des échantillons allant de 149, 987 et 5831 migrants chinois, ceux du Nord représenteraient entre 25 et 34 % des nouveaux entrants (Gao et Poisson 2005a: 48).

² Pour faciliter la lecture, lorsque les références sont trop nombreuses, elles sont indiquées en notes en bas de page. Ainsi sur les migrations chinoises en Europe, consulter (Beck 2007b ; Benton et Pieke (Eds.) 1998 ; Ceccagno 2003 ; Guerassimoff 2003 ; Laczko 2003b ; Latham et Wu 2013 ; Li 2002 ; Ma Mung 2000 ; Nyíri 1999 ; Pan 1999 ; Pieke 2002b ; Frank Pieke 2007 ; Frank et al. Pieke 2007 ; Pieke et Mallee 1999 ; Sinn 1998 ; Skeldon 2000 ; Wang 1991).

Hunan, du Hubei, du Heilongjiang et du Jilin. La zone géographique couverte est donc particulièrement large et n'a que peu à voir avec le surnom de « *Dongbei* », Nord-Est¹, souvent utilisé en France par les associations et autorités administratives parisiennes pour désigner ce flux. Les personnes rencontrées se désignent, elles, par le terme de « gens du Nord, *beifangren* 北方人 », que je reprendrai dans ce travail tout en mesurant les limites de ce terme *emic*. Ces études ont également noté que contrairement aux précédents flux, ces nouveaux migrants ne sont pas inscrits dans des réseaux familiaux et d'entrepreneuriat transnationaux² et semblent disposer à ce titre de moins de ressources. Enfin le fait que ces migrants soient, à quelques exceptions près, urbains et proviennent de capitales provinciales ou de villes importantes, semble très significatif.

Mais aucune recherche n'a à ce jour étudié ce flux de manière approfondie. On ne sait ainsi que peu de choses sur les profils sociologiques de ces migrants dont on a pourtant noté le profil particulier. Leurs conditions d'arrivée et d'existence en France sont peu documentées. Les informations sur leurs interactions avec les autres migrants sinophones en France ou avec les membres de la société locale sont également rares. Enfin, le point de vue et les objectifs de ces personnes sur leur propre parcours de mobilité internationale et sociale restent entièrement inexplorés.

Ce travail se base sur des données empiriques recueillies à Paris et en Chine auprès de ces migrants pionniers et de leur entourage. À la manière d'une monographie, il se propose de remonter à la source et de comprendre quels sont les processus en cours en Chine qui ont pu pousser ces personnes aux profils migratoires relativement atypiques à partir seuls à l'étranger. Puis en les suivant en région parisienne entre 2004 et 2014, l'idée est d'analyser de

¹ Le terme géographique et administratif de *Dongbei* désigne trois provinces frontalières : Heilongjiang, Jilin et Liaoning qui historiquement correspondent à la région de l'ancienne Mandchourie. A Paris, la réutilisation de ce terme apparaît comme une labélisation extérieure, qui néglige la diversité des provinces d'origine des migrants. Les données quantitatives provenant de deux études menées par Carine Pina Guerassimoff, fournissent des indications sur les régions d'origine des personnes du Nord. La première étude auprès de 987 personnes en 2000 (dont 58 % de Wenzhou) signalait que 13 % des interviewés provenait du Liaoning, 7 % du Shandong, 5 % du Heilongjiang, 3 % de Tianjin, 3 % d'autres provinces ; sa seconde étude ciblée sur 440 femmes chinoises notait la progression suivante 14 % Liaoning, 7 % du Shandong, 1 % du Heilongjiang, 14 % de Tianjin, 6 % Jilin, 4 % Henan, 2 % Hunan, 3 % d'autres provinces (Guerassimoff-Pina 2009: 472 ; Pina-Guerassimoff et al. 2002: 21).

² (Auguin 2005 ; Béja et Wang 1999 ; Cattelain et al. 2002 ; Ma Mung 2000 ; Pina-Guerassimoff et al. 2002 ; Poisson 2004 ; Wang 2000).

manière diachronique leurs parcours, les évolutions des projets migratoires et les difficultés ou opportunités qu'ils ont rencontrées en France telles qu'ils les évaluent.

L'un des objectifs de cette thèse est donc de travailler sur les évolutions récentes de la société chinoise contemporaine en s'intéressant aux personnes – minoritaires localement – qui la quittent, à l'image de l'étude menée par Anita Chan *et al* (1984) à partir des témoignages de travailleurs réfugiés à Hong Kong. Dans quelle mesure la création *ex-nihilo* d'un flux intercontinental de cette amplitude témoigne-t-elle des transformations économiques, sociales et de rapports de genre qui sont en cours en Chine urbaine du Nord. Pourquoi ce flux émerge-t-il de ces régions urbaines du Nord jusque-là fortement industrialisées, sans tradition de migration intercontinentale et pourquoi à ce moment-là, alors que le pays avait un taux de croissance élevé ? Quels points communs rassemblent des migrants originaires de villes industrielles du Nord dispersées sur un vaste territoire ? Leurs départs s'apparentent-ils à un « vote avec les pieds », à une réponse « *d'exit* », selon le triptyque d'Albert Hirshman (1970) qui montre que l'option de défection n'est choisie face à une situation insatisfaisante que lorsque les acteurs considèrent qu'ils ne peuvent ni se résigner, ni négocier un arrangement acceptable ? L'attention aux transformations des normes sociales et comportementales qualifiant les formes dominantes du succès ou de l'échec dans ce groupe social particulier permettra de comprendre comment elles ont pu influencer la décision de ces personnes et participer à cette innovation sociale.

La notion de projet migratoire, en tant que fil conducteur de l'analyse, permettra de faire le lien entre les régions de départ, le voyage et la région d'arrivée et d'articuler l'échelle macro structurelle, aux niveaux intermédiaires et aux trajectoires individuelles. L'attention donnée aux attentes des interlocuteurs et à la possibilité ou non de les mettre en œuvre en France, permettra d'analyser dans quelle mesure leurs parcours sont façonnés par les contraintes structurelles provenant des institutions des pays de départ et d'arrivée ainsi que par les normes de genre ici, là-bas ou créolisées en migration. Et comment ces parcours et les objectifs migratoires peuvent aussi être constamment renégociés.

Enfin l'analyse portera sur les marges de manœuvre en France et les tactiques de débrouillardise (de Certeau 1990), de contournement, de détournement ou d'appropriation de ces contraintes par les migrants. Quelles sont les formes de ces résistances (Scott 1985) à l'échelle individuelle et dans quelles mesures celles-ci sont-elles genrées ? Sont-elles

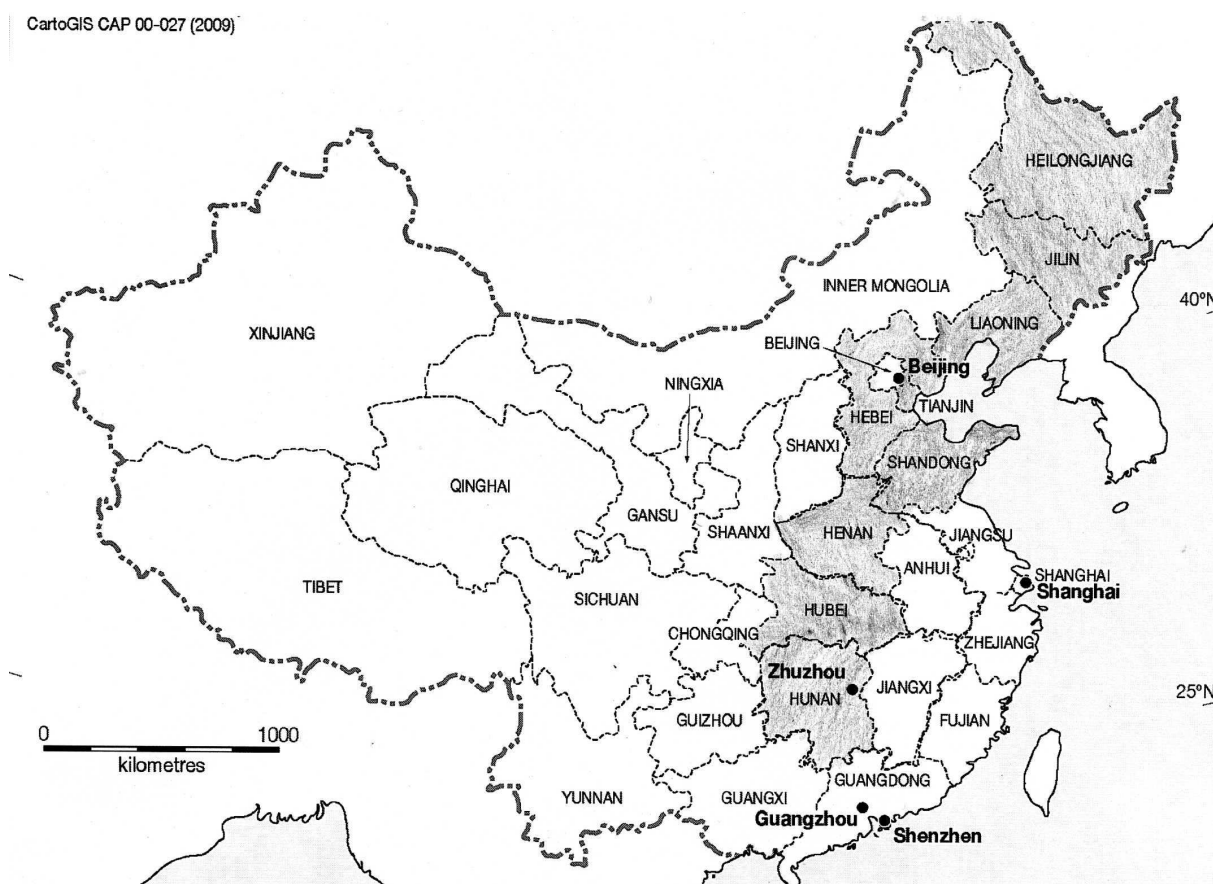
suffisantes pour leur permettre de se réapproprier leurs parcours et pour réaliser leurs objectifs initiaux ? Doivent-ils reformuler ces derniers et, si oui, de quelle manière, par rapport à quelles normes et quel en est l'impact sur le sens donné à leur projet migratoire ? Le suivi des parcours et trajectoires des migrants permettra enfin d'interroger comment les processus d'identification de ces derniers évoluent au cours de l'expérience migratoire.

Afin de répondre à ces questions, une méthodologie d'analyse transnationale a été adoptée. Elle met en lien les processus provenant des régions d'origine comme de celle d'installation et s'intéresse à la manière dont ces espaces sont constamment reliés par l'intermédiaire des migrants. Cette recherche de sociologie qualitative s'appuie sur des données empiriques récoltées en France et en Chine selon une méthode multisite et s'inscrit dans une approche interprétative et phénoménologique puisque les analyses développées se baseront sur le point de vue des migrants et les significations qu'ils donnent à leurs actions comme aux contextes dans lesquels elles se déroulent.

Le premier chapitre de cet ouvrage présentera l'approche théorique utilisée dans ce travail et une revue critique de la littérature, tandis que le chapitre suivant exposera la méthode utilisée pour collecter et analyser les données. Ce travail est organisé afin de suivre de manière chronologique les parcours des migrants. Pour envisager la migration à l'intérieur de trajectoires plus larges et la réinsérer dans des parcours de vie débutés en Chine, tout en conservant la diversité des parcours individuels, le chapitre 3 s'intéressera à la manière dont ces personnes se présentent et à leurs divers enjeux de positionnement sociaux. Cette analyse s'appuie sur des témoignages biographiques recueillis à Paris, et donc reconstruits postérieurement aux départs et qui ne sont donc pas exempts de performance à mon égard. Le chapitre 4 se penchera sur les impacts des transformations économiques et sociales sur les vies individuelles, leurs conséquences en termes de genre et sur l'identification de mes interlocuteurs à une catégorie sociale privilégiée. Dans le chapitre 4, l'option de la migration et la construction des projets migratoires seront examinés. Les chapitres 6 et 7 seront consacrés à l'organisation du départ puis à la découverte du nouvel environnement, de ses opportunités comme de ses contraintes et l'installation des migrants à la marge de la société française, dans les réseaux sinophones parisiens. Les chapitres 8 et 9 se pencheront sur les débouchés professionnels des migrants à la fois dans le cadre du marché du travail organisé par des acteurs sinophones et à l'extérieur de celui-ci dans les activités d'entrepreneuriat individuel inventés par les migrants du Nord. Une analyse genrée comme des évaluations de

ces emplois effectuées par les migrants nous amènera à l'usage de diverses formes de sexualité en migration dans le chapitre 10. Enfin, le chapitre 11 apporte une synthèse de leurs parcours migratoire en s'intéressant aux jeux et enjeux de positionnements dans les différents espaces reliés par leur vécu transnational.

Les régions de provenance de ce nouveau flux migratoire



Réalisation : F. Lévy sur une base cartographique de l'Australian National University.

Chapitre 1. Approche théorique et état des lieux de la recherche

A - Approche théorique et objectif de la recherche

Ce travail de recherche s'inscrit dans la sociologie qualitative et compréhensive qui vise à comprendre comment les enquêtés envisagent leur situation et agissent (Denzin et Lincoln 2005). J'ai adopté une approche interprétative influencée par l'optique phénoménologique soulignant l'importance de prendre en compte la perspective des acteurs et les significations qu'ils donnent aux réalités sociales car c'est par rapport à ces interprétations qu'ils orientent leurs actions. Le principal auteur théorique qui a guidé mon raisonnement est Alfred Schütz (1962, 1987, 2007) qui a proposé de prendre en compte la manière profondément subjective dont les acteurs font l'expérience du monde ordinaire et de la vie quotidienne. Cet auteur souligne la dimension intersubjective des actions, qui prêtent à autrui la capacité de comprendre le sens de leur action. Il appelle à être attentif à ce qui est pris comme « allant de soi » dont le sens est implicite et partagé par les membres de « l'in-group », mais également aux « typifications » effectuées par les gens pour décoder le monde qui les entoure ; ce terme désigne les opérations de catégorisation des choses, des objets, des gens, des fonctions sociales et des actions, qui sont subsumées à quelques traits pertinents considérés comme typiques et représentatifs et qui fonctionnent à la fois comme schèmes d'interprétation et d'orientation pour les membres d'un même groupe. Son travail sur les projets d'action me semble particulièrement intéressant pour travailler sur le projet migratoire car outre la distinction entre l'action en tant qu'acte accompli et l'action en train de se faire, il invite à prendre en compte à la fois la dimension temporelle et spatiale d'une action. Le passé joue ainsi un rôle important dans les projections dans l'avenir, car pour se le représenter les acteurs s'appuient sur un « *stock of knowledge* », c'est-à-dire des expériences considérées comme typiquement similaires et qui ont fait leurs preuves par le passé. Dans son optique j'ai distingué « les motifs parce-que » des « motifs en-vue-de », tout en restant attentive à l'organisation spatiale du monde selon des sphères concentriques de proximité prenant pour centre l'acteur qui évalue si les choses sont, de son point de vue, accessibles ou hors de portée.

Ainsi, j'ai fait le choix de mettre au cœur de mon analyse les points de vue des acteurs. A travers les manières diversifiées dont ils définissent leurs situation et donnent sens à leurs

actions, ils révèlent non seulement leur logique à court moyen ou long terme, mais également les valeurs et les normes importantes pour eux. Il s'agira donc dans ce travail de « prendre en compte ce que les gens prennent en compte » (Cottureau 2011: 124).

Je me propose de le faire à travers la notion encore peu problématisée (Ma Mung 2009b) de projet migratoire qui permet ainsi d'articuler différentes échelles de l'analyse et de naviguer constamment du niveau microsociologique vers celui des structures. En faisant ressortir la diversité des attentes migratoires, qui sont loin de se résumer aux buts économiques ou aux dynamiques familiales – contrairement aux présupposés de nombreuses théories sur les migrations (Gubert 2010 ; Massey et al. 1993 ; Piguët et Coulon 2010 ; Stark et Bloom 1985) – il s'agit de s'intéresser aux horizons d'attente (Koselleck 1987), marqués par les expériences passées et donc socialement, historiquement et géographiquement situés des acteurs ou de leurs entourage dans les différents espaces. Cela invite à recontextualiser les choix dans des parcours biographiques longs et à décoder les représentations sociales de la réussite ou de l'échec qui motivent ces projets. Cette notion permet d'être attentif aux différentes dimensions temporelles, spatiales et sociales qui façonnent les réalités sociales transnationales des migrants (2005) qui gèrent au quotidien des temporalités, des normes et des attentes sociales ou économiques provenant simultanément de plusieurs espaces et qui peuvent entrer en tension les unes par rapport aux autres. Ces projets qui sont sans cesse remaniés en fonction de l'évolution des perceptions et des évaluations des situations par les acteurs, permettent d'être attentif à la notion d'incertitude qui façonne l'expérience migratoire (Brachet 2007). Enfin, la logique des actions des migrants ne peut se comprendre que si on prend en compte la manière dont les individus perçoivent le champ des contraintes et opportunités qui s'offrent à eux. Sans nier le fait que leurs actions sont encadrées par des éléments structurels, les migrants ne sont pas des sujets passifs ou manquant de cohérence mus par des forces qui les dépassent, comme ont pu le laisser penser les approches centrées sur les déterminants de la mobilité. Ils conservent des marges de manœuvre, orientent leur vie et font des choix, ce dont témoigne celui de migrer en Europe. Il s'agit donc de prendre en compte leur capacité *d'agency* (Emirbayer et Mische 1998 ; Giddens 1985). Ce concept permet de relier les actions des gens et les structures sociales qui sont à la fois des ressources et des contraintes. Il souligne que ces structures qui prennent la forme d'une série de règles ou de procédures généralisables n'ont pas d'existence ontologique mais sont produites et

reproduites ou modifiées par les actions des individus qu'elles façonnent à leur tour dans une constante dynamique d'influence réciproque.

Dans ce travail j'adopte une perspective méthodologique transnationale (Nieswand 2011), qui au lieu de découper artificiellement l'expérience de la migration de parcours de vie plus longs entamés et poursuivis (malgré leur absence) dans les localités d'origine, tend au contraire à faire prendre constamment en compte les différents lieux de l'incorporation des migrants et à mettre en lien les processus provenant des régions d'origine comme de celle d'installation. En effet, comme le soulignait déjà Abdelmalek Sayad à la fin des années 1970 :

« Toute étude de l'émigration qui négligerait les conditions d'origine des émigrés, se condamnerait à ne donner du phénomène migratoire qu'une vue, à la fois, partielle et ethnocentrique : d'une part, comme si [l'] existence [du migrant] commençait au moment où il arrive en France, c'est l'immigrant - et lui seul - et non l'émigré qui est pris en considération ; d'autre part, la problématique, explicite et implicite, est toujours celle de l'adaptation à la société d'"accueil" » (Sayad 1977: 59).

Rejoignant ce point de vue, j'estime que se concentrer sur le seul moment de l'immigration, et sur les modes d'insertion économique ou sociale dans le pays de destination, comme le font de nombreuses recherches, ne permet pas de saisir finement les logiques migratoires, ni même les choix effectués par les migrants tout au long de leurs parcours. Il ne s'agit pas là uniquement de tenir ensemble l'expérience d'émigré ou d'immigré mais d'aller au-delà et de voir dans quelle mesure les deux espaces sont constamment reliés et interagissent en permanence. L'idée est donc de recontextualiser leurs choix dans le temps long et dans leur espace de vie transnational car leurs manières d'évaluer ce qui leur arrive une fois à l'étranger et leurs décisions sont effectuées à la fois par rapport aux attentes individuelles et aux normes sociales approuvées dans l'espace des localités de départ, d'installation et dans un entre-deux constitué de l'hybridation de ces références. Cette perspective théorique impose une méthode de recherche multisite (Marcus 1995) afin d'étudier les liens entretenus entre les migrants et les personnes sédentaires vivant dans leurs localités d'origine et la manière dont les uns et les autres gèrent et influent sur cet espace social transnational.

Ce travail s'appuie également sur une analyse en termes de genre. En tant que principe de différenciation et de hiérarchisation du social (Scott 1986 ; West et Zimmerman 1987a), entre ce qui est attribué aux rôles masculins et féminins, il structure les fonctionnements des sociétés, des institutions, les rapports sociaux et les pratiques quotidiennes, autant d'aspects

qui façonnent également l'expérience de la migration. Si cette bicatégorisation diffère selon les cultures et les époques et donc entre la France et la Chine, elle sert de base à des rapports de pouvoir et justifie des hiérarchies particulièrement visibles dans la division du travail et des rôles sociaux. Dans ce sens, le genre fonctionne à la fois comme un critère de catégorisation et comme une conséquence des arrangements sociaux (West et Zimmerman 1987b). Mais il faut noter que les impacts du genre sont différenciés selon les positionnements individuels car ils s'articulent à ceux d'autres rapports de pouvoir tels que la classe sociale, l'ethnicité, l'orientation sexuelle, etc. (Anthias et Yuval-Davis 1992). Les processus migratoires sont configurés en amont comme en aval par le genre et les autres rapports de pouvoir qui structurent les relations sociales dans les espaces d'origine et de destination (Dahinden et al. 2007a ; Kofman 1999 ; Mahler et Pessar 2001 ; Morokvasic et al. 2008). Je me demanderai dans quelle mesure l'articulation de ces différentes catégories façonne ou est renégociée au cours de l'expérience migratoire des Chinois du Nord à Paris.

A travers l'analyse des « carrières migratoires » (Martiniello et Rea 2011) des migrants du Nord en région parisienne, cette recherche contribue aux connaissances empiriques sur les flux migratoires chinois en Europe. J'interrogerai dans quelle mesure les parcours de ces migrants se démarquent des différents flux sinophones en France et mettrai en lumière leurs spécificités au regard de la migration chinoise en général. Il s'agit également de comprendre comment les membres des différents flux interagissent à Paris et si le partage de l'expérience migratoire est à l'origine ou non de regroupement des migrants d'origine chinoise. L'analyse se portera également sur les différents types de ressources sur lesquels s'appuient les parcours et sur la manière dont ces derniers sont pensés.

A travers cette étude empirique, ce travail propose également un regard plus général sur les dynamiques migratoires. Il s'agit de tirer parti du moment très spécial dans lequel a débuté cette recherche (moins de sept ans après le départ des tout premiers migrants), qui offre une occasion rare d'observer un flux intercontinental quasiment en train de naître et les dynamiques à l'œuvre dans sa structuration. En croisant les échelles de l'analyse, l'idée est d'envisager ce flux dans sa dimension globale et de ne pas le décontextualiser des situations locales prémigratoires en Chine qui ont contribué à sa genèse. Mais la référence aux régions d'origine va bien au-delà du seul moment du départ, puisque en adoptant une perspective méthodologique transnationale et en croisant les points de vue de manière diachronique et synchronique, je m'interroge sur l'influence de ces espaces sociaux dans les évaluations

portées par les migrants sur leur vie en France, plusieurs années après leur arrivée. Ce suivi sur plusieurs années permet d'envisager ce flux comme un processus dynamique et évolutif de mobilité géographique autant que sociale et de tenter de mesurer son impact sur l'évolution des identifications de soi par les acteurs.

En second lieu, le flux provenant du Nord de la Chine présente des caractéristiques relativement atypiques qui prennent à revers les représentations couramment admises sur les migrants économiques : ils sont en effet généralement considérés comme majoritairement des hommes, jeunes et célibataires, d'origine rurale, peu qualifiés, faiblement insérés dans le marché du travail avant leur départ et motivés uniquement par un objectif économique (Green 2002: 231 ; Mondain et Diagne 2010 ; Wihtol de Wenden 2002). Ici au contraire, les critères d'âge, de sexe, les origines géographiques, les profils socioéconomiques majoritaires et la variété des projets migratoires rattachent ce flux en provenance du Nord de la Chine aux nouveaux courants de mobilité qui se caractérisent par la forte diversification des profils migratoires, signalée depuis les années 2000 (Catarino et Morokvasic 2005 ; Dahinden et al. 2007b ; Noiriél 2002 ; Vertovec 2007 ; Wihtol de Wenden 2010). Les motivations des personnes rencontrées serviront de fil rouge à mon analyse. Comment envisagent-ils leur vie et quelle place tient la migration dans celle-ci ? Quelles ont été leurs motivations pour quitter leur pays, et que souhaitent-ils réaliser à l'étranger ? Ont-ils pu mener à bien leur projet, une fois hors du pays ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi et plus exactement quels ont été les obstacles ou au contraire les nouvelles opportunités rencontrés ? Comment ont-ils perçu ces situations et fait évoluer leur projet ? Ces changements sont-ils vécus comme un échec ou comme un moyen de rebondir sur d'autres opportunités ? S'accompagnent-ils de l'attribution d'un sens nouveau donné à la migration et quels sont ses effets dans les processus d'identification des migrants et leurs rapports à la fois aux espaces d'origine et d'installation ? On le voit, les questions sont multiples et ne s'épuisent pas. Les prendre en compte permet de faire ressortir l'expérience des acteurs et leurs points de vue sur ce qui leur arrive et sur ce qu'ils font advenir tout en les confrontant à leurs pratiques.

En effet, si le cadre de vie, les ressources, les réseaux ou même les attentes des migrants sont influencés par des éléments structurels ou même des *habitus* sur lesquels ils ont peu de prise, ils n'en gardent pas moins des marges de manœuvre (Emirbayer et Mische 1998 ; Giddens 1985). Ils font des choix et mettent en place des stratégies ou des tactiques à court ou moyen terme en migration qui révèlent leurs capacités de débrouillardise (de Certeau 1990

; Goss et Lindquist 1995). Il est donc particulièrement important pour comprendre leurs démarches de prendre en compte leurs objectifs ainsi que les manières singulières de percevoir et d'analyser les situations auxquelles ils sont confrontés en les replaçant dans le temps long des parcours de vie (Berteaux 1997 ; Bessin 2010 ; Bidart et Becquet 2013). Cela permet de redonner une logique, du sens, une perspective en termes de temps et d'espace à des actions qui sinon pourraient paraître décousues voire contradictoires.

B - Bibliographie critique

En suivant mes découvertes de terrain et les différentes problématiques soulevées, ce travail de recherche m'a amenée à me pencher sur plusieurs domaines d'étude et à les croiser. Il serait trop long de citer l'ensemble des travaux consultés et je souhaite présenter sommairement les plus marquants ayant fortement orienté mon 'itinéraire' de réflexion.

1) Les migrations Chinoises

Mon premier mouvement a été de m'intéresser aux recherches portant sur les migrations internationales chinoises et en particulier celles vers l'Europe. Rappelons d'abord que le continent européen est une destination relativement récente où ne se trouvent que 2 % des 30 millions de personnes d'origine chinoise installées hors de Chine, principalement en Asie du Sud-Est (Ma Mung 2000 ; Pan 1999 ; Tang 2012 ; Trolliet 1994a ; Zhuang 2008). Les différentes vagues migratoires qui se sont succédées reflètent les événements historiques qui ont touché la Chine comme les différents pays de destination, ce qui explique que chaque pays européen ait une migration présentant des caractéristiques relativement distinctes¹. En

¹ Les liens historiquement tissés entre les différents pays européens et les régions chinoises influent sur les courants migratoires (Sinn 1998). En Grande Bretagne, les migrants proviennent ainsi majoritairement de lieux investis par l'empire britannique : de Malaisie, de Singapour, de Hong Kong et de la région de Canton ; ce flux a d'ailleurs été réactivé lors de la rétrocession de Hong-Kong avec la venue de familles plus qualifiées ou fortunées. Récemment on a également observé en parallèle d'une migration étudiante et de travailleurs qualifiés, l'arrivée illégale de migrants économiques en provenance de la région de Fuzhou dans la province du Fujian (Beck 2007a ; Benton 2003 ; Benton et Pieke (Eds.) 1998 ; Pieke 2002a, 2002b ; Frank Pieke 2007 ; Pieke et al. 2004 ; Pieke et Mallee 1999). Ces différentes caractéristiques migratoires se retrouvent en partie aux Etats-Unis et au Canada (Kuah-Pearce 2004 ; Salaff et Greve 2003, 2006). L'influence de l'héritage colonial est également perceptible aux Pays-Bas avec des flux provenant de l'Indonésie et du Surinam (Li 2003). Par contre, l'Espagne et l'Italie sont des destinations plus récentes qui voient l'arrivée nombreuse de migrants provenant du Zhejiang (Ceccagno 2003, 2013 ; Nieto 2003). Ils se dirigent également vers les pays d'Europe de l'Est en vue d'abord de ré-émigrer vers l'Ouest puis s'installent et fondent des commerces sur place (Li 2003 ; Nyíri 2003a, 2003b ; Nyíri 1999).

France, ces migrations ont débuté au 19^{ème} siècle et restent longtemps numériquement peu importantes. S’y succèdent l’arrivée de lettrés isolés, de commerçants ambulants du Zhejiang sillonnant l’Europe, de 140 000 travailleurs chinois recrutés pendant la Première Guerre mondiale (dont 2 à 3 000 s’établiront en France)¹, puis entre les deux guerres d’‘ouvriers-étudiants’ dont certains deviendront des figures de la révolution communiste² et enfin de migrants fuyant la guerre avec le Japon et le conflit entre communistes et nationalistes. La fondation de la République populaire de Chine (RPC) par le pouvoir communiste en 1949 est suivie d’un fort ralentissement de l’émigration, considérée comme une désertion, et le contrôle de toutes les formes de mobilités, y compris internationales, qui sont quasiment interdites durant la révolution culturelle³.

En France, les migrations reprennent à partir du milieu des années 1970, d’abord en provenance de la péninsule indochinoise avec l’arrivée de réfugiés, souvent d’origine chinoise, puis directement à partir de la RPC dans les années 1980. Depuis cette date et l’adoption de la politique d’ouverture et de réformes, les flux sont en constante augmentation et se diversifient. Au début des années 2 000, la France est même devenue un des premiers pays européen d’installation et en 2008 les ressortissants chinois constituaient le troisième groupe d’immigrants admis dans le pays (Thierry 2010). La population d’origine chinoise était estimée à un peu plus d’un million de personnes au début des années 2 000 (Blanchard et Deroo 2004: 190), comprenant à la fois des citoyens de la RPC (ayant ou pas un permis de séjour légal), d’autres pays asiatiques mais se considérant chinois et enfin ceux qui ont pris la nationalité française. D’autres données indiquent que 200 000 personnes étaient en situation régulière de séjour, représentant 4,4 % de l’ensemble des migrants (Ma Mung 2004: 53), et de 15 000 à 300 000 personnes sans titre de séjour⁴.

De multiples études ont porté sur les personnes parlant le mandarin en France et plus particulièrement en région parisienne où elles sont largement concentrées. Ces recherches se

¹ (Blanchard et Deroo 2004 ; Live 1991b ; Ma 2012 ; Poisson 2005b).

² Retenons en particulier la présence de Zhou Enlai, Deng Xiaoping ou Chen Yi (Wang 2002).

³ (Ma Mung 2000 ; Pieke et Mallee 1999 ; Pina-Guerassimoff 2003 ; Poisson 2005b ; Xiang 2003b).

⁴ Le nombre de personnes démunies de titre de séjour fait l’objet d’estimations car cette population échappe aux statistiques légales. Le premier chiffre est fourni par Emmanuel Ma Mung (2002a: 185). Le second, couramment mentionné au cours de mon terrain en France comme en Chine, doit être pris avec précautions car les estimations du nombre de total de migrants en situation irrégulière, toute origines confondues, vont de 100 000 à 400 000 personnes (Courau 2009: 28 ; Séna 2006a, 2006b ; Triandafyllidou 2009).

sont penchées sur les différentes modalités migratoires (Cattelain et al. 2002), les conditions d'installation et d'établissement, soulignant une concentration résidentielle dans certains quartiers parisiens considérés comme 'ethniques' par les populations locales (Costa-Lascoux et Live 1995 ; Lucchini 2012b ; Poisson 2007 ; Pribetich 2005). Les études se sont également intéressées aux modes d'organisation sociale, familiale ou culturelle¹ (associative, religieuse, etc.) puis aux activités économiques, notamment à la spécialisation des migrants dans certaines secteurs ou niches économiques². Dans le prolongement de cet intérêt, des travaux ont mis en lumière les dynamiques des réseaux transnationaux, voire diasporiques, qui se sont tissés avec la Chine, la France mais également entre les différents pôles des migrations chinoises dans le monde³. Enfin, certaines de ces recherches retracent les trajectoires migratoires à partir de la région d'origine et dans l'Histoire⁴, s'intéressant aux logiques sociales, comme à celles des institutions locales ou nationales⁵. L'hétérogénéité de la 'communauté chinoise'⁶ en France est souvent mise en avant et s'explique principalement par la succession de ces différentes vagues migratoires qui se distinguent non seulement par le moment de leur arrivée mais également par des différences géographiques, sociales, linguistiques et en termes de motivations migratoires⁷. Ces données très riches me sont particulièrement utiles car elles fournissent un panorama des modes de structuration des réseaux sinophones dans lesquels vont s'insérer avec plus ou moins de facilité les migrants originaires de Chine du Nord.

¹ (Auguin 2004, 2009 ; Auguin 2005 ; Le 1990c ; Live 1991a). D'autres études s'intéressent aux modes d'organisation associative en France ou en Europe (Li 2002).

² (Le 1990a, 1995 ; Live 1991a ; Ma Mung 2000 ; Pairault 1996 ; Poisson 2006).

³ (Ma Mung 1998b, 1999, 2002a, 2009a ; Pina-Guerassimoff 2005 ; Pina-Guerassimoff et Guerassimoff 2004 ; Poisson 2006 ; Zhang 1998).

⁴ (Hassoun 1989 ; Poisson 1993, 1997, 2000a, 2000b, 2004, 2005b ; Tai 1997).

⁵ Les autorités étatiques ou régionales ont adopté un positionnement complexe et changeant vis-à-vis des migrations internationales, allant de leur fort contrôle voire quasi-interdiction, à un soutien au départ, comme ce fut souligné pour les migrations du Nord dans les années 1990 (Gao et Poisson 2005a ; Pieke et Xiang 2009). Notons qu'en Chine, les migrants sont répartis selon cinq catégories administratives : *Huiqiao*, Chinois d'Outre-mer installés en Chine, *Huaqiao*, citoyens chinois résident à l'étranger, *Haiwai huaren*, Chinois d'Outre-mer, n'ayant pas la nationalité de RPC, qui se répartissent en *Huayi*, descendants d'émigrés chinois et *Huaji huaren*, chinois d'Outre-mer ayant acquis la nationalité du pays d'installation (Ma Mung 2000: 25). Ces termes qui supposent une affiliation inextinguible avec la Chine sont parfois discutés (Ang 1998, 2004 ; Liao 2004 ; Tang 2012 ; Wang 1998).

⁶ Ce terme repris par différentes institutions et les médias locaux laisse sous-entendre à la fois une identité commune et une solidarité naturelle entre ses membres ce qui, nous le verrons tout au long de ce travail, est loin de correspondre aux observations de terrain.

⁷ (Hassoun 1993 ; Ma Mung 2000 ; Trolliet 1994a, 1994b)

Un rapide rappel des différents courants migratoires permet de dresser un panorama des personnes parlant le mandarin à Paris que vont fréquenter les migrants chinois du Nord à leur arrivée. Dans le milieu des années 1970, les conflits liés à la décolonisation de la péninsule indochinoise et aux indépendances du Vietnam, du Cambodge et du Laos ont provoqué la fuite de millions de personnes qui ont été accueillies en tant que réfugiés dans différents pays. En France, parmi les 145 000 réfugiés admis entre 1975 et 1987, 60 % soit près de 75 000 personnes seraient des descendants de migrants chinois installés dans cette région depuis plusieurs générations (Guillon 2003 ; Ma Mung 2000 ; Pan 1999). Bien qu'ils n'aient ni la nationalité ni vécu en Chine, ils se considèrent comme chinois (Ang 1998, 2004 ; Le 1990b) et ont appris le mandarin, en sus des langues nationales des pays d'origine où ils ont vécu et de leur langue maternelle qui était souvent le cantonnais ou le *teochiu* (Hassoun et Tan 1986). Dotés fréquemment de capitaux sociaux et culturels relativement élevés, ils ont su transformer la dispersion géographique dont ont été victimes leurs familles en liens transnationaux, voire en diaspora. Après s'être installés dans les grandes tours du XIII^e arrondissement de Paris (Costa-Lascoux et Live 1995 ; Guillon et Taboada Leonetti 1986 ; Le 1990b, 1995), beaucoup se sont lancés dans l'entrepreneuriat et ont connu une mobilité sociale ascendante (Hassoun 1993 ; Le 1990c, 1995 ; Ma Mung 1998b, 1999, 2000). Celle-ci s'est prolongée grâce à la réussite scolaire et professionnelle de leurs enfants et petits-enfants (Le 1990a ; Live 1991a).

Alors que se tarit ce premier flux dans les années 1980, un autre lui succède provenant directement de RPC, qui profite de l'ouverture du pays aux échanges avec l'étranger : des personnes originaires de la province du Zhejiang, renouent avec les premiers réseaux migratoires de commerçants ambulants puis de travailleurs, datant de plus d'un siècle. Les régions entourant les villes de Qingtian et de Wenzhou (qui donne son nom à ce flux) deviennent un foyer de départ, *qiaoxiang* 侨乡 très important à destination de l'Europe et en particulier de la France¹. En dépit d'un rapide développement économique de cette région d'origine, ce flux continue de se développer à l'heure actuelle, principalement par le biais de filières d'immigration illégales. Il est devenu majoritaire en France où le nombre de « gens de

¹ De 1994 à 1999, on estime que 40 % des migrants du Zhejiang (environ 48 000 personnes) se dirigeant vers l'Europe se seraient installés en France (Cattelain et al. 2002). Sur les huit millions d'habitants de la région, 400 000 auraient émigré à l'étranger et un million dans d'autres régions de Chine (Béja et Wang 1999: 63).

Wenzhou 温州 ou *Wenzhouren* 温州人 »¹ est estimé entre 200 et 300 000 personnes. Prenant la forme d'une chaîne migratoire familiale et entrepreneuriale (Beja 2001 ; Poisson 2006), ce flux a profondément structuré l'immigration chinoise à Paris. Les nouveaux arrivants sont de jeunes hommes et femmes peu qualifiés, originaires de zones semi-rurales qui sont souvent pris en charge dès leur arrivée par des réseaux familiaux ou de voisinage les aidant à trouver logement et emploi dans les entreprises de la niche économique ethnique. Préparés à vivre une vie éprouvante et clandestine, ils n'envisagent pas de retourner en Chine et ont pour idéal de « devenir patron » à leur tour. Ils constituent une main d'œuvre sans titre de séjour, bon marché, travailleuse et redevable, pour les entrepreneurs de la même région qui détiennent la majorité des commerces et des ateliers employant les migrants de Chine. Les trajectoires de ces personnes s'organisent autour du travail et sont généralement rythmées par quelques étapes (Béja 2002) : rembourser leur dette de passage², obtenir un titre de séjour, se constituer un capital économique afin de créer leur propre entreprise. Parlant mal le français, ils tissent plus volontiers des liens sociaux et économiques avec les autres migrants sinophones et les 'pays'³ avec lesquels ils partagent un dialecte inintelligibles aux autres Chinois. Ces réseaux de gens de Wenzhou s'élargissent avec leur installation en Europe du Sud (Italie, Espagne), puis en Europe de l'Est (Roumanie, Hongrie, République Tchèque) et depuis la fin des années 2000 en Afrique⁴.

Au tournant du siècle on constate une diversification des profils migratoires tant en termes d'origines géographiques que de catégories sociales (Song 2011 ; Zhuang et Zhang 2012). Du côté des migrations légales, il faut noter une augmentation du nombre de migrants qualifiés qui s'installent en France à des postes de cadres. Ce flux, passe principalement par le

¹ Ce terme manque de précision car le foyer migratoire concerne une zone de 100 km autour des villes de Wenzhou, Ruian et des cantons de Qingtian et Wencheng. Les migrants soulignent la diversité (Poisson 1997, 2004), voire les tensions entre urbains et ruraux et entre habitants de localités différentes qui sont immédiatement identifiables par des différences dialectales.

² A la fin des années 1990, plus de la moitié des personnes du Zhejiang interrogées avaient une dette comprise entre 10 et 14 000 €, remboursable en trois à huit ans de travail dans la confection (Béja 2002 ; Cattelain et al. 2002 ; Pina-Guerassimoff et al. 2002). Elle a considérablement augmenté et était estimée entre 20 et 30 000 € en 2006 (Poisson 2006).

³ (Auguin et Lévy 2007 ; Béja et Wang 1999)

⁴ Voir entre autres : (Benton et Pieke (Eds.) 1998 ; Bertoncello et Bredeloup 2009 ; Bourdarias 2009 ; Bredeloup et Bertoncello 2006 ; Haugen et Carling 2005 ; Kernén et Vulliet 2009 ; Laczko 2003a ; Lausent-Herrera 2009 ; Li 2002 ; Ma Mung 2008, 2009c ; Manor 2006 ; Nyíri 1999 ; Pina-Guerassimoff 2003 ; Roulleau-Berger 2007)

biais de migrations étudiantes, provenant de l'ensemble du territoire chinois et qui après s'être massivement dirigées vers les Etats-Unis et les pays anglophones se tournent à présent vers l'Europe et la France¹. Avec la croissance des échanges entre les deux pays, les mariages binationaux augmentent également. Quant aux migrations de travail non qualifié, il faut noter que très peu de visas sont délivrés par la France et qu'elles se déroulent principalement dans un cadre illégal. Outre les Wenzhou, mentionnées ci-dessus, trois autres groupes constituent ces travailleurs sans-papiers récemment arrivés. Deux viennent du Sud du pays et restent en faible nombre : les personnes provenant de la province du Fujian (dont le flux se dirige principalement vers la Grande Bretagne et les Etats-Unis) ; des personnes également peu qualifiées venant du Jiangxi dont l'arrivée a été remarquée depuis la fin des années 2000 ; enfin, les migrants provenant des villes du Nord sur lesquels porte ce travail.

Trois rapports de recherches publiés au début des années 2000 se penchant sur les migrants économiques arrivés de différentes régions chinoises depuis moins de dix ans à Paris, offrent un aperçu des particularités de ce nouveau courant migratoire. Leur point d'entrée commun est l'observation à partir de la région parisienne de l'arrivée croissante de migrants provenant de RPC. À partir de questionnaires remplis par 987 personnes contactées dans une association franco-chinoise parisienne, l'étude commandée par la MIRE (Pina-Guerassimoff et al. 2002) offre un panorama quantitatif très précieux. Elle permet d'identifier les caractéristiques socioculturelles et les trajectoires professionnelles des migrants, fournissant des statistiques sur les répartitions régionales en termes d'âge, de sexe, de caractéristiques familiales et sur les secteurs d'emplois exercés en France. Cette première étude a souligné l'arrivée nouvelle de migrants identifiés comme venant des régions du Nord et des mégapoles ainsi que la surreprésentation des femmes seules dans ce flux. Cependant, le fait que ces données aient toutes été récoltées dans le cadre d'une seule association, dont le rôle et les liens avec les autorités policières sont par ailleurs discutés, fragilise ses résultats. L'étude commanditée par la Direction de la Population et des Migrations (DPM) (Cattelain et al. 2002 ; Cattelain et Nguyen 2002, 2003), portant sur 149 personnes, propose des données plus qualitatives sur les modalités, les buts migratoires et les modes d'insertion économiques et sociaux en France. Elle fait ressortir les différences de trajectoires entre migrants du Sud et

¹ Ainsi, avec un peu moins de 10 500 visas pour étude en 2008 et 2009, par exemple, la Chine était le premier pays de provenance des étudiants étrangers acceptés en France, soit 1/5 du total (Secrétariat général du Comité interministériel de contrôle de l'immigration 2012: 48).

du Nord dont elle met en évidence les stratégies individuelles. Une publication issue de cette recherche fait le lien entre le déclassement subi par les urbains du Nord de la Chine et leur départ pour l'étranger (Cattelain et al. 2005). Cependant, ces données qui s'appuient sur les descriptions de la crise du travail dans ces régions peinent à prendre en compte le fait que le flux fasse côtoyer des chômeurs et des entrepreneurs, ce qui me semble pourtant être une de ses caractéristiques importantes. Enfin, l'étude menée par le Bureau International du Travail (BIT) (Gao et al. 2006 ; Gao et Poisson 2005a, 2005b) s'intéresse aux facteurs à l'origine de la vulnérabilité des migrants chinois en situation irrégulière et victimes potentielles d'exploitation par le travail. Elle offre une excellente synthèse des deux premières recherches en les affinant et montre comment la combinaison de l'absence de permis de séjour et de travail (selon la loi française), l'isolement et le poids de la dette contribuent à détériorer les conditions de vie et de travail en France et vulnérabilisent les migrants face à diverses formes d'exploitation. Cette étude est la première à aborder les trajectoires migratoires de femmes pratiquant la prostitution de rue. Les travaux de Master de Liu (2005 ; 2006) se concentrent sur ces parcours spécifiques, fournissant des données descriptives récoltées dans une association de soutien aux femmes se prostituant. Partant de la mauvaise image associant les femmes seules à des prostituées, Lieber (2007) montre comment les normes de genre sont utilisées pour construire une hiérarchie entre Chinois du Sud et du Nord à Paris. Enfin, centrant leur analyse sur les régions de départ, les travaux de Jérôme Duc (2005) et Ma Li (2004) s'intéressent aux dynamiques économiques macro structurelles à l'origine de la naissance de ce flux et parviennent à la conclusion qu'il devrait se pérenniser. Xiang Biao (Pieke et Xiang 2009 ; Xiang 2003b, 2009) montre, lui, comment ces flux s'organisent depuis la Chine grâce aux évolutions des autorités comme de leur tolérance vis-à-vis des entrepreneurs de la migration. Toutes ces recherches sont très intéressantes et je ne cesse de m'appuyer sur leurs résultats. Cependant, j'ai choisi de les prolonger en choisissant de mettre en lien les circonstances de départ dans les régions du Nord et celles d'arrivée à Paris, qui ont souvent été déconnectées. De même, il me semble important de prendre en compte dans l'analyse à la fois les facteurs structurels tout en saisissant les points de vue subjectif des acteurs dans leur diversité, et de rendre compte de leurs stratégies et la manière dont ils construisent et s'approprient leur expérience de la migration. Enfin, si les études soulignent la forte proportion de femmes dans ce flux (Guerassimoff-Pina 2009 ; Liu 2006 ; Pina-Guerassimoff 2006a, 2006b), elles peinent à en expliquer les raisons et à la problématiser, à

l'exception de Lieber (2007). S'il faut rendre compte de l'activité de prostitution à la fois visible car se déroulant dans l'espace public et survisibilisée pour son potentiel scandaleux par les médias, il me semble tout aussi important de ne pas l'isoler des autres activités économiques et de souligner les passages entre les différents secteurs dans lesquels se spécialisent les migrants en France.

2) Littérature sur les migrations

Afin d'éviter autant que possible le biais lié au fait que j'étudiais un groupe de migrants définis par leurs nationalité (Wimmer et Schiller 2003), il était important de garder un regard comparatif (Thierry 2010) avec des données provenant d'autres flux migratoires pour mieux saisir les aspects communs à la mobilité et à la migration ou au contraire les spécificités de celui du Nord de la Chine. Dans un premier temps, des lectures générales m'ont permis de saisir les angles de recherche, les catégories et les concepts par lesquels ces phénomènes étaient étudiés.

Etant confrontée à un flux migratoire venant juste d'apparaître, et pour lequel se pose la question de sa pérennisation, je me suis dans un premier temps intéressée aux théories tentant d'expliquer les raisons ou les causes de la migration. Plusieurs schémas explicatifs se sont succédés, complétés ou confrontés, privilégiant successivement des échelles d'analyse différentes : liées aux dynamiques économiques nationales ou internationales, aux raisons structurelles, aux individus, aux foyers, aux réseaux (de Haas 2007 ; Green 2002 ; Haug 2008 ; Massey et al. 1993 ; Piguet et Coulon 2010). L'idée dominante à un niveau macro est que la migration des individus peu qualifiés¹ qui se déplacent dans un autre pays pour des raisons économiques résulte de l'inégale répartition géographique des richesses, de la population et du pouvoir. Pour les économistes néoclassiques, les migrants se dirigent vers les lieux où les salaires sont plus élevés et cette mobilité concourt à un rééquilibrage de ces différences entre les pays. A l'opposé de cette conclusion, la théorie des 'système-monde', inspirée d'une lecture marxiste et structuraliste, estime que la migration serait bien une conséquence de ces déséquilibres, mais les renforceraient. L'introduction du capitalisme mondialisé dans des pays périphériques perturberait les économies et les modes de vie, produisant une classe de

¹ L'OCDE considère « comme travailleurs peu qualifiés uniquement ceux dont le niveau d'études est inférieur au deuxième cycle du secondaire », les autres sont considérés comme qualifiés (SOPEMI 2007, 2008).

travailleurs désinsérés et potentiellement mobiles. En migrant vers les pays situés au cœur du système capitaliste ou les *global cities* – grands centres urbains où se concentrent la plupart des formes de pouvoirs capitalistes – ces derniers, répondent à une demande de main d’œuvre peu qualifiée et peu rémunérée pour assurer la reproduction de l’élite qui gère l’économie mondialisée (Wallerstein, 1974, Castells 1989 ; Sassen, 1991, etc.). La théorie d’un marché dual de l’emploi (Piore 1979) considère également que les économies développées ont un besoin structurel et permanent de main d’œuvre peu qualifiée provenant des migrations pour occuper des postes instables, mal rémunérés et situés au bas de la hiérarchie sociale ; ces emplois se trouveraient dans un secteur secondaire et dérégulé du marché du travail qui serait délaissé par les travailleurs locaux qui préfèrent se diriger vers le premier secteur où se concentrent des emplois qualifiés, stables, protégés et socialement valorisés. A un niveau micro, les théories économiques considèrent les migrants comme des agents capables d’un choix rationnel, décidant de migrer suite à un calcul coût/bénéfice. Cela suppose qu’ils disposent d’informations fiables sur les conditions de travail et de gains possibles à l’étranger et que le marché international de l’offre et de la demande de travail est libre d’accès¹. Le modèle *push and pull* (Lee 1966) également fonctionnaliste propose un raisonnement similaire et décrit les migrations comme résultant de forces structurelles situées soit dans le pays d’origine poussant les gens au départ, soit dans les zones de destination où le besoin en main d’œuvre attirerait les travailleurs étrangers. Facilement intelligible, ce modèle explicatif qui suppose également la circulation de l’information entre les deux espaces, a été fréquemment repris en dépit des critiques mettant en cause sa trop grande simplicité (Boyd 1989a: 640).

Pour expliquer la persistance des flux alors que les différentiels de salaires entre les pôles de la migration se résorbaient, ce qui mettait en cause la pertinence économique d’une migration, les théoriciens de la Nouvelle économie des migrations qui continuent à la considérer comme un investissement, ont ouvert l’analyse à d’autres facteurs. Le foyer a

¹ La persistance des flux alors que la rentabilité économique d’un déplacement diminuait, a forcé les chercheurs à prendre en compte de nouvelles dimensions dans ce calcul. Selon eux, l’intérêt d’un départ ne repose plus uniquement sur le différentiel existant de salaires, mais sur celui des gains espérés, puis prend en compte d’autres coûts de la migration dont les frais de voyage, les frais de vie, les efforts d’adaptation linguistique et culturelle, les risques de chômage, de l’illégalité du séjour, les coûts psychologiques, les différences de capital humain, les difficultés d’accès au marché du travail (Harris et Todaro 1970 ; Todaro et Maruszko 1987).

remplacé l'échelle de l'individu et est désormais considéré comme l'unité de décision du départ ; celui-ci est envisagé non plus seulement comme un outil visant à maximiser les gains mais, également comme un moyen de minimiser les risques : dans des contextes dépourvus de mécanismes institutionnels de gestion des aléas, la migration permettrait aux foyers de diversifier les lieux et les activités des membres de la famille et de surmonter les contraintes pesant sur le capital familial (Stark 1991 ; Stark et Taylor 1991). La notion de privation relative (Merton 1938 ; Stark 1991 ; Stark et Taylor 1991 ; Walker et Smith 2002) permet de complexifier l'analyse et de prendre en compte les situations de changements sociaux importants : l'appréciation de la situation économique des ménages n'est plus uniquement évaluée en termes absolus, mais par rapport au niveau de vie de la communauté de référence ; ainsi une situation stable en termes économiques peut être perçue comme se dégradant par rapport à un entourage dont les revenus augmentent plus rapidement. Il apparaît donc de plus en plus évident que la fuite de la misère n'est pas l'unique explication des mobilités.

Toujours à un niveau micro, les théories de l'action et celle du choix rationnel ont affiné l'analyse en prenant en compte, au-delà du seul facteur du salaire, les contraintes et les structures limitant les choix des migrants et en mettant en avant l'idée de rationalité limitée. Les modèles s'attaquant à l'information incomplète (Wolpert, 1965) ont quant à eux permis de mettre en lumière l'accès imparfait des futurs migrants à l'information sur les conditions de vie et de travail dans les pays de destination et donc l'incertitude qui est au cœur de la décision de départ. Ainsi, la distance freinerait la circulation des connaissances et, en faisant augmenter le coût de l'information, limiterait les départs ; d'autres chercheurs estiment, au contraire, que le manque d'informations pourrait avoir un effet paradoxal en favorisant l'esprit d'aventure (Allen et Eaton 2005). Le travail d'imaginaire géographique ou migratoire (Appadurai 2001 ; Fouquet 2007 ; Riaño et Baghdadi 2007a ; Catherine Wihtol de Wenden 2002a ; Catherine Wihtol de Wenden 2002) joue également un rôle important dans l'élaboration des décisions de départ. À un autre niveau, les chercheurs se sont penchés sur les temporalités propres des individus et ont mis en lumière le lien entre la progression dans le cycle de vie et la diminution de la propension migratoire (Leslie et Richardson 1961) : les personnes jeunes n'ayant pas encore fondé de famille et débutant leur carrière professionnelle sont souvent plus susceptibles de quitter leur pays que celles déjà installées économiquement et socialement.

Ces différentes théories ont donc cherché à orienter l'analyse des migrations sur des questionnements et des échelles très différentes. Si aucune n'est parvenue à synthétiser les dynamiques migratoires ni à proposer des modèles prédictifs performants à un niveau empirique, chacune offre un éclairage sur un des aspects importants des migrations, sans les épuiser. Dans le cas des migrations de Chine du Nord à Paris, certaines explications semblent *a priori* pertinentes pour expliquer certaines dynamiques de leur départ. Il était difficile d'articuler ces différentes théories aux observations faites auprès des migrants chinois et j'ai choisi de m'y référer de manière *ad hoc* en convoquant et explicitant ces différentes modèles au fil de mon exposé. Mais les points de vue macro structurels qui considèrent les migrants comme mus par des forces qui les dépassent et se concentrant exclusivement sur la dimension économique m'apparaissent beaucoup trop déterministes et manquant de finesse dans l'analyse. De même les théories du choix rationnel et de la minimisation des risques pour le foyer, apparaissent *a priori* des explications tentantes mais peinent à expliquer pourquoi les migrants ont préféré aller en Europe plutôt qu'en Chine du Sud, qui connaissait au même moment un fort développement économique et recrutait des millions de travailleurs venant d'autres provinces chinoises. Par contre, la notion de privation relative me semble apporter des clefs de lecture plus intéressantes dans le cas des migrations du Nord de la Chine et qui permet de prendre en compte la rapide augmentation des richesses et des inégalités dans les régions urbaines. Cependant ces différents modèles centrés sur les motivations économiques peinent à prendre en compte d'autres variables et manquent de souplesse car ils sous-estiment les aspirations non économiques des migrants qui tiennent une place importante dans les récits recueillis à Paris. On le voit, la question de la qualité et de la quantité d'informations dont disposaient les migrants pour prendre leur décision est également un élément important. Certaines explications me semblent plus pertinentes que d'autres et en particulier les notions de travail d'imaginaire géographique ou migratoire, sur lequel j'appuierai une partie de mon analyse. Par contre, le cas des migrants du Nord, quadragénaires et déjà installés dans la vie familiale et professionnelle semble remettre en question le lien entre migration et jeune âge. Mais d'une manière générale, beaucoup de ces théories qui essaient d'isoler des facteurs explicatifs me semblent relativement insatisfaisantes car elles peinent à prendre en compte des processus complexes et dynamiques qui agrègent de multiples dimensions de l'expérience et qui conduisent les migrants à quitter leur pays. A la suite de Hein De Haas (2007), il m'a paru important de replacer les migrations dans des processus évolutifs plus larges tels que les

transformations économiques et sociales et de tenir compte à la fois des contraintes structurelles, des capacités *d'agency* des migrants, mais également de multiples autres facteurs qui influent sur leur volonté ou les possibilités de réaliser leur migration. De plus, il faut noter que ces théories se basent souvent sur un implicite : l'idée que l'immobilité et la sédentarité représentent la norme tandis que la mobilité est l'exception à expliciter¹.

Ce n'est que dans un second temps que je me suis intéressée à la littérature sur le transnationalisme. De plus en plus utilisé (Vertovec 1999), ce concept me semblait *a priori* peu en phase avec la situation des migrants du Nord de la Chine qui ne pouvaient voyager légalement faute de permis de séjour et sont donc contraints à la sédentarité en France. Je l'associais à la riche littérature portant sur la mobilité et les circulations internationales et qui présentait ces pratiques comme des modes de contrepouvoir « par le bas » des communautés migrantes, contournant ainsi les formes de pouvoir et de contrôle des États². Mais ces « liens et interactions multiples reliant les personnes et les institutions à travers les frontières des États-nations » (Vertovec 1999: 447), peuvent aussi prendre la forme de pratiques plus occasionnelles et amènent également à souligner « l'incorporation simultanée dans plus d'une société » des migrants (Levitt et Glick Schiller 2004). Il permet d'en finir avec la vision de la migration comme un processus linéaire et limité dans le temps impliquant l'intégration dans la société du pays de destination et donc la rupture des liens antérieurs à la migration ou un retour au pays d'origine ; il propose de s'intéresser aux trajectoires complexes des migrants qui franchissent les frontières politiques et culturelles et aux liens qu'ils tissent entre les différents espaces fréquentés. Ainsi, cela permet d'étudier les multiples déplacements des personnes entre les États-nations, mais également la circulation de biens matériels et symboliques, de l'information, comme les pratiques politiques, économiques, sociales ou religieuses des migrants par-delà les frontières nationales³. L'impact de ces pratiques transnationales sur les structures sociales a été analysé à travers le concept d'espace social transnational qui constitue une arène unique reliant les systèmes culturels et sociaux à travers

¹ Ce point de vue est progressivement remis en cause notamment dans les recherches qui se penchent sur la perpétuation des courants migratoires en dépit de la disparition des causes qui l'ont généré. Ces théories ne seront pas présentées ici, car elles ne s'appliquent pas au flux migratoire provenant des villes du Nord de la Chine qui reste dans une phase initiale.

² Entre autres (Portes 1996 ; Portes et al. 2002 ; Potot 2007 ; Tarrius 1992, 2002).

³ Voir entre autres (Dahinden 2009d, 2009e ; de Haas 2007 ; Glick Schiller et al. 1995 ; Guarnizo 2003 ; Kivisto 2003 ; Levitt et Jaworsky 2007 ; Levitt et Glick Schiller 2004 ; Nedelcu 2008 ; Peraldi et al. 2001 ; Portes 1996 ; Portes et al. 2002).

les frontières nationales¹. Celui de champs sociaux transnationaux s'intéresse aux « *set of multiple interlocking networks of social relationships through which ideas, practices, and resources are unequally exchanged, organized, and transformed* » (Levitt et Glick Schiller 2004: 1009). Cela permet de mettre l'accent sur les transformations induites par ces pratiques à la fois du pays d'origine et de celui d'installation et de montrer que les migrants comme les non migrants sont concernés par le va et vient de personnes, d'argent mais également par les « *social remittances* » (Levitt 1998), c'est à dire la circulation d'idées, de normes, de pratiques et d'identités. Ainsi, l'absence de mobilité n'empêche pas le déploiement de pratiques d'engagements, d'identifications multiples et concomitantes, ancrées à la fois ici et là-bas².

Les recherches sur le transnationalisme s'appuient sur le concept de réseaux sociaux qui désignent les liens interpersonnels fondés sur les relations familiales, d'amitié, de voisinage, de travail, de loisirs, etc. Ils forment un entrelacs de relations sociales qui vont du local au global. Ils représentent des ressources pour les acteurs qui peuvent par ce biais obtenir différentes formes de soutien matériel, émotionnel, financier ainsi qu'un accès à de l'information, à des opportunités d'action ou à de l'innovation qui varient en fonction des types de liens, de leur étendue, de leur densité, des liens entre différents réseaux, etc. (Granovetter 1973, 1983). Ainsi ces canaux d'informations et de supports sociaux constituent des formes de capital social³ (Bourdieu 1980a ; Portes 1998), qui est particulièrement important dans le contexte migratoire. Ces réseaux migratoires qui lient les migrants aux non migrants, représentent un soutien à la mobilité, en diminuant les coûts et les risques, ils participent ainsi à la perpétuation des flux (Boyd 1989b ; Dahinden 2005 ; Gurak et Caces 1992). Les liens entre migrants de même origine sont importants dans les processus d'installation dans le nouveau pays ; ils sont aussi à la base des activités économiques liées

¹ (Dahinden 2009c ; Faist 1999 ; Glick Schiller et al. 1992 ; Hannerz 1996 ; Pries 2008)

² (Anthias 2009 ; Constable 2005 ; Green 2002 ; Kivisto 2003 ; Le Gall 2005 ; Levitt 1998 ; Levitt et Jaworsky 2007 ; Levitt et Glick Schiller 2004 ; Ley 2004 ; Mahler 2001 ; Mahler et Pessar 2001 ; Morokvasic et Catarino 2010 ; Nedelcu 2004a ; Park 2007 ; Parreñas 2001, 2005 ; Pessar et Mahler 2003 ; Phizacklea 2003 ; Quiminal 1997 ; Robins 2001 ; Sayad 1999)

³ Celui-ci représente « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance » (Bourdieu 1980b).

aux mobilités circulaires et transnationales ainsi qu'à toutes les formes d'activités qualifiées d'ethniques¹ car regroupant des membres partageant une même origine.

Ce concept amène donc à la littérature sur l'ethnicité. Les groupes² ethniques ont été longtemps essentialisés et perçus comme des entités socio-culturelles définies, stables et homogènes. Frederick Barth (1969) et Max Weber (1971) ont montré qu'ils s'agit au contraire de processus de catégorisation sociale. L'ethnicité est une forme d'organisation reposant sur des processus d'assignation (et d'auto-identification) des individus à des catégories ethniques ; la perpétuation de chacun des groupes dépend d'un travail de maintien des frontières extérieures par des discours et des pratiques de dichotomisation entre ses membres et ceux qui ne le sont pas. Ces pratiques reposent sur la croyance subjective des membres d'appartenir à une même communauté, de partager une communauté d'origine et une culture commune, ainsi que la mise en exergue d'une série de différences considérées comme significatives vis-à-vis des membres des autres groupes. Des facteurs d'ordres historique, linguistique, religieux, politique, culturel, raciaux, d'origine nationale ou régionale, etc. sont invoqués pour expliquer soit les similitudes des membres de « l'in-group », soit les dissemblances avec ceux de « l'out-group ». Ces marqueurs de différenciation fonctionnent à la fois comme des catégories cognitives et de pratique, et sont repris et mis en scène lors des interactions sociales. Ainsi les approches constructivistes et interactionnistes ont montré le travail de construction de frontière ethnique réalisé par les acteurs qui peuvent faire varier le contenu des catégories considérées comme pertinentes en fonction des situations et des enjeux³. Le concept de « race » s'inscrit dans ce prolongement. Les processus de racisation ou d'ethnisation sont des processus historiques et sociaux visant à diviser et catégoriser les êtres humains selon des critères phénotypiques, considérés comme biologiques et naturels et à hiérarchiser ces groupes. Ainsi, la mise en place d'un rapport social asymétrique est justifiée

¹ (Al-Ali et Koser 2002 ; Audebert et Ma Mung 2007b ; Dahinden 2008 ; de Tapia 2006 ; Escoffier 2006 ; Guarnizo 2003 ; Light 1972 ; Ma Mung et al. 1998 ; Morokvasic 2003, 2004 ; Morokvašić 1999 ; Peraldi 2001, 2002 ; Portes 2003a, 2003b ; Portes 1996 ; Portes et al. 2002 ; Potot 2003 ; Schmoll 2005 ; Tarrius 1992, 2002 ; Waldinger 2006).

² Ces derniers sont définis comme « une forme d'organisation sociale, basée sur une attribution catégorielle qui classe les personnes en fonction de leur origine supposée et qui se trouve validée dans l'interaction sociale par la mise en œuvre des signes culturels socialement différenciateurs » (Barth 1969: 12).

³ (Barth 1969 ; Baumann 1996 ; Brubaker 2006 ; Brubaker et Cooper 2000 ; Brubaker et al. 2004 ; Dahinden 2009e ; Jenkins 1997 ; Weber 1971).

et naturalisée par des données biologiques, qui camouflent les relations de pouvoir entre les groupes dominants et dominés.

3) Migration et genre

L'importance du nombre de femmes dans le flux provenant du Nord de la Chine, invitait à se pencher sur des analyses sur le genre et plus spécifiquement celles croisant genre et migration. En tant que principe de différenciation et de hiérarchisation (Scott 1986 ; West et Zimmerman 1987a), le genre joue un rôle dans le choix des personnes qui migrent, leurs objectifs migratoires, les modalités et les destinations de la migration (Dahinden et al. 2007 ; Donato et al. 2006 ; Mahler 1999 ; Morokvasic et al. 2008). Pourtant, cette dimension a longtemps été négligée par les chercheurs qui considéraient la mobilité comme répondant essentiellement à des motifs économiques et donc concernant en premier lieu les hommes, perçus comme principaux pourvoyeurs de revenus pour la famille. D'après cette perception inscrite dans la division sexuelle du travail, les femmes étaient supposées ne pas migrer, et les migrations féminines ont été largement ignorées¹. Elles n'ont été remarquées que dans un second temps, mais ramenées à la migration familiale où les femmes étaient considérées comme suivant leur époux ou leur père migrants, c'est-à-dire des actrices passives et dépendantes. Les questions d'intégration en particulier des migrants et de leurs descendants ont contribué à mettre en lumière leurs rôles, mais là encore dans le cadre de la famille en tant que mères, chargées de l'éducation et de la transmission culturelle et identitaire aux enfants. Ce n'est que plus tardivement que le regard s'est élargi sur leur participation à la société du pays d'installation et enfin sur leur accès au marché du travail², considérant enfin les femmes comme des migrantes à part entière. Après une période de rattrapage, où la recherche a été centrée sur les cas des femmes migrantes, ces expériences ont été mises en perspective avec celles des hommes migrants, pour analyser les différences ou les similitudes de parcours, les facilités ou les contraintes et tâcher d'en expliquer les dynamiques sous-jacentes. Cela a permis de s'intéresser à la manière dont les représentations des rôles sociaux des hommes et

¹ L'analyse des données migratoires montrent que les femmes ont toujours été très nombreuses à migrer et qu'il est délicat de parler alors de féminisation des flux. D'ailleurs en Europe, elles représentaient 52,4 % des migrants en 2000 (Zlotnik 2003). De nombreuses chercheuses se sont demandées pourquoi les femmes migrantes avaient été invisibilisées dans les études sur les migrations jusque dans les années 1990 (Kofman 1999 ; Morokvasic 1984 ; Moujoud 2008).

² Voir entre autres (Dahinden et al. 2007a ; Donato et al. 2006 ; Mahler 1999 ; Mahler et Pessar 2006 ; Morokvasic et al. 2008).

des femmes qui sont culturellement et historiquement élaborés, évoluent lors de la mobilité géographique, notamment au contact des normes du pays de destination.

Une attention à la diversité des situations entre les femmes en général et les femmes migrantes reflétant leurs ressources inégales en fonction de leur origine ethnique, leur âge, leur niveau de formation, leur appartenance de classe, etc. a permis de s'intéresser à l'articulation des rapports de genre à d'autres types de rapports de pouvoir, en termes de classe, d'ethnisation ou racialisation, d'âge, de pratiques sexuelles, etc.¹. Ce point de vue a permis de contextualiser les migrations féminines dans la nouvelle division sexuelle, ethnique et juridique du travail à l'échelle internationale qui distingue et hiérarchise les emplois d'hommes et de femmes, des nationaux et des étrangers, des migrants en situation régulière et de ceux sans permis de séjour². Issue de la mondialisation de l'économie, cette division génère à la fois dans les pays d'origine une précarisation des femmes dans un contexte de restructuration économique tout en suscitant dans les pays de destination, une demande en main d'œuvre spécifiquement féminine dans certains secteurs tels que les industries manufacturières ou le secteur du care. Celui-ci, dont les compétences sont naturalisées comme féminines, est en effet devenu un des premiers lieux d'embauche des travailleuses migrantes, qui sont en quelque sorte très fréquemment cantonnées aux services à la personne, à la domesticité ou au travail du sexe³. La mise en évidence de cette division du travail en France permet de mieux comprendre les dynamiques poussant une partie des migrants dans des emplois peu qualifiés, mal rémunérés et souvent très genrés et les processus de déqualification au cours de leur migration. Ainsi, les hommes et femmes migrants s'insèrent sur des marchés de l'emploi segmentés et organisés en fonction du genre, ce qui explique également que leurs trajectoires migratoires se distinguent.

Sensibles aux différences des représentations des rôles masculins et féminins en fonction des lieux et des époques, les chercheurs se sont demandé si la mobilité des femmes

¹ (Anthias et Yuval-Davis 1992 ; Crenshaw 1994 ; Dorlin 2009 ; Falquet et al. 2006 ; Guillaumin 1992 ; Kergoat 2005 ; Nakano Glenn 2002).

² (Anglade et al. 2014 ; Anthias et Lazaridis 2000 ; Catarino et Morokvasic 2005 ; Dahinden et al. 2007b ; Falquet et al. 2010 ; Kofman 1999, 2000a ; Kofman et al. 2000 ; Kraler et al. 2011 ; Morokvasic 1984 ; Morokvasic et al. 2003 ; Pessar et Mahler 2003).

³ (Agustin 2003c, 2005 ; Andall 2003a ; Anderson 2000 ; de Singly 1987 ; Destremau et Lautier 2002 ; Ehrenreich et Hochschild 2002 ; Handman et Mossuz-Lavau 2005a ; Arlie Russell Hochschild 2002 ; Mai et King 2009 ; Manalansan et Martin 2006 ; Moujoud et Falquet 2010 ; Nash et Fernandez-Kelly 1983 ; Oso Casas 2006 ; Sassen 1996, 2003).

contribuait à modifier les rapports sociaux de sexe. En effet, le déplacement géographique est l'occasion de la confrontation de différentes normes et rôles de genre. Dans un premier temps, les chercheurs ont supposé que la découverte des normes occidentales, pensées comme plus égalitaires, et la participation des migrantes, jusque-là femmes au foyer, à l'emploi salarié, serait l'occasion d'un *empowerment* : en acquérant un pouvoir économique nouveau, elles pourraient prendre une part plus importante dans les décisions familiales, renégocier les rapports de pouvoir au sein du foyer et accroître leur autonomie, en un mot résister au système patriarcal. Dans un deuxième temps, cette vision optimiste et évolutionniste a été nuancée, montrant que l'arrivée en France ne s'accompagne pas nécessairement de la fin des inégalités entre les sexes : si les hiérarchies entre hommes et femmes sont renégociées au cours de la migration, celles-ci ne disparaissent pas pour autant¹.

Ces phénomènes s'appuient également sur les institutions sociales et en particulier l'Etat. De nombreuses études ont mis en évidence la dimension genrée des politiques migratoires, sociales et du travail dans les pays de destination, en les replaçant dans les évolutions historiques et notamment coloniales et postcoloniales². Ces législations migratoires assignent en effet les hommes et femmes migrants à des places et des ressources particulières et instituent un système de stratification civique et sociale. Ainsi, ceux qui ne remplissent pas les critères très sélectifs de la migration légale, sont contraints au statut de migrant sans titre de séjour, ce qui les confine à des stratégies de survie et de travail illicite, limitant considérablement les ressources accessibles et marquant l'ensemble de leur parcours migratoire³.

¹ (de Gourcy 2014 ; Ferree 1979 ; Le Espiritu 2005 ; Mahler et Pessar 2001 ; Morokvasic 2007 ; Moujoud 2008 ; Riaño 2003 ; Yeoh et Willis 2004).

² (Gafner et Schmidlin 2007 ; Kofman et Kraler 2006 ; Kofman et al. 2000 ; Kraler et al. 2011 ; Lesselier 2003 ; Morokvasic et Catarino 2006 ; Nakano Glenn 2010).

³ (Balibar et al. 1999 ; Blin 2008 ; Brun 2003 ; Costa-Lascoux 2006 ; Fassin 2009 ; Fassin et al. 1997 ; Laacher 2007 ; Marie 1997, 2002 ; Noiriel 1991 ; Potot 2009 ; Spire 2008).

Chapitre 2. L'enquête ethnographique

A - Motivation pour cette étude

Ma recherche est née de ma pratique et sa problématique s'est établie progressivement au contact des migrants en situation illégale de séjour originaires de Chine du Nord. En tant que professeure de français pour des migrants chinois dans une association parisienne, mon attention a été attirée par la dynamique que j'observais dans mes classes : mes étudiants se différenciaient en fonction de leurs origines géographiques en Chine. D'un côté, la majorité semblait faire partie d'un groupe apparemment constitué, s'exprimait dans un dialecte que je ne comprenais pas et plus rarement en mandarin. Ils étaient originaires de la préfecture de Wenzhou dans la province méridionale du Zhejiang et malgré plusieurs années en France, ces migrants parlaient peu le français ; ils l'envisageaient moins comme une langue du quotidien que comme un moyen destiné exclusivement à communiquer avec les populations locales résidant en France. De l'autre côté, les étudiants semblaient n'appartenir à aucun groupe. Face à un petit nombre de jeunes adultes, des étudiants venus suivre des études en France, je remarquais des femmes d'âge mûr ne parlant que le mandarin et dont le comportement se distinguait nettement des autres étudiants avec lesquels elles se mêlaient rarement. Ces personnes quadragénaires, visiblement plus urbaines et éduquées, arrivées en France très récemment, étaient impatientes de parler le français et de nouer des relations avec les populations locales. Se présentant au travers des noms de leurs villes d'origine, situées dans différentes provinces, ces personnes étaient appelées les « gens du Nord ». Cette désignation très vague en terme géographique ne semblait prendre sens qu'à Paris face aux « gens du Sud », les Wenzhou. Ainsi, en France, le fait de ne pas être de Wenzhou était suffisamment important pour être à l'origine d'une catégorie et d'un nom. Si deux recherches récentes mentionnaient la recrudescence des migrations chinoises en France, en particulier du Zhejiang et l'arrivée de « migrants Chinois du Nord et des mégalofoles » (Cattelain et al. 2002 ; Pina-Guerassimoff et al. 2002), aucune étude ne s'était jusque-là penchée sur ce flux et ne proposait d'en expliquer sa spécificité.

C'est sur les parcours migratoires de ces personnes qui manifestement se trouvaient en situation minoritaire à l'intérieur des réseaux sinophones à Paris, que j'ai décidé de me pencher. Après les cours, ces personnes m'expliquaient leur mal-être en France, le sentiment

d'avoir tout perdu et d'être sur des trajectoires de déclin. Pourquoi alors avaient-elles fait le choix de quitter leur pays ? Que recherchaient-elles en France dans une situation de sans-papiers ? C'est à travers le thème du projet migratoire que j'ai décidé d'aborder ces questions.

B - Stratégie de recherche

C'est avec cette interrogation volontairement large que j'ai abordé ce travail. L'idée étant, selon les termes de Denzin et Lincoln « *to make sense of, or to interpret, phenomena in terms of the meaning people bring to them* » (Denzin et Lincoln 2005: 3) et donc d'aborder cette recherche avec une optique interprétative et phénoménologique. Ce choix de m'inscrire dans la sociologie qualitative et compréhensive m'a conduite à adopter une approche ethnographique. Il n'a donc pas été question pour moi de plaquer sur les migrants rencontrés des questionnements provenant de la société du pays d'arrivée et posés à chaque nouveau flux, tels que ceux relatifs à l'intégration économique, sociale, familiale ou linguistique, mais bien de saisir par une immersion partielle mais de longue durée, comment les acteurs définissent leurs situations et donnent du sens à leurs actions (Poupart 1997). Cette volonté de placer les évaluations des migrants à la base de mon travail, sans vouloir a priori valider ou invalider une question théorique (Glaser et Strauss 1967 ; Olivier de Sardan 2008) est une démarche importante à mes yeux. Elle permet de rendre compte de la diversité des points de vue des acteurs, de leurs représentations ordinaires, de leurs pratiques quotidiennes et des significations qu'ils leur accordent. Autrement dit, je m'efforce de saisir l'espace des diverses logiques d'action (Olivier de Sardan 2008) propres aux migrants du Nord de la Chine et de restituer leur système de sens, les valeurs et les normes, afin de comprendre la manière dont ils font l'expérience de la migration. En croisant les différentes échelles d'espace et de temps, mon analyse s'intéresse avant tout aux processus en œuvre dans l'expérience migratoire. Cela m'a amené à opter pour une perspective méthodologique transnationale (Nieswand 2011) et à réaliser un terrain de recherche multi-site (Marcus 1995).

La durée de ce travail constitue paradoxalement un point fort de cette recherche dont la problématique centrale - l'évolution des projets migratoires - est profondément liée à la question du temps. Elle a agi comme dispositif d'enquête longitudinale : en restant durant ces neuf années en contact avec les migrants, elle a rendu possible une démarche itérative permettant de les revoir et de revenir sur des questions déjà abordées et d'observer leurs changements de point de vue. Elle a rendu possible une observation diachronique, qui aurait

été plus délicate à mettre en œuvre sur un temps plus court et a offert la possibilité de faire ressortir les modifications des projets au fil des années et de les analyser. Ce suivi m’a permis de mettre en évidence l’importance des liens entre facteurs structurels et individuels dans ces dynamiques, et d’analyser les manières dont mes interlocuteurs en rendaient compte, tâchaient de les expliciter et de faire sens de ces modifications de trajectoires. Enfin, ce travail a également une dimension politique et éthique puisqu’il se propose de redonner la parole à ces personnes qui sont marginalisées et précarisées en France, comme d’ailleurs en Chine. En retraçant leurs parcours dans le temps long, il s’agit de redonner une cohérence et une logique à des actions qui sont souvent incomprises par les observateurs extérieurs, populations ou institutions locales en France mais aussi en Chine.

C - Méthodes de recueil des informations

1) En France

Cette recherche empirique a été menée de 2004 à 2012 selon des méthodes de type ethnographique. Elle a pris la forme d’une insertion de longue durée dans les réseaux fréquentés par les migrants de Chine du Nord et du Sud en région parisienne. Ce temps long m’a permis d’être acceptée, certes comme une française parlant le mandarin, mais aussi comme une personne suffisamment proche pour qu’ils partagent avec moi leurs préoccupations et que je puisse confronter les discours, aux pratiques et modes de vie observés et aux univers de référence des enquêtés (Beaud et Weber 2003). L’idée a été de recueillir des données « au plus près de la situation naturelle » des personnes analysées (Olivier de Sardan 2008), afin de produire des connaissances contextualisées.

Accès au terrain et échantillonnage

Tout au long de ce terrain, j’ai été confrontée à de très fortes réticences de la part des migrants chinois à m’accorder un entretien et plus encore à accepter qu’il soit enregistré¹. Cela m’a poussée à élaborer différentes tactiques d’approche, principalement basées sur une longue période de prise de contact préalable à la sollicitation des entretiens, afin que ceux-ci puissent se dérouler dans un climat de confiance réciproque. Quelques mois après le début du

¹ Je constatais par ailleurs dans le cadres d’autres recherches que de tels blocages étaient beaucoup moins systématiques avec des migrants d’autres origines, maghrébines, africaines ou turques, également en situation de sans-papiers.

terrain un événement fortuit m'a fait mesurer concrètement la pertinence de cette démarche : une manifestation d'un groupe de sans-papiers a soudain investi les locaux de l'EHESS ; j'ai alors tenté de rencontrer les migrants chinois qui y participaient mais ceux-ci, majoritairement du Sud, se sont montrés extrêmement réticents à nouer le dialogue avec moi. Les témoignages sur leurs choix de manifester et ce qu'ils en attendaient, leurs parcours migratoires ou professionnels en France étaient stéréotypés et manquaient d'authenticité, comme s'ils présentaient un discours formaté, impersonnel et officiel, à l'image des premiers récits recueillis auprès des personnes sans abri par Claudia Girola (1996). Par effet de miroir, cet échange rapidement avorté donnait de la valeur aux témoignages récoltés jusque-là auprès de mes étudiants ou de leurs amis, bien plus riches et nuancés, qui reflétaient les parcours singuliers et les hésitations de mes interlocuteurs. Cette expérience m'a permis de mesurer les difficultés à pénétrer dans les réseaux de migrants chinois à Paris et l'importance du temps pour y être admise et construire une relation de confiance partagée entre enquêteur et enquêté, condition nécessaire au recueil de données fiables, nuancées.

- **Des prises de contact par le biais d'activités professionnelles**

Ma première approche du terrain a été indirecte par le biais d'activités associatives et professionnelles, offrant un cadre relativement neutre pour de premiers échanges. Cette stratégie est également liée aux conditions matérielles de cette recherche : ne bénéficiant pas de financement¹, j'ai dû constamment travailler (trois ans à plein temps, le reste du temps à mi-temps). J'ai exercé successivement et parfois conjointement différents emplois, dont le dénominateur commun était le lien avec les migrations, la Chine et si possible les migrations chinoises : professeure de français-langue étrangère, traductrice et interprète franco-mandarin, guide touristique, chargée de recherche, chargée de cours. Cette instabilité professionnelle et économique a également pris la forme d'une mobilité géographique puisque étant recrutée par l'Université de Neuchâtel comme doctorante-chercheuse² dans un projet de recherche, j'ai dû m'installer en Suisse, devenant moi-même migrante pendant trois années. Une rapide description de ces différents emplois et activités associatives s'impose car ils ont constitué de riches terrains d'observation participante.

¹ A l'exception de bourses temporaires pour un séjour de recherche en Chine ou pour participer à des conférences internationales.

² Intitulé « Les migrations chinoises en Suisse », ce projet de recherche laissait penser qu'il serait possible de fusionner ce terrain avec celui de ma thèse, ce qui ne fut pas possible au vu des résultats.

L'emploi de professeure de français-langue étrangère à destination d'adultes et d'adolescents chinois et d'autres nationalités dans quatre écoles de langues franco-chinoises parisiennes, a grandement facilité la prise de contact avec les migrants au tout début de mon terrain. Cet emploi m'a mise directement en situation d'interaction avec un public large et diversifié¹ : migrants économiques de 20 à 45 ans, étudiants, enfants de migrants, urbains, ruraux, migrants du Zhejiang, du Fujian, du Jiangxi ou des villes du Nord, personnes en situation plus ou moins précaire économiquement, juridiquement, affectivement. Les cours se prolongeaient fréquemment par des discussions en mandarin dans un café voisin, dans un cadre moins marqué par la relation de déférence entre élèves et enseignant, permettant de tisser des liens interpersonnels plus cordiaux. Divers sujets, reflétant les préoccupations des étudiants y étaient abordés lors de discussions en petits groupes ou à deux. Cela m'a permis de mieux saisir la diversité des migrants provenant de Chine, les tensions entre ces derniers, comme les principaux débouchés professionnels et les différents modes de vie mais encore l'importance de l'apprentissage linguistique ou les moyens de le contourner. A l'issue des sessions trimestrielles de formation, certains d'entre eux ont souhaité maintenir la relation en dehors du cadre de l'école. Cette demande de leur part m'a permis ensuite de solliciter des entretiens qui ont constitué un atout dans ma recherche puisqu'ils m'ont souvent évité d'être à l'origine de la rencontre, renversant ainsi la relation classique entre enquêteur et enquêté.

Ces écoles de langue ont été créées par des associations chinoises ou franco-chinoises implantées dans les quartiers populaires du nord et sud-est de Paris, proches des métros Belleville, Colonel Fabien, République, Père-Lachaise, Place d'Italie. En guise d'exemple, en 2004, l'association Tongji comptait huit professeurs bilingues et autour de 800 élèves. Ces cours de langue de Français Langue Etrangère (FLE) à destination de Chinois adultes répondaient à une forte demande provenant des migrants. Les professeurs recrutés principalement pour leurs capacités linguistiques en mandarin, se formaient généralement sur le tas et la qualité des enseignements variait en fonction des individus. La plupart de ces écoles avaient une vocation économique et c'est bien pour profiter de cette niche économique qu'elles se sont spécialisées dans ce domaine, affinant au fil des années la qualité de leur enseignement. Elles ont également élargi leur public et leurs activités. Voir publicité en annexe.

Les sessions de français duraient deux heures, trois fois par semaine pendant un trimestre et regroupaient de 6 à 25 élèves par niveau (débutant, moyen, avancé, session intensive) ; elles étaient organisées le matin, en milieu d'après-midi ou

¹ A l'exception d'une faible proportion de migrants, âgés ou ne souhaitant pas rester en France, pratiquement toutes les personnes rencontrées au cours de ma recherche disent s'être inscrites à un moment ou un autre dans une école de langue.

tard le soir, afin de convenir aux différents horaires de liberté liées aux principaux emplois exercés par les migrants. Les tarifs, autour de 125 euros par trimestre, étaient considérés comme abordables par les migrants qui n'hésitaient pas à se réinscrire plusieurs fois au même niveau car ils peinaient à l'assimiler.

De 2004 à fin 2008, le travail d'interprète en français-mandarin par téléphone et plus rarement par déplacement pour Inter Service Migrants (ISM) m'a permis de recueillir des informations inédites sur les interactions entre les populations sinophones installées sur tout le territoire français et les institutions locales : écoles, hôpitaux et hôpitaux psychiatriques, centre de prévention maternelle et infantile (PMI), foyers de mineurs isolés pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), assistantes sociales, police, police aux frontières (PAF), centres de rétention pour étrangers, OFPRA, ANAEM, etc. Cette association propose aux administrations confrontées à des migrants ne parlant pas le français, un service d'interprétariat¹ social dans une centaine de langues et dialectes. Les interventions se déroulent sur rendez-vous ou par téléphone de manière ad-hoc et peuvent durer de quelques minutes à plusieurs heures ou prendre la forme d'un suivi hebdomadaire sur plusieurs mois en fonction des sollicitations des organismes payeurs. J'ai ainsi, par exemple, traduit les conversations entre des professeurs et des parents d'élèves, entre des assistantes sociales et des familles en difficulté ou des femmes confrontées à la violence conjugale. Ce rôle d'interprète-médiatrice, située au cœur des échanges entre les représentants des institutions françaises et les migrants sinophones de toutes origines sociales et géographiques, m'a donné l'opportunité d'être témoin de situations rarement observables (accouchement, consultation psychiatriques, audition de demandeurs d'asile par l'OFPRA, procédures de régularisation du séjour par l'ANAEM, évacuation de logements insalubres, arrestations par la Police aux frontières, interactions entre des policiers et migrants sur le point d'être expulsés, etc.). Il m'a donné un aperçu global des problèmes administratifs auxquels sont confrontés les migrants chinois, la manière dont ils les envisagent, l'importance qu'ils accordent aux relations avec les institutions, tout comme l'image qu'ils en ont. Réciproquement les perceptions des employés de ces organismes sur les migrants devenaient perceptibles. J'ai pu ainsi mesurer les problèmes de communication entre les deux parties, qui vont au-delà de questions linguistiques et relèvent aussi de logiques de fonctionnement, souvent étrangères à l'une ou à

¹ L'interprétariat social ne se limite pas à une simple traduction mais autorise l'interprète à expliciter plus longuement le propos de l'une des deux parties en cas d'incompréhension.

l'autre partie¹. De 2004 à 2008, j'ai en outre perçu l'évolution et le durcissement des attentes² de l'administration à l'égard des migrants, reflétant les orientations politiques répressives.

Enfin, ma participation à plusieurs projets de recherche a contribué à élargir mon point de vue sur les migrations en Europe en général et en particulier sur celles provenant de Chine. Le projet de recherche sur les migrations chinoises en Suisse, a été mené à l'Université de Neuchâtel pendant trois ans avec Ellen Hertz et Marylène Lieber. Les étudiants et les migrants hautement qualifiés en situation régulière qui les composent, disposent d'une reconnaissance sociale et économique et leurs parcours diffèrent fortement de ceux des migrants chinois côtoyés en France. L'enquête a fait ressortir la faible structuration des réseaux des 'Chinois de Suisse' (près de 8 000 personnes) et montré que, bien que reprise par les institutions des pays d'accueil, l'idée d'une 'communauté chinoise' relativement homogène et solidaire ne semblait pas vérifiée sur le terrain. Au contraire, les regroupements étaient rares, occasionnels et s'appuyaient sur le partage de critères tels que les raisons migratoires, la période d'arrivée ou le statut juridique et social, limitant de fait les interactions plus globales. Cependant, des tensions afin de représenter l'ensemble de ces Chinois en Suisse étaient manifestes et on observait le basculement du leadership des anciens migrants originaires d'Asie du Sud-est vers les jeunes professionnels hautement qualifiés venus plus récemment de Chine populaire et bénéficiant du soutien de leur ambassade. La recherche s'est ensuite centrée sur l'enjeu de la transmission du mandarin et de l'identité chinoise aux enfants de migrants, et de sa réification dans les écoles de langue (Lieber et Lévy 2013). Enfin, nous avons étudié les difficultés d'accès au marché du travail local des personnes chinoises et les stratégies d'ethnisation des compétences mises en œuvre par des médecins chinois (Lieber 2012). J'ai dû renoncer à faire une synthèse entre ce terrain et celui de ma thèse car ils portaient sur des populations et des contextes migratoires qui se sont révélés très éloignés. Par contre, la connaissance de ces modalités très diverses de la migration chinoise en Europe a souligné le poids des cadres structurels sur les trajectoires de migrations individuelles.

¹ Ce qu'a montré Wang Simeng (2014) en analysant les interactions entre soignants et migrants chinois dans les consultations psychiatriques à Paris.

² J'ai pu ainsi constater la baisse des demandes d'intervention de soutien aux migrants par les écoles, les hôpitaux, etc., alors que sur la même période celles provenant d'organismes tels que la police ou les centres de rétention, dont les budgets croissaient, augmentaient. De même ces institutions tendaient à limiter le temps de traduction demandant, par exemple, non plus une prestation individuelle mais des traductions destinées à un groupe de migrants, ou à l'un d'entre eux, chargé de répéter les consignes à ses compatriotes.

A Paris, quatre autres recherches ont été menées en parallèle avec ma thèse, m'ouvrant sur des problématiques jusque-là peu abordées dans mon travail de doctorat. L'étude intitulée « Le rapport aux institutions des occupants des logements insalubres ou dégradés à Paris » s'intéressait aux trajectoires résidentielles et à l'expérience de vie des habitants d'immeubles insalubres sur le point d'être démolis ou rénovés par la Société immobilière d'économie mixte de la ville de Paris (Dietrich-Ragon 2009). En charge du recueil des informations auprès des populations chinoises, j'ai rencontré 30 familles, essentiellement du Sud de la Chine à leur domicile et échangé sur leurs conditions d'habitat, de travail, leurs préoccupations quotidiennes et plus largement leurs parcours migratoires et de vie. La recherche européenne « Femipol, *Integration of Female Immigrants in Labour Market and Society* » menée par Mirjana Morokvasic analysait les parcours migratoires et professionnel des femmes migrantes ; j'ai été chargée de réaliser et d'analyser les entretiens approfondis auprès de Chinoises travaillant dans la confection, la prostitution et s'étant mises à leur compte. Les projets de recherche intitulés « *Civic Stratification, Gender and Family Migration Policy In Europe* » et « *Fundamental Rights Situation of Irregular Migrants in the European Union* » dirigés par Eleonore Kofman et Albert Kraler d'un côté et par le PICUM et ICMPD pour le compte de L'Agence pour les Droits fondamentaux de l'Union Européenne (FRA) de l'autre, m'ont permis d'élargir mes enquêtes à des populations migrantes non exclusivement chinoises ainsi qu'à des représentants d'associations et d'institutions françaises. Elles ont été l'occasion de me pencher sur la question des migrations familiales pour l'une et de l'accès aux soins de santé des migrants en situation irrégulière pour l'autre, des sujets que j'avais jusque-là peu traités dans le cadre de ma thèse. En envisageant ces autres aspects de la migration et en me confrontant à des migrants d'autres origines, ces recherches ont été très enrichissantes pour mon parcours intellectuel et théorique.

Avec le recul, mon regard porté sur ces emplois a évolué et j'ai remarqué que paradoxalement ils n'ont pas tous été exercés au détriment de ma recherche – même en termes de temps. Ces angles d'approche variés ont complété mon travail de thèse proprement dit et y ont été en partie insérés. Ils m'ont permis de varier les situations d'interactions et d'entrer en contact avec des migrants, Chinois et non Chinois, aux profils très divers. Cette confrontation m'a également amenée à élargir mes connaissances théoriques et empiriques sur les migrations, me permettant de mesurer la diversité comme les constantes des trajectoires migratoires, les traits communs ou le caractère singulier de ce flux venant de Chine du Nord,

la représentativité des vécus migratoires ou au contraire les profils plus atypiques. J'ai également pu affiner ma vision de la dite 'communauté chinoise' à Paris (comme en Suisse) et mieux saisir la diversité des populations qui la composent.

- **Des prises de contact par le biais d'activités bénévoles**

Ce type d'activité a été prolongé par un engagement associatif en lien direct avec les relations nouées dans le cadre de ma recherche : pour des raisons éthiques, il me paraissait impossible de demander aux migrants de dévoiler leur vulnérabilité et de camper, une fois l'entretien achevé, sur une position de distanciation et de non engagement. A titre individuel une forme de retour a constitué en offres de traduction, d'accompagnements dans les démarches auprès des institutions françaises, mais également de recherches de renseignements divers et d'orientations vers des associations spécialisées.

Cela a également pris la forme d'un engagement dans les associations de soutien aux migrants. C'est dans ce cadre que j'effectue des traductions pour la Cimade, association de soutien juridique aux migrants qui était jusqu'en juin 2009, la seule association présente dans les Centres de Rétention Administrative (CRA) où elle aidait les migrants retenus à exercer leurs droits. J'ai ainsi pu avoir un point de vue supplémentaire sur les interactions entre les migrants et les instances policières, judiciaires, administratives et associatives françaises ; et mieux connaître les conditions d'interpellation, de détention et de jugement des migrants et plus généralement les lois sur le séjour et le travail des étrangers. Cette activité, émotionnellement très intense, m'a permis d'observer les ressources et marges de manœuvre à disposition des migrants dans ces moments de crise mais également la manière dont ils envisageaient une expulsion vers la Chine.

Les liens noués avec l'équipe de l'association franco-chinoise Pierre-Ducierf ont été particulièrement importants pour aider mes interlocuteurs. Fondée en 1993, cette association a pour vocation d'être une passerelle entre la 'société française' et les migrants chinois et leurs enfants, principalement du Zhejiang et propose des activités et des services de médiation sociale et interculturelle. Je me suis souvent appuyée sur elle pour lui adresser des personnes très isolées, en désarroi ou en difficultés physiques, psychosociales ou administratives, ayant besoin d'être soutenus par des professionnels. Ce constat partagé par Mme Yang Aiqing, l'assistante sociale de l'association, nous a conduites à proposer un groupe de parole pour les femmes migrantes, baptisé de manière volontairement floue « Salon de thé pour les femmes,

funü chazuo 妇女茶座 ». Son objectif était modestement de créer un espace de solidarité, d'échanges de points de vue et de tactiques de survie, entre femmes principalement du Nord qui, selon nous, vivaient des expériences similaires. De 2004-2006, nous nous réunissions une fois par semaine autour de quelques gâteaux et tasses de thé dans les locaux de l'association en fin de journée, et lançons un sujet de débat centré sur leurs difficultés quotidiennes : problèmes de langue, peur d'une arrestation, possibilités d'une régularisation, difficultés de trouver un travail, cohabitation avec un homme français, etc. Bien que dix à quinze personnes aient régulièrement participé à ce rendez-vous, elles ne se sont saisies qu'exceptionnellement de cette opportunité pour partager leurs difficultés ou mettre en commun leurs ressources. Ce refus de se saisir de ce dispositif m'a invitée à réfléchir aux questions de face, de confiance, d'entraide, de concurrence, d'isolement et aux dynamiques de solidarité possibles en migration.

Afin d'entrer en contact avec des femmes chinoises travaillant dans la prostitution, j'ai proposé mes services d'interprète bénévole à l'équipe d'intervenants sociaux de rue *Boréal - La Terrasse*, un centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues, dépendant de l'hôpital Maison blanche. L'équipe de trois personnes constatait sur les lieux de leur permanence la présence de prostituées chinoises, a souhaité également les faire bénéficier de la distribution de préservatifs et d'actions de prévention. De l'automne 2005 à l'été 2006, je l'ai accompagnée trois après-midi par semaine dans ses activités à même la rue, au croisement des boulevards Sébastopol et Strasbourg Saint Denis. Cette présence de « bas-seuil », au plus près des lieux de vie des usagers de drogue ou de recherche de clients pour les femmes se prostituant, avait pour objectif d'établir un premier contact avec ces personnes, de leur offrir la possibilité de parler de leur situation et de les informer sur l'accès au soin médicaux et sociaux. Mon travail consistait à prendre contact en mandarin avec ces femmes et à les orienter vers les organismes avec lesquels nous travaillions en réseau : les équipes du Lotus Bus de Médecins du Monde, le centre de la Croix Rouge de Belleville, l'association Aux captifs la libération, la mairie du dixième arrondissement de Paris, le Bus des femmes, l'Amicale du Nid, etc.

Ma présence aux côtés des travailleurs sociaux a fait émerger des témoignages sur les violences subies par ces femmes chinoises dans leurs pratiques de la prostitution, dans un contexte de répression croissant des sans-papiers comme des prostituées. Le viol en décembre

2005 de l'une d'elles puis son arrestation quelques semaines plus tard par la police et son placement en centre de rétention illustrent cette situation. J'ai accompagné cette femme au cours de la procédure de dépôt de plainte et d'enquête, puis après son arrestation dans les démarches pour la faire libérer et enfin dans sa demande de soutien auprès de l'ANAEM lorsqu'elle a souhaité retourner définitivement en Chine en 2006. Outre cette expérience émotionnellement très intense, ce terrain m'a permis d'observer les pratiques de prostitution des femmes venues du Nord de la Chine ; j'ai pu assister à leurs conversations et mieux comprendre leurs inquiétudes et leurs attentes ; il m'a ouvert par la suite les confidences d'autres femmes se prostituant dans la région parisienne.

- **Des prises de contact par le biais des autres migrants**

Ces différentes activités ont multiplié les contextes des rencontres mais sachant que certains migrants entrent très rarement en contact avec des institutions administratives ou associatives françaises, j'ai cherché à élargir mon échantillon : par l'intermédiaire de migrants déjà rencontré j'ai ainsi pu découvrir de proche en proche les réseaux sociaux de mes interlocuteurs et ainsi des personnes aux profils similaires et d'autres aux trajectoires très diverses (et même un homme qui s'était lancé en France dans les activités illicites), dont certains n'avaient quasiment jamais été en contact avec des personnes françaises ou avaient d'emblée obtenu des papiers.

J'ai également consacré du temps à l'observation des lieux de vie et d'activité des migrants du Nord, par exemple les dortoirs collectifs (me permettant d'observer les trajectoires résidentielles de certains interlocuteurs), les marchés aux puces informels, les lieux de la prostitution. Ces données font totalement partie de ma recherche et ont alimenté mes réflexions

Extrait du carnet de terrain : Observations de rue dans le quartier de Strasbourg St Denis et de l'utilisation de l'espace par les prostituées chinoises, hiver 2005-06.

La permanence de l'équipe Boréal La terrasse a lieu devant l'entrée du métro Strasbourg St Denis, c'est-à-dire au croisement de deux grands boulevards qui forment un axe Nord Sud et de trois lignes de métro (4,8 et 9). C'est un lieu très fréquenté à toute heure et où circulent quantité de véhicules et de piétons. La population est très métissée en termes de classe sociale, d'âge ou d'origine ethnique. Certaines personnes vont prendre le métro, d'autres viennent travailler dans le quartier (ateliers de confection, magasins, bureaux, etc.) ou y faire leurs courses. Le carrefour est entouré d'un supermarché, une librairie, un magasin de

produits de beauté, de chaussures, une pharmacie, des banques et des cafés ; les rues attenantes regroupent beaucoup de petits commerces bon marché. De part et d'autre du passage piéton se trouvent également deux grandes marques de restauration rapide qui se font face.

Si la plupart des gens ne font que passer, certains groupes se sont appropriés l'espace, ou plutôt différents espaces mais d'une manière discrète qui n'est pas directement intelligibles aux simples passants. Aux abords immédiats de la sortie sud du métro une dizaine de toxicomanes se regroupent, accoudés ou assis sur la rambarde. En face, le petit passage Brado, étroit et couvert, bordé de restaurants, de salons de coiffure tenus par des Africains ou de magasins de téléphones est fréquenté majoritairement par des groupes d'hommes maghrébins et d'origine pakistanaise d'âge moyen. J'y suis une des rares jeunes femmes blanches de classe moyenne à s'y aventurer seules et ma présence surprend visiblement. Un peu plus haut sur le trottoir gauche du boulevard de Strasbourg, des prostituées africaines attendent les clients, signalant leur activité par leur immobilité et leurs tenues près du corps avec de grands décolletés très sexy. Habillées de manière moins marquante, des femmes d'Europe de l'Est, âgées d'une vingtaine d'années aux visages fatigués et marqués ~~par la vie~~ travaillent également dans le commerce du sexe. A portée de regard, des hommes de même origine, peut-être des proxénètes. A l'écart dans une petite rue étroite et parallèle au boulevard, la rue Sainte Apolline, se trouve le 'territoire' de prostituées 'françaises', 'traditionnelles', 'blanches' et très déshabillées, qui attendent devant les portes des immeubles.

Les femmes chinoises quant à elles, déambulent sur les trottoirs des deux grands boulevards, habillées de manière très banale et armées de sac de courses plus typiques de passantes faisant les magasins que de prostituées. Elles se reposent souvent, comme les femmes d'Europe de l'Est, dans un café tabac à l'angle du passage Brado qui présente l'avantage de disposer de deux entrées, ce qui leur permet de s'enfuir dans le passage lorsqu'elles repèrent la présence de policiers en civil sur le boulevard.

Bien que les activités des biffins se déroulent en partie dans l'espace public, il ne m'a pas été possible de convaincre mes interlocuteurs de les suivre dans leurs parcours de ramassage et de sélection des objets qu'ils récupéraient dans les poubelles parisiennes car la présence d'un observateur les gênait. De même certaines autres activités se déroulant dans des espaces clos n'ont pas pu être observées de manière systématique, rappelant par-là, le délicat travail du chercheur pour négocier l'accès au terrain. Ainsi, à une seule exception près, je n'ai pas pu observer le travail des femmes employées comme nourrices à demeure par des familles chinoises. J'ai par contre pu le faire lorsque leurs employeurs étaient locaux, puisque j'ai proposé à quelques-uns, désireux de communiquer avec leur employée, une offre d'interprétariat. C'est dans ce cadre-là, que j'ai assisté à la négociation du changement de statut d'une de mes interlocutrice qui, ayant obtenu des papiers, demandait à son employeur

de la déclarer. Par contre, je n'ai pas pu mener d'observations dans les restaurants chinois ou dans les entrepôts de stockage où travaillent beaucoup d'hommes du Nord. De même, je n'ai pu me rendre dans un atelier de couture tenu par un patron turc qu'une seule fois sur l'invitation d'une migrante qui y travaillait. Par contre, l'accès aux ateliers informels aménagés dans les logements des migrants qui travaillent à domicile pour des donneurs d'ordre qu'ils ne connaissent que par téléphone, a été plus simple. Les activités de manucure, de soins de beauté ou de massages ont pu être observées plus facilement sur l'invitation de certaines interlocutrices qui y exerçaient en tant qu'indépendantes ou étaient propriétaires de salon. Enfin, j'ai pu recueillir des données sur les relations de couple avec un conjoint autochtone, par le biais des confidences de mes interlocutrices mais surtout en proposant à ces couples de leur servir d'interprète en cas de décisions importantes, comme la négociation d'un mariage¹ ou la résolution d'un conflit, pour lesquelles les deux parties peinaient à se faire comprendre. En revanche, j'ai eu moins souvent l'occasion de m'entretenir en tête-à-tête avec ces hommes (et espère pouvoir le faire dans des recherches ultérieures). Ces observations directes m'ont permis de mesurer les différentes attentes et enjeux de ces mises en couple, ainsi que la relation de pouvoir qui se mettait fréquemment en place entre les deux parties.

Description de l'échantillon

Le cœur de mon analyse s'appuie sur des entretiens et des observations menées auprès de 82 migrants de Chine du Nord rencontrés en région parisienne dont 60 femmes et 22 hommes². Les premiers entretiens ont été réalisés entre la première et cinquième année de leur séjour en France.

Ces migrants ont quitté la Chine entre 1997 à 2007 et avaient alors entre 35 et 44 ans. Ils étaient originaires de villes industrielles importantes des provinces du Liaoning (52 migrants dont 30 femmes et 22 hommes), du Shandong (14 personnes dont 11 femmes et 3 hommes), de la ville autonome de Tianjin (13 personnes dont six femmes et sept hommes), du Henan, du Hunan et du Jilin (six personnes dont cinq femmes) et d'autres provinces (une femme du Heilongjiang, trois du Hunan, quatre du Henan, une du Hebei, un homme de Shanghai).

¹ Deux d'entre elles m'ont demandé d'être leur témoin de mariage.

² Le nombre de migrants rencontrés à l'occasion de mes différentes activités est beaucoup plus large, me permettant de m'assurer de la représentativité ou du caractère plus original des trajectoires des personnes interviewées (voir ci-dessous les différents types d'entretiens).

- **Parcours professionnel**

La plupart de ces personnes déclarent avoir suivi une formation secondaire ou supérieure (université ou formation technique supérieure) ; seules 25 d'entre elles se sont arrêtées après le collège (8 hommes et 17 femmes) ; notons cependant que ces données n'ont pas été précisées pour 30 personnes rencontrées.

A l'exception de très rares personnes (paysannes ou travailleuses à leur compte), les migrants ont tous débuté leur vie professionnelle dans les entreprises d'Etat ou collectives vingt ans plus tôt. Mais la stabilité de leur carrière a été mise à mal soit par une mise à pied temporaire ou définitive, soit à leur demande afin de travailler à leur compte dans le secteur privé. Avant le départ, seules seize d'entre eux étaient sans emploi ou avec des emplois très instables ; les autres avaient soit conservé leur emploi dans une entreprise d'Etat soit avaient créé leur entreprise, soit avaient retrouvé un emploi mais sous forme de travail à durée limitée.

Statut professionnel avant leur départ¹

	Conserve leur emploi	Mis à pied (temporairement, définitivement, ou à leur demande)	Travaille dans le privé ou en indépendant	Nouvel emploi	Sans emploi	Activité supplémentaire dans le privé	non renseigné
Hommes	6	12	9	0	2	0	4
Femmes	19	23	19	8	2	5	4

En France les emplois exercés sont très différents, qu'ils soient exercés au sein à l'extérieur du marché de l'emploi sinophone, puisque ils sont tous manuels. Il est remarquable de noter la distribution sexuée de ces emplois et l'importance prise par la domesticité et le secteur du *care* pour les femmes.

¹ Ces tableaux ont surtout une valeur indicative. Certains migrants ayant exercé successivement plusieurs emplois sont de ce fait représentés dans plusieurs cases (par exemple, une personne mise à pied puis réintégrée dans son poste en démissionne avant son départ ; mais elle pouvait aussi gérer en parallèle de cet emploi une boutique).

Les secteurs d'activités exercés par les enquêtés dans le marché de l'emploi sinophones¹

	Domesticité	Restauration	Confection	Construction	Manutention	Autres ²	Non renseigné	Personnes ayant exercé dans différents secteurs
Hommes	0	5	6	9	10	4	5	8
Femmes	49	7	7	0	0	4		6

Les secteurs d'activités extérieurs au marché de l'emploi sinophone

	Soin corporels	Domesticité (femme de ménage, garde malade, d'enfants, de personnes âgées)	Prostitution	Recyclage des déchets	Autres ³
Hommes	1	0	1	7	4
Femmes	10	11	15	7	7

• Situation familiale

A l'exception d'une femme fiancée, tous les autres migrants avaient été mariés et étaient parents d'au moins un enfant. Ces enfants étaient adolescents ou jeunes adultes au moment du départ de leur parent. Seuls les enfants de trois femmes et d'un homme avaient moins de dix ans. Quarante-huit femmes sur 60 étaient divorcées (et une veuve) alors que

¹ En sus des remarques ci-dessus, il faut noter que la durée du lien maintenu avec l'enquêté interfère sur ces données : pour certaines personnes, le métier est celui du début de leur séjour alors que d'autres, suivis sur presque dix années, ont souvent changé de secteur d'activité. Enfin, trois hommes et trois femmes de mon échantillon sont toujours restés salariés d'employeurs chinois.

² Parmi les autres activités exercées on trouve le métier de coiffeuse, de vente de cartes de téléphone international pour une clientèle chinoise, de vente de bouteille d'eau sur les lieux touristiques parisiens.

³ La diversification des débouchés est surtout accessible aux personnes ayant obtenu un permis de séjour : trois femmes travaillaient dans des cantines et l'hôtellerie. Elle peut aussi être choisie par quelques migrants sans-papiers : ainsi une femme a ouvert une boutique de taxiphone grâce à un prête-nom, un homme est employé d'un garagiste et un autre s'est lancé dans des activités totalement illégales.

seuls trois hommes sur 22 l'étaient (et un veuf). En France, beaucoup de femmes ont choisi de se remettre en couple.

Situation matrimoniale avant le départ pour l'étranger

	Marié Conjoint en Chine	Marié conjoint en France	Divorcé	Célibataire	Fiancé	veuf	Non renseigné
Hommes	18	(dont 1)	1	1	0	1	1
Femmes	13	4	41	0	1	1	1

Changement de situation matrimoniale en France

	Divorce après l'arrivée en France	Mise en couple avec un (ou plusieurs) migrant chinois	Mise en couple avec une (ou plusieurs) personne non chinoise	Aucune mise en couple	Non renseigné
Hommes	1	12	0	2	7
Femmes	4	11	37 (dont 3 hommes chinois vivant en France depuis des décennies) (dont 4 avaient eu un partenaire de Chine du Nord)		14

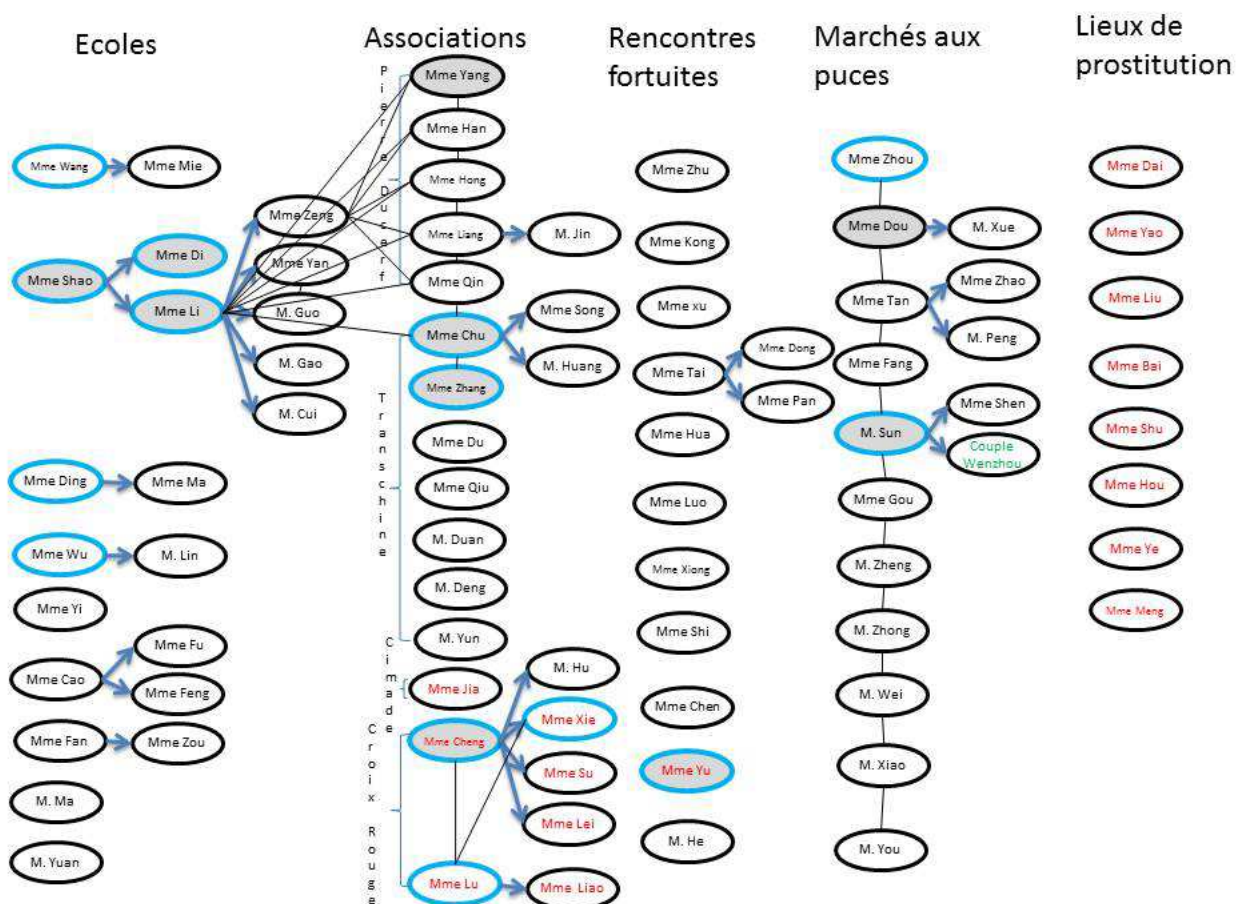
	Remariage en France	PACS	Mariage non renseigné
Hommes	0	0	1
Femmes	22	2	24

Constitution de l'échantillon :

Cet échantillon d'informateurs a été progressivement constitué en marge de mes activités professionnelles ou bénévoles, en fréquentant les associations de migrants, mais également par le biais de recommandations ou enfin par des rencontres plus aléatoires dans la rue.

Parmi les étudiants des écoles de langue, neuf originaires du Nord et d'autres du Wenzhou ont accepté d'être interviewés, me permettant de réaliser une enquête exploratoire, pour identifier les thèmes importants et affiner ma grille d'entretien. À ma demande ou sans que je les sollicite directement, ces personnes m'ont présenté huit autres migrants, dont une femme qui à son tour m'a introduite auprès de huit autres personnes. Par l'intermédiaire de ces associations, j'ai rencontré quinze personnes qui ne suivaient pas d'apprentissage linguistique; certaines d'entre elles m'ont présenté huit autres interlocuteurs. Au cours de rencontres de voisinage, de discussions dans la rue, les parcs ou dans une église catholique proposant des activités en mandarin, ou par le biais de recommandations provenant d'amis français, je suis entrée en contact avec onze migrants qui à leur tour m'ont présenté deux autres personnes. Enfin mon terrain dans les marchés aux puces parisiens a été l'occasion de contacter onze personnes qui ont été à l'origine de cinq autres présentations. Par ailleurs, onze femmes ont été rencontrées sur les lieux de prostitution.

Sur les dix-sept migrants qui sont devenus des informateurs privilégiés, neuf d'entre eux ont joué un rôle important dans la constitution de mon échantillon, d'abord en France puisque elles m'ont présenté dix-neuf autres personnes. C'est également par l'intermédiaire de huit d'entre elles (et de deux autres migrants) que j'ai pu contacter des interlocuteurs en Chine, principalement les membres de leur famille, leurs amis, voisins ou anciens collègues, environ une cinquantaine de personnes, dans quatre localités différentes (Shenyang, Tianjin, Weihai, Pékin).



Ce tableau permet d'illustrer la manière dont j'ai rencontré ces personnes et quelles sont celles qui ont joué le rôle d'intermédiaire. Il permet également de visualiser les réseaux ou l'absence de liens préalables entre elles. Les traits épais illustrent les présentations, les traits plus fins les relations nouées entre les interviewés. Les informateurs privilégiés sont signalés par un contour épais, tandis que l'ovale des personnes qui m'ont introduite auprès de leurs proches en Chine est grisé. Enfin, les femmes qui ont eu recours au commerce du sexe sont indiquées en rouge.

Plusieurs faits peuvent donc être retenus de ce tableau : la plupart de mes interviewés n'avaient pas de contacts préalables entre eux et ils fréquentaient des lieux distincts (je suis à l'origine par la création d'un groupe de parole de femmes de liens établis entre les personnes fréquentant l'association Pierre Ducerf et d'autres, rencontrées dans les écoles) ; les activités de prostitution semblent relativement isolées, puisque aucun de mes autres interlocuteurs n'est à l'origine de présentation de femmes gagnant leur vie par la prostitution et j'ai pris contact

avec elles lors de rencontres fortuites, dans les associations, sur les lieux de prostitution ou par effet boule de neige.

- **Observation participante**

Au cours de ma recherche en région parisienne, j'ai principalement utilisé deux modes de production des données : l'observation participante et les entretiens approfondis et semi directifs.

L'idée de l'observation participante est de saisir les interactions et les significations des discours et des pratiques du point de vue des acteurs, en partageant leur quotidien pendant de longues périodes. La présence du chercheur est acceptée, en quelque sorte banalisée ; il peut ainsi se familiariser et s'imprégner des visions du monde des interlocuteurs tout en conservant une perspective externe, une distance critique, propre à « l'étranger professionnel » (Agar, 1980, cité par Flick 2006). J'ai ainsi pris part à certaines activités et interactions quotidiennes dans les dortoirs, ou en accompagnant les migrants dans leurs démarches auprès des administrations locales. Je les ai également suivis sur les lieux de certaines activités, telles que les marchés aux puces, les lieux de prostitution, plus rarement le domicile de leurs patrons, etc., afin d'observer la variété de leurs pratiques.

Dans chacune des situations, l'observation a été menée à découvert, c'est-à-dire en faisant connaître et accepter aux migrants mon travail de chercheur. Ainsi, j'occupais un rôle de « participant qui observe » et qui le fait à partir d'une « appartenance périphérique » (Angrosino 2007: 55): outre mon statut de chercheur connu des migrants, je tenais un rôle spécifique auprès de mes interlocuteurs, celui de professeur amical, d'interprète, de membre d'associations de soutien, ou plus simplement d'amie locale.

La multiplication des situations observées et la répétition des observations avaient pour objet de faire varier le plus possible les perspectives, les lieux, les moments d'observation afin de trianguler les sources de données et les points de vue sur les différents problèmes analysés et d'en mesurer les évolutions dans le temps. Cela m'a permis de combiner à la fois des observations descriptives, s'intéressant au contexte général, et des observations plus ciblées sur des processus particuliers ou enfin des observations sélectives sur des pratiques singulières. Le fait de rechercher des situations et des acteurs diversifiés m'a également permis de mesurer les constantes, de percevoir les cas marginaux ou limites ; en se distanciant clairement des comportements courants et à travers leurs écarts aux normes, ces cas révèlent

ces dernières et mettent en lumière l'espace des possibles à un moment présent sur un problème donné (Olivier de Sardan 2008). Enfin, la multiplication et la diversité des cas, comme plus tard des entretiens, m'a permis de percevoir le moment où l'addition de nouvelles observations ou entretiens n'amène pratiquement aucune connaissance fondamentalement nouvelle, indiquant qu'un niveau de saturation est atteint (Flick 2006 ; Olivier de Sardan 2008).

Types d'entretien

Les entretiens qualitatifs ont été menés de différentes manières. Une grande partie des données proviennent d'entretiens approfondis menés selon une approche biographique inspirée des récits de vie (Berteaux 1997 ; Bessin 2010 ; Bidart 2006 ; Bidart et Becquet 2013) ou plutôt de séquences de vie, c'est-à-dire d'épisodes biographiques limités (Olivier de Sardan 2008). Ils étaient centrés sur les parcours migratoires mais abordaient longuement la décennie précédant le départ et les projets d'avenir ; mes interlocuteurs pouvaient ainsi revenir longuement sur leurs conditions de vie en Chine, contextualiser la migration dans leurs préoccupations locales et expliquer pourquoi ils en étaient venus à faire le choix de partir à l'étranger, à la fois ce qui n'allait plus pour eux sur place et ce qu'ils recherchaient par leur départ. Puis en décrivant leurs conditions de vie, de travail, de gains économiques, de socialisation en France ou les possibilités de maintenir les liens transnationaux, ils avaient la possibilité de parler (s'ils le souhaitaient) de l'écart entre les situations découvertes en France et leurs projections avant le départ. Les thèmes abordés lors de ces entretiens et leur enchaînement ont été laissés le plus possible au choix de mes interlocuteurs, réservant mes questions plus précises pour la fin de l'échange (Beaud et Weber 2003).

Ces récits longitudinaux ont été complétés par quelques entretiens non directifs menés selon le *Biographic-Narrative Interpretive Method* (BNIM) afin de laisser le maximum de liberté aux interviewés quant au choix de l'organisation de l'entretien ou des sujets traités, puisque outre une consigne de départ très générale, les relances tâchaient également de pas orienter les propos (Wengraf et Chamberlayne 2007). Cette méthode permet de rester attentif à la réalité des interviewés, à leurs catégories et aux thèmes qui leur sont chers, en se gardant d'orienter le récit, d'imposer des problématiques et un cadre de références extérieures ou de pré-structurer l'entretien (Berthier 2010 ; Delamont 2004 ; Mayer 1995 ; Poupart 1997).

Enfin, j'ai utilisé des entretiens thématiques de type semi-directif pour obtenir des informations supplémentaires sur les différentes activités exercées en France, sur les conditions de logement, les relations avec les Chinois du Sud ou les populations locales, le maintien des liens avec les personnes au pays et la parentalité à distance, leurs points de vue sur l'usage du commerce du sexe, etc. C'est également par ce type d'entretien que j'ai pu revenir sur des questions déjà abordées et évaluer dans quelle mesure les positions de mes interlocuteurs changeaient.

En outre, de nombreuses discussions se sont déroulées dans le cadre d'échanges nettement moins formalisés, dans la rue, les marchés, les cafés, les dortoirs, des mariages, au cours des activités associatives, d'accompagnement dans les hôpitaux ou dans les démarches administratives. De nombreuses conversations ont également eu lieu par téléphone le plus souvent à leur initiative ; les migrants m'appelaient pour les fêtes, pour me tenir informée de leur situation et avoir de mes nouvelles, pour me poser des questions d'ordre linguistique, culturel ou juridique ou tout simplement pour discuter de leur situation. Ces discussions ont souvent été très riches d'information car mes interlocuteurs étaient très à l'aise et adaptaient moins leur discours à ce qu'ils pensaient que je voulais entendre lors d'entretiens plus formalisés ou à l'image qu'ils souhaitaient me donner à voir d'eux-mêmes ; ils s'autocensuraient moins et se laissaient plus volontiers aller à la confidence, comme l'ont également remarqué Elisabeth Handman et Janine Mossuz-Lavau (2005b) dans leurs enquêtes auprès des prostituées, également réticentes aux interviews formelles probablement à cause des discriminations et de l'infériorisation subies. Ces conversations non enregistrées, comme les observations d'interactions entre migrants ont été notées dans mon journal de terrain et ont fortement nourri mon travail. Elles ont été très précieuses pour mon analyse, attirant mon attention sur des faits nouveaux ou au contraire confirmant des éléments déjà observés et me permettant de m'assurer de leur représentativité. Je les sollicite pourtant peu ici, car mes interlocuteurs ne se pensaient pas en situation d'entretien.

Les différents témoignages recueillis n'ont donc pas le même statut ; ils ne se sont pas déroulés de manière standardisée et certains interlocuteurs n'ont pas abordé l'ensemble des thèmes de mon canevas d'entretien, en particulier lorsque les rencontres ont eu lieu dans la rue ou sur les marchés. Ceci explique que je ne dispose pas de données analogues pour l'ensemble de mes interlocuteurs.

Informateurs privilégiés

Dix-sept des migrants rencontrés (14 femmes et trois hommes) ont eu le rôle d'informateur privilégié et ont été suivis entre trois et neuf ans. Ils ont été choisis pour leur capacité d'explicitation de leurs parcours ou de ceux des autres migrants mais également pour des raisons plus subjectives : à cause de liens de sympathie noués, en particulier à l'occasion de mon voyage dans leurs familles, ou parce qu'ils m'ont fréquemment recontactée. C'est auprès d'eux que le choix de combiner les points de vue synchronique et diachronique dans mon analyse a été le plus fécond. Car ces entretiens plus courts mais répétés à intervalle rapprochés, m'ont permis de suivre leurs parcours. Ils ont mis en lumière l'évolution dans le temps de leurs évaluations des réalités sociales et la recomposition permanente de leurs projets migratoires. J'ai également discuté avec quelqu'une de ces personnes de mes hypothèses.

Conditions de l'entretien

Sur le plan pratique, ces entretiens se sont déroulés en mandarin, à mon domicile, au domicile des migrants ou dans un café calme où aucune personne tierce ne pouvait comprendre notre conversation. Rassurés par le fait que leurs témoignages seraient confidentiels et anonymisés mes interlocuteurs ont accepté l'enregistrement des entretiens qui ont duré de deux à trois heures et ont parfois été scindés en plusieurs rencontres lorsqu'ils étaient trop longs. La plupart des entretiens se sont déroulés avec un seul interlocuteur et ce n'est que plus rarement que j'ai interrogé simultanément plusieurs personnes (maximum quatre), après m'être assurée qu'elles seraient bienveillantes les unes envers les autres. Etant donné le climat de défiance que j'ai constaté, j'ai renoncé à organiser des entretiens de groupe.

2) En Chine

Cette recherche sur les parcours migratoires aurait été incomplète si je n'avais pu 'remonter à la source' de la migration et réaliser une recherche empirique dans les villes d'origine des migrants en Chine auprès des membres de leur famille, de leurs amis, voisins et collègues. En me rendant d'avril à juin 2006 à Pékin, Shenyang, Yantai et Tianjin, j'ai cherché à mieux comprendre l'importance du phénomène migratoire dans ces régions et les représentations dominantes associées à l'expatriation temporaire et aux migrants. Le fait

d'être hébergée dans cinq familles de migrants rencontrés en France et d'être recommandée par dix autres auprès des membres de leurs familles ou de leurs amis et collègues a grandement facilité mon accès au terrain. Ne disposant pas d'autorisation officielle pour ma recherche, j'ai choisi de mener principalement des observations participantes et de ne jamais mener d'entretiens formalisés et enregistrés. Cependant, mes interlocuteurs étaient au courant de mon statut d'étudiante et de mon projet de recherche et me voyaient prendre des notes dans mes carnets de terrain.

Le partage de la vie quotidienne de mes hôtes, des fêtes de famille, de leurs loisirs ou les rencontres plus ponctuelles avec d'autres interlocuteurs en compagnie desquels j'ai partagé des après-midi ou des soirées, ont été l'occasion de confronter les témoignages recueillis à Paris avec le point de vue des proches restés au pays et avec ce que je pouvais observer. J'ai pu en particulier mieux mesurer la diversité des niveaux sociaux et économiques des personnes qui ont quitté le pays : par exemple la distance séparant la situation de la femme de M. Sun, ancienne ouvrière, habitant une maison basse en brique de trois petites pièces présentant peu de confort dans un quartier de Tianjin sur le point d'être démolie et desservi par une route en terre battue¹, de celle de la famille de Mme Shao, qui a acquis une villa de deux étages dans un lotissement neuf d'une petite ville balnéaire proche de Weihai où une grande pièce lumineuse est consacrée à la calligraphie et à une collection de porcelaines anciennes². A Shenyang même, le confort de vie de la famille de la sœur de Mme Chu qui habite avec son mari, sa fille et sa mère dans un appartement de près de 90 m² récemment réaménagé, n'a rien en commun avec celui de la mère de Mme Li qui hébergeait six personnes dans un vieux deux pièces de moins de 40 m². Ce travail multisite m'a permis de mieux percevoir l'importance des échanges entre les migrants partis entre trois à sept années plus tôt et les membres de leur famille, leurs amis ou anciens collègues, tous sédentaires. J'ai pu me rendre compte de la fréquence, du contenu, des modalités de maintien de ces liens dont les informations circulant sur les conditions d'immigration en France. J'ai pu en outre rencontrer des personnes récemment rentrées en Chine après un séjour en France de quelques années et prendre contact avec des entrepreneurs de la migration (en particulier trois agences de voyage de Shenyang) et des employés du consulat de France au cours d'une

¹ Tianjin, le 27/04/06.

² Weihai, le 02/05/06.

présentation de mon travail ; enfin, j'ai également profité de ce séjour pour échanger avec des chercheurs chinois à Pékin et à Shenyang, spécialisés sur la migration ou les difficultés liées à la protection sociale.

D - Analyse des données

La méthode utilisée pour l'analyse de ces données est une sorte de 'bricolage' influencé par différentes méthodes mais où prédominent l'analyse globale et thématique (Demazière et Dubar 1997 ; Flick 2006). Les entretiens enregistrés et les notes du journal de terrain, ont retranscrits puis codés d'abord artisanalement puis avec le logiciel MAX QDI. Les codes ont été regroupés par familles de codes et une attention spéciale a été portée aux liens entre elles. D'un côté, les entretiens d'une même personne ont fait l'objet d'analyse spécifique (dans les contextes de formulation des différents propos, les rôles endossés face aux différents thèmes abordés, les raisons de mentionner ou pas des sujets particuliers, leur présentation, sa position implicite ou affichée, la complexité d'un tel positionnement, les thèses et arguments énoncés, l'univers des possibles envisagé, les autres personnes liées à un tel thème et les relations entre elles, les stratégies de mise en scène de soi, etc.). De l'autre côté, l'analyse s'est penchée sur les catégories ou familles de codes, afin de voir globalement à travers plusieurs entretiens les différentes facettes que chacun attribuait à cette catégorie, les points de vue dominants, singuliers ou les tensions entre eux, les questions et normes sous-jacentes, les représentations situées, etc. Quelques entretiens ont été analysés également selon une méthode séquentielle ou les données biographiques sont scindées en différentes périodes puis croisées avec une analyse thématique.

E - Difficultés

L'approche du terrain n'a pas été aisée, notamment lorsque j'ai travaillé sur les activités de prostitution. Les femmes rencontrées sur les lieux de commerce du sexe refusaient de parler de cette activité ou, quand elles le faisaient, abordaient peu leur travail mais passaient l'essentiel de l'entretien à le condamner et/ou le justifier. Ainsi après plus de six mois d'observation à Strasbourg St Denis, sur les lieux de prostitution, les données recueillies étaient si peu nombreuses que j'ai été tentée de ne pas traiter de cette activité dans ma thèse. Interrogée par ces réticences, j'ai tenté de les analyser et avec le recul, elles me sont apparues riches d'enseignement, me permettant également de mieux comprendre la gêne des autres

migrants. Elles s'expliquent en grande partie par le positionnement de cette activité à l'intersection de plusieurs sujets sensibles: la sexualité, la prostitution, l'argent, l'illégalité, la honte, la migration, les processus d'identification.

Ces pistes de réflexion ne sont-elles pas généralisables, dans une certaine mesure, aux autres Chinois du Nord qui, bien que n'exerçant pas une activité aussi stigmatisée, font l'expérience en France de l'appartenance à une minorité, de l'illégalité, de la peur, de la précarité, de conditions de vie matérielles et symboliques dégradées, du déclassement ? Ces différentes situations, mettent en jeu des éléments normatifs qui touchent directement à l'image personnelle. Les questions de « face », de prestige social ont joué incontestablement un rôle dans leur réticences à m'accorder un entretien et leur souhait de ne pas rendre public leurs parcours. De plus, l'illégalité de leur séjour, la crainte d'une arrestation policière ou plus globalement la précarité de leur vie professionnelle, de leurs revenus économiques, de leurs relations sociales les oblige à établir des priorités. Il est clair que prendre le temps de m'accorder un entretien approfondi ne figure pas parmi celles-ci.

Par ailleurs, la fonction de socio-anthropologue est mal identifiée. Son rôle comme ses méthodes d'enquête sont assimilés dans un premier temps aux pratiques des institutions étatiques de contrôle ou de répression, par ces personnes qui ont jusque-là vécu dans un régime non démocratique. Lors de mon travail d'interprète, j'ai constaté qu'ils étaient d'ailleurs sur la défensive vis-à-vis de tous les nouveaux interlocuteurs institutionnels locaux, dont les médecins, assistants sociaux ou des directeurs d'école. La séparation des pouvoirs et la distinction des rôles entre les administrations leur est peu familière. Le chercheur doit passer du temps à négocier sa présence et à rassurer sur son rôle, son indépendance vis-à-vis de la police, l'objet et l'usage de l'étude et la protection des sources. L'enquête réalisée auprès de locataires chinois de logements insalubres a ainsi nécessité de passer parfois un bon quart d'heure devant une porte close afin de rassurer les habitants sur mes intentions. Parfois, les portes ne s'ouvraient pas. Cette méfiance à priori s'est souvent marquée dans les réactions physiques de recul d'un ou deux pas de la part des migrants, en particulier lors des tout premiers échanges en mandarin, témoignant à leur insu de leur niveau d'appréhension. Lorsque je discutais dans la rue avec des migrants connus, il se formait fréquemment un attroupement de curieux et les nouveaux venus interrogeaient en mandarin mes interlocuteurs sur mes motivations, sans jamais s'adresser directement à moi. En dépit de mes explications et parfois de plusieurs rencontres, certains interlocuteurs ont demandé en plaisantant à moitié

si je n'étais pas une « espionne ». Il faut souligner que cette méfiance est également le résultat des pratiques policières, et notamment des policiers en civil à Paris, qui se mêlent à la foule pour ensuite interpeler les gens.

L'entretien a parfois été vécu comme un moment éprouvant par mes interlocuteurs, devenant également pénible pour moi. La forme des récits de vie, débutant sur les difficultés en Chine avant d'aborder de manière détaillée le vécu en France, accentuait l'impression de mobilité sociale descendante. Mes interviewés ressentaient de fortes émotions et se mettaient parfois à pleurer, ce qui devenait dans certains cas gênant pour eux comme pour moi. Cependant, pour certains d'entre eux, en particulier pour certaines femmes, l'entretien a eu, dans une certaine mesure, une fonction de catharsis, leur permettant de repenser leur parcours et de lui donner, par le biais de la remémoration et de la parole, du sens, ou du moins de l'inscrire dans une logique d'action acceptable à leurs yeux. Ces moments ont créé une intimité perdurant longtemps après le moment de l'entretien et pour certains jusqu'à maintenant.

Mon implication auprès des migrants dont je connaissais l'histoire et les vulnérabilités a constitué une autre difficulté. Les migrants d'ailleurs avaient tendance à m'investir du rôle de soutien et revenaient vers moi très fréquemment pour avoir des renseignements mais aussi des solutions en cas d'urgence (placement en centre de rétention, urgence médicale, procédure policière d'une femme se prostituant et ayant été victime d'un violeur en série, ...). Comme le note Julien Brachet (2007) qui a suivi les migrants dans la traversée du désert sahélien, ce type de terrain confronte à des situations humainement inconfortables et oblige à gérer à la fois une éthique personnelle et 'scientifique'. Être au plus près des personnes enquêtées entraîne le risque d'être « pris », d'être « affecté » par son terrain sans pouvoir toujours revendiquer une extériorité. Un peu comme Jeanne Favret-Saada dans le contexte de son enquête sur la sorcellerie « mes interlocuteurs m'ont mise en demeure d'avoir à occuper la position qu'ils me désignaient » (Favret-Saada 1977: 30). Je dois avouer que j'ai à une période était littéralement envahie par mon terrain, les migrants m'appelant à toutes heures du jour et de la nuit, voire plusieurs fois par jours, y compris lorsque j'habitais hors de France. Cet investissement a été également l'occasion de réjouissances, de participation à des fêtes chinoises, de mariage (où j'ai été à plusieurs reprises témoin), ou de retrouvailles familiales. Mais que ces événements soient positifs ou négatifs, il me semble important de souligner qu'il est impossible de ne pas être affecté par ce type de terrain, et bien que ce soit tout à fait

différent de l'expérience de Jeanne Favret-Saada, c'est également sans doute grâce à cette implication auprès des migrants que j'ai pu obtenir ce type de données.

Le risque alors est alors de « *going native* », c'est-à-dire d'atteindre un niveau de familiarité qui fait adopter le point de vue des interviewés et perdre le regard extérieur et critique indispensable à l'analyse (Delamont 2004 ; Flick 2006: 229). Mon déménagement en Suisse m'a ainsi permis de rompre avec mon terrain parisien un peu envahissant et de retrouver une meilleure distance analytique, au contact de migrants Chinois nettement moins nombreux et très différents mais appartenant à la même génération et ayant le même niveau d'études que mes interviewés de Paris.

F - Questions éthiques

Plusieurs questions en terme éthiques se sont posées durant ce travail. D'une part, j'ai conscience que la qualité des données recueillies dépend directement du niveau de confiance que ces personnes m'ont accordée. Il était donc important de rester digne de cette confiance, non seulement au moment du travail de terrain mais également après durant la phase de restitution, de rédaction. J'ai tenté d'être fidèle à leurs points de vue, évitant de surinterpréter (Olivier de Sardan 1996) ou de sortir les données des contextes de leur énonciation, par exemple en analysant les projets migratoires selon les termes envisagés avant le départ. Cependant, cela n'empêche pas d'apporter une analyse critique, de resituer les enjeux ou par exemple de mettre en perspective des éléments pensés comme particuliers avec des dynamiques macrosociales.

Ces personnes s'investissant en me 'livrant' une partie de leur vie, je devais également leur proposer une sorte de retour pour les remercier de leur aide (ASA 2011). L'idée était non seulement de faire entendre leur voix mais de manière plus immédiate de leur rendre service, dans la mesure de mes moyens par différentes manières, décrites plus loin, dont un engagement en faveur des migrants sans-papiers.

Travaillant sur une population en infraction avec les lois du séjour en France et en situation de vulnérabilité, il était particulièrement important que mon travail ne soit pas source de difficultés supplémentaires. Durant et après l'enquête, j'ai fait en sorte de les protéger, n'hésitant pas à mobiliser mes réseaux pour faire valoir leurs droits lorsqu'ils étaient arrêtés par la police ou sur le point d'être expulsés. Il est à présent important d'empêcher

l'identification de ces personnes comme je m'y suis engagée (les noms et certaines données biographiques ont été modifiées à cet effet). J'ai également hésité à révéler certaines de leurs pratiques, mais il m'est apparu très clair que les autorités policières étaient depuis longtemps au courant de celles-ci et que les descriptions n'influeraient pas sur leurs relations aux autorités.

La question du consentement à participer à cette recherche s'est posée à plusieurs reprises. Si les personnes interviewées dans un cadre formel avaient exprimé leur accord préalable à la recherche et à l'enregistrement, cette situation n'était pas toujours possible en particulier au cours des observations de rue ou sur les marchés aux puces où je n'avais pas le temps de me présenter aux personnes rencontrées ou croisées. De même, dans le cadre de traductions pour ISM, mon activité de chercheur n'était que très rarement rendue publique. C'est la raison pour laquelle, j'ai choisi de ne pas utiliser directement dans ce travail les informations collectées au cours de ces échanges.

G - Posture de la chercheuse

Extrait du journal de terrain. Métro Strasbourg St Denis. Le 25/02/06.

Aujourd'hui, alors que j'étais en train de discuter avec cinq ou six dames se prostituant dans un magasin de restauration rapide, un homme installé dans une table à côté m'a complètement déstabilisée. Alors que nous partions, il s'est levé pour me demander si je travaillais. Sur le coup, je n'ai pas su quoi répondre : "euh, oui" (en tant que chercheur), "non" car je faisais un travail bénévole pour l'association la terrasse... je n'ai réalisé le sens de sa question que plus tard : est-ce que je travaillais en tant que prostituée... !

Cette anecdote a attiré mon attention sur les multiples sens qui pouvaient être associés à ma présence sur ce terrain en fonction des interlocuteurs. Or, si l'on considère que la présence d'un observateur sur le terrain le modifie, puisque les personnes ont tendance à changer de comportement quand elles se sentent observées (Angrosino 2007: 61) ou à adapter leur témoignage à ce qu'ils pensent pouvoir intéresser le chercheur, il est donc particulièrement important de réfléchir à la manière dont les enquêtés ont pu me percevoir, m'attribuer un rôle ou un statut et se positionner en retour vis-à-vis de moi. Autrement dit, il s'agit d'analyser de manière réflexive dans quelle mesure ma présence a influé sur le terrain et donc sur le type de données récoltées et sur les analyses en découlant. Cela est d'autant plus important que mes différentes activités, mon engagement associatif, les différents lieux fréquentés, ont fait considérablement varier les positions de vis-à-vis du chercheur et des migrants.

En dépit de mes efforts pour mettre à l'aise mes interlocuteurs, il ne faut pas se laisser tromper par « l'illusion réaliste » de la situation d'entretien (Olivier de Sardan 2008) qui est en somme loin d'être une discussion entre pairs : elle est généralement imposée par le chercheur et lui seul en connaît les codes. C'est sur ces effets de domination, liés aux différences de statuts sociaux occupés par mes interlocuteurs et moi, que je souhaite revenir pour comprendre comment ces éléments ont interagi de manière contextuelle et relationnelle et voir dans quelles mesure ils ont constitué des biais dans le recueil et l'analyse des données. L'asymétrie entre enquêteur et enquêtés est évidente : mes interlocuteurs étaient des étrangers, migrants sans titre de séjour, parlant mal le français, connaissant peu les mécanismes institutionnels et ayant peu d'appuis sur place ; il faut souligner que j'ai souvent rencontré ces personnes avec une 'casquette' professionnelle ou associative. J'ai joui ce faisant vis-à-vis d'eux d'une position surplombante et d'une autorité en miroir inverse de la leur, même si d'autres éléments (en terme de genre, de positionnement social ou d'avancée dans le cycle de vie) ont complexifié la relation et l'ont rendue moins inégale. L'asymétrie des relations ne signifie pas par ailleurs soumission. À la suite de Christohe Broqua (2009) dont la position surplombante et non interventionniste de chercheur a été vivement mise en question par des militants d'Act-Up, j'ai constaté que la définition de ma position sur le terrain était le fruit d'une négociation : les migrants y participaient activement et pouvaient m'accepter comme me rejeter ou tirer parti des liens noués avec moi. Comme le note Jean Pierre Olivier de Sardan (2008), les interviewés ont des ressources de résistance, de détournement ou de contre manipulation qui ne sont pas à négliger.

J'ai essayé au cours des interactions d'atténuer la distance et de renverser au moins temporairement la relation hiérarchique entre enquêteur et enquêté, à l'image de Shinozaki (2012) sociologue japonaise travaillant auprès de migrantes philippines sans titre de séjour en Allemagne. Afin de diminuer les hiérarchies de pouvoir et d'influer sur les processus de création de frontière entre « eux et nous », elle a joué de son positionnement multiple et situé, soulignant ainsi qu'elle était également étrangère en Allemagne ou en plaçant ses enquêtés plus âgés en position d'aînés. La manière dont j'ai été perçue a également évolué au fur et à mesure de la relation avec chacun de mes interlocuteurs me faisant passer, en fonction des situations, d'une position lointaine à proche et digne de confiance, et modifiant également le statut que j'occupais auprès d'eux en fonction des circonstances.

Le fait d'être blanche et Française a d'abord été une différence me renvoyant au camp des « étrangers » non Chinois et établissant une distance rappelant que les critères raciaux, et culturels sont souvent perçus comme une frontière visible allant de soi. Pourtant, à l'encontre des avis de collègues chinois qui m'assuraient qu'en tant que « non chinoise », je ne pouvais pas récolter d'informations fiables auprès des migrants, il semble que ce statut « d'*outsider* » ait été également un levier dans les relations avec les interviewées. Je note comme Dominique Vidal¹ que « si la proximité sociale entre enquêteur et enquêté est une condition propice à une bonne relation d'enquête, la maîtrise de la différence la facilite aussi » (Vidal 2009: 101). Ainsi, ma position extérieure aux réseaux sociaux des migrants, tant en Chine auprès de leur proches qu'à Paris a constitué à certains moments un atout : elle a permis à certains interlocuteurs d'évoquer des sujets délicats sans craindre d'être mal jugé ou de perdre la face ou que leurs actes soient divulgués². Shinozaki rend également compte de cette position de « *trustworthy outsider* » en tant que chercheuse japonaise auprès de migrantes philippines en Allemagne (Shinozaki 2012). Par ailleurs afin de me dissocier de l'image négative associant la nationalité à l'appartenance à des institutions répressives, j'ai choisi de mettre en avant mon engagement associatif en faveur des migrants sans-papiers : entamer une discussion avec des inconnus dans la rue par une phrase constatant la « difficulté de la vie des sans-papiers » ou la crainte inspirée par la police me permettait de minimiser la phase de méfiance et de me positionner en tant qu'*insider*, c'est-à-dire militante, connaissant l'illégalité de leur séjour et les tactiques de vie à la marge, me positionnant ainsi de leur côté. Effectivement, certains migrants ont vu en moi une possible alliée apte à jouer le rôle d'intermédiaire entre les deux sociétés et nombre d'interlocuteurs inconnus m'ont demandé, dès les premiers contacts, mon numéro de téléphone, certains me recontactant quelquefois des années plus tard.

J'ai également été confrontée aux typifications (Schütz 1962) liées à mon niveau d'étude et mon appartenance de classe sociale, comme le soulignait l'appellation de « professeure » utilisée par les migrants qui me connaissent mal, reprenant ainsi un mode de

¹ En tant qu'homme européen instruit, tenu pour riche, il analyse l'influence qu'a son positionnement dans la relation à des femmes pauvres, peu éduquées, souvent ethnicisées travaillant dans les services domestiques de Rio de Janeiro. Les enquêtées en situation d'infériorité sociale, utilisent l'entretien et les discussions informelles comme un moyen de se raconter, processus qui participe à la construction identitaire de soi (Vidal 2009).

² Beaucoup m'ont demandé de ne pas divulguer à d'autres migrants chinois leur témoignage ; ils m'ont d'ailleurs testée en me questionnant sur des connaissances communes et étaient satisfaits que je refuse de répondre.

déférence utilisé en Chine pour valoriser les interlocuteurs en soulignant leur positionnement social supérieur. Afin d'atténuer cette distance hiérarchique, j'ai mis en avant mon statut d'étudiante. D'une part, ma pratique imparfaite du mandarin m'a permis de les positionner en situation d'expert en leur demandant de m'aider et de me corriger. D'autre part, l'absence de salaire régulier et ma délicate position économique qui me conduisaient, comme eux, à limiter mes dépenses nous rapprochaient – même si certaines femmes mariées à des autochtones ou qui se prostituaient pouvaient afficher un niveau de confort matériel bien plus élevé que le mien. Enfin, mon âge, entre trois et quinze ans inférieur au leur, le fait de ne toujours pas avoir de travail et revenus fixes, de situation familiale stable et surtout d'enfant, a dans une certaine mesure permis à ces personnes plus âgées de me prodiguer des conseils en se positionnant en tant qu'aînés ; ce faisant les rapprochements avec les plus jeunes se sont opérés sur la base d'une proximité générationnelle et de niveau d'éducation. Le fait que je sois une femme a ouvert sur des perspectives différentes en fonction du sexe des enquêtés. Avec certains hommes, la relation a été délicate à négocier ; en effet, la curiosité du chercheur a été quelquefois interprétée comme un intérêt personnel et ils ont parfois vu en moi une française célibataire avec laquelle un mariage serait possible. Il m'a fallu remettre l'accent sur le cadre de la recherche et sur mon identité professionnelle, pour éviter que l'échange ne se fasse sur le mode de la séduction et revenir à un positionnement plus neutre en termes de genre¹. Avec les femmes par contre, cela a souvent été une source de proximité facilitant le contact et ouvrant même sur des sujets très personnels, tels que les liens intimes et la sexualité. Cependant, par réciprocité, je devais donc leur permettre en retour de discuter des aspects privés de ma vie.

Cet investissement amical, souvent en dehors du cadre de la recherche, et le positionnement accordé par mes interlocuteurs a, de fait, été le garant de la qualité des données recueillies. Ceci ne signifie pas que les migrants soient dénués de tout objectif, comme de mise en scène de soi ou de manipulation de la sociologue. Mme Shao et Mme Di se sont demandées, en sortant de chez moi, « quelle utilité, *you shenme yong* 有什么用² »

¹ Il n'est pas impossible que les quelques difficultés à recadrer les entretiens aient été à l'origine d'une stratégie inconsciente d'évitement, aboutissant à nombre d'entretiens et un suivi plus faible qu'avec les femmes.

² Propos de Mme Shao et Mme Di, rapportés par une autre migrante également invitée à fêter le nouvel an chinois chez moi, Paris, le 21/01/04.

pouvait avoir des liens avec moi. Ce thème de l'utilité n'est pas chargé d'une connotation morale et revient fréquemment, ce qui s'explique en partie par l'importance prise en Chine par les liens interpersonnels comme soutien pour régler les difficultés de la vie quotidienne (Gold et al. 2002). Dans le contexte de précarité de la migration, le recours à ce type de liens apparaît encore très nécessaire et l'interlocuteur français participe, à sa place, à cet échange.

Chapitre 3. Le basculement social d'une catégorie d'urbains

Ma recherche de terrain, débute sur une contradiction apparente : l'image recueillie au cours des discussions informelles de prise de contact avec les informateurs lors de la période préparatoire à l'enquête contraste fortement avec celle donnée à voir au cours des entretiens approfondis. Les premières discussions (après les cours de langue, sur les marchés, dans les associations ou dans la rue) se nouaient généralement autour de leurs préoccupations en France et faisaient ressortir les difficultés de vie et leur précarité sur place (absence de permis de séjour, difficultés linguistiques, économiques, de logement, travail précaire, tensions entre migrants chinois, isolement, etc.). En Chine, également leurs situations ne semblaient guère enviables puisque ils expliquaient d'emblée leur départ par le fait de s'être retrouvé sans emploi. Mais cette réponse, souvent entendue dès les premiers échanges, semblait être utilisée comme un moyen de couper court à mes questions. Ces données préliminaires m'avaient d'ailleurs préparée à être confrontée à des récits relativement éprouvants, de la part de personnes exclues à la fois de leur société d'origine et de celle d'installation. Or, les entretiens biographiques – que j'amorçais volontairement par une question large portant sur l'élaboration de leur décision de partir à l'étranger – ont au contraire fait ressortir de manière concordante le fait qu'en Chine les situations de ces personnes étaient tout autres : ils s'y présentent en effet comme n'ayant été ni pauvres, ni isolés, ni dominés, ni démunis. Une grande partie d'entre eux ont au contraire insisté sur leur appartenance à la couche moyenne et relativement aisée de la population urbaine¹.

C'est donc à partir de cet étonnement que s'élabore ce chapitre. Que signifie cette double présentation ? Quels liens établir entre ce positionnement social contradictoire et la migration ? Pourquoi des personnes qui disent avoir vécu dans des situations confortables ont-elles décidé de tout quitter pour vivre à l'étranger ? Comment expliquer que le chômage en Chine, qui correspond pleinement aux explications d'émigration fournies par les théories économistes néoclassiques ou marxistes mais également au sens-commun, semble dans leur cas être utilisé comme une sorte d'argument échappatoire permettant d'éluder les réponses ?

¹ Il faut tenir compte de la différence des contextes : dans la phase exploratoire, les migrants ont tendance à se présenter comme des victimes, alors qu'au cours des entretiens formels ils valorisent leurs situations en Chine et leurs positions vis-à-vis de moi.

Cette série de questions en amène une autre : qui sont ces migrants ? Quelles sont leurs motivations migratoires et dans quelle mesure celles-ci se rattachent-elles aux modèles de la migration de travail ? Que nous disent-elles sur leurs conditions de vie en Chine et sur les processus d'identification personnelle, ici et là-bas ? C'est autour de ces interrogations que s'articule ce chapitre. Il portera dans une première partie sur la manière dont les migrants rencontrés ont choisi de se présenter, sur les processus d'identification de soi qu'ils souhaitent mettre en avant. Il analysera dans une seconde partie comment les modifications de leurs conditions de vie durant les quelques années qui ont précédé leur départ ont mis à l'épreuve leurs modes de vie comme ces identifications et leurs positionnements sociaux.

La dimension rétrospective de ces récits portant sur leurs conditions de vie avant leur départ est un élément important pour en décoder les significations. Car c'est bien à Paris, quelques mois ou quelques années après leur arrivée qu'ils ont été recueillis au cours d'entretiens formalisés. Les migrants ont effectué plus ou moins volontairement un choix dans les éléments qu'ils mettent en avant et ceux qu'ils évoquent moins ou pas du tout. Afin de ne pas sur-interpréter ces données (Olivier de Sardan 1996), il faut être attentif au fait que ces récits sont recomposés dans cette situation d'interaction avec la sociologue. Le souci de se présenter sous un jour favorable, de faire 'bonne impression' est certainement présent, comme celui de se positionner en contraste avec leurs conditions de vie parisiennes bien plus indigentes que prévues ou de se distancier des autres migrants considérés comme moins respectables. La volonté de se présenter comme un acteur prenant en main sa destinée ou de justifier une décision migratoire ne doit pas être oubliée. Cependant, le statut de ces informations ne se limite pas à la construction d'une image donnée à voir à autrui et ces données biographiques sont en congruence avec les travaux menés en Chine par de nombreux sociologues qui confirment ces conditions partagées par de nombreuses personnes appartenant à leur catégorie sociodémographique à l'époque de leur départ. Enfin, ces présentations de soi représentent un matériau intéressant afin d'analyser les différentes normes sociales de la réussite en vigueur au tournant du siècle dans leur groupe d'appartenance et de mieux comprendre le rôle qu'elles ont pu jouer dans la décision d'expatriation.

A - Des perspectives biographiques optimistes

Au début des entretiens, un grand nombre de migrants a choisi de souligner son relatif confort de vie en Chine, à l'image de mon ancienne étudiante Mme Wang, cadre commerciale

dans une entreprise d'Etat de Zhengzhou. Bien qu'elle ait déjà évoqué lors de discussions informelles ses problèmes de logement et la précarité de ses emplois à Paris, elle débute son témoignage enregistré ainsi :

Depuis que je suis en France, beaucoup de Français ou de Chinois me posent la question : pourquoi es-tu venue en France ? Parce que j'avais mon propre logement, bien que je sois employée d'une entreprise d'Etat ; à l'origine mes revenus étaient très stables. Mon salaire était très élevé. Je travaillais comme commerciale. Nous faisions partie d'une très grosse entreprise d'Etat spécialisée dans le commerce de gros, une des premières à avoir été cotée en bourse. J'ai gagné une grosse somme d'argent avec l'introduction en bourse. [Puis] j'ai emprunté de l'argent pour acheter un logement. Dans notre entreprise, peu de gens ont osé faire la même chose, car il faut s'endetter pour acheter un logement. C'était un peu inimaginable. Car l'Etat te donne un appartement, mais celui de mon mari n'était pas bien, pas assez grand, pas assez beau, et le quartier n'était pas bon, un peu campagnard, le niveau n'était pas bon. Je ne voulais pas vivre dans un environnement médiocre. Alors, j'ai acheté une très jolie maison avec jardin. Je l'ai achetée très tôt. Très peu de gens osaient faire la même chose. Plus tard, j'ai été envoyée par mon entreprise travailler à Shenzhen pendant deux ans. Puis, j'ai acheté une voiture avec l'argent que j'avais gagné. Ce n'était pas extraordinaire, mais avoir une voiture, une maison, chez nous, beaucoup de gens m'enviaient. (Rires). [...] En Chine, mon revenu était très stable. En plus de mon travail dans une entreprise d'Etat, j'avais un autre travail, dans le réseau de vente international d'une très grosse entreprise américaine de produits de santé et de beauté. J'étais responsable exécutive des ventes. [...] En France, au début ce n'est pas bien. Au début, c'est comme si tu tombais. Les deux premiers mois en France ont été ma pire expérience ; j'ai appris beaucoup de choses¹ ».

A l'inverse et avec un profil socio-démographique très différent, Mme Hou, rencontrée à Strasbourg St Denis dans les lieux de prostitution, fait partie de la catégorie de mes interlocuteurs dont les ressources économiques sont les moins élevées en Chine. Issue de la minorité coréenne² du Jilin, elle est originaire de la campagne et a commencé à travailler très jeune dans l'agriculture. Elle a cherché rapidement à s'orienter vers d'autres secteurs, en vendant des légumes sur le marché, en ouvrant un premier petit restaurant, puis un deuxième plus grand qu'elle vendra au moment de son départ. Elle affirme qu'elle gagnait bien sa vie et mentionne sans y attacher de l'importance le fait qu'elle vivait avec ses beaux-parents³. Ces

¹ Mme Wang, Paris, le 07/12/04.

² 60 % de la minorité coréenne, officiellement reconnues par la RPC, vit dans la province du Jilin, frontière avec la Corée du Nord. Dans la préfecture autonome de Yanbian, le mandarin et le coréen sont les deux langues utilisées par l'administration. A Paris, un petit groupe de migrants provient de cette région (Thireau et Hua 2005b).

³ Mme Hou, Paris, le 03/04/06.

exemples, offrent un aperçu des deux extrêmes de l'éventail socio-économique des migrants rencontrés en France. Au-delà de la diversité des parcours pré-migratoires, il faut retenir le sentiment partagé par presque tous d'avoir joui d'une vie relativement privilégiée. De fait, une série d'indicateurs socioéconomiques qui apparaissent brièvement dans les témoignages positionne la majorité de mes interlocuteurs dans des catégories au niveau de vie supérieur à la moyenne du pays dans les années 1980-90 : leur origine géographique, leur niveau d'étude, leurs statuts professionnels, leurs revenus et le positionnement social de leur famille.

A Paris, dès qu'ils se présentent, les migrants mentionnent tous leur région d'origine qui représente un marqueur d'identification sociale important pour eux. Que ce soit le Liaoning, le Shandong, le Hebei ou la ville autonome de Tianjin, les différentes régions de provenance des migrants ont été réputées, durant des décennies, pour leur dynamisme économique¹. Les richesses qui y étaient produites étaient redistribuées dans l'ensemble de la Chine et par exemple la province du Liaoning était une des locomotives économiques du pays (Giroir 1999 ; Kernen 2004 ; Kernen et Rocca 1998). Pour la plupart très peuplées, ces provinces sont connues pour leur forte productivité agricole ainsi que pour leurs industries lourdes (sidérurgie, pétrochimie, usines d'automobiles, de machines-outils, etc.) et minières (charbon, métaux, pétrole, etc.), ou l'activité portuaire à Yantai, Qingdao ou Tianjin (Trollet 2008). Les villes y ont été organisées autour de grands conglomérats² où travaillait l'essentiel de la population urbaine. Celle-ci jouissait d'un développement économique et social³ supérieur à celui des autres provinces et a incarné des années 1950 aux années 1980, l'élite ouvrière communiste, représentant les « nouveaux maîtres du pays », selon l'idéologie officielle (Rocca 2010 ; Rocca 2006 ; Roux 2001).

¹ Le positionnement des régions du Nord, et en particulier de celle du Nord-Est, résulte d'une industrialisation précoce, débutée sous l'influence russe à la fin du 19^{ème} siècle et poursuivie sous la colonisation japonaise du *Manchukuo* (1932-45). Le régime communiste a profité du réseau d'infrastructures de transport et d'industries et des ressources naturelles pour faire de ces régions pionnières un emblème de son économie¹ (Colin 2007) jusque dans les années 1980.

² Ces entreprises, comparables aux combinats de l'ex-URSS, employaient parfois plusieurs milliers de salariés. Ainsi 500 000 personnes travaillaient pour la compagnie sidérurgique d'Anshan et ses filiales (Giroir 1999: 72). Les plus grandes, dotées de leurs propres structures (cantines, crèches, écoles, dispensaires, hôpitaux, habitations, etc.) constituaient de véritables villes autonomes dans la ville, comme l'illustre le documentaire fiction de Jia Zhangke (2008) sur le démantèlement de l'usine d'armement 420 de Chengdu.

³ La population urbaine y était mieux formée qu'ailleurs (Kernen 2004 ; Pairault 2001). Avec un taux d'alphabétisation bien supérieur à la moyenne nationale (proche de 92%, juste après celui de Pékin), la province du Liaoning exportait des ingénieurs dans l'ensemble du pays (Pairault 2001).

Si dans les années 1980 - 90, les provinces du Nord ont perdu leur position économique dominante, au profit du Sud côtier qui incarne le développement économique actuel du pays, il n'en a pas toujours été ainsi, comme le rappelle M. Guo originaire de Shenyang, la capitale du Liaoning. Ses propos témoignent d'une fierté régionale toujours très manifeste en France.

« Nous, dans le Nord, nous sommes très riches. Il n'y a personne qui ne mange pas à sa faim. 70 % des richesses naturelles de la Chine se trouvent dans le Dongbei. Il y a des forêts, le charbon, le minerai de fer, le pétrole, l'or... C'est comme ça. 70 % des industries lourdes sont dans le Dongbei, l'industrie automobile, de machines-outils, d'extraction de minerai, de fabrication d'avions, de tanks, d'armement, la plupart des grandes entreprises sont dans le Dongbei. L'armée aussi... Mais ce n'était pas géré par les gens du Dongbei ; les bénéfices étaient redistribués dans tout le pays. C'est la raison pour laquelle le Dongbei a été en crise ».

D'ailleurs, pour lui, cette situation économique se reflète également dans la mobilité de la population :

Dans le Dongbei, il y a peu de gens qui ont quitté le pays. Avant, les gens du Nord ne pensaient pas à aller à l'étranger gagner de l'argent. On restait tranquillement établis dans le pays. Les gens du Nord ne sont arrivés en Europe qu'après 1998. [...] Nous les gens du Nord, on trouve que ça va : tous les mois on a un salaire, des revenus. Personne ne veut quitter le pays ».

A travers l'éloge de sa région d'origine, cet homme établit ce faisant une comparaison critique vis-à-vis des autres provinces et en particulier de celle du Zhejiang d'où proviennent la plupart des migrants chinois en France qui, eux, ne jouissaient pas selon lui de conditions si favorables et « ont très tôt quitté le pays car ils voulaient gagner de l'argent ». D'ailleurs, il précise que les gens de Wenzhou ont également migré à l'intérieur du pays¹ : « Dans le Nord, à Shenyang, il y a beaucoup de gens du Sud qui viennent travailler ; ils réparent les chaussures, font des vêtements. On les méprise² ». Ainsi, comme d'autres interlocuteurs, il identifie la migration à la migration de travail et les migrants à des personnes pauvres, ne disposant pas de possibilités économiques suffisantes dans leur région d'origine.

Au cours des premiers échanges, les migrants du Nord nomment tous leur ville d'origine indiquant ainsi leur statut d'urbain³. Celui-ci constitue un deuxième critère commun d'identification, qui les situe d'emblée dans une position privilégiée par rapport aux

¹ Sur les migrations intérieures des gens originaires de la région de Wenzhou, voir entre autres (Pieke et Mallee 1999 ; Xiang 1999 ; Zhang 2001).

² M. Guo, Paris, le 16/12/10.

³ Seules deux femmes de mon échantillon étaient originaires de la campagne.

personnes enregistrées administrativement en Chine comme rurales. En France, alors qu'ils sont confrontés aux migrants de Chine du Sud, en majorité d'origine rurale, cette catégorisation, souvent soulignée par mes interlocuteurs, fonctionne comme une distinction. Elle se réfère à une stratification sociale organisée par l'Etat à travers le « système d'enregistrement du foyer, *hukou* 户口 » qui sépare et hiérarchise les foyers urbains et ruraux sur la base de leur lieu de résidence et de la nature des emplois exercés (Froissart 2008 ; Maurice 2001). Généralisé à partir de 1958 et matérialisé par un livret d'enregistrement de résidence qui joue le rôle d'une carte d'identité ou de passeport intérieur, ce système devient pour des décennies déterminant dans l'accès à certaines ressources, influant sur « tous les aspects de la vie des individus [...] que ce soit la satisfaction des besoins essentiels, le mariage, l'enterrement, le choix ou le changement d'emploi ou encore le statut social, [...] les céréales que l'on mange, le lieu où l'on étudie et l'endroit où l'on travaille... » (Blayo 1997: 30). Cette classification duale sert de base à un mode de redistribution des richesses et à un traitement différencié de la population chinoise, privilégiant les urbains (Florence 2001)¹. Bien qu'ils soient minoritaires vis-à-vis des ruraux², les urbains bénéficient, par le biais de leur entreprise, de nombreux avantages : accès aux prestations sociales et aux services publics (attribution d'emploi salarié, de logement à bas prix, accès aux soins de santé, retraite, éducation, crèche, etc.) et à un approvisionnement matériel (subventions de produits alimentaires, tickets de rationnement, etc.). A contrario, les ruraux supposés produire leurs propres ressources, ont peu d'accès au soutien de l'Etat en termes d'aide alimentaire, d'infrastructures, de services de santé ou d'éducation. Ce n'est qu'à partir des années 1980, sous la pression des migrations spontanées et non autorisées des « travailleurs paysans,

¹ Intégré à l'économie planifiée, le système du *hukou* a permis à l'Etat, en transférant les ressources agricoles, de financer dans le long terme l'industrialisation du pays et le développement économique et social des villes (Florence 2001). Les changements de statut étant exceptionnels, cette catégorisation a eu pour effet de figer la mobilité sociale mais également géographique de la population ; fonctionnant comme une sorte de passeport intérieur, le *hukou* a permis à l'Etat, en isolant les régions rurales des régions urbaines (Cai 2002), de limiter l'exode rural et le rythme d'urbanisation (Gipouloux 2002: 441).

² La population urbaine est passée de 18 % à 30 % (soit 379,4 millions de personnes) de la population totale de 1978 à 1998 (chiffres n'incluant pas les migrants internes), tandis que la population rurale est passée de 1990 à 2001 de 73% (soit 834,4 millions) à 64 % de la population (*Zhongguo renkou tongji nianjian* 中国人口统计年鉴 (Annuaire statistique de la population chinoise) 2001).

nongmin zhigong 农民职工 ou *mingong* 民工 » vers les villes, que ce système commence à être remis en cause¹.

Les parcours de vie des personnes rencontrées à Paris témoignent bien de cet accès à un très grand nombre de ressources mises à leur disposition par les institutions étatiques et tout d'abord l'éducation. Pratiquement tous ont reçu une formation secondaire ou supérieure (études techniques supérieures ou universitaires) et seule une minorité (25 personnes²) s'est arrêtée au collège, en particulier les plus âgés dont la scolarité a été perturbée par la révolution culturelle. Ce niveau d'étude est à souligner, notamment pour les femmes de mon échantillon, car en Chine comme dans d'autres pays elles ont généralement eu un accès plus restreint que les hommes à l'éducation, en particulier supérieure (Wanhua Ma 2004)³. Ces diplômes tiennent une place importante dans la définition de soi des migrants qui se réfèrent fréquemment à ce qu'ils appellent leur « niveau culturel, *wenhua shuiping* 文化水平 »⁴. En France, celui-ci est particulièrement mis en avant car comme le précise M. Lin, ancien cadre qui travaille dans la confection à Paris, « les gens du Nord sont plus éduqués que ceux du Sud. Il y a très peu de Wenzhou, qui ont fait des études à l'université ; presque aucun. Beaucoup de gens du Nord ont été à l'université. Parmi mes amis du Nord, 80 % ont un diplôme universitaire, les hommes comme les femmes, sinon, ils ont au moins un diplôme de lycée⁵ ».

¹ Face à l'ampleur de ces migrations, leur importance décisive pour le développement de l'économie et les critiques de la population, (Froissart 2008 ; Thireau et Hua 2004), ce système clivant la population est de plus en plus contesté ; il participerait à creuser le fossé de richesse entre villes et campagnes et à reproduire dans le long terme les inégalités géographiques et sociales, transformant les ruraux en citoyens de seconde zone et les migrants internes en sous prolétaires (Roulleau-Berger 2011a: 94). Cela a amené les autorités à assouplir le système du *hukou* afin d'assurer des garanties minimales aux migrants internes. Il leur est désormais possible d'acquérir le statut d'urbain ou d'obtenir des droits de résidence temporaires. Mais ces procédures sont complexes, restrictives et coûteuses et une partie des migrants restent en situation de séjour et de travail irrégulière.

² Il faut noter que le niveau de formation n'a pas été renseigné pour 30 personnes sur les 82 rencontrées.

³ Actuellement seule une minorité de personnes a accès à l'enseignement supérieur (Pairault 2006) et cela était encore plus rare pour la génération des migrants, une des premières à pouvoir repasser l'examen d'entrée à l'université, supprimé pendant la révolution culturelle jusqu'en 1977. Un sondage réalisé en 2000 indiquait que moins de 10% de la population âgée de 36 ans et plus (c'est à dire de l'âge des migrants) a suivi un enseignement supérieur ; cette proportion est encore plus réduite pour les femmes : en 1997, 23% d'entre elles étaient illettrées (45 % dans les années 1980) et seules 5% avaient reçu une éducation supérieure (Blayo 1997: 326 ; Tan 2002: 333).

⁴ Gladys Chicharro-Saito (2005a) analyse en détail les différentes significations associées au terme culture, *wenhua* 文化.

⁵ M. Lin, Aubervilliers, le 01/09/04.

Ce niveau d'étude est donc utilisé comme un élément de distinction sociale vis-à-vis des migrants de Chine du Sud et de positionnement à mon égard.

Ces formations se sont concrétisées par l'accès à des carrières relativement privilégiées dans les années 1980 et la plupart de mes interlocuteurs se sont vu attribuer un emploi dans une entreprise d'Etat ou collective, ce qui était à cette époque une trajectoire enviable. Surnommés « bols de riz en fer », ces postes aux charges de travail peu élevées, garantis à vie, offraient des revenus stables et donnaient accès à un système de prise en charge globale des travailleurs¹ (Eyraud 1999 ; Rocca 2003 ; Wang 2003). En effet, le rôle des entreprises d'Etat ne se limitait pas à une fonction de production économique, mais servait de cadre institutionnel communiste², relayant les décisions politiques et sociales nationales à l'échelle locale. Elles encadraient la population et participaient au maintien d'une relative stabilité sociale en assurant le plein emploi et l'intégration de la majorité des travailleurs urbains (Rocca 2000a).

Les emplois que les migrants déclarent avoir exercés en Chine indiquent un positionnement dans des catégories moyennes de la population urbaine. Parmi les salariés des entreprises publiques, les postes vont des fonctions peu qualifiées (ouvriers, ouvriers qualifiés, chauffeurs, etc.) à celles de cadre supérieur (personnel de direction, médecins, etc.) et comprennent nombre de professions intermédiaires (infirmière, personnel administratif, comptable, cadre commercial, chef d'équipe ou d'atelier, responsable d'entrepôt, de la logistique, chargé de communication, cadre syndicaliste, etc.). L'éventail est également varié pour les personnes qui travaillaient à leur compte dans le secteur privé : conducteur de taxi, commercial, chargé d'affaire, propriétaire d'un ou plusieurs magasins, de restaurants,

¹ Les unités de travail prenaient en charge la vie matérielle de leurs employés, octroyant logement, soins de santé, retraite, éducation des enfants, distribution de tickets de rationnement, de biens et de services, etc. Elles organisaient la plus grande partie de la vie de leurs employés – y compris dans ces aspects pouvant être considérés comme relevant de la sphère privée : elles détenaient un dossier personnel sur chacun des employés qui devaient obtenir son autorisation pour se marier, divorcer et avoir un enfant (Attané 2002 ; Blayo 1997 ; Maurice 2001). En somme, elles étaient à la fois un lieu de production, de consommation, d'identité et de résidence, dont l'importance dépassait clairement la sphère domestique qui à certaine période n'était plus qu'un lieu résiduel (Davis et Sensenbrenner 2000: 79). Pour toutes ces raisons, elles ont été qualifiées « d'institution sociale totale » (Eyraud 1999) ou comparées à un « micro-Etat » (Maurice 2001).

² Regroupant en leur sein des représentants des quatre pouvoirs (parti, administration, syndicat et organisation de masse), les unités de travail étaient structurées comme une organisation de base de la société (Maurice 2001: 150). Elles étaient tout à la fois une institution et un mode d'organisation sociale.

d'un garage, d'une imprimerie, d'atelier de confection, etc. L'importance accordée aux descriptions des emplois occupés¹ indique que ceux-ci tiennent une place importante dans les processus d'identification sociale, rappelant qu'en Chine, le salariat a joué le rôle de matrice intégratrice dans la société, comme d'ailleurs dans la France des années 1960, devenant source à la fois de revenus, de droits sociaux garantis, et d'une place légitime dans la société (Castel 1995).

Leurs carrières professionnelles, déployées sur une vingtaine d'années en Chine, sont toutes marquées par une progression plus ou moins importante. Les moins diplômés, recrutés en tant qu'employés peu qualifiés, ont connu une ascension professionnelle au sein de leur entreprise comme Mme Yu, embauchée à sa sortie du lycée comme simple ouvrière dans une usine de couture de Fushun et qui était, avant son départ, chargée du contrôle qualité des produits pour un salaire mensuel de 400 yuans en 1998². M. Hu se vante également d'avoir connu une forte ascension : à l'issue du collège, il profite de l'influence de son père, haut cadre, pour « commencer immédiatement à travailler dans les bureaux et pas à l'usine. C'était un travail tranquille ». Il est ensuite envoyé dans le Nord-Est où il excelle en tant qu'acheteur de bois, élargit son réseau de relations et obtient le titre de travailleur modèle grâce à son talent de commerçant. De retour à Qingdao, sa ville natale, en 1994, il devient chef de service dans une autre entreprise de meubles. « J'étais jeune, être chef de service, c'était vraiment très très bien. Mes anciens camarades de classe étaient tous ouvriers et moi j'étais chef de service³ ! » Pour leur part, ceux qui ont des diplômes universitaires insistent sur leurs conditions de travail et leurs responsabilités : M. Lin, responsable d'un service informatique de plus de dix personnes à Yantai, précise avoir toujours « travaillé dans des bureaux⁴ ». Mme Yi, en tant que comptable dans une ville du Hunan, « gérait des employés, [...] avait des responsabilités » et souligne que la plupart des migrants du Nord à Paris avaient en Chine un

¹ Il faut souligner que tous mes interlocuteurs revendiquent un statut professionnel, à l'exception de trois migrantes qui se présentent comme femmes au foyer. Le taux d'emploi remarquable des femmes de mon échantillon les différencie de nombreux autres flux migratoires où les femmes n'avaient souvent jamais occupé d'emploi salarié avant leur départ pour l'étranger. Cette situation résulte de la politique communiste proclamant l'égalité de l'accès à l'emploi entre les sexes, qui bien qu'imparfaite, a permis d'atteindre un des plus hauts taux d'activité des femmes au monde (Attané 2005a ; Gong 2002 ; Tang 2014)

² Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

³ M. Hu, Paris, le 26/10/10.

⁴ M. Lin, Pantin, le 22/08/04.

statut de « col blanc, *bailing* 白领 », de « cadre, *ganbu* 干部¹ ». Mme Li déclare avoir fait « partie de la direction de [son] entreprise, [et avoir été] cadre supérieur » dans une usine de pièces d'automobile à Shenyang, précisant qu'elle était également membre du Parti communiste chinois². Comme elle, une minorité de migrants occupait des postes relativement importants dans la hiérarchie sociale locale et avait un certain accès au pouvoir mais également à des cercles sociaux privilégiés, ouvrant sur des avantages encore meilleurs (en termes de santé, d'éducation, de logement, etc.) ou en termes de progression de carrière (Angeloff 2010: 88 ; Balme 2004 ; Wang 2003).

Certains parcours débutés dans le secteur public ont été poursuivis dans le privé, les anciens salariés se « jetant à la mer, *xiahai* 下海 », c'est-à-dire se lançant dans les affaires pour profiter de la vague de croissance de l'économie chinoise. Ainsi, estimant son salaire d'ouvrière de 300 yuans trop faible, Mme Luo quitte son entreprise d'électricité à Fushun et ouvre dès 1993 une boutique de vêtement, puis en 1995 achète avec son mari un minibus, se spécialise dans le transport urbain et gagne 3 à 4 000 yuans par mois ; deux ans plus tard, le couple achète un camion et se lance dans le transport de gaz, gagnant près de 70 000 yuans par an ; en 1999, ils se rendent à Qingdao où ils ouvrent un sauna, voient leurs revenus mensuels moyens grimper à 10 000 yuans, puis chuter face à la concurrence ; ils se décident alors à partir à l'étranger pour y gagner de l'argent, mais le visa de l'époux de Mme Luo est refusé et elle part seule³. Dans mon échantillon, le cumul d'emploi public et privé n'est pas rare non plus. Il permet de conjuguer la sécurité et les avantages du secteur public aux revenus élevés du commerce. Mme Di a ainsi ouvert une agence matrimoniale à Benxi en sus de son poste de cadre dans un groupe céréalier⁴. Mme Wang a trois emplois : dans une entreprise d'Etat de Zhengzhou, comme conseillère commerciale, dans un réseau de vente de cosmétique, enfin la gérance d'une boutique de vêtements pour enfants⁵.

¹ Mme Yi, Paris, le 22/01/04.

² Mme Li, Paris, le 15/05/05.

³ Mme Luo, Paris, le 10/06/05.

⁴ Mme Di, Paris, le 03/02/04.

⁵ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

L'éventail des revenus déclarés par mes interlocuteurs reflète ces différences de parcours. Il va de 300 à plus de 5 000 yuans, voire 10 000 yuans¹ par mois pour une minorité mais quels que soient ces montants, le sentiment de relative satisfaction domine dans leurs témoignages. Ainsi parmi les personnes évoquées ci-dessus, Mme Luo considère que ses revenus, entre 5 000 et 10 000 yuans mensuels, la situent à Qingdao dans « la moyenne, un peu plus élevée que la population générale 中等,比老百姓强一点 ; [nos revenus étaient] plus élevés que les ouvriers, mais on ne peut pas être comparés aux gens riches² ». A l'autre extrémité de l'échelle des salaires, Mme Yu, ouvrière gagnant 400 yuans de salaire à Fushun, tient à peu près les mêmes propos : « Nous étions dans la moyenne. On n'était pas très pauvre, mais on n'avait pas d'argent [de côté]³ ». Ce paradoxe apparent montre bien l'importance des évaluations subjectives dans le sentiment d'aisance économique et d'appartenance à une couche moyenne de la population, catégorie très hétérogène dont la délimitation est particulièrement délicate à déterminer⁴ dans un pays en transition rapide, comme le soulignent de nombreux travaux (Jaffrelot et van der Veer 2008 ; Rocca 2008a ; Zhou 2008). L'identification sociale ne se résume pas au niveau de revenu mais prend également en compte la profession, le niveau d'éducation, la situation familiale, l'âge, le sexe ainsi que le positionnement social familial hérité et influe fortement sur les comportements ou motivations à agir. Cependant, De plus, ces différences dans la perception du bien-être économique par mes interlocuteurs s'expliquent par des écarts du coût de la vie entre les localités, mais également par les différences de statut : si dans le secteur privé, les gains étaient plus élevés, dans le secteur public, les bas salaires étaient compensés par des avantages en nature et la couverture sociale.

¹ C'est-à-dire de 30 € à 1 000 €. Les salaires n'ont cessé de croître, en particulier depuis 20 ans et ces écarts traduisant des différences salariales sont accentués par le décalage temporel des départs qui se sont échelonnés de 1997 à 2007.

² Mme Luo, Paris, le 10/06/05.

³ Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

⁴ L'identification à une classe relève fortement d'un phénomène imaginaire liant les conditions objectives et les perceptions subjectives. En Chine, la délimitation de cette strate fait l'objet de conflits, ce qui explique que les estimations varient entre 4 % à 15 % de la population au début des années 2000 (Rocca 2008b). Li Chunling (2004) montre les difficultés à fixer des critères objectifs pour mesurer ce nouveau groupe qui en croisant des données sur l'emploi, les revenus, les modes de vie et la capacité à consommer et le sentiment d'appartenance à ce groupe, constituerait entre : 4,1% et 7% de la population totale. Ce qui contraste fortement avec le niveau d'auto-identification de la population à ce groupe qui est de 46,8% de la population totale et s'élève même à 60% des habitants ayant un *hukou* non agricole et 72,9 % des personnes ayant fait des études supérieures.

« En Chine, tout était bon marché. En plus, nous avons beaucoup de subventions, pour le loyer... Nous n'avions pas besoin de dépenser de l'argent pour quoi que ce soit. Nous n'avions pas besoin de payer l'électricité ou le chauffage. Tout était fourni. Donc nous n'avions pas de frais importants ; juste pour acheter de quoi manger. Nos dépenses étaient très basses¹ » (Mme Xu, ancienne infirmière mariée à un haut cadre à Shenyang).

Ainsi que le souligne ce témoignage, avant les années 1990, l'argent n'était pas l'unique moyen d'accéder aux ressources. Les biens de consommation et les services étaient distribués par le biais de l'unité de travail ou des institutions maoïstes selon des logiques non marchandes (Deborah Davis 2000a ; Yan 2009). De ce fait, la faiblesse des salaires ne reflétait pas nécessairement le niveau de vie effectif des urbains car le besoin d'argent était très bas ; d'ailleurs, les témoignages soulignent qu'une grande partie des salaires était économisée². De plus, le sentiment de satisfaction exprimé au cours des entretiens reflète également le doublement du niveau de vie moyen des citoyens de 1978 à 1991 (Chai 1992: 721).

En outre, à l'exception de quelques femmes, la majeure partie de mes interlocuteurs signalent qu'ils possédaient leur logement, voire même, pour quelques-uns, d'autres biens immobiliers, loués. Ainsi, Mme Li, cadre dirigeante qui gagnait 800 yuans mensuels, explique :

« Nous habitons un appartement de plus de 60 m², deux chambres et un salon. Mon fils a sa propre chambre. Nos conditions de vie n'étaient vraiment pas mauvaises. En Chine, chez nous [Shenyang], il y a peu de gens qui habitent ce genre d'appartement. [Les gens] sont souvent dans des appartements très petits ; il y a beaucoup de gens qui habitent à trois dans une seule pièce³ ».

Ce nouveau statut de propriétaire est pour eux emblématique de leur positionnement dans l'échelle sociale et s'accompagne, pour les urbains d'une amélioration du confort de vie et de l'acquisition d'espaces de liberté individuelle, notamment dans le choix de l'ameublement de ces logements, comme l'a noté Deborah Davis (2005)⁴. Le désir de devenir propriétaire de

¹ Mme Xu, Paris, le 09/05/07.

² Soulignons d'ailleurs que les ressources sont pensées à l'échelle du couple et donc de deux revenus.

³ Mme Li, Paris, le 15/05/05.

⁴ Du milieu des années 1950 à 1998, les logements urbains gérés par les unités de travail étaient attribués en fonction de la taille du foyer, de l'âge et du statut politique du chef de famille (Davis 2005: 700). A partir de 1984, il devient possible de vendre et d'acheter des logements. Après des décennies de pénurie de logements urbains, obligeant les familles à une cohabitation intergénérationnelle dans des appartements dépassant rarement deux pièces (cuisine, salle-de-bain et toilettes étant partagées par plusieurs familles), devenir propriétaire permet d'augmenter la surface

logements neufs et plus confortables touche toutes les classes sociales (et sera, nous le verrons, un des objectifs de la migration d'un grand nombre de personnes). Ainsi Mme Ding, couturière à Weihai (Shandong), comme M. Ma, médecin à Shenyang, ont tous deux acheté un appartement de 110 m² et 140 m² juste avant de se décider à partir à l'étranger¹.

Ces conditions présentées sont celles de la réussite. Elles sont complétées, surtout par les femmes, par une description valorisante des situations familiales. Les maris y tiennent – même de la part des divorcées – une place importante : occupant un emploi souvent supérieur à celui de leur épouse, ils gagnaient généralement plus qu'elles. « Nous étions tous les deux très brillants » souligne Mme Shao, commerciale dans les assurances et mariée à cette époque à un médecin militaire dont elle précise qu'il était « très courtisé, car il était le dirigeant de son unité de travail² ». A un niveau moins élevé, Mme Chu, comptable à Shenyang, considère que son ex-mari, chauffeur d'un haut cadre, était « le deuxième patron », jouissant d'une partie du pouvoir de son supérieur³. Les enfants, souvent uniques, jouent également un rôle dans les descriptions de ces familles enviables, participant ainsi à la construction du positionnement familial. Agés de quatre à plus de vingt ans lors du départ de l'un de leurs parents, ils poursuivent leurs études secondaires ou universitaires en Chine. Les migrants insistent sur leur investissement personnel dans la réussite scolaire de leur enfant qui fait partie intégrante du succès de la famille dans son ensemble, comportement qui correspond à ce que note Gladys Chicharro (2010) à propos des parents de couche moyenne urbaine qu'elle a rencontrés en Chine.

Enfin, un sentiment de réussite personnelle est mis en avant dans un certain nombre de témoignages et de comportements à Paris. « Ma situation était très bonne. Ma famille est riche. Notre situation était assez bonne. Personne n'est au chômage. Depuis que je suis petite, j'ai grandi dans une famille plutôt privilégiée » note Mme Xu, ancienne infirmière et divorcée d'un haut cadre, qui vient d'ouvrir un salon de massage à Paris⁴. « Comparé aux autres, je suis plutôt quelqu'un de bien, au point de vue du travail, de mes capacités économiques, je suis

moyenne habitable par habitant ; de 1978 à 1997, elle double, passant de 3,6 m² à 8,8 m² (Attané 2002 ; Deborah Davis 2000a).

¹ Mme Ding, Paris, le 17/09/04. M. Ma, Paris, le 23/03/05.

² Mme Shao, Paris, le 14/03/04.

³ Mme Chu, Paris, le 25/04/06.

⁴ Mme Xu, Paris, le 09/05/07.

plutôt bien¹ » (M. Hu, commercial dans une entreprise d'Etat, qui a investi, une fois en Europe, les activités illicites). La réussite de Mme Wang, commerciale dans une entreprise d'Etat et vivant de petits emplois à Paris, s'appuie sur son activité professionnelle passée : « En Chine, les gens me respectaient. Car je donnais des formations à une centaine de personnes, parfois à plus d'un millier. Faire cours à autant de personnes, je trouve que ça me donne vraiment un sentiment de succès² ». Les témoignages invitent à penser que certains de mes interlocuteurs se comportaient en petits notables, au moins vis-à-vis de leur entourage immédiat. Certaines femmes se présentent ainsi volontiers comme des « femmes fortes ou ambitieuses, *nü qiangren* 女强人 ou *lihai* 厉害³ » (. D'ailleurs, leurs comportements en France comme les jugements qu'elles portent fréquemment sur les autres migrants, indiquent qu'elles se positionnent souvent encore au-dessus ou à l'écart des autres et se considèrent comme un modèle à suivre. Ainsi, les divers marqueurs sociaux mis en avant par mes interlocuteurs (statut d'urbains provenant de villes riches, niveau d'éducation, parcours professionnels, économiques et familiaux valorisés) confortent le jugement positif qu'ils portent sur leur positionnement social antérieur et qu'ils souhaitent voir reconnu en France.

A ce stade, que penser de ces descriptions de soi ? Elles dépeignent ces hommes et ces femmes qui vont décider de s'expatrier comme occupant des positions relativement favorisées dans leur localité d'origine et bien insérés dans le monde du travail, dans la vie familiale et sociale. Bien qu'ils précisent ne pas faire partie des « personnes riches », ils considèrent néanmoins, pour une partie d'entre eux, appartenir à la « couche moyenne » urbaine, longtemps bénéficiaire du régime communiste et dont ils traduisent et partagent les valeurs. Deux éléments sont à prendre en compte. Tout d'abord, ils s'adressent à la sociologue et retissent pour elle un tableau positif et stable alors que les premières conversations à bâtons-rompus avait pu laisser percer un certain désarroi de leur conditions en France. Ensuite, la dimension rétrospective de récits recueillis depuis la France doit être prise en compte ; ils sont sans doute élaborés plus ou moins consciemment pour accentuer la différence des situations entre la Chine et la France ; et aussi pour se distinguer à la fois de la figure du migrant économique perçu comme un travailleur pauvre, forcé de quitter son pays pour survivre, et

¹ M. Hu, Paris, le 26/10/10.

² Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

³ Mme Chu, Paris, le 15/05/09. Mme Yu, Paris, le 18/06/05. Mme Cheng, Paris, le 15/09/06. Mme Shao, Paris, le 14/03/04.

des migrants chinois de Wenzhou, majoritaires en France qui apparaissent en creux dans les descriptions¹. Pourtant, la volonté de distinction n'est pas suffisante pour expliquer ces longues descriptions, même réélaborées dans le contexte de la migration. A travers ces récits sur soi les migrants transmettent l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et les processus d'identification qui continuent à faire sens pour eux et qu'ils souhaitent transmettre à leurs interlocuteurs sur place. Cependant, si de telles descriptions donnent de l'épaisseur à ces autoportraits, elles n'en sont pas moins déroutantes. A ce stade, les motivations d'un départ en migration n'apparaissent pas clairement car aucun élément raisonnable ne semble avoir pu pousser ces personnes à l'exil et leur départ ne semble pas correspondre avec une migration de type économique, à laquelle ils semblent pourtant s'affilier une fois en France.

B - Réformes et processus de précarisation

Au fil des rencontres et de la confiance qui se crée entre enquêtés et enquêteur, cette image donnée à voir de relative réussite sociale et économique se nuance, voire se fissure. Ce processus est particulièrement perceptible au cours de l'entretien avec Mme Li², domestique à temps plein pour une famille parisienne, qui se déroule ainsi :

-Florence Lévy : Pourquoi as-tu quitté la Chine ?

-Mme Li : Il n'y a pas de pourquoi. J'étais curieuse et je suis sortie.

-FL : Curieuse de quoi ?

-Mme L : Je n'avais pas d'objectif. Ce sont les autres qui m'ont persuadée de quitter le pays. Une bonne amie, une collègue, qui est partie deux ans en Corée, de 1997 à 1998. D'après son expérience, elle estimait qu'il valait mieux aller à l'étranger que rester en Chine. En Chine, l'industrie est aussi très développée, mais la population chinoise est nombreuse. [...] A ce moment-là [en 1998-99], l'économie chinoise déclinait ; c'était différent de l'économie planifiée. Donc elle m'a dit : "Partons, allons voyager !" J'ai dit : "d'accord ! Mais tu t'occupes de tout." Elle a dit, qu'à l'étranger c'était très bien ; l'économie était développée ; on pouvait gagner beaucoup d'argent. [...] Je n'avais jamais pensé à quitter le pays ; car dans notre famille, tout allait très bien pour nous trois. Je n'avais pas ce genre

¹ ces derniers en tant que ruraux, n'ont pas bénéficié du soutien de l'Etat, ont fait moins d'étude et travaillaient dans l'agriculture ou le commerce, secteurs n'offrant pas de couverture sociale (Pina-Guerassimoff et al. 2002 ; Poisson 1997)

² Vivement recommandée par une autre migrante, nous nous rencontrons chez celle-ci qui m'a invitée pour l'après-midi. Mme Li nous rejoint le temps d'une courte pause dans son emploi de domestique. A l'issue de cette première discussion conviviale, elle accepte un entretien qui a lieu quelques semaines plus tard, le 15/05/05, dans un café calme de Paris où elle se rend accompagnée de son amie qui assiste au début de l'entretien.

d'idée de partir, d'aller voir comment c'était hors du pays. Vraiment je n'avais pas ce genre d'idée.

-FL : qu'est ce qui t'a convaincu ?

-Mme L : Il y avait une raison : je voulais faire du commerce. N'importe quel commerce : vendre des légumes, de la viande, des vêtements... On peut tout faire. A cette époque je n'étais pas si vieille, j'étais très jeune. [Mais elle y renonce après le refus de son époux de l'aider à faire du commerce. Nous abordons alors sa situation professionnelle dans une entreprise d'équipements automobiles.] Mon métier était très bon. (Rire). Je fais partie de l'équipe de direction de l'entreprise. Je suis cadre supérieure. [...] Je n'avais pas un petit salaire ; à peu près 800 par mois. En Chine, c'est très bien !

-FL : et ton mari ... ?

-Mme L : Il ne gagne pas d'argent ! (Soupir).

-FL : Que fait-il ?

-Mme L : Il est à la maison [à Shenyang], il fait le ménage. (Rire). Oui !!! Il est à la maison depuis les années 1980 et s'occupe de la maison. Je l'entretiens.

-FL : Il n'a pas de travail ?

-Mme L : Il a été mis en disponibilité par son entreprise.

-FL : Il percevait des allocations ?

-Mme L : Non. Il faisait aussi partie de la direction, mais il était petit cadre. [...] [Elle évoque ensuite le revenu familial :] Nos revenus étaient très élevés. En plus de mon salaire, j'avais d'autres revenus. Pendant le travail, je faisais du commerce de pièces détachées de voiture ! [Ce qui lui rapportait une moyenne de 1 000 yuans mensuel...]

-FL : ton mari n'a donc pas retrouvé d'emploi ?

-Mme L : Je suis partie il y a cinq ans. Peut-être qu'il a commencé à travailler l'année dernière. Je ne sais pas ce qu'il fait.

-FL : Tu ne sais pas ?

-Mme L : Je suis ici ; je ne suis pas au courant de ses affaires.

-FL : Vous n'êtes pas en contact ?

-Mme L : Non.

-FL : Donc actuellement vos relations ne sont pas bonnes ?

-Mme L : Non ! Nos relations sont catastrophiques ! Il ne répond jamais à mes appels téléphoniques. Il ne veut pas que j'appelle ; "ça coûte cher, c'est gaspiller l'argent !" Oui vraiment c'est ce qu'il pense ! Hé ! C'est la vérité !

-FL : Quelles étaient vos relations quand tu es partie ?

-Mme L : Il m'a fait partir, *ta rang wo chulai de* 他让我出来的. Je lui ai dit : "les autres m'aident à [faire les démarches pour] aller à l'étranger. Si tu ne veux pas faire du commerce avec moi, comment penses-tu faire [pour survivre] ? [Il a dit :] Pars, pars ! Voici l'argent." Je suis partie immédiatement. C'est bien non ? Un tel mari ?! Je le déteste ! [...]

-FL : Je ne comprends pas, tu n'as pas dit que vos relations étaient bonnes, que tout allait très bien pour vous trois ?

-Mme L : J'ai dit bien, car ça, c'est une famille. En Chine, l'esprit de famille est très fort. C'est différent d'ici. Ici on dirait qu'avoir une famille ou pas importe peu. [...]

[Au fur et à mesure de la conversation, je m'aperçois qu'elle a pensé à divorcer mais a écarté ce choix par crainte de choquer ses parents, son fils, ses collègues ou

par peur du qu'en-dira-t-on. Puis, au détour d'une remarque, elle révèle avoir déjà divorcé mais cacher cette information à son fils, ses parents et ses amis.]

-FL : Donc si je comprends bien, tu avais un bon travail, un bon salaire, un cadre de vie plutôt bon mais des problèmes avec ton mari. Est-ce que tu avais d'autres sources d'insatisfactions dans ta vie en Chine ?

-Mme L : Après dans l'entreprise... puis après avec le directeur d'usine, je ne m'entendais pas trop avec lui. Je n'étais pas vraiment d'accord avec lui. Donc je suis rentrée à la maison.

-FL : Donc, tu as démissionné ?

-Mme L : Oui. En 1998. [Elle explique ensuite s'être consacrée au commerce de pièces détachées d'automobile, puis avec le déclin de ses revenus, avoir voulu se lancer dans un autre domaine avec le soutien de son mari qui a refusé. Elle se lance alors seule dans un petit commerce de fruits et légumes, avant d'opter pour l'expatriation. Plus tard, alors qu'elle évoque les difficultés d'un retour éventuel en Chine, j'apprends au détour d'une phrase que son entreprise a fermé, deux ans après son arrivée en France].

Ainsi, comme dans un grand nombre de récits, le souci de mes interlocuteurs d'entretenir une image positive, une « façade » donnée à voir à autrui mais également à soi (Goffman 1973), les pousse à privilégier les aspects positifs de leurs parcours de vie mais leurs situations professionnelle, familiale ou sociale en Chine sont souvent plus complexes.

Les acquis permettant à mes interlocuteurs de se penser comme favorisés s'appuient sur des éléments se référant à une période antérieure aux années 1990 et qui par la suite se sont révélés fragiles dans bien des cas. Bien avant de se décider à partir à l'étranger, ils découvrent pratiquement tous que leur vie est déjà en train de basculer dans des formes d'incertitudes. Selon les individus, elles se concrétisent dans le domaine économique, professionnel, social ou familial, plus rarement politique.

« Mon salaire était très élevé. J'ai travaillé durement à partir de 18 ans. Quand j'avais 36 ans, notre entreprise a soudain fait faillite. Alors, tout ce que j'avais s'est effondré. Nos [droits à la] retraite ont cessé d'être garantis. Nos revenus sont devenus pitoyables : 200 à 300 yuans par mois ! 200 à 300 yuans, ça suffit pour faire quoi, en Chine ? [...] En Chine, tu ouvres une boutique, tu gagnes plein d'argent, mais c'est possible qu'un jour le gouvernement dise qu'il faut tout démolir et tu n'as plus de boutique, tu n'as plus d'argent. J'ai beaucoup d'amis, y compris dans mon unité de travail, auxquels c'est arrivé. [...] Il y a beaucoup de choses que tu ne peux pas contrôler, que tu ne peux pas faire advenir. J'ai un sentiment d'insécurité. Je ne sais pas ce qui pourra arriver dans l'avenir. J'ai peur d'être pauvre. Bien qu'actuellement j'aie de l'argent, je ne sais pas pendant

combien de temps je pourrai vivre avec cet argent¹ » (Mme Wang, commerciale à Zhengzhou).

La plupart des témoignages font ressortir une sorte de tournant, voire pour certains une rupture dans leurs parcours de vie au cours des années 1990, probablement accentuée par la forme des entretiens réalisés selon la méthode des récits de vie. Les témoignages sont en effet souvent structurés selon un schéma temporel marqué par un ‘avant’ et un ‘après’. La première période, débutée dans les années 1980, est présentée comme stable, prévisible et en quelque sorte sous contrôle ; elle se réfère au temps d’avant les réformes, ou plutôt à leur première phase, au moment où leur classe d’âge entrait dans la vie active et familiale. Elle a joué un rôle important dans la structuration d’un horizon des possibles sur lequel ils ont bâti leur vie et qui s’est également révélé décisif dans l’élaboration de processus d’identification de soi qui transparaissent dans les témoignages. La seconde période, entamée au milieu des années 1990 – entre cinq à dix ans avant leur départ – est perçue comme déstabilisante, difficilement anticipable, répondant à une logique de fonctionnement qui semble parfois leur échapper².

L’accentuation de la politique « des réformes et d’ouverture » marque le seuil entre ces deux moments : globalement perçues comme positives dans les années 1980 car s’accompagnant d’une élévation généralisée du niveau de vie des urbains, les réformes apparaissent à partir des années 1990, plus ambivalentes aux yeux de mes interlocuteurs qui se montrent souvent critiques. Les témoignages mettent en lumière le double sentiment de vivre un présent, marqué par une remise en cause des acquis du passé et caractérisé par l’incertitude ainsi que la conscience d’être à la veille de changements importants et imprévisibles. Il s’agit bien sûr d’une perception, probablement redéfinie *a posteriori*, mais c’est moins sa vraisemblance que le sens qui est donné à une telle lecture des événements par mes interlocuteurs qui est significative ici. L’impression d’avoir peu de prise sur une réalité extrêmement changeante et d’absence de lisibilité de l’avenir ressort de plusieurs témoignages. En modifiant les structures politiques, économiques et sociales communistes encadrant le quotidien de la population urbaine, les réformes ont fortement perturbé le

¹ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

² Ce schéma est une reconstruction *a posteriori*. L’idée mise en avant que la période maoïste fut une période stable est questionnable si on se réfère aux multiples aléas politiques et à leurs conséquences pour la population. Par ailleurs, la période de réforme n’est pas caractérisée par une ligne politique claire mais plutôt par des hésitations reflétant les conflits de pouvoir (Rocca 2010: 27). Cependant, et au-delà de la question de sa pertinence, cette manière de se représenter les événements révèle l’aspect déstabilisant des changements sociaux liés aux réformes.

déroulement de la vie des futurs migrants, jusqu'alors relativement organisée par les institutions étatiques. En forçant les urbains à prendre en charge leur destinée à un niveau individuel ou familial, elles remettent en cause des trajectoires correspondant à des modèles relativement standardisés et la garantie d'une prolongation sans heurts des parcours de vie. Elles sont vécues comme introduisant de la discontinuité dans des parcours perçus comme linéaires. Ce qui allait de soi dans leurs trajectoires professionnelles mais également familiales et nous le verrons dans l'identification de chacun est remis en cause. Mes interlocuteurs sont en quelque sorte forcés, à quarante ans, alors qu'ils sont à une dizaine d'années de la retraite et s'estiment être, selon leurs termes, « au milieu de leur vie », à repenser le sens qu'ils lui donnent. Ces moments de mise à l'épreuve de leurs capacités d'adaptation initient des bifurcations de leurs trajectoires. Ainsi, les personnes rencontrées à Paris identifient rétrospectivement les années 1990 avec l'intensification des impacts négatifs des réformes sur leur vie et semblent considérer cette période comme marquant un *turning point* à l'origine d'une réorientation importante de leurs parcours (Abbott 2009 ; Bessin et al. 2009 ; Bidart 2006 ; Leclerc-Olive 1997). Ceux-ci sont ainsi marqués par une série de ruptures plus ou moins prononcées, qui mettent en jeu l'idée que mes interlocuteurs se font du succès, de leur positionnement social et de l'image de soi.

Les réformes jouent donc un rôle central dans les expériences biographiques de mes interlocuteurs et il convient de les présenter brièvement. Lancées après la prise de pouvoir de Deng Xiaoping en 1978, elles sont suspendues après la répression des manifestations de 1989 et ce n'est qu'en 1992 que le gouvernement les relance et les approfondit¹. L'objectif des autorités est de retrouver une forme de légitimité en organisant la croissance économique, la modernisation, la prospérité et le renforcement du statut international du pays, tout en préservant l'ordre social. Le modèle de régulation sociale et économique maoïste est abandonné et l'idéologie cède le pas devant la question économique désormais centrale dans la gestion du régime. L'objectif affiché est de passer d'une économie planifiée à une « économie socialiste de marché », c'est-à-dire de « transformer les moyens de production (la

¹ Suite au voyage de Deng Xiaoping dans le Sud de la Chine, en 1992 le XIVe congrès du Parti Communiste Chinois entérine la relance du processus de réforme et « la pleine libéralisation des forces productives ». S'il n'y a pas de réforme politique à proprement parler, le système n'est pas figé et semble tenir en partie compte des demandes de changement émanant de la population au travers de vastes réformes légales ainsi que de la mise en place d'instances de contestation, de médiation et d'arbitrage (Perry et Selden 2000b ; Thireau et Hua 2010).

terre, le capital, le travail) en marchandise » (Rocca 2006: 106) et de diminuer le rôle de l'Etat dans l'économie tout en introduisant des règles capitalistes de gestion des entreprises. Ces réformes modifient en profondeur le tissu économique du pays, jusqu'alors dominé par les grands conglomérats d'Etat et permettent l'émergence de nouveaux acteurs économiques privés ou semi-privés. Elles s'accompagnent d'une croissance économique moyenne de 9,4 % par an de 1979 à 2004, d'une forte augmentation du PIB par habitant et du niveau de vie de l'ensemble de la population, particulièrement des urbains. Elles aboutiront à l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce fin 2001, concrétisant l'inclusion grandissante du pays dans les flux économiques mondiaux¹. Cependant, ces changements ne se font pas sans heurts : des pans de l'économie autrefois subventionnés sont privatisés, tels que le logement, la santé, l'éducation. A partir de la deuxième partie des années 1990, l'approfondissement des réformes entraîne des vagues de restructurations, de privatisations et de fermetures des entreprises d'Etat ou collectives. Leur position dominante est remise en cause par les fortes restrictions budgétaires et la fin du renflouement de leurs déficits dans la seconde moitié des années 1990². Chargées d'une main d'œuvre en sureffectif, ayant une faible productivité, des infrastructures obsolètes, lourdement endettées, beaucoup de ces entreprises font face à des handicaps structurels et ont beaucoup de mal à s'adapter aux nouvelles exigences imposées par les lois du marché³. Confrontées à la concurrence des nouvelles sociétés privées qui s'emparent des secteurs les plus lucratifs, elles sont forcées de se restructurer, réorientant leurs activités, fusionnant ou étant privatisées, mais beaucoup font

¹ La part de la Chine dans le commerce mondial est passée de 1 % à 4 % puis 8 % de 1980 à 2000 et 2004. Cette année-là, le pays se situait au troisième rang mondial pour ses importations et au cinquième pour ses exportations (Roux 2006: 172).

² Amorcée en 1994, la restructuration du secteur public, est entérinée par 15^{ème} congrès en 1998. L'Etat décide de cesser de soutenir les entreprises déficitaires et non stratégiques. La légalisation des faillites et la loi de 1997 rendent possible l'ouverture de leur capital, c'est-à-dire leur privatisation de fait.

³ Entre 30% à 40% de la main d'œuvre des entreprises publiques serait en sureffectif (Gipouloux 2002: 450). Suite aux réformes, la proportion de l'emploi urbain dépendant de l'Etat passe de 76 % à 49 % de 1980 à 1998 (Gipouloux 2002: 450, 454). Dans le même temps, la part du PIB produite par les entreprises d'Etat, qui était de 76 % en 1980, ne cesse de diminuer vis-à-vis de celle produite par le secteur privé et semi privé qui atteint déjà plus de la moitié du PIB en 2002 (Roux 2006: 137;158). Les changements des règles du jeu économique expliqueraient cette brutale chute de la rentabilité des entreprises : changements de la politique fiscale, augmentation soudaine du coût des matières premières, de l'énergie et de la main-d'œuvre, charge économique du traitement social des emplois urbains, accroissement de la concurrence, mauvaise gestion, investissements inconsidérés, corruption, chevauchements entre secteurs privé et public, déficits et endettements chroniques (Kernen et Rocca 1998: 6-7).

faillite (Kernen et Rocca 1998). Cette restructuration de l'économie s'est donc accompagnée d'un chômage urbain de masse, estimé entre 40 à 60 millions de personnes sur la période allant de 1993 à 2003 (Rocca 2006: 112). Les villes du Nord et Nord-Est – d'où provient le plus grand nombre de migrants – souvent structurées autour de mono-activités, ont été parmi les plus touchées (Kernen 2004 ; Kernen et Rocca 1998 ; Rocca 2000a, 2000b)¹. D'après Mme Yu, au moment de son départ au début des années 2000, la moitié des habitants de sa ville, Fushun, était mis à pied². L'apparition du chômage dans ces régions naguère prospères et l'augmentation soudaine de la pauvreté urbaine, entraînent une reconfiguration de l'ensemble de la stratification sociale urbaine : les ouvriers et employés de ces conglomérats, groupe dominant jusque-là, sont licenciés et déclassés au profit de nouvelles catégories sociales et en particulier des entrepreneurs privés. Durant cette période, crise et croissance se développent de manière concomitante et les inégalités sociales croissent fortement en particulier dans les régions de départ des migrants (Kernen et Rocca 1998 ; Rocca 2000a, 2001 ; Rocca 2006).

1) Tensions professionnelles

C'est sur le plan professionnel que le climat d'insécurité paraît le plus grand pour mes interlocuteurs. L'analyse se centrera ici sur la manière dont ils perçoivent globalement ces évolutions, dont les conséquences concrètes sur leurs vies personnelles seront analysées dans le chapitre 4. Il s'agit d'une situation sans précédent dans les biographies de ces personnes bien insérées qui apparaissent déstabilisées par le changement des règles, comme le montre le témoignage de Mme Li, cadre dirigeant dans une entreprise collective de Shenyang :

« On a jamais pensé : "je travaille ce mois, mais est-ce qu'on va me payer le mois prochain ? Est-ce que j'aurai une source de revenu ?" Jamais on n'a pensé à ça. Nous n'avions aucune inquiétude pour l'avenir, *houguzhiyou* 后顾之忧 [sur la santé de notre entreprise]. Quand je suis rentrée dans l'entreprise, j'ai pensé que j'y travaillerais jusqu'à ce que je sois vieille. Je n'avais pas pensé que finalement ça changerait³ ».

¹ Ainsi, à Shenyang, le secteur d'Etat embauchait 53% de sa population active à la veille de la crise (et 70% au début des années quatre-vingt). A la fin des années 1990, son tissu industriel est sinistré et près de 4/5 des grandes entreprises ont de graves difficultés (Kernen et Rocca 1998: 3 et 5). Cependant, la crise sociale n'implique pas une crise industrielle globale, même dans le Nord-est, qui reste malgré tout en croissance économique (Giroir 1999: 72-73).

² Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

³ Mme Li, Paris, le 21/05/05.

Désespérés par l'ampleur des mises en faillite, certains de mes interlocuteurs mettent en cause les explications en termes d'obsolescence des équipements ou de faible rentabilité économique. Le sentiment que les entreprises ont été fermées de manière arbitraire, sans raison ou à cause de malversations et de corruption, sans que les employés aient les moyens de s'y opposer, génère des réactions de colère et de désarroi (Kernen 2004 ; Rocca 2006). Mme Yu, ancienne ouvrière dans une entreprise de confection, souligne que celle-ci avait été, quelques années avant sa fermeture, publiquement récompensée pour son dynamisme à l'export :

« En Chine, pour 80% des entreprises, s'il n'y avait pas de corruption des dirigeants, je pense que la situation ne serait pas si catastrophique. [...] Les dirigeants de l'unité de travail étaient corrompus. Ils cachaient et détruisaient les dettes. C'est vraiment malheureux pour nous. Car ils se trompaient et nous trompaient, nous les travailleurs, *qipian* 欺骗. Mais nous n'avions pas de preuve. Ceux qui avaient des preuves : je te donne une maison, j'augmente ton salaire, je te donne un départ à la retraite anticipé. C'est comme ça qu'ils ont étouffé l'affaire¹ ».

Le témoignage de Mme Li est similaire : après avoir été encouragée à investir ses économies pour acheter des parts de son entreprise d'équipements automobile, ce cadre dirigeant a assisté à son démantèlement à l'initiative et au profit d'un seul homme selon elle :

« [Le dirigeant] a fait vendre l'entreprise à son nom personnel. [...] Ce n'était pas un entrepreneur, c'est quelqu'un qui a mené l'entreprise à la faillite. Je suis très très déçue. Car c'était une maison que nous avons bâtie avec nos efforts. Elle nous appartenait à tous, je la considérais comme ma propre maison. "Pourquoi tu démontes tout et tu le vends ?" Toutes les machines ont été vendues. [...] Il ne restait plus rien ! Il a tout vendu, y compris les radiateurs ; un radiateur, ça se vendait trois yuans ; combien peut-on gagner avec quelques radiateurs ? [...] Les bâtiments, ça ne vaut rien, on ne peut pas les vendre ; si ça avait valu de l'argent, il les aurait certainement vendus² ».

Plus globalement, l'incompréhension vis-à-vis des nouvelles règles d'évaluation de la rentabilité des entreprises semble avoir favorisé la propagation de l'idée qu'aucune entreprise n'est vraiment à l'abri d'une fermeture, et la plupart des employés se sont sentis potentiellement menacés d'être mis à pied dans un avenir proche. Ainsi, un certain nombre de personnes de mon échantillon ont pris les devants et quitté leur entreprise sans que celle-ci

¹ Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

² Mme Li, Paris, le 21/05/05.

soit déclarée en faillite¹. Ce phénomène de contagion a également touché le secteur privé qui a été fragilisé par la crise économique.

À Paris, Un certain nombre d'hommes et femmes migrants rencontrés se décrivent comme *xiagang zhigong* 下岗职工, c'est-à-dire « personnel [des entreprises d'Etat ou collectives] descendu de son poste de travail », mis à pied, en principe temporairement. Distincts de la catégorie des chômeurs (Quan 石泉 Shi 1999), ils conservent selon la loi un lien juridique avec l'entreprise ainsi que leur couverture sociale mais ne perçoivent qu'une partie de leur salaire ou une indemnité supérieure à l'allocation de chômage et au revenu minimum. Cette procédure transitoire spéciale devait permettre aux entreprises de diminuer temporairement leurs charges salariales durant la crise économique² avant de réintégrer, en principe, leur personnel mis à pied.

Pour la plupart des migrants et migrantes rencontrés, ce statut de *xiagang*, c'est-à-dire chômeur *de facto* mais pas *de jure*, constitue une justification évidente et suffisante à leur départ en migration. Ainsi, dans la rue au cours des premiers échanges, il est fréquent d'entendre expliquer par les migrants du Nord : « j'étais *xiagang*, alors je suis parti³ ». Ce type d'explication déterministe tend alors à inscrire la migration des urbains du Nord de la Chine dans les schémas théoriques de la Nouvelle économie des migrations et des théories marxistes qui considèrent que la mobilité internationale résulte des différences de salaires et de conditions de travail entre les pays. Les migrants y sont vus soit comme des acteurs économiques informés qui partent à l'étranger pour optimiser leurs revenus ou pour diminuer les risques économiques en diversifiant les sources de revenu du foyer, soit comme une main d'œuvre de réserve pour les pays développés, après que leurs conditions de survie locales aient été mise en péril par les logiques économiques capitalistes mondialisées (Gubert 2010 ;

¹ Gong Ting (2002) constate le même phénomène d'anticipation chez les femmes employées.

² Cette catégorie administrative utilisée entre 1995 et 2003, « est clairement envisagé[e] comme une méthode d'évacuation en douceur de la main d'œuvre surnuméraire, en attendant une reprise du marché du travail et une adaptation de la force de travail à ce marché, » (Kernen et Rocca 1999: 38). Ce n'est qu'après la rupture du contrat en échange d'une indemnité forfaitaire pour solde de tout compte, *maiduan* 买断 que les employés sont officiellement comptabilisés comme chômeurs. Ce statut a permis au régime censé assurer le plein emploi, de faire accepter progressivement ses réformes sans avoir à proclamer publiquement la fin de la domination de la classe ouvrière. De plus, la multiplication des catégories statistiques a permis de dissimuler les chiffres réels du chômage (Attané 2002 ; Gong 2002 ; Kernen et Rocca 1998 ; Rocca 2000a ; Quan 石泉 Shi 1999).

³ Observations, marché aux puces de Belleville, 13/05/05.

Harris et Todaro 1970 ; Massey et al. 1993 ; Piore 1979 ; Sassen 1991a ; Stark et Bloom 1985 ; Todaro 1980). Certaines recherches sur ce flux du Nord de la Chine, reprenant les motifs énoncés par les migrants, insistent d'ailleurs sur le fait que ces personnes auraient perdu leur emploi et seraient sans aucun revenus (Cattelain et al. 2002 ; Cattelain et al. 2005 ; Guerassimoff-Pina 2009 ; Pina-Guerassimoff et al. 2002).

Les données recueillies au cours du temps long passé sur le terrain invitent à une lecture plus nuancée. Au fil des témoignages, les situations me sont apparues bien plus complexes. D'un côté, certaines personnes précisent ne pas avoir été *xiagang*. Monsieur Xiao qui se présente comme un ancien cadre, souligne que son entreprise était et reste florissante et que « c'est [lui] qui ne voulait plus aller travailler » et qui a demandé à rompre le lien avec son entreprise¹. D'autre part, si la plupart des migrants rencontrés à Paris se disent *xiagang*, certains ne sont pas passés par cette procédure spécifique. Ils utilisent ce terme de manière générique pour qualifier toutes formes de difficultés professionnelles et économiques relevant d'autres catégories administratives, telles que « retraités internes, *neitui* 内退 », « personnes en vacance d'emploi, *fangjia* 放假 » ou « victimes de retard ou de retenue de salaire, *touqian gongzi* 拖欠工资 », statuts qui peuvent par ailleurs se succéder ; ils se qualifient également de *xiagang* quand ils ont pris l'initiative de quitter le secteur public pour se lancer dans l'économie privée², comme Mme Zhang :

« [En 1987,] j'ai demandé à être *xiagang*. Car l'enfant était petit et je voulais ouvrir une entreprise [familiale de confection]. [...] Je trouve qu'être *xiagang* n'est pas une catastrophe. Pour certains, s'ils n'ont pas de capacité, [...] pas l'esprit d'entreprise [...] qu'ils ne peuvent pas ouvrir une entreprise, alors c'est une catastrophe. [...] Ils n'ont rien à manger, n'ont pas d'argent pour faire vivre leur famille. [...] Pour d'autres, ce n'est pas une catastrophe, mais une bonne chose. [...] Dans mon cas, c'était une bonne chose³ ».

Ainsi cette catégorie se révèle dans les faits plurielle et regroupe à la fois des personnes qui ont profité des changements et des personnes qui les ont ~~plus~~ subis. D'ailleurs, se déclarer *xiagang* ne signifie pas toujours être sans emploi ou sans revenu. M. Guo, ouvrier deux fois mis à pied, souligne avoir toujours gagné de quoi vivre grâce à des 'petits boulots' qu'il

¹ M Xiao, Paris, le 12/10/05.

² Cette procédure *tingxin liuzhi* 停薪留职, équivalente à un congé longue durée sans solde a été introduite après 1983.

³ Mme Zhang, Paris, le 27/05/05.

effectuait lorsqu'il n'avait pas de poste¹. Le cumul, en partie autorisé, du statut de *xiagang* avec des emplois informels permettait à ces travailleurs de créer leur propre activité ou d'augmenter leurs revenus tout en bénéficiant de la couverture sociale de leur entreprise, (Gipouloux 2002: 461 ; Qiu et Zheng 1998: 239-240).

Cependant, comme le note Jean-Louis Rocca, « dans l'imaginaire de la Chine des années 1990, les *xiagang zhigang* symbolisent les effets sociaux de la restructuration économique » (Rocca 2006: 131). Ils incarnent la brutalité du changement de régime du travail qui a relégué à la marge de la société une partie de la population urbaine de plus de quarante ans. Ainsi, s'auto-désigner *xiagang* va au-delà de la simple catégorie administrative et permet à mes interlocuteurs de se situer dans les processus de changements qui ont bouleversé leur pays. Comme l'explique Henry Tajfel la catégorisation sociale dans des groupes fonctionne « comme un système d'orientation qui crée et définit la place de l'individu dans la société » (Tajfel 1981: 258), place à partir de laquelle il va chercher à obtenir une identité sociale positive. En s'affiliant à cette catégorie, aux contours juridiques et sociaux flous, les migrants se rattachent à un groupe défini qui leur donne un statut reconnu en Chine, et qui leur permet d'expliquer les aléas de leurs parcours non pas par des incapacités personnelles mais par leur appartenance à un groupe social victime des changements structurels ayant affecté le pays. Cette définition sociale a également un pendant positif en France où elle peut être comprise comme équivalent à celui de chômeur sans droits, statut qui permet de justifier et légitimer leur départ et leur situation.

En fait, si les migrants n'ont pas tous fait l'expérience de cette procédure administrative, ils semblent cumuler de nombreux critères qui ont caractérisé les *xiagang* en termes d'âge, de formation et de sexe. En effet, les premières personnes touchées par les vagues de licenciement des entreprises d'Etat ou collectives ont été celles qui étaient considérées comme les plus inadaptées aux nouvelles exigences de productivité et de flexibilité des conditions de travail (Kernen 2004 ; Rocca 2006), c'est-à-dire les travailleurs les plus âgés, les moins qualifiés et les femmes.

- Premièrement, ce phénomène a clairement eu une dimension générationnelle comme le dénonce Mme Zhang de Tianjin, qui estime que près de 50 % de ces amis sont des *xiagang* et

¹ M. Guo, Paris, le 10/09/10.

que sa classe d'âge, les 40-50 ans, a été particulièrement affectée par la politique de mises à pied¹. D'une part, cette génération a massivement été employée dans le secteur public, le plus touché par les restructurations. D'autre part, la sélection des personnes mises à pied s'est d'abord faite sur un critère d'âge : les employés quadragénaires qui avaient travaillé pendant près d'une vingtaine d'années dans un système organisé selon des normes socialistes du travail ont été jugés incapables de s'adapter aux nouvelles régulations. Enfin, l'utilisation par les entreprises des procédures de mise à la retraite anticipée, *tiqian tuixiu* 提前退休 ou de retraite interne pour diminuer artificiellement le nombre des salariés, a touché les mêmes tranches d'âge. Les femmes dès 45 ans et les hommes dès 50 ans, c'est à dire une dizaine d'années avant l'âge l'égal ont été retirés de la vie active² (Gong 2002). Cette expérience partagée du statut de *xiagang* et de ses conséquences pourrait être à l'origine du sentiment de constituer une génération singulière confrontée à une situation entièrement différente de celle de leurs aînés, faisant ainsi passer ces quadragénaires du statut de génération potentielle à génération effective (Attias-Donfut 1988 ; Mannheim 1990). D'ailleurs l'expression « notre génération » revient fréquemment dans les récits ; Mme Zhang parle ainsi de « génération de l'ouverture et des réformes » pour désigner sa classe d'âge et les difficultés imprévues auxquelles elle a été confrontée³. La véhémence des propos de Mme Ding témoignent du sentiment d'avoir été en partie victime des choix politiques : « Nous, notre génération, nous sommes des déchets *laji* 垃圾. D'abord on a été empêché de faire des études, ensuite on nous a empêchés d'avoir des enfants et maintenant on est *xiagang* !⁴ »

- Deuxièmement, le critère de manque de compétences techniques a été invoqué pour sélectionner les personnes mises à pied. Or, la formation de cette classe d'âge a été fortement pénalisée par la déstabilisation puis l'arrêt des enseignements durant la révolution culturelle et la prépondérance du politique sur les enseignements techniques.

- En troisième lieu, le critère du sexe a participé à cette sélection des travailleurs mis à pied. Il recoupe en partie les deux premiers indicateurs d'âge et de qualification et révèle qu'en dépit des discours proclamant l'égalité entre les sexes sous le régime maoïste, l'accès aux

¹ Mme Zhang, Paris, le 27/05/05.

² Les conséquences économiques ont été parfois lourdes pour ces personnes puisque les allocations de retraite sont peu élevées et susceptibles de retard, voire de suspension de paiement.

³ Mme Zhang, Paris, le 03/06/06.

⁴ Mme Ding, Pantin, le 20/01/06.

ressources éducatives, politiques et financières restait genré (Angeloff 2010 ; Angeloff et Lieber (Ed.) 2012 ; Wang 2003). En Chine comme ailleurs, les femmes de cette génération ont globalement moins fait d'études ou moins d'études longues que les hommes et ont été embauchées dans des emplois moins qualifiés et moins rémunérés dans des entreprises manufacturières ou de services (Blayo 1997 ; Tan et al. 2006 ; Wang 2006). Or ce sont ces secteurs qui ont massivement licencié et les femmes ont été les premières à payer le prix des restructurations des entreprises d'Etat : elles représentent près de 60 % des *xiagang* alors qu'elles ne constituaient que 40 % de la force de travail (Gong 2002 ; Jia 2004 ; Kernén 2004 ; Liu 2009 ; Shi 2004 ; Wang 2003 ; Yu 2005). Mal armées, elles ont été en moins bonne position face à cette politique de licenciement que leurs homologues masculins (Cui 2003 ; Jia 2004 ; Shi 2004 ; Xu 2000). Ces derniers, plus souvent en lien avec des personnes en position de pouvoir ou en possession de savoirs techniques valorisés, ont pu négocier le maintien de leur poste ou en retrouver après leur licenciement.

Cependant, mes interlocuteurs à Paris comme en Chine soulignent peu la dimension genrée de la politique de mises à pied, même si certains notent que lorsque les deux conjoints étaient embauchés dans la même entreprise, les dirigeants tentaient de n'en licencier qu'un, généralement l'épouse. Ce silence reflète d'une part, l'idée que l'homme reste envisagé comme le principal pourvoyeur économique de la famille et que d'autre part, le licenciement des femmes est socialement mieux accepté dans ce groupe de migrants comme en Chine même (Liu 2009 ; Wang 2003). Le retour de préjugés genrés, réclamant de plus en plus ouvertement le retour des femmes au foyer¹, y a accompagné dans le temps le retrait de l'Etat de la problématique de l'égalité des sexes. Enfin, le mécanisme de retraite anticipé a plus écarté les femmes car travaillant cinq ans de moins que les hommes du même secteur, certaines ont été mises en préretraite dès l'âge de 45 ans (Jun 刘军 (et. Al.) Liu 2005).

Ainsi, la concentration des difficultés économiques dans une région marquée par les grandes entreprises d'Etat, les différents critères de licenciement ou dans d'autres cas à l'opposé les attentes individuelles permettent de mieux comprendre la manière dont les

¹ Mais ce type d'arrangements genrés n'est pas nouveau puisque l'appel à la participation des femmes à la sphère active a souvent été mis en sourdine lors des périodes de récession économique (Angeloff 2010 ; Davin 1975 ; Tang 2014). Bien que l'Etat réaffirme dans la Loi du travail de 1994 le principe de l'égalité des sexes, on assiste à la revalorisation sociale des différences des sexes et de la féminité (Angeloff 2010: 90 ; Elisseff 2006: 144-145 ; Minghuan 李明欢 Li 2005 ; Wang 2003 ; Yu 2005).

dynamiques liées à la restructuration de l'économie en Chine du Nord ont contribué à façonner le courant migratoire naissant à destination de l'Europe. La composition de ce flux, en termes d'origine géographique, de génération, de catégorie sociale et de sexe, semble directement liée à ces changements politiques et économiques. Mais ces personnes confrontées des difficultés économiques ou craignant de l'être à l'avenir, ont un profil sociodémographique qui les distingue de la figure du migrant économique, généralement représentée sous les traits d'un homme jeune, rural, peu qualifié cherchant à travailler dans un secteur manuel. Leurs expériences biographiques et les différentes ressources accumulées influenceront sur la manière d'appréhender la migration. Mais les problèmes professionnels ne sont pas l'unique dimension à avoir influé sur les décisions d'expatriation.

2) Tensions familiales et sociales

Pour la majorité de mes interlocuteurs, les tensions générées par ces difficultés professionnelles et économiques auraient perturbé les relations à l'intérieur de la cellule familiale ; c'est un des sujets de préoccupation majeure dont viennent presque toujours à parler les migrants rencontrés à Paris et plus spécifiquement les femmes. En effet, un grand nombre d'entre eux disent être confrontés à des conflits familiaux et plus de la moitié (47 sur 82) sont divorcés, proportion largement supérieure à celle de la moyenne nationale (Lu Shi 1999 ; Qingbin Wang 2001). De plus, cette caractéristique est surtout féminine puisque 40 femmes sur 60 sont divorcées lorsqu'elles quittent le pays (et dix autres divorceront une fois en France) contre seulement 2 hommes sur 22. Cette surreprésentation des femmes divorcées parmi les migrants de mon échantillon amène à s'interroger, dans un premier temps, sur les difficultés que ces femmes disent avoir rencontrées dans leur espace d'origine et plus globalement sur les perceptions genrées du divorce en Chine ; dans un second temps, sur les liens qu'elles établissent entre situation conjugale et migration, en particulier lorsqu'elles les présentent comme liées par une relation de type déterministe et soulignent le court écart de temps (souvent quelques mois) séparant le jugement du divorce de leur décision de partir à l'étranger ; enfin, sur l'image d'elles-mêmes qu'elles souhaitent donner à voir à travers ce type d'explication qui légitime leur départ et plus largement l'ensemble de leur parcours.

« Sur dix femmes qui sont parties à l'étranger, il y en a huit qui ont quitté le pays parce qu'elles n'étaient pas heureuses en ménage. [...] C'est très rare que les personnes soient parties juste par curiosité alors que la relation entre les époux était bonne, que tout allait bien au niveau familial. [Pourtant, cette interlocutrice

ajoute :] si on divorce, c'est seulement quand il y a de gros problèmes ; qu'on ne peut plus continuer. Par exemple, si l'homme a une maîtresse ou la femme un amant, c'est impossible de ne pas divorcer ; en cas de conflit entre belle-mère et belle-fille c'est plus rare car finalement ce n'est pas un grand problème. En Chine, si on peut continuer, il suffit seulement que [le mari] puisse gagner de l'argent, fasse vivre la famille et ça va. Le reste, ce sont des petites choses qui ne valent pas la peine d'être évoquées ; ce n'est pas grave. Pour moi, gagner de l'argent, faire vivre la famille, passer les jours [vivre une vie simple], ça suffit pour que je sois satisfaite¹ » (Mme Yu).

Malgré une opposition de principe fréquemment affirmée au divorce, ce sont pourtant bien mes interlocutrices qui ont été en majorité à l'origine de la procédure de rupture² et ce n'est qu'au prix de concessions importantes qu'elles ont obtenu le jugement de divorce. Elles ont longuement justifié ce choix au cours des entretiens³ car, selon elles, il était relativement exceptionnel dans les années 1990 et dans leur classe d'âge. De plus, à quelques exceptions près, elles continuent à le présenter des années après, comme une rupture biographique grave (Bessin 2010 ; Bessin et al. 2009 ; Bidart 2006 ; Leclerc-Olive 1997). Plusieurs femmes déclarent désormais « ne plus avoir de famille » et paraissent relativement désemparées par leur nouveau statut de célibataire-divorcée qui semble les placer à la marge des modèles dominants de répartition des rôles au sein de la famille. Beaucoup plus rares dans la génération précédant celle des migrants, les divorces sont pourtant de plus en plus courants depuis l'adoption de la nouvelle loi sur le mariage de 1981 et des amendements de 2001, 2003 et 2011, qui en facilitant les procédures ont contribué à cette progression⁴ : le nombre de

¹ Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

² En Chine également, les femmes étaient majoritairement à l'origine de la procédure. A Shanghai en 1995, 70 % des plaignants dans les jugements de divorce étaient des femmes (Wu 1999: 341).

³ A contrario, ce sujet a été peu abordé par les hommes, moins nombreux à être divorcés et qui contrairement aux femmes n'évoquaient pas spontanément avec moi la sphère du privé ; en Chine, il a été difficile de prendre contact avec les ex-époux des femmes migrantes. Notons que l'un d'entre eux a mis en scène l'image d'un couple toujours uni et harmonieux, occultant leur divorce.

⁴ La Loi sur le mariage de 1950 affirme le droit au mariage librement consenti, au choix du conjoint et instaure le droit pour les femmes de demander le divorce mais celui-ci demeure une procédure judiciaire très encadrée, limitée à des raisons politiques, et exceptionnelle dans les campagnes (Honig et Herschatter 1988: 206). A partir de 1981, l'équivalent du consentement mutuel est introduit et il devient possible de divorcer par négociation ou par médiation. Les motifs permettant un divorce sont élargis au manque d'affection réciproque - considéré comme le fondement du mariage (Mei 1995), puis en 2001, à la violence conjugale et l'adultère (Guérin 2007). En 2003, il devient possible d'entamer la procédure sans obtenir l'autorisation de l'entreprise ou du comité local de résident, entérinant le fait que mariage ou divorce sont des affaires privées et personnelles. Ces nouvelles lois qui reconnaissent la recherche du bonheur individuel, psychologique, sentimental ou sexuel, comme un fondement du mariage (Guérin 2007 ; Micollier 2007) ont à la fois accompagné les changements sociaux et les ont suscités : la simplification progressive des procédures a rendu possible que

divorces parmi les quadragénaires urbains aurait plus que triplé en vingt ans (Qingbin Wang 2001 ; Xu et al. 2007a ; Zhao 1999). Mais pour ces migrantes, comme d'ailleurs pour une partie de la population urbaine, (Honig et Hershatter 1988 ; Lu Shi 1999), ce phénomène est perçu, là aussi, comme une des conséquences des réformes qui auraient entraîné une transformation des mentalités, une individualisation des conduites et une occidentalisation qui se traduisent par une baisse de la moralité des comportements. « On a ouvert grand les fenêtres et les mouches sont entrées ! » répètent plusieurs interlocutrices, reprenant un vocabulaire politique ; « ce que l'on doit prendre de l'étranger entre ; ce que l'on ne doit pas prendre, on l'apprend aussi » note également l'ami d'une migrante rencontré à Tianjin¹. Selon cette présentation, à la fois conservatrice et nationaliste, l'équilibre maintenu de longue date au sein des couples de cette génération a été perturbé par des attentes nouvellement exprimées vis-à-vis du conjoint, en termes d'épanouissement et de bonheur personnel provoquant déceptions et tensions. Ces avis sur l'évolution de l'idéal de la famille se retrouvent également dans les campagnes, comme le relève l'anthropologue Yan Yunxiang à propos du village du Nord-Est qu'il étudie depuis des décennies : « *the modernity of the contemporary family lies in the rising importance of individual desires, emotions and agencies in family life, on the one hand, and the centrality of the individual in family relations, on the other hand* » (Yan 2009: xxiii-xxiv). L'analyse des différentes explications données par les migrantes à leur demande de divorce, montre que les rôles sexués au sein des couples ont été mis à l'épreuve par une série d'éléments dans la décennie précédant leur départ.

Tout d'abord, il semble que les nouveaux rapports à l'argent, qui ont pris une importance croissante dans les relations interpersonnelles dans cette période, ont accentué les divergences entre les partenaires. En premier lieu, les femmes rencontrées se plaignent souvent du comportement de leur époux qui ne correspondait plus à ce qu'elles s'estimaient en droit d'attendre de lui. Il est accusé de « ne pas assumer les responsabilités » de chef de

s'expriment des frustrations familiales préexistantes mais dont les individus s'accommodaient ; elles ont favorisé l'accroissement rapide et durable des divorces à partir des années 1980. De 1979 à 2007, le taux de divorce a augmenté de 381,82 %, passant de 0,85 ‰ à 2,62 ‰ de la population mariée (Wang et Zhou 2010: 259-58). Ce taux reste proportionnellement bas puisqu'en 1996, date des premiers divorces parmi mes interlocutrices, il était de 0,9251‰ de la population totale, alors qu'il était la même année de 4,33‰ aux Etats-Unis (Wang, 2001: 186).

¹ Tianjin, le 03/05/06. Pour faciliter la lecture et afin de distinguer les interlocuteurs migrants et non migrants, j'ai choisi de ne pas nommer ces derniers mais juste de les situer par rapport aux personnes migrantes rencontrées à Paris.

famille, de « ne pas prendre en charge la famille, *yangjia* 养家 », ou de « ne pas ramener de l'argent à la maison ». Après des décennies de discours égalitaristes entre les sexes et de participation des femmes à la vie active, ces attentes déçues montrent que les hommes demeurent envisagés, dans une représentation genrée, comme soutien économique principal de la famille. C'est même presque exclusivement au travers de leur capacité financière que la plupart des femmes rencontrées (qui pourtant avaient toutes un emploi) évaluent la contribution des époux à la vie familiale. Mme Hou ne reproche à son mari que son addiction aux jeux d'argent et le fait qu'il « n'a jamais ramené de l'argent à la maison. [...] Il ne s'occupe pas de ses fils. Il est égoïste¹ ». Mme Li qui faisait partie de la direction d'une entreprise collective porte également un jugement très sévère sur son mari qui se refuse à prendre des emplois peu qualifiés depuis qu'il a perdu son poste d'ingénieur dans le bâtiment :

« Je l'entretiens, *wo yang ta* 我养他. [...] Il est à la maison et fait la cuisine et la lessive ; donc ça équivaut à ce que je dépense de l'argent pour l'employer, pour qu'il soit nourrice. Il n'assume pas ses responsabilités pour la famille. Ce n'est pas un homme. Il est vraiment au-dessous du tout² ».

Les témoignages des hommes migrants confirment ces normes. De manière symétrique, ils expliquent avoir vécu comme une sorte de disqualification le fait de s'être retrouvé au chômage ou dans des emplois moins bien rémunérés que ceux de leur épouse. M. Guo a été pris à parti par sa compagne promue cadre à la poste quand il s'est retrouvé *xiagang* pour la deuxième fois : « elle pense qu'elle est plus forte que moi. Elle me méprise [et me reproche] d'être un homme qui ne peut pas entretenir sa femme³ ».

Le lien entre capacité financière et relation de pouvoir au sein du foyer apparaît aussi dans ces témoignages. Les femmes rencontrées affichent ouvertement leur mépris pour ces maris ne remplissant pas leur rôle économique et ne prenant pas en charge la famille. Pour Mme Zhang, ancienne patronne qui dû se faire embaucher dans une usine de confection comme simple ouvrière :

Depuis les réformes, la position de femmes s'est élevée ; celle des hommes a baissé. [...] Maintenant, la situation s'est inversée : les hommes gagnent moins d'argent, les femmes en gagnent plus. [Elle se réfère aux embauches

¹ Mme Hou, Paris, le 03/04/06.

² Mme Li, Paris, le 15/05/05 et le 13/06/09.

³ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

prioritairement de femme dans les entreprises manufacturières étrangères qui s'implantent en Chine] Maintenant, depuis les réformes, la position sociale des femmes est élevée. A présent, c'est l'homme qui reste à la maison, qui fait à manger et sert son épouse ; les femmes sortent gagner de l'argent. [...] Les femmes gagnent plus. A la maison, c'est la parole de la femme qui compte car l'homme ne gagne pas beaucoup ; à la maison, [la situation] s'est inversée : c'est lui qui sert l'enfant, l'épouse, fait à manger, la lessive et le ménage. Car les hommes ne travaillent pas¹ ».

Dans les familles touchées par le chômage masculin, les femmes qui ont réussi à conserver leur emploi ou en ont accepté de nouveaux, même déqualifié, par exemple dans les entreprises manufacturières privées², assument désormais le rôle de soutien économique qui incombait principalement aux hommes, selon ces opinions. Ainsi, seraient-elles contraintes à endosser la position de chef de famille, ce dont elles se plaignent tout en s'en montrant fières. On assiste à une véritable inversion des positions au sein des familles qui se traduit par un renversement des hiérarchies symboliques, puisque, dans ces cas-là, c'est désormais la femme qui est en position dominante. Ces permutations fragilisent souvent les relations au sein des couples, comme le note M. Deng : « Le mari *xiagang* ne travaille pas. Il reste à la maison toute la journée et regarde la télévision. Ça facilite les disputes³ ».

Les qualificatifs tels que « ne pas être assez homme, *bu gou nanren* 不够男人⁴ », être « sans compétence, *meiyou benshi* 没有本事⁵ » font partie des reproches adressés par les migrantes à leurs maris. Ainsi, au-delà de leur seule capacité financière, c'est leur masculinité dans sa globalité qui se trouve mise en cause. D'ailleurs, les entretiens menés avec les hommes migrants montrent qu'ils partagent ces représentations dominantes des rôles sexués. Ils disent être partis à l'étranger « pour faire vivre leur famille » et expliquent envoyer la quasi-totalité de leur salaire « à la maison ». M. Huang déclare qu'il est « parti pour la famille, pas pour [lui]. Pour qu'ils vivent dans le confort » et s'être préparé « à vivre à

¹ Mme Zhang, Paris, le 27/05/05.

² Les délocalisations d'entreprises manufacturières occidentales se sont traduites par une forte demande en main d'œuvre féminine dans les pays d'implantation, en particulier dans le Nord de la Chine. Les femmes sont en effet supposées travailler mieux et accepter plus facilement les conditions de travail capitalistes. Ce faisant, elles ont modifié la division genrée du travail, entraînant aussi des effets sur la répartition genrée des rôles à l'intérieur des foyers. Sur ces aspects genrés de la mondialisation économique voir entre autres (Anglade et al. 2014 ; Collectif 2006 ; Falquet et al. 2010 ; Ribas-Mateos et Manry 2014 ; Sassen 2003, 2005, 2006).

³ M. Deng, Paris, le 02/11/04.

⁴ Mme Yu, Paris, le 18/06/05. Mme Li, Paris, le 21/05/05.

⁵ Mme Zhang, Paris, le 27/05/05.

l'étranger jusqu'à [sa] mort¹ ». C'est donc bien pour se conformer à ce rôle social qui prend principalement une forme économique, qu'ils disent avoir choisi de migrer.

Dans les foyers qui ne rencontrent pas de telles difficultés économiques, la découverte des relations extraconjugales des maris est une autre cause de divorce évoquée par les migrantes et qu'elles lient également aux transformations économiques. Cela reflète une tendance générale puisque dans les années 1990, l'adultère était la cause de 40 % des divorces observés à Shanghai (Shen 1996). L'infidélité conjugale est présentée par mes interlocutrices comme un phénomène nouveau², étroitement lié à la réussite sociale et économique. Aisance financière et sexualité extraconjugale affichée iraient de pair dans un modèle nouveau de masculinité et de féminité de la couche moyenne et moyenne supérieure. Deux phénomènes conjoints sont évoqués : d'une part les hommes perçus comme riches seraient courtisés par des jeunes femmes ; d'autre part, il serait désormais bien vu, en particulier dans les milieux d'affaires, que les hommes mettent en scène leur réussite par des dépenses ostentatoires et en se montrant publiquement en compagnie de jeunes femmes³. Ainsi, Mme Xu ne s'étonne guère de l'attitude de son mari : « En Chine, [pour] un cadre, c'est vraiment courant d'avoir une personne [une maîtresse]. On peut dire qu'en Chine, si les conditions [économiques de l'homme] ne sont pas bonnes, alors personne ne va avec lui⁴ ». Dans le même temps, en creux, de nouvelles attentes en termes de féminité semblent émaner des maris. Ainsi, pour étayer sa demande de divorce, l'époux de Mme Tai, une femme d'affaire, lui aurait reproché son comportement « trop masculin [et le fait qu'elle] ne pensait qu'au travail⁵ ». Or, cette génération d'urbaines succédant à celle des Gardes rouges, a été socialisée selon des modèles

¹ M. Huang, Paris, le 14/04/04.

² Sous le régime maoïste, les personnes convaincues d'adultère risquaient d'être licenciées voire emprisonnées et devaient faire une autocritique publique (Farrer 2005). A partir des années 1990, la littérature ou les séries télévisées montrent avec plus de tolérance les aventures extra maritales. En 2001, l'Association des femmes chinoises, *Fulian*, estimait que 2,4% des hommes entretenaient une concubine, dont le nombre dépasserait un million (Roux 2006: 159 ; Tiessen et Zheng 2010). Depuis 2001, la loi garantit une compensation au conjoint victime d'adultère (Guérin 2007).

³ Voir Honing et Hershatter (1988: 220) sur les débats des années 1980 associant infidélité conjugale, et libération sexuelle à l'élévation du niveau de vie et la modernisation. Voir également les analyses de Zheng Tiantian (2004, 2009, 2012) sur les nouvelles normes de masculinité dans les milieux entrepreneuriaux qui sont mises en scène dans les bars à hôtesse lors des interactions entre les femmes et leurs clients et le rôle de celles-ci dans l'établissement de liens de confiance entre hommes.

⁴ Mme Xu, Paris, le 09/05/07.

⁵ Mme Tai, Paris, le 03/11/04.

condamnant les marques de féminité considérés à l'époque comme des signes de « la pensée arriérée et bourgeoise ». Une partie de ces femmes se retrouve aujourd'hui en décalage avec les nouvelles représentations de la féminité (Angeloff et Lieber (Ed.) 2012 ; Attané 2005b). Certains des hommes de cette génération se tournent désormais vers des femmes plus jeunes qui mettent ouvertement en scène une image de la femme passive, coquette et physiquement très féminine, jouant d'une manière stratégique de leur soumission aux hommes (Wang 2003 ; Zheng 2004).

Enfin les femmes rencontrées expliquent que certains aspects de la vie conjugale longtemps tolérés, sont aujourd'hui aussi des causes de divorce. On compte, parmi celles-ci, la mésentente entre les époux, la violence conjugale où même ce que Mme Zhang qualifie « d'intrusion, *chajin* 差劲 » de la belle-mère dans la sphère intime du couple¹.

Ainsi, les témoignages recueillis à Paris montrent que les transformations économiques ont eu des conséquences jusqu'au cœur de la sphère familiale. Elles ont ébranlé les définitions dominantes de la féminité et de la masculinité de cette génération d'urbains et ont mis sous tensions les compromis participant à l'équilibre des couples. Les témoignages des femmes migrantes soulignent que les représentations des rôles sexués et des relations de pouvoir au sein des couples sont en cours de renégociation au moment où ces hommes et femmes se décident à quitter leur pays. Nous verrons dans le chapitre suivant dans quelle mesure celle-ci sont liées aux décisions migratoires.

C - Conclusion

Les personnes qui vont choisir de partir à l'étranger sont confrontées à une série d'accidents de la vie (licenciement, chômage personnel ou du conjoint, baisse des revenus, conflits conjugaux, etc.) qu'ils décryptent comme étant directement liés à la politique de réformes et d'ouverture. Ces transformations structurelles qui ont touché l'ensemble du pays, ont été perçues par une partie de la population urbaine – dont les personnes qui ont choisi de partir à l'étranger – comme source de tension : elles auraient constitué une menace pour leur avenir professionnel et le maintien de leur niveau de vie, d'un côté ; d'un autre côté, elles

¹ Mme Zhang, Paris, le 27/05/05. Liu Mengzhu constate une banalisation de la violence conjugale perçue par ses interviewés comme faisant partie intégrante de la vie de couple (Liu 2003). Sur les relations intergénérationnelles, d'entraide ou les conflits générés par les relations avec la famille élargie et l'obligation de piété filiale, voir Guo, 2001 ; (Yan 2009).

auraient ébranlé les structures familiales et une part des mariages – minime parmi la population urbaine mais surreprésentée dans l'échantillon des migrants – n'aurait pas résisté aux changements de modèles sociaux. Ainsi, ces nouvelles situations qui n'avaient pas été anticipées, ont représenté une remise en question de l'idée que mes interlocuteurs se font du succès et de leur positionnement à l'intérieur de la hiérarchie sociale mais plus globalement des représentations qu'ils ont d'eux même.

Il convient de souligner le caractère exceptionnel des bouleversements vécus par cette 'génération de transition' : éduquée selon des principes communistes et promise sous ce système à un avenir valorisé, elle voit les transformations économiques et sociales remettre en cause ses perspectives biographiques données pour enviables moins d'une décennie auparavant. Pour reprendre l'analyse de Robert Castel sur la France (1995), les deux axes principaux d'intégration sociale sur lesquels était bâti leur positionnement dans la société sont mis à l'épreuve : d'une part, leur emploi qui était jusqu'alors générateur à la fois de revenus stables, d'une utilité sociale et d'une place enviée dans la société ; d'autre part les réseaux de sociabilité primaire et, nous le verrons, également secondaire, qui leur assuraient une insertion relationnelle et l'accès à des formes de support et d'entraide sociale. Confrontée à cette remise en cause concomitante de leur insertion professionnelle et familiale mais également à l'impossibilité de s'appuyer sur l'expérience des générations précédentes, devenue caduque, une partie de ces futurs migrants se trouve dans une zone de « vulnérabilité sociale » (Castel 1991, 1995) et il semble que la migration ait été perçue par eux comme une réponse originale et inventive face à cette situation.

Ces différents éléments liés aux évolutions contemporaines de la société urbaine chinoise permettent de mieux comprendre comment les dynamiques locales propres aux régions d'origine des personnes rencontrées ont participé à la création d'un nouveau flux migratoire intercontinental. Ils apportent également un éclairage sur la manière dont elles ont influé sur sa composition : celle-ci apparaît liée aux processus économiques et sociaux qui ont fragilisé à la fois des régions dont l'ancien modèle de développement économique est remis en cause et une partie de la population : les travailleurs quadragénaires et plus particulièrement les femmes, surtout celles divorcées urbaines, qui se sont sentis, à des degrés divers, mise à l'écart de la croissance que connaissait le pays.

Mais au-delà des dynamiques proprement chinoises, il convient de noter le caractère heuristique d'une analyse croisant les données sur l'expérience migratoire avec celles portant sur les parcours de vie antérieurs au départ. En effet, les récits contrastent fortement. A Paris, au regard de leurs conditions de vie, de travail, de logement, de socialisation et du statut de migrants sans-papiers, il ressortait de la phase exploratoire de cette recherche l'idée de personnes relativement démunies vivant dans des conditions matérielles, économiques et sociales très précaires. Or, ces histoires de vie, confortées par les données issues de la littérature sociologique, soulignent qu'en Chine elles n'ont pas toujours vécu dans des conditions aussi difficiles. Elles ne peuvent pas y être considérées comme des personnes démunies, même si progressivement une partie de leurs ressources a perdu de son efficacité. Au contraire, ce retour sur la vie en Chine permet de mettre en évidence la capacité d'action de personnes pionnières aptes à imaginer, faire accepter et mettre en œuvre l'innovation sociale que représente l'expatriation dans leur groupe social au tournant du siècle. Comment dès lors expliquer cette sorte de basculement et l'apparente disparition d'une grande partie de leur marge de manœuvre une fois en France ? La forte diminution de leurs ressources en France est-elle liée à l'expérience migratoire en elle-même ? La société et les institutions du pays d'installation jouent-elles un rôle dans ces processus ?

Enfin, il convient de souligner le contraste entre les profils sociologiques des migrants de Chine du Nord et les représentations couramment admises sur les migrants économiques. L'immigration de travail reste représentée par la figure du *Gastarbeiter*, du « travailleur-invité » de l'époque fordiste, personnifiée par un « homme seul, souvent d'origine rurale, provenant de pays ou régions peu développés » (Rea 2009: 309). Perçu comme généralement jeune et peu qualifié, n'ayant pas vraiment entamé de vie professionnelle et familiale au pays, la migration temporaire (Piore 1979) pour occuper un emploi manuel représenterait donc une possibilité d'ascension économique difficilement accessible dans son propre pays. Les descriptions qui précèdent indiquent combien ces représentations, pourtant largement partagées dans les pays d'immigration (Morice et Potot 2010) sont peu appropriées dans le cas des migrants de Chine du Nord. Par leur âge, leur sexe, leur rôle familial, leur profil socio-économique et leur statut social relativement reconnu en Chine, ils se placent en dissonance par rapport à cette figure, bien qu'ils se situent à première vue dans une démarche de migration de travail. Leurs profils relativement atypiques invitent à remettre en cause ces représentations sur les migrations de type économique qui ne semblent plus en phase avec une

partie des réalités migratoires contemporaines. Au contraire, comme le soulignent différents travaux, les migrations de Chine du Nord semblent s'insérer dans de nouveaux flux migratoires de travail de plus en plus caractérisés par une diversification des profils et notamment une plus grande féminisation y compris dans une phase pionnière, et une élévation du niveau de qualification.

On verra au fil de l'analyse que ces caractéristiques sociodémographiques ont des conséquences sur la manière dont l'expérience migratoire est vécue. Mais il convient avant cela de tenter de mieux comprendre les tensions résultant d'une appartenance revendiquée à des catégories moyennes de la population et le fait d'être ou de se déclarer sans emploi et leur lien avec la migration. Une analyse genrée des conséquences de ces transformations structurelles permettra de voir dans quelle mesure les réformes ont été vécues différemment par les hommes et les femmes de cette génération ; cela nous permettra de mieux saisir pourquoi plus de femmes que d'hommes de cette génération se sont décidées à quitter leur pays dans le cadre de cette migration vers la région parisienne.

Chapitre 4. Une progressive marginalisation sociale ?

Il importe à présent d'analyser comment ces nouvelles configurations professionnelles ou familiales se sont manifestées à un niveau individuel et de manière concrète dans la vie quotidienne des urbains du Nord rencontrés à Paris et de comprendre dans quelle mesure elles ont participé à rendre désirable l'idée d'un départ à l'étranger.

Ce chapitre, en se plongeant dans les descriptions données par les migrants de leur vécu avant leur départ, tentera de mettre en avant les éléments qui ont été considérés comme significatifs. Cela permettra de mieux comprendre comment le désir de se conformer à certaines normes sociales locales a participé à l'émergence de ce flux migratoire. Dans la continuité du chapitre précédent, ces récits confrontés aux études sociologiques menées en Chine, permettront d'analyser les dynamiques de départ. En effet, même si les personnes qui ont décidé de quitter un pays représentent comme dans le cas de cette migration du Nord de la Chine des cas limites, elles n'en offrent pas moins un regard heuristique sur la société qu'elles ont quittée.

A - Des processus d'exclusion économique ?

1) Se découvrir pauvre

Parmi les personnes rencontrées à Paris, beaucoup font référence à des conditions économiques difficiles en Chine. Les situations sont pourtant, on l'a vu, particulièrement diversifiées et si le sentiment d'être menacé de pauvreté est commun à bien des récits, celui-ci se décline différemment selon mes interlocuteurs.

Les *xiagang* sont les premiers touchés par la précarité économique, la chute de leur niveau de vie peut être très importante. Mme Song par exemple, a dû vivre pendant deux ans avec 100 yuans mensuels (ce qu'elle qualifie de « salaire minimum, *jibenshenghuofei* 基本生活费 ») avant d'être réintégrée dans son entreprise de chimie et de retrouver un salaire de 800 yuans¹. La situation la plus délicate concerne ceux qui sont confrontés à la défaillance de la

¹ Mme Song, Paris, le 25/04/06.

couverture contre le chômage¹. Bien que la loi prévoie le maintien d'une partie des salaires et de la protection sociale, certaines entreprises en faillite ne mettent pas en œuvre ces dispositifs légaux et leur personnel se retrouve sans aucun revenu, comme dans le cas de Mme Yu. Ayant reçu l'ordre de « rentrer à la maison » sans aucune indemnité, ce n'est qu'après plusieurs mois de protestations auprès de différentes autorités et après avoir échappé à une arrestation par la police, que cette ouvrière et ses collègues ont pu obtenir le remboursement de leurs arriérés de salaire et une indemnisation pour la rupture de leur contrat, *maiduan* 买断. Celle-ci, calculée sur la base d'un mois de salaire par année travaillée, la laisse avec 8 000 yuans pour les 21 ans passés dans son usine, somme trop faible pour qu'elle puisse se lancer dans une activité économique indépendante². Les statistiques confirment bien que la probabilité pour les familles de *xiagang* de sombrer dans la pauvreté est entre trois et six fois supérieure à celle des autres foyers urbains (Li et Zuo 2004)³.

Différentes recherches soulignent effectivement que le changement de modèle économique a été accompagné de l'apparition d'une nouvelle pauvreté urbaine (Chai 1992 ; Kernen 1997 ; Li et Zuo 2004). Quasi-inexistante sous le régime communiste (en dépit d'un niveau de vie globalement très bas⁴), elle concernait 6,7 % de l'ensemble des citoyens en 1999 selon Xue (2004) et a particulièrement touché les provinces dont le tissu industriel était dominé par les entreprises d'Etat. Ainsi dans le Liaoning, région d'origine d'une partie des

¹ L'Etat a entrepris la refonte du système de l'assurance chômage, *shiye baoxian zhidu* 失业保险制度, mais celle-ci n'est pas en vigueur au moment du départ des migrants interviewés à Paris. Il est prévu que son financement soit assuré à la fois par les employeurs et les employés. Pour en bénéficier, il faudra avoir cotisé pendant au moins un an, être involontairement sans emploi, être enregistré comme demandeur d'emploi et prêt à travailler. Le montant de l'allocation est dégressif, varie en fonction des localités, et doit être compris entre le revenu minimum et le salaire minimum local (Rocca 2006: 157). En 1997, les allocations mensuelles moyennes étaient de 83 yuan (15% du salaire urbain moyen), réévaluées en 1999 à 195 yuans (Gipouloux 2002: 456).

² Mme Yu, Paris, le 18/06/05

³ Dans le Liaoning, une enquête par échantillonnage menée auprès de 1990 foyers, montrait que le taux de pauvreté chez les chômeurs (toutes catégories confondues) était de 10,4 % en 1999, alors qu'il n'était que de 3,35 % chez les non chômeurs (Xue 2004: 39).

⁴ La période maoïste était marquée par une uniformité des modes de vie et une sorte de pauvreté généralisée. Lu (2000) parle de « consommation massifiée » car l'accès aux biens était relativement homogène et dépendait peu de la position des personnes dans la hiérarchie sociale. Seuls quelques biens personnels, considérés comme luxueux, étaient autorisés tels que la possession d'un vélo, d'une montre ou d'une machine à coudre ; voir à ce sujet le roman *Brothers* (Yu 2008).

migrants, la pauvreté aurait augmenté de 793 % entre 1988 et 1995¹ (Xue 2004). « Notre ville ne nous nourrit pas² ! » s'insurge Mme Dou, une ancienne commerçante de Tianjin ayant fait faillite. Cette progression de la précarité a été d'autant plus mal vécue par les citoyens qu'ils considéraient que c'était le rôle des institutions communistes d'assurer le bien-être de la population et associaient jusqu'alors pauvreté et ruralité (Kernen et Rocca 1998: 20 ; Shi 李实 Li 2004), se croyant ainsi immunisés contre cette situation.

Le sentiment d'être confronté à une précarisation économique nouvelle fait partie du registre des plaintes couramment entendues au cours des entretiens à Paris pour expliquer l'expatriation. Cependant, il faut noter que dans mon échantillon, seule une femme a eu recours avant son départ aux dispositifs étatiques de lutte contre la pauvreté³, ce qui confirme que les personnes qui ont pu venir en France ne faisaient pas partie de la catégorie de la population urbaine la plus pauvre ou la plus démunie⁴. Par exemple M. Ma, médecin à Shenyang dont le cabinet indépendant rapportait 35 000 à 40 000 yuans par an, se plaint ainsi de la faiblesse de ses revenus, bien qu'il note tout de même qu'ils « étaient un peu plus élevés que ceux de la population générale » :

« -Florence Lévy : Une moyenne de 3 000 yuans par mois, ta situation était plutôt bonne.

- M. Ma : Ce sont des yuans pas des euros ! Je trouve que pour un cabinet médical indépendant, c'est quand même très bas, ce n'est pas beaucoup. [Comparé à d'autres cabinets qui] gagnent de 40 à 80 000 yuans par an. [Pendant la décennie précédant mon départ], ma situation économique s'est améliorée. Je ne suis pas un cas isolé, pour beaucoup de gens, ça s'est amélioré. On a gagné plus année après année. [...] On a gagné plus, mais l'immobilier a augmenté. [Les prix de] beaucoup de produits ont augmenté. [...] A cette époque, je manquais d'argent. Parce que je venais d'acheter un appartement de huit pièces. Donc, j'ai emprunté

¹ Cette recherche compare trois études par échantillonnage réalisées en 1988, 1995 et 1999 par l'Académie des Sciences Sociales (Xue 2004: 29). Alors que le revenu moyen mensuel par personne est de 300 yuans dans la province du Liaoning, en 1996, 367 000 citoyens étaient considérés « en difficultés », vivant avec moins de 80 yuans et 908 000 personnes « à bas revenus » disposaient de moins de 120 yuans (Kernen et Rocca 1998: 20).

² Mme Dou, Paris, le 14/06/05.

³ La politique sociale d'accompagnement des réformes a pour but d'amortir les inégalités et de contrôler le risque d'explosion sociale suscité par les changements (Kernen 1997 ; Kernen et Rocca 1999 ; Rocca 2006 ; Solinger 2008). Cependant, la pauvreté urbaine est largement sous-évaluée et en 2000, on estimait que sur près de 14 millions de personnes urbaines qui auraient dû toucher le revenu minimum de subsistance, seuls 3 millions le percevaient (Li Qiang 2004: 151).

⁴ D'ailleurs, lorsque plus tard elles évoquent le financement de leur départ, elles sont nombreuses à assurer avoir disposé d'économies propres ou de la capacité de mobiliser rapidement des capitaux.

un peu d'argent. Donc, j'ai pensé à aller à l'étranger gagner un peu d'argent [pour rembourser rapidement cet emprunt]. [Il se compare d'ailleurs aux migrants partis à cause de] leurs problèmes économiques ; en Chine il n'y a pas de travail, il y a du chômage. Quand on a un travail, on gagne peu d'argent. Le salaire est très bas. On gagne peu d'argent¹ ».

Le vécu de ces personnes appartenant à des catégories *a priori* aisées, ou du moins qui n'ont aucun souci pour satisfaire leur besoins primaires rappelle que les évaluations du bien-être économique ou au contraire de la pauvreté sont socialement, historiquement et géographiquement situées et difficilement réductibles à de simples données objectives et quantifiables². Les témoignages de ces migrants chinois aux niveaux de revenus diversifiés, rappellent qu'elles s'élaborent aussi par le biais de comparaisons. En Chine du Nord, beaucoup reconnaissent que leur niveau de vie a augmenté durant la décennie précédant leur départ. Mais cette croissance leur semble insuffisante car elle est plus faible que celle de la communauté de référence à laquelle ils s'identifiaient jusqu'alors et ce décalage est perçu comme une forme d'appauvrissement. La notion de privation relative (Merton 1938 ; Stark 1991 ; Stark et Taylor 1991 ; Walker et Smith 2002) en montrant que la manière dont les personnes réagissent à des circonstances objectives dépend de leur comparaisons subjectives et de l'écart entre ce qu'ils ont et ce qu'ils estiment être en droit d'avoir, permet de mieux comprendre la façon dont ces futurs migrants ont appréhendé l'évolution de leur situation. En effet, la chute, la stagnation ou la moindre croissance de leur niveau de vie semblent d'autant plus mal vécues qu'elles ont lieu à un moment de forte croissance économique, directement observable auprès d'autres foyers. Bien qu'elle soit souvent implicite dans les récits, la comparaison avec des groupes sociaux qui ont, eux, connu une progression visible, indique en creux le manque de succès des parcours personnels. Ainsi M. Lin note « je gagnais 1 200 yuans par mois ; avec [le salaire de] ma femme, ça faisait 2 400 yuans. En Chine, c'est pas mal. Mais comparé avec les riches la différence est grande. Ceux qui sont patrons gagnent des millions, des dizaines de millions de yuans par an³ ». Mme Wang qui dit avoir joui d'un

¹ M. Ma, Paris, le 23/03/05.

² Mon approche de la pauvreté s'inscrit dans la perspective relativiste qui s'oppose à une définition essentialisante de la pauvreté, vue comme une réalité objective et mesurable à travers par exemple le « minimum vital » ou le « seuil de pauvreté ». Au contraire, il me semble plus pertinent de l'analyser comme une catégorie relative, associée à la notion de *deprivation*, c'est-à-dire au fait de ne plus avoir accès au mode de vie habituel ou encouragé dans le groupe social auquel on appartient. Il s'agit donc moins d'analyser la pauvreté en soi que de se pencher sur les manières dont elle est perçue et vécue par les individus.

³ M. Lin, Pantin, le 22/08/04.

niveau de vie confortable et possédait un appartement et une voiture à Zhengzhou, affirme clairement que son départ à l'étranger avait pour objectif de devenir plus riche encore et de pouvoir combler son ambition personnelle¹. Ainsi, si l'émigration est donnée comme une réponse à l'insatisfaction quant à sa propre situation économique, il convient de souligner combien ces situations sont variées, et qu'elle touche des personnes qui ont du mal à faire face à leurs besoins de base et d'autres qui ont le sentiment de devoir se restreindre ou encore de voir leur position sociale s'éroder.

Les questions d'inégalité de redistribution des richesses et d'inéquité sont présentes dans de nombreux témoignages recueillis à Paris ou en Chine et viennent complexifier ce sentiment. « De nos jours, les écarts entre les riches et les pauvres sont trop grands² » estime ainsi l'employé de la sœur d'une migrante à Tianjin. L'accroissement rapide de l'écart des richesses et des modes de vie, très peu marqué pendant l'ère maoïste, est devenu un symptôme des réformes et cristallise les mécontentements. La Chine serait devenue la troisième région mondiale la plus inégalitaire avec un coefficient de Gini³ estimé entre 0,43 et 0,5 à la fin des années 1990 (Li Qiang 2004: 135 ; Wang 2008). L'écart entre les 10 % les plus riches de la population urbaine et les 10 % les plus pauvres aurait plus que doublé de 1998 à 2003. Le sentiment d'appauvrissement des couches moyennes urbaines est confirmé par les statistiques : la part de leurs revenus dans la richesse du pays a baissé de 46,7 % en 1998 à 33 % en 2003 (Davis 2005: 694-695). Face à une telle polarisation sociale, le sociologue Sun Liping (2003) s'interroge sur l'existence d'une « fracture sociale, *shehui de duanlie* 社会的断裂 ».

Or, richesses et pauvreté se côtoient dans les régions d'origine des migrants comme dans le reste du pays. Comme cela a déjà été signalé, récession et croissance économique se déroulent simultanément, tant à l'échelle nationale que locale. Par exemple dans le Liaoning, alors que certaines villes ou districts caractérisés par la mono-industrie sont en pleine crise,

¹ Mme Wang, Paris, les 07/08/04 et 20/05/07. Alors que ses revenus restent instables, combinant ménages et massages, elle déclare alors avoir pour objectif de gagner 5 000 € par mois.

² Tianjin, le 25/04/06.

³ L'augmentation du coefficient de Gini, indicateur du niveau d'inégalité sociale, est éloquent : alors que dans les années 1980 la Chine était parmi les pays les plus égalitaires, de 1985 à 1995, les inégalités de revenu ont augmenté plus rapidement que dans tout autre pays référencé par la Banque Mondiale depuis la fin de la seconde guerre mondiale (Davis 2005: 694). Dans la province du Liaoning, les inégalités se creusent entre citadins et l'indice de Gini passe de 0,079 en 1986 à 0,132 en 1995 pour les foyers urbains (Duc 2005: 25).

d'autres très proches sont érigés en pôles de développement¹. Les écarts se jouent également à un niveau interindividuel et quelquefois à l'intérieur même des familles, comme dans celle de Mme Dou. Contrairement à ses quatre sœurs qui se sont rapidement enrichies dans le commerce en gros de chaussures, la reconversion de cette ancienne employée de banque dans le commerce se solde par une faillite et des dettes. Rencontrée à Tianjin, la plus fortunée de ses cadettes, qui gagne de 10 à 15 000 yuans par mois, possède cinq magasins, plusieurs voitures et vient d'ouvrir une usine dans le Sud, pense rétrospectivement que cette situation a pu peser dans la décision de départ de son aînée : « De nous tous, c'est elle qui avait la situation [financière] la moins bonne. En plus, elle a divorcée, alors...² » Cet avis suggère que la comparaison du niveau de vie de mes interlocuteurs avec celui de leur entourage a influé sur leur volonté de migrer. Selon Jérôme Duc qui s'est interrogé sur la pérennisation de ce flux, en Chine du Nord « la richesse nouvelle de villes et de quartiers proches aurait joué un rôle de levier bien plus sûr pour amorcer les flux migratoires que la soudaineté et la profondeur de la crise économique » (Duc 2005: 26). Ces réflexions font écho à l'analyse de Stark et Taylor sur les dynamiques migratoires (1991). Afin d'expliquer pourquoi le retour de la croissance économique dans des pays d'émigration ne s'accompagne pas d'une diminution des départs (contrairement à la logique d'une mobilité mue par le désir d'optimisation économique mise en avant par la nouvelle économie de la migration), ils se sont appuyés sur le concept de privation relative : dans un contexte de changement social, la décision de quitter un pays ne se base pas seulement sur l'augmentation en termes absolus des revenus individuels mais doit être mise en relation avec celle des autres foyers formant la communauté de référence. Ce type d'explications permet ainsi de surmonter le paradoxe que l'on observe dans le cas des migrations du Nord de la Chine et de mieux comprendre quels sont les processus qui ont amené des personnes n'appartenant pas à la couche de la population la plus précarisée à se sentir pauvre et à envisager de quitter leur pays pour chercher une amélioration de leur perspectives économiques.

¹ La ville de Dalian, classée zone de développement économique en 1988, connaît une croissance économique très soutenue, mais également les villes de Yingkou, Dandong, ou Panjin qui se sont spécialisées dans le secteur des services (Giroir 1999).

² Tianjin, le 23/04/06.

2) Une redéfinition des catégories dominantes

L'insatisfaction de mes interlocuteurs vis-à-vis de leur sort économique est accentuée par la profonde renégociation des hiérarchies sociales urbaines qui a profité aux entrepreneurs privés au dépend des ouvriers et employés d'Etat jusque-là présentés comme des modèles à suivre pour l'ensemble de la société. Ce nouveau groupe social incarne la devise de Deng Xiaoping « il est glorieux de s'enrichir » et représente une nouvelle figure emblématique de la réussite, mise en avant dans les discours publics, les institutions et les médias. Des études indiquent que le prestige associé aux emplois du secteur public est en nette régression, en particulier auprès des jeunes qui leur préfèrent désormais des emplois mieux rémunérés dans le secteur privé (Kernen et Rocca 1998: 21). En parallèle, une nouvelle idéologie dominante, sur laquelle se base la légitimité des autorités, est diffusée, entretenant la croyance que dans la Chine contemporaine chacun a la possibilité de s'enrichir, pour peu qu'il sache se saisir des opportunités et soit travailleur¹. La figure de l'entrepreneur, nouveau travailleur modèle, semble être construite en opposition aux caractéristiques négatives nouvellement attribuées aux employés des entreprises d'Etat : les premiers sont valorisés pour leur adaptabilité, leur esprit d'entreprise, de prise de risques, leur capacité de travail et d'innovation alors que les seconds sont désormais présentés dans la presse ou certaines études, comme manquant de flexibilité, passifs, se reposant entièrement sur le soutien de l'Etat, en un mot dépendants (Guiheux 2004 ; Kernen 2004 ; Rocca 2000a: 17 ; Zhang 2005). Ils sont vivement enjoint à se transformer en entrepreneurs individuels mais, comme le note Gilles Guiheux, cela implique d'adopter des modes de pensée radicalement nouveaux : « *The blind leap these people are being forced to take involves being plunged into an entirely new way of life and living—not just into a new economy but also into a different society with different values, especially that of money* » (Guiheux 2007: 155). Ces représentations, valorisées par les institutions gouvernementales, mettent exclusivement l'accent sur les capacités individuelles des personnes tandis que les aspects structurels et collectifs, ainsi que l'importance des ressources économique de départ, comme des réseaux sociaux dans l'accès aux cercles de pouvoir ne sont pas évoqués (Guiheux 2007). Ce faisant, ces évolutions des normes de la réussite focalisées sur le succès économique et non plus statutaire, discréditent ceux qui ne

¹ L'idée de fortunes construites en « un jour » avec une relative facilité est illustrée dans des reportages consacrés à des personnes pauvres devenues millionnaires.

parviennent pas à de tels niveaux d'accumulation matérielle et rendent d'autant moins supportable le fait de ne pas être visiblement riche.

Les personnes n'ayant pas retrouvé d'emploi stable deviennent stigmatisés à titre personnel. A Weihai en mai 2006, alors que deux sœurs *xiagang* depuis cinq ans, m'exposent leur peine à retrouver un emploi même temporaire ou mal payé, un voisin leur coupe la parole et soutient que le chômage est lié au refus des chômeurs de travailler. Les deux femmes s'abstiennent de contester, préférant changer de sujet de conversation. De même dans les régions d'origine des migrants, j'ai pu constater que certaines personnes ont tendance à atténuer voire nier¹ les effets de la crise. L'ex-mari d'une migrante, médecin à la retraite à Weihai, m'explique :

« Bien sûr, au début, les gens ont eu du mal à s'adapter, mais maintenant, c'est fini. Il n'y a plus de gens qui souffrent des réformes, qui ne trouvent pas de travail. La période difficile, c'était autour de 1995, maintenant, c'est fini. Maintenant, il n'y a plus de *xiagang*. C'est fini depuis 2003 [date de la dissolution de la catégorie administrative des *xiagang* qui sont désormais comptabilisés comme des chômeurs]. [...] Tous les *xiagang* ont retrouvé un emploi. Ceux qui n'en ont pas retrouvé, c'est qu'ils préfèrent rester à la maison, qu'ils ne veulent pas travailler. [...] Du travail, il y en a pour tout le monde, mais ils ne veulent pas le faire. Ils trouvent que ces emplois sont trop bas pour eux. Ils ont une haute image d'eux-mêmes et n'acceptent pas les postes que l'Etat leur propose. [...] Ils peuvent faire la circulation dans la rue, aider les professeurs, servir de gardien... Ils peuvent faire plein de petits boulots. Mais leur fierté ne le supporte pas. Bien sûr, que si j'étais dans leur situation – je ne le suis pas – j'accepterais n'importe quel travail. Je ne différencie pas les petits et les grands emplois. Il vaut mieux gagner par soi-même sa vie que de ne pas avoir de travail² ».

Ce type d'opinion relativement répandu semble reprendre le point de vue des autorités qui sous-estiment le chômage et lient cette question et donc son traitement, à des caractéristiques individuelles, occultant encore une fois la dimension structurelle de la crise de l'emploi³.

¹ Si ces arguments 'politiquement corrects' sont répandus et se retrouvent dans les communications autorisées, la relation d'enquête a peut être constitué un biais accentuant ces points de vue : certains interlocuteurs (minoritaires) ont sans doute éprouvé des scrupules à parler de manière critique de leur pays avec une étrangère, le nationalisme ordinaire leur dictant d'orienter les réponses de manière favorable à leur nation.

² Weihai, le 05/05/06.

³ Selon ce point de vue, qui se retrouve dans de nombreuses études, la persistance du chômage des *xiagang* seraient principalement liée à la « mentalité » des travailleurs, dépendant de l'Etat et manquant de dynamisme (Cui 2003 ; Ren 2001 ; Shi 2004 ; Xu 2000). Parmi les programmes de formation, certains s'attachent à changer l'état d'esprit de ces travailleurs (Rocca 2006: 126). On retrouve une telle approche en Europe actuellement (Valli et al. 2002).

Ainsi, la représentante à Shenyang de la puissante « Association des femmes *Fulian* 妇联 » m'explique que les difficultés des femmes à trouver un travail proviennent d'une « question de mentalité, *xinli* 心理. On essaye de faire changer ces croyances¹ ». De même la responsable d'un comité de quartier à Shenyang souligne qu'« il y a beaucoup d'emplois qui ne trouvent pas preneur. Les gens préfèrent rester à la maison. Ils ne veulent pas un travail fatigant ni sale ; par contre, ils veulent un bon salaire² ». Il est fréquent que la figure des sans-emploi associée à des caractéristiques négatives, mette ainsi en cause leurs capacités personnelles³ : les *xiagang* seraient donc des travailleurs peu capables, peu flexibles, peu adaptables, paresseux, se laissant entretenir par la collectivité, ou « incapables de s'adapter au nouvel environnement⁴ » comme le note l'ancien voisin d'une migrante. Ce genre de représentation participe à la construction d'une division duale entre deux types de citoyens : ceux ayant des fortes capacités, décrits en des termes valorisants et les autres, dépassés et recalés, relégués aux marges de la 'nouvelle Chine'. Ces typification (Schütz 1962) binaires imposées par l'extérieur s'opposent quasi frontalement au vécu des travailleurs confrontés aux discriminations dans leur recherche sur le marché de l'emploi. Elles sont d'une grande violence symbolique pour ces citadins quadragénaires qui sont stigmatisés pour leur échec professionnel. Bien que cela ne soit jamais exprimé de manière aussi explicite, ce processus de marginalisation sociale a pu participer à la décision de quitter le pays afin de gagner de l'argent et pouvoir restaurer une position normale, digne de respect.

3) Des avantages sociaux remis en cause

Cette 'dégringolade' à la fois économique et sociale est d'autant plus durement ressentie par une partie de la couche moyenne urbaine qu'elle s'accompagne d'un double processus : la monétarisation de la vie quotidienne et la forte réduction de la prise en charge sociale par les institutions.

Depuis les années 1980, la population assiste à la monétarisation de biens et de services autrefois distribués par l'Etat selon une logique non marchande. L'argent tend à devenir alors

¹ Shenyang, le 05/06/06.

² Shenyang, le 04/06/06.

³ Ces dynamiques se retrouvent en France, dans les descriptions des miséreux (Castel 1991, 1995).

⁴ Tianjin, le 25/04/06.

le principal indicateur de la valeur¹ d'un bien et le moyen de son acquisition. Or la faiblesse des salaires est de moins en moins compensée (à l'exception des hauts cadres) par le système parallèle de prise en charge et la population qui n'a pas accès à des salaires élevés, éprouve un sentiment de gêne financière.

« En Chine si l'économie a beaucoup progressé, du point de vue des familles, le niveau de vie ne s'est pas élevé de beaucoup. Par exemple, le salaire mensuel d'un travailleur est de 1 000 yuans, ses frais de vie sont de 7 à 800 yuans, donc il ne peut économiser que 200. Donc en dix ans, tu peux gagner combien ? Vraiment, on ne gagne pas assez d'argent. Il ne reste pas assez d'argent [à la fin du mois]. Si jamais, tu tombes malade, alors tu n'as pas de moyens² » (Mme Ding, couturière à son compte).

« La Chine, c'est dur ; pour tout ce que tu fais, tu dois payer ; tout coûte cher³ » (Mme Zhou, ancienne vendeuse). « Pour l'électricité, le charbon, les frais de logement ; pour tout, il faut dépenser ; pour les frais d'études, de matériel scolaire, pour le soutien scolaire de l'enfant...⁴ » (Mme Dou, commerçante ayant fait faillite). De nombreux témoignages décrivent une situation où les salaires n'ont pas baissé en termes absolus mais considérablement diminué en termes relatifs et sont grevés par une hausse très marquée du coût de la vie.⁵

La crainte pour le niveau de vie est principalement liée à la *remise* en question du dispositif étatique global de protection sociale. La fin du système d'emploi à vie⁶, a consacré une « rupture du lien 'ombilical' entre employés et entreprises » (Huchet 1996: 34).

¹ Deborah Davis (2000b) décrit ainsi le processus dans lequel les habitants de Shanghai découvrent la valeur de leur logement, autrefois bien sans valeur marchande puisque d'accès entièrement régulé par l'Etat, et sont amenés à faire le choix de le transmettre à un seul des héritiers.

² Mme Ding, Paris, le 17/09/04.

³ Mme Zhou, Paris, le 16/06/05.

⁴ Mme Dou, Paris, le 14/06/05.

⁵ Les prix des produits alimentaires ont rapidement augmenté : en 1995, on notait une hausse de 39 % du prix des céréales et de 29 % de celui de la viande (Kernen et Rocca 1998: 21). Cette inflation pèse lourdement sur les budgets des ménages qui consacraient alors encore près de la moitié de leurs revenus aux dépenses alimentaires (Veeck 2000). L'inflation est une préoccupation récurrente de la population ; en atteignant 21% en 1988, elle a joué un rôle important dans les mobilisations de 1989 (Roux, 2006: 130).

⁶ Dès 1986, le statut des employés du secteur d'Etat est remis en cause : tout nouvel employé ou personne changeant d'emploi doit signer un contrat de travail à durée déterminée et cotiser à une assurance sociale individuelle. Cette modification, incluse en 1995 dans le droit du travail, est perçue comme un recul par la génération des migrants qui estime que la couverture sociale est aussi importante que les rémunérations directes ; des études montrent que certains *xiagang* refuseraient un nouvel emploi par peur de perdre la protection de leur ancienne entreprise (Qiu et Zheng 1998).

Désormais, les autorités se retirent de la gestion de l'avenir professionnel des individus, du chômage ou de ses conséquences sociales et économiques ; les problèmes liés à la transition économique et relevant d'une dynamique structurelle doivent être réglés dans une large mesure au niveau des familles et des individus. La nouvelle idéologie officielle encourage d'ailleurs les citoyens à « se prendre en charge » et s'autonomiser (Guiheux 2007 ; Kernen 1997 ; Kernen et Rocca 1998). Pour cette génération dont la vie était en grande partie régulée par les unités de travail, il s'agit d'un revirement complet de logique, non anticipé, et qui, de plus, lui est imposé alors qu'elle se trouve pour la première fois confrontée à la précarité. Le sentiment de n'avoir plus aucun filet social et de ne pouvoir compter que sur soi-même a marqué profondément les esprits, comme l'exprime M. Huang, *xiagang* employé pendant 20 ans dans une entreprise de Tianjin :

« Quand ils ont dit qu'on est au chômage, on est au chômage. [Ils ne nous ont] pas donné un sou. Au début, ils ont dit que tout se passerait bien. Ils ont dit qu'ils nous donneraient de quoi payer nos frais de vie, 100 à 200 yuans ; mais finalement [ils n'ont] pas donné un sou. Je suis *xiagang* depuis dix ans. [Quand je serai vieux, je ne toucherai] pas de retraite. Non, en fait, on n'a rien eu du tout. Pas d'assurances. Ils ne se sont occupés de personne, de ta famille, des études de l'enfant... de personne ! Avant, je gagnais 400 yuans. Ensuite, ils ont fait des retenues sur salaire, puis ils n'ont plus versé les salaires, puis ils ont fermé [l'entreprise]. [Il n'y a] pas eu de grève. Nous sommes allés négocier avec le patron. Il a dit qu'il nous donnerait des subsides pour nos frais de vie ; il les a donné pendant deux mois, puis plus rien. On a été trompés. On n'a eu aucune protection de nos droits, ni le droit de nous protéger !¹ »

L'insuffisance de l'assurance sociale en cas de maladie, le coût du logement, de l'éducation et de la prise en charge des personnes âgées, et de manière plus générale l'incapacité à pouvoir faire face aux imprévus, sont devenus des sources d'inquiétude pour la population urbaine (Sun 2003). A Paris les entretiens avec les migrants confirment ces préoccupations et se focalisent sur trois thèmes : les retraites, les coûts de la santé et de l'éducation, autant de secteurs sous tensions qui les auraient poussés à quitter le pays.

¹ M. Huang, Paris, le 14/04/04.

Les retraites

Dans les années 1990, le système des retraites¹ n'est pas encore centralisé et ce sont les différentes unités de travail qui doivent assurer le paiement des pensions. Or pour celles qui ont des difficultés financières ou sont en faillite, cette charge est devenue trop lourde et elles réduisent, repoussent ou interrompent les versements². Pour la classe d'âge des quadragénaires qui doit attendre au moins une dizaine d'années l'âge légal de la retraite, les situations sont diverses ; seuls ceux qui ont gardé leur poste dans le secteur public conservent leurs acquis, alors que ceux qui ont changé d'emploi doivent désormais cotiser pour financer leur assurance retraite. La pression est bien entendu encore plus forte pour les *xiagang*. M. Sun ancien camionneur *xiagang*, rencontré dans le marché aux puces de Montreuil, affirme que ses 20 années de cotisations sont perdues et qu'il n'aura droit à aucune retraite, ce qui l'a décidé à partir gagner de l'argent à l'étranger³. Après son licenciement, Mme Yu a au contraire tout fait pour rester affiliée, investissant une partie de son indemnité dans le rachat des cotisations impayées par son entreprise et continuant à cotiser depuis la France ; elle ajoute cependant que « ce n'est pas sûr que [les responsables des usines en faillite] puissent payer ta retraite jusqu'à la fin⁴ ». A Shenyang, j'ai pu constater le désarroi des habitants, tels que le mari de Mme Li qui n'a pas réussi à retrouver un emploi stable depuis sa mise à pied et

¹ Le système de retraites a été mis en place uniquement pour les urbains, les ruraux devant faire appel aux soutiens familiaux. Pour les premiers, l'âge légal du départ à la retraite varie en fonction de deux critères : le secteur d'activité et le sexe ; il est fixé à 50 ans pour les ouvrières, 55 ans pour les femmes cadres, fonctionnaires ou employées, tandis que les hommes travaillent cinq ans de plus. Le montant des retraites représente 60 % à 70 % du dernier salaire mensuel moyen en vigueur dans leur ville (Huchet 1996: 33).

² Les retraités sont les premiers touchés par le phénomène d'appauvrissement car les pensions ne sont pas indexées sur l'inflation. Ainsi en 2006, les parents de Mme Li se plaignaient de consacrer la plus grande partie de leur retraite, de 500 et 700 yuans mensuels, à l'achat de nourriture sans pouvoir épargner (Shenyang, le 20/05/06). L'émotion générée par le non versement des retraites à la génération des gardes rouges (Liu 2009) a forcé l'État à proposer une réforme de l'assurance vieillesse qui sera progressivement mise en place à partir de 1997, mais n'est pas encore opérationnelle au moment des départs des migrants. Le nouveau système propose une gestion unifiée des retraites du public et du privé qui seront financées par l'État, les entreprises et les employés, et combine un système par répartition et par capitalisation ; il comprend plusieurs niveaux : un régime de base financé par les entreprises garantit des pensions à hauteur de 20 % du salaire moyen local ; un compte individuel obligatoire, alimenté par les cotisations du salarié (8% du salaire) et de l'entreprise (3%), doit assurer un montant de retraite équivalent à 38% du salaire ; enfin un régime complémentaire facultatif est alimenté par les contributions volontaires de l'entreprise et de l'employé (Huchet 1996 ; Kernén 2007 ; Maurice 2001: 161-162).

³ M. Sun, Paris, le 03/12/05.

⁴ Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

vit très pauvrement¹. En dépit de la diffusion ininterrompue dans la cour de son immeuble de messages préenregistrés par l'administration menaçant de pénalités les *xiagang* qui auraient du retard dans le paiement de leurs cotisations, cet ancien ingénieur a renoncé à payer les 2 800 yuans de cotisation annuelle. Sa belle-mère commente ironiquement cette situation :

« Ils n'ont pas d'argent et on leur donne pourtant des amendes ! [...] Cette génération a beaucoup de difficultés. [...] On est plus stable qu'eux. [...] Au moins nous les vieux, nous sommes assurés d'avoir une retraite, même si elle est faible. Ce n'est pas le cas des personnes de trente-cinq à cinquante ans qui ne savent pas [s'ils en auront une]² ».

Ainsi la précarité des *xiagang* s'étend sur une double temporalité puisque leur avenir est également touché par le biais de la remise en cause de leurs retraites³. L'effondrement du système social est tel que le doute s'est en fait généralisé sur l'assurance de toucher les pensions, en temps voulu. Face à ce climat d'incertitudes, certains migrants, pas nécessairement *xiagang*, ont choisi de s'expatrier pour se constituer de manière autonome une épargne pour leurs vieux jours.

L'accès aux soins de santé

« Si tu es malade, alors meurs. Tout le monde s'en moque !⁴ », s'insurge M. Huang. La question de la prise en charge médicale en cas de maladie est un sujet qui préoccupe l'ensemble de mes interlocuteurs rencontrés à Paris comme en Chine.

« La santé c'est à chacun de payer. Si tu n'as pas d'argent, l'hôpital ne te laisse pas entrer, tu meurs à l'extérieur, personne ne s'occupe de toi. C'est comme ça en Chine. [...] Si tu ne payes pas l'hôpital, on ne t'hospitalise pas. La caution [pour être admis] est de 5 000 yuans⁵ » (Mme Dou).

Les propos des migrants se font, là encore, l'écho de la violence symbolique vécue par cette génération d'urbains, habituée à une prise en charge médicale quasi-gratuite et non conditionnelle pour les employés des entreprises publiques. Avec la privatisation du système de santé, géré selon une logique de marché voire mercantile, les soins médicaux et les

¹ Shenyang, le 20/05/06.

² Shenyang, le 20/05/06.

³ Il faut noter que le maintien de l'affiliation à la retraite est en définitive plus lourd pour les hommes que pour les femmes rencontrés, car ces dernières arrivent souvent à négocier l'obtention de la retraite dès cinquante ans, (y compris les cadres) alors que la plupart des hommes doivent cotiser dix années supplémentaires.

⁴ M. Huang, Paris, le 14/04/04.

⁵ Mme Dou, Paris, le 14/06/05.

médicaments sont devenus payants et les tarifs sont d'après les migrants exorbitants¹ (Liu et Hsiao 2002). En parallèle, le système d'assurances médicales a lui aussi été fortement mis à mal. Sans être complètement remis en cause, le remboursement aurait, aux dires de nombreux interlocuteurs, progressivement relevé du passe-droit :

« Si on est malade, c'est à chacun de payer, puis on va déclarer les frais, *baoxiao* 报销, [pour se faire rembourser] à l'unité de travail. Il y a une liste d'attente et là, on s'appuie sur les relations interpersonnelles. Si tu t'entends bien avec les dirigeants, alors tu es prioritaire, sinon tu es derrière. Même si on a l'argent, on ne te rembourse pas forcément. C'est vrai ! Pour recevoir l'argent, il faut que le dirigeant signe devant ton nom. Je l'ai fait ! En observant pour qui le dirigeant signe, on peut voir l'état de ses relations avec les personnes² » (Mme Chu, comptable dans une entreprise d'Etat).

En pratique, le remboursement partiel s'impose désormais, y compris dans les entreprises prospères (Kernen et Rocca 1998: 19). La situation est plus délicate encore pour les personnes sans assurances de santé qui doivent arbitrer entre besoin de soins et capacités économiques, souvent au détriment du premier³. Ainsi, et bien qu'elle ait une assurance, la mère cardiaque de Mme Li m'explique lors de mon séjour à Shenyang en 2006, qu'elle a préféré ajourner une opération jugée trop onéreuse⁴ ; en 2013, sa fille découvre qu'elle a interrompu de nouveau un traitement par souci d'économies. En dépit de la modernisation des hôpitaux, depuis la fin des années 1990, les chercheurs constatent un fort accroissement des inégalités sociales d'accès à la santé liées à l'augmentation des coûts des soins médicaux, et globalement la détérioration de l'état sanitaire de la population, en particulier dans les zones rurales mais également dans les villes (Henderson 1990 ; Liu et Hsiao 2002).

¹ La prescription d'examens utilisant des techniques coûteuses et les pratiques de corruption du personnel médical de plus en plus courantes font augmenter les frais (Davis et Harrell 1993: 18). Le prix des médicaments, facturés 15 % du prix de gros, offrirait des marges de 7 à 8% aux pharmacies des hôpitaux (Liu et Hsiao 2002: 397).

² Mme Chu, Paris, le 25/04/06.

³ Alors que les dépenses de santé ont progressé à un rythme supérieur à celui de la croissance économique, la part devant être assumée par les individus (urbains ou ruraux) est passée de 37 % à 54 % entre 1990 et 1996. De 1993 à 1998, la population urbaine sans assurances maladie serait passée de 46 % à 58 % (Liu et Hsiao 2002: 396 et 400), constituées principalement des travailleurs indépendants, des salariés de petites entreprises collectives, des sociétés à participation, d'entreprises privées ou des *xiagang*. En 2003, on estimait que seuls 76 millions de travailleurs, soit 15% à 20% de la population urbaine, essentiellement des cols blancs, étaient couverts par une assurance (Roux 2006: 170).

⁴ Shenyang, le 18/05/06.

Dans la majorité des cas, les préoccupations en termes d'accès à la santé de mes interlocuteurs concernent surtout la génération de leurs parents sexagénaires¹. Car comme l'explique Mme Zhang, « les jeunes doivent s'occuper des vieux ; les Chinois ont cette tradition. Quand les parents sont vieux, si on a assez d'argent, alors en tant que descendant on doit prendre en charge ses parents. C'est obligatoire. C'est une tradition transmise depuis toujours² ». Cette obligation liée aux normes chinoises de piété filiale est d'ailleurs inscrite dans la loi. Or, en cas de maladie, la prise en charge de personnes âgées peut représenter un poids financier très lourd ; ainsi pour les 15 jours d'hospitalisation de leur mère, Mme Dou et ses sœurs ont dû payer 5 000 yuans, l'équivalent de cinq mois de salaire³. Souvent, la pression liée au frais médicaux est plus globale car elle peut s'étendre à l'ensemble des membres de la famille. Mme Li a ainsi dû financer en urgence l'opération de son frère pour une rupture d'anévrisme qui a coûté 130 000 yuans dont 50 000 à la charge de la famille ; sa décision d'envoyer de l'argent depuis la France a permis d'éviter que ses parents ne vendent leur appartement pour payer les soins de leur seul fils⁴. Le moment comme le montant de ces dépenses est imprévisible et les familles font face à de véritables cas de conscience entre nécessité de soin, lien émotionnel et capacité économique. Dans ces conditions, mettre de l'argent de côté, y compris en s'expatriant, s'impose comme une obligation pour un certain nombre de mes interlocuteurs.

L'accès à l'éducation

La question du coût des études de leur enfant est également un des sujets fréquemment évoqué par les migrants à Paris pour expliquer leur choix de partir à l'étranger se constituer une cagnotte financière. L'Etat s'est en partie désengagé du système éducatif qui a également été privatisé et est géré selon une logique marchande (Bastid-Bruguière 2001 ; Nguyen Tri 2001b). Mme Ding, couturière mère de deux jeunes enfants s'inquiète pour leur avenir scolaire :

« Les frais universitaires des bonnes universités sont très lourds. La plupart des familles ne peuvent les supporter ! [Dans une bonne université de Shenzhen,

¹ Les statistiques montrent que dès 1995, 17% des retraités urbains ne bénéficiaient plus de remboursements médicaux (Kernen et Rocca 1998: 19).

² Mme Zhang, Paris, le 27/05/05.

³ Mme Dou, Paris, le 14/06/05.

⁴ Mme Li, Paris, le 25/07/09.

reconnue internationalement] une année universitaire coûte 20 000 yuans, alors que le salaire d'un travailleur normal est de 10 000 yuans par an, sans manger, sans boire ; alors comment trouve-t-on cet argent ? Il faut économiser !¹ ».

Les témoignages recueillis en Chine comme en France confirment ce souci parental concernant le budget nécessaire aux études supérieures, payantes depuis 1996. Au début des années 2000, le Bureau des statistiques nationales de Chine, estime entre 50 000 et 80 000 yuans le coût de quatre années dans une université ordinaire, frais qui représenteraient « 62 % du budget mensuel moyen d'un ménage chinois » (Yu 2003: 7). Cependant, cette proportion n'est qu'indicative, comme le rappelle Mme Hou, ancienne restauratrice, qui estime déboursier près de 20 000 yuans par an, lorsqu'elle ajoute les dépenses de logement et de nourriture aux 7 000 yuans de frais universitaire de son fils pourtant inscrit dans une université locale peu prestigieuse². En fait, l'inquiétude parentale ne se limite pas aux études supérieures mais concerne l'ensemble de la scolarisation. Rencontré à Tianjin un employé explique qu'« il y a des statistiques qui disent que pour élever un enfant, de la maternelle au diplôme de l'université, il faut 160 000 yuans³ ». Si la scolarité obligatoire de neuf ans est gratuite, des 'frais divers' grèvent en effet les budgets des parents dès le primaire et peuvent devenir très élevés à partir du lycée ou lors de l'admission à l'université. Trois mois après son arrivée en France, Mme Shu recherche frénétiquement à emprunter 50 000 yuans pour payer à sa fille, apprentie hôtesse de l'air, un stage professionnel obligatoire, sans lequel elle devra réintégrer un cursus de lycée classique⁴. De plus, il est désormais possible de racheter les points manquants des examens (Nguyen Tri 2001a: 74) et Mme Dou affirme qu'il faut déboursier 10 000 yuans par point manquant pour inscrire son fils dans un bon lycée à Tianjin⁵.

Pour ces urbains de la couche moyenne qui ont eu accès à l'éducation, la transmission à leur enfant d'un capital culturel par l'école et l'université relève de l'évidence et ils n'envisagent pas de le priver de cette option pour des raisons financières, si ce dernier en a les capacités. De plus, contrairement à leur génération, faire des études supérieures n'est plus considéré comme un cursus élitiste mais est à présent « à leur portée » (Schütz 1962), étant

¹ Mme Ding, Paris, le 17/09/04.

² Mme Hou, Paris, le 03/04/06.

³ Tianjin, le 25/04/06.

⁴ Mme Shu, Paris, le 15/03/06.

⁵ Mme Dou, Paris, le 16/06/05.

donné la politique d'élargissement du recrutement d'étudiants¹ depuis la réforme de l'enseignement supérieur. Ce parcours est d'autant moins négociable aux yeux des parents que réussite scolaire et réussite professionnelle sont de plus en plus souvent associées (Chicharro-Saito 2010) : posséder des diplômes universitaires, en particulier d'institutions de renom, est un élément déterminant pour trouver un bon emploi alors que la concurrence sur le marché du travail s'est accrue et que le chômage des jeunes, y compris des jeunes diplômés, augmente² (Yu 2003). « Pour cent personnes, il y a un emploi. C'est comme si mille personnes se ruaient pour traverser le fleuve et qu'il n'y en ait qu'une qui arrive au bout. C'est comme dans une compétition sportive. C'est comme ça dans notre génération, la compétition est très vive³ » note le fils d'une migrante qui étudie l'anglais commercial à Pékin. Cependant, dans les familles qui m'ont hébergée au printemps 2006, cette inquiétude semblait toucher plus fortement les parents que les enfants : la nièce de Mme Chu préparait ses examens avec nonchalance et le fils de Mme Li se montrait peu soucieux de son avenir en dépit de résultats à l'examen de fin du secondaire très en dessous de la moyenne requise pour l'entrée dans une université locale ; il était persuadé que sa mère lui payerait, y compris en s'endettant, des études supérieures dans une école privée, de préférence à Pékin plutôt qu'à Shenyang ou éventuellement en France.

Profitant du désir des parents de scolariser leur enfant à tout prix, un marché de prestataires privés s'est développé, proposant des cursus supérieurs dont les diplômes ne sont pas toujours reconnus ou valorisés. Ces études coûteuses et pourtant au rabais, ont eu pour effet de renforcer la hiérarchie inégalitaire entre universités et paradoxalement l'importance des diplômes d'études supérieures⁴. *In fine*, ce système qui tend à reproduire voir accentuer

¹ L'effectif d'étudiants admis au concours d'entrée des universités est passé de 7,23 millions en 2000 à 11,46 millions en 2002, soit une augmentation annuelle de 20 % (Yu 2003: 4). Alors qu'en 1960, comme en 1994, seulement 2,4 % d'une classe d'âge poursuivait des études supérieures, en 1999, ils étaient 10 %, c'est-à-dire 40 % des diplômés des lycées généraux et professionnels (Bastid-Bruguière 2001: 23).

² 30 % des diplômés du supérieur auraient du mal à trouver un emploi et leurs salaires en début de carrière auraient beaucoup diminué depuis une dizaine d'année. Ce phénomène s'explique par la croissance du nombre d'étudiants, l'insuffisance des filières professionnelles, la qualité moindre de certains diplômes et plus largement, la capacité du marché du travail à absorber la quantité de travailleurs entrants (Bastid-Bruguière 2007).

³ Pékin, le 10/06/06.

⁴ En 2000, sur les 1283 écoles non étatiques d'enseignement supérieure enregistrées, seules 22 étaient accréditées nationalement et pouvaient délivrer des diplômes d'études supérieures (Wanhua Ma 2004: 117-118). Le commerce privé de l'enseignement tire parti financièrement de deux catégories

les inégalités sociales, ne laisse guère d'échappatoire aux parents de la couche moyenne urbaine dont font partie les migrants qui pensent que gagner de l'argent à l'étranger permettra de scolariser leurs descendants.

Ainsi, qu'il s'agisse des retraites, des soins de santé ou de l'éducation, la remise en question du système de prise en charge par l'Etat de la population urbaine se concrétise par une mise en tension de certains éléments de parcours de vie alors que leur accès était acquis dans l'ancien système. Et c'est bien ces trois domaines, retraite, éducation et santé, qui sont fréquemment évoqués une fois en France pour expliquer les départs.

4) Des normes de parentalité décodées sur le mode de l'obligation ?

Faire des concessions dans ces domaines serait vécu comme un manquement grave, un échec et remettrait en cause le sens que les migrants se font de leur rôle et de leurs devoirs en termes de parentalité et plus globalement de solidarité intrafamiliale. Or, comme le souligne Mme Dou, « à la maison nous devons supporter à la fois l'enfant et les parents. Si les parents tombent malades, alors c'est fini. C'est [l'équivalent] d'un mois de frais de vie qui part en fumée¹ ». « Nous sommes pris en sandwich. Nous avons une grosse pression économique » explique M. Deng qui ajoute être venu en France pour assumer « la charge de chef de famille² ». Cette métaphore du sandwich a été représentée comme un problème social ; synthétisé par la formule « 4.2.1 », devenue le titre d'une série télévisée, elle symbolise cette configuration familiale de deux adultes quadragénaires devant prendre en charge les besoins économiques de sept personnes : les leurs ainsi que ceux de leur quatre ascendants et de leur enfant. Cette génération se trouve ainsi dans une phase de vie délicate, faisant face à un besoin d'argent sans précédent pour remplir ce qui est perçu comme leurs obligations vis-à-vis de leurs dépendants.

L'enfant est présenté comme le principal bénéficiaire de ces efforts. Les entretiens à Paris et en Chine font ressortir que la parentalité est associée à toute une série d'obligations qui ont souvent une forme économique et qui vont bien au-delà de la prise en charge des études. La politique de l'enfant unique a profondément reconfiguré les rôles à l'intérieur de la

fragilisées : les familles qui sont prêtes à des sacrifices pour que leur enfant réussisse les examens et les enseignants qui doivent donner des cours du soir pour survivre (Nguyen Tri 2001b: 33).

¹ Mme Dou, Paris, le 14/06/05.

² M. Deng, Paris, le 02/11/04.

famille et les devoirs filiaux, parentaux et grands-parentaux, comme l'illustrent les témoignages¹. « Moi, en tant qu'enfant, je suis au-dessus de tout le monde² » explique le fils de Mme Di rencontré à Pékin. Certains parents vont dans le même sens et remarquent parfois que la hiérarchie parent-enfant est dans une certaine mesure renversée. Aux dires de l'ex-mari d'une migrante du Shandong : « maintenant, on n'ose plus rien dire [aux enfants] ; si on dit quelque chose, les enfants sautent par la fenêtre³ ». A Paris, Mme Zeng affirme qu'« en Chine, ce n'est pas comme en France, les parents se sacrifient pour leur enfants⁴ ». Ce terme de sacrifice comme des verbes relevant du registre de l'obligation, tels que devoir ou falloir, *yingai* 应该, *dei* 得, fréquemment utilisés par les migrants, révèlent une forme d'injonction normative associée à la parentalité ; celle-ci est d'ailleurs souvent qualifiée de traditionnelle et culturalisée comme étant spécifique aux familles chinoises. Les modes d'éducation et de relations parent-enfant, longtemps formulés en termes de respect, d'obéissance et de devoirs des enfants vis-à-vis des aînés, sont en pleine redéfinition (Chicharro-Saito 2010).

Dans ce contexte, les 'obligations parentales' se prolongent après les études à la période de recherche d'un emploi et au-delà car les migrants considèrent qu'il est de leur devoir d'installer leur enfant dans la vie active et les témoignages soulignent qu'il est de plus en plus courant de devoir payer pour obtenir un emploi. Les parents doivent souvent solliciter leur réseau de sociabilité pour le soutenir, comme Mme Shao qui a mobilisé depuis Paris ses connaissances pour faire embaucher son fils en stage, dans une entreprise électronique de Shenzhen⁵. Le neveu d'un migrant a dû inviter son futur patron au restaurant et lui offrir une enveloppe d'argent pour être embauché en tant que dessinateur professionnel. Mme Cheng estime qu'il faut quelques centaines de milliers de yuans pour acheter un emploi mais souligne que cet investissement est risqué car « si le dirigeant [qui a accepté le pot de vin]

¹ La loi sur le contrôle des naissances, appliquée depuis 1979, c'est-à-dire peu avant que la génération des migrants commence à avoir des enfants, a profondément modifié la structure familiale, entraînant la disparition des fratries de grande taille. Or la transmission des règles du jeu social passait souvent par le biais de l'apprentissage des rôles à l'intérieur de la famille : les droits et devoirs dépendaient de la position de chacun dans l'ordre de la fratrie. Ces modes d'inculcation sont désormais caducs (Chicharro-Saito 2005b).

² Pékin, le 10/06/06.

³ Weihai, le 07/05/06.

⁴ Mme Zeng, Paris, le 08/02/05.

⁵ Mme Shao, Paris, le 03/03/06.

s'en va, tu t'en vas avec lui¹ ». Bien entendu, lorsque l'enfant quitte l'école sans diplôme, les solutions envisagées pour lui permettre d'accéder à la vie active sont également très coûteuses. Mme Chu par exemple, a subventionné le permis de conduire de son fils puis lui a acheté un minibus afin qu'il puisse travailler comme chauffeur². Enfin, la période nécessaire pour stabiliser l'emploi et les revenus de l'enfant s'allonge et les parents considèrent qu'ils doivent prévenir d'éventuels aléas. Ainsi Mme Shao qui avait prévu de rentrer en Chine dès que son fils aurait un emploi, ne cesse de repousser l'échéance par peur, dit-elle, qu'il le perde³.

Mon séjour auprès des familles de migrants en Chine en 2006 a permis de mettre en évidence une autre préoccupation récurrente concernant l'enfant, peu évoquée par les migrants à Paris : assurer son mariage. C'est une nouvelle échéance très onéreuse. En amont, l'argent et les biens matériels jouent un rôle de plus en plus important dans le choix des conjoints. L'homogamie (ou une légère hypergamie pour l'épouse) est préconisée comme l'illustre le proverbe stipulant que « l'alliance doit être conclue entre des familles aux pas-de-porte similaires, *mendang hudui* 门当户对 ». Le fils d'une migrante rencontré à Shenyang en 2006, estime que les jeunes hommes peinent à se marier si leurs familles ne sont pas considérées comme riches. Les parents savent qu'ils ne peuvent plus imposer un conjoint à leur enfant mais avant d'accepter son choix, ils évaluent le statut, le capital social, immobilier et économique de la famille prétendante⁴. La cérémonie et les banquets l'accompagnant coûtent également très chers car les dépenses ostentatoires autrefois bannies par les autorités⁵ sont réapparues depuis les réformes ; le mariage est l'occasion d'une mise en scène de la richesse des deux partis mais surtout de celle du fiancé. La sœur d'une migrante à Shenyang considère qu'il faut compter 40 000 yuans en repas et autres petites dépenses pour un mariage, mais précise que son neveu de Harbin a dépensé 400 000 yuans pour le sien. « Il faut en plus économiser l'argent pour acheter un appartement⁶ » note la sœur de Mme Dou, à

¹ Mme Cheng, Paris, le 21/10/06.

² Mme Chu, Paris, le 28/04/07.

³ Mme Shao, Paris, les 03/03/06, 16/02/07 et 12/12/10.

⁴ Les mariages ne présentant aucune contrepartie financière, appelés « mariages nus, *luohun* 裸婚 » sont relativement mal vus (Micollier 2012: 186).

⁵ Sur les dépenses occasionnées lors d'un mariage, et l'importance accordée aux biens matériels voir par exemple le travail ethnographique de Maris Gillette (2000) auprès de familles de la communauté Hui à Xi'an.

⁶ Tianjin, le 23/04/06.

Tianjin. L'apport par le fiancé d'un appartement neuf est une nouvelle pratique qui se généralise dans la couche moyenne urbaine¹. La pression est différenciée en fonction du sexe de l'enfant car l'apport de la fiancée peut se limiter à « offrir les équipements de la maison » (sœur d'une migrante), comme le rappellent avec soulagement les parents qui ont une fille. M. Ma a résolu ce problème : « quand je suis parti, j'ai laissé à mon fils 40 000 yuans ; ce n'est pas une petite somme. J'ai laissé cet argent pour qu'il se marie : qu'il vende mon appartement et en achète un autre, qu'il trouve une partenaire et se marie² ». Mais pour beaucoup de personnes, c'est bien cette future charge financière qui les a décidé à partir gagner de l'argent à l'étranger. « Il fallait bien pouvoir acheter un appartement à mon fils, pour qu'il puisse se marier » note rétrospectivement Mme Chu qui après de années difficiles à Paris est fière d'être finalement parvenue à offrir, en s'endettant, un grand appartement neuf à son fils en 2010³. A l'inverse, M. Tian revenu sans argent à Tianjin, a dû se faire à l'idée que son choix aura des implications sur l'avenir conjugal de son fils : il devra cohabiter après son mariage avec ses parents dans leur appartement de trois pièces ; le couple âgé cédant alors la plus grande chambre aux mariés. Mme Li est une de mes rares interlocutrices à critiquer l'augmentation continue de ces dépenses somptuaires⁴, qu'elle a constatées lors de son premier retour en Chine, dix ans après avoir quitté le pays :

« Acheter un appartement, sinon la famille de la fille ne choisira pas ton fils [...] Mes amis vivent dans le vide ! [...] Ils ne pensent qu'à l'enfant, qu'à faire des emprunts pour qu'il se marie. [...] Les gens achètent des maisons à tout prix. [...] Ils font des emprunts et ce sera au fils de le rembourser. C'est une charge pour l'enfant. Il y a des gens qui payent jusqu'à 200 000 yuans pour une grande maison. Combien de temps faudra-t-il à leur enfant pour le rembourser ?
⁵ »

¹ En 2006 dans la ville de Shenyang, il fallait compter en moyenne 5 000 yuans/m² pour un appartement, selon le fils d'une migrante.

² M. Ma, Paris, le 15/04/05.

³ Mme Chu, Paris, le 15/05/09.

⁴ Le coût moyen des mariages n'a cessé d'augmenter : si dans les années 1970, les dépenses s'élevaient entre trois à cinq mois des revenus de la famille du fiancé et deux à trois mois de celle de la mariée (Parish et Whyte 1984: 137), dans les années 1990, il fallait compter plus de 40 000 yuans, soit dix fois le salaire annuel d'un jeune homme (Deborah Davis 2000a: 11) et cette somme s'est nettement accrue depuis lors.

⁵ Mme Li, Paris, le 17/08/10.

5) Apparition de nouveaux besoins

La pression économique dont parle les migrants et qui les aurait poussés à envisager l'expatriation, s'ouvre sur des dépenses nouvelles. Elles sont à replacer dans l'évolution des modes de vie et des pratiques de consommation qui ont transformé le rapport au confort matériel. Autrefois dénoncées comme étant le symbole du matérialisme bourgeois et une perversion sociale, l'aisance et la satisfaction des besoins individuels sont depuis les réformes de plus en plus valorisées (Davis 2005 ; Davis et Sensenbrenner 2000 ; Yan 2009). Cette transformation fait suite au projet de l'Etat de stimuler l'économie par une demande intérieure¹ et la volonté de créer une classe moyenne qui débouchera en 2003 sur le slogan politique promouvant une « société de petite prospérité, *xiaokang shehui* 小康社会 ». Les années 1990 ont ainsi été marquées par l'apparition de nouveaux besoins considérés comme légitimes par les urbains de la couche moyenne. L'acquisition de vêtements de marques, de téléphones portables ou d'ordinateurs de dernière génération, de voitures, ou le désir de s'offrir des repas au restaurant, des soins de beauté, des voyages touristiques, des jeux d'argent, la compagnie de jeune-femmes etc., font partie des dépenses nouvelles qui jouent le rôle de marqueur social. Comme l'a montré Deborah Davis (2005 ; 2000), l'apparition de cette société de consommation est également l'occasion d'ouvrir de nouveaux espaces de sociabilité échappant aux régulations de la collectivité et de l'Etat et sont des indicateurs du processus d'individualisation de la société (Yan 2009). Ce souhait d'affirmation de soi à travers la manifestation d'aspirations que chacun juge différenciées de celles de la collectivité ou de la famille, se retrouve également dans certains témoignages recueillis à Paris, comme celui de Mme Wang dont les aspirations ont été réprimées dans sa jeunesse :

« A l'époque on disait : il ne faut pas être égoïste, il ne faut pas penser à soi, il faut penser aux autres. Il ne faut pas jouir des choses, il faut avoir envie de peiner à la tâche. Il ne faut pas penser à l'argent ; il faut penser à économiser. Il ne faut

¹ Les autorités considèrent désormais que la consommation est un moteur de la croissance et du développement du pays (Yan 2009) et se sont données pour objectif de « construire » une société de consommation, jouant ainsi un rôle « d'ingénierie sociale » (Gilles Guiheux, Séminaire M2 Etudes chinoises, La construction d'une société chinoise de consommation 09.03.2011). Une série de mesures doit stimuler la consommation intérieure : hausse des revenus, augmentation du pouvoir d'achat, imposition d'un week-end de deux jours en 1995, de trois semaines de vacances en 1999, mais aussi multiplication du nombre de magasins et élargissement quantitatif et qualitatif de l'offre de biens et de services, etc. Ce processus n'est d'ailleurs pas achevé et certains intellectuels appellent au remplacement du modèle de production et d'exportation à bas coût par une économie basée sur la consommation et un marché intérieur (Wang 2009).

pas dépenser de l'argent. Mais moi j'aimais les livres qui parlaient de luxe. [...] Mon goût pour la frivolité, *xurongxin* 虚荣心 est trop fort. J'aime les choses superficielles, la vie agréable. Ma fille aime les choses superficielles ; elle est coquette ; elle aime bien s'habiller et bien manger. Mais je ne trouve pas que ce soit mauvais. Si on s'habille toujours mal, si on mange mal, alors ça n'a pas de sens. C'est pour en profiter qu'on gagne de l'argent... [...] Je ne pense pas comme les autres. On dit, qu'il ne faut pas trop choyer les enfants, que ça leur donne de mauvaises habitudes... Je ne comprends pas. Je pense qu'il faut vraiment leur donner de bonnes choses à manger, des activités amusantes et être tous les jours avec eux pour leur donner une conscience, un but pour lequel se battre¹ » (Mme Wang).

Les efforts financiers (là aussi des sacrifices) des parents rencontrés à Paris, profitent d'abord à ces enfants uniques qualifiés selon l'expression populaire de « petits empereurs », ce qui permet aux migrants de se décrire comme de bons parents attentifs à leur progéniture. A l'image de cette migrante, les parents souhaitent lui offrir un environnement matériel de vie et un accès à des plaisirs qu'ils n'ont pas connus eux-mêmes. Mme Dou a demandé à sa sœur à qui elle envoie de l'argent depuis Paris, d'allouer mille yuans par mois à son fils². Celui de Mme Di rencontré à Pékin, bénéficie du même montant mais a demandé une augmentation afin de pouvoir s'acheter des produits de luxe³. La génération des enfants uniques qui n'a pas connu de difficultés matérielles ni la nécessité de partager avec des frères et sœurs, est à présent constituée de consommateurs aux goûts mondialisés. Ainsi, les observations à Paris, confirment la tendance repérée à la fin des années 1990 par Deborah Davis et Julia Sensenbrenner (2000) qui constataient que les parents dépensaient l'équivalent du montant d'un salaire de base pour entretenir leur enfant à Shanghai.

Cependant, si l'enfant est souvent présenté comme le bénéficiaire prioritaire et légitime de ces nouvelles dépenses consuméristes, d'autres désirs de consommation plus personnels cette fois s'expriment, en particulier le désir d'accéder à la propriété : pratiquement tous mes interlocuteurs ont acheté leur appartement avant ou après leur départ. Pour certains, comme M. Sun à Tianjin ou Mme Cheng à Shenyang, il s'est agi d'une dépense contrainte car leur quartier devait être démoli dans le cadre des chantiers de renouvellement urbain⁴. Mais

¹ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

² Mme Dou, Paris, le 01/07/05.

³ Pékin, le 10/06/06.

⁴ M. Sun, Paris, le 23/10/05. Mme Cheng, Paris, le 21/10/06. L'Etat a utilisé ces dépenses contraintes pour mobiliser l'épargne des particuliers, stimuler l'économie du pays et créer un marché privé de l'immobilier, inexistant avant les années 1980. Celui-ci a été soutenu par la mise en vente (à des prix

d'autres se sont lancés dans cet achat, suivant ce qu'ils comparent à un effet de mode et un certain nombre possèdent des appartements qu'ils louent. Parmi les migrants les plus riches, certains ont d'ailleurs activement participé à la spéculation immobilière, comme Mme Xu qui a acheté puis revendu plusieurs fois son logement¹. Mais qu'il traduise ou non des stratégies nouvelles de mobilité spatiales, professionnelles et résidentielles (Davis 2005), cet engouement pour l'accès à la propriété met en difficulté une partie de la population peu habituée à recourir à l'emprunt auprès d'institutions bancaires².

Mes interlocuteurs semblent vivre une sorte d'écartèlement entre leurs horizons d'attentes, qui continuent d'être ceux de la couche moyenne, et les possibilités concrètes qui s'offrent à eux. Les sommes nécessaires pour satisfaire les nouveaux besoins exprimés mettent en jeu des montants particulièrement élevés. Il ressort de mon terrain en Chine du Nord l'existence d'un décalage entre les niveaux de revenus estimés en dizaines de milliers de yuans annuels, et des dépenses évoquées cette fois en centaines de milliers de yuans. Ces nouvelles sollicitations, mal inassouvies, ont contribué à entretenir un sentiment d'insatisfaction par rapport au réel niveau de vie et à la capacité immédiate de consommer. Les futurs migrants se retrouvent jour après jour en rupture par rapport aux normes économiques et sociales de la réussite, de plus en plus souvent associée à la capacité de consommer. Rétrospectivement Mme Chu, ancienne comptable l'explique :

« -Mme Chu : J'ai bien fait de sortir. Quand je suis sortie du pays, je n'avais plus un sou.

-Florence Lévy : tous ceux qui avaient des difficultés ne sont pas partis et ils s'en sont sortis ?

-Mme C : Oui, mais tout le monde ne peut pas vivre avec le même standing. Nous, on doit sortir, aller au restaurant, aller aux réunions retrouver les anciens camarades de classe. On paye chacun son tour ; tu ne peux pas ne jamais payer. [La facture d'] une seule rencontre peut s'élever à 200 yuans... Et en plus, il fallait bien pouvoir acheter un appartement à mon fils, pour qu'il puisse se marier. Les

inférieurs au marché) des logements des unités de travail, l'augmentation des loyers, puis les chantiers de démolitions et de reconstruction qui, en indemnisant les locataires, leurs permettaient de racheter un bien (Deborah Davis 2000b ; Davis et Lu 2003 ; Sun et Audin 2011 ; Zhao 2014). Le pourcentage d'urbains propriétaires de leurs logement passe de moins de 15 % en 1980 à 80 % en 2002 (Xinhua News Agency, 9 août 2002, cité par Davis 2005: 699).

¹ Mme Xu, Paris, le 09/05/07.

² Ce n'est qu'à partir de 1992 que les crédits bancaires ont été accessibles aux particuliers dans le cadre d'achats immobiliers et en 1998 pour l'achat de voitures.

autres, ils vivent avec 200 yuans [par mois]. Comment aurais-je pu vivre avec ça !¹ »

Les témoignages laissent percevoir le sentiment de ne plus correspondre à la définition de la classe moyenne. Cette mobilité sociale et économique descendante est donc perçue à un double niveau : d'une part, dans sa dimension matérielle, d'autre part, dans sa dimension symbolique de relégation sociale.

B - Le divorce un autre processus de marginalisation sociale

La situation semble plus compliquée encore pour les femmes divorcées seules en charge de famille, qui sont confrontées à des situations inédites et fragilisantes (Cheung et Liu 1997). D'ailleurs, l'évocation de cette période de leur vie a souvent été accompagnée de fortes émotions, voire de larmes au cours des entretiens. Ces réactions indiquent combien cette situation reste mal vécue par mes interlocuteurs qui l'associent d'ailleurs à leur décision de quitter le pays.

Selon les migrantes, le regard social sur le divorce (Xu et al. 2007b) a été particulièrement délicat à gérer dans une société où il était, avec le célibat, une exception chez les quadragénaires. Ayant divorcé très tôt en 1986, Mme Hong raconte avec ironie que cela l'avait rendue célèbre dans son usine au point que des travailleurs surgissaient dans son bureau pour la dévisager. Le divorce semble avoir été pris comme une remise en cause de la norme de la famille jusque-là présentée comme un espace d'unité et de solidarité où l'intérêt du groupe prime sur celui de chacun des membres (Xu et al. 2007a). D'après mes interlocutrices, la responsabilité de la rupture a été souvent attribuée à la femme dont on attendait une capacité à tout endurer pour maintenir l'unité de la famille² comme le souligne le proverbe : « épouse un poulet, suis un poulet ; épouse un chien, suis un chien, *jia ji sui ji, jia gou sui gou*, 嫁鸡随鸡,嫁狗随狗 ». Les plus âgées de mes interlocutrices ont intériorisé ce partage des responsabilités et considèrent leur divorce comme une perte de face, un stigmate (Goffman 1986)³. « En Chine, si tu n'es pas mariée et que tu as un enfant, les gens vont

¹ Mme Chu, Paris, le 15/05/09.

² Ce que confirme également Harriet Evans (2007: 130).

³ Au-delà de leur défaillance dans leur rôle d'épouse, ces femmes expriment un sentiment de culpabilité vis-à-vis de leur enfant car le divorce est souvent présenté comme un facteur de déstabilisation de ce dernier. Une partie de la population estimerait que les parents divorcés sont peu éduqués, s'occupent mal de leurs enfants et contribuent à leur mauvais résultats scolaires, voire au leur

mourir de rire, ne pas te respecter. Tu n'es pas quelqu'un de sérieux... C'est très mauvais » explique Mme Yu, ouvrière à Fushun qui a attendu d'être en France pour demander le divorce¹. Mme Li, cadre à Shenyang dont le divorce a été caché à tous ses proches et en particulier ses parents et son fils, explique ce choix :

« Il faut absolument vivre dans l'hypocrisie. [...] Même si les gens t'ont toujours considérée comme quelqu'un de bien, il suffit que tu divorces pour qu'immédiatement cette opinion change. Le divorce, c'est la fin de l'estime qu'on te porte. [...] Les gens montreraient du doigt mes parents. Ils riraient [de la famille]. [...] On est influencé par la pression extérieure. Moi, dans ma profession, ce n'est pas permis de faire ça. Notre face, c'est très important. [...] Pour ma carrière, je dois vivre dans l'hypocrisie. [...] Car si tu divorces, aux yeux des Chinois, c'est quelque chose de très humiliant, *chiru* 耻辱. Tu ne veux pas laisser les gens parler de ta famille. Peu importe si la famille a un problème, pour l'extérieur tout va bien. [...] Les nouvelles se propagent très vite. Mon cercle de vie est très étroit. Si autant de gens me critiquaient, alors je me noierais. Dans les yeux des gens, je ne pourrais jamais plus relever la tête² ».

Comme elle, afin d'éviter la très forte stigmatisation, certains couples ont fait le choix de dissimuler leur rupture. Près de 15 ans après son divorce et son départ et bien qu'elle se soit entre temps remariée en France, Mme Di continue à réendosser le rôle d'épouse légitime lors de ses brefs séjours annuels en Chine³.

En Chine comme ailleurs, le divorce s'accompagne bien souvent d'un déclassement économique (Falter 2009). Le couple est perçu par mes interlocuteurs comme une unité économique et les doubles revenus sont souvent le seul moyen des familles les plus modestes pour parvenir à une aisance économique : l'un des salaires couvre les frais courants, l'autre est économisé pour parer aux aléas de la vie. Comme en France, les foyers monoparentaux se retrouvent très vulnérables à la pauvreté (Eydoux et Letablier 2007), phénomène qui atteint en Chine un paroxysme si le parent est *xiagang*. L'inégalité de revenus entre les sexes accentue cette tendance puisque il est courant que les salaires des femmes soient inférieurs à ceux des hommes (Blayo 1997: 326). De plus, certaines considèrent que leur divorce entraînera la perte de leurs emplois : Mme Wu estime qu'elle ne pourra pas conserver son poste de chef

caractère quelquefois agressif. Les recherches comparatives entre enfants de familles divorcées et non divorcées, infirment cette corrélation. (Xu et al. 2007b: 116 ; 93). Cependant, en 2002, une étude de l'Académie des Sciences Social de Shanghai montrait que 53.8% des interviewés estimaient que les conjoints devaient maintenir leur couple pour le bien de l'enfant (Xu et al. 2007a: 152).

¹ Mme Yu, Paris, le 18/06/05

² Mme Li, Paris, le 15/05/05.

³ Mme Di, Paris, le 11/10/07.

d'équipe, obtenu grâce au réseau de relations de son ex-conjoint, et part en France¹ ; d'autres, travaillant dans une entreprise familiale préfère arrêter la collaboration avec leur ex-mari. La rupture les prive également des réseaux de soutien de leur ex-époux, qui sont souvent plus larges que les leurs et composés de liens faibles pouvant jouer un rôle majeur dans la recherche d'opportunités professionnelles et commerciales (Granovetter 1973). Mme Zhang a ainsi pâti de l'organisation du travail selon un schéma genré dans son entreprise familiale de confection : alors que son mari était en lien avec l'extérieur pour vendre les marchandises, elle se chargeait de la production et de la gestion du personnel : « à la maison, je faisais de la couture, je rencontrais très peu des gens du monde extérieur, *waijie* 外界 ». Après la fermeture de son entreprise, l'étroitesse de son réseau va limiter d'autant ses perspectives de retrouver un bon emploi et elle retourne à son ancienne usine dont elle avait démissionné plus de dix ans auparavant².

La perte du logement familial est une autre conséquence du divorce³. Pour certaines femmes déjà fragilisées économiquement, le divorce inaugure une chute dans la pauvreté. Mme Zhang en reste très choquée : « A l'époque, je me suis retrouvée sans rien, *wo yiwusuoyou* 我一无所有. Je n'avais plus rien, *shenme dou meiyou* 什么都没有. [...] Je n'aurais jamais pensé que finalement je me retrouverais sans rien !⁴ » Faute de moyens, quelques couples ont dû continuer à cohabiter après le jugement dans un appartement conjugal divisé en deux territoires. Pour éviter de difficiles négociations et obtenir rapidement le divorce, certaines migrantes ont préféré renoncer à l'ensemble de leurs droits et à leur patrimoine, voire ont 'acheté' l'accord du conjoint récalcitrant en le dédommageant matériellement et dans certains cas financièrement. « Le seul moyen pour obtenir le divorce, c'était de lui donner les biens. Je te donne tout et c'est fini » raconte Mme Yu dont l'ex-époux a demandé des dizaines de milliers de yuans pour ne pas bloquer la procédure⁵. Le choix de cette stratégie a été sans doute plus facile pour les personnes envisageant de partir à

¹ Mme Wu, Paris, le 25/01/04.

² Mme Zhang, Paris, le 27/05/05

³ A l'origine, le logement familial était alloué par l'unité de travail du mari au chef de famille, et donc le plus souvent aux hommes ; ce lien de propriété a été formalisé lors de la vente des appartements aux particuliers, le bien étant parfois enregistré seulement au nom du mari (Davis 2002 ; Mei 1995).

⁴ Mme Zhang, Paris, le 27/05/05.

⁵ Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

l'étranger ; ainsi, dans mon échantillon, un certain nombre de mes interlocutrices disent ne plus rien posséder, logement compris, en Chine.

Par contre, en dépit de la chute de leurs revenus, la majorité d'entre elles se sont battues pour conserver la garde de leur enfant¹. « Je lui ai tout donné, en échange de mon fils » explique Mme Di qui, comme d'autres femmes interviewées, considère qu'il s'agit d'un enjeu pour lequel elle est prête à abandonner l'ensemble de ses biens². Cette décision leur a permis d'infirmer le fréquent préjugé assimilant les femmes divorcées à de mauvaises mères n'accordant pas d'importance à la famille et de souligner au contraire leur adhésion au rôle de parent donnant la priorité absolue à leur enfant. Pourtant, il s'agit d'une victoire à double tranchant car cela les éloigne encore plus des schémas classiques de la famille. Contrairement aux situations de veuvage, se retrouver de cette manière chef d'une famille monoparentale³ ne va pas de soi dans leur groupe social à la fin des années 1990. La rupture les prive souvent du soutien d'une partie de l'ancienne belle-famille qui offrait jusque-là une aide économique, émotionnelle et matérielle par exemple pour la garde des enfants (Xu et al. 2007a ; Xu et al. 2007b). D'ailleurs, dans la plupart des cas rencontrés, ces foyers singuliers constitués d'une mère et d'un enfant sont incorporés dans la branche maternelle de la famille élargie qui se substitue à la famille nucléaire ; les rôles de parentalité sont en partie partagés avec les grands-parents, oncles et tantes.

Ainsi présenté, il semble que dans les années 1990, le statut de divorcée représentait une transgression mettant en cause la répartition des rôles sociaux entre les sexes. Le fait d'être femme divorcée en charge de famille a institué un rapport distinct avec les normes de genre dominantes, représentant un handicap supplémentaire qui a amplifié les difficultés professionnelles et économiques de ces femmes, préexistantes au divorce. En modifiant nettement les horizons d'attente et les possibilités des acteurs, ce statut semble avoir tenu un

¹ Selon la loi sur le mariage de 1980, la garde est accordée en fonction des préférences des parents et de l'enfant, du caractère de chacun des parents et de leur situation financière (Honig et Hershat 1988: 209). La majorité des familles mono parentales seraient tenues par des hommes (Xu et al. 2007b: 97) ; d'ailleurs, selon la tradition, l'enfant appartient à la famille paternelle et l'épouse divorcée retourne sans l'enfant dans sa famille maternelle.

² Mme Di, Paris, le 03/02/04.

³ En 1994, les familles monoparentales étaient estimées à 2,5% de l'ensemble des foyers (Cheung et Liu 1997: 66).

rôle important dans la différenciation engagée avant le départ des parcours entre les hommes et les femmes que l'on observe depuis Paris.

Or mes interlocutrices estiment avoir peu de chance de sortir de cette catégorie dévalorisée et de se remarier car le fait d'avoir un enfant à charge se conjugue avec les préjugés défavorables sur l'âge. Dix ans après son divorce, et alors que son mari a refondé une famille et eu un autre enfant, Mme Yang souhaitait se remarier mais « en Chine, ce n'est pas possible. Car pour nous, les plus de 40 ans, personne ne veut de nous. Les hommes de notre âge cherchent des femmes de vingt ans plus jeunes qu'eux. A notre âge, on doit se marier avec des hommes de plus de 60 ans. Je ne le voulais pas¹ ». Selon ce point de vue partagé par de très nombreuses interlocutrices à Paris, seuls les hommes ne représentant pas un bon parti seraient disponibles et un remariage s'accompagnerait d'un nouveau déclassement symbolique, économique ou social, d'autant plus important qu'elles revendiquent un positionnement élevé². Il semble que les hommes ne rencontrent pas ce type de difficultés et, contrairement aux migrantes divorcées dont aucune ne s'est remariée en Chine, un certain nombre de leurs ex-conjoints ont rapidement refondé une famille³. Ces différents éléments rendent illusoirs les perspectives d'un retour rapide à la norme et ces femmes semblent se découvrir, à quarante ans, en position d'*outsider*, transgressant les modèles sociaux. On voit ainsi se dessiner des processus genrés qui peuvent s'apparenter à une désaffiliation sociale légère (Castel 1995), touchant plus clairement les femmes et notamment les divorcées.

C'est à la lumière de ces éléments qu'il faut comprendre le lien présenté par mes interlocutrices entre divorce et expatriation. Le projet de quitter le pays a été vu comme un moyen de refuser le déclassement économique et social lié au divorce, tout en offrant la possibilité d'assurer financièrement le bien-être matériel et l'avenir de leur enfant. Autant d'objectifs qui leur permettent de réintégrer une figure valorisée socialement de la modernité. Enfin, le choix de 'l'exit' leur a également permis de se soustraire au regard social stigmatisant porté sur elles par leur entourage.

¹ Mme Yang, Paris, le 07/06/04.

² On verra qu'en France, les remariages s'accompagnent également d'un certain déclassement. D'autant qu'elles s'accommodent plus ou moins.

³ Il est probable que le fait d'avoir rencontré presque exclusivement des personnes en migration ait constitué un biais, et que les femmes s'étant effectivement remariées n'aient pas choisi de partir en migration, à l'inverse de celles vivant seules. D'ailleurs, les statistiques nationales indiquent un taux de remariage après divorce de 70 % au début des années 1990 (Zhao 1999: 336).

C - Les solutions possibles sur place

La plupart des futurs migrants constatent que l'inaction les mène au déclassement et qu'ils doivent, avant que leur position sociale et économique ne s'effondre complètement, se rebâtir des situations. Or cette génération semble être confrontée à un certain dénuement : l'expérience et les savoir-faire accumulés par leurs aînés ne leur sont d'aucune utilité et elle doit, au contraire, se distancier de ces répertoires d'actions familiaux (Schütz 1962) et faire preuve d'autonomie, d'inventivité pour gérer ces situations inédites, les évaluer et trouver les réponses les plus pertinentes. J'analyserai ici la manière dont ils pensaient pouvoir faire face aux différents niveaux de difficultés auxquels ils étaient confrontés et les types de ressources sur lesquelles ils pensaient pouvoir s'appuyer. Tout en prenant en compte la dimension rétrospective des récits de vie recueillis à Paris, qui ont donc tendance à justifier leur choix, autrement dit leur départ pour la France, j'essaierai de comprendre pourquoi les solutions envisagées ont été progressivement délaissées au profit de l'option migratoire. C'est ainsi dans un contexte économique et social local très spécifique qu'a progressivement germé, à un niveau individuel et collectif, l'idée de la migration, à ce moment très originale dans cette région. Elle ne représente qu'une option parmi d'autres et ceux qui parviendront à la mettre en œuvre ne sont qu'une minorité d'un groupe social bien plus large faisant face à des difficultés analogues.

Il faut souligner que contrairement à un petit nombre de personnes qui partent dès qu'elles sont confrontées à des problèmes professionnels ou familiaux, pour la plupart des migrants rencontrés ce choix ne s'est pas imposé d'emblée et ils ont d'abord envisagé leur avenir en Chine. Ce n'est qu'après avoir exploré des solutions alternatives et éventuellement essuyé plusieurs échecs, que la migration a été progressivement envisagée comme étant une option pertinente et réaliste, présentant dans l'éventail des autres possibilités les plus grandes chances de succès. Ainsi, à la suite de la faillite de son entreprise en 1990, M. Guo achète un triporteur et se lance en tant qu'entrepreneur individuel dans le transport local de marchandises, avant de retrouver un emploi d'ouvrier dans une entreprise qui ferme peu de temps après. En 1996, il profite d'un « programme d'échange interétatique » avec le Japon pour aller y travailler un an. A son retour, il effectue plusieurs 'petits boulots' quand un ami

lui propose de repartir à l'étranger avec lui, cette fois en France¹. De son côté, Mme Cheng quitte dans les années 1990 l'entreprise d'Etat où elle travaillait depuis plus de vingt ans pour se lancer avec son mari dans le commerce de tabac. Mais un mauvais investissement en bourse leur fait perdre leurs gains et ils envisagent alors de partir à l'étranger pour reconstituer un capital et rembourser leurs dettes. En attendant d'obtenir un visa en 1999, elle travaille pendant deux années comme vendeuse, d'abord sur un marché puis dans une bijouterie d'une rue commerçante de Shenyang².

Le principal objectif de mes interviewés est de gagner de l'argent ou plus précisément, de se constituer une réserve financière disponible en cas de besoin. Les revenus sont donc évalués moins en termes bruts que par rapport à la capacité qu'ils offrent de faire des économies ; *a contrario*, l'impossibilité d'épargner, y compris lorsque le salaire est élevé, est perçue comme équivalent à un premier signe de pauvreté. Selon mes interlocuteurs, les options qui s'offrent à eux sont les suivantes : trouver un emploi de salarié, se mettre à son compte, quitter la région pour aller travailler dans le Sud de la Chine ou enfin migrer vers l'étranger (cette dernière option sera analysée dans le chapitre 5).

1) Emploi local et discriminations

Trouver un nouvel emploi sur le marché du travail local est le premier projet de mes interlocuteurs. Mais selon Mme Dou de Tianjin, « en Chine, c'est trop trop dur de gagner de l'argent. Trois à quatre cent yuans, on n'arrive pas à les gagner. [...] En plus les Chinois sont trop nombreux. Les gens de Tianjin sont trop nombreux. Les *xiagang* sont trop nombreux³ ». « A mon âge [41 ans], c'est très difficile de trouver un travail qui me convienne, même si suis prête à faire des travaux manuels nécessitant la force physique! C'est très très difficile de trouver un travail⁴ » explique Mme Yu de Fushun. Différentes recherches confirment les difficultés de réemploi des *xiagang* et des sources officielles ou indépendantes estiment à près de la moitié, voire à seulement 20 ou 30 % ceux qui auraient retrouvé un poste, selon (Rocca 2006: 113 ; Xue 2004). Quels que soient les niveaux sociaux de mes interlocuteurs, leur situation professionnelle ou les lieux où je les ai rencontrés, ils partagent souvent un

¹ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

² Mme Cheng, Paris, le 21/10/06.

³ Mme Dou, Paris, le 25/01/06.

⁴ Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

sentiment de désarroi face aux opportunités jugées décevantes et aux maigres salaires qui leurs sont offerts. Plus globalement, la découverte d'un marché du travail dérégulé les laisse désarmés. Deux handicaps se conjuguent dans leurs recherches d'un nouveau poste : celles provenant de leur situation de demandeurs d'emploi quadragénaires et celles dues à la perception des employeurs privés.

Pour la génération des migrants, le fait de devoir « chercher un travail seul, par soi-même¹ », selon les termes de M. Guo, représente une épreuve² à laquelle ils n'ont jamais été confrontés puisqu'ils se sont vus attribuer automatiquement un poste à l'issue de leurs études. Ils se jugent particulièrement mal armés pour entreprendre ces démarches, qui plus est, dans une période de fort chômage. Ils doutent de pouvoir retrouver un emploi offrant des avantages similaires à leur précédent poste et les nouvelles conditions de travail leur apparaissent clairement moins intéressantes, voire inacceptables. « Même si j'avais trouvé un bon travail [en Chine], je n'aurais vraiment pas eu envie de le faire. Parce que le salaire est vraiment trop bas³ » affirme Mme Ding. Trouver un nouvel emploi oblige à changer de statut, c'est-à-dire à s'inscrire dans le nouveau système de régulation du travail, symbolisé par la signature d'un contrat, ce qui équivaut à renoncer au régime d'emploi à vie et à la couverture sociale avantageuse qui lui est associée. Comme l'explique la sœur d'une migrante qui emploie depuis huit ans une vendeuse avec un contrat de « travail temporaire, *lingshigong* 临时工 » pour 800 yuans par mois, « tout ça [logements, assurances, ...] on ne s'en occupe plus, on paye juste le salaire⁴ ». Le parcours professionnel de Mme Yu, ancienne ouvrière chargée du contrôle qualité dans une entreprise d'Etat, illustre l'instabilité et la pénibilité de l'emploi :

« [En deux ans, j'ai eu] huit ou neuf emplois. J'ai fait toutes sortes de travaux physiques, *kuli* 苦力, dans une entreprise fabriquant des planchers, dans une entreprise de peinture en bâtiment, dans une entreprise de plastique, etc. Je me suis blessée la main. Mon salaire était à peu près pareil que dans mon entreprise [d'Etat]. Mais les emplois temporaires ont des horaires de travail très longs et sont plus fatigants. Ça dépasse ta force, car tu gagnes l'argent des gens [d'entrepreneurs privés], ils surveillent ton travail. Parfois tu n'as pas d'emploi,

¹ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

² Cela s'apparente à un changement important de la manière d'envisager l'emploi et s'accompagne d'une violence psychologique (Guiheux 2004 ; Xu 2000). Les autorités locales ont mis en place des programmes de réemploi dès 1993 qui ont été généralisés en 1995, et créé des "centres de service pour le réemploi" pour aider les *xiagang* (Rocca 2006), mais peu de mes interlocuteurs y ont fait référence.

³ Mme Ding, Paris, le 17/09/04.

⁴ Tianjin, le 24/04/06.

pas de revenu. [...] Le travail temporaire est très fatigant ; le salaire n'est pas élevé ; on ne sait pas jusqu'à quand on veut que tu travailles ; car il y a aussi des entreprises privées qui font faillite. C'était aussi quelque chose dont on était inquiet¹ ».

Mais comme le rappelle la voisine d'une migrante rencontrée dans le Shandong : « De toute façon, il y a trop de gens au chômage. Si tu ne le fais pas, quelqu'un d'autre le fera ». Certains travailleurs ont conscience de n'être plus en position de pouvoir négocier avec les employeurs.

Si les réticences face à ces nouvelles règles du jeu sont importantes du côté de cette génération de travailleurs urbains, selon mes interlocuteurs², les blocages seraient, plus forts encore du côté des employeurs qui invoqueraient des arguments liés à l'âge, au niveau de qualification, d'adaptabilité, au sexe ou à leur préférence pour d'autres types d'employés. « Une bonne entreprise, elle veut des jeunes, il y a des limites d'âge ; j'ai bientôt 40 ans. C'est difficile de trouver un bon travail. En Chine, [les employeurs] cherchent des gens entre 18 et 30 ans. Parfois, ils cherchent même des gens qui ne sont pas encore mariés³ » (Mme Ding, ancienne couturière). « A notre âge, la quarantaine, personne ne veut de nous ! Personne ne veut t'employer, [tu n'as] pas la force pour travailler. [Tu es] trop vieux ! 40 ans !⁴ » (Mme Dou, comptable devenue commerçante). La question de l'âge et ses corollaires en termes de force et d'adaptabilité est centrale dans les représentations des freins à l'emploi et revient très souvent dans les récits des migrants qui se sentent particulièrement discriminés dans leur recherche « Ne pas avoir de diplôme, ça signifie ne rien avoir du tout !⁵ » explique Mme Zhang. Ce point de vue largement partagé revient également dans le récit de Mme Li, diplômée du lycée et cadre supérieur pendant quinze ans dans l'équipe de direction d'une entreprise de plus de mille employés, qui est persuadée qu'elle ne pourrait pas retrouver un poste équivalent à celui qu'elle a occupé, selon les nouvelles logiques du marché de l'emploi :

« Car en Chine, on fait attention à ton niveau culturel, pas à ton expérience. Quand on veut t'employer, le premier critère c'est de quelle école tu es diplômé. Quel est ton niveau d'éducation. [...] Tu as besoin d'avoir de la culture. C'est

¹ Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

² Cette analyse s'appuie sur les témoignages des migrants ou de leur entourage en Chine, c'est-à-dire sur leur manière de décoder l'attitude supposée des employeurs, qui eux, n'ont pas été interrogés.

³ Mme Ding, Paris, le 17/09/04.

⁴ Mme Dou, Paris, le 14/06/05.

⁵ Mme Zhang, Paris, le 27/05/05.

seulement si tu as [des diplômes], que tu as des opportunités d'emploi et qu'elles sont nombreuses¹ ».

Or la génération des migrants dont les études ont été perturbées par l'instabilité de l'éducation après la Révolution culturelle est structurellement défavorisée face à ces nouvelles exigences. Le contenu plus politique que technique de cet enseignement dévalorise désormais leurs diplômes, mais la situation varie en fonction des années, comme le note Mme Zhang :

« Nos diplômes sont inutiles, où qu'on aille [chercher du travail] ça n'a servi à rien. [...] Car nous appartenons tous à l'époque des diplômes de la Révolution culturelle. Par exemple, si on cherche du travail et qu'on est toutes les deux diplômées du lycée, que toi tu es de [la session de] 1981, on te prend et pas moi, de 1980. [...] En 1983, ça c'est beaucoup amélioré [...] Nos diplômes sont sans valeur, nous n'avons pas de savoir-faire technique, *shouyi* 手艺² ».

En effet, comme l'explique la voisine d'une migrante rencontrée à Weihai, ouvrière *xiagang* :

« Avec toutes ces années passées à un même poste, c'est sûr que tu ne peux pas acquérir de compétences techniques. [...] Les *xiagang* sont trop nombreux. Pour être compétitif, il faut avoir des connaissances spécialisées, des compétences techniques, *zhuanye zhishi* 专业知识, *jineng* 技能³ ».

L'idée est bien que les travailleurs de cette génération seraient incapables d'acquérir ce type de connaissances liées aux nouvelles technologies comme de s'adapter aux cadences et aux exigences de rentabilité (Kernen 2004 ; Rocca 2006). De plus, les nouveaux entrepreneurs redouteraient le militantisme politique supposé du personnel des entreprises d'Etat (Kernen, 2004) qui aurait du mal à surmonter le changement d'idéologie et pourrait revendiquer de meilleures conditions de travail. Ces perceptions soulignant le décalage entre les nouvelles attentes du marché et l'ancienne éthique professionnelle, sont reprises par les futurs migrants eux-mêmes. Expliquant pourquoi elle a été recalée au test d'embauche d'une entreprise de confection en dépit de vingt ans de métier, Mme Zeng souligne que l'évaluation ne prenait pas en compte que la rapidité d'exécution et pas la qualité de l'ouvrage et conclut, « ce genre de travail mal fait, ça ne m'intéresse pas !⁴ » Selon les migrants, de telles représentations stigmatisantes freineraient la reconversion de leurs expériences et compétences et les desserviraient face à d'autres travailleurs.

¹ Mme Li, Paris, le 15/05/05.

² Mme Zhang, Paris, le 27/05/05.

³ Weihai, le 05/05/06.

⁴ Mme Zeng, Paris, le 08/02/05.

Trois autres types de travailleurs constitueraient à leurs yeux, une concurrence difficilement surmontable. Pour les postes qualifiés, les jeunes diplômés leur seraient préférés, car selon M. Duan, ils sont « mieux formés et assimilent facilement les nouvelles technologies¹ », disqualifiant ainsi d'emblée les quadragénaires. Face à cette concurrence, une partie des futurs migrants a renoncé à retrouver un emploi qualifié et estime que seuls les postes déclassés, manuels, d'exécutants leur sont accessibles. La mère d'une migrante rencontrée à Shenyang considère ainsi que « si [sa fille, ancienne cadre dirigeante] revenait en Chine, elle devrait trouver un travail nécessitant de la force physique, *chuli* 出力. Mais ça serait difficile [pour elle], car elle travaillait dans les bureaux ; elle n'a pas l'habitude² ». Ce créneau des emplois manuels n'est guère plus accessible, car il est dominé par des travailleurs plus jeunes : d'une part, les ruraux venus en ville qui acceptent des postes, des rémunérations et des conditions de travail très dépréciées (Florence 2006 ; Froissart 2005 ; Gipouloux 2002 ; Jacka 2006 ; Roulleau-Berger 2011a ; Thireau et Hua 2004) ; d'autre part, les jeunes citadins peu formés qui seraient considérés comme plus travailleurs et plus flexibles par les employeurs. Ainsi, la génération des migrants est confrontée à une concurrence multiple sur le marché de l'emploi local qui les fragilise dans les négociations avec les employeurs.

Cependant, ce sentiment commun prend des formes différentes en fonction des sexes, comme le remarque M. Deng : « c'est difficile pour notre génération de retrouver du travail mais c'est plus dur encore pour les femmes³ ». Les obstacles à la réinsertion professionnelle ont un aspect genré et de nombreuses recherches ont montré que les femmes urbaines de cette génération ont eu plus de peine à retrouver un travail que leurs homologues masculins⁴ (Angeloff 2010 ; Cui 2003 ; Liu 2009 ; Shi 2004 ; Xu 2000 ; Yu 2005 ; Zhang 2005). De nouvelles pratiques de recrutement ouvertement discriminatoires envers les femmes ont été favorisées par la banalisation de discours autrefois combattus : retour de la différenciation des rôles sociaux genrés, des capacités de travail différenciées selon les sexes et de la remise en cause de l'importance du travail féminin au profit du rôle de femme au foyer ou encore de l'introduction d'un système d'emplois temporaires, etc. (Angeloff 2010 ; Gong 2002: 132 ;

¹ M. Duan, Paris, le 02/11/04.

² Shenyang, le 25/05/06.

³ M. Deng, Paris, le 02/11/04.

⁴ Si en 1997, 77% des femmes mises à pieds voulaient rechercher un emploi immédiatement, seules 20% y étaient parvenues (Xu 2000: 31).

Jiang 2005 ; Minghuan 李明欢 Li 2005 ; Wang 2006 ; Yu 2005). On note, à partir des années 1990, un accroissement des écarts de salaires entre les sexes en faveur des hommes (Angeloff 2012 ; Yi et al. 2004). Les nouveaux emplois accentuent les différenciations professionnelles entre les sexes puisque les femmes sont vivement encouragées à investir des activités de service, telles que la restauration, la confection, le nettoyage de vêtement, le ménage à domicile, autrement dit des secteurs aux rémunérations très basses¹ (Xu 2000: 33). Les modèles de réussite et les attentes professionnelles et économiques en Chine urbaine semblent se distinguer de plus en plus selon le sexe. Ces changements s'observent d'ailleurs dans les familles des migrants, puisque dans les couples non divorcés (c'est-à-dire majoritairement ceux des hommes migrants), il est relativement fréquent que les épouses restées en Chine aient mis fin à leur carrière et ne vivent que des revenus du mari parti en migration. Par contre, nous l'avons vu, la réciproque est hautement stigmatisée.

Il faut cependant signaler que ces configurations générales se déclinent différemment dans l'échantillon spécifique des personnes ayant choisi de s'expatrier. En dépit des difficultés, la plupart des femmes migrantes mises à pied avaient retrouvé un emploi dont elles ont démissionné avant de partir pour l'Europe alors qu'*a contrario* très peu d'hommes ayant un emploi stable se sont expatriés. Il est probable que leur statut de femme divorcée en charge de famille, les ait contraintes de travailler, quitte à accepter une mobilité sociale descendante. Par contre, les hommes étaient en plus grande proportion sans activité au moment de leur départ. M. Deng de Qingdao est ainsi « resté à la maison » pendant six ans, vivant des 500 yuans d'allocation de « retraite interne² ». M. Hu, commercial mis à pied a fait de même et expliquait une fois en France que « faire l'ouvrier, je n'aurais pas pu ; faire autre chose ? Je n'en avais pas envie. Alors je me suis reposé à la maison quelques années » avant d'opter pour la migration³. Ainsi, le déclassement professionnel semble avoir été plus mal vécu et plus longtemps refusé par les hommes *xiagang* que par leurs collègues femmes.

Ainsi, bien que les personnes que l'on retrouvera plus tard à Paris aient dans un premier temps envisagé de retrouver un emploi sur place, elles témoignent de leur grande difficulté à y parvenir face à un nouveau marché du travail qui leur est peu ouvert. Diverses dynamiques

¹ Les statistiques nationales indiquent que les rémunérations des nouveaux emplois sont très basses, comprises entre 200 et 300 yuans mensuels en 1997 (Xu 2000: 31).

² M. Deng, Paris, le 02/11/04.

³ M. Hu, Paris, le 13/10/10.

d'exclusion, venant de leurs propres réticences ou de celles des employeurs se conjuguent pour les maintenir hors de l'emploi. De plus, comme le note Wang Zheng, « *Re-employment, especially for older workers, involves reconstituting one's identity from a previously positively defined state worker to various ambiguous, uncertain, or demeaning categories* » (Wang 2003: 77).

2) Des perspectives plus prometteuses en se mettant à son compte ?

Pour contourner les freins rencontrés sur le marché de l'emploi, de nombreuses personnes rencontrées à Paris se sont tournées vers l'entrepreneuriat individuel dans le secteur des services ou du commerce. Cette solution a d'ailleurs été largement encouragée par l'Etat comme un moyen de régler à un niveau individuel les difficultés du chômage structurel (Guiheux 2007 ; Rocca 2006)¹. Mes interlocuteurs considèrent qu'« être patron, *dang laoban* 当老板 » est préférable au statut de salarié et bien avant de penser à partir à l'étranger, nombre d'entre eux ont franchi le pas. Mme Yang est ainsi devenue chauffeure de taxi, avant d'ouvrir une agence matrimoniale à Shenyang². Après avoir travaillé dans l'armée puis dans une entreprise d'Etat comme spécialiste des signaux radars, M. He s'est lancé dans le commerce transfrontalier avec la Russie³. Mais créer sa propre activité, même à un niveau local et à très petite échelle, nécessite un capital financier, ce qui représente un obstacle pour les personnes fragilisées économiquement (Guiheux 2007 ; Ren et Chen 2005). Mme Li estime qu'un très petit commerce de rue nécessite 10 000 yuans d'investissement⁴, quand le fils d'une migrante de Shenyang considère quelques années plus tard qu'« il faut investir au moins 70 à 80 000 yuans pour faire du commerce en Chine⁵ ». Or ces trajectoires sont risquées, comme le constate M. Pan à propos de son imprimerie familiale :

« Mon commerce n'allait plus bien. Je devais changer de voie. Mais à la fin, [les machines] ne valaient plus rien. Ce que j'ai gagné [en les revendant] n'était pas suffisant pour en acheter d'autres. [Pour commencer une nouvelle affaire], il

¹ De nombreux organismes (gouvernements locaux, organismes d'emploi, de quartier, ligue des femmes, etc.) soutiennent ces initiatives individuelles, par des exonérations de charges, des prêts avantageux, des soutiens matériels ou des formations (Guiheux 2007 ; Kernén 1997 ; Rocca 2006).

² Mme Yang, Paris, le 07/06/04.

³ M. He, St Denis, le 31/08/07.

⁴ Mme Li, Paris, le 15/05/05.

⁵ Paris, le 15/04/13.

faudrait entre 100 000 à 150 000 yuans. Donc, il aurait fallu emprunter auprès des amis. C'était très embêtant¹ ».

Ces anciens fonctionnaires manquent de savoir-faire pour gérer à long terme leur entreprise. Pour un des voisin de Mme Dou, c'est parce que cette ancienne employée de banque « n'avait pas l'esprit commercial » que son commerce de chaussures a fait faillite après quelques mauvais choix stratégiques².

La possibilité de pouvoir s'appuyer sur un réseau de soutien puissant leur ferait également souvent défaut pour pérenniser leurs activités indépendantes. Sans appuis susceptibles de jouer un rôle de promotion ou de protection, les particuliers se sentent vulnérables vis-à-vis du bon vouloir de l'administration. Mme Tai a ainsi été contrainte par les autorités de fermer son restaurant, après plusieurs années prospères, pour non-conformité aux normes de sécurité anti-incendie, motif qu'elle juge fallacieux³. Selon le fils d'une migrante installé à Paris, il serait plus facile de faire du commerce en France que dans son pays : « en Chine, il y a la corruption ; on peut te faire fermer ton magasin pour n'importe quelle raison d'un jour à l'autre⁴ ». Alors que les régulations par la loi restent fragiles et aléatoires, les « réseaux interpersonnels, *guanxi* 关系⁵ » sont une ressource sollicitée pour résoudre rapidement les problèmes quotidiens ou plus occasionnels⁶ : avoir accès à l'information, rencontrer des gens, chercher un logement, débloquer des problèmes administratifs, trouver un emploi, des financements, des marchés ou des passe-droits et des protections, etc. (Gold et al. 2002 ; Kipnis 1996). La fragilisation de ces réseau est un grand sujet d'inquiétude évoqué par mes interlocuteurs car il a des conséquences sur leur succès professionnel (en tant que salariés ou indépendants). Mme Shao redoute ainsi le déclin de l'étendue et de l'influence de ses réseaux sur son travail de commerciale dans les assurances :

« Pourquoi je suis sortie [du pays] ? C'est parce qu'un an plus tard, mes amis [clients] quittaient leur poste [pour la retraite]. [...] Mon travail va devenir plus

¹ M. Pan, Paris, le 10/10/04.

² Tianjin, le 25/04/06.

³ Mme Tai, Paris, le 03/11/04.

⁴ Paris, le 15/09/12.

⁵ Les *guanxi* sont des réseaux relationnels liant des personnes partageant des origines familiales, géographiques, ethniques, un parcours d'études, professionnel, commercial ou ayant des intérêts communs. Ils fonctionnent sur la base d'obligations réciproques et d'échanges de dons, et mêlent une dimension affective et instrumentale (Gold et al. 2002 ; Kipnis 1996).

⁶ Voir l'analyse de l'usage fait par les migrants internes de ces liens interpersonnels (Thireau et Hua 2005b).

difficile, pour continuer [à faire des affaires], il va falloir, acheter, corrompre, *huilu* 贿赂, *fubai* 腐败 [dit-elle en bégayant]. Alors ça va jeter un nouvel éclairage sur tout mon travail. Je ne veux pas que les gens parlent dans mon dos. [...] [Je suis] partie en position haute, je n'ai pas attendu que ça baisse. Ceux qui les remplacent, je les connais, mais ils diraient, elle est comme ça avec moi, alors avec les autres [elle utilisait déjà la corruption pour obtenir des marchés]¹ ».

Après quelques années passées en France comme domestique, elle estime rétrospectivement que la migration lui aura permis de s'affranchir du travail visant à « tirer les relations, *la guanxi* 拉关系 », c'est-à-dire à entretenir de bonnes relations avec les détenteurs du pouvoir à tous les niveaux et à en calculer les coûts et les avantages : « La Chine c'est très fatigant. [...] En France, mon corps est fatigué, mais mon cerveau est reposé. En Chine mon cerveau était très fatigué ».

Le succès de l'aventure entrepreneuriale serait, selon ses avis, grandement lié à l'efficacité des réseaux d'influence. Or, la position sociale des individus a des conséquences importantes sur l'efficacité de ces réseaux l'efficacité de *guanxi* qui ont tendance à reproduire les inégalités sociales et à filtrer les opportunités² d'emplois comme le note la voisine *xiagang* d'une migrante, rencontrée à Weihai et qui cherche du travail par ce biais : « Cela dépend des milieux. Si tu es proche d'un fonctionnaire, alors tout le monde a du travail. Mais moi, je suis quelqu'un de normal, *putong de laobaixing* 普通的老百姓. Parmi les gens que je connais, rares sont ceux qui ont du travail ». D'autre part le genre jouerait un rôle : les femmes ont un réseau social généralement moins étendu et diversifié que celui des hommes (Zhang 2005) et le déclin de leur position dans la hiérarchie sociale fragiliserait leurs réseaux relationnels et donc le succès de leurs entreprises indépendantes.

Au cours de ces essais, si certaines personnes font manifestement des carrières prestigieuses en tant qu'entrepreneur individuel, comme Mme Tai qui se dépeint en tant que propriétaire d'un restaurant de cinq étages³, ou comme le frère de Mme Chu qui a fait fortune dans l'immobilier à Shenyang, les expériences d'autres interlocuteurs ne s'inscrivent pas dans

¹ Mme Shao, Paris, le 03/03/06.

² Mark Granovetter (1973, 1983) montre que les réseaux sociaux jouent un rôle capital dans l'accès à l'information et aux ressources. Distinguant les liens en fonction de leur nature, il explique que les liens forts avec des personnes proches offrent des soutiens fiables et importants au quotidien, mais ont tendance à ne pas donner accès à une information nouvelle et diversifiée, contrairement aux liens faibles avec des connaissances plus éloignées qui mettent en relation avec des réseaux différents et fournissent un accès à des ressources stratégiques.

³ Mme Tai, Paris, le 03/11/04.

des trajectoires de mobilité sociale ascendante tant du point de vue des revenus que des statuts sociaux. Mme Li passe du statut prestigieux de cadre (avec le pouvoir associé à ce poste), à celui de vendeuse sur les marchés. « Donc, j'ai vendu des fruits et des légumes. Ce n'est pas grandiose, ça ?! [...] Tous les jours, je me levais, je prenais le vélo, j'allais chercher la marchandise, puis j'allais au marché. Du matin au soir jusqu'à 16 h. [...] Je n'aimais pas vendre ! C'était pour me nourrir¹ ». De plus comme cela a été noté pour les emplois salariés, les entreprises indépendantes des anciens *xiagang* et en particulier des femmes restent souvent cantonnées aux secteurs des services de proximité (Ren et Chen 2005), peu rentables et fortement sujets à la concurrence.

3) La migration vers le Sud ou les pays asiatiques

« Florence Lévy : Tu n'as pas pensé que sortir du pays allait être plus difficile que d'aller t'installer ailleurs en Chine ?

Mme Yu : Non ! Car pour moi partir à l'étranger était le meilleur choix. Car ma sœur était ici [en France]. Dans d'autres villes [de Chine], nous avons aussi de la famille, mais si j'y étais déjà allée, je n'aurais pas eu de débouché, *chulu* 出路 [c'est à dire] une nouvelle voie dans la vie, un nouvel espoir pour la vie² » (Mme Yu, ouvrière, qui se prostitue à Paris).

A l'image de cette migrante, la plupart de mes interlocuteurs en France n'ont pas envisagé sérieusement d'aller chercher du travail dans les régions méridionales pourtant en plein développement économique. D'ailleurs, cette éventualité n'a jamais été évoquée d'emblée par les migrants et ce n'est que sur mon initiative que le sujet est abordé. Ce choix peut surprendre tant les migrations internes sont devenues par leur ampleur un fait social majeur en Chine, touchant selon les estimations entre 80 et 200 millions de personnes dans les années 2000 (Bastid-Bruguière 2004b ; Cai 2002) dont de plus en plus d'urbains. Mme Li est une des rares personnes à avoir explicité le manque de pertinence de cette option :

« Non, je n'y ai pas du tout pensé. Je n'ai pas pensé à aller en Chine me tester. Pourquoi ? Parce que je suis déjà allée dans beaucoup de villes, je connais bien leurs situations. Parce que si tu veux aller dans les villes du Sud de la Chine, tu as besoin d'avoir de la culture. C'est seulement si tu as de la culture [des diplômes], qu'il y a des opportunités d'emploi et qu'elles sont nombreuses. Nous, les filles qui pouvons travailler dur et n'utilisons pas nos cerveaux [les travailleuses manuelles] *neng chi kuli, bu yong naozi de huomei* 能够吃苦力, 不用脑子的和煤, si on va à

¹ Mme Li, Paris, le 15/05/05.

² Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

Guangzhou, à Shenzhen, à Shanghai [il n'y a pas de débouchés. Par contre,] il y a plus de travail intellectuel, *naoli laodong* 脑力劳动 et on peut gagner beaucoup d'argent. Si tu vas là-bas pour travailler manuellement, c'est la même chose [que dans le Nord], il vaut mieux rester chez toi. [...] A Guangzhou, [les travailleurs migrants] sont des jeunes d'une vingtaine d'années. J'ai déjà deux fois leur âge ! [...] Pour les personnes de plus de quarante ans] c'est très dur. Elles ne peuvent pas rivaliser avec ces gens. [...] Parmi la population venant de l'extérieur [d'une autre province], il y en a très peu qui ont mon âge. [...] Tu as l'air de penser qu'en Chine du Sud, on va être dans un environnement familial ; oui, ce serait le cas chez nous, dans le Nord, mais peut-être pas dans une autre région. Même si on peut communiquer dans la même langue, il y a quand même des dialectes que je ne comprends pas : dans le Guangdong, dans le Fujian et aussi à Shanghai. Il y a aussi [en Chine comme en Europe] une barrière de la langue, bien qu'on soit tous Chinois. Quand je viens ici [en France], c'est la même chose. C'est difficile¹ ».

Que ce soit pour des questions de qualification, d'âge, de langue ou encore selon d'autres interlocuteurs, d'absence de réseau local de soutien ou même de *hukou*, l'installation dans une autre ville chinoise a été perçue comme particulièrement compliquée, voire plus qu'un départ pour l'étranger².

Ainsi dans ce cas des Chinois du Nord, la continuité entre migrations internes et migrations internationales n'apparaît pas. Les caractéristiques socioéconomiques majoritaires de mes interlocuteurs en France se distinguent de celles des migrants internes. Leur situation les différencie également de celle des migrants originaires de Wenzhou qui s'inscrivent dans un processus initié par l'exode rural vers de petites villes régionales puis des métropoles chinoises du Sud et enfin à l'international, d'abord vers le Sud puis l'Est de l'Europe et plus récemment vers l'Afrique (Béja et Wang 1999 ; Benton et Pieke (Eds.) 1998 ; Benton et Pieke 1998 ; Ceccagno 2003 ; Guerassimoff 2003 ; Laczko 2003b ; Nieto 2003 ; Nyíri 2003a ; Nyíri 1999 ; Pieke et Mallee 1999 ; Poisson 2004 ; Roulleau-Berger 2007 ; Wang 2000 ; Fanghui 王方辉 Wang 2004 ; Xiang 1999 ; Zhang 2001). En revanche, il semble qu'il y ait eu plus de liens entre cette migration vers la France et celles à destination de l'Asie ou d'autres continents. Ainsi, M. Guo a travaillé au Japon pendant un an et, bien qu'il ait estimé y avoir fait « le travail le plus bas » et n'avoir guère eu l'occasion d'économiser a regretté

¹ Mme Li, Paris, le 15/05/05.

² Il faut souligner que le fait d'avoir interviewé ces personnes en France constitue un biais puisque je n'ai pas eu la possibilité de contacter des migrants qui seraient partis dans le Sud. Je note cependant, que plusieurs enfants ou neveux de migrants se sont installés avec succès dans le Sud de la Chine et en particulier à Shenzhen, confirmant l'obstacle générationnel et de qualification évoqué par leurs parents.

immédiatement son retour¹. De nombreux migrants disent connaître des personnes établies dans d'autres pays de la région. La fille de Mme Tai s'est mariée au Japon² ; la femme de M. Pan y a travaillé un an comme couturière. C'est d'ailleurs vers ce pays que cet homme a d'abord envisagé de migrer, ne se tournant vers l'Europe qu'après le refus de son visa japonais³. Plusieurs collègues couturières de Mme Zeng ont été embauchées pour travailler dans la confection dans une île américaine du pacifique ; d'autres sont parties en Corée, à Singapour et elle a même entendu dire qu'une des ouvrières de son usine est allée travailler en Angleterre⁴. Ces témoignages inscrivent la migration des urbains du Nord de la Chine, dans une mobilité internationale plus large vers l'Asie, l'Europe mais, nous le verrons également, l'Amérique du Nord (Cattelain et al. 2005 ; Duc 2005 ; Gao et Poisson 2005a ; Lévy 2005 ; Li Ma 2004 ; Frank Pieke 2007 ; Pieke et Xiang 2009 ; Pina-Guerassimoff 2012 ; Wei 王维 Wang 2004 ; Xiang 2009).

D - Conclusion

La perspective temporelle longue offerte par ces témoignages sur la période précédant les départs permet de mettre en évidence l'impact concret qu'ont eu les réformes sur les parcours de vie en Chine, de toute une catégorie d'urbains qui se croyaient protégés à vie. Les évaluations faite par les acteurs de ces processus permettent de redonner un sens aux décisions migratoires et de mieux comprendre comment la modification des modes de vie, des normes du succès, de ce que les urbains de la couche moyenne 'doivent' accomplir pour eux même ou pour leurs proches, leurs possibilités enfin, ont contribué à créer un flux migratoire intercontinental et à façonner sa composition si spécifique.

Le retrait de l'Etat de l'organisation de la vie sociale et économique a marqué le transfert de la gestion de la vie quotidienne de la population urbaine des institutions vers les familles et les individus enjoins de facto à faire face seuls aux problèmes structurels engendrés par les réformes. Les disqualifications se sont cumulées, mettant en cause à la fois leurs rôles dans la société et l'entreprise mais également dans la famille, au sein de leur couple ou dans les liens intergénérationnels. Plus globalement, il semble que ces personnes

¹ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

² Mme Tai, Paris, le 30/09/04.

³ M. Pan, Paris, le 10/10/04.

⁴ Mme Zeng, Paris, le 08/02/05.

aient peiné à trouver leurs repères dans un système dont la logique de fonctionnement a été remodelée en profondeur.

Il faut noter le caractère exceptionnel de la situation à laquelle est confrontée cette « génération de l'ouverture et des réformes¹ » formée selon un modèle mêlant des références maoïstes et celles relevant de la période antérieure à l'arrivée du communisme, elle doit désormais s'adapter à une société où l'économique domine, alors que le politique est banni. Considérés comme vieux, trop marqués à quarante ans par une époque révolue, ils doivent renégocier des significations attachées à l'âge et à ce qu'il est correct de faire dans leur groupe social en fonction de leur avancée dans le cycle de vie. Les effets des réformes ont donc un impact symbolique qui va bien au-delà de ces effets matériels, bouleversant différents repères sociaux qui structuraient les parcours de vie. La remise en cause de l'accès à l'éducation, à la santé, au logement ou à la possibilité d'assurer une sorte de reproduction sociale en mariant leur enfant à des personnes « favorisées », touche à différents marqueurs de classe. Jours après jours, les futurs migrants découvrent que leur appartenance à une couche moyenne voire dominante est de moins en moins à leur portée. Or ces processus d'effondrement des positions vont dans le sens contraire de la direction globalement prise par la société chinoise qui connaît au contraire globalement une mobilité ascendante avec la création de nouvelles classes bourgeoises ou riches. Ce renversement des positions sociales et ce décalage par rapport au reste de la population n'en est que plus mal vécu par une grande partie de mes interlocuteurs. Il marque un tournant de vie et s'accompagne d'un « itinéraire moral » (Goffman 1986: 46) au cours duquel ils doivent gérer l'écart entre l'identification sociale que la société leur renvoie à présent et leurs positionnements économiques et sociaux pensés comme acquis depuis près d'une vingtaine d'années, mais également leurs perspectives personnelles et familiales. S'ils sont considérés comme trop vieux, ils s'estiment cependant trop jeunes à bien des égards pour se résigner au déclassement social et attendre l'âge de la retraite.

Malgré la grande diversité des situations, les quadragénaires urbains rencontrés à Paris considèrent n'avoir pas d'autre alternative que de consolider ou rebâtir leur situation mais la majorité est pessimiste sur leurs opportunités de se reclasser ou simplement de ne pas perdre pied sur place : différentes dynamiques d'exclusion les maintiennent à la marge du marché du

¹ Mme Zhang, Paris, le 03/06/06.

travail et dans des secteurs d'emploi disqualifiés par rapports à leurs précédents postes ou conditions de travail, l'entrepreneuriat se révèle hors de leur portée, et la migration interne leur paraît d'emblée non réaliste. C'est dans le cadre de déclassement social et alors qu'ils estiment avoir difficilement accès aux ressources leur permettant de se rebâtir une situation jugée acceptable que l'option de la migration internationale va naître.

Il faut également noter le caractère genré du discrédit social qui a touché différemment les hommes et les femmes et qui sera à l'origine de choix migratoires distincts. Pour les premiers, celui-ci est principalement lié à l'absence d'emploi et de revenu ou de revenu élevé, dans un pays où l'argent est devenu le principal indicateur de la réussite sociale. Or, les hommes de mon échantillon ont peiné à arbitrer entre rester *xiagang* et accepter un emploi déclassé et se sont retrouvés en décalage avec l'injonction à se conformer au rôle de pourvoyeur économique de la famille et à afficher en public leur aisance financière. Les migrants rencontrés à Paris sont des hommes qui ont perdu leur emploi ou qui n'ont pu en retrouver un stable et qui ont envisagé la migration comme une alternative à une longue période d'inactivité et au déclin économique. Les normes de genre se sont déclinées différemment pour les femmes, en particulier quand elles étaient divorcées. Également confrontées aux difficultés économiques et professionnelles, elles mettent l'accent sur la stigmatisation sociale liée à leur divorce qui selon elles, a eu un effet démultiplicateur des handicaps en particulier lorsqu'elles ont dû investir des territoires masculins en tant que chef de famille. Partir leur a ainsi permis de se soustraire au jugement social comme au déclin économique et professionnel qui l'a suivi. On le voit, des significations différentes ont été attachées à l'option de la migration par mes interlocuteurs en fonction de leur sexe. Ainsi, si pour les hommes, le statut professionnel et économique a joué un rôle de filtre migratoire (puisque dans mon échantillon, aucun homme n'avait un emploi stable et valorisé en Chine à l'inverse des femmes qui ont pourtant choisi de s'expatrier), pour les femmes, c'est le divorce qui a été un déclencheur (puisque pratiquement aucune femme mariée et en bon terme avec son conjoint n'a choisi de s'expatrier seule en Europe, à l'inverse de ce que l'on observe chez les hommes de mon échantillon). Ayant pris conscience des différents handicaps qu'ils devront surmonter s'ils restent dans leur localité d'origine, ces hommes et femmes – qui restent malgré tout une minorité d'individus – considèrent l'option d'un départ à l'étranger comme un moyen de résister à des déclassements présents ou à venir voire de les surmonter.

Chapitre 5. L'option de la migration et les projets migratoires

Face aux différents niveaux de difficultés qui semblent se conjuguer et restreindre très fortement les opportunités professionnelles, économiques et sociales d'une catégorie d'urbains des régions du Nord de la Chine, la migration va apparaître comme une alternative envisageable même si elle rompt avec les parcours allant de soi (Schütz (1962)). Les projets de départ vont se construire progressivement. Ainsi plusieurs phases plus ou moins distinctes se succèdent : d'une option parmi d'autre, mais qu'ils n'envisagent pas vraiment pour eux-mêmes, l'idée de l'expatriation va changer de statut et devenir une possibilité 'à leur portée' qui n'est plus évaluée comme extravagante ; la recherche d'informations va entériner sa faisabilité et leur laisser penser qu'il s'agit au contraire du choix le plus susceptible d'apporter une solution aux problèmes auxquels ils étaient confrontés. A partir de ce moment, les acteurs vont 'faire leur' cette option et se projeter personnellement 'en migration', imaginant l'horizon des possibles à l'étranger. L'idée fait ainsi son chemin et passe du statut de possible à celui de solution. Dans le même temps, les autres options réalisables sur place vont être jugées de moins en moins intéressantes et l'alternative migratoire va supplanter l'ensemble des autres possibilités, passant d'option préférable à option choisie. A la suite de Dewey (1967), je considère qu'il est important de reconstituer les différents processus d'enquête qui les ont menés à considérer à ce choix comme le plus susceptible d'apporter une solution aux problèmes auxquels ils étaient confrontés. Au cours de ce processus d'évaluation et de mise en concurrence des risques et avantages des différentes possibilités, qui visent à faire émerger d'une situation confuse, indécise, une décision, mes interlocuteurs mettent à jour plus ou moins explicitement les éléments qu'ils prennent en considération, les valeurs qui comptent à leurs yeux et celles moins importantes, mais également les situations qu'ils jugent accessibles et celles écartées car considérées comme hors de portée. Une compréhension fine des objectifs poursuivis par les migrants passe par l'analyse du contenu de ces projets qui guideront en partie leurs actions à l'étranger. Comment sont-ils formulés et dans quelle mesure sont-ils façonnés par les normes sociales provenant de Chine du Nord ? Sont-ils des projets individuels ou familiaux ? En s'appuyant sur des données déjà analysées dans les chapitres précédents, ce chapitre sera l'occasion de mieux comprendre quels éléments ou processus ont influencé la formulation de ces objectifs. Avant de se pencher sur les différents

enjeux de ces projets migratoires, l'analyse portera sur les perceptions de la mobilité et les informations dont disposaient les migrants sur l'étranger car c'est bien à partir de ces données que chacun va pouvoir construire son propre projet de migration.

Le raisonnement continuera de s'appuyer sur le travail d'Alfred Schütz (1962) qui a analysé le processus d'élaboration de projets d'action montrant l'importance de la prise en compte des temporalités multiples qui le façonnent. En effet, « toute projection consiste en une anticipation sur le mode imaginaire, de la conduite future », c'est-à-dire demande de se situer en pensée au moment où l'action aura déjà été accomplie et donc d'anticiper son résultat sur le mode du « futur antérieur ». Cela suppose de s'appuyer sur un stock de connaissances déjà constitué et de faire le pari que l'action projetée se déroulera dans le futur de la même manière que des actions déjà réalisées dans le passé et considérées comme « typiquement similaires ». Or, deux écueils se posent pour un tel raisonnement puisque l'action projetée doit se dérouler non seulement dans un temps autre, mais également dans un lieu et un système social particulièrement éloigné, ici les villes de Chine du Nord et la région parisienne. Par ailleurs, ces différentes temporalités sont imbriquées dans ces récits *a posteriori*, recueillis après l'arrivée en France, et présent et passé sont souvent remaniés l'un par rapport à l'autre : les événements passés peuvent être sélectionnés afin d'expliquer une situation présente ou, au contraire, des enjeux présents influencer sur le récit des processus passés. De plus, comme le souligne Alfred Schütz (1962), il est important de distinguer deux types de motifs : d'un côté, les « motifs parce-que », qui se réfèrent aux expériences passées ayant déterminé l'acteur à agir comme il l'a fait et qui ne se comprennent que par une pensée rétrospective postérieure à la réalisation de l'acte ; de l'autre côté, les « motifs en-vue-de », plus subjectifs, qui se réfèrent eux à l'avenir. Cependant, comme nous le verrons au fil de l'analyse, ces deux motifs ne sont généralement pas dissociés par les acteurs qui passent fréquemment de l'un à l'autre au cours d'une même argumentation. Enfin, l'analyse doit être attentive à l'aspect plus subjectif de la dimension temporelle du récit, car comme le rappelle Michèle Leclerc-Olive (1997, 2003), contrairement aux présupposés de nombreuses recherches, le temps n'est jamais vécu de manière linéaire, orienté, continu et irréversible ; dans certains récits abordant des événements vécus comme des épreuves ou des traumatismes, particulièrement fréquents chez les réfugiés ou les migrants, on constate que « le temps ne passe pas », et que la remémoration de ces événements reste une expérience éprouvante, comme s'ils étaient à nouveau vécus sur le mode du présent.

A - Une transformation des perceptions de la migration ?

Les représentations partagées par les membres de chaque groupe social, en déterminant ce qui est possible, décent ou encouragé à un moment donné pour un type d'individu ou au contraire inapproprié, incompréhensible voire condamnable, jouent un rôle important dans la délimitation de ce que les membres de ce groupe peuvent faire ; elles influent donc sur la construction des projets de toutes nature, qu'ils soient individuels ou collectifs, dont les projets migratoires. Il est donc important d'analyser la manière dont est perçue la migration dans les espaces sociaux des futurs migrants, avant leur départ. Ces données permettront de comprendre pourquoi le fait de s'expatrier dans un autre continent qui a été un choix quasi-inexistant jusque-là, est devenu une possibilité envisageable pour certaines personnes, voire même une démarche valorisée par le reste de la population locale.

Les discours recueillis auprès des migrants et de leurs proches restés en Chine offrent une image contrastée de la migration dont le sens a profondément évolué au cours des années 1990. Mme Li, ancienne cadre dans une entreprise automobile à Shenyang, se rappelle depuis Paris son point de vue, avant qu'elle ne se décide à partir en 1999 :

« Je n'avais jamais pensé partir. [...] Je n'avais pas ce genre d'idée, de partir, d'aller voir comment c'était dehors. Vraiment, je n'avais pas ce genre d'idée [...] Car nous, les gens du Nord, on n'a pas l'idée de planter nos racines en pays étranger, ce n'est pas comme les gens du Sud. Quand ils sortent, ils emmènent toute la famille sans penser à revenir. Nous, on n'a pas ce genre d'idée de s'établir à l'étranger. Car finalement, nous sommes Asiatiques, les descendants d'une culture ancestrale. Nous n'avons pas de projet pour ces pays-là. Chez nous, on dit que « les feuilles tombent au pied de l'arbre, *luoye guigen* 落叶归根 ». Nous sommes les descendants du dragon, *long de chuanren* 龙的传人, nous devons rentrer dans notre propre pays. Nous n'avons pas pour idée de rester ici [à Paris]¹ ».

De la même manière, Mme Ma, hôtelière à Yantai et qui vit depuis six ans en région parisienne, affirme : « Depuis que je suis petite, je n'ai jamais eu le projet de quitter le pays. Car mon père était militaire et partir à l'étranger était considéré comme une trahison² ». Enfin, la voisine d'une migrante de Weihai (qui n'a jamais quitté la Chine) note : « Il y a peu de gens qui décident de partir à l'étranger. C'est une solution spéciale, *tebie de chulu* 特别的出路 De toute façon, ce n'est pas tout le monde qui peut arriver à sortir. Tout le monde ne peut pas

¹ Mme Li, Paris, les 15 et 21/05/05.

² Mme Ma, St Denis, le 14/09/05.

payer [le voyage]¹ ». Ces quelques témoignages peuvent surprendre, en particulier lorsqu'ils proviennent de personnes qui finalement ont choisi de s'installer en France. Ils offrent un aperçu du contexte dans lequel se sont déroulés les premiers départs vers l'Europe au milieu des années 1990² et indiquent combien le fait de partir à l'étranger pour s'y installer même temporairement n'a pas été pas un acte 'allant de soi' dans ces régions. Ce choix ne faisait pas partie des actions admises sans explication, dont la pertinence serait validée *a priori* par les acteurs ou par leurs proches, il marque au contraire une rupture avec les comportements attendus localement. Quitter le pays est donc doté par les acteurs d'un sens politique : partir serait le fait de personnes insatisfaites et s'opposerait au nationalisme attendu des citoyens dans leur propre pays. D'ailleurs certains acteurs visiblement gênés par cette lecture, réaffirmeront leur attachement à leur patrie tout au long de l'entretien. Cette lecture reprend en fait celle des autorités qui ont durant des décennies été particulièrement suspicieuses vis-à-vis des échanges avec les pays capitalistes et ont contrôlé de manière très stricte les mobilités internationales (Benton et Pieke (Eds.) 1998 ; Guerassimoff 1997 ; Ning 2001 ; Nyíri 2004 ; Pan 1994). Ce cadre normatif restrictif a probablement façonné la définition et la temporalité des projets migratoires : ils doivent pour être légitimes avoir des objectifs concrets et quantifiables, réalisables dans des délais courts, suivis d'un retour au pays.

Au moment où la plupart de mes interlocuteurs partent, entre 1999 et 2005, les perceptions de la mobilité semblent néanmoins en pleine évolution dans les villes du Nord, comme le suggère le témoignage de Mme Zeng, couturière à Jilin et devenue nourrice à Paris.

« Chez nous, il y avait une « fièvre des départs à l'étranger, *chuguore* 出国热 » une « vague de départs à l'étranger, « *chuguore de langchao* 出国热的浪潮 ». Je voulais essayer. Chez nous, beaucoup de gens sont partis au Japon, en Corée du Sud, en Russie, à Singapour.... Certains sont des commerçants, d'autres sont partis visiter de la famille, faire des études ou pour le travail, *laowu* 劳务. Il y a aussi des personnes qui sont parties de manière individuelle pour voyager. [...] Des gens de mon entourage sont sortis. Peut-être une personne sur cent. Des gens de tous âges. [...] Parmi les personnes de mon âge, celles qui ont une bonne capacité économique partent faire du commerce, en Russie ou en Corée. Celles qui sont un peu plus jeunes, les trentenaires, sortent pour trouver un emploi, *dagong* 打工.

¹ Weihai, le 05/05/06.

² Auparavant les démarches d'autorisation de sortie étaient tellement restrictives qu'elles n'étaient accessibles qu'à une toute petite partie de la population.

Les plus jeunes, entre 20 et 30 ans, vont généralement faire des études à l'étranger, *liuxue* 留学¹ ».

Les représentations et les pratiques de la mobilité auraient ainsi été l'objet d'un relatif renversement, cette option perdant de sa singularité et se popularisant comme l'indique la nouvelle expression « fièvre des départ à l'étranger ».

M. Guo, ouvrier non qualifié de Shenyang, resitue dans une perspective plus longue cette « vague de départ » :

« Historiquement la moitié des gens du Dongbei viennent du Shandong. À la fin de l'empire Qing [1644-1911], beaucoup de gens sont allés dans les terres noires et fertiles du Dongbei. [Ce mouvement de population a été appelé] la ruée vers la Mandchourie, *chuang guandong* 闯关东. Mes grands-parents viennent du Shandong² ».

Ce rappel historique qu'il est le seul à mentionner, relativise l'idée que la migration relèverait complètement de l'impensé jusqu'à la fin des années 1990, en particulier dans le Nord-Est. En effet, longtemps sous-peuplées et interdites d'accès par la dynastie mandchoue qui les considérait comme son lieu d'origine, les terres fertiles du Nord-Est ont été colonisées par des paysans Han à partir du XIX^e siècle (Aubin 2008 ; Chesneaux 2008 ; Shanyu 张善余 Zhang 2003) et cette politique de peuplement visant à mieux répartir la population a été poursuivie jusque dans les années 1950 (Blayo 1997: 39-50). Quelques familles, visiblement minoritaires, ont transmis cette mémoire de la colonisation³. Ces informations, même peu connues, viennent nuancer l'idée, répétée à l'envi par mes interlocuteurs à Paris, de l'immobilité « atemporelle » des populations du Nord, qui contrasterait avec la longue histoire de mobilité des Chinois du Sud. En revanche elles mettent en lumière une occultation durant la période maoïste et les efforts de différenciation de ces migrants du Nord vis-à-vis des Chinois du Sud.

Bien que mes interlocuteurs en parlent encore moins, il n'est pas impossible que les flux de plus en plus importants de migrants internes aient également participé, de manière indirecte, à l'évolution des représentations de la mobilité. En effet, les urbains sont témoins

¹ Mme Zeng, Paris, le 08/02/05.

² M. Guo, Paris, le 16/12/10.

³ Pour une analyse des processus complexes de transmission intergénérationnelle de la mémoire de la migration voir la thèse de doctorat d'Irène Dos Santos (2010) auprès des descendants de Portugais de France.

depuis près de trois décennies de l'installation en ville de « travailleurs paysans, *mingong* 民工 », recrutés dans les emplois pénibles et mal payés, délaissés par les citadins (Florence 2001). N'ayant ni le droit de résider en ville, ni d'y travailler, ils sont en situation irrégulière dans leur propre pays. En dépit des conditions de vie souvent très précaires¹, ces familles apportent la preuve de la faisabilité migratoire et de sa rationalité économique, montrant en quelque sorte qu'il est possible de s'établir dans de nouveaux lieux et d'y survivre quelles que soient les conditions juridiques, économiques et sociales locales.

Le changement de perceptions de la migration internationale est également une conséquence de la modification de la législation (voir chapitre 6) tout autant que de la normalisation des relations officielles entre les autorités gouvernementales et les Chinois d'Outre-mer, *huaqiao* ou *huayi*² 华侨, 华裔. Longtemps dépeints comme des renégats de l'empire, puis plus tard sommés de choisir leur camp entre la RPC et la République de Chine (ROC) installée à Taiwan, ces émigrants ont été réhabilités dans les discours officiels et leurs liens avec la 'mère patrie' ont été mis en avant³. Dans le prolongement de cette réorientation politique, les personnes ayant quitté le pays récemment ont également été valorisées par les autorités à partir des années 1990. Surnommés « les nouveaux émigrants, *xin yimin* 新移民 », ces natifs de la RPC ont été perçus comme plus loyaux au pays et au pouvoir communiste que les Chinois d'Outre-mer installés hors du pays depuis plusieurs générations et qui ont souvent adopté les nationalités des pays où ils habitent. Ils ont été présentés par les autorités comme étant plus éduqués et plus modernes que ces derniers, formant une élite relativement homogène, perçue par le gouvernement comme pouvant servir de relais vis-à-vis des pays étrangers (Liao 2004 ; Nyíri 2004 ; Song 2011 ; Tang 2012 ; Zhuang et Zhang 2012). Les autorités ont ainsi adopté une politique proactive afin de maintenir dans la durée, les liens

¹ Sur les effets concrets de ces statuts, en particulier sur la précarité de travail et de vie (logement, accès aux soins médicaux et à l'éducation) des travailleurs migrants ruraux et de leur famille en ville, voir entre autres (Bastid-Bruguière 2004a ; Chan 2001 ; Chenais 2002 ; Davin 2005 ; Florence 2006 ; Froissart 2003, 2005, 2009 ; Gipouloux 2002 ; hGaetano et Jacka 2004 ; Jacka 2006 ; Li et Zuo 2004 ; Nivard 2004 ; Perry et Selden 2000a ; Pun 2003 ; Roulleau-Berger et Shi 2004 ; Salgues 2012 ; Thireau et Hua 2001a, 2001b, 2003, 2004, 2005a, 2010 ; Wang 2008 ; Wang 2003 ; Zheng 2012).

² Les *huaqiao* sont des migrants ou des descendants de migrants qui conservent la nationalité chinoise, tandis que les *huayi* ont adopté la nationalité de leur pays de résidence.

³ Ce renversement découle principalement de la volonté des autorités de mobiliser les ressources économiques, le savoir-faire entrepreneurial et les réseaux commerciaux et d'influence des Chinois d'Outre-mer (Taiwan et Singapour compris) afin de promouvoir le développement économique du pays (Guerassimoff 1997 ; Ma Mung 2000 ; Ning 2001 ; Nyíri 2004 ; Sinn 1998 ; Wang 1991).

avec ces nouveaux émigrants ainsi qu’avec les étudiants partis faire leurs études à l’étranger (Pina-Guerassimoff 2006c ; Xiang 2003a, 2007b ; Guochu Zhang 2003) et visant à favoriser les pratiques nationalistes de ces émigrés. Le discours officiel sur les migrations de travail a également évolué, puisque celles-ci ont été vantées à partir des années 2000 comme un moyen de diminuer la pauvreté, de favoriser l’emploi et surtout comme permettant aux migrants d’augmenter à titre individuel leurs revenus, *zhifu* et leurs qualités humaines, *tigao suzhi* (Xiang 2007a). Ces nouvelles orientations politiques se sont traduites par la diffusion d’un point de vue plus nuancé sur la mobilité et un meilleur accès de la population aux informations concernant les Chinois d’outre-mer, ce qui a changé en retour le regard sur l’expatriation. Pour M. Duan le fait de savoir, avant son départ, que des Chinois étaient installés dans presque tous les pays du monde a été perçu comme « une assurance¹ ». Comme lui beaucoup de mes interlocuteurs en ont déduit qu’ils pourraient s’installer dans n’importe quel pays et pourraient trouver auprès de ces compatriotes des ressources leur permettant de minimiser les coûts et risques de l’expatriation.

Parallèlement à cette nouvelle mise en valeur de la mobilité, les récits recueillis permettent de faire ressortir une sorte de consensus autour de la figure du migrant, désormais dépeinte sous des traits positifs et valorisés socialement. Ainsi, Mme Yu qui a quitté Fushun en 2006 sur l’incitation de sa sœur, expatriée un an plus tôt, explique :

« A l’époque, partir à l’étranger était quelque chose de bien. [Cela représentait] un espoir de gagner de l’argent, d’avoir quelque chose de mieux. [...] Partir à l’étranger, c’est une bonne chose. [...] Ma petite sœur n’est pas comme moi, quelqu’un de fragile, elle est très ambitieuse, *yaoqiang de ren* 要强的人 En Chine, elle faisait du commerce ; elle était patronne, c’est une femme forte. Moi je suis différente, une femme au foyer. Si elle n’était pas ici, je ne serais pas venue² ».

Selon Mme Shao, femme d’affaires près de Weihai, « il n’y a que les gens intelligents qui sont sortis, ceux qui avaient le courage. [Ceux qui sont restés en Chine] les admirent et les envient. [...] Je n’avais peur de rien, *shenme dou bu pa* 什么都不怕 ; c’est courageux de partir comme ça à l’étranger³ ». Au-delà de la seule mise en scène de soi, le thème du courage et l’association des migrants pionniers à des aventuriers reviennent dans les récits, rappelant également que ce choix reste original et risqué en dépit de l’abaissement progressif des

¹ M. Duan, Paris, le 02/11/04.

² Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

³ Mme Shao, Paris, le 14/03/04.

barrières au départ¹. D'ailleurs, les personnes sédentaires rencontrées dans les villes d'origine des migrants en 2006 considéraient que l'ambition était un trait caractéristique des migrants. M. Lang de Shenyang affirmait ainsi que « les personnes qui sont parties sont celles qui ne voulaient pas gagner de petites sommes d'argent, mais seulement de gros montants, *xiaoqian bu xiang zhuan; zhi xiang zhuan da qian* 小钱不想赚，只想赚大钱² ». Cette valorisation des migrants par eux-mêmes ou par leur entourage fonctionne en soi comme une ressource. Elle permet aux acteurs de renforcer leurs motivations migratoires en leur offrant une légitimité sociale. Ce type de dynamique se retrouve dans de nombreux flux, comme l'illustre, par exemple, le documentaire d'Alexandre Dereims (2011) sur les migrants africains tentant de se rendre illégalement en Europe par le désert ou par mer. De même, Sylvie Bredeloup (2008) a montré que l'usage de la figure réifiée de l'aventurier par des migrants africains aux profils hétérogènes, leur permettait de valoriser leurs actions, de donner du sens aux épreuves encourues et d'obtenir à travers ce statut une reconnaissance sociale jusqu'alors inaccessible. Dans le cas des migrants de Chine du Nord, il semble que la dynamique soit analogue car dans les témoignages, le rapprochement de la figure du migrant et de celle très valorisée de l'entrepreneur est frappante (Guiheux 2007) : tous deux doivent prendre des initiatives, avoir le sens des opportunités et de la débrouillardise ainsi qu'un indéniable goût du risque.

Le fait de quitter le pays permet ainsi, au moins au niveau des représentations et des discours, d'initier un renversement d'image pour des personnes qui jusqu'alors voyaient leurs possibilités économiques, professionnelles, familiales ou personnelles très largement limitées. Exprimer le souhait de partir permet aux acteurs de signifier à leur entourage leur détermination de ne pas se résigner ; ils affirment au contraire par leur départ leur volonté de prendre en main leur destin et d'améliorer leur vie quotidienne (Laacher 2003, 2007 ; Morice et Potot 2010 ; Catherine Wihtol de Wenden 2002a ; Wihtol de Wenden 2009 ; Catherine Wihtol de Wenden 2002). Cette évolution de l'image des migrants a également des conséquences en termes de représentation genrée, puisque les femmes sont les actrices majoritaires de cette mobilité intercontinentale. « Les femmes qui partent à l'étranger sont particulièrement brillantes, *youxiu* 优秀. Nous les admirons. Elles ont le courage des

¹ Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, partir nécessite des moyens financiers, une certaine dose d'ambitions mais aussi de la persévérance et de la chance car les occasions de renoncer sont nombreuses.

² Shenyang, le 18/05/06.

hommes¹ » souligne M. Deng, ancien plombier *xiagang* interviewé à Paris. Ainsi, leur départ en tant que migrantes solitaires et pionnières qui prennent des risques en se rendant seules dans un pays où elles n'ont aucun contact afin de gagner de quoi subvenir aux besoins de leur famille est particulièrement valorisé. Il est décodé comme une volonté de prise en charge autonome, une affirmation de soi et de leurs capacités individuelles, généralement associées aux comportements masculins.

Ces changements progressifs dans les représentations de la mobilité, qu'ils proviennent des autorités ou des représentations populaires, ont eu pour effet de rendre plus neutre le sens attaché aux départs. Sans véritablement être banalisés, ils ont acquis une image plus positive au milieu des années 1990 (Nyíri 2004 ; Pina-Guerassimoff 2012). D'ailleurs, ces changements ont été accompagnés d'une évolution du cadre juridique et des pratiques administratives permettant un assouplissement des formalités de sortie du territoire pour les simples citoyens (chapitre 6).

B - Un réservoir de connaissances sur les migrations ?

Ces perceptions vont aussi s'appuyer sur des informations accessibles aux futurs migrants. C'est de ces données qu'ils vont pouvoir faire un travail d'imagination et se projeter en pensée dans un ailleurs. Il faut toutefois noter que jusqu'à l'obtention d'un visa, quelques semaines avant leur départ, ils ne savent pas précisément quelle sera leur pays de destination et qu'à ce stade ils se projettent selon leur terme vers « l'étranger, *guowai* 国外 », c'est-à-dire un lieu hors de Chine, non précisé. Après avoir examiné l'origine et la nature de ces renseignements, l'analyse se penchera plus en détail sur leur contenu.

1) Diverses sources d'information

Les informations dont disposent les potentiels migrants sur l'étranger et l'expérience migratoire ne sont pas extrêmement variées. Elles proviennent principalement des migrants installés à l'étranger ou de leurs proches, des représentations partagées dans leurs cercles de connaissances, de données véhiculées par les médias et sur Internet ou encore diffusées par les agences de voyage.

¹ M. Deng, Paris, le 02/11/2004.

L'accès à des informations de première main a été relativement rare parmi les personnes rencontrées à Paris et généralement réservé à ceux, peu nombreux dans mon échantillon, qui ont de la famille installée à l'étranger. Ces proches résident le plus souvent en Corée du Sud ou au Japon, ce qui explique que les données transmises concernent moins l'Europe que les conditions générale de vie à l'étranger. D'ailleurs, la proximité avec des migrants ne signifie pas systématiquement une meilleure connaissance de l'expérience d'expatriation, comme le montre mes observations à Shenyang. En accompagnant la sœur de Mme Chu saluer un oncle récemment revenu de quatre ans aux Etats-Unis, j'ai pu constater que les conditions migratoires ne sont pas toujours abordées directement ou en détail. La conversation reste vague et l'homme évoque à peine ses conditions de vie et de travail, précisant juste n'avoir souffert que du mal du pays et de la nostalgie de la famille et qu'il regrette d'être rentré si tôt. Une fois parties, les remarques de mon interlocutrice m'indiquent que celle-ci a été beaucoup moins marquée par le contenu de l'échange que par son cadre : l'oncle nous a reçues dans l'un des deux grands appartements qu'il a pu acheter à son retour pour ses fils, acquisitions qui représentent pour elle la preuve de l'enrichissement possible à l'étranger. Ainsi, et même dans le cas de rencontres avec des personnes ayant une expérience de l'expatriation, les informations retenues sur la mobilité proviennent à la fois d'échanges de vive-voix et des messages non verbaux sélectionnés et déduits de l'observation des interactions. On peut dresser un constat analogue pour ceux qui n'ont pas disposé de contact direct à l'étranger et pour lesquels des signes de réussite diversifiés ont tenu lieu de preuve. La voisine d'une migrante à Tianjin qui n'a jamais quitté le pays, remarque ainsi que « certains sont rentrés de l'étranger pour ouvrir des commerces. Sans doute qu'ils ont gagné de l'argent [là-bas]¹ » ; Mme Xie, couturière à son compte, qui a réussi à obtenir le numéro de téléphone d'une femme installée en France, ne retient d'un échange très rapide que la nature de ses emplois et surtout son remariage avec un Français pour en faire un exemple à suivre².

La plupart des migrants que j'ai rencontrés à Paris disent n'avoir eu souvent accès qu'à des informations de seconde main. Mais c'est moins ce statut de l'information qu'ils retiennent dans leurs témoignages formulés à Paris que le manque de pertinence des données récoltées, comme l'explique le docteur Ma :

¹ Tianjin, le 24/04/06.

² Mme Xie, Paris, le 28/05/07.

« Je n'ai pas contacté ceux qui vivent en Europe. Mais leurs familles, leurs amis vivent en Chine, ils savent un peu [quelle est la situation en Europe]. Ils en ont entendu parler par téléphone et parlent [des conditions de vie] des gens du Nord qui vivent en Europe. [...] A ce moment-là, [mon projet] n'était pas clair. Je réfléchissais [à la situation des médecins en Europe], mais je ne savais pas concrètement quel était le contexte, comment ouvrir un cabinet, comment être médecin [là-bas]. [...] [Les gens qui sont sortis à l'étranger] ne sont pas médecins. Ils travaillent dans des usines, des ateliers, ou dans des restaurants [...] et leurs situations sont] différentes ; certains sont en Europe, d'autres aux USA, au Japon, au Canada. C'est différent. Donc ils parlaient de situations qui n'ont rien à voir [avec la mienne]¹ ».

Ce point de vue critique qui disqualifie *a priori* et *a posteriori* les informations recueillies, se retrouve dans les témoignages des migrants les plus diplômés qui souhaitent voir dissocier leur démarches de celles de migrants économiques et mettre en avant la singularité de leur motivations. Les journaux ou l'Internet ont également été utilisés par une minorité de candidats au départ pour rechercher de l'information. Cependant, ces outils ont rarement permis de collecter des données précises. Mme Wang se souvient n'être parvenue à réunir sur internet que des informations concernant « les études en France, le climat, la nourriture, les écarts de niveau de vie entre les riches et des pauvres, etc...² ».

Les agences de voyages qui se sont chargées d'obtenir les visas, les billets d'avion et éventuellement un travail à l'arrivée pour la quasi-totalité des migrants rencontrés, ont par contre été largement consultées, comme l'explique M. Pan : « les sociétés intermédiaires te disent combien tu peux gagner dans le pays et te trouvent un travail ». Elles se sont retrouvées en position dominante, dans ce contexte de rareté de renseignements de première main sur l'expatriation, jouant ainsi un rôle central dans le processus de prise de décision des futurs migrants. Ces agences offrent des renseignements généraux sur les pays étrangers, qui sont comparables à ceux des agences de voyage classiques et leur permet de se rapprocher de ces dernières. Elles jouent ainsi sur l'ambiguïté de leur statut, se présentant comme des spécialistes des voyages internationaux et tirant de cette proximité une légitimité qui n'est pas mise en doute. Cependant, en tant que prestataires de la mobilité internationale, elles ont intérêt à diffuser des représentations rassurantes sur l'expatriation. Les publicités (voir annexe) qu'elles font paraître dans les journaux régionaux, banalisent l'option migratoire,

¹ M. Ma, Paris, le 23/03/05.

² Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

diffusent l'idée qu'un départ est possible, à un coût abordable et qu'il s'agit d'un choix peu risqué et économiquement pertinent.

Dans ce contexte, la très grande majorité de mes interlocuteurs ont imaginé ce qu'il leur serait possible de faire à l'étranger à partir des données de ce type. Comme l'a montré Arjun Appadurai (2001) avec l'intensification et la mondialisation des échanges internationaux, les personnes sédentaires comme celles qui ont accès à la mobilité, se sont familiarisées avec des références culturelles étrangères ; celles-ci constituent désormais des systèmes culturels globaux, de véritables paysages imaginaires, diffusés à travers les médias, Internet, et l'élargissement de réseaux qui favorisent la circulation de personnes, d'informations, d'images, de technologies, de capitaux, d'idées et d'idéaux. Ces différents *ethnoscape*, *médiascape*, *technoscape*, *financescape* et *ideoscape*, fournissent des ressources importantes dont s'emparent les acteurs qui s'approprient, parfois de manière innovante et pour leurs propres objectifs, ces références conçues dans un autre contexte. Même succinctes, ces images partagées sur les modes de vie, les cultures populaires ou les représentations de soi offrent la possibilité aux migrants, comme aux personnes sédentaires, de dépasser leur espace de vie et de se projeter dans le monde, en dépit de la distance géographique. Elles contribuent à nourrir un désir 'd'ailleurs' qui représente pour les potentiels migrants, quels que soient leurs pays d'origine, un « espace d'imaginaire dépositaire des aspirations à un mieux être et à un mieux vivre » (Fouquet 2007: 84) . En Chine du Nord, ces images déterritorialisés véhiculées par les réseaux sociaux mettent à disposition de tout un chacun des représentations de l'étranger et proposent des *scenarii* possibles sur la vie hors de Chine. Ils fonctionnent comme un « réservoir de connaissances » (Schütz 1987) en perpétuelle élaboration dans lequel les candidats au départ vont pouvoir puiser et par un travail d'imagination élaborer leur propre projet. Ce « savoir commun » offre des répertoires d'images, de récits et d'actions, « un imaginaire migratoire » (Fouquet 2007 ; Riaño et Baghdadi 2007a ; Catherine Wihtol de Wenden 2002a ; Catherine Wihtol de Wenden 2002) retravaillé en fonction des contextes et qui joue un rôle déterminant dans la configuration et la structuration des projets migratoires. A travers la diversité des témoignages recueillis en France et en Chine auprès de migrants comme de personnes sédentaires, se dessine l'éventail des représentations et des motivations attachées à la migration qui existaient à cette époque dans les régions de départ. La question du bien-fondé, de la fiabilité ou du côté fragmentaire et biaisé de ces informations peut se poser et sera d'ailleurs souvent discutée par mes interlocuteurs une fois en France. Mais ce

regard critique sur le statut de l'information n'apparaît souvent que bien après la prise de décision de quitter le pays ; pour mieux comprendre l'élaboration de ces choix, il s'agira de ne pas mêler les temporalités et donc de restituer les données accessibles à ce moment spécifique précédant les départs.

2) Les données retenues sur la migration

La dimension économique est centrale dans les informations considérées comme pertinentes par les futurs migrants, comme le montre ces trois témoignages : « Mon amie [qui était déjà partie en Corée] a dit : "à l'étranger c'est très bien ; l'économie est développée. On peut gagner beaucoup d'argent". [...] [La plupart des migrants] pensaient que dans les pays occidentaux, on peut gagner plus d'argent qu'en Asie¹ » se souvient Mme Li, cadre d'une entreprise d'Etat. « J'avais entendu dire qu'en France, on pouvait gagner 7 000 francs par mois ; ça correspondait à 1 200 yuans à l'époque ! Quand j'ai entendu ça, ma tête a chauffé, *wo de tou fari* 我的头发热 ! C'était très tentant, *youhouren* 诱惑人, car j'avais beaucoup de dépenses » explique Mme Ye qui ne gagnait à l'époque que 300 yuans par mois en tant que guichetière à la gare de Jilin². « A l'étranger en trois ans, on gagne l'argent [l'équivalent des revenus] de cinq années³ » note M. Pan, imprimeur à son compte. Les salaires moyens en Europe de l'Ouest, une fois convertis en yuans, représentent des sommes importantes, que pratiquement aucun de mes interlocuteurs n'aurait pu gagner en si peu de temps en Chine. Ces données chiffrées et donc considérées comme fiables accréditent l'idée de la pertinence économique d'un départ et effacent les réticences préalables.

De tels niveaux de rémunération conduisent la plupart des interlocuteurs à en déduire la possibilité d'épargner des sommes importantes en un temps relativement court. D'ailleurs, pour accélérer le rythme de constitution d'un capital, beaucoup d'entre eux se promettent de limiter au maximum leurs frais de vie, une fois à l'étranger. Sur les 600 € qu'elle pense gagner en tant que couturière, Mme Ding prévoit d'en économiser 400 € et a calculé qu'elle réunirait

¹ Mme Li, Paris, le 21/05/05.

² Mme Ye, Paris, le 24/03/11.

³ M. Pan, Paris, le 10/10/04.

240 000 yuans en cinq ans¹. La facilité à remplir cet objectif d'enrichissement économique est fréquemment mise en avant. M. Pan, ancien entrepreneur à Shenyang, explique :

« Chez nous, tous ceux qui sont partis de Chine peuvent gagner de l'argent. Ceux qui travaillent dur peuvent gagner 70 000 à 80 000 yuans par an. Donc il n'y avait qu'à partir à l'étranger. Pour partir, il n'y a pas de frais. Tu n'as que toi ; tu n'as qu'à travailler durement, faire bien ton travail, contenter le patron et gagner de l'argent pendant quelques années² ».

De même, la belle-sœur de Mme Zhang, rencontrée à Tianjin et qui n'a jamais quitté le pays, considère que « ceux qui partent sont ceux qui pensent qu'à l'étranger on gagne plus facilement de l'argent. [...] A l'étranger tu as peu de dépenses. Comme tu es seul, tu as peu de frais, tu peux économiser. Tu es logé gratuitement par ton employeur en dortoir³ ». L'idée ressort de ces témoignages que le succès économique est facile, à portée de main, en quelque sorte assuré. Les agences de voyage tendent à renforcer cette opinion. M. Fan, le responsable de l'agence P. rencontré à Shenyang, vante le montant des salaires à l'étranger insistant sur le fait qu'ils permettent en six à douze mois de « regagner l'investissement de départ, *zhuan hui lai benqian* 赚回来本钱⁴ », c'est à dire les frais d'agence et de voyage qu'il facture... et qu'après « on s'enrichirait progressivement⁵ » (M. Huang rapportant le propos de son agence)

Ces points de vue s'appuient sur des représentations de « l'étranger » comme un espace défini par de multiples caractéristiques qui sont souvent perçues en contraste avec la Chine. Le voisin d'une migrante à Shenyang assure ainsi que « l'argent en Chine est difficile à gagner. L'argent à l'étranger est facile à gagner⁶ ». Une série d'éléments, combinant les informations accessibles et les projections associées à cet ailleurs, ici l'Occident, *xifang* 西方, c'est-à-dire les pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord, est mise en avant par mes interlocuteurs, migrants ou sédentaires.

« [A l'étranger] il y a des débouchés. Car en Chine, en particulier chez nous au Nord-est, les *xiagang* sont particulièrement nombreux ; peu importe dans quelles villes, tout le monde est *xiagang*. [...] Les gens partent à l'étranger, car là-bas, on

¹ Mme Ding, Paris, le 17/09/04.

² M. Pan, Paris, le 10/10/04.

³ Tianjin, le 25/04/06.

⁴ M. Fan, agence de voyage Paradis, Shenyang, le 31/05/06.

⁵ M. Huang, Paris, le 10/10/04

⁶ Shenyang, le 30/05/06

peut travailler. On gagne bien [sa vie], ce n'est pas comme en Chine. En Chine, il y a des chômeurs, trouver du travail est difficile¹ » (Mme Yu, ouvrière à Fushun).

Des arguments démographiques viennent étayer cette idée de pays en forte croissance économique et demandeurs de main d'œuvre : « On a pensé qu'à l'étranger, les gens ne seraient pas aussi nombreux qu'en Chine, qu'il y aurait plus d'occasions [de faire fortune] » se souvient Mme Jia qui à l'époque peinait à gérer sa petite librairie et qui une fois à Paris travaillera dans la domesticité puis la prostitution². Selon ce raisonnement, dans des pays moins peuplés la concurrence entre travailleurs est nécessairement moins vive qu'en Chine, favorisant de meilleures conditions d'emploi. La valorisation de l'effort individuel auquel correspond une rétribution juste, revient dans de nombreux témoignages qui mettent aussi en avant l'esprit d'entreprise et la possibilité d'une ascension sociale. « Aux Etats-Unis, il suffit que tu aies des capacités, il suffit que tu te battes et tu obtiens [ce que tu mérites], *ni zhi yao you benshi, ni zhi yao douzheng, ni jiu you* 你只要有本事，你只要奋斗，你就有. Ce n'est pas comme en Chine³ » (Mme Wang, commerciale à Zhengzhou qui travaille à Paris). A travers ces représentations d'un système méritocratique à l'étranger perçoit la démobilisation de certains travailleurs face aux modes d'organisation du travail et de distribution des richesses dans le système communiste et aux multiples barrières structurelles, administratives ou sociales à la mobilité.

« Les informations qu'on avait [obtenues auprès d'un collègue de retour de l'étranger], c'est que si tu sors, si tu te donnes du mal, tu vas être payé en retour de manière correspondante, *ni fuchu de laodong, ni hui dedao xiangying huibao* 你付出的劳动你会得到相应回报. C'est juste et satisfaisant. [...] Le travail à l'extérieur [à l'étranger], tu fais des efforts et tu es récompensé, *ni fuchu le, ni dedao le* 你付出了,你得到了. Il y a un équilibre entre ton travail et ton salaire. Mais en Chine, le travail [des cadres dans] les bureaux et [celui des] ouvriers ne sont pas équilibrés. Les gens dans les bureaux ont des salaires beaucoup plus élevés, des primes et des avantages sociaux. La charge de travail des ouvriers est très lourde, pourtant, leur salaire est très bas. [...] En Chine, tu travailles énormément, tu te fatigues mais qu'est-ce que tu obtiens ? Et eux [les cadres], ils sont détendus, lisent le journal, discutent, boivent du thé, se promènent ; ils sont beaucoup plus détendus que nous ; c'est très déplaisant. Mais on n'a pas le choix, ils sont dans les bureaux ; ils sont nos dirigeants. Donc, si c'est comme ça, je ne

¹ Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

² Mme Jia, Paris, le 05/06/11.

³ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

veux plus le faire [travailler]¹ » (Mme Zeng, ouvrière dans une usine de confection à Jilin, devenue nourrice à Paris).

En contraste, l'étranger, capitaliste et individualiste, décrié pendant des années par les médias officiels², est perçu comme une sorte d'antithèse du système chinois : un espace où les chances de réussir ne dépendraient pas de la position sociale des individus ou de l'influence de leurs réseaux sociaux, mais de la volonté et des efforts individuels ; ces représentations correspondent d'ailleurs aux images de *self made man/woman* diffusées par le soft power américain.

Au-delà du seul domaine économique et de la réussite au travail, des attentes plus diversifiées sont attachées à la migration par mes interlocuteurs. Pour M. Ma, médecin à Shenyang, qui travaille à Paris dans la manutention, l'étranger est porteur d'un ensemble très large d'espérances :

« A l'étranger, c'est très bien. A tous les points de vue, c'est très bien. On peut venir ici pour étudier, travailler ou gagner de l'argent. Tout est bien. Tout est mieux qu'en Chine. Tout est mieux qu'en Chine continentale! *dou bi zhongguo dalu hao* 都比中国大陆好. [...] Avant de venir, j'écoutais les autres et puis moi aussi, j'avais mes propres fantasmes, *huanxiang* 幻想. Tout [à l'étranger] était très bon. Tout : la nourriture, le logement, les transports, l'habillement, *yishizhuxing* 衣食住行. [...] L'Europe est très bien, à tous les niveaux : la technique, la culture, la qualité des hommes, l'économie. Par exemple la façon de penser des Européens est bonne, leur niveau culturel est élevé, ils sont accueillants, prêts à aider leur prochain. [En Chine, sur tous ces points], c'était très mauvais. Peu importe à quel niveau, la Chine est en retard vis à vis de l'Europe. [...] A l'étranger, il y a aussi les droits de l'homme. C'est très libre. Ça veut dire qu'en Chine, si tu as de l'argent, beaucoup d'argent, si tu es un grand patron ou si tu as du pouvoir, alors tu peux tout réussir. L'argent et le pouvoir c'est la même chose. Que tu sois maire, chef de service ou grand patron, quoi que tu fasses, c'est facile à faire. Pour les gens ordinaires, tout est difficile, quoi qu'ils entreprennent c'est difficile de réussir³ ».

« [Parmi les premières choses auxquelles j'ai pensé avant mon départ] c'est que d'abord en Chine, il n'y pas la protection de la loi. J'ai pensé simplement que la France est une démocratie. La Chine est en retard sur ce point⁴ » (M. Huang, ouvrier sans emploi stable à

¹ Mme Zeng, Paris, le 08/02/05.

² Rappelons par exemple qu'en 1983, était lancée une campagne politique contre la pollution spirituelle qui avait pour objectif de lutter contre l'influence occidentale sur la population et qu'en 1987, c'était le libéralisme bourgeois qui était visé.

³ M. Ma, Paris, le 23/03/05.

⁴ M. Huang, Paris, le 14/04/04.

Tianjin). La référence aux droits de l'homme ou à la démocratie est fréquemment associée à l'étranger, ce qui ne signifie pas pour autant que mes interlocuteurs se situent dans une démarche de réfugiés politique¹ (Lévy 2005). Ils se saisissent néanmoins de ces concepts forgés en Occident, se les approprient en les adaptant à leur propre expérience et en y attachant un sens nouveau principalement lié au refus de la corruption et du clientélisme, puis les projettent à nouveau sur le monde occidental.

Pour Mme Wang, commerciale à Zhengzhou, comme pour une minorité d'autres interlocuteurs, l'étranger représente un espace social porteur de valeurs pas toujours bien identifiées mais qui contrastent, ici encore, avec la Chine :

« Ca fait très très longtemps que je voulais aller à l'étranger. J'ai toujours espéré sortir. J'ai toujours su ça, à travers la télévision, les livres. Je n'ai jamais franchi les portes du pays, mais j'ai toujours pensé que l'environnement de vie à l'étranger me correspondait mieux. J'ai toujours eu cette conscience : il faut sortir. Alors seulement, j'aurais le sentiment de me développer. En plus, j'aime les étrangers, leur recherche d'une vie qui a du goût ; les paysages² ».

Pour ces personnes, l'Occident est vu comme un espace où pourra s'épanouir leur personnalité, leur rapport au monde et à autrui, c'est-à-dire des aspirations individuelles jugées incomprises en Chine. Ces dynamiques sont similaires à celles des jeunes Dakarois décrits par Tomas Fouquet et qui se distancient de leur environnement matériel, social et familial immédiat, jusqu'à le percevoir comme autre, lointain ou inadapté, alors que l'Europe est, à l'inverse, investie symboliquement et construite comme proche. Pour mes interlocuteurs également, cet espace de l'ailleurs « demeure néanmoins largement du domaine de l'imaginaire, car il se construit surtout sur la base de représentations et fantasmes élaborés sur ces sociétés [occidentales], qui n'ont pas ou peu d'équivalents dans le concret » (Fouquet 2007: 84). Ainsi qu'elles s'appuient sur des éléments se référant à la sphère économique, du travail ou des valeurs, ces informations viennent renforcer l'idée de désirabilité de la vie à l'étranger.

Face à de telles convictions, mes interlocuteurs n'ont pas jugé nécessaire de réunir des renseignements supplémentaires ou de les analyser de manière plus critique. Pourtant et bien

¹ A l'exception d'une seule interlocutrice qui a participé à des manifestations contre la fermeture de son entreprise, les personnes rencontrées à Paris n'ont jamais vraiment envisagé de s'investir dans un activisme politique.

² Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

que peu nombreuses, des informations remettant clairement en cause la pertinence de l'entreprise migratoire existaient mais elles n'ont pas été retenues par ceux qui y ont eu accès. Comme d'autres, M. Guo, ouvrier sans emploi fixe, a choisi de les minorer ; il se souvient depuis Paris où il est devenu cuisinier, qu'il savait avant de quitter le pays, grâce à ses relations nouées avec des passeurs, « qu'en France on ne gagnait pas beaucoup d'argent, que le travail était difficile à trouver » mais il explique n'avoir « pas pensé [à l'époque] que le travail serait si difficile à trouver¹ ». Mme Li a également choisi d'ignorer les avertissements de son ex-mari, lecteur assidu de l'actualité internationale, qui l'avait prévenue que « la France était en crise économique [et qu'elle] ne trouverait pas là-bas ce [qu'elle] cherchait² ». Si certains de mes interlocuteurs se souviennent s'être préparé avant de partir à « travailler dur en migration », ils ajoutent avoir pensé à l'époque que « ni la peine, ni la fatigue ne leur faisait peur, *bu pa ku, bu pa lei* 不怕苦不怕累³ ». Les agences de voyages ont également pris part à ce processus minorant les difficultés. Ainsi, à Shenyang, alors que j'aborde en présence de la sœur d'une migrante, la question de l'illégalité du séjour, le responsable d'une agence reconnaît cette situation mais en parle en des termes rassurants, l'assimilant implicitement aux pratiques relativement fréquentes en Chine de contournement informel de la légalité ; il souligne d'ailleurs, qu'il est possible d'obtenir des papiers au Japon et aux Etats-Unis en cinq et dix ans, sans pour autant préciser les conditions nécessaires à ces régularisations⁴.

En somme, rares sont les informations qui viennent contredire ou nuancer les représentations positives de la mobilité. Il semble que l'existence même de ce flux fonctionne comme une preuve de son bien-fondé, selon une logique qui pourrait être formulée ainsi : si tant de monde part à l'étranger, c'est bien la preuve que la vie y est meilleure, comme le note Mme Yu, ouvrière à Fushun :

« A l'époque partir à l'étranger était quelque chose de bien, un espoir de gagner de l'argent, d'avoir quelque chose de mieux. Partir à l'étranger c'est une bonne chose. Aller dans un autre pays, quel que soit ce pays ou les conditions et les modes de vie, c'est mieux qu'en Chine. Par exemple, [personne ne va en] Corée du

¹ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

² Mme Li, Paris, le 13/12/06.

³ Mme Xie, Paris, le 28/05/07.

⁴ M. Fan, agence de voyage P., Shenyang, le 31/05/06.

Nord... les conditions en Chine sont bien meilleures, ce n'est pas possible qu'on aille en Corée du Nord¹ ».

Ce genre d'assertion s'impose ainsi sur le mode de l'évidence et l'étranger devient le support d'une partie des attentes irréalisables en Chine, comme le notent avec dépit les migrants, une fois à Paris, en citant le proverbe : « A l'étranger la lune est plus ronde [que chez soi], *waiguo de yueliang bijiao yuan* 外国的月亮比较圆 ».

Ainsi, la dimension comparative avec les situations locales connues tient une place importante dans la construction et la valorisation de cet ailleurs où mes interlocuteurs espèrent trouver tout ce qui leur fait défaut au quotidien en Chine. Ce processus se nourrit des déceptions et des frustrations vécues par les acteurs face à un système local perçu comme un frein à l'épanouissement de leur vie professionnelle et personnelle. On retrouve ainsi dans la volonté migratoire de ces personnes quadragénaires, la crise morale mise en évidence dans les flux vers l'Europe provenant du Sud de la méditerranée, où les jeunes, majoritaires dans ces pays, estiment n'avoir aucune perspective et être dans l'impossibilité de se projeter dans l'avenir (Laacher 2005, 2007 ; Catherines Wihtol de Wenden 2002). Cette dimension subjective participe à l'élaboration des projets migratoire alors que mes interlocuteurs peinent à multiplier les sources, croiser les données et les analyser de manière contradictoire.

Ce type de préparation, qu'on pourrait qualifier de minimale, de leur migration, en dépit du coût, de la distance et des enjeux qui lui sont associés, m'a interrogée car j'avais le sentiment que cela entraînait en quelque sorte en contradiction avec ce qu'on pourrait attendre de personnes qui ne cessent de mentionner leur niveau d'éducation supérieure. Smaïn Laacher (2002) a également été confronté à ce type de paradoxe au cours de sa recherche au Centre d'hébergement et d'accueil d'urgence humanitaire de Sangatte. Il y a rencontré des réfugiés Kurdes et Tadjiks, majoritairement diplômés d'université ou exerçant des professions supérieures, partis également 'à l'aventure' sur la base d'informations peu précises et généralisantes sur l'Europe comme sur les conditions de leur voyage. Pour mieux comprendre la logique de ces personnes dotées d'un bagage scolaire important dans leur pays, il propose de resituer leur comportement dans les contextes sociaux et politiques des sociétés de départ : d'une part, ces jeunes hommes, éduqués sous un régime autoritaire, n'ont jamais été formés à rechercher et à recouper des données avec un esprit critique ; d'autre part, dans ces pays,

¹ Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

comme en Chine, l'information accessible dans les médias officiels est limitée et contrôlée. Avant d'agir, les individus ne sont pas nécessairement habitués à s'informer de manière détaillée et contradictoire. Ces pratiques sont d'autant plus compréhensibles qu'ils considèrent par expérience que les informations provenant de réseaux interpersonnels ne sont souvent pas moins fiables que celles diffusées par des canaux officiels ; les premières sont donc considérées comme suffisamment solides pour servir de base à l'action.

Au-delà de la question de l'accès à l'information, se pose celle du tri, de la validation des données, et de leur interprétation. N'ayant dans la plupart des cas jamais eu l'occasion de voyager hors de Chine, ni de côtoyer ou de s'informer directement auprès de personnes vivant en Europe, mes interlocuteurs sont mal armés pour évaluer les renseignements dont ils disposent. A ce stade, ni les sédentaires ni les futurs migrants n'envisagent la possibilité que les modes de fonctionnement des sociétés européennes puissent être différents de ceux auxquels ils sont habitués en Chine urbaine du Nord ; au contraire, ils ramènent les informations provenant de l'Occident à des éléments connus, qui ont déjà fait leur preuve en Chine et qui vont servir d'étalon pour évaluer les situations se déroulant à l'étranger. Pour reprendre les idées d'Alfred Schutz (1962), l'action envisagée est toujours anticipée sur la base de connaissances et d'actes similaires, typiques, dont l'acteur ou son entourage a déjà fait l'expérience dans le passé et qui servent de repères pour évaluer la faisabilité d'actions futures ; ce décalage de temporalité, et ici d'espace (entre le moment et le lieu où l'action est pensée et ceux où elle doit se dérouler), est à l'origine de la dimension d'incertitude intrinsèque à toute forme de projet.

C - La formulation de projets migratoires

Cette partie sera consacrée à l'analyse des projets migratoires tels que les migrants rencontrés à Paris¹ se souviennent de les avoir formulés avant leur départ. Comme on a déjà commencé à le voir, ils s'appuient sur des motivations multiples et imbriquées qui mêlent des registres différents et évoluent au fil des expériences ou du récit, en fonction des enjeux

¹ L'analyse des motivations migratoires amènera à reprendre partiellement les arguments évoqués lors des présentations des conditions pré-migratoires et des images associées à la migration tout en les resituant dans les trajectoires individuelles et les complétant par des éléments qui n'ont pas été abordés jusqu'à présent car se situant à un niveau plus personnel. Pour les besoins de l'analyse, les témoignages sont regroupés par thème, ce qui ne doit pas faire oublier leur imbrication et la grande diversité des projets migratoires que l'on observe sur le terrain.

abordés. Ces objectifs de départ sont profondément liés aux expériences et aspirations particulières des individus rencontrés. Pourtant, malgré la diversité des parcours, il est frappant de remarquer que les projets ne sont pas infiniment variés mais qu'*a contrario* le nombre de *scenarii* imaginés pour cette future migration est relativement limité. Ces différents projets, conçus par des personnes qui ne se sont dans la plupart des cas jamais rencontrées en Chine et n'ont que rarement quitté le pays, donnent à voir l'espace des logiques d'action et les représentations de la migration disponibles dans leurs groupes sociaux d'urbains quadragénaires au tournant des années 2000. La relative homogénéité des attentes migratoires incite à interroger le rôle joué par les contraintes structurelles sur la formulation de ces projets. La prégnance des difficultés auxquelles ils étaient confrontés à ce moment-là semble avoir limité leur capacité à s'abstraire de ce contexte local pour se projeter à la fois dans le temps et dans l'espace. Ainsi, si le questionnement sur les motivations migratoires amène mes interlocuteurs à se référer tour à tour au passé et au futur et à passer des « motifs parce que » aux « motifs en vue de » (Schütz 2007), c'est-à-dire des raisons qui les ont poussés à agir (qui sont liées aux expériences vécues), aux finalités auxquelles ils aspirent dans le futur (en Chine et/ou sur le lieu de leur immigration), il apparaît que les raisons liées à la perception de blocages en Chine tiennent une place plus importante que les projections vers un avenir et un ailleurs.

1) Pas de projets ?

Questionnés sur les raisons de leur départ, certains de mes interlocuteurs apportent des réponses surprenantes. Gérante d'une librairie, Mme Jia qui se tournera à Paris vers la prostitution, explique : « à l'origine, je n'avais pas d'objectif, je suis venue à l'aveugle, *mangmu lai* 盲目来的¹ ». « Je suis sortie sans réfléchir, *xilihutu chulai* 稀里糊涂出国 Je n'avais pas vraiment pensé à ce que je ferais à l'étranger² » assure Mme Zhang, responsable d'un atelier de confection à Shenyang et qui se retrouve dans une situation très précaire à Paris. A la tête d'une agence matrimoniale à Shenyang, Mme Yang affirme avoir décidée sur un coup de tête, en apprenant qu'une de ses clientes s'apprêtait à partir mais qu'il manquait une personne pour que le groupe constitué par l'agence de voyage soit complet. S'étant décidée sur le champ, elle entame les formalités, vend sa maison pour payer les frais d'agence et part

¹ Mme Jia, Paris, le 05/06/11.

² Mme Zhang, Paris, le 27/05/05.

moins d'un mois plus tard¹. Pour certains interlocuteurs, cette manière d'aborder l'expatriation est liée à la précipitation du départ ou aux tensions l'entourant. S'étant rendue dans une agence sur un coup de tête, Mme Dou, commerçante de Tianjin, n'avait pas vraiment réfléchi à ce qu'elle ferait à l'étranger et a été surprise d'obtenir un visa, alors que la plupart des dossiers étaient refusés². Pour Mme Yu, ouvrière à Fushun, le départ vers un nouveau pays a été, à ce moment-là, moins pensé que le processus de rupture qu'il finalisait et qui, lui, avait au contraire été longuement mûri :

« -Florence Lévy : Comment avais-tu pensé que ce serait à l'étranger ?

-Mme Yu : Je n'ai pas pensé autant. [...] Je n'ai pas réfléchi autant ; je n'avais pas le temps ; je n'étais pas encore sortie ; je n'étais pas encore passée à travers tout cela [quitter son mari et sa belle-famille, abandonner la maison]. Je ne pensais pas autant. Je pensais juste à sortir gagner de l'argent pour que ma fille aille à l'université.

-FL : Est-ce que c'était [un départ] temporaire ou pour toujours ?

-Mme Y : Jusqu'à maintenant [trois ans après son arrivée], je n'ai pas décidé³ ».

Par contre, l'idée que le départ n'ait pas été pensé paraît beaucoup plus étonnante pour les personnes qui ont attendu parfois plusieurs années avant de pouvoir partir et qui ont dû, à de multiples reprises, réaffirmer leur volonté de migrer, confirmer ce choix auprès de l'agence de voyage, payer des frais additionnels, opter pour un nouveau pays de destination, etc. Outre le temps d'attente, les importantes sommes d'argent en jeu (qui représentent l'équivalent de plusieurs années d'économies) incitent à questionner ce type de réponse. Cependant, pour Mme Li qui a essuyé plusieurs refus de visa, anticiper de manière détaillée les étapes futures n'est pas un préalable à l'action et elle se décide sur un coup de tête, comme lorsqu'elle a démissionné de son poste de cadre dans une entreprise d'Etat :

« Il n'y a pas de pourquoi. J'étais très curieuse et je suis sortie. Je n'avais pas d'objectif. Ce sont les autres qui m'ont persuadée de partir. [...] Je suis partie sans me préoccuper des conséquences, *houguo* 后果 J'ai pensé que [de toutes façons] je pouvais compter sur mes capacités pour m'en sortir⁴ ».

Selon Mme Su Feng, sociologue à l'université de Shenyang, ce genre d'attitude est relativement fréquent, en particulier chez les entrepreneurs ; elle considère d'ailleurs que « si ces personnes réfléchissaient plus précisément avant d'agir, elles n'auraient pas besoin de

¹ Mme Yang, Paris, le 07/06/04.

² Mme Dou, Paris, le 14/06/05.

³ Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

⁴ Mme Li, Paris, le 15/05/05.

partir à l'étranger ; en Chine, elles réussiraient ». Elle souligne cependant que pour ces personnes « le fait de parvenir à partir est déjà une réussite¹ ».

Pour d'autres interlocuteurs, laisser des éléments dans le flou est une question de bon sens attestant qu'ils prennent acte de leur manque de connaissances : selon leur point de vue, toute tentative de projection ne peut qu'être en décalage avec la réalité encore inconnue de la situation qui les attend en Europe² ; ce n'est qu'une fois sur place qu'ils sauront ce qu'il est le plus pertinent de faire dans le moment présent, car comme l'affirme Mme Shao, « les changements de programme vont plus vite que les projets, *jihua bu ru bianhua kuai* 计划不如变化快³ ». Ce faisant, ils optent pour une posture qui leur offre une grande flexibilité et leur permettra à la fois de s'adapter aux réalités locales du lieu de destination et de rester ouverts aux opportunités. On retrouve également cet état d'esprit chez les personnes qui ont laissé dans l'indétermination les modalités ainsi que la durée de leur séjour, comme dans le cas du Dr Ma :

« Je manquais d'argent, Donc, j'ai emprunté un peu d'argent et j'ai pensé à aller à l'étranger gagner un peu d'argent, aller à l'étranger voir, étudier, travailler pourquoi pas. Voilà ce que je pensais la première fois. [Sur la durée du séjour], concrètement je n'avais pas de projet. 实际的话没有计划,没有打算. [...] J'allais travailler quelques années, ce n'était pas précis. Si ça se passait bien en Europe, alors je m'installerais là-bas pour y vivre⁴ ».

Le fait de n'avoir aucun projet avant leur départ se retrouve dans différentes catégories socioprofessionnelle. Il est cependant probable que les représentations positives de la migration aient permis à certains de ces migrants de se concentrer sur leur départ et l'organisation de leur absence, questions à ce stade plus préoccupantes à leurs yeux que de planifier concrètement leur vie dans un espace inconnu.

¹ Mme Su Feng, Université de Shenyang, le 02/06/06.

² On retrouvera quelques années plus tard cette même réticence à se projeter dans l'avenir quand certains de mes informateurs s'appêtent à rentrer en Chine, après plusieurs années passées en France, et s'estiment incapable d'imaginer ce qu'ils vont faire une fois de retour dans leur région d'origine, expliquant « on ne comprend plus la Chine ». ; Mme Dou, ancienne commerçante évacuée d'emblée un retour : « Ce n'est plus possible. On ne sait plus comment ça fonctionne. On ne sait plus comment y faire. Les choses ont changé, les modes ont changé ; il y a des nouveaux *xiagang* » (Paris le 01/07/05).

³ Mme Shao, Paris, le 14/03/04.

⁴ M. Ma, Paris, le 23/03/05.

2) Une migration économique ?

Si mes interlocuteurs n'éprouvent pas le besoin d'explicitier plus avant leurs objectifs, c'est que ces derniers leur semblent relever de l'évidence. Aux questions de type « pourquoi es-tu venu en France ?, quel était ton projet ?, que recherchais-tu en quittant ton pays ? », la plupart d'entre eux apportent des réponses simples et unanimes : « L'objectif était de gagner de l'argent, et au bout de deux à trois ans de rentrer avec cet argent¹ » (Mme Zeng, couturière à Jilin). « Nous sommes partis à l'étranger pour gagner de l'argent en trois, quatre ans et rentrer² » (M. Sun, chauffeur à Tianjin). « Nous sommes venus chercher de l'or [faire fortune], *tao jin lai de* 淘金来的³ » (M. Guo, ouvrier à Shenyang). A quelques exceptions près, la mobilité est avant tout présentée comme motivée par la finalité de trouver des ressources économiques immédiates et d'accumuler une épargne destinée au pays d'origine. Elle s'inscrit pour la plupart de mes interlocuteurs dans une temporalité courte à l'issue de laquelle ces hommes et femmes comptent rentrer chez eux. Ce temps passé à l'étranger représente donc une sorte de parenthèse dans les trajectoires de vie qui restent ancrées en Chine du Nord : il s'agit de partir pour pouvoir mieux rester et vivre au pays. Le paradoxe de cet objectif n'est qu'apparent et se retrouve dans de nombreux flux, comme l'a montré Mirjana Morokvasic (2004) à propos de femmes d'Europe Centrale et de l'Est qui partent temporairement en Allemagne. Elles y occupent à plusieurs un poste de femme de ménage, par roulement de trois mois (le temps de la validité de leur visa), ce qui leur permet de gagner des revenus complétant leur salaire local et de continuer à vivre et à travailler le reste de l'année chez elles. Ainsi ce choix de « s'installer dans la mobilité » entre leurs pays d'origine et l'Europe de l'Ouest, leur permet d'éviter une migration plus longue. On retrouve une dynamique similaire chez certaines femmes qui partent le temps d'une saison ou pendant les vacances travailler comme danseuses de cabaret et éventuellement pratiquer le commerce du sexe, en Suisse (Thievent 2010). C'est un peu une logique similaire que l'on retrouve dans le cas des Chinois du Nord : même si les distances sont plus longues, la mobilité impraticable par manque de visa et la durée du séjour comptée en années, le départ reste pensé comme transitoire, le but étant de rentrer au pays le plus tôt possible et avant trois à cinq ans. Cet

¹ Mme Zeng, Paris, le 08/02/05.

² M. Sun, Paris, le 23/10/05.

³ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

objectif les distingue foncièrement des migrants de Chine du Sud qui partent pour s'installer définitivement en France (Poisson 2004).

Si la mise en avant de motivations de type économique qui font référence au sens commun sur les raisons migratoires, apporte une réponse *a priori* satisfaisante, elle laisse cependant toute une série d'interrogations sans réponse : est-elle aussi pertinente pour les personnes sans emploi au moment de leur départ que pour celles qui ont dû démissionner, parfois d'un poste envié, avant de partir ou encore pour celles qui se disent motivées par une forte ambition ? Comment expliquer la forte proportion de petits cadres ou d'entrepreneurs dans ce flux ? Pourquoi cette motivation économique – si largement partagée dans la Chine contemporaine – a-t-elle drainé une population si singulière ? Qu'en est-il du déséquilibre sexué ou de la surreprésentation de personnes quadragénaires ? Quel est le lien entre le divorce et le départ ? La seule explication en termes de mobilité économique laisse de nombreuses questions sans réponse. Le fait de fréquenter les migrants à Paris sur une longue période et de nouer avec eux des relations d'amitié m'a permis d'aller au-delà de ces motivations affichées et d'en recueillir d'autres, sans doutes perçues comme moins légitimes et donc moins exposées. Elle permet de dessiner un panorama des motivations migratoires plus nuancé mais aussi plus complexe.

Au-delà de ce premier objectif d'amélioration économique, largement mis en avant, les motivations divergent. En fait, rares sont les personnes qui avaient un objectif unique et clairement défini au départ et les entretiens approfondis mettent à jour une série d'attentes qui concernent les domaines économico-professionnels, familiaux ou personnels et les mêlent. Certains objectifs sont clairement mis en avant alors que d'autres sont presque passés sous silence. Les différents registres de légitimité auxquels ils se réfèrent expliquent ces traitements différenciés. L'analyse de ces projets migratoires variés montre que les motivations se déclinent au fil d'un continuum qui va de la volonté d'apporter une réparation à des situations jugées détériorées en Chine, à la recherche d'une seconde chance en quittant le pays, jusqu'à la formulation d'attentes et d'ambitions nouvelles, difficilement exprimables car manquant de légitimité en Chine du Nord.

3) Une migration - réparation ?

En premier lieu, une partie de mes interlocuteurs envisage le fait de partir à l'étranger comme un moyen de pallier des situations considérées comme dégradées au pays. La

dimension économique tient une place primordiale dans l'élaboration de ces projets migratoires : c'est parce qu'ils n'ont pas de perspectives de gains satisfaisantes sur place et pour en trouver qu'ils comptent partir. Il s'agirait selon leur point de vue d'une nécessité qui s'impose à eux, comme l'énonce M. Pan imprimeur à son compte à Shenyang :

« Maintenant, en Chine, il y a beaucoup de *xiagang*, de chômage. [...] On n'a pas le choix, que ce soit les hommes ou les femmes qui partent, il faut partir. Tu empruntes de l'argent à tes amis ou si tu as de l'argent tu quittes le pays ; tu trouves une société intermédiaire pour faire les démarches. Tu leur dis que tu veux aller en France, elles te font venir en France. Les sociétés intermédiaires te disent combien tu peux gagner dans le pays et te trouvent un travail¹ ».

Les dimensions familiales et économiques sont souvent intrinsèquement liées dans ces motivations puisque la vocation de l'épargne est très souvent de continuer à offrir à la famille un mode de vie de couche moyenne.

« Je pensais que j'allais travailler pendant les années restantes [où je serai encore en capacité] de travailler ; pendant dix à vingt ans en France ; que la famille pourrait vivre des jours confortables. C'est pour la famille [que je suis parti], pas pour moi, pour satisfaire la famille² » (M. Huang, *xiagang* qui n'a retrouvé que des emplois instables à Tianjin et travaille dans la construction à Paris).

Selon ce point de vue se rendre à l'étranger pour y travailler constituerait le meilleur moyen d'assumer son rôle social vis-à-vis de ses dépendants. La dimension de présentation de soi est à prendre en compte dans ces énoncés puisque les migrants se décrivent comme motivés exclusivement par le bien-être d'autrui et prêt à se sacrifier pour cela, endossant alors une image très valorisée dans cette génération, nous l'avons vu. Ces motivations s'insèrent dans les schémas de la Nouvelle économie des migrations qui voit dans la mobilité une décision collective et une réponse aux incertitudes structurelles qui frappent les régions d'origine des migrants : le départ de membres de la famille serait un moyen de diversifier les ressources du foyer et de diminuer ses risques économiques, en multipliant les espaces et les activités générant des revenus (Massey et al. 1993). Cependant, le témoignage de Mme Yu, ouvrière à Tianjin, ajoute des éléments nouveaux au sentiment d'obligation économique :

« Les *xiagang* n'ont pas d'autres débouchés, nous devons partir à l'étranger pour entretenir la famille, payer les études de l'enfant, entretenir les personnes âgées et également pour nos propres frais de vie quand on sera vieux. C'est comme ça que nous pensions. Le but du départ à l'étranger, c'est de gagner de l'argent pour

¹ M. Pan, Paris, le 10/10/04.

² M. Huang, Paris, le 14/04/04.

continuer à vivre. [...] [Ceux qui partent à l'étranger ont le sens des responsabilités, *zerengan* 责任感. Les hommes [pensent :] "je suis *xiagang*, je n'ai pas la capacité d'assumer la charge [économique] de ma femme, de mon enfant et de mes parents. Je dois absolument partir à l'étranger gagner de l'argent, pour entretenir la famille". [Dans le cas des femmes la situation est différente.] Très peu de femmes [migrantes] avaient une vie de famille harmonieuse et ont quitté le pays par simple curiosité. La plupart, sont comme moi, sorties après le divorce, ou sans avoir divorcé mais considéraient qu'elles ne pouvaient plus continuer cette vie : "je pars, je choisis la fuite de la famille. Fuir le mariage, la famille, fuir les ennuis !" Sur dix femmes du Nord qui sont parties à l'étranger, huit avaient une vie de famille malheureuse. Pour les femmes, [le divorce] est une des raisons [du départ], mais elles doivent aussi gagner de l'argent, et elles ont aussi le sens des responsabilités, car quoi qu'il en soit, elles ont l'enfant, les parents. Ne s'occuper de rien et partir, ce n'est pas conforme au caractère des Chinois. [...] En Chine, je n'avais pas d'autres débouchés, je n'avais pas de marge pour vivre, pas le choix, je ne pouvais que choisir de partir. [...] Pourquoi ? Regarde, [mon mari] n'était pas d'accord pour divorcer, je ne pouvais pas divorcer. Si sans divorcer, j'avais quitté la maison, il serait venu m'embêter [...] Et puis mon enfant n'aurait pu étudier que jusqu'au lycée, entrer sur le marché du travail et avoir un emploi très précaire. Et c'est tout. Ma fille n'aurait pas eu d'avenir. [...] [Si j'étais restée là-bas], je n'aurais pas eu de capacité économique ! Les questions les plus basiques, je n'aurais pas pu les résoudre, alors à quoi bon parler du reste... manger, se loger... [Elle se met à pleurer]¹ ».

Ainsi le désir d'améliorer le sort économique des proches se décline souvent selon des modalités différentes : certains migrants sont partis « pour la famille », quand d'autres sont l'ont fait « à cause de la famille » ou également, comme cette migrante, pour ces deux raisons à la fois.

Un lien de causalité entre mésentente familiale, divorce et choix de la migration, est souvent présenté par mes interlocutrices divorcées comme allant de soi : la crise du couple les aurait en quelque sorte précipitées à l'étranger. Pour beaucoup d'entre elles, ces deux événements sont effectivement imbriqués à divers titres, opérant des réorientations radicales et rapides de leurs parcours de vie (Bessin et al. 2009 ; Bidart 2006 ; Bidart et Becquet 2013 ; Leclerc-Olive 1997). Mme Li, ancienne cadre qui divorcera depuis la France, affirme : « [Mon ex-époux] m'a fait partir. [...] Je le déteste !² » ; Mme Di a quitté le pays moins de deux mois après le jugement de son divorce en août 1999³ et Mme Chu, très déprimée après la

¹ Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

² Mme Li, Paris, le 15/05/05.

³ Mme Di, Paris, le 03/02/04.

rupture, est partie pour se « changer les idées, changer d'humeur¹ ». Cependant, cette relation se révèle souvent moins univoque puisque l'expatriation peut être perçue à la fois comme une conséquence de l'éclatement familial et comme une opportunité de revanche. Mme Shao, femme d'affaire près de Weihai, considère que « si [son] mari ne [l]'avait pas trompé, [elle ne serait] jamais venue ici et ne [vivrait] pas ça » mais compte bien revenir riche et auréolée de succès, afin de lui faire regretter son attitude à son égard². Enfin, dans d'autres cas encore, le lien entre migration et divorce est inversé. Pour Mme Yu, ouvrière sans emploi stable, c'est le départ qui a permis le divorce alors que son époux ne voulait pas en entendre parler et le jugement a été prononcé alors qu'elle se trouvait déjà en France³. Pour Mme Dai, qui constitue un cas limite, le divorce a été vu comme un atout : estimant que la migration était « plus facile pour les femmes divorcées », elle et son mari ont opté pour ce jugement, pensé comme purement formel, sans que cela affecte leurs liens familiaux, dit-elle⁴.

Pour les hommes, qui eux sont dans la plupart des cas toujours mariés, les motivations ne sont parfois pas moins imbriquées, même s'ils affirment être partis pour améliorer le bien-être de la famille restée au pays. Depuis un certain temps M. Guo, sans emploi stable et très critiqué par son épouse pour « ne plus entretenir le foyer », voit dans le départ un moyen de remplir différents objectifs : gagner sa vie et prendre en charge le budget familial mais également à un niveau plus symbolique obtenir un salaire supérieur à celui de sa femme et surtout retrouver sa dignité de chef de famille et le respect de sa compagne⁵. M. Huang a un objectif similaire, bien que dans son cas le vis-à-vis soit moins son épouse que sa belle-famille ; il semble écrasé par le succès économique de cette famille qui a ouvert plusieurs restaurants au Japon alors que lui ne tire ses revenus que de petits boulots : « J'étais un peu mal à l'aise de ne pas gagner autant d'argent, c'est sûr. Alors j'ai pensé que si j'allais à l'étranger, je pourrais moi aussi gagner beaucoup d'argent. C'est la raison principale pour laquelle j'ai pensé à quitter le pays⁶ ». Partir et gagner de l'argent à l'étranger est donc un moyen de refuser l'image dégradée de dominé et représente une tentative de réassumer le rôle masculin

¹ Mme Chu, Paris, le 25/04/06.

² Mme Shao, Paris, le 14/03/04.

³ Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

⁴ Mme Dai, Paris, le 24/05/06.

⁵ M. Guo, Paris, le 10/09/10.

⁶ M. Huang, Paris, le 14/04/04.

de pourvoyeur économique principal, c'est-à-dire de retrouver, à travers l'accès au pouvoir économique, une position dominante dans la hiérarchie familiale et de sexe.

Mais au-delà de cette lecture genrée, notons que l'envie de maintenir une position valorisée au sein de la famille se retrouve aussi chez certaines femmes. Mme Chu, comptable à Shenyang ne cesse de comparer sa situation à celle de ses frères et sœurs, répétant son sentiment de honte vis à vis de « sa famille [dont la situation] est si bonne¹ ». Ainsi, le prestige personnel, la face, tient un rôle central dans les décisions migratoires de ces interlocuteurs, bien qu'ils en parlent peu. Ils voient dans le fait de quitter le pays un moyen de préserver ou de restaurer une image sociale mise à mal et impossible à maintenir faute de ressources économique ou sociales suffisantes localement.

Pour être complet sur les attentes qui prennent la forme de réparation, il convient de mentionner des projets très différents, liés aux retraites. Certains migrants ont vu dans le départ un moyen de faire face au désengagement de l'Etat des politiques sociales et de la prise en charge des inactifs et des retraités. « [Nous sommes montés en Europe pour] gagner de l'argent, pour la dernière partie de notre vie. En Chine ce n'est pas comme en France, à 60 ans, on a automatiquement la retraite. En Chine, il n'y a rien de tout ça. Il n'y a pas de protection du travail, *laobao* 劳保. La santé c'est à chacun de payer² » (Mme Dou). « On va à l'étranger travailler pendant cinq ans et on peut économiser l'argent pour la vieillesse, *yanglao* 养老, et c'est tout³ » affirme Mme Shao. Ces hommes et femmes affichent leur volonté de s'assurer par leurs propres moyens un niveau de vie acceptable pour leurs vieux jours. Ils anticipent l'avenir en se projetant dans le temps long, sur une période éloignée de dix, voire vingt ans pour les hommes les plus jeunes. Ce faisant, ils se présentent comme des individus pragmatiques qui s'adaptent aux changements sociaux et prennent acte du contexte postsocialiste, démentant une fois de plus, le cliché qui décrit cette génération d'anciens *xiagang* comme des conservateurs dogmatiques attachés au régime de couverture sociale communiste.

Ainsi, pour des raisons économiques ou familiales et souvent pour les deux mêlées, partir à l'étranger a été perçu par ces quadragénaires de Chine du Nord comme un moyen de

¹ Mme Chu, Paris, le 20/03/06.

² Mme Dou, Paris, le 14/06/05.

³ Mme Shao, Paris, le 14/03/04.

maintenir un certain mode de vie, un positionnement social et une image publique d'eux-mêmes et de leur famille. L'idée est pour eux de pouvoir par ce départ tenter de pallier ou de réparer des situations personnelles propres aux normes sociales genrées en Chine.

4) Le départ, une nouvelle chance ?

Pour d'autres interlocuteurs, l'enjeu n'est pas seulement de parvenir à préserver un certain statut ou un niveau de vie en Chine mais une occasion de 'rebattre les cartes'. femme d'arrêter de travailler. Mme Dou dont le commerce de chaussure à Tianjin a fait faillite espère rembourser ses 200 000 yuans de dettes et commencer autre chose¹. Pour ces migrants aller à l'étranger est envisagé comme une nouvelle chance après des échecs sur place. Cette manière d'envisager la migration ne se limite pas à des aspects économiques. Face au conflit familial et à des soucis professionnels, Mme Yu considère le départ comme « une issue, *chulu* 出路. Une nouvelle voie pour la vie, un nouvel espoir² ». Pour Mme Xie, couturière à Shenyang, l'enjeu est de « ne pas gâcher [...] la seconde partie de sa vie³ ». Certaines femmes divorcées envisagent plus ou moins clairement de refaire leur vie à l'étranger. Lors de son départ, Mme Yang, divorcée depuis une dizaine d'années, annonce à son entourage, sous le mode de la plaisanterie et du défi, « je pars me marier !⁴ » Les collègues de Mme Wang, qui élève seule sa fille, l'invitent également « à revenir avec un enfant aux cheveux mélangés [métis], *sheng yi ge zamao huilai* 生一个杂毛回来 ». Elle-même explique : « en plus [de mon ambition économique], j'ai une attente au niveau des sentiments. Peut-être qu'il va m'arriver une histoire en France. En Chine, personne ne me plaît, mais je pense que les intellectuels français vont me plaire⁵ ». Ce souhait de mettre un point final au célibat ou au statut de divorcé n'est pas exclusivement féminin bien que les migrantes soient plus nombreuses à l'évoquer. Veuf depuis dix ans, M. Ma cherche lui aussi à fuir la solitude en partant et laisse entendre le désir de se remettre en couple une fois en Europe :

« [En Chine], je devais vivre seul. Je trouvais que... ça ne ressemble à rien. La vie seul, c'est toujours sans goût. [...] Pour qu'il y ait une famille je pense qu'il faut un homme et une femme. [Si on est] seul, on appelle également ça une

¹ Mme Dou, Paris, le 14/06/05.

² Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

³ Mme Xie, Paris, le 28/05/07.

⁴ Mme Yang, Paris, le 18/06/05.

⁵ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

famille/maison¹ mais je trouve que ce n'est jamais parfait... Je me sentais très seul² ».

Mme Mie représente un exemple nettement plus rare : en partant à l'étranger, elle souhaite ouvrir une parenthèse dans sa vie de couple et découvrir à 35 ans et en toute discrétion, une liberté sexuelle qu'elle estime n'avoir pas connue, s'étant mariée jeune avec un riche homme d'affaire de Zhengzhou³. Ces hommes et femmes qui prêtent aux Européens des caractéristiques positives et surtout opposées à celles qu'ils reprochent à leurs partenaires locaux, espèrent pouvoir trouver un conjoint idéal en Europe et en particulier en France, pays dont la réputation de romantisme leur semble propice aux rencontres.

Pour ces interlocuteurs quitter leurs régions d'origine représente donc une nouvelle chance alors qu'ils jugent que leurs trajectoires de vie en Chine sont dans l'impasse, sur le plan des perspectives économiques, matrimoniales, ou dans d'autres ordres liées à des attentes plus personnelles. A l'extrême limite des motivations énoncées, M. Peng, décrit par ceux qui le connaissent comme un petit malfrat de Tianjin, est parti suite à une rixe qui a mal tourné, échappant ainsi à une condamnation ; il se serait promis une fois en France de se rendre toutes les semaines au temple⁴.

5) Partir par ambition ?

Pour certaines personnes, les motivations migratoires sont d'un autre ordre, car bien qu'elles soient critiques vis-à-vis de leurs situations en Chine, elles en sont aussi plutôt fières et expliquent s'être tournées vers la migration par ambition, en quête de quelque chose de nouveau ; elles se présentent comme des acteurs souhaitant prendre en main leur destin personnel. On retrouve alors une des dimension mise en avant par Emmanuel Ma Mung de l'autonomie des migrants qui prennent l'initiative de « sortir de [leur] monde pour transformer [leur] situation et modifier le cours de [leur] existence » (Ma Mung 2009b: 28). M. He, ancien militaire devenu commerçant à Dalian et qui, en France, est couturier, tient à se démarquer des autres migrants en soulignant sa démarche proactive :

« La moitié [des gens] sont venus pour gagner de l'argent, l'autre moitié pour se développer. Moi, je suis venu pour me développer. [...] pour créer ma propre

¹ Le terme jia, 家 signifie à la fois maison (logement, lieu de vie) et famille.

² M. Ma, Paris, le 23/03/05.

³ Mme Mie, Paris, le 15/10/04.

⁴ M. Peng, Pantin, le 15/05/08.

activité, *chuangzao ziji de shiye* 创造自己的事业. [...] Je suis venu en France pour trouver un travail, mais [surtout] pour trouver un travail idéal, [...] pour avoir une affaire de plus en plus grosse. [...] Nous avons la volonté de progresser, *shangjin sixiang* 上进思想, c'est la raison pour laquelle nous sommes venus en France¹ ».

L'expression polysémique « se développer, *fazhan ziji* 发展自己 », qui signifie la recherche d'une forme d'accomplissement de soi, revient dans l'énoncé de plusieurs projets migratoires. Elle recouvre différentes attentes qui ne sont pas toujours explicitées et qui varient en fonction des individus et des contextes. Par-delà le désir d'épanouissement individuel dans la sphère professionnelle ou personnelle, elle exprime également en creux une insatisfaction vis-à-vis des trajectoires vécues en Chine. Cette dimension est très claire dans le témoignage de M. Zheng dont le poste de vendeur ne correspond pas à son diplôme d'ingénieur² : « J'ai vu qu'il n'y avait pas d'évolution possible [...] je voulais changer d'environnement. [...] Je ne suis pas venu en France pour gagner beaucoup d'argent mais pour me développer. [...] J'ai pensé à aller à l'étranger voir si ce que j'avais appris [durant mes études] était utilisable³ ». Comme lui, d'autres migrants ont vu dans le départ un levier leur permettant de dépasser les situations de blocage sur place et d'accéder à une mobilité sociale en élargissant leur horizon professionnel. Outre le désir d'obtenir une reconnaissance de leurs capacités individuelles, ces personnes rencontrées à Paris aspirent à « se tester, *kaocha ziji* 考察自己 ». Le départ est ainsi perçu comme une occasion de se mettre à l'épreuve, de prendre des risques et de se découvrir des compétences inexploitées, comme l'affirme Mme Li, ancienne cadre à Shenyang qui travaillera à Paris dans la domesticité :

« Je voulais voir un peu si à l'extérieur j'avais cette vie ; si j'avais des capacités de survie dans cet environnement, *zhe zhong huanjing xia you mei you shengcun nengli* 这种环境下有没有生存能力 C'est pour se tester. C'est un peu... une prise de risques, *maoxian xingwei* 冒险行为!⁴ »

Chez d'autres personnes moins téméraires, cette volonté d'élargir et d'enrichir le champ des expériences individuelles prend la forme d'un désir de découverte, cette fois-ci géographique et sociale. « Je voulais voir le monde, *kan shijie* 看见世 et rentrer au bout d'un

¹ M. He, St Denis, le 31/08/07.

² Si l'attribution d'un emploi était garantie à tous les citoyens, celui-ci ne correspondait pas nécessairement au domaine ou au niveau de leur formation, situation qui a pu susciter beaucoup d'insatisfaction chez les travailleurs.

³ M. Zheng, Paris, le 11/10/06.

⁴ Mme Li, Paris, le 15/05/05.

ou deux ans¹ », explique Mme Ma, gérante d'un hôtel. De même, Mme Zeng, couturière, se souvient :

« Ceux qui sont partis pour travailler rentraient en disant qu'à l'extérieur c'est plutôt bien ; il faut aller voir, il faut faire l'expérience de la vraie vie à l'extérieur. [...] Nous ressentions une sorte d'ambition, de curiosité, *yexin*, *haoqixin* 野心,好奇心! [...] Une attirance. Allons-y pour voir un peu. Finalement dans une vie on n'a pas souvent ce genre d'occasion. Surtout à notre âge. [...] j'ai décidé d'y aller, car sinon je serai trop vieille² ».

Il faut resituer ces attentes dans la Chine des années 1990 et dans des parcours de vie marqués par le communisme, le manque de liberté individuelle, les difficultés économiques et la quasi-impossibilité jusqu'alors pour les simples citoyens de quitter le pays (Pina-Guerassimoff 2012).

C'est également dans ce contexte que s'inscrit le souhait de certains migrants d'associer leur enfant à leur mobilité. Avant même d'avoir quitté la Chine, Mme Shao envisage que son séjour à l'étranger pourra « paver la voie, *pu lushi* 铺路石 » à son fils, encore au lycée, et lui permettra de poursuivre plus tard ses études à l'étranger³. Mme Wang attendra, elle, d'arriver en France pour inscrire sa fille dans un collège privé de Zhengzhou où elle suivra des cours de français, afin de la préparer à venir la retrouver en Europe. Ouvrir un horizon international à leur progéniture s'inscrit dans le prolongement des efforts parentaux pour lui assurer un avenir professionnel, car la maîtrise d'une langue étrangère et l'obtention d'un diplôme supérieur occidental sont considérés comme un sésame facilitant l'entrée sur le marché du travail chinois et permettant d'éviter le chômage des jeunes diplômés (Merle et Sztanke 2006 ; Sztanke 2005 ; Yu 2003 ; Guochu Zhang 2003). Cependant, les futurs migrants reconnaissent qu'à ce stade et alors qu'ils n'ont pas eux-mêmes quitté le pays, ces projections sont prématurées. D'ailleurs, le suivi dans le temps montrera qu'ils sont pour la plupart prêts à accepter la volonté de leur enfant de venir en France ou au contraire de rester sur place.

D'autres interlocuteurs ont combiné leur ambition personnelle à leur compréhension d'éléments structurels, situés cette fois à une échelle internationale.

¹ Mme Ma, St Denis, le 14/09/05.

² Mme Zeng, Paris, le 08/02/05.

³ Mme Shao, Paris, le 14/03/04. Partir étudier à l'étranger était à l'époque un parcours élitiste très onéreux et réservé aux enfants de familles fortunées ou à quelques étudiants boursiers. L'année de son départ, en 2000, seuls 85 000 étudiants suivaient des études à l'étranger (Guochu Zhang 2003: 77).

« Par internet, j'ai su qu'on pouvait gagner mille euros en faisant un mois de ménage [en Europe]. Avec les amis on se disait : ", si on va travailler pendant cinq ans, uniquement dans la domesticité, comme baby-sitter ou femme de ménage, on peut revenir en Chine avec 500 000 yuans !" [...] Mes amis me disaient de ne pas plaisanter : "c'est un travail trop bas". Mais il ne faut pas distinguer les professions hautes ou basses. Il faut être réaliste¹ » (Mme Shao, commerciale dans les assurances).

Pour Mme Jia, commerçante diplômée du collège, la migration depuis la Chine s'explique principalement par les décalages économiques internationaux entre les pays : « l'argent vaut plus ici [en France] qu'en Chine. Si tu gagnes ici 800 euros, ça vaut 7 000 yuans en Chine. Au pays, comment peux-tu gagner autant ? Si l'argent avait la même valeur qu'en Chine, alors il y aurait peu de gens qui viendraient² ». Contrairement aux motivations précédentes où le projet migratoire est surtout formulé en fonction d'éléments ancrés dans le contexte local de Chine urbaine du Nord, ici l'objectif est configuré par rapport à des éléments extérieurs et s'inscrit pleinement dans la mondialisation du marché du travail et de l'économie. Les motivations de ce type apparaissent comme une réponse à la fois au nouveau contexte postsocialiste et aux déséquilibres internationaux. A l'inverse des premiers projets où les futurs migrants semblent surtout vouloir pallier les conséquences des remaniements structurels qu'ils subissent, ici la mobilité témoigne de la capacité d'innovation des individus : ils prennent en compte les contraintes et opportunités macro-structurelles liées à la mondialisation de l'économie, tâchent de s'y adapter et d'en tirer personnellement profit. Dans ces projets, le pays de destination est donc perçu comme un espace relativement neutre et indéfini où doivent se réaliser des attentes limitées qui prennent essentiellement la forme de gains financiers, devant être économisés et renvoyés en Chine où ils seront utilisés.

Enfin, pour clore ce tour d'horizon des projets migratoires, certains de mes interlocuteurs expriment plus ou moins directement la volonté de prendre de la distance vis-à-vis de leur localité ou de leur groupe social.

« Je veux faire ce que j'aime faire, rencontrer les amis que je veux ; je suis depuis longtemps insatisfaite de mes amis chinois, ce n'est pas une insatisfaction vis à vis du pays, mais des gens de mon entourage. Mes façons de voir ne sont pas partagées. Ce que je pense, dis, fais, ils trouvent tous que c'est bizarre, que je suis folle... mais moi je trouve que c'est ce qu'ils font qui est sans intérêt... [...] J'aime faire mes choses à moi, je ne veux pas qu'ils me dérangent, je n'embête

¹ Mme Shao, Paris, le 14/03/04.

² Mme Jia, Paris, le 05/06/11.

personne... Je fais ce que j'aime faire... [...] Je trouve que le plus important c'est peut-être la liberté. Je veux faire ce que je veux. Je [ne veux pas être] empêchée par l'environnement, les autres ou l'histoire¹ » (Mme Wang).

Pour ces personnes, qui reprennent à leur compte le vocabulaire de l'émancipation et de l'affirmation de la sphère individuelle (de plus en plus valorisée dans les couches moyennes urbaines), la migration représente un moyen de s'affranchir d'un certain contrôle social perçu comme une entrave, à l'image par exemple de certaines femmes quittant le Maroc (Moujoud 2007, 2008). Il s'agit donc pour elles de recommencer une nouvelle vie sur de bases nouvelles et en compagnie de nouvelles personnes et elles envisagent donc leur départ comme un tournant de vie.

6) Des attentes plus précises ?

Si la plupart des projets sont formulés de manière très globale, un petit nombre d'entre eux apparaissent plus précis. Certains de mes interlocuteurs avaient une idée plus arrêtée du métier qu'ils comptaient exercer une fois à l'étranger.

« Ce que je sais faire, c'est la couture ; donc une fois sortie du pays, je chercherai à faire le même travail ; ce sera plus facile à trouver [que les autres emplois] car il y a le problème de la langue [qui là, ne se posera pas]. Il faut juste qu'on me donne un modèle et je peux le faire. Faire des ménages, c'est aussi possible sans parler la langue. Mais comme je maîtrise une technique, c'est bien, je n'ai pas à m'inquiéter, je n'aurai pas à mourir de faim. Je ne m'inquiète pas de ça² » (Mme Zeng).

Entrepreneuse en Chine, Mme Luo explique que si elle et son mari « veulent partir à l'étranger ce n'est pas pour être employés et faire des petits boulots mais pour faire du commerce³ ». M. Ma compte lui « continuer à être médecin⁴ ». Ces emplois peuvent aussi ne pas s'inscrire dans la continuité des expériences professionnelles antérieures en Chine. Ainsi, alors qu'ils occupaient des fonctions de commerciaux, M. Hu et Mme Shao sont prêts à changer de secteur d'activité : le premier envisageait de travailler dans une usine⁵, tandis que la seconde, qui est informée de la pénurie d'auxiliaires pour personnes âgées en Europe, pense

¹ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

² Mme Zeng, Paris, le 08/02/05.

³ Mme Luo, Paris, le 10/06/05.

⁴ M. Ma, Paris, le 23/03/05.

⁵ M. Hu, Paris, le 26/10/10.

travailler dans ce domaine¹. M. Lin, renseigné par son cousin déjà en France, est une des rares personnes de mon échantillon à affirmer ne pas avoir été choqué à son arrivée, car il s'était effectivement préparé à travailler dans la confection ou la restauration et à avoir des conditions de travail et de vie bien plus pénibles que celles qu'il connaissait en tant que responsable du service informatique d'une entreprise d'Etat à Yantai².

Quels que soient les types de projets, il faut noter que cette volonté de quitter le pays n'arrive pas à n'importe quel moment dans la vie de mes interlocuteurs. La conjonction d'une moindre insertion professionnelle, familiale et sociale constitue une situation de pré '*turning point*' (Abbott 2009 ; Bessin et al. 2009), c'est à dire un contexte favorisant les prises de décisions radicales réorientant les parcours de vie, telles que le choix de s'expatrier. D'ailleurs, comme le note malicieusement Mme Xu, infirmière issue d'une famille aisée du Liaoning, le divorce en rompant symboliquement l'ancrage familial a aussi été vécu comme une source de liberté³ :

« Avant, je n'avais pas l'occasion d'aller à l'étranger, je n'avais pas divorcé. Finalement, j'avais les idées de quelqu'un qui a une famille. Ce n'était pas possible que tous les deux [mon mari et moi] nous sortions [du pays]. Ensuite, j'ai été seule. Plus rien ne comptait. Partout où j'irais, j'aurais ma place. C'était comme ça, [c'était] très simple⁴ ».

D - Conclusion

L'entrée par projet migratoire permet à la fois d'être attentif aux motivations individuelles dans leur diversité, et de prendre en compte les différents enjeux économiques, sociaux ou symboliques associés au départ et la manière dont ces divers registres de motivation sont arbitrés. Il annonce d'ores et déjà le sens que prendrait un retour précipité en Chine. Mais, cette notion permet d'aller au-delà de la diversité des attentes singulières et de faire ressortir leurs traits communs : d'un côté, la construction du projet migratoire apparaît comme un bricolage où s'agrègent des éléments disparates, dont la fiabilité se révélera incertaine ; d'un autre côté, il apparaît clairement que des contraintes structurelles vécues par

¹ Mme Shao, Paris, le 14/03/04.

² M. Lin, Pantin, le 22/08/04.

³ Soulignons également que les migrants se trouvent dans une phase de leur vie où ils ont la possibilité de s'absenter sans porter préjudice à leurs dépendants : puisque leurs enfants sont relativement grands et autonomes (adolescents ou jeunes adultes) et peuvent être confiés aux grands-parents toujours en bonne santé et à la retraite.

⁴ Mme Xu, Paris, le 09/05/07.

les habitants des villes du Nord ont contribué à une certaine uniformisation des attentes, ce qui peut expliquer le nombre relativement limité de *scénarii*.

La récolte d'information sur l'étranger, première brique qui permet l'élaboration des projets, s'est révélée être relativement délicate. Différentes dynamiques se sont ajoutées à l'éloignement et la faiblesse des liens reliant les régions de Chine du Nord à l'Europe. D'un côté, les futurs migrants n'avaient généralement aucune expérience de la vie hors de Chine et ne s'attendaient pas à être confrontés à d'autres modes d'organisation sociale ; de l'autre, ils ont peiné à réunir de l'information, à interroger le statut des sources et analyser les données ; enfin, il faut préciser que jusqu'aux dernières semaines précédant leur départ, ils ne savaient pas dans quel pays européen ils pourraient effectivement se rendre. Dans ce contexte, il n'est donc pas étonnant qu'ils aient perçu l'étranger soit comme un espace régi par des dynamiques sociales et économiques similaires à celle de Chine du Nord soit, au contraire, organisé par des forces opposées mais finalement structurées de manière symétrique. Ainsi ces personnes quadragénaires se sont finalement peu distancées de leurs références locales et c'est à travers ces normes qu'elles ont évalué leur futur espace de vie.

Leur horizon d'attente a également été fortement configuré par les réalités sociales de l'espace d'origine et leurs préoccupations du moment. A contrario, l'espace de destination faisant l'objet de représentations réductrices, idéalisées et généralisantes, semble avoir tenu un rôle mineur à ce stade de l'élaboration des projets. Ce faisant, ces projections ont deux faiblesses : d'un côté, comme la montre Alfred Schütz (1962) la structure temporelle des projets pose problème car ils s'appuient sur un stock de connaissances qui déjà ne leur a pas permis de surmonter le choc dû à l'accélération des réformes en Chine et va se révéler une nouvelle fois peu pertinent pour penser l'avenir ; de l'autre, le décalage géographique entre l'espace dans lequel ils sont conçus et celui dans lequel ils doivent se réaliser les fragilise. Ils vont se révéler en partie inadaptés à l'Europe et à la France. Leur analyse fait ressortir leur paradoxe sur lequel ils ont été élaborés : les futurs migrants vont se décider à partir car ils pensent pouvoir trouver à l'étranger toutes les solutions aux problèmes spécifiquement chinois qu'ils rencontrent.

Néanmoins, il est également possible de percevoir une évolution dans le rapport à « l'étranger » en fonction des individus et on voit clairement se dessiner un basculement des références. Pour certains, il ne s'agit que d'un lieu où trouver les moyens de vivre et la

migration est alors envisagée comme un pas de côté, une parenthèse dans un parcours de vie qui reste pensé en Chine. Mais pour d'autres personnes plus critiques vis-à-vis de leurs conditions de vie en Chine, « l'étranger » est investi de valeurs nouvelles ; elles aspirent à pouvoir s'y détacher de leur ancrage social de la Chine du Nord et envisagent les pays de destination non plus seulement du point de vue de la Chine mais comme un espace en soi, encore peu connu mais déjà investi.

Ainsi, les visées et le sens que revêt la migration diffèrent selon les acteurs. Chacun d'entre eux n'a souvent pas une mais plusieurs attentes, mêlant différents registres dont l'importance relative varie. Pour certains le départ est perçu comme un moyen de rétablir une correspondance entre leur sentiment d'appartenance à la couche moyenne de la population et le mode de vie auquel ils ont concrètement accès ; ils envisagent la mobilité dans une perspective de réparation. Pour d'autres, le changement de lieu est l'occasion de se redonner une nouvelle chance suite à des situations vécues comme des échecs sur place ; enfin d'autres personnes espèrent trouver à l'étranger l'opportunité d'élargir leurs perspectives professionnelles, culturelles, familiales ou matrimoniales et la migration est le support d'ambitions nouvelles. Il faut noter que ces différents projets répondent cependant à une conception commune puisque pour les uns comme pour les autres, la mobilité géographique est vue comme un moyen d'obtenir une mobilité sociale – en Chine pour les uns, à l'étranger pour les autres.

L'énonciation d'un tel projet a une fonction de légitimation du choix de l'expatriation et cette dimension n'est pas à perdre de vue. Elle permet de comprendre pourquoi certains objectifs sont d'emblée mis en avant quand d'autres sont minorés voire restent non formulés. Si les projets ont pour objet de fournir aux acteurs un horizon de pensée auquel se référer pendant leur parcours hors de Chine, ils s'adressent aussi à d'autres personnes. Au pays, ce but doit être facilement compris et approuvé par leurs proches car l'enjeu est de justifier à la fois leur départ et leur absence pendant plusieurs années. A l'étranger, l'objectif poursuivi doit également faire sens pour les différents interlocuteurs rencontrés sur place, à la fois les compatriotes migrants, les autochtones (et la sociologue). C'est dans ce contexte qu'il faut décoder la mise en exergue de la préoccupation économique qui d'ailleurs n'est pas propre aux migrants de Chine du Nord. Elle est à mettre en lien avec la légitimité accordée aux préoccupations financières dans la majorité des pays d'émigration (et en Chine urbaine contemporaine) comme d'immigration. Du point de vue des migrants, présenter leur désir de

s'expatrier sous cet angle exclusif semble être un moyen de s'attirer la compréhension et le soutien de leurs différents interlocuteurs. Dans le même temps, en choisissant de mettre en avant cette motivation plutôt qu'une autre, plus personnelle ou moins consensuelle, les migrants opèrent un renversement de situation : alors qu'ils se trouvaient situés à la marge des modèles de réussite dans leur localité, ils se présentent ainsi comme des adultes responsables vis-à-vis de leur famille mais aussi comme des hommes et femmes réalistes et ambitieux, autrement dit, comme des individus conformes à l'image de la « modernité » valorisée au moment de leur départ (Gateano et Jacka 2004 ; Guiheux 2007 ; Rocca 2006 ; Yan 2009). On comprend mieux alors à la fois les enjeux attachés à l'énonciation des projets migratoires mais aussi au fait de passer sous silence les autres buts poursuivis ; ainsi ils évitent d'être mal jugés ou incompris par leurs pairs (ou par la sociologue dont ils présument qu'elle partage également cette norme).

La démarche des Chinois du Nord se distingue ainsi de la figure stéréotypée du migrant économique, gouverné par la nécessité et souvent décrit comme un sujet passif, mû par les forces structurelles. Ici ces attentes financières sont fortement imbriquées à d'autres motivations, plus personnelles. D'ailleurs, comme cela a été exposé dans les précédents chapitres, gains économique, famille, statut matrimonial, attentes sentimentales et prestige social sont indissociables les uns des autres et doivent être pris en compte pour comprendre le désir de migrer. D'ailleurs, en dépit de l'insistance de mes interlocuteurs sur la dimension de contrainte et de choix forcé, le départ qui a pour but de leur permettre de maintenir ou développer leur statut de couche moyenne, reflète aussi leur capacité *d'agency*, d'adaptation et d'innovation face au contexte postsocialiste et à la mondialisation de l'économie. Ainsi, l'usage fait par les migrants de Chine du Nord de l'objectif économique invite à questionner la labélisation de 'migrants économiques'. Cette catégorie, considérée comme allant de soi, utilisée par les Etats et mise en avant par de nombreuses études sur les migrations apparaît par trop réductrice : elle ne permet pas de prendre en compte les sens multiples attachés à la volonté de s'expatrier et en particulier la dimension personnelle, voire intime, des motivations, ni d'articuler contexte global et situation individuelle. En somme, elle semble être une catégorie 'fourre-tout', manquant de pertinence pour comprendre les objectifs réels et complexes donnés à la mobilité par les migrants.

Les attentes migratoires se combinent différemment pour les hommes et les femmes et le genre apparaît comme une dimension essentielle pour comprendre les divers sens associés à

la migration et expliciter les enjeux et les différences de projets. Contrairement à la majorité des hommes pour qui la volonté de retrouver le rôle de pourvoyeur économique principal de la famille domine, chez les femmes les motivations sont plus complexes. Leur départ est souvent lié au divorce et au processus de relative désaffiliation sociale qu'il accentue. Pourtant, l'analyse par le biais des projets migratoires permet d'aller au-delà de la simple distinction entre les sexes et de montrer que si plus d'hommes sont partis « pour » la famille et plus de femmes « à cause » de la famille (ou de l'absence de famille), la véritable distinction se pose en terme de statut matrimonial ; car c'est le statut de célibataire ou de divorcé quadragénaire, qu'il soit porté par les hommes ou les femmes, qui a poussé une bonne partie de ces personnes à partir. On voit ainsi que l'évolution des normes sociales et des rôles sexués a un impact au-delà des frontières du pays et a largement contribué à la configuration sexuée de ce flux migratoire à destination de l'Europe. Mais par-delà la diversité des projets, il est important de souligner que les hommes comme les femmes partagent la préoccupation commune de rentrer dans la norme et d'accomplir de manière novatrice leurs rôles sociaux respectifs définis de manière relativement conventionnelle.

Chapitre 6. L'organisation du départ

Après avoir analysé les situations pré-migratoires afin de mieux comprendre comment la genèse de ce flux s'insère dans les évolutions récentes qui ont touché les régions du Nord de la Chine et combien les contextes locaux ont pesé dans la définition des projets migratoires, il convient à présent de se pencher sur les conditions de réalisation de cette mobilité. Cette question nous permettra de mieux comprendre pourquoi ce flux émerge soudainement à cette période et de ces régions-là. Les Chinois du Nord rencontrés à Paris n'ont pas accès à une mobilité internationale libre et encore moins à la possibilité d'émigrer dans des pays d'Europe ou d'Amérique du Nord. Pourtant et bien que ni l'administration chinoise ni celles des pays européens ne proposent à ces personnes des voies réglementaires pour émigrer, aucun de mes interlocuteurs n'a quitté le pays et n'est entré en Europe de manière illégale, contrairement aux modes de déplacement utilisés par les émigrants de Chine du Sud (Cattelain et al. 2002 ; Chin 2003 ; Gao et Poisson 2005a). Mais après leur arrivée en France, leur séjour tombe rapidement dans l'illégalité. Ce régime d'émigration est à l'origine d'une grande incertitude qui caractérise toute la phase de préparation des départs et plane également sur la détermination de leur destination. L'analyse portera dans un premier temps sur la conjonction de différents éléments ayant rendu possible l'apparition de ce nouveau flux reliant la Chine à l'Europe. Dans un second temps, l'examen prendra en compte les modalités concrètes de l'organisation de ces départs, les différents acteurs y prenant part, et les raisons qui ont présidé au choix du pays de destination, puis abordera les modalités du voyage vers l'Europe.

A - Une situation favorable au départ

Les processus de désaffiliation à l'œuvre à l'échelle des individus ne suffisent pas à expliquer pourquoi ils donnent lieu à une migration internationale et comment elle peut recruter des candidats au départ dispersés sur près d'une dizaine de provinces. Il s'agit de comprendre comment la conjonction de différents éléments d'ordres macro et méso structurels à la fois au niveau du pays de départ et de l'Europe, ont rendu possible la naissance de ce nouveau flux.

1) Un cadre juridique et politique favorable

Du côté des autorités Chinoises, les modifications du cadre politique et juridique, tant au niveau du gouvernement central que des pratiques locales, ont fortement transformé les conditions de la mobilité des citoyens. L'ouverture du pays à l'international en termes de circulation de marchandises, de capitaux, d'idées mais également de personnes est une autre conséquence des réformes. Le sens officiellement donné à la mobilité et à la migration a profondément changé. Rappelons que de 1949 à 1977, quitter le pays sans autorisation était un acte politique, rendant quasi-impossible le retour de ces personnes, considérées comme des déserteurs ou des traîtres par le pouvoir (Guerassimoff 1997 ; Sinn 1998). Cette connotation idéologique a désormais complètement disparu et les départs sont considérés comme relevant de la sphère du choix privé dans lequel l'Etat n'a plus à s'immiscer (Pina-Guerassimoff 2012). Le franchissement des frontières par les individus, jusque-là très contrôlé et réservé à une part très réduite de la population, a été facilité par l'adoption d'un nouveau cadre légal. Depuis 1986, les simples citoyens ont accès à une carte d'identité et la loi sur le contrôle des sorties et des entrées des citoyens leur permet également de faire la demande d'un passeport¹ et de le conserver après un premier voyage ; ainsi un certain nombre de mes interlocuteurs en possédaient un bien avant de se décider à partir. Parallèlement, les politiques de contrôle des sorties du territoire se sont considérablement assouplies, avec le remplacement des visas de sortie par des cartes de sortie où seule la première utilisation du passeport est contrôlée, les autres se faisant sans autorisation spécifique (Guerassimoff 1997 ; Ning Wang 2001). Ces transformations ont permis à de nouvelles catégories de population d'accéder à la mobilité internationale, telle que les hommes d'affaires, les étudiants, les touristes, puis les particuliers

¹ Autrefois, les passeports relevaient essentiellement de la catégorie des passeports de service et étaient principalement accordés aux employés du gouvernement ou des entreprises publiques, au travers d'une procédure très restrictive : ils étaient obtenus par les unités de travail auprès du ministère des affaires étrangères pour des missions officielles et étaient retirés après le retour. Depuis 1986 et la création des passeports ordinaires, *putong huzhao* 普通护照, les simples citoyens peuvent en faire la demande auprès des Bureaux de la sécurité publique. Mais la procédure qui prend un mois reste complexe, nécessitant le livret de résidence, une autorisation de départ de l'unité de travail et des documents tels qu'une invitation de membres de la famille vivant à l'étranger, une offre d'emploi, une offre de bourse d'étude, un certificat de compte en banque à l'étranger, etc. En 2005, ces conditions disparaissent et la demande d'un passeport peut se faire en trois jours avec une seule carte d'identité ; en 2007, le droit de chaque citoyen de posséder un passeport est garanti par la loi (Rallu 2002 ; Ning Wang 2001 ; Xiang 2003a, 2007a). Notons cependant que seule une très faible partie de la population possède un passeport : en 1995, un million de passeports privés ont été délivrés (Rallu 2002: 215).

et parmi ceux-ci les migrants. Le nombre de sortie du territoire a ainsi décuplé, passant de trois millions par an au début des années 1990 à huit millions en 1997 (au moment du démarrage du flux du Nord) puis 31 millions en 2005 (Poisson 2004: 407 ; Xiang 2009: 1).

Les départs de longue durée s'inscrivent officiellement dans deux cadres principaux. D'un côté les migrations visant à faire des études à l'étranger, *liuxue* 留学. Longtemps régulés par l'Etat et réservés aux étudiants boursiers de troisième cycle les plus brillants, ces parcours estudiantins se sont démocratisés dans les années 1990, car la loi de 1981 a autorisé le départ d'étudiants dont les familles assument entièrement la charge financière des études à l'étranger. Ces nouvelles régulations se sont manifestées par un fort accroissement du nombre de sortie et un abaissement de l'âge et du niveau de diplôme des étudiants concernés¹ (Fibbi et Hebeisen 2008 ; Le Bail 2006 ; Sztanke 2005 ; Xiang 2003a ; Guochu Zhang 2003) ; ce cadre a également été en partie détourné à des fins de migration de travail informel (voir chapitre 8). Le domaine des migrations légales de travail ou l'export de travailleurs, *laowu shuchu* 劳务输出, héritier des programmes gouvernementaux d'aide à l'international, a été longtemps un monopole de l'Etat et géré selon des accords interétatiques par des organismes officiels : les entreprises d'Etat qui remportaient des contrats commerciaux de travaux d'infrastructure à l'étranger pouvaient envoyer des équipes de travailleurs pour les réaliser ou lorsqu'elles ne dirigeaient pas ces travaux pouvaient sous-louer leurs travailleurs. A partir de 2002, ce marché de l'export de main d'œuvre à l'international a été ouvert au secteur privé et le nombre de travailleurs envoyé à l'étranger a crû rapidement, passant de moins de 58 000 en 1990 à près de 600 000 en 2004 (Xiang 2007b: 11).

Cependant, ces deux voies de migration légale ne sont manifestement pas suffisantes, comme le montrent les départs des migrants du Nord rencontrés à Paris qui ont quitté le pays avec d'autres visas (d'affaire ou de tourisme), tous de court séjour et qui sont restés en France après l'expiration de la durée légale de ces derniers, devenant alors des migrants en situation de séjour irrégulière. Le parcours des migrants provenant du Sud de la Chine (de la région de Wenzhou) est quant à lui entièrement organisé dans l'illégalité, puisqu'il se déroule souvent

¹ Les familles qui ont les capacités financières envoient leur enfant acquérir une spécialité de fin d'étude à l'étranger, voire même y suivre l'ensemble du cursus supérieur. Les USA, le Canada, l'Australie, le Japon et l'Europe sont les principales destinations. Le nombre d'étudiants partant à l'étranger suivre une formation est passé de 45 000 en 1997 à 120 000 en 2005 (Poisson 2004: 407 ; Xiang 2009: 1).

sans passeport ni visa légal et qu'à la fois les départ de Chine et l'entrée puis le séjour dans un pays européen enfreignent les lois¹. Officiellement le gouvernement central combat les migrations illégales de travail, qui nuisent à ses relations diplomatiques, aux migrations légales et aux relations commerciales internationales (Xiang 2007b). Il coopère avec les pays de destination et accepte la réadmission sur son territoire des personnes expulsées. Mais dans le même temps, les discours positifs vantant la migration individuelle, comme le caractère fragmenté et contradictoire des politiques migratoires chinoises semblent avoir favorisé l'essor de l'immigration illégale, y compris celle provenant du Nord (Nyíri 2004 ; Ning Wang 2001 ; Xiang 2003a). D'une part, la corruption des institutions permet de détourner les lois régulant les sorties du pays et cela d'autant plus facilement qu'elles manquent de cohérence et de transparence. D'autre part, Les différents acteurs officiels en charge de cette politique ont manifestement des intérêts divergents et on observe des écarts entre la législation migratoire et les pratiques effectivement mises en œuvre. L'ambivalence est manifeste entre les décrets centraux et les régulations détaillées. Des discordances apparaissent également entre les politiques décidées au niveau des autorités centrales et celles adoptées par les autorités régionales des zones d'émigration (gouvernement locaux, unités de travail) qui sont nettement plus équivoques vis-à-vis de l'émigration de travailleurs (Duc 2005 ; Gao et Poisson 2005a ; Poisson 2000a, 2004 ; Ning Wang 2001). Les intérêts locaux semblent parfois entrer en contradiction avec ceux du pouvoir central car les migrations et les migrants jouent un rôle important dans les équilibres économiques et sociaux des régions de départ, en Chine du Nord comme dans les provinces du Sud (Zhejiang, Guangdong, Fujian). Dans ces zones d'émigration en Chine comme dans le reste du monde, les autorités locales sont peu enclines à mettre un terme à la manne économique constituée par les transferts d'argent (Bimal 2006 ; Hoe 2004 ; Levitt 1998 ; Poisson 2000b ; Zhang 1998). Ainsi, la mise en œuvre à un niveau

1 Dans les pays européens ou d'Amérique du Nord, de nombreuses voix politiques ou scientifiques s'alertent à tort ou à raison, de l'augmentation des migrants illégaux en provenance de Chine (Chin 2003 ; Gao et Poisson 2005a ; Laczko 2003b ; Lai 2012 ; Nyíri 2003a ; Porquet et al. 1997 ; Skeldon 2000 ; Song 2011). L'attention des médias a par ailleurs été attirée sur le sort des migrants illégaux à l'occasion de drames les concernant (décès de 10 personnes provenant du bateau *Golden Venture* à New York en 1993, de 58 personnes dans un conteneur à Douvres en 2000, et en 2004 de 21 ramasseurs de coquillages sur les côtes de la baie de Morecambe en Grande Bretagne) ou en France à l'occasion de l'apparition de nombreux Chinois dans les manifestations de sans-papiers de 1997.

local de la politique officielle de lutte contre les départs illégaux se révèle souvent peu efficace¹.

Dans les villes du Nord en crise, différentes recherches soulignent la « tolérance » manifeste des institutions politiques administratives ou économiques (les unités de travail) vis-à-vis de la mobilité internationale. Elles voient dans l'émigration d'une partie de la main d'œuvre surnuméraire une solution temporaire permettant de diminuer la pression du chômage urbain et un moyen d'éviter les troubles sociaux (Cattelain et al. 2002 ; Duc 2005 ; Gao et Poisson 2005a ; Poisson 2004 ; Xiang 2009) et auraient en quelque sorte soutenu les départs individuels. Certains migrants hésitant à franchir le pas auraient été encouragés à migrer par leurs unités de travail ; le supérieur de Mme Di, cadre dans un groupe céréalier de Benxi, lui aurait ainsi assuré qu'elle pourrait être réintégrée à son poste à son retour². Plusieurs migrants rapportent qu'ils ont obtenu l'aide de leur unité de travail pour réunir les documents officiels nécessaires à l'obtention d'un visa ; celle-ci, jouant le rôle de « garant, *danbao* 担保 », les aurait aidés pour camoufler le but de leur voyage (migration de travail) en un déplacement d'affaires ou de tourisme en Europe. Enfin, certains de mes interlocuteurs soulignent, à l'image des chercheurs, la position très ambiguë des institutions vis-à-vis des agences de voyages ou agences intermédiaires qui organisent les départs. Ces prestataires seraient également soutenus officieusement par les autorités locales ; selon eux, ces liens seraient la seule manière d'expliquer le peu de difficultés qu'ils rencontrent pour obtenir des passeports ou falsifier les documents d'identité, de résidence ou de travail qui permettent aux futurs migrants d'obtenir un visa.

Du côté des pays européens, on retrouve également une série d'ambiguïté dans les politiques de coopération internationale qui vont favoriser l'accroissement des mobilités, y compris illégales (Pieke et Xiang 2009). Sous la pression des industriels désireux de profiter de l'ouverture du marché chinois, différents pays occidentaux dont la France, ont vivement encouragé et soutenu les échanges commerciaux, s'engageant à faciliter la circulation des personnes et augmenter le nombre de visas délivrés. De même, incitée par le secteur du tourisme, l'Union Européenne a signé en 2004 un accord avec la Chine afin de démultiplier le

¹ Communication personnelle d'un membre du Bureau international du travail chargé de la lutte contre la migration illégale, Genève, septembre 2008.

² Mme Di, Paris, le 05/01/05.

tourisme international¹ chinois jusqu'alors très limité et contrôlé. En simplifiant les procédures de sorties, ce nouveau cadre législatif va soutenir indirectement le développement du flux migratoire venant des villes du Nord. C'est en effet, d'abord avec des visas commerciaux puis touristiques pour l'espace Schengen que les migrants rencontrés à Paris ont quitté le pays. En fait, les pratiques de contournement de la législation en matière de visa ne sont pas nouvelles (Cattelain et al. 2002 ; Cattelain et Nguyen 2002 ; Pina-Guerassimoff et al. 2002 ; Poisson 2004). Dans les années 1990, les services consulaires savaient que les entreprises utilisaient déjà des visas d'affaires pour offrir des séjours touristiques en Europe à leur personnel ou à leurs partenaires commerciaux qu'elles voulaient gratifier². Cette instrumentalisation des visas se poursuit donc et prend de l'ampleur, mais à présent dans le cadre de la migration de travail illégale.

2) Le développement de l'offre de la mobilité internationale

A un niveau intermédiaire, on constate l'apparition dans les régions du Nord de professionnels de la mobilité à la fois en termes de travail et en termes géographiques. Cela résulte du changement de législation puisque d'un côté, à partir de 1997, la création d'agences de réemploi privées a été autorisée suite à la volonté des autorités d'organiser un marché du travail fluide et la mobilité des travailleurs en Chine. A la fin de 2004, on en dénombrait 1700 agences de ce type dans le Liaoning (Xiang 2007a: 71) (dont un certain nombre se chargeait déjà du recrutement pour des entreprises chinoises travaillant à l'étranger). En 2002, c'est le marché de l'export de main d'œuvre qui s'ouvre cette fois officiellement aux agences privées, dont le nombre croît rapidement, passant de 4 en 1980 à 3 000 en 2005 (Xiang 2007b: 11). Ces agences sont habilitées par les autorités chinoises pour organiser de manière légale la migration de courte durée de travailleurs dans le cadre d'accord interétatiques de main d'œuvre³. Le secteur des prestataires de la mobilité internationale à but touristique ou

¹ Cet accord entre l'Union Européenne et l'Office national de tourisme chinois donne aux 27 pays de l'Union le statut de « destination approuvée » et simplifie les procédures d'obtention de visa touristique de groupe soumis par quelques agences de voyages accréditées dont les clients sont autorisés à voyager librement à l'intérieur de l'espace Schengen.

² Observations personnelles effectuées lors d'un stage au service des visas de l'ambassade de France à Pékin, été 1997. Voir également (Poisson 2004: 414).

³ Le marché très lucratif de l'exportation de travailleurs sous contrat est également un secteur complexe où rivalisent des agences semi-officielles créées par le ministère de l'économie, du commerce extérieur et le ministère du travail ainsi que les gouvernements locaux. Leur rôle administratif et de renseignement entre parfois en concurrence avec leurs intérêts financiers en tant

d'affaires s'est également développé rapidement à la fin des années 1990 avec la multiplication des agences de voyages privées *lǚyou gongsi* 旅游公司¹. Bien que théoriquement spécialisées, certaines ont aussi un bureau local qui peut organiser de manière informelle le départ de migrants à des fins non déclarée de travail. Enfin, les Agences Intermédiaires pour les Sorties et Entrées pour des Buts Privés sont les plus susceptibles d'organiser ce type de départs semi-légaux. C'est par l'intermédiaire de ces deux derniers prestataires que les migrants rencontrés à Paris ont quitté le pays. Ainsi, les secteurs spécialisés dans la mobilité géographique des personnes et ceux dans les migrations de travail, organisée dans un cadre légal ou non déclaré, sont fortement imbriqués.

Deux pressions contradictoires ont contribué à créer un marché de la mobilité semi légale en Chine du Nord : d'un côté, la demande locale des travailleurs qui souhaitent aller travailler à l'étranger ; de l'autre côté, celle des Etats, d'Europe ou d'Amérique du Nord, qui ont quasiment fermé les voies d'entrée légales des travailleurs non qualifiés venant de Chine ou d'autres pays (Agustin 2003a ; Audebert et Ma Mung 2007b ; Marie 2002 ; Peraldi 2001 ; Quiminal 1997 ; Rea 2009 ; Skeldon 2000). En guise d'exemple, en 2008, la France a délivrés pour toute la Chine 1020 visas pour des raisons économiques (Secrétariat général du Comité interministériel de contrôle de l'immigration 2012: 240). Cette sélection drastique des travailleurs (Chinois ou d'autres nationalités) participe de manière paradoxale à la création d'une niche de service, celle des entrepreneurs de la migration légale ou illégale (Laacher 2009 ; Pieke et Xiang 2009 ; Poisson 2004: 404). Les démarches pour obtenir un visa sont considérées comme si complexes que les citoyens des pays considérés par les ambassades à « risques migratoires » estiment n'avoir pas d'autre choix que de se tourner vers ces prestataires. Dans le cas des Chinois du Nord, ils sont spécialisés dans ces procédures, mais dans d'autres contextes au contraire ils contournent entièrement les lois et permettent le

qu'intermédiaires de compagnies étrangères, ce dont peuvent pâtir les travailleurs. Les frontières entre activités légales et illégales sont peu étanches et certaines agences sont en relation avec des prestataires illégaux de la mobilité des travailleurs (Ning Wang 2001).

¹ En 1995, seules neuf d'entre elles étaient accréditées pour organiser des voyages vers l'étranger par l'Administration Nationale Chinoise du Tourisme (C.N.T.A.). Leur nombre a par la suite augmenté mais reste limité. Bien qu'encadrées par les autorités, il semble que les pratiques de leurs filiales régionales soient difficilement contrôlables et que ces dernières soient encouragées à investir le marché des migrations illégales par la demande locale ou la concurrence (Poisson 2004: 410). Un secteur parallèle, composé d'agences privées extrêmement actives et réactives, échappe au contrôle de l'Etat.

transfert totalement illégal des candidats au départ vers le pays de destination, comme par exemple dans le cas des Chinois de Wenzhou ou du Fujian (Cattelain et al. 2002 ; Chin 2003 ; Chin 1999 ; Pieke et al. 2004 ; Poisson 2004 ; Skeldon 2000 ; Thunø 2003 ; Fanghui 王方辉 Wang 2004) ou encore des Mexicains vers les Etats-Unis (Alonso Meneses 2014 ; Mendoza 2014). Ces passeurs se retrouvent, de fait, en situation de quasi-monopole sur ces marchés de la mobilité internationale (Agustin 2007) et par leurs actions participent fortement à la structuration des flux (Hernández-León 2012). Ainsi, parmi les 82 personnes rencontrées, Mme Ma¹, hôtelière à Yantai, est la seule à avoir demandé un visa par ses propres moyens, sans solliciter les services de ces professionnels.

Il convient de revenir sur la question de la légalité de la migration des Chinois du Nord vers la France. A aucun moment, mes interlocuteurs du Nord n'ont envisagé de quitter le pays illégalement mais, dans leur cas, la frontière entre légalité et illégalité est relativement poreuse. Leur mobilité est légale : l'ensemble des migrants rencontrés était en possession d'un passeport et d'un visa, souvent Schengen, et leur sortie du territoire chinois comme leur entrée en Europe étaient parfaitement réglementaires. Par contre, le but migratoire et non temporaire de cette mobilité a été caché. Ce n'est qu'une fois sur place et après l'expiration de la durée de séjour autorisée par leur visa temporaire qu'ils basculent dans une situation illégale puisqu'ils demeurent en Europe. Leur immigration est donc illégale. Ce mode d'entrée légale de personnes qui deviendront par la suite des immigrants en situation irrégulière de séjour est de plus en plus courant (Fassin et al. 1997 ; Catherine Wihtol de Wenden 2002) et est une forme d'adaptation à la quasi-fermeture de l'immigration légale de travail. Ce sont les agences intermédiaires qui sont chargées de l'organisation de ce type de déplacements. L'aspect illégal de leur prestation est relativement ténu car à l'exception de la falsification éventuelle de certains documents d'identité fournis aux ambassades, les infractions à la loi sont constituées d'éléments non matériels : il s'agit principalement du détournement des objectifs des visas et de taire la volonté migratoire de leurs clients².

¹ A travers son réseau de connaissance, Mme Ma a pu acheter une lettre d'invitation pour la France pour 10 000 yuans et a fait seule les démarches pour obtenir un visa, ce qui lui a permis de quitter le pays à très bas coût. Mme Ma, St Denis, le 14/09/05.

² Ces caractéristiques semi-légales des services fournis par les agences du Nord de la Chine les distinguent très nettement des passeurs installés dans les régions migratoires du Zhejiang, du Fujian ou du Guangdong dont les services d'émigration sont entièrement organisés dans un cadre illégal et où le

Le caractère semi-légal des activités des sociétés intermédiaires explique en partie la tolérance des autorités à leur égard. Les agences qui sont contrôlées par les autorités, tirent parti des interstices juridiques et du flou entourant les frontières du légal et de l'illégal pour camoufler l'aspect potentiellement illicite des services rendus. Leur gamme de services est étendue, correspondant pour les agences de voyage en partie à une offre classique : renseignements sur des destinations étrangères, billets d'avion, circuits touristiques nationaux et internationaux, etc. ; les agences intermédiaires fournissent de l'information sur les perspectives d'émigration – légale en principe –, s'occupent des démarches de demande de passeport et de visa, mettent en relation le futur migrant avec des contacts dans le pays de destination, le soutiennent dans son installation une fois sur place (Xiang 2003a: 34) ; certaines offrent également des cours de langue étrangère, comme j'ai pu le constater à Shenyang. Mais certaines agences vont au-delà et proposent également une offre de migration 'illégal'. M. Fan de l'agence de voyage P. précise cependant que cela ne constitue pas le cœur de leur activité et que « nous ne faisons sortir [illégalement] que quelques personnes par an¹ ». Ces entrepreneurs jouent en fait le rôle de recruteur local, activant au coup par coup des réseaux plus larges. Ainsi pour organiser un voyage touristique, ce responsable de l'agence P. explique qu'il contacte une première agence de voyage qui se mettra à son tour en rapport avec une des agences habilitées à organiser des voyages vers la France. L'imbrication des liens entre agence légale et semi-légale est d'ailleurs parfois clairement mise en scène dans le cas où les secondes louent un bureau dans les locaux d'une grande agence de voyage, renforçant ainsi l'apparente normalité de leurs activités. Elles exercent donc au grand jour, font de la publicité dans la rue et dans les journaux. Si certaines sont des filiales de grands groupes qui ont pignon sur rue et réalisent d'importants chiffres d'affaires, la plupart sont de taille réduite et n'emploient que quelques personnes (Cattelain et al. 2002).

client n'a ni passeport, ni visa et circule de manière clandestine entre différents pays pendant plusieurs mois. Pour plus de détail sur ces circulations illégales voir entre autres (Cattelain et al. 2002 ; Chin 2003 ; Gao et Poisson 2005a ; Laczko 2003b ; Pieke 2002b ; Pieke et al. 2004 ; Skeldon 2000 ; Thunø 2003). Afin d'organiser le déplacement de leurs clients, les passeurs s'appuient sur des réseaux constitués de partenaires établis dans différents pays et qui servent de support logistique ; leurs niveaux d'organisation et leurs liens avec les réseaux criminels est variable.

² M. Fan, agence de voyage P., Shenyang, le 31/05/06.



Différentes publicités invitant à partir à l'étranger, parues dans le journal Le matin, Quotidien économique, Huashang Chenbao du 11/05/05, à Shenyang.

Le caractère particulier du départ des migrants apparaît clairement signalé par différents éléments. Le prix du voyage qu'ils acceptent de payer est bien supérieur à celui des circuits touristiques. A l'été 2006, ceux-ci étaient facturés entre 8 et 20 000 yuans pour 10 à 20 jours en Europe, tandis que mes interlocuteurs ont payés entre 50 000 et 80 000 yuans. Le choix des agences est également spécifique car comme le précise Mme Di¹, cadre à Benxi, « une agence de voyage normale ne nous aurait pas fait venir. Car nous sommes venus au noir. On devait trouver un passeur ». Pourtant, les entretiens indiquent que le caractère 'irrégulier' de leur mobilité n'est pas perçu par mes interlocuteurs comme un critère pertinent dans la définition qu'ils donnent de la situation. Ils ne semblent pas vraiment distinguer les catégories

¹ Mme Di, Paris, le 08/08/04.

d'agences. Elles sont désignées par des termes qui relèvent d'un vocabulaire neutre, couramment utilisé dans le commerce tels que « société intermédiaire, *zhongjie gongsi* 中介公司 », « agence de voyage *lüyou gongsi* 旅游公司 », « organisme intermédiaire, *zhongjie jigou* 中介机构 » ou « organisme de travail, *laowu jigou* 劳务机构 ». Le terme de « passeur », littéralement « tête de serpent, *shetou* 蛇头 », employé par les migrants du Sud de la Chine en France et qui renvoie clairement au registre de l'illégalité, est rarement utilisé¹. De même les rémunérations sont évoquées comme des « frais d'intermédiaire, *zhongjiefei* 中介费 », terme qui a tendance à normaliser là aussi ce type de service. Bien plus que la notion d'illégalité, c'est l'image de prestataire de service rétribué qui domine dans les descriptions des agences dont le soutien perçu comme indispensable justifie aux yeux de mes interlocuteurs ce niveau de rémunération. Ni les migrants ni leur entourage ne sont choqués par le caractère lucratif de ce commerce. Que ce soit les prestataires, les migrants ou leur entourage, toutes les parties prenantes de cette migration ont d'ailleurs intérêt à minorer l'aspect illégal de cette mobilité.

3) Au niveau individuel, le bon moment ?

A l'échelle des parcours individuels le tournant des années 2000 représente également un moment opportun pour les départs. L'insertion fragile des futurs migrants sur le marché de l'emploi, fait d'eux des personnes potentiellement enclines à la mobilité, comme l'ont montré les théoriciens du système-monde, soulignant le lien entre les migrations et la déstabilisation des équilibres économiques locaux des pays périphériques par l'introduction de logiques économiques capitalistes (Massey et al. 1996 ; Sassen 1991b, 2003, 2006). Au niveau familial et au-delà de désagrégation du couple pour les femmes, il s'agit aussi d'une période également propice à leur absence, puisque les enfants sont grands, quasi autonomes, ou peuvent être confiés aux grands-parents².

Mais c'est surtout en termes économiques qu'il s'agit du moment opportun. Si partir coûte cher, les futurs migrants ont à ce moment-là accès à des sommes d'argent importantes et

¹ Il n'est d'ailleurs pas impossible que ce terme ait été appris en France, au cours des interactions avec les Chinois du Sud. Seule une minorité de mes interlocuteurs évoque de manière directe le caractère informel et illégal des services proposés par les prestataires.

² Contrairement à d'autres flux migratoires où le fait de confier les enfants aux grands-parents est mal vécu (Masami Ochi 2005 ; Parreñas 2001), ici ce transfert est relativement bien accepté par les protagonistes ; il s'inscrit dans une sorte de continuité puisqu'un certain nombre d'enfants ont déjà été élevés pendant de longues périodes par leurs grands-parents, auxquels ils sont parfois plus attachés qu'à leurs parents, selon Mme Zhang et Mme Li (Paris, les 27/05/05 et 13/12/06).

peuvent payer le prix demandé par les agences de voyages. Ceux-ci varient fortement : M. Hu¹ de Qingdao a déboursé moins de 20 000 yuans [autour de 2 000 €] en 1998, un des montants les plus bas pour les migrants rencontrés, mais cet ancien commercial précise qu'il le doit à sa proximité avec les dirigeants de l'agence car à l'époque le prix moyen était, selon lui, de 30 à 40 000 yuans. Un an après, M. Gao, également *xiagang*, paiera depuis Shenyang 80 000 yuans² [autour de 8 000 €]. Ces montants « équivalent à un investissement de 10 ans de travail » souligne M. Deng³ qui n'a pas retrouvé de travail stable depuis la perte de son poste et a dû déboursier près de 70 000 yuans [environ 7 000 €] pour partir de Chine. Les migrants ne semblent pas choqués par de telles sommes ni par leurs variations qu'ils expliquent par la loi de l'offre et de la demande et qui reflètent selon eux les contraintes structurelles et les risques pris par les agences⁴. Elles ne les ont pas découragés et bien qu'élevées⁵, elles ont été perçues comme un investissement relativement raisonnable et rentable au regard des gains espérés à l'étranger. D'ailleurs ils affirment qu'ils auraient eu en restant en Chine besoin de plus d'argent encore pour s'y reconstruire une situation. En fait, la prise de décision a été facilitée par une contradiction apparente : bien qu'ils se plaignent de leurs conditions économiques mes interlocuteurs ont eu à ce moment de leur vie la possibilité de mobiliser des ressources suffisantes, voire supérieures au prix demandé par les agences pour financer leur départ.

« 70 à 80 000 yuans [7-8 000 €] c'est une grosse somme. En Chine, si on avait continué une vie [normale] on n'aurait pas pu sortir cet argent. On avait déjà fait la moitié des efforts. Que tu puisses sortir la moitié de cet argent, ça veut dire que ta situation n'était déjà pas mauvaise. Mais je n'ai pas pu sortir l'ensemble de l'argent et j'ai dû emprunter un peu, la moitié de la somme » (Mme Xie⁶, couturière à son compte puis commerçante à Shenyang).

¹ M. Hu, Paris, le 26/10/10.

² M. Gao, Paris, le 20/02/09.

³ M. Deng, Paris, le 02/11/04

⁴ Sont pris en compte à la fois le nombre de demandeurs pour chaque destination, la rentabilité de la migration (calculée à partir des salaires moyens à l'étranger), etc. et les difficultés d'obtention de visa en fonction des pays.

⁵ Comparés aux prix payés par des migrants d'autres origines, les tarifs du passage vers l'Europe payés par les migrants chinois sont parmi les plus élevés. Notons cependant qu'à la même époque les migrants de Wenzhou devaient déboursier plus de 120 000 yuans et que les tarifs du passage du Fujian vers la Grande Bretagne étaient de plus de 200 000 yuans (Cattelain et al. 2002 ; Pieke 2002b ; Pieke et Xiang 2009).

⁶ Mme Xie, Paris, le 28/05/07.

« Bien sûr que j'ai payé une grosse somme, 50 000 yuans [environ 5 000 €], en une seule fois. Car je dois te dire que les personnes qui peuvent quitter le pays n'ont pas une mauvaise situation... Toutes les personnes que nous appelons les *Dongbei* ont une situation qui n'est pas mauvaise. Car s'ils peuvent partir à l'étranger, ils peuvent donner cette somme d'argent. Quand j'ai quitté le pays, je n'ai pas eu à emprunter un yuan. Certains empruntent une partie, mais dans ma situation, je n'ai pas eu besoin d'emprunter : [l'agence de voyage] demande 50 000 ? Voici 50 000 ! De toute façon, je voulais aller à l'étranger ; j'aurais payé n'importe quelle personne qui serait parvenue à me faire sortir. Je n'ai pas pensé : "50 000, c'est beaucoup." J'ai pensé : "allons-y !" » (Mme Xu¹, infirmière qui venait de divorcer d'un cadre relativement riche).

Sans appartenir nécessairement à la couche aisée de la population, mes interlocuteurs ont eu une certaine facilité à mobiliser les ressources financières nécessaires à l'expatriation. La plupart des foyers, y compris ceux dont les revenus sont les plus bas, ont accumulé des économies durant les décennies précédentes. Même certains *xiagang* ont eu des rentrées d'argent inopinées. Après des mois de protestation contre sa mise à pied, Mme Yu, ouvrière spécialisée à Fushun, a reçu 8 000 yuans en dédommagement de la rupture du lien avec l'entreprise et en a réinvesti une partie dans ses frais de voyage. De plus, les biens immobiliers possédés depuis moins d'une décennie ont été considérés comme une ressource de liquidités, soit en les utilisant comme garantie financière (Xiang 2007a: 70), soit en les vendant. Mme Kong², coiffeuse, a ainsi vendu son logement à Tianjin, tandis que Mme Chu³ a cédé le restaurant qu'elle gérât parallèlement à son travail de comptable.

Mais si une partie des migrants souligne n'avoir pas eu à emprunter voire même indique conserver des économies, d'autres moins aisés ont dû combiner différents types de financement. Les prêts d'argent entre proches ont constitué la source principale de liquidités. Mme Zhang⁴, entrepreneuse à Tianjin, qui ne disposait que de 10 000 yuans d'économies personnelles, a pu en réunir 30 000 en sollicitant sept personnes (anciens collègues, frères et sœurs, tantes et cousins). Mme Shu⁵, simple ouvrière à Jilin, a réalisé un véritable montage financier cumulant économies personnelles, emprunts sans intérêt auprès de membres de la famille et d'amis et emprunts à taux élevés, *gaolidai* 高利贷 auprès de professionnels de

¹ Mme Xu, Paris, le 09/05/07.

² Mme Kong, Paris, le 31/03/11.

³ Mme Chu, Paris, le 15/05/09.

⁴ Mme Zhang, Paris, le 27/05/05.

⁵ Mme Shu, Paris, le 15/03/06.

l'usure¹. Selon M. Hu², commercial qui a quitté Qingdao en 1999, le financement serait devenu plus compliqué vers la fin des années 2000 car le tarif moyen de départ aurait plus que doublé entre 2000 et 2010 :

« Maintenant [en 2010] ceux qui veulent sortir, doivent payer beaucoup d'argent, plus de 100 000 yuans [10 000 €]. [...] Avant ça coûtait moins cher, la famille avait de l'argent. Mais [à présent] au moins 80% des gens empruntent de l'argent pour sortir, à la famille, aux amis, aux frères et sœurs. Très peu empruntent à des [professionnels qui demandent des] taux élevés d'usure car en Chine, toutes les familles ont des économies. On n'emprunte à des taux élevés que si on n'a pas le choix, pas d'amis auprès de qui emprunter. Un taux élevé, c'est quand tu empruntes 10 000 et que tu dois rendre 12 à 15 000 yuans ».

Notons cependant qu'avec le temps, le flux migratoire tend à changer de nature et à bénéficier de nouvelles sources de financement : contrairement aux migrants pionniers partis avant 2005 et qui ne connaissaient personne en Europe, de plus en plus de nouveaux arrivants ont des liens familiaux avec des migrants déjà installés à Paris et les sollicitent pour avancer une partie des frais. Mme Ye³ qui vit de la prostitution à Paris a ainsi financé le voyage de sa sœur en 2007, six ans après sa propre arrivée.

Ainsi, la décision de partir en migration, murie en fonction de trajectoires personnelles et particulières, n'est pas uniquement le fruit des volontés individuelles ou familiales des migrants. La concordance de dynamiques macro, méso et micro favorables au tournant du siècle, a contribué à créer un environnement permettant l'émergence de ce nouveau flux migratoire intercontinental. Les contradictions entre les différentes institutions gérant les déplacements internationaux en Europe comme en Chine et les différents cadres et pratiques juridico-administratives ont laissé un espace libre dont se sont emparés les prestataires de la mobilité internationale. Ces derniers ont su tirer parti à la fois du contournement des contraintes structurelles provenant des autorités nationales mais également de la disponibilité sociale, d'individus en rupture de trajectoire et surtout de leurs potentielles capacités de financement. Ainsi, en utilisant avec pragmatisme les législations encadrant et restreignant la mobilité des particuliers, ils ont su trouver des marges de manœuvre leur permettant de développer ce flux migratoire.

¹ Ce dernier crédit doit être remboursé au plus vite et elle se lancera dans la prostitution pour y parvenir.

² M. Hu, Paris, le 26/10/10.

³ Mme Ye, Paris, le 24/03/11.

B - Mise en œuvre du départ

Contrairement aux premières étapes conduisant à la décision de quitter le pays, les migrants rencontrés parlent finalement peu de la mise en œuvre de leur départ, laissant penser que celle-ci les a peu préoccupés et s'est déroulée relativement sans entrave. Pourtant cette impression est loin de refléter la réalité et parvenir à quitter le pays a nécessité un certain nombre de démarches : tout d'abord, ils ont dû s'assurer de la possibilité d'un accès à la mobilité internationale, qui plus est à destination d'un pays européen, zone dont l'entrée est particulièrement surveillée et restreinte. Cette étape a été perçue par la plupart d'entre eux comme particulièrement délicate et ne pouvant pas être gérée à leur niveau, mais devant être confiée à des professionnels. Ils ont donc dû trouver une agence de voyage international, négocier le service fourni, la destination et son coût ; il a ensuite été nécessaire de réunir les sommes demandées, les documents officiels – éventuellement en faire fabriquer des contrefaits – pour demander un visa et passer l'entretien au consulat du pays européen de destination. Dans le même temps, il leur a fallu anticiper, autant que faire se peut, leur arrivée à l'étranger, en prenant éventuellement contact avec des personnes sur place ou en imaginant ce dont ils auraient besoin. Enfin ils ont dû informer leurs proches et leur faire accepter l'idée d'un départ, organiser leur absence (démissionner, régler la question de leur logement, trouver une personne qui les représente pour les démarches administratives à venir et surtout organiser la prise en charge de leur enfant, etc.) puis se préparer concrètement au voyage : faire leurs adieux, sélectionner les objets qu'ils emportent et se rendre à Pékin pour prendre l'avion pour la France ou un autre pays Européen. A leur arrivée, ils ont encore dû, le temps de passer les douanes, se conformer au rôle de touriste ou de commerciaux en visite d'affaire afin d'éviter d'attirer l'attention puis prendre contact avec la personne déléguée par l'agence de voyage pour les réceptionner à l'aéroport. Ces différentes démarches souvent concomitantes ne sont pas simples et mes interlocuteurs évoquent de nombreux exemples de personnes dont les projets migratoires s'interrompent dès ce stade. Le départ nécessite au contraire d'être préparé et demande à la fois du temps, de l'argent, de la chance et dans la majorité des cas le soutien de professionnels de la migration.

1) Les services des agences intermédiaires

Les services proposés par les agences de voyage ou les agences intermédiaires sont très variés. Mme Xu¹ leur a délégué l'ensemble des démarches nécessaires à la sortie légale du pays, y compris l'obtention de son passeport, la crédibilisation d'un voyage d'affaire afin d'obtenir un visa pour ce motif et l'achat du billet d'avion aller-retour ; d'autres migrants ont préféré limiter les coûts en prenant en charge une partie de ces procédures. Mais à l'exception d'une unique personne, tous mes interlocuteurs les ont sollicitées pour la demande de visa, considérée comme très complexe et susceptible d'échouer. Les critères d'attribution par les ambassades occidentales sont largement incompris par les migrants mais également selon eux par les agences. Nombreux sont ceux qui soulignent qu'un même dossier peut être refusé par un pays et accepté plus tard par un autre ; bien que le dossier professionnel de Mme Di², cadre à Benxi, et celui de son amie ait été falsifiés en même temps, le premier reçoit une décision favorable alors que le second est rejeté. Le sentiment d'être confronté à une gestion discrétionnaire des demandes de visa par les ambassades domine. La plupart de mes interlocuteurs ont essuyé un ou plusieurs refus et un grand nombre de candidats au départ abandonnent leur projet à ce stade. Pour Mme Wang³, femme d'affaire à Zhengzhou qui a annoncé publiquement son désir de quitter le pays, il n'en était pas question et ce n'est qu'après trois années de démarches et le rejet de demandes de visa pour les Etats-Unis et l'Australie qu'elle obtient finalement celui pour la France. En fait, les agences structurent leur service autour de cette incertitude. D'une part, elles préparent leurs clients à se concentrer sur l'idée de « partir à l'étranger » et à ne pas se focaliser sur une destination unique, les encourageant après un premier refus de visa à retenter leur chance pour un autre pays. D'autre part, pour tenir compte de cette contingence, le paiement s'effectue en plusieurs étapes. Le premier acompte, est remboursé en cas de refus de visa, à l'exception de frais administratifs⁴ et l'acquittement du solde n'a lieu qu'après son obtention. Ces modalités de paiement représentent « une garantie » selon M. Huang⁵ qui n'a plus de travail stable à Tianjin.

¹ Mme Xu, Paris, le 09/05/07.

² Mme Di, Paris, le 03/02/04.

³ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

⁴ Mme Li a ainsi dépensé 5 000 yuans pour deux demandes de visa pour les Etats-Unis, successivement refusées (Paris, le 15/05/05).

⁵ M. Huang, Paris, le 14/04/04.

Jusqu'en 2004, c'est-à-dire pour la première vague de migrants, le visa d'affaires, pour mission commerciale, *shangwu kaocha* 商务考察 était pratiquement le seul moyen de se rendre légalement en Europe. La complexité des démarches¹ limitait le nombre de candidatures et rendait quasi-impossible le départ sans le soutien des agences dont l'intervention s'apparentait à un travail de normalisation et de standardisation des dossiers, leur donnant une apparence de mission commerciale. Il était en effet très important pour éviter les soupçons des ambassades étrangères, de correspondre à l'image normée que se font leurs personnels des porteurs de ce type de visas. Pour augmenter la crédibilité de ces déplacements, les agences recommandaient parfois à leurs clients de modifier leurs documents d'identité, procédant contre rémunération à la falsification des documents professionnels ou du *hukou*. Mme Di², employée dans le syndicat d'une entreprise d'Etat, a dû faire modifier tous ses papiers officiels pour y faire mentionner l'emploi de directrice adjointe d'une entreprise privée et a imaginé de toute pièce une mission commerciale. L'étape de la convocation au consulat, qui n'est pas systématique³, représente également un moment périlleux, en particulier si l'écart est grand entre les professions exercées et celles alléguées et les agences proposent un entraînement à cet entretien pour 2 000 yuans. En dépit de celui-ci, sur une vingtaine de personnes, seule Mme Chu⁴ a obtenu un visa car, selon elle, son métier de comptable a permis de crédibiliser le motif allégué de son départ (rechercher des partenaires commerciaux en Allemagne). Enfin, pour brouiller les pistes, les agences mêlent les candidatures de migrants à celles de 'vrais' hommes et femmes d'affaires : « sur un groupe de cinq personnes, il y en a une ou deux [c'est-à-dire de son point de vue une minorité] qui ne reviennent pas⁵ » explique M. Fan de l'agence P. Certaines agences préparent en outre physiquement et psychologiquement les migrants au voyage, puisque leur déplacement international en avion reste un moment risqué où les migrants peuvent être repérés, arrêtés et

¹ Les détenteurs d'un passeport d'affaires devaient fournir des documents d'identité et professionnels, une lettre d'invitation émanant d'une société ou d'un organisme établi à l'étranger, *gongsi danbaohan*, *zhengfu danbaohan* 公司-政府担保函, à une structure officielle ou au Ministère des affaires étrangères chinois qui déposait la demande de visa auprès des ambassades étrangères (Poisson 2004: 414-422). Les agences intermédiaires se procuraient cette lettre, souvent en payant des entreprises européennes et formulaient des motifs commerciaux susceptibles d'être approuvés par les ambassades.

² Mme Di, Paris, le 08/07/04.

³ Les agences proposeraient une option plus onéreuse, appelée service de « visa garanti » c'est-à-dire sans convocation au consulat (Pieke et Xiang 2009).

⁴ Mme Chu, Paris, le 12/05/09.

⁵ M. Fan, agence de voyage Paradis, Shenyang, le 31/05/06.

renvoyés en Chine. Encore une fois, elles s'efforcent de faire coïncider les attitudes de leurs clients avec la fiction des statuts et enseignent un savoir-circuler de base (Schmoll 2005, 2006 ; Tarrius 2002), essentiellement centré sur les comportements, l'habillement et les bagages explique Mme Li de Shenyang. Elle se souvient rétrospectivement en riant que lors de cette formation, on l'avait mise en garde : « j'étais trop vieille ; mon costume, ma coupe de cheveux n'étaient pas assez chics ; je ressemblais trop à une personne de la campagne. Pour un visa d'affaires ! Et effectivement c'est ce qui est arrivé ! [...Elle a été retenue pendant 6 heures par les douanes françaises à son arrivée et dit] ma valise était si grande qu'elle faisait peur¹ ». Mme Wang², commerciale à Zhengzhou, s'est, elle, efforcée de n'emmener qu'une petite valise « pour ne pas être suspectée car je venais au nom de l'entreprise ».

En 2004, la signature d'un accord international autorisant les voyages de groupes touristiques chinois en Europe favorise indirectement le développement du courant migratoire du Nord et depuis lors c'est surtout avec des visas touristiques que partent les migrants. Ces procédures simplifiées d'entrée dans l'espace Schengen³ sont plus faciles à détourner car les migrants ont moins de mal à se faire passer pour des touristes, dont la définition normative implicite est plus large que celle d'hommes et femmes d'affaires. D'ailleurs, leur voyage prend effectivement la forme d'un circuit touristique puisque, comme dans le cas des déplacements commerciaux, les groupes mélangent touristes et migrants. Tous visitent différents pays européens et ce n'est que lors du passage du groupe dans celui de destination que les migrants le quittent.

Ainsi le contournement des restrictions à l'immigration imposées par les Etats occidentaux est au cœur du service de ces prestataires de la migration qui détournent les finalités officielles des visas pour une petite proportion de leurs clients. L'imbrication de l'illégalité dans un cadre licite est caractéristique de leur mode de fonctionnement. Pourtant, les mécanismes de lutte contre l'immigration illégale sont de plus en plus nombreux. L'ouverture de l'Europe au tourisme de groupe a par exemple été couplée à un accord de

¹ Mme Li, Paris, le 15/05/05, 22/02/15.

² Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

³ Auparavant, les visas touristiques étaient accessibles aux particulier mais les procédures étaient complexes : les détenteurs de passeport privé devaient fournir un motif de sortie, une lettre de caution de l'étranger, des documents garantissant la véracité de leurs motivations de déplacement, le programme de leur voyage, des assurances rapatriement et des garanties financières (Poisson 2004: 414-422).

réadmission des migrants illégaux et à des sanctions contre les agences qui risquent de perdre leur accréditation en cas de non-retour de touristes. Les autorités européennes misent sur une délégation partielle du contrôle des risques migratoires à des agents économiques privés qui doivent s'assurer de la véritable volonté « touristique » de leurs clients. Mme Diao¹, responsable d'une filiale d'une grande agence de voyage implantée à Shenyang explique demander franchement à ses clients « s'ils veulent voyager ou s'enfuir, *pao* 跑 » et tente de détecter les touristes frauduleux à « leur attitude, *qizhi* 气质, leur manière de parler et leur comportement de paysan » ; afin de se prémunir contre ces « fuites, *taozou* 逃走 », l'agence exigerait des personnes n'ayant jamais quitté le pays une caution pouvant s'élever pour l'Europe à 150 000 yuans en 2006 ou la mise en gage de leur maison. Ces mécanismes de filtrage qui s'appuient sur des préjugés de classe et assimilent les migrants potentiels à des ruraux mal éduqués ne disposant pas d'économies – ce que les données démentent – semblent peu efficaces et sont à leur tour contournés. D'ailleurs, il n'est pas impossible que ces cautions soient perçues par les candidats comme le prix à payer pour leur départ². L'obligation pour les agences de fournir la preuve du retour de la totalité de leurs clients n'est pas non plus imparable. Mme Xie³ explique que son passeport a été confisqué par son guide avant qu'elle quitte le groupe en France, ce qui permettra à l'agence de prouver avoir fait revenir tous ses clients ; d'autres ont conservé leur document mais la page contenant le visa a été arrachée⁴. Enfin, Mme Di⁵ dont l'agence a déjà dû payer une amende de 2 millions de yuans, note que ces agences « gagnent bien plus » et doute de leur aspect dissuasif. D'ailleurs selon Mme Jia⁶, la diversification de l'offre des agences de voyage répondrait à une nécessité économique « car avec seulement le tourisme [légal], les agences de voyage ne gagnent pas assez ».

¹ Shenyang, le 20/05/06.

² En 2000, Véronique Poisson notait que ces sommes de près de 50 000 yuans, bloquées sur un compte courant, étaient récupérables ultérieurement par le migrant ou son représentant.

³ Mme Xie, Paris, le 28/05/07.

⁴ L'obligation d'acheter un billet d'avion aller-retour apparaît comme une garantie toute relative puisqu'une partie de mes interlocuteurs a simplement renoncé au retour ; d'après les migrants, les agences s'engageraient à rembourser une partie du montant du billet si celui-ci est annulé avant la date prévue du retour (M. Guo, Paris, le 16/12/10).

⁵ Mme Di, Paris, le 08/08/04.

⁶ Mme Jia, Paris, le 05/06/11.

2) Le choix du pays de destination

« Pourquoi ont-ils choisi la France ? » Cette question revient très souvent lorsque je présente mon travail. On peut être étonné de constater que le choix du pays de destination tient une place peu importante dans les récits des migrants. Pendant la plus grande partie de la phase d'élaboration du projet, les pays sont peu mentionnés. A ce stade, c'est le terme « d'étranger, *guowai* 国外 » (littéralement « hors du pays ») qui désigne l'espace de destination sans plus de précision. L'action envisagée est, elle, indiquée par celui de « sortir du pays, *chuguo* 出国 », souvent traduit en français par « migrer », mais la traduction littérale¹ reflète plus finement les dispositions de mes interlocuteurs et montre à quel point la dimension symbolique de quitter leur lieu de vie et leur patrie prime. Il faut également noter que le terme « *yimin* 移民 », désignant le fait de migrer, n'est pratiquement jamais utilisé par mes interlocuteurs qui s'en tiennent à un vocabulaire usuel qui peut être utilisé à la fois par des touristes ou des migrants. Ainsi, le lieu de destination ne tient qu'un rôle secondaire dans tout le processus de construction du projet de départ et il semble relativement peu important de le fixer de manière précise. D'un côté, ils ne sont liés à aucun de ces pays où ils n'ont aucun contact et avec lesquels les liens historiques avec la Chine sont faibles. D'un autre côté, nous l'avons vu, les connaissances des futurs migrants sur les pays occidentaux sont généralement imprécises et les différences nationales peu significatives à leurs yeux. Enfin cette disposition peut aussi être décodée comme la prise en compte très pragmatique de l'absence de maîtrise qu'ils ont sur le choix de leur destination qui dépend avant tout de l'obtention d'un visa et donc des politiques des pays occidentaux. Les agences de voyage sont particulièrement conscientes de ce fait et enjoignent leurs clients à formuler leurs choix en termes de zone géographique plutôt que de pays, les préparant à l'éventualité de devoir, en cas de refus, opter pour un autre pays, voire une région moins désirée. Ce n'est que très tardivement, dans la dernière phase de mise en œuvre du projet d'émigration, après l'obtention du visa quelques dizaines de jours avant le départ que le pays de destination est précisé. Cette situation semble relativement courante dans le cas des migrations dans une phase pionnière. Ainsi, les migrants Kurdes ou Tadjiks partis d'Irak ou d'Afghanistan qui se retrouvent au centre de la Croix rouge de

¹ Ce terme et la particule directionnelle qui signifie que le locuteur se situe en Chine et qu'il s'éloigne de ce lieu, reste utilisé une fois que les migrants sont installés en France ; ce n'est que très rarement, y compris alors que les migrants s'y sont établis durablement, qu'il est remplacé par l'expression « venir en France » et que la particule directionnelle est modifiée.

Sangatte pour se rendre en Grande-Bretagne ne se décident pour cette destination qu'en cours de voyage, alors qu'ils accumulent rencontres et informations sur les contraintes et opportunités (Laacher 2002).

Si les contraintes extérieures et les professionnels de la mobilité influent fortement sur le processus de détermination de la destination, pourtant c'est bien aux migrants d'indiquer les destinations où ils souhaitent préférentiellement se rendre. Ce choix est l'objet de grandes hésitations pour certaines personnes :

« -Mme Zeng¹ : Si c'est possible de sortir, alors n'importe où ça allait, quel que soit le pays. Au début j'ai réfléchi à l'Asie du Sud-Est, la Corée, le Japon...les pays autour, car ils sont proches ; j'ai pensé : "je ne suis pas loin de la maison..." Mais l'Europe était très tentante : tous ces lieux connus, l'histoire, la culture, les films, les livres d'écoles...

Florence Lévy : Qui a décidé ?

-Mme Z : Ça s'est fait par étapes : premièrement, l'agence de voyage, puis il y a quelqu'un là-bas, un ami [probablement du passeur]... Au début, je n'ai pas pensé à aller si loin. Ils ont dit : "sortir du pays, c'est comme l'équipe de foot chinoise qui part en Asie [participer à un match], et qui fait le tour du monde". "Ouah, c'est trop loin ! Ça fait trop peur ! Si la famille me manque, comment faire ?" Puis finalement, "Allez on y va !" il y a une sorte d'ambition, de curiosité, *yexin haoqixin* 野心好奇心 ! Il y'a un genre de choix contraint, *wunai de zhe zhong xuanze* 无奈的这种选择. Mais on est attiré ; "allons voir un peu". Finalement dans une vie on n'a pas souvent ce genre d'occasion. Surtout à notre âge. [Alors] j'ai décidé [de partir], j'ai fait le passeport. J'ai demandé d'aller en Europe. Mais, je ne savais pas si [ce serait en] Allemagne, en Italie, en France ou en Espagne. Tu vas là où tu as obtenu un visa, mais c'était sûr que ce serait en Europe.

-FL : tu ne voulais pas aller aux Etats-Unis ?

-Mme Z : Ce n'est pas que je ne voulais pas y aller mais ça coûte trop cher. Je n'ai pas cet argent. C'est cher et ce n'est pas facile d'y aller. Je n'ai pas essayé. Pour moi, c'est comme un beau conte...

-FL : mais dans l'idéal...?

-Mme Z : Oui, [dans l'idéal, ça aurait été] les Etats-Unis. [...] [Pour aller aux] Etats-Unis, les frais sont trop importants. Aller aux Etats-Unis, c'est juste une pensée, un rêve que je ne peux pas réaliser. L'Europe, c'est réalisable. Je peux demander le soutien de mes amis. Je me disais en Europe, le mieux c'est la France. [...] Pour l'histoire, la culture, c'est la France. [...] J'ai eu beaucoup de chance, le visa était pour la France ».

L'Europe apparaît comme une destination de deuxième choix pour la plupart des migrants du Nord. « En fait nous n'avions pas l'intention d'aller en Europe. A ce moment-là, on devait aller aux Etats-Unis. Mais on a été refusés deux fois. L'Argentine, ça n'a pas

¹ Mme Zeng, ouvrière à Jilin, Paris, le 08/02/05.

marché, puis on a fait [la demande] pour ici » se souvient Mme Li¹, cadre à Shenyang. Les Etats-Unis sont perçus par mes interlocuteurs comme une destination idéale et sont le plus demandés mais aussi la plus onéreuse. Les sommes demandées pour des pays européens sont plus abordables mais ce moindre coût est également interprété comme le signe de conditions migratoires globalement moins avantageuses, selon Mme Tai de Shenyang, femme d'affaire devenue femme de ménage à Paris : « pour la France [les visas] sont plus faciles à obtenir, [les migrants se disent :] "allons en France !" Ils savent que les salaires en France ne sont pas élevés mais ils pensent quand même gagner un peu d'argent² ». Pourtant parmi les différents pays européens, la France semble jouir d'une image positive et est préférée aux autres destinations européennes ou asiatiques, comme l'explique Mme Wang³, femme d'affaire à Zhengzhou, après avoir essuyé des refus aux consulats des Etats-Unis et de l'Australie : « Et si c'est l'Europe, je préfère la France. La France, c'est le plus romantique. En France, il y a tout ce que j'aime, je pense ». Mme Shao⁴, commerciale, choisit d'emblée « ce pays ancien et cultivé » dont elle apprécie « la pensée traditionnelle ». Ainsi, à côté de critères liés aux coûts ou à la probabilité d'obtenir un visa, les représentations typifiées de l'étranger participent au choix du pays de destination.

Ce n'est que depuis le milieu des années 2000, que je constate que de plus en plus de nouveaux arrivants connaissent quelqu'un en France qui les reçoit à leur arrivée. Ces liens s'appuient sur une proximité régionale mais on note également qu'ils sont souvent familiaux. Ainsi, Mme Ding⁵, qui travaille depuis qu'elle a obtenu une régularisation comme manutentionnaire dans une cantine en Seine-St-Denis, a fait venir sa sœur auprès d'elle en 2007 ; Mme Shen⁶ a encouragé la venue de son frère et sa belle-sœur en 2010, bien que ses conditions de vie soient plus précaires en tant que chiffonnière à Paris. Ainsi, très progressivement les migrants pionniers participent à la structuration d'un réseau migratoire à très petite échelle, jouant le rôle de 'tête de pont' en facilitant l'installation de nouveaux arrivants. On observe la mise en place de dynamiques de réseau, voire de chaînes migratoires qui ont été analysées auprès de nombreux flux migratoires et en particulier auprès des Chinois

¹ Mme Li, Paris, le 15/05/05.

² Mme Tai, Paris, le 30/09/04.

³ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

⁴ Mme Shao, Paris, le 14/03/04.

⁵ Mme Ding, Paris, le 24/08/07.

⁶ Mme Shen, Paris, le 03/09/10.

du Sud (Pieke 2002b ; Pieke et al. 2004 ; Pieke et Mallee 1999 ; Poisson 2000a, 2005b, 2006 ; Skeldon 1996 ; Trolliet 1994a).

Cependant, et pour revenir aux premiers migrants, le caractère aléatoire du choix de la destination est frappant. Contrairement à la plupart des autres flux plus anciens et qui relient des pays géographiquement proches ou liés par une histoire commune, souvent un passé colonial et/ou des réseaux commerciaux ou migratoires déjà en place (Sayad 1999 ; Wihtol de Wenden 2010), ici pratiquement aucun élément ne destinait ces personnes à aller en France plutôt que dans un autre pays européen. Mme Dou¹ commerçante à Tianjin explique n'avoir à l'époque eu « aucune information sur la France ou les villes françaises. Ce qu'une fois que la société intermédiaire nous a dit qu'on pouvait aller en France, [qu'on a su] qu'il y a ce pays, la France ». Le choix, fortement influencé par les agences de voyage, s'est donc fait sur des critères d'opportunité à l'intérieur d'un champs de contraintes déterminé principalement au niveau étatique. En 2006, à Shenyang, les agences de voyages rencontrées qui publiaient des annonces publicitaires dans les journaux, indiquaient qu'il n'était plus possible d'obtenir de visa pour la France mais conseillaient vivement de faire une demande pour l'Espagne. D'ailleurs, dans ce contexte de marge de manœuvre très réduite des migrants – qui n'est pas spécifique aux Chinois du Nord – on peut se demander si la question du « choix » du pays de destination est vraiment la manière la plus pertinente de comprendre comment les flux migratoires pionniers s'établissent entre différents pays.

3) Un départ en solitaire ?

Partir pour un pays dont ils connaissent peu de chose et surtout où ils n'ont aucun contact est délicat pour certains migrants. Ces modalités peuvent paraître particulièrement risquées à leurs yeux comme à ceux de leur entourage pour lequel les réseaux sont un moyen essentiel de résoudre les difficultés quotidiennes. Mme Wang, commerciale au niveau de vie aisée, se sent obligée de prétendre vis-à-vis de ses collègues avoir des amis en France qui lui ont déjà trouvé un emploi : « je ne voulais pas leur dire pour ne pas passer pour une folle : quitter tout ce que j'avais en Chine pour rien. Je ne voulais pas qu'ils sachent qu'ici j'allais commencer au bas de l'échelle² ».

¹ Mme Dou, Paris, le 14/06/05.

² Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

On constate une différence entre la manière dont les hommes et les femmes, ou plutôt les personnes mariées et celles en situation de célibat ont géré le départ. Pour les premières, le projet migratoire est un projet familial et c'est dans ce cadre et à plusieurs que le départ est organisé. Pour les personnes divorcées, veuves ou ayant de mauvaises relations familiales, les préparatifs du départ se déroulent plus souvent dans un contexte d'isolement. Les parents de Mme Li¹ et ceux de Mme Xu², respectivement cadre et infirmières dans le Liaoning, se sont ouvertement prononcés contre leur choix. Les situations de Mme Yu³, ouvrière *xiagang* à Fushun, ou de M. Ma⁴, médecin à Shenyang, représentent des cas extrêmes : le mari de la première menace de déchirer son passeport et elle part en prétextant un simple voyage à Pékin, tandis que le second, qui souhaite repartir à l'étranger alors qu'il est revenu d'un premier séjour en Italie, est interné en hôpital psychiatrique par sa famille. Afin d'éviter d'avoir à gérer des réactions d'incompréhension, certaines femmes ont choisi la stratégie du fait accompli. Les sœurs de Mme Dou⁵, rencontrées en Chine, se désolent de n'avoir été prévenues qu'au dernier moment, « une fois qu'il était trop tard » alors que leur sœur avait déjà payé son visa et le billet d'avion. Mme Shao⁶, commerciale dans le Shandong, a, quant à elle, laissé entendre à ses voisins et collègues qu'elle partait à Xi'an s'occuper de ses parents malades qui sont en fait décédés depuis des années. Mme Wang⁷ qui a fêté son départ lors d'un repas d'adieu réunissant ses collègues, fait ainsi figure d'exception et la plupart des femmes ont dû préparer leur départ quasi seules et parfois en cachette.

Tout comme les différences de motivations, ces contrastes dans les contextes de départ des hommes et des femmes influencent le sens que revêt pour eux la migration. Ainsi, si pour les hommes le séjour est clairement temporaire, on se doute que pour les secondes, le divorce tend à augmenter la dimension de rupture attachée au départ et à prendre de plus en plus une dimension de tournant de vie ; cela est encore plus prégnant lorsque les membres de la famille condamnent leur choix. Mme Wang⁸, femme d'affaire à Zhengzhou, explique ainsi « quand je suis partie à l'étranger, je ne voulais pas de la maison, de la voiture, du magasin. Rien n'était

¹ Mme Li, Paris, le 13/12/06.

² Mme Xu, Paris, le 09/05/07.

³ Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

⁴ M. Ma, Paris, le 23/03/05.

⁵ Tianjin, le 23/04/06.

⁶ Mme Shao, Paris, le 14/03/04.

⁷ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

⁸ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

important. Ce qui était important... . Ça n'avait plus d'importance... » ; elle délègue à sa famille la gestion de l'ensemble de ses affaires après son départ. Pour une partie de ces migrants et en particulier les femmes, le départ est associé à l'idée de 'tourner la page', d'envisager une nouvelle vie. Ce faisant, nous le verrons, cette configuration prive les acteurs, et surtout les actrices, de marges de manœuvre et de soutien, et leur donne le sentiment que, quoi qu'il arrive, tout retour en arrière est impossible et qu'ils doivent réussir en migration.

Les descriptions du voyage sont quasi absentes des témoignages et seul le moment de l'obtention du visa est évoqué, par exemple par Mme Chu¹ : « en moins de 20 jours je me suis retrouvée en France. Ca a été très vite. C'était la panique. Je n'ai pas eu le temps de me renseigner ». Face à une telle précipitation, le moment du voyage apparaît plutôt calme. Accompagnée de deux autres migrants, Mme Li² prend un train de nuit qui relie Shenyang à Pékin où elle passe deux jours à l'hôtel, puis se rend en bus à l'aéroport où elle prend un vol direct pour Paris. Mme Yu³ fait une trajectoire analogue : elle se rend à la gare de Fushun accompagnée de son mari et d'amis, prend le train seule pour Tianjin où se trouve l'agence intermédiaire qui lui remet passeport et billet d'avion. Après une nuit à l'hôtel, elle prend un taxi pour l'aéroport de Pékin en compagnie d'un homme de Tianjin qui part également en migration et prend le vol pour Paris.

Une fois arrivés en France, mes interlocuteurs sont réceptionnés à l'aéroport par un correspondant de l'agence intermédiaire (souvent un ancien client contacté pour l'occasion) qu'ils payent entre 100 à 200 \$ et qui va les conduire dans un dortoir informel tenu par d'autres Chinois. C'est à partir de ce premier pied à terre et grâce aux échanges d'informations avec les migrants arrivés plus tôt qu'ils pourront entamer leur recherche de travail car à une seule exception près le service fourni par l'agence intermédiaire se limite au passage de frontière, et n'inclue pas le débouché professionnel sur place⁴.

¹ Mme Chu, Paris, le 12/03/06.

² Mme Li, Paris, le 22/02/15 ?

³ Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

⁴ Bien que je me sois peu intéressée au mode de fonctionnement des prestataires de la migration, mes entretiens et observations font ressortir le caractère artisanal et ad-hoc de l'organisation de ce service dans le cas des migrations du Nord. Ce fait tranche avec l'image véhiculée par les médias d'un réseau criminel organisé de manière transnationale (Chin 1999 ; Pieke et Xiang 2009 ; Skeldon 2000).

C - Conclusion

Les décisions des Etats ont joué un rôle important dans la naissance de ce flux intercontinental. L'évolution du cadre juridique chinois mais également des pays occidentaux a rendu accessible une mobilité internationale à de simples citoyens sans être obligés d'avoir recours à des institutions de passeurs clairement hors la loi. Sur place, la tolérance gouvernementale différenciée entre les niveaux étatique et local a également permis le développement d'un marché de la mobilité internationale tenu par des agences de voyage qui ont tiré profit des ambiguïtés des politiques en Chine comme en Europe. En repoussant l'illégalité à une phase ultérieure à l'arrivée dans le pays de destination, elles ont activement travaillé à élargir leur clientèle et à banaliser l'idée du départ en en gommant l'aspect risqué. L'offre de services sur mesure et globale telle que la prise en charge de toutes les formalités en Chine et de la promesse d'un accueil une fois dans le pays de destination, a sécurisé les personnes les moins téméraires. Leur travail a également été facilité par le désir d'un ailleurs puisque leurs clients étaient en partie convaincus de la pertinence d'un départ. Enfin, la gamme de prix proposée, relativement modique (et nettement inférieure à celle demandée dans le Sud de la Chine) a non seulement rendu accessible ce service à une couche moyenne d'urbains mais a également véhiculé l'idée que le départ était un investissement rentable : son coût était souvent moins élevé que celui de créer une activité indépendante sur place et le retour sur investissement prévu nettement supérieur.

Au niveau individuel, d'autres éléments se sont conjugués à cette apparente facilité. Alors que les futurs migrants sont dans un âge de la vie où leur présence quotidienne auprès des membres de la famille n'est plus pensée comme indispensable, ils ont été confrontés à la remise en cause des modalités d'insertion professionnelle, économique et souvent familiale. Cette conjonction leur a permis de briser symboliquement leur ancrage et d'envisager le fait de quitter au moins temporairement le pays. De plus, et bien que certains ne soient pas financièrement très aisés, cela a coïncidé avec une période où leur épargne leur donnait les moyens de payer les frais du voyage. Ceux qui ont dépensé ainsi toutes leurs économies ont pensé que cet investissement leur permettrait de regagner largement ces sommes dans un temps court. La valorisation de la prise de risques, caractéristique de la réussite des entrepreneurs, a également facilité leur départ ; tels des joueurs misant sur une option, ils ont donc 'sauté sur cette occasion' prometteuse sans prendre de grands risques car l'obtention de

visa était souvent rare, et ils se sont engagés dans les démarches, sans maîtriser l'ensemble des informations sur l'expatriation ou sur le pays d'arrivée. En effet, à quelques exceptions près, le choix de ce dernier a relevé d'une décision par défaut, alors que les Etats-Unis se révélaient être une destination trop onéreuse pour leur budget.

L'obtention du visa marque l'emballlement des événements sur un temps très court : les migrants savent enfin quelle est leur destination, pensent partir pour un temps restreint et imaginent sur la base des informations connues et qui semblent pertinentes depuis la Chine, que tout se passera bien là-bas. A ce stade, le plus urgent est donc d'organiser leur absence et ils sautent le pas souvent 'à l'aveugle'. Ainsi, la genèse de ce flux migratoire, comme le moment de son démarrage mais également les modalités pratiques qu'il revêt, les intermédiaires qu'il sollicite et les destinations qu'il relie, sont profondément configurés par l'imbrication des éléments de niveau structurels, liés aux politiques étatiques, et des attentes individuelles des migrants.

Chapitre 7. L'arrivée et l'organisation de la vie à la marge

A - Premières impressions

« Le jour même de mon arrivée, j'ai été immédiatement déçu. Paris, Belleville, quels endroits ! C'est le chaos ! C'est sale, plein de crottes de chien. Comment était-ce possible que Paris soit si sale?! C'est trop sale. Pour être sincère, ça n'est pas aussi joli, aussi propre que la ville de Qingdao¹ » (M. Hu, ancien cadre commercial à Qingdao qui pensait trouver un travail tranquille dans une usine en Europe).

Quinze ans après son arrivée, Mme Li, ancienne haut cadre d'une entreprise d'Etat, se souvient de ces premiers jours à Paris :

« Le correspondant de l'agence nous a amenées [elle et une femme avec qui elle a voyagé] dans un dortoir à Belleville. Il n'y avait pas [assez] d'espace pour vivre. Trois hommes se partageaient une chambre. Il y avait un lit et un lit superposé. Ils ont installé un matelas par terre, c'est là que nous avons dormi. A ce moment-là, c'était vraiment... Ah... Comment était-ce possible d'être avec quelqu'un dans la même chambre ? Comment dormir ? Au final, on n'avait pas le choix. Ils nous ont dit : "ici, c'est le meilleur environnement". Comment cela peut-il être le meilleur environnement ? Nous n'arrivions pas à dormir. A cinq heures du matin, on est sorties. On a regardé les petites annonces affichées dans la rue, devant les portes des magasins pour voir si quelqu'un cherchait une nourrice. C'est comme ça qu'on a fait. On a cherché, cherché... On a cherché combien de temps ? A peu près un mois après [j'ai trouvé]. Pendant ce temps on a fait la demande de réfugié [d'asile], *ban nanming*. On n'y comprenait rien ! Si on avait su on ne l'aurait pas fait ! Les gens qui nous avaient accueillies, nous ont dit, faites d'abord la demande de réfugié, vous aurez un statut légal *hefa shenfen*² ».

Mme Wang, commerciale à Zhengzhou qui nourrissait la double ambition de s'épanouir professionnellement et personnellement à l'étranger se souvient :

« En France, au début ce n'était pas terrible. Au début, c'est comme si tu tombais. Les deux premiers mois en France, ont été l'expérience la plus mauvaise [que j'ai vécue]. [...] Maintenant, mon impression est très différente de celle que j'avais lors de mon arrivée. Maintenant, j'aime de plus en plus. A l'arrivée ça a été difficile. Dès le deuxième jour, j'ai été à la campagne pour travailler dans la couture. C'était en sous-sol. On travaillait de sept à vingt-trois heures, parfois jusqu'à quatre heures du matin. On avait deux repas par jours. Une douche tous les trois jours et interdiction de sortir. En dix jours, j'ai perdu cinq kilos. C'était pour un couple au noir, *heihu* 黑户 [sans-papiers] de Wenzhou. Ils n'avaient pas de

¹ M. Hu, Paris, le 13/10/10.

² Mme Li, Paris, le 24/02/15.

papier depuis huit ans, et ils travaillaient depuis dans une cave. Ils étaient gentils avec moi car je travaillais pour eux. "Tu es venue ici, tu n'as plus qu'à d'abord apprendre la machine à coudre ; quand tu auras appris, tu pourras gagner de l'argent". C'est comme ça que voient les gens de Wenzhou. Je devais travailler un mois sans salaire [en guise de formation]. Je dormais par terre sans couverture ; j'ai été malade. Les Wenzhou me disaient : "Ne sort pas, tu vas te faire attraper par la police ; ne parle pas fort, on risque d'être dénoncés par les voisins". Je ne voyais pas le soleil, je ne pouvais pas aller courir. Était-ce ça la France ? Mais c'était exagéré ; c'était trop sombre. [...] j'ai tenté de supporter pendant un mois. Puis, les gens avec lesquels je suis venue, m'ont contactée par téléphone pour que je fasse une demande d'asile. Ils étaient atterrés et sont venus me chercher¹ ».

Vis-à-vis des témoignages nombreux de forte déconvenue, seul celui de Mme Yu reste positif : « J'ai trouvé que tout était mieux qu'en Chine : le logement, l'économie, l'image du pays, l'attitude des Français...² ». Il n'est pas impossible que cette perception soit fortement liée aux conditions de son départ qui est a été vécu comme un moyen de rompre avec une situation très dégradée à Fushun (fortes tensions avec son conjoint et sa belle-famille, absence de ressources économiques stables après un licenciement, enfin surveillance policière suite aux manifestations contre la fermeture de son usine). Ces premières réactions contrastées reflétant des différences de positionnements sociaux de mes interlocuteurs et des enjeux qu'ils ont attaché à leur départ, rappellent l'importance de les contextualiser à la fois dans les parcours biographiques et les projets migratoires individuels. La désillusion apparaît d'autant plus forte, voire vécue quelquefois sur un mode dramatique, que les acteurs estimaient avoir eu un niveau de vie élevé en Chine ou considéraient ce départ comme un tournant de vie. Cette diversité des expériences nous rappelle également que les migrants ne forment pas un bloc monolithique et sont engagés sur des trajectoires de vie de plus en plus individualisées.

Les mauvaises conditions de vie, d'emploi ou la précarité des ressources économiques des migrants déjà sur place, laissent tout de suite présager à ces derniers venus qu'il leur sera plus difficile que prévu de gagner et d'épargner rapidement de l'argent. Face à la découverte d'un champ des possibles bien plus restreint que ce qu'ils avaient imaginé depuis la Chine, les réactions sont diverses et vont de l'optimisme au renoncement. Mme Wang, citée plus haut, reste optimiste malgré des débuts éprouvants, déclare ne rien regretter et considère quelques mois après son arrivée qu'en dépit de ces conditions de vie rudimentaires, la situation

¹ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

² Mme Yu, Paris, le 26/09/05.

s'améliorera rapidement¹. D'autres personnes, comme les trois compagnons de voyage de M. Ma, décident au contraire de repartir juste après une semaine décevante de recherche emploi et utilisent leur billet d'avion de retour pour rentrer à Shenyang, quitte à perdre une partie de la mise de fond².

La prise de conscience d'avoir mal évalué les conditions de vie, de travail et de gains en migration est brutale. Mes interlocuteurs sont souvent très critiques vis-à-vis des agences les accusant de les avoir « escroquées, *pian* 骗 » en profitant de leur naïveté lorsqu'ils étaient en Chine. « Les agences de passeurs ne parlent que de ce qui va bien, pas des difficultés, des conditions de vie, de travail, etc. Mais quand on arrive en France, ce n'est pas pareil...³ » (Mme Ding). Mme Xie estime à posteriori que « le passeur était très obscur. On ne comprenait pas ce qui est important, sortir, les passeports, les visas, etc.⁴ ».

Mais les migrants se sentent en majorité contraints de rester quelques années en Europe. Ce choix est souvent lié à des considérations financières, en particulier pour les plus pauvres qui ont emprunté l'argent du voyage et doivent rembourser leurs dettes. D'autres expliquent vouloir rentrer dans leurs frais et « regagner l'investissement de départ, *zhuan huilai benqian* 赚回来本钱 », en travaillant en France quelques années. Un plus petit nombre d'interlocuteurs souhaite également profiter de cette première et unique occasion de vivre hors de Chine ; ainsi malgré sa déception, M. Hu se rappelle avoir décidé « au maximum, je reste deux ans ; je fais un tour de l'Europe et je rentre à la maison⁵ ». Pour Mme Wu, partie pour refaire sa vie suite à une rupture avec son fiancé architecte, la situation est plus ambivalente : elle ne veut pas rentrer, bien qu'elle juge qu' « ici c'est plus difficile que l'enfer ! [...] Je suis sortie pour rien, *baibai chulai* 白白出来 Si je devais recommencer, je ne partirais pas. Maintenant que je sais combien c'est dur ici. Toutes les peines qu'on a subies⁶ ». La volonté de tenter malgré tout sa chance sur place est particulièrement présente dans le discours des personnes très insatisfaites de leurs conditions de vie en Chine et qui se

¹ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

² M. Ma, Paris, le 23/03/05 et le 15/04/05. Pour décider les éventuels migrants, les agences de voyages en Chine s'engagent à rembourser une partie du prix du voyage si leurs clients choisissent une fois en Europe de ne pas tenter l'aventure migratoire.

³ Mme Ding, Paris, le 17/09/04.

⁴ Mme Xie, Paris, le 28/05/07.

⁵ M. Hu, Paris, le 13/10/10.

⁶ Mme Wu, Paris, les 25/01/04 et 01/03/05.

représentaient le fait d'aller à l'étranger comme un nouveau départ ; on la note aussi dans les témoignages des femmes divorcées qui le considéraient comme une revanche sur leur ex-mari et estiment qu'un retour précipité leur ferait perdre publiquement la face.

B - Le sas des réseaux sinophones parisiens

Comment les migrants vont-ils vivre ce décalage entre des conditions de vie et de travail moins bonnes que prévues mais surtout inférieures à celles connues en Chine ? Dans quelle mesure ces perceptions influent-elles sur les choix qui sont faits en migration ? Comment ces hommes et femmes vont-ils s'adapter à leur nouvel environnement ? De quelles ressources disposent-ils ? Peuvent-ils transposer celles qu'ils utilisaient dans leurs régions d'origine dans le contexte français ? En suivant les nouveaux arrivants, je me ferai l'écho de la manière dont leurs premières impressions en France évoluent au cours de leur séjour. Les contacts avec les compatriotes qui les ont précédés à Paris sont l'occasion pour ces migrants de mesurer les formes d'inadaptation ou de pertinence de leurs projets migratoires. A travers ces échanges, ils se constituent un premier « stock de connaissances » (Schütz 1962) sur leur nouvel environnement parisien et se font une première idée des facteurs structurels propres à la société d'arrivée qui vont encadrer et limiter leur marge de manœuvre sur place. La perspective diachronique permet de rendre compte de ce processus évolutif de découvertes des nouvelles réalités sociales puisque ces données de deuxième main, à la fiabilité inégale, sont enrichies au fur et à mesure de leurs expériences personnelles. Elle permet également d'analyser, comment ces manières de se représenter les situations sur place influent sur les modes d'installation en termes de logement, de socialisation, de statut de séjour et plus largement sur la gamme de tactiques de survie mis en œuvre par les Chinois du Nord en région parisienne. La majorité des migrants essaye avec pragmatisme de faire face à cette situation non anticipée, à l'image de Mme Li et de sa compagne de voyage :

« [Nous nous sommes dit :] " Nous sommes arrivées ici. Donc, tant pis. On est ici, on reste ici !" Parce qu'une fois à Belleville, on a vu qu'il y a beaucoup de Chinois, qu'ils peuvent survivre ici. "Alors pourquoi ne le pourrais-je pas moi aussi ? " ¹ »

¹ Mme Li, Paris, le 15/05/05. Cette migrante est la seule de mon échantillon qui n'avait pas prévu d'immigrer en France mais devait se rendre aux Seychelles où l'attendait un emploi de femme de chambre dans un hôtel, selon l'agence intermédiaire. Elle et sa compagne de voyage, rencontrée dans l'avion, ne devaient rester en transit que trois jours à Paris avant de poursuivre leur voyage.

Effectivement, les témoignages montrent que les modes de vie des autres Chinois déjà sur place vont servir aux derniers arrivés de premier modèle pour s'organiser une vie acceptable à la marge de la société locale.

Avant d'entrer dans la description des modes de vie mis en place par les migrants à Paris, il convient à ce stade de décrire rapidement le contexte juridique dans lequel s'inscrit leur immigration. Entrés légalement en France, avec un visa de court séjour, ils basculent dans l'illégalité dès son expiration. Or le droit de résider en France est souvent couplé avec celui de travailler, autrement dit, les personnes démunies de titre de séjour n'ont pas le droit d'y travailler¹. De plus, ces personnes catégorisées comme des sans-papiers s'exposent au risque d'être arrêtées dans le cadre de la lutte contre l'immigration illégale ou contre le travail non déclaré. De 2002 à 2007, le nombre d'étrangers arrêtés pour infraction à la législation sur le séjour est passé de 62 233 à 111 842 (Spire 2008: 8). Le sujet de l'immigration, présenté comme étant un problème par les médias ou les hommes politiques, s'est progressivement imposé comme une question politique centrale et particulièrement polémique dans presque la totalité des pays européens. En France, depuis la fin des années 1990, la législation sur le droit de séjour des étrangers, appelée Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) a été progressivement durcie par les gouvernements successifs. De 2003 à 2014, onze lois (dont deux encore en projet) et près de 80 décrets ont eu pour objet d'encadrer de manière toujours plus restrictive l'entrée, le séjour et la sortie des ressortissants étrangers, non Européens, en France². Cela a eu pour conséquence de limiter fortement le nombre de

¹ Une autorisation préalable à l'embauche des étrangers doit être obtenue à la préfecture.

² loi du 26 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité ; loi du 26 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration et au séjour et à la nationalité des étrangers en France donnant naissance au Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) entré en vigueur le 1er mars 2005 ; loi du 24 juillet 2006, relative à l'immigration et à l'intégration ; loi du 14 novembre 2006 relative au contrôle de la validité des mariages ; loi du 19 février 2007 portant réforme de l'assurance de protection juridique ; loi du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile (dite loi Hortefeux) ; loi du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité (dite loi Besson) ; loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées (dite loi Valls) (GISTI 2013a). Deux projets de loi sont en préparation, l'un traitant du droit d'asile, l'autre de la réforme du droit des étrangers en France. De plus des lois concernant d'autres domaines ont également conduit à modifier le CESEDA, par exemple celle du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.

personnes pouvant immigrer légalement ou d'obtenir une régularisation de leur séjour si elles se trouvaient déjà sur le territoire français sans titre de séjour. Parallèlement, des mesures de régularisations exceptionnelles (1991, 1997-98, 2006, 2012) des migrants sans titre de séjour ont été adoptées.

Il est donc important de dénaturiser la catégorie administrative, juridique et policière de 'l'étranger en situation irrégulière' ou du 'sans-papiers' et de rappeler le rôle des institutions étatiques et des associations dans la création de ce statut (Balibar et al. 1999 ; Blin 2008 ; Brun 2006 ; Fassin et al. 1997). Comme le souligne Catherine Quiminal, « Il pourrait sembler tautologique d'affirmer que c'est la loi qui produit les illégaux : s'il n'y avait pas de suspension de l'immigration, il n'y aurait pas de passeurs, de fabricants de faux papiers, d'ateliers clandestins... en somme sans loi, pas d'illégaux » (Quiminal 1997: 67). Pour ma part, j'ai choisi de ne pas reprendre la catégorie de 'clandestins' utilisée par les institutions répressives et de désigner la situation administrative des migrants par les termes de « sans-papiers, *mei juliu* 没居留 » ou de « migrants illégaux, *feifa yimin* 非法移民 », deux expressions qui sont utilisées par les migrants de Chine du Nord.

1) Le logement

Pourtant, dès les premiers jours les conditions matérielles de vie témoignent du hiatus qu'ils ressentent. Beaucoup de mes interlocuteurs décrivent leur effroi lorsqu'ils ont découvert les dortoirs où vivent la plupart des migrants chinois. « Quand je suis arrivée [dans le dortoir], on était cinq dans deux lits. Tu ne savais pas comment te mettre pour dormir. Tu dormais très mal. Au mur, il y avait de la moisissure verte...¹ » se souvient Mme Di, qui depuis a emménagé chez son conjoint local.

Extrait du carnet de terrain : le dortoir de Mme Tan. Compilation des notes d'observation du 17/01/06, du 09/02/06 et du 10/06/08 ;

Le dortoir géré par Mme Tan et son conjoint M. Peng, tous deux de Tianjin, est le plus grand que j'ai pu observer jusqu'à présent. Elle l'a obtenu en payant un mois de loyer à un prête-nom. L'appartement de 90 m² est situé dans un immeuble HLM moderne proche du métro Hoche à Pantin (proche banlieue au Nord-Est de Paris). Actuellement, ils sont quinze personnes, hommes et femmes, tous originaires du Nord (Liaoning, Shandong, Tianjin) à y cohabiter. Mme Tan et son

¹ Mme Di, Paris, le 08/08/04.

compagnon, puis plus tard leur bébé, se sont réservés une des chambres du fond qui est aménagée très simplement : un lit à deux-places qui fait face à une commode supportant un poste de télévision, et une armoire ; les affaires en trop s'amoncellent dans des sacs, rangés dans les angles. Ils mangent et regardent la télévision assis sur le lit ; il n'y a pas d'autres sièges. Les deux autres chambres sont louées à deux couples ; un troisième couple a emménagé dans ce qui devait être à l'origine un large couloir et dispose de moins de 3 m² pour tout espace de vie hors du lit, construit avec des madriers de bois ; ils stockent au-dessous leurs biens et passent le reste du temps assis sur le lit. Une jeune femme célibataire s'est installée dans une resserre, sans fenêtre non plus, où elle se réjouit de disposer d'un petit bureau. Il y fait très sombre, ses habits sont suspendus à des cintres accrochés au plafond et elle utilise un ventilateur pour faire circuler l'air. Dans le salon, où sont installés trois lits superposés et un lit simple, vivent six hommes et femmes. Leur espace personnel se limite à la couchette de leur lit autour duquel de petits rideaux aménagent un semblant d'intimité. Les rideaux d'une des couchettes sont tirés, indiquant qu'un des colocataires se repose, ce qui n'empêche pas les autres habitants de discuter à voix haute. En 2006, c'est dans ce salon que nous avons fêté, à quinze, le nouvel an chinois avec les colocataires et quelques amis extérieurs, dépliant une grande table au milieu des lits et en s'asseyant sur les couchettes du bas. Lors de mes différentes visites, les relations entre les colocataires semblaient chaleureuses ; l'enfant de Mme Tan circulait d'un adulte à un autre.

En 2008, l'aménagement du salon a été profondément modifié avec la construction, en panneaux de contreplaqué ne montant pas jusqu'au plafond, de deux petites chambres indépendantes dont le loyer est plus élevé. Cependant, si l'espace est clos à la vue, l'intimité sonore n'est pas garantie, comme j'ai pu en faire l'expérience en passant une nuit dans la couchette supérieure de l'une d'entre elles. J'ai été réveillée à plusieurs reprises par les coups de sonnette de colocataires revenant du travail tard dans la nuit qui ne disposaient pas du pass d'entrée de l'immeuble, puis le départ de ceux qui partaient aux aurores. La cuisine, comme toutes les parties communes, est relativement sale. Les murs sont gras, il manque des placards et les casseroles et woks noirs de suie sont entreposés à même le sol. Chacun stocke ses affaires dans un coin identifié. Un réchaud alimenté par une bouteille de gaz permet de faire la cuisine à grand feu, comme en Chine. La salle de bain est également sale ; des bassines et seaux d'eau sont stockés dans la douche ; les tuyaux d'écoulement du lavabo ont été dévissés afin d'y récupérer l'eau usée qui est réutilisée pour la chasse d'eau.

Extrait du carnet de terrain : Invitation à dîner dans le dortoir de Mme Xie, Paris, le 06/10/07.

L'appartement, proche du métro Goncourt est partagé par cinq femmes du Nord et un homme, le locataire en titre, absent ce jour-là. Il s'agit d'un studio de 17m², probablement un ancien atelier, situé en rez-de-chaussée de la cour d'un immeuble du 10^{ème} arrondissement de Paris. Une kitchenette carrelée en blanc et très propre est installée dans l'entrée. Un petit rideau à mi-hauteur sépare symboliquement cet espace de la chambre dont les quatre-cinquièmes sont occupés par un « bloc de lit ». Celui-ci, collé contre le mur du fond, est construit

avec des poutres de bois et des panneaux de contre-plaqué qui séparent sur deux niveaux six petites alcôves de moins d'un mètre de hauteur, comprenant un matelas à une place et un petit espace pour ranger quelques affaires. Le reste des vêtements et des effets personnels est accroché aux murs et pend sur les côtés. Les occupantes du deuxième niveau, situé à 1,40 m du sol, doivent mettre un pied sur la poutre du bas pour se hisser dans leurs couchettes. Le repas est installé sur une petite table dépliée pour l'occasion. Nous nous asseyons sur les lits et sur des tabourets pliants. La soirée est animée mais malgré la chaleur, la grande fenêtre donnant sur la cour reste fermée. Les volets ne semblent jamais ouverts pour ne pas dévoiler l'usage du lieu et sa sur-habitation aux autres habitants de l'immeuble.

Ces dortoirs organisés par et pour des migrants chinois proposent un confort spartiate et des conditions de vie sommaires mais qui ne sont pas dénuées de convivialité, ni d'ailleurs de conflits. Normalement, les migrants ne s'y retrouvent qu'après leur travail, et pas tous en même temps. Seules les personnes qui ont perdu leur emploi y passent la plus grande partie du temps. En fait, les modes de vie semblent s'inspirer fortement de ceux des dortoirs d'université ou d'entreprise en Chine, où beaucoup de mes interlocuteurs ont d'ailleurs séjourné dans leur jeunesse. Ces lieux représentent donc un élément familier, d'autant plus important qu'ils se trouvent seuls à l'étranger. Les tarifs sont particulièrement appréciés par les migrants dont les revenus sont insuffisants pour se loger autrement dans la capitale parisienne¹. Une couchette individuelle en dortoir coûte, en fonction des lieux, du nombre de colocataires et du confort du dortoir, entre 110 et 130 € mensuels, tandis qu'une pièce indépendante avec un lit double est facturée entre 220 et 240 €.

Les occupants des dortoirs changent fréquemment : d'une part, ces logements servent de pied à terre entre deux emplois où l'hébergement est souvent pris en charge par l'employeur (en particulier pour les employées de maison) ; d'autre part, les migrants n'hésitent pas à changer de dortoir selon les opportunités pour se rapprocher de leur lieu de travail, augmenter leur espace de vie, diminuer le nombre de colocataires ou les choisir, comme l'illustre le parcours résidentiel des premiers mois de Mme Wang : elle quitte le premier dortoir où elle vivait dans des conditions rudimentaires avec 15 personnes pour 100 €

¹ Aucun de mes interlocuteurs ne dénonce les gérants de ces lieux, contrairement aux médias français qui les appellent les « marchands de sommeil » et encouragent la lutte des autorités contre ces intermédiaires. Notons que ce type de ressources fait parfois défaut à d'autres flux migratoires où les migrants sont alors forcés de dormir dans des squats, la rue, le métro ou les logements d'urgence, situation qui est rarement observée pour les migrants chinois.

par mois, pour aller travailler et loger dans un atelier de confection en banlieue ; lorsqu'elle démissionne un mois plus tard, elle partage une chambre de bonne pour 130 € mensuels avec une femme du Liaoning à qui elle a été présentée : « elle dormait sur le lit, alors que je dormais par terre » ; quelques semaines plus tard à la suite d'une dispute, elle déménage à Bobigny où un couple franco-chinois sous-loue trois des quatre pièces de leur appartement à dix migrants chinois ; pour 130 € par mois, elle occupe pendant un mois « une petite pièce sans fenêtre, un ancien débarras, mais seule » puis, ayant trouvé un travail dans un restaurant chinois à Paris, elle est logée de manière sommaire pendant deux mois par son employeur¹. De son côté, M. Guo a déménagé plus de six fois en dix ans et a pu accéder au statut de « premier propriétaire, *yi fangdong* 一房东 », c'est-à-dire responsable de dortoir². Après avoir habité dans une famille de Chinois du Sud à Belleville, il prend l'initiative d'organiser un dortoir pour quatre à cinq personnes, toutes du Nord, en sous-louant un studio de 16m² à un Chinois de Wenzhou. Il déménage ensuite à Bobigny où il logera successivement dans quatre appartements, toujours en tant que locataire en titre. Pour obtenir le dernier, un grand appartement de cinq pièces dans un immeuble du centre, il a dû payer une reprise de bail informelle de 3 000 € au précédent locataire originaire de Wenzhou. L'appartement dont le loyer mensuel est de 1 600 € est à présent partagé avec neuf personnes, dont des étudiants chinois et deux familles ukrainiennes ; avec son amie, il loge dans la plus grande pièce, l'ancien salon³.

Dans la plupart des cas, les migrants se regroupent moins en fonction des quartiers d'habitation que selon des critères d'affinité en particulier régionale ou par sexe. Ainsi, si les premiers logements sont souvent partagés avec des personnes de Chine du Sud, les cohabitations entre personnes du Nord et du Sud deviennent plus rares avec l'allongement de la durée du séjour en France. Selon mes interlocuteurs, cela s'expliquerait par la proximité des

¹ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

² Cette option permet au « premier propriétaire » d'amortir totalement ses frais de logement, voire de gagner de l'argent sur les sous-locations. Mais selon mes interlocuteurs, elle présente surtout l'avantage de fournir des preuves administratives du séjour en France (une adresse personnelle, des quittances de loyer et EDF régulières) nécessaires aux démarches de régularisation du statut de séjour auprès de l'administration française.

³ M. Guo, Bobigny, le 03/07/12.

habitudes de vie qui leur permet d'instituer de nouvelles règles de vie, plus collectives et par exemple de cuisiner et manger ensemble comme dans le dortoir de Mme Li à Villejuif¹.

La fluidité caractérise donc ce marché de la sous-location informelle entre personnes sinophones et est particulièrement adaptée aux changements incessants de situations des migrants. Si cette organisation de l'hébergement en migration est incontestablement une ressource collective importante sur laquelle s'appuient les migrants rencontrés, leurs jugements portés sur leurs conditions de logement varient avec le temps et en fonction des interlocuteurs, comme l'indique les différentes évaluations de Mme Wu. Elle est d'abord révoltée de découvrir les conditions de vie en dortoir dans un sous-sol mais s'y habitue progressivement pour finalement les considérer comme « normales » pour les migrants chinois en France. Elle se réjouit cependant de le quitter pour emménager dans le studio de son fiancé français en banlieue. Mais plus tard, c'est justement ce studio qu'elle dénigre, le jugeant trop petit et trop ancien pour y inviter des proches venus faire du tourisme à Paris et qui eux, possèdent de grands et confortables appartements en Chine. Ce n'est qu'après plusieurs déménagements et alors qu'elle économise patiemment 500 € chaque mois, qu'elle parvient en 2014, c'est-à-dire dix ans après son arrivée, à acheter à crédit un appartement de trois pièces dans un immeuble HLM de banlieue parisienne².

2) Les cercles de socialisation

Les dortoirs remplissent une fonction sociale qui va bien au-delà du simple hébergement. Etant un des rares espaces où l'on parle le mandarin ou des dialectes chinois, ils servent de base à la constitution d'un premier réseau de sociabilité pour ces personnes qui dans leur grande majorité ne connaissaient personne en France à leur arrivée. Un certain nombre d'informations s'y transmettent, qui permettent aux nouveaux arrivants d'appréhender les premiers contours de l'environnement social parisien et sa structuration. En particulier, c'est d'abord par ces discussions que les nouveaux arrivants vont découvrir et catégoriser les personnes auxquelles ils vont être le plus souvent confrontés sur place et en particulier les trois plus importantes : les étrangers, les Wenzhou et les Chinois d'Outre-mer³.

¹ Mme Li, Paris, le 23/09/06.

² Mme Wu, Paris, les 10/12/03, 25/01/04, 22/06/09, 06/07/12, 15/12/13.

³ Les interlocuteurs du Nord désignent également d'autres catégories de personnes qu'ils rencontrent en France : les « gens du Fujian, *fujianren* 福建人 », ceux de « Pékin, *beijingren* 北京人 » ou « Shanghai,

Les personnes résidant en France, de nationalité française ou étrangère, sont désignées pendant les premières années par le terme utilisé en Chine « étranger, *waiguoren* 外国人 » dont le sens est basé sur la distinction Chinois / non Chinois. Les échanges directs avec elles sont relativement limités pour des raisons linguistiques ou par manque d'intermédiaires ou encore par crainte, comme nous le verrons, d'avoir à faire à un agent de la police en civil. Les populations locales sont perçues dans un premier temps de manière uniforme et schématique, principalement par la reprise de typifications constituées dès la Chine, auxquelles s'agrègent quelques expériences singulières : elles sont tour à tour qualifiées de polies, romantiques, serviables, humanistes, peu travailleuses, manquant de générosité et pour les hommes, coureurs de jupons. Avec l'allongement de la durée du séjour et la multiplication des interactions directes, les perceptions s'affinent et le terme de « Français, *faguoren* 法国人 » devient de plus en plus utilisé. Il signale que les migrants chinois distinguent désormais les plusieurs catégories de personnes locales. « A Paris, il y a très peu de Français¹ » constate ainsi M. Wan un étudiant de Wenzhou arrivé récemment. Les « Noirs », les « Arabes », les « Juifs », les « Turcs » et les « Pakistanais » apparaissent dans les récits comme de nouvelles catégories séparées des « Français ».

« Les 'vrais' Français n'ont pas de conflits avec nous les Chinois, c'est toujours les autres, les Arabes, ou ceux d'autres pays, des gens très mauvais qui nous harcèlent. Les Français ne nous harcèlent pas. Chacun suit sa route ; si par hasard, on se rentre dedans [en marchant], ils vont encore s'excuser ; comment pourrais-je avoir des conflits avec ce genre de gens ?² » (Mme Yu).

shanghaiaren 上海人 » et depuis la fin des années 2 000 les « gens du Jiangxi, *jiangxiren* 江西人 ». Les « étudiants partis étudier à l'étranger, *liuxuesheng* 留学生 » et qui proviennent de l'ensemble du territoire sont eux désignés par leur statut juridique. Cette énumération des catégories sociales de personnes avec qui les migrants entrent fréquemment en interaction laisse aussi voir les catégories non formulées et rend visible le fait que les migrants du Nord ne fréquentent pas l'ensemble des personnes Chinoises ou sinophones installées en région parisienne. Ils parlent très rarement, par exemple des Taiwanais, des Hongkongais, des Cantonais, des travailleurs et étudiants hautement qualifiés, des réfugiés politiques, des artistes, des personnes mariées en Chine avec des Français, des Tibétains, etc. J'ai d'ailleurs pu constater lors des rencontres avec certains de ces migrants qu'ils connaissent réciproquement peu situation des gens du Nord. Ces personnes ont en commun d'avoir pour la plupart toujours vécu en situation régulière sur le territoire et pour une partie d'entre elles de disposer de plus de ressources économiques, culturelles et sociales. Ces critères, mais également ceux qui se déclinent en termes de projet migratoire, de durée de séjour en France, de capacité linguistique, d'âge, etc. influent sur les fréquentations de mes interlocuteurs en France.

¹ M. Wan, Paris, le 15/01/04.

² Mme Yu, Paris, le 26/09/05.

En fait, ces distinctions en termes de nationalité, de race et de religion sont surtout chargées de différence de classe. D'un côté, les 'vrais Français' sont perçus comme des 'blancs', dont le savoir-vivre et l'aisance financière reflètent l'appartenance à une classe moyenne urbaine éduquée qui tient dans ces représentations le rôle de modèle à suivre. En face, à tous les autres sont attribués fréquemment toutes les interactions négatives (vol, paresse, radinerie, exploitation, irrespect, infidélité conjugale, etc.), ce qui permet de maintenir l'image idéalisée et uniformisée des 'vrais Français'. Mme Shao qui s'est liée de sympathie avec un Martiniquais qui deviendra plus tard son conjoint, se sent donc tenue de se justifier :

« Bien que sa peau soit noire, il est plutôt gentil. Il dit lui-même que "les noirs ne sont pas bons car il y a beaucoup de voleurs, de paresseux ; nous ne ressemblons pas au Chinois qui travaillent beaucoup". Il a 62 ans. Il est très apprécié à son travail car il est sérieux. [...] Quand il sera à la retraite], il veut trouver un autre travail. Tu vois, si vieux, mais il veut travailler. Il est aussi très économe. Enfant il était très pauvre ; maintenant, il essaye d'aider les autres. On s'entend bien¹ ».

Il faut attendre des échanges prolongés, dans le cadre professionnel, amical ou conjugal, et une amélioration des capacités de communication culturelles et linguistiques pour que ces représentations sur les personnes locales se nuancent.

Parmi les personnes avec lesquelles les migrants peuvent facilement échanger, c'est à dire ceux qui s'expriment en mandarin, les nouveaux arrivants du Nord découvrent de fortes rivalités. « Non, [les Chinois de Paris ne s'entraident pas]. Surtout pas les Wenzhou. Même si nous sommes tous Chinois, ils font une différence entre ceux du Nord et ceux du Sud. Je n'aime pas ça² » explique Mme Xie. Les migrants du Nord apprennent très vite à différencier les personnes en fonction de leur origine régionale³. Car comme le note M. Lin : « tu les distingues en les entendant parler, avec leur accent. [...] le dialecte des gens de Wenzhou ou du Guangdong est très fort [et incompréhensible pour les personnes d'autres régions]. Quand ils se voient ils parlent en dialecte. Nous [les gens du Nord], ce n'est pas pareil, on parle le mandarin⁴ ». Les migrants du Nord découvrent très vite les deux principaux flux migratoires qui les ont précédés en France et d'emblée les interactions sont plutôt conflictuelles. Ainsi,

¹ Mme Shao, Paris, le 14/03/04.

² Mme Xie, Paris, le 28/05/07.

³ Ici l'élément pertinent est l'origine régionale et si elle met en jeu des rapports d'ethnicisation, précisons que les différences ne reposent pas sur des distinctions ethniques reconnues, puisque tous les acteurs sont *Han* ; ils ne sont pas considérés comme appartenant à des minorités ethniques, à l'exception de ceux parlant le coréen, minoritaires à Paris (Shuang Li 2005).

⁴ M. Lin, Aubervilliers, le 01/09/04.

quelques jours après son arrivée, en septembre 1999, alors qu'elle se présente chez un employeur Wenzhou qui recherche une nourrice, Mme Li s'offusque de la réaction de ce potentiel employeur qui s'étonne qu'elle soit parvenue à trouver seule son chemin. Elle lui demande alors :

« "Qu'est-ce que tu veux dire? Je viens d'arriver de Chine, je ne sais pas comment ça fonctionne ici ; je ne connais pas les rues" ; j'avais été à pied, je ne savais pas prendre le métro. J'ai trouvé que [son attitude] était lamentable ! Je lui ai dit : "Vraiment, tu n'es pas Chinois ! Même le chinois tu ne le comprends pas ! Comment oses-tu chercher une nourrice ?!" [...] Il était très irrespectueux ! Il ne connaissait pas la politesse ! C'est le premier Wenzhou que j'ai rencontré. Après, je n'ai plus eu envie de croiser des Wenzhou. [...] Dès mon arrivée, j'ai trouvé qu'ils étaient énervants. Ils regardent les gens du Nord d'une manière très méprisante. Je ne les aime pas du tout.

[En 2009, elle précise] Je n'ai pas un seul ami du Sud. Nous n'avons rien à nous dire, pas de sujet de discussion commun. Ils ne sont pas cultivés. Ils ne savent que faire du commerce. Je ne veux pas les fréquenter¹ ».

M. Peng et sa compagne Mme Tan ont une expérience similaire :

-Florence Lévy : Quelles sont vos relations avec les gens de Wenzhou ?

-M. Peng : Ça va moyen. [...] On ne les fréquente pas. Ce n'est pas utile. Ils ne nous respectent pas. On est des réfugiés, on n'a pas de papiers. Au début, ils n'avaient pas non plus de papiers, mais maintenant, ils sont patrons. Ils nous méprisent ! Il y a une différence entre les gens du Nord et ceux du Sud.

-Mme Tan : il y a un problème de langue. On ne communique pas. Parfois, au cours d'une conversation, ils se mettent à parler entre eux en dialecte de Wenzhou et on ne comprend plus rien. Ils disent aussi des mauvaises choses sur nous. [...]

-M. P. : Par exemple, ils ne sont pas polis, même quand ils sont invités [...], ils font des critiques. Ils sont tous venus par la route, illégalement, par la Russie. [...]

- Mme T. : Oui, ils n'ont même pas pris l'avion pour venir, ils sont venus par la route. Nous on est venus par avion ! Mais ils nous regardent de haut. Ils disent que vous les gens du nord vous n'êtes pas bien, etc. [...]

- M. P. : Ils étaient du même village, ils n'étaient jamais sortis avant. Ils ne savent même pas quel est l'endroit qui s'appelle Beijing, ne connaissent pas Shanghai. Ils me demandent ce qu'on plante comme culture à Tianjin, ma ville. Ils ne savent pas que Tianjin est une [des quatre] villes directement administrées par le gouvernement central... Comment peux-tu avec... Il y a une différence de culture.

-FL. : pourquoi vous méprisent-ils ?

-M. P. : Ils ont l'argent ! Ils nous méprisent.

-Mme T. : ils sont venus plus tôt [que nous]. C'est du mépris.

-FL. : Et vous, vous ne les aimez pas non plus ?

-Mme T. : Oui, bien sûr².

¹ Mme Li, Paris, les 21/05/05 et 20/02/09.

² M. Peng et Mme Tan, Pantin, le 15/05/08.

Différentes raisons sont invoquées pour expliquer ces inimitiés une fois en France. M. He souligne : « notre point de départ avec les Wenzhou n'est pas le même : ils sont venus pour travailler et gagner de l'argent car chez eux, leur situation économique n'était pas très bonne. Leur niveau d'instruction est en dessous du nôtre¹ ».

« Les Wenzhou méprisent les gens du Nord. Je ne sais pas pourquoi. Ils ont des préjugés régionaux. Les gens du Sud estiment que les gens du Nord sont musclés mais n'ont pas de cerveau. Mais nous les gens du Nord, on méprise les gens du Sud. On trouve que les hommes sont petits, n'ont pas l'air d'hommes, qu'ils n'ont ni la masculinité des gens du Nord, ni leur générosité en amitié. Entre eux, ce ne sont que des relations d'intérêts, des calculs sournois, des relations d'intérêts. Nous les gens du Nord, on les méprise car les Wenzhou nous regardent de haut et réciproquement. [...] En France, les Wenzhou discriminent les gens du Nord. Nous aussi on les méprise, mais on n'a pas les [mêmes] moyens, car ici ils ont des commerces et nous devons aller travailler dans leurs usines² » (M. Hu).

Quant à Mme Wu, elle explique n'avoir jamais fréquenté ces personnes avant d'arriver en France : « les campagnards³ sont différents, surtout leurs façons de penser ; ils sont arriérés, *luohuo* 落后 et dérangés. Avant en Chine, je n'avais pas de relation avec les gens de la campagne⁴ ». La condescendance est perceptible dans les récits de mes interlocuteurs du Nord sur les migrants du Sud dont le parcours migratoire est en outre perçu comme moins périlleux car pouvant s'appuyer sur une chaîne migratoire ancienne et organisée et des formes de solidarités régionales ou familiales

« A leur arrivée [en France], ils ont l'aide de membres de leur famille. Ils peuvent trouver un travail, louer un appartement. Ils sont jeunes, la vingtaine. Nous on a plus de 40 ans. Ils cherchent une femme, ont des enfants, cinq, six, sept enfants. Ils obtiennent des permis de séjour de famille. Ensuite, ils empruntent de l'argent, à des tontines, ouvrent une boutique et deviennent patrons. En tant que patron, ils

¹ M. He, St Denis, le 31/08/07.

² M. Hu, Paris, le 26/10/10.

³ Ce terme de campagnard est fréquemment utilisé par les urbains pour déprécier l'ensemble des ruraux en les assimilant à des paysans. Notons que cela ne reflète pas toujours la réalité, puisque on y pratique désormais une multiples d'activités non agricoles (Thireau et Hua 2002). Cependant, les trajectoires des migrants provenant du Sud de la Chine installés à Paris témoignent de parcours moins favorisés qui sont liés à leur *hukou* non urbain : le niveau moyen est beaucoup plus bas, les études étant souvent achevées après le primaire ou le secondaire, tandis que leurs secteurs d'activités en Chine (agriculture ou commerce) (Pina-Guerassimoff et al. 2002 ; Poisson 1997) étaient à l'époque beaucoup moins valorisés socialement. Eric Florence a analysé les représentations des ruraux et plus particulièrement des migrants internes dans la presse chinoise et a montré qu'elles mettaient en cause la légitimité de leur présence dans l'espace urbain et avaient pour enjeu une redéfinition des hiérarchies sociales et spatiales existantes (Florence 2006 ; Jacka 2006).

⁴ Mme Wu, Paris, le 25/01/04.

disent que tout le travail est facile à faire. Quand ils nous emploient, quel que soit le travail que tu fasses, ce n'est pas assez et quel que soit l'argent qu'ils donnent, c'est trop¹ » (M. Guo).

De manière symétrique, les gens du Sud rencontrés évoquent de multiples raisons pour expliquer voire légitimer la distance entretenue vis-à-vis de ceux du Nord : en tant qu'urbains et anciens cadres, les migrants du Nord seraient arrogants et moins endurants au travail « *bu neng chiku* 不能吃苦 » que les ruraux du Sud ; ils auraient profité d'une injustice en payant le prix de leur passage près de trois fois moins que les Wenzhou qui ont d'ailleurs pris plus de risques élevés en recourant à des passeurs illégaux ; le phénomène nouveau de prostitution chinoise à Paris serait aussi représentatif du manque de moralité des femmes du Nord, divorcées et migrant seules (Lieber 2007), etc.

Les « Chinois d'Outre-mer, *huaqiao* 华侨 » constituent le second « groupe » parlant le mandarin avec lequel les arrivants du Nord entrent en contact à Paris car ils les emploient dans leurs entreprises ou comme employés domestiques. Pour parler d'eux, mes interlocuteurs les désignent comme des gens d'Asie du Sud-Est ou en mentionnant directement leur nationalité. Les « Vietnamiens », « Cambodgiens » ou « Laotiens » sont pourtant des descendants de migrants Chinois établis en Asie du Sud-Est, et ont fui ces pays en tant que réfugiés politiques dans les années 1970-80. Ce faisant, les Chinois du Nord négligent leur volonté d'être considérés comme Chinois et rappellent qu'ils maîtrisent mal le mandarin qui n'est pas leur langue maternelle². Cependant, les relations des gens du Nord sont beaucoup moins tendues avec les « Chinois d'Asie du Sud-Est » qu'avec ceux de Wenzhou et seul M. Guo³ qui est en conflit avec son ancien employeur venant du Cambodge, tient des propos critiques :

« Les Chinois d'Outre-mer de Phnom-Penh sont des riches qui ont fui la Chine à l'arrivée des communistes. En Chine, ils étaient des propriétaires terriens. Ils savent comment épargner, comment exploiter les travailleurs. Le patron [...] nous traitait comme un propriétaire foncier traite des travailleurs. Je les hais ! »

¹ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

² Ces personnes polyglottes (Hassoun et Tan 1986) ont souvent appris cette langue à l'école en plus des langues nationales des pays où ils vivaient et du dialecte familial. Leurs modes de vie, comme les langues parlées se sont hybridés. Une partie de ces personnes provenant de la ville de Chaozhou dans la province du Guangdong sont désignées par le nom de leur dialecte Teochew.

³ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

Ces typifications (Schütz 1962) mutuelles et en miroir s'appuient sur des généralisations de critères considérés comme représentatifs de l'ensemble des individus de ces supposés groupes et illustrent le travail mutuel de construction de frontières internes aux réseaux sinophones. En dépit du partage de l'expérience migratoire ou de l'exil, d'une langue commune, de cultures proches ou de l'image homogénéisante renvoyée par la société locale, ce sont au contraire les éléments de distinction qui font sens pour mes interlocuteurs de Chine du Nord comme du Sud. Ils se cristallisent autour de différences régionales, de dialectes, d'une maîtrise différenciée du mandarin, de niveaux d'éducation, de profils sociaux-économiques, ou de comportements genrés, autant de signes qui réactivent sans le nommer d'anciennes tensions de classe. Elles sont construites comme des différences ontologiques entre des personnes dont les parcours ont été dans le passé soit favorisés soit entravés par les différents gouvernements en Chine. Elles s'appuient aussi sur les différentes périodes d'arrivée des flux et leurs spécificités (migration de réfugiés ou de travail, composition sociales, répartition sexuée, ressources économiques, culturelles, âge de migration, motivations migratoires, etc.) mais également sur les statuts juridiques (permis de séjour ou sans-papiers) acquis en France par la plus grande partie des individus. En fait, ces stratégies de distinction mutuelle et d'exclusion semblent surtout révéler un rapport de pouvoir qui oppose les migrants établis, les Chinois de Wenzhou et ceux d'Outre-mer arrivés en France depuis les années 1970 et 80, aux nouveaux venus, les Chinois du Nord en position d'intrus. On retrouve des dynamiques de groupes analogues à celles décrites par Norbert Elias et John Scotson (1965) à propos de la division constatée entre les habitants de différents quartiers de la petite ville de Winston Parva en Grande Bretagne. Alors qu'aucun élément en termes de classe sociales, de nationalité, d'origine ethnique ou raciale, de confession religieuse, de niveau scolaire, d'emploi ou de salaires ne les distingue, le groupe le plus anciennement établi met en œuvre des stratégies d'exclusion des derniers arrivés. Tirant sa force et sa légitimité de son ancienneté dans la ville et de sa cohésion sociale acquise avec le temps, il affirme sa supériorité vis-à-vis des nouveaux résidents qui sont stigmatisés et marginalisés comme des personnes humainement inférieures et avec lesquelles les membres du premier groupe évitent tout contact, en dehors du champ professionnel. A Paris, les distinctions entre migrants sinophones appartenant à différents flux se traduisent par des attitudes de défiance. Parmi les personnes rencontrées, du Nord comme du Sud, ceux qui disent fréquenter volontiers les gens de l'autre « groupe » sont

minoritaires et les contacts se limitent souvent au cadre professionnel, comme à Winston Parva.

Ces processus d'établissement de lignes de fracture entre migrants sinophones limitent de fait les liens de solidarité. Ils témoignent de l'établissement et du maintien de hiérarchies sociales entre migrants sinophones où les derniers arrivés sont cantonnés aux positions les plus basses, c'est-à-dire dans des situations qui, on le verra, prennent le contre-pied des hiérarchies de Chine. Ainsi il semble que de nombreux migrants installés perçoivent les nouveaux arrivants, comme de potentiels concurrents, menaçant les situations acquises et l'image donnée à voir. En grande Bretagne, Sean Beck (2007b) observe également des processus d'exclusion par les migrants plus anciens, originaires de la province voisine du Guangdong, des nouveaux arrivants du Fujian dont l'isolement favorise les formes d'exploitation par le travail. A Paris, il semble que l'arrivée récente du flux migratoire venant du Nord recompose les positions de pouvoir acquises et les lignes de partage entre les groupes parlant le mandarin. Ce type de situation est en profond décalage avec les représentations largement répandues dans la société locale et reprise par les institutions françaises ou quelques chercheurs (Picquart 1999) d'une « communauté chinoise » à Paris, se caractérisant par son homogénéité, les liens de solidarité intenses et naturalisés comme biologiques ou culturels entre ses membres et la relative fermeture vis-à-vis de la société du pays d'accueil.

En réaction à ces relations conflictuelles avec les Wenzhou ou les Chinois d'Outre-mer, désignés sous le terme englobant de « gens du Sud, *nanfangren* 南方人 », on pourrait s'attendre à ce que les « gens du Nord, *beifangren* 北方人 » 'fassent groupe' : qu'ils se pensent comme non seulement distincts des Chinois du Sud, mais formant une identité collective, considérée comme singulière, s'appuyant autant sur des traits perçus comme communs ; et qu'ils considèrent aussi devoir défendre des intérêts partagés, menacés par les autres groupes (Barth 1969 ; Brubaker 2006 ; Brubaker et Cooper 2000 ; Brubaker et al. 2004 ; Jenkins 1997 ; Weber 1971). A Londres dans un contexte migratoire multiculturel, Gerd Baumann montre ainsi qu'afin de défendre des intérêts communs et d'avoir accès à une parole publique, les migrants et leurs descendants tendent à se constituer en tant que groupe d'*Asians*, en dépit de leur diversité en terme d'origines géographiques, nationales ou religieuses (Baumann 1996, 1997). L'analyse de Janine Dahinden (2008) auprès des migrants

albanophones et des Arméniens en Suisse, montre également, à la suite de Barth (1969), que les groupes ethniques en migration mettent en avant pour ‘faire groupe’ et se distinguer d’autrui, des critères qui peuvent changer en fonction des enjeux du moment (nationalité, élément linguistiques, ethniques ou religieux) et qui d’ailleurs font varier notablement les frontières de ces groupes au fil du temps. Or à Paris, on ne retrouve, pas ou pas encore, auprès des migrants de Chine du Nord les signes indiquant un tel processus de « groupalité », selon les termes de Rogers Brubaker (2006), c’est-à-dire de cristallisation du sentiment de faire partie d’un groupe spécifique, transformant ainsi une catégorie en groupe. Pourtant, mes interlocuteurs utilisent une catégorie collective pour s’auto-désigner. Ils parlent de « gens du Nord, *beifangren*¹ » et réattribuent un sens nouveau à cette classification géographique chinoise qui, dans le contexte migratoire français, a pour principale fonction de les distinguer des « gens du Sud² » et plus précisément des Wenzhou. Cette catégorisation peut être perçue comme un premier indice d’un processus de constitution d’un groupe propre aux migrants de Chine urbaine du Nord, mais à ce stade celui-ci m’apparaît très embryonnaire. M. Guo se désole de cette situation où les divisions dominent entre « gens du Nord », y compris entre ceux originaires du Nord-Est dont il fait partie et ceux du Shandong qui ont peuplé, en tant que migrants, cette même région du Nord-Est:

« Avec eux, nous ne constituons pas un groupe. Ici, il n’y a pas de sentiment de proximité entre les gens du Nord. C’est le plus grand problème de la Chine : il n’y a pas de solidarité entre les Chinois, pas de nation. Au Japon [où il a vécu], on dit : "un Chinois seul, bat un Japonais ; mais trois Chinois ensemble se font battre par un Japonais"³ ».

En effet, les observations de terrain montrent que la dimension collective peine à l’emporter entre Chinois du Nord. Outre l’aspect récent de la migration pouvant expliquer que des liens n’aient pas eu le temps de se créer, ces personnes proviennent de villes éloignées et souvent de provinces différentes ; elles ne sont pas liées a priori par des liens familiaux, de voisinage, régionaux ou dialectaux, qui constituent généralement la base des solidarités en

¹ Ils ne retiennent nullement le terme de « *Dongbei*, Nord-Est » utilisé par les associations et administrations parisiennes, qui apparaît comme une labélisation extérieure, basée sur la forte proportion de migrants venant du Liaoning, l’une des trois provinces de la région du Nord-Est, mais négligeant les autres régions d’origine des migrants.

² Le terme « gens du Sud » englobe, outre les Wenzhou, les autres migrants provenant du Sud de la Chine – en particulier originaires du Fujian, du Jiangxi, de Shanghai – qui sont cependant minoritaires en France.

³ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

Chine comme dans d'autres pays d'immigration (Kuah-Pearce 2004: 4). De plus, la diversité des statuts sociaux, des motivations ou le fait que la décision migratoire s'inscrive dans des processus d'individualisation des trajectoires, en particulier pour les femmes divorcées, ne facilite pas les rapprochements une fois sur place. Partis sans avoir cherché à entrer en contact avec des migrants déjà en France, mes interlocuteurs ne découvrent qu'après leur arrivée la dimension collective du phénomène migratoire comme le note Mme Yu : « en Chine, je ne m'étais pas aperçue qu'autant de gens partaient à l'étranger. C'est ici que j'ai été surprise de voir des Chinois partout, à tous les coins de rue. Ici, il y a beaucoup de gens de chez moi. Je n'en connaissais aucun avant de partir ; je les ai rencontrés ici¹ ». En dépit, des traits communs que je relève dans les parcours de vie en Chine puis plus tard en France, mes interlocuteurs affirment au contraire la dimension individuelle de leur action. Ils expriment régulièrement le souhait de se démarquer des migrants de même origine et soulignent avec constance le fait de ne pas se reconnaître de valeurs communes. Bien qu'ils se côtoient en France, ils tiennent comme Mme Wang à ne pas être « assimilés aux autres² ». Ainsi, ils ne se pensent pas en tant que groupe social et refusent de considérer qu'ils partagent une sorte de communauté de destin, même durant le temps d'une migration.

Les interactions entre « gens du Nord » sont complexes et se situent plus au niveau de liens interpersonnels qu'à celui d'un groupe. Elles peuvent être tendues voire conflictuelles. Mme Wu du Shandong estime ainsi que « les gens du Nord-Est sont sauvages, *yeman* 野蛮 ; ils sont tous des criminels ; les femmes sont toutes de prostituées ». Elle est très réticente vis-à-vis de ses compagnons de dortoir et a choisi de ne fréquenter que ses compatriotes de Yantai. Mais elle s'en plaint, estimant qu'ils sont systématiquement intéressés, profitant de son petit-ami français pour solliciter fréquemment de l'aide, sans jamais lui rendre de service en retour. Plus tard, elle accusera une de ses amies de lui avoir « volé son travail » dans un atelier de confection en la discréditant auprès du patron :

« Je ne veux plus voir [les gens de ma ville]. [...] Je ne veux pas parler [de mes problèmes] aux autres Chinois. Car ici, dès que tu leur dis que quelque chose ne va pas, ils s'en servent contre toi et répandent des rumeurs. Même si ma vie était très mauvaise, je ne voudrais pas qu'ils le sachent et se moquent de moi. [...] Je

¹ Mme Yu, Paris, le 26/09/05.

² Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

me suis éloignée de ce cercle volontairement. [...] J'ai de moins en moins d'amis¹ ».

La défiance entre ces migrants marginalisés colore aussi bien les relations avec les compatriotes du Sud qu'avec ceux du Nord et les pousse à s'isoler. Mme Dou considère que pour « éviter les ennuis » il vaut mieux voir le moins de monde possible². Bien qu'elle ait choisi de ne vivre qu'avec des compatriotes de Tianjin, son récit, comme d'autres, met en avant des actes de jalousie : le sac qu'elle utilisait pour travailler a été lacéré dans le dortoir ; plus tard sa colocataire, qu'elle considérait comme une amie, lui a volé 2 500 € destinés à sa famille. De son côté, Mme Chu sur le point de se marier dit avoir été dénoncée à la police par une amie et a échappé de justesse à une expulsion en Chine³. Ces actes de malveillance mis en avant dans les récits sont probablement exceptionnels mais ils montrent que les migrants sont, de fait, en situation de concurrence et que la réussite des uns n'est pas toujours vue par les autres de manière bienveillante ; ils peuvent, au contraire, l'interpréter comme la marque de leur propre insuccès, comme le note Mme Zhao, qui fait des heures de babysitting pour une famille du Fujian : « Les bons amis ce sont les pires ; tout le monde est jaloux. Si tu travailles bien, si ton patron est content, si tu gagnes de l'argent, ils sont jaloux⁴ ». La rareté des ressources entrave fortement les possibilités d'entraide qui existent cependant⁵. Le témoignage de Mme Shao, garde malade sans papiers, qui refuse de se lier à ses compagnons de dortoir, est éloquent à cet égard et rejoint en partie celui de Mme Wu cité ci-dessus, quant à leurs tactiques d'isolement pour se protéger :

« Je ne veux pas que beaucoup de gens viennent me chercher car le fait est que je ne peux pas sauver les autres. Tes propres affaires sont dans cet état, si instable... Comment donner ton pain aux autres, si toi-même tu ne manges pas à ta faim ? [...] Si on s'entend bien, ça va ; sinon chacun fait sa route⁶ ».

Les relations d'amitiés perçues comme comportant une obligation d'entraide en cas de difficultés, peuvent représenter pour certains de mes interlocuteurs une charge qu'ils estiment ne pas être en mesure d'assumer, du moins dans le contexte de précarité de leurs premières années en France. Ils optent alors pour des relations distantes mais fréquentes, réservant les

¹ Mme Wu, Paris, les 25/05/04, 01/02/05, 14/02/07.

² Mme Dou, Paris, le 14/06/05.

³ Mme Chu, Paris, le 08/01/09.

⁴ Mme Zhao, Paris, le 31/05/08.

⁵ Par exemple, Mme Li a obtenu un prêt d'argent de la part de migrants originaires comme elle de Shanyang et a aidé M. Guo lorsqu'il a perdu son emploi.

⁶ Mme Shao, Paris, le 14/03/04.

échanges plus intenses aux « pays, *laoxiang* 老乡 » originaires de la même ville, aux membres de la famille venus les retrouver en France ou à quelques rares amitiés électives qu'ils conservent durant tout leur séjour.

Tout au long de l'enquête, les hommes et les femmes ont souvent profité de l'absence de jugement et de l'empathie qui caractérise le moment de l'entretien et les liens particuliers tissés avec la sociologue-anthropologue pour regretter leur isolement. Ils se sont plaints de ne disposer d'aucun soutien émotionnel et ont confié souffrir profondément de solitude. Ce sentiment est exacerbé par le fait que les migrants ne veulent pas faire connaître leurs difficultés à leur famille en Chine, de peur de les inquiéter¹ ou du ridicule. Un certain nombre d'entretiens ont été marqués par l'émotion et la détresse de mes interlocuteurs ; ils étaient régulièrement entrecoupés de pleurs ou se prolongeaient par des appels téléphoniques répétés de la part des migrantes. Les hommes exprimaient aussi le sentiment de désarroi demandant parfois explicitement une aide comme dans le cas de M. Ma, médecin devenu manutentionnaire à Paris et qui laisse entendre avoir envisagé le suicide : « je suis à un carrefour, je ne sais pas quelle direction prendre. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, j'ai l'impression que toutes les voies sont sans issues. Que me conseillez-vous Mme le professeur ? »² M. Yuan semblait lui en pleine crise de paranoïa, se montrant persuadé que d'autres Chinois entravaient tous ses efforts pour s'en sortir³. Je me suis retrouvée très démunie face à cette souffrance à laquelle mes principales réponses étaient d'offrir la possibilité de s'exprimer et des informations sur les démarches administratives possibles.

C - La découverte de l'environnement local

Au travers des conversations échangées entre compagnons de dortoirs, les nouveaux venus font connaissance de manière d'abord indirecte avec l'environnement parisien. Ils découvrent ainsi une série d'éléments qui avaient rarement été anticipés depuis la Chine.

¹ Mme Ye, Paris, le 11/02/03.

² M. Ma, Paris, le 23/03/05.

³ M. Yuan, Paris, le 22/06/04.

1) La barrière de la langue

Les migrants arrivés avant eux en France leur font part de l'importance de l'obstacle linguistique, sous-estimé depuis la Chine. Cependant, pour la majorité des migrants du Nord¹ (comme d'ailleurs ceux du Sud) ne pas parler le français ne constitue pas un frein à même de compromettre, à leurs yeux et dans un premier temps, leur survie sur place. « Avant je n'étais venue que pour gagner de l'argent. Je ne m'étais absolument jamais intéressée à apprendre le français. Je ne voulais pas apprendre le français. Je ne voulais pas communiquer avec les gens. Je voulais juste gagner de l'argent et rentrer² » explique Mme Li, ancienne haut cadre qui travaille depuis six ans comme femme de ménage. En effet, la barrière linguistique n'empêche pas de trouver un emploi car les migrants du Nord se font embaucher par les Chinois du Sud avec lesquels ils communiquent en mandarin. De plus, la taille des réseaux de personnes sinophones en région parisienne est suffisamment large pour offrir une alternative en termes de socialisation comme de débouchés économiques aux interactions directes avec la population autochtone³. Ainsi, après plus de dix années à Paris, M. Guo qui vit, travaille et noue des amitiés exclusivement avec des personnes sinophones, est quasiment incapable de tout échange en français⁴.

Cependant, avec l'allongement de leur séjour, leur manière d'envisager la question évolue. Mme Tai qui a stabilisé sa situation en épousant un homme français, estime que l'incapacité de communiquer avec la population autochtone constitue un véritable blocage pour les nouveaux arrivants⁵ : ne s'exprimant pas en français, ils ne peuvent pas travailler pour des employeurs locaux, doivent se tourner vers des employeurs sinophones qui proposent souvent de mauvaises conditions de travail et de rémunération. « Si je n'apprends pas le français, alors je ferai toujours ce genre de travail. Je ne veux pas qu'il en soit ainsi⁶ » conclut Mme Wang arrivée il y a moins d'un an, qui a décidé de quitter son emploi au noir

¹ A l'exception d'une minorité de personnes, principalement des femmes, décidées à s'installer en France et donc à apprendre la langue rapidement.

² Mme Li, Paris, le 09/07/05.

³ Mes recherches en Suisse m'ont montré que ce n'y était pas le cas car les migrants chinois, moins nombreux, y sont beaucoup plus dépendants des échanges économiques et sociaux avec la population autochtone. D'ailleurs, l'apprentissage linguistique semble y poser beaucoup moins de difficultés et il est très rare que les migrants chinois soient incapables de communiquer en allemand, français ou anglais.

⁴ M. Guo, Paris, le 21/09/10.

⁵ Mme Tai, Paris, le 30/09/04.

⁶ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

dans un restaurant et de consacrer ses dernières économies à s'inscrire dans une école de langue. Au fil du temps, les migrants sont de plus en plus nombreux à associer capacité linguistique et meilleures ressources économiques (Candide 2001) car les salaires payés par des employeurs locaux, déclarés ou non, sont supérieurs à ceux alloués par les patrons sinophones. Des femmes voient par ailleurs dans cet apprentissage la possibilité de tisser des liens avec la population locale et en particulier des relations intimes.

D'une manière plus globale, les migrants en viennent à considérer que l'incapacité à communiquer avec des francophones et les institutions locales les vulnérabilise. « Sans langue on est comme des personnes sourdes et muettes, [...] comme des enfants¹ » estime Mme Zeng après plus de deux années à Paris. « Les gens ne te considèrent pas comme une personne² », se plaint Mme Lu. « En Chine, je peux régler les problèmes en deux heures, ici il me faut deux ans. Car il y a ce problème de la langue. [Là-bas], je peux tout résoudre par moi-même ; ici, j'ai besoin de l'aide des gens, d'être accompagnée³ » souligne Mme Hong qui continue à se sentir dépourvue d'autonomie bien qu'elle vive en France depuis six ans et ait obtenu un titre de séjour. Ce lien entre maîtrise du français et pouvoir d'action est mis en avant par un certain nombre de mes interlocuteurs y compris dans les rapports aux institutions locales. « Ne pas avoir de langue [de communication], ça équivaut à subir des souffrances, *shouzui* 受罪⁴ » estime M. Sun qui va régulièrement se faire soigner à l'hôpital et est également confronté à la police en tant que vendeur sur les marchés aux puces. Ces migrants se plaignent fréquemment d'être moins bien traités par les administrations (police, hôpitaux, etc.) ou les associations, que ceux d'autres origines qui peuvent communiquer en français et donc mieux se faire comprendre ou se défendre ; ces différences sont parfois dénoncées comme une forme de racisme envers les Chinois. Pour les personnes qui modifient leurs projets et envisagent de s'établir sur place, l'idée s'impose progressivement qu'il n'est pas possible de « s'intégrer à la société française sans parler la langue⁵ » comme le souligne Mme Li, mais... après près de dix ans de séjour en France ! La perception de l'impact de la barrière linguistique sur l'accès à de nombreuses opportunités sur place et donc sur l'ensemble des trajectoires individuelles

¹ Mme Zeng, Paris, le 09/09/07.

² Mme Lu, Paris, le 06/01/07.

³ Mme Hong, Paris, le 26/07/05.

⁴ M. Sun, Paris, le 25/01/09.

⁵ Mme Li, Paris, le 14/03/09.

évolue au cours du séjour alors que la prise en compte de données propres au fonctionnement du pays d'accueil permet aux migrants d'affiner leur compréhension de la situation. Dans le même temps, la volonté de surmonter ce frein s'accompagne de la modification de la temporalité des projets migratoires.

Une forte proportion des migrants rencontrés décide alors de se lancer dans l'apprentissage du français et s'inscrit dans une école de langue¹. Mais l'apprentissage linguistique est difficile pour ces personnes qui n'ont jamais été familiarisées avec les langues européennes. Elles ont du mal à assimiler la logique abstraite et phonétique de l'alphabet, comme le principe des accords et des conjugaisons qui, de surcroît, expriment des catégories temporelles différentes de celles utilisées en mandarin. De plus, l'apprentissage du français nécessite à la fois du temps, de l'argent et de la disponibilité d'esprit, exigences qui entrent souvent en concurrence avec les soucis matériels immédiats. Beaucoup arrivent à l'école exténués après une journée de labeur et ont du mal à fournir un travail de concentration intellectuelle ; ils peinent souvent à trouver le temps pour réviser les cours et assimiler progressivement les connaissances. De nombreux travailleurs apprennent le français par intermittence, profitant d'une période sans emploi pour s'inscrire et interrompant leurs sessions dès qu'ils en retrouvent un. Les conditions de logement, en dortoirs surpeuplés, ainsi que le stress lié à l'incertitude du séjour, du travail ou des relations affectives n'offrent pas non plus un cadre favorable à l'apprentissage.

Au-delà des difficultés liées aux conditions de vie, il semble que ce soit la logique de court terme dans laquelle sont plongés les migrants qui soit la plus incompatible avec l'apprentissage linguistique, qui suppose, au contraire, de se projeter dans le moyen ou long terme en France. Ainsi, M. He qui a déménagé en banlieue pour pouvoir louer un appartement et travailler en indépendant dans la confection à son domicile, regrette son isolement mais reste ambivalent par rapport à l'apprentissage du français :

« En France, je n'ai pas d'amis car je ne peux pas communiquer. Mais Je dois travailler. Je n'ai pas le temps d'aller étudier. Si je vais étudier, je ne peux pas travailler et comment payer le loyer tous les mois ? Maintenant, alors que ma vie est très précaire, ce n'est pas utile d'apprendre le français. Si on me donnait des

¹ Afin de profiter de ce marché lucratif, un grand nombre d'écoles a ouvert depuis la fin des années 1990. L'offre est en grande partie ethnique : les écoles sont ouvertes par des Chinois, pour des Chinois, avec des enseignants chinois ou parlant le mandarin aptes à expliquer les règles grammaticales dans cette langue.

papiers, j'irais l'étudier, et je pourrais aller travailler dans une usine, dans un magasin, dans un atelier de couture... Je pourrais aller travailler dans n'importe quel secteur. Maintenant [alors que je n'ai pas de papiers], même si j'étudie le français, je ne peux aller travailler nulle part. Maintenant, ça ne m'est pas utile d'aller dans une école l'étudier. [Pour communiquer avec les donneurs d'ordres turcs], c'est très simple. Aujourd'hui, j'ai appris à dire "pan'ta'lon", "chemi's" [prononciation approximative]. C'est simple. Ma prononciation n'est pas bonne, mais tu me comprends ? Ça suffit !¹ »

Ainsi, outre l'idée originelle d'une migration brève, le sentiment de précarité économique ou juridico-administrative est peu propice aux études.

De fait, mes observations en tant que professeure de français montrent qu'en dépit d'inscriptions répétées aux cours, l'apprentissage linguistique est souvent laborieux et s'étend sur plusieurs années. A l'exception de quelques individus, il ne permet guère à ces migrants d'atteindre une aisance linguistique suffisante pour communiquer sur d'autres sujets que ceux de la vie quotidienne. « Le français, c'est trop dur. On n'arrive pas à l'apprendre. A notre âge, on ne s'en souvient pas² » considère Mme Zhou reprenant une plainte récurrente. Après plusieurs tentatives où ils peinent à assimiler les connaissances élémentaires, beaucoup sont tentés de renoncer à apprendre cette langue (Auguin et Lévy 2007) ; ils mettent dès lors en place des stratégies plus ou moins conscientes d'évitement des autochtones ou communiquent de manière approximative en s'aidant de quelques mots clefs prononcés approximativement ou du langage du corps. Et pourtant, les capacités linguistiques différenciées selon les individus vont limiter ou donner accès à un spectre plus ou moins large de ressources sur place façonnant ainsi les trajectoires migratoires.

2) Le handicap du statut administratif

« -Mme Xie : Une fois arrivée [en France], le passeur a pris mon passeport à la descente de l'avion. Ça a complètement changé mon destin. Maintenant, je n'ai plus de passeport. Maintenant, je n'ai pas le choix : ici, il faut attendre trois ans pour pouvoir refaire un passeport. Alors, j'attends [depuis un an et demi]. [...] Ici, pour nous c'est dur. J'assure juste mes frais de vie et c'est tout. [...] Si j'avais su je ne serais pas venue.

- Florence Lévy : Qu'est-ce que qui t'a le plus surprise?

- Mme X : Le permis de séjour, le statut, *shenfen* 身份

- FL : Tu n'y avais pas pensé?

¹ M. He, St Denis, le 31/08/07.

² Mme Zhou, Paris, le 16/06/05.

- Mme X : Quand j'ai téléphoné aux gens que je connaissais ici, ils ne m'ont pas dit que c'était si compliqué. En Chine une carte d'identité suffit. On ne comprend pas ces choses, les passeports, [les papiers]... On n'a pas d'expérience. Je voulais juste venir ici et fonder une famille. Je pensais que j'allais venir ici, apprendre un peu la langue, trouver un petit boulot [...] et que j'allais trouver quelqu'un qui me convienne, qui m'aime et on aurait vécu comme ça jusqu'à la fin de la vie. Comme ça, seulement comme ça. J'ai imaginé des choses simplement mais ici ce n'est pas aussi facile. [...] Si j'avais des papiers tous mes problèmes seraient réglés. Bien sûr, il y a la langue, mais je vais l'apprendre, je dois l'apprendre¹ » (Mme Xie, couturière à son compte à Shenyang, venue après son divorce et travaillant à Paris dans la domesticité et la prostitution).

Les migrants découvrent la réalité juridico-administrative locale : ils passent rapidement de la catégorie administrative de migrant légal à celle de migrant illégal, dès l'expiration de leur visa court séjour, à l'image d'autres migrants (Fassin et al. 1997 ; Guillon 2002 ; Catherine Wihtol de Wenden 2002b). Cette illégalité restreint les ressources qui leurs sont accessibles et a des conséquences immédiates sur leur vie quotidienne. De nombreux auteurs, pointent l'ambivalence de la politique migratoire des Etat qui semblent décourager officiellement les flux d'immigration, tout en adoptant des pratiques qui tolèrent dans les faits l'existence de migrants illégaux, à l'image de ce qui se passe en Grande Bretagne avec l'immigration chinoise (Pieke et Xiang 2009). Vincenzo Ruggiero (2002) estime que ce choix vise à créer une main d'œuvre adaptée au modèle de production postfordiste, flexible, temporaire et très peu chère. Selon lui la législation migratoire, qui crée des migrants sans titre de séjour, fait partie des nouveaux dispositifs économiques et idéologiques qui modèlent – et plus précisément rabaisent – les attentes économiques et sociales des immigrés.

« Sans papiers, tu ne peux pas aller chez les [employeurs] Français, en plus il y a le problème de la langue. C'est impossible. Sans papiers, les Français ne veulent pas de toi. Ça c'est sûr. Il n'y a plus qu'à travailler chez les Chinois² » constate M. Lin qui a finalement acheté des faux papiers pour se faire embaucher dans un atelier de confection tenu par des Turcs. L'impossibilité de pouvoir chercher un emploi sur le marché légal du travail local est la première conséquence perçue par mes interlocuteurs. A moins de se procurer une fausse carte de séjour (ce qui est rare parmi les personnes rencontrées³), leur option pour demeurer

¹ Mme Xie, Paris, le 28/05/07.

² M. Lin, Aubervilliers, le 01/09/04.

³ Dans mon échantillon seuls deux hommes et une femme ont expliqué avoir acheté des faux papiers.

en France est de se tourner vers le marché du travail informel¹, un secteur non régulé par l'Etat. Ils doivent donc en accepter les conditions : rémunérations plus basses et conditions de travail plus pénibles que celles en vigueur sur le marché du travail légal (Brun 2003, 2006 ; ICMPD et PICUM 2010 ; Marie 1997 ; Terray 1999).

Ils partagent en cela les trajectoires de la plupart des migrants en infraction avec le code du séjour en France, quelles que soient leurs régions d'origine (Balibar et al. 1999 ; Brun 2006 ; Brun et Laacher 2001 ; Costes 1994 ; Guillon 2002 ; Morice et Potot 2010). Mais l'isolement linguistique des Chinois et le manque de réseaux les connectant avec des cercles de résidents locaux accentuent les processus d'exclusion en limitant leurs débouchés au seul segment sinophone du travail informel (chapitre 8). Les conséquences en chaîne découlant de l'absence de permis de séjour et de travail ébranlent la plupart des projets : ne pouvant pas travailler dans le secteur légal et régulé, ils ne peuvent pas percevoir les salaires prévus, ne sont pas en mesure de réaliser dans les délais fixés les économies escomptées et doivent donc renoncer à un retour rapide en Chine. Cette situation administrative a ainsi des conséquences à la fois juridiques et économiques mais, au-delà, elle influe sur pratiquement tous les aspects de la vie des migrants et les force à modifier à la fois la temporalité et le contenu du projet migratoire.

Les politiques migratoires locales, sélectionnant qui a le droit ou pas de résider dans le pays, sont mal comprises des migrants. Avant de partir, ils ignoraient les critères, la signification et les conséquences de cette classification administrative de sans-papiers qui ne fait sens qu'une fois en France. Pourtant, l'analogie peut être faite entre le système de permis de séjour et celui du *hukou* en Chine qui empêche, en principe, les ruraux d'aller travailler en ville. Mais pour les urbains du Nord, cette comparaison manque de pertinence : d'une part, les limitations s'appliquent avant tout aux ruraux auxquels ils ne s'identifient pas ; d'autre part, comme le rappelle M. Lin, en Chine, les arrangements pour contourner la législation sont une pratique courante, de plus désormais il existe un cadre légal temporaire : « on peut faire un *hukou* provisoire pour pouvoir travailler, alors qu'en France les papiers, c'est très important² ». En fait, mes interlocuteurs sont confrontés à la performativité de cette catégorisation administrative qui les institue en tant qu'exclus. Ils effectuent là encore une

¹ Sur l'ambivalence de ce terme, voir chapitre 8.

² M. Lin, Pantin, le 22/08/04.

sorte de « parcours moral » (Goffman 1986) au cours duquel ils passent du rejet de cette labélisation extérieure de sans-papiers, vécue comme une sorte de stigmat, à son acceptation. Ainsi, alors que sa procédure de demande d'asile est sur le point d'expirer, Mme Wang ne se résout pas à devenir une migrante illégale et envisage d'écrire au gouvernement français pour demander un permis de séjour :

« Je ne suis pas comme ceux qui viennent en France pour gagner de l'argent, travailler à tout prix. Moi j'aime vraiment la France. Je veux sincèrement rester ici, pas pour l'argent, mais pour autre chose. [...] Je veux m'intégrer dans la société française, apprendre le français, apprendre les habitudes françaises. [...] Je ne veux pas un permis de séjour mais juste un visa de travail ; je veux cotiser aux impôts, je ne veux pas travailler au noir¹ ».

Mes interlocuteurs qui n'ont, dans leur très grande majorité, jamais commis d'infraction grave refusent cette assignation à un statut d'illégalité qu'ils associent au fait de commettre un acte délictueux et qui leur semble particulièrement injuste et inapproprié vis-à-vis de leur situation, où seule leur présence leur est reprochée. « En France, on peut être arrêté [par la police] quand on va travailler. Mais on ne peut pas rester sans travailler, on ne peut pas vivre et se loger sans gagner de l'argent » remarque Mme Dou qui, en tant que vendeuse dans le marché aux puces, sillonne les rues pour récupérer de la marchandise jetée et a plusieurs fois été arrêtée, menottée et mise en garde à vue². Elle s'étonne de ce processus d'illégalisation de travailleurs qui visiblement ne menacent pas l'ordre public. M. Zheng ingénieur devenu chiffonnier ne comprend pas non plus cette politique répressive qui condamne globalement l'ensemble des sans-papiers sans jamais leur « donner une occasion de se développer ». Il considère que les personnes qualifiées (dont il estime faire partie) devraient avoir droit à un titre de séjour et conclut que « les expulsions, ça n'a pas de sens !³ » Mme Lu est également choquée par ce climat de répression et estime que « La France ressemble à une prison, il y a des policiers partout⁴ ».

Si cette l'identité de sans-papiers peine à s'imposer, l'intériorisation de l'illégitimité de leur présence et de leur statut en France s'opère cependant, comme l'indique la généralisation de la peur d'une arrestation parmi mes interlocuteurs du Nord comme du Sud ou d'autres populations migrantes (Fassin et al. 1997). « J'ai très peur. J'évite les gens. Je vis comme un

¹ Mme Wang, Paris, le 15/10/04.

² Mme Dou, Paris, le 01/07/05.

³ M. Zheng, Paris, le 11/10/06.

⁴ Mme Lu, Paris, le 15/09/06.

voleur¹ » explique Mme Shao, ancienne commerciale devenue garde-malade. Tous mes interlocuteurs savent qu'un contrôle de papiers sur leur lieu de travail, dans les dortoirs ou tout simplement dans la rue, le métro ou une boutique, peut se conclure par une interpellation et une expulsion. Or avec l'accentuation de la lutte contre l'immigration illégale entamée au milieu des années 2000 (Spire 2008), la pression est de plus en plus grande et chacun a entendu parler d'amis contrôlés, arrêtés, expulsés, voire a fait personnellement cette expérience. « Sans papiers, on n'a pas de sentiment de sécurité. On n'ose pas sortir de chez soi » explique Mme Xie, qui dit également craindre d'aller travailler car les ateliers de couture et les restaurants sont fréquemment contrôlés et sont donc des lieux dangereux². M. He qui travaille chez lui dans la confection, n'ose plus ouvrir quand la sonnette de son appartement retentit et interrompant toute activité, il attend silencieusement derrière la porte que l'intrus s'éloigne³. Mme Chu évite les sorties inutiles dans l'espace public et a demandé à son conjoint français de venir la chercher dans le métro à Belleville quand elle rentre après son travail de femme de ménage car elle ne veut plus parcourir seule la centaine de mètres qui la sépare de son immeuble⁴. Ainsi l'appréhension d'un contrôle peut devenir obsessionnelle et inhiber toutes les activités quotidiennes de certains migrants, la peur se transformant en sentiment d'insécurité générale. Chez certaines personnes, cette angoisse et l'incertitude permanente favorisent l'apparition de déséquilibres psychiques, comme le note également Didier Fassin qui invite à repérer les effets sur la santé physique et psychologique des conditions sociales et juridiques (Fassin 1997).

La définition des migrants comme des 'illégaux' produit également des effets symboliques. Ils finissent par accepter, justifier voir reproduire les traitements dont ils sont les victimes et s'auto-excluent des régulations légales, en particulier dans le secteur de l'emploi ou du logement. Mme Li, cadre devenue femme de ménage à Pantin, considère ainsi qu'en tant que « migrants illégaux, nous n'avons pas vraiment le droit de parler [de demander quoi que ce soit aux institutions locales]⁵ ». Dans une tentative de mise à distance de ce statut ingrat auquel sont associés tous les maux, mes interlocuteurs insistent longuement sur leur

¹ Mme Shao, Paris, le 14/10/04.

² Mme Xie, Paris, le 28/05/07.

³ M. He, St Denis, le 23/02/08.

⁴ Mme Chu, Paris, le 07/08/06.

⁵ Mme Li, Paris, le 21/05/05.

volonté « de donner [leurs] impôts à la France. [...] De fournir [leur] part de contribution à la société française¹ » (M. He). On voit ainsi que, comme le note Smaïn Laacher, « être immigré [et plus encore immigré sans statut légal] ne se résume pas à une condition sociale ou juridique, c'est avant tout une condition ontologique, une manière d'être dans le monde des autres [...]. La présence de l'immigré est une anomalie. Il est là mais devrait être ailleurs, chez lui » (Laacher 2007: 204).

Dans les faits, la politique répressive contre l'immigration clandestine produit des effets multiples et souvent contre-performants pour les migrants mais également pour la société locale. Elle est source de violence et contribue à entretenir un fossé entre les deux (Balibar et al. 1999 ; Cette France-là 2011 ; Fassin et al. 1997 ; Noiriel 1991 ; Ruggiero 2002 ; Spire 2008). Les institutions étatiques sont prises en contradiction avec les idéaux publiquement proclamés et la manière dont les étrangers et en particulier ceux sans titre de séjour sont traités sur son territoire. Ainsi, comme le note Morris, et à sa suite Kofman (Kofman 2002 ; Kofman et Kraler 2006 ; Morris 1997, 2003) contrairement à l'idéologie de lutte contre les discriminations et l'exclusion, les lois des différents pays européens tendent à exclure statutairement une partie de la population présente sur leur territoire. Elles produisent un système de stratification civique garantissant aux citoyens l'ensemble des droits civiques, politiques, sociaux, économiques, de résidence et de mobilité, d'accès à l'aide sociale ou de droit de mener une vie familiale, quand ceux accordés aux étrangers se déclinent en fonction de leurs statuts : les personnes dont les droits sont limités, sont incluses dans la société mais à sa marge et forment ainsi un sous-prolétariat soumis car exclu des systèmes de protection légale et vulnérable à toutes formes d'exploitation et d'abus (Brun 2003, 2006 ; Gao et al. 2006 ; Gao et Poisson 2005a, 2005b ; Marie 1997 ; Morice et Potot 2010 ; Pieke et Xiang 2009 ; Potot 2009 ; Sassen 1991a, 1996).

Ainsi, et bien que la loi garantisse en principe les droits de base à tous, le statut de sans-papiers et la peur qui lui est associée privent les personnes de la protection de leurs droits et biens (Brun 2006 ; GISTI 2004 ; ICMPD et PICUM 2010). Cette situation les construit de fait comme une population de seconde zone les empêchant de bénéficier des droits minimums garantis par la loi. Beaucoup de migrants chinois illégaux n'osent pas, par exemple, porter plainte devant la police ou recourir à la justice lorsqu'ils sont victimes d'exactions, que ce soit

¹ M. He, St Denis, le 31/08/07.

dans des affaires de non-paiement de salaire, de vol, de violence physique ou de viol. Ils estiment en effet courir le risque, plus grave à leurs yeux, de se faire arrêter par ces mêmes autorités pour infraction à la législation du séjour et expulser sans que leur plainte ne soit traitée¹. Cette situation a favorisé le développement d'une sorte de niche ethnique de la criminalité. Les migrants du Nord comme du Sud se plaignent d'être une cible privilégiée des petits voleurs à la tire fréquentant le quartier de Belleville, qui savent avoir peu de risque de se faire arrêter ; en effet, si pratiquement tous mes interlocuteurs se sont fait arracher à plusieurs reprises leurs sacs ou leur téléphone, aucun n'a été porter plainte², et la seule parade observée par certaines femmes a été de remplacer leur sac à main par un banal sac en plastique. De même, sachant que les sans-papiers ont un accès restreint aux banques et conservent leur argent sur eux ou dans les dortoirs, des groupes de malfrats chinois n'hésitent pas à les dépouiller.

« Ils ne s'en prennent qu'aux Chinois. Ils n'osent pas avec les Français. Ils agressent et volent mais que les Chinois et que ceux sans-papiers. [...] Ils vont dans les dortoirs avec des couteaux pour voler les gens des dortoirs. Ils fouillent tout et volent, avec violence. La police française ne sait rien de tout ça. Car [les victimes] n'ont pas de papiers ; personne n'ose aller porter plainte³ » (Mme Yu).

L'absence de statut juridique légal renforce souvent chez les migrants du Nord un type de socialisation fortement centré sur l'entre-soi, c'est à dire avec des migrants partageant les mêmes conditions juridiques ou de travail. Dans l'état d'anxiété dans lequel ils se trouvent plongés, certains perçoivent la société locale, dont ils comprennent mal les logiques de fonctionnement, comme une source de danger. Redoutant une arrestation, ils se méfient de la police mais plus globalement de l'ensemble des institutions gouvernementales, voire associatives ; ayant du mal à distinguer les autorités policières (qui opèrent souvent par le

¹ En effet, si d'un côté, la loi assure la protection de toutes les personnes présentes sur le territoire, sans considération de permis de séjour, d'un autre côté, tout serviteur de l'Etat constatant une infraction à la loi doit la signaler. Cette deuxième disposition a été invoquée pour justifier des arrestations de sans-papiers s'étant rendus au commissariat, à la préfecture, à l'hôpital, à la poste, dans les écoles, etc. pour y effectuer des démarches courantes. De plus une circulaire du Ministère de l'intérieur, datant du 21 février 2006, a explicitement soutenu les arrestations dans ces lieux (Brun 2006 ; Ministre de l'intérieur 2006). Ces cas, dénoncés par les associations, ont généré auprès de mes interlocuteurs une méfiance profonde de l'ensemble des institutions locales.

² L'épouse de M. Gao a résisté et a perdu quatre dents avant que son sac à main ne soit volé (Paris, le 20/02/09). Des manifestations prenant l'allure de revendications ethniques « chinoises » ont été organisées en juin 2010 et 2011 par des migrants du Sud pour demander plus de sécurité et la fin des vols à répétition dans le quartier de Belleville.

³ Mme Yu, Paris, le 18/06/05.

biais de policiers en civil), ils suspectent une partie des autochtones inconnus de travailler pour ces autorités répressives. Dans ces conditions, ils préfèrent limiter autant que possible les interactions, perçues comme risquées, avec les populations et institutions locales, y compris avec le personnel hospitalier¹, associatif ou la sociologue. Ainsi, paradoxalement, les contraintes légales en façonnant les modes d'adaptations des migrants accentuent l'image d'une socialisation de type 'communautaire' à la marge de la société locale.

Le fait d'être perpétuellement confronté au risque d'arrestation induit également une réduction de l'horizon temporel des migrants qui vivent dans l'incertitude de pouvoir se maintenir sur place. Cette précarité constitue la toile de fond de leur vie : leur présence en France, leur emploi, leur capacité de gains, leur socialisation amicale, professionnelle, amoureuse, familiale, etc. sont constamment menacées. Ils ne peuvent pas se projeter dans un futur même proche et sont en quelque sorte confinés au court terme. Cette 'immédiateté forcée' a des conséquences multiples et notamment dans leur manière d'envisager leur séjour en France. Pour la plupart d'entre eux l'investissement dans le long terme n'est pas une priorité face à cette menace permanente de l'expulsion. Selon Mme Xie, cette situation pousserait une minorité de migrants à faire « n'importe quoi pour gagner de l'argent rapidement et rentrer au pays », c'est-à-dire à recourir à des procédés qu'elle juge moralement répréhensibles, qui ternissent selon elle l'image des migrants chinois dans leur ensemble². De manière très pragmatique, une partie des migrants du Nord renonce dès lors aux efforts en direction de la société du pays d'accueil, perçue comme « hors de leurs portée » (Schütz 1962). L'apprentissage de la langue française, comme le fait de se lier avec les populations locales, sont repoussés après une hypothétique régularisation de leur statut juridique, autant de signes interprétés par une partie de la population et des institutions du pays d'accueil comme l'absence d'effort 'd'intégration'³.

Ainsi l'absence de permis de séjour est progressivement perçue par mes interlocuteurs comme un élément essentiel de blocage les empêchant d'avoir accès aux opportunités locales

¹ Cette identification de l'ensemble des institutions locales aux organes répressifs de l'Etat complique l'accès aux soins de santé des migrants (Cattelain et Nguyen 2003 ; Collectif 2003 ; Fassin 2000 ; Mbaye 2009).

² Mme Xie, Paris, le 28/05/07.

³ (voir de manière critique et non-critique Aparicio Gómez 2006 ; Audebert et Ma Mung 2007a ; Auguin et Lévy 2007 ; Barou 1998 ; Brun 2006 ; Costa-Lascoux 2006 ; Green 2002 ; Noiriél 1991 ; Peraldi 2002 ; Picquart 1999 ; Tarrius 2002 ; Wieviorka 2008 ; Catherine Wihtol de Wenden 2002b).

qu'ils vont progressivement découvrir. Une possible régularisation de leur statut de séjour devient dès lors associée à une multitude de significations, illustrant la diversité des projets migratoires. Elle est surtout synonyme d'une vie moins précaire où il leur sera possible de se projeter dans un avenir. Certains y voient la possibilité de retourner rapidement en Chine en gagnant plus vite les sommes escomptées, d'autres de se stabiliser sur place ou de pouvoir aller et venir entre la Chine et la France et donc de mieux gérer leur vie transnationale. Les sens peuvent être plus symboliques, comme l'indiquent l'idée de privation de liberté, avancée, par exemple, par M. He ou Mme Xie¹, ou l'expression « obtenir un statut, une identité, *na shenfen* 拿身份 », utilisée comme synonyme « d'obtenir des papiers / un permis de séjour, *na zhizhang / juliu* 拿纸张 / 距离 ». Changer de statut signifie également sortir de l'irrégularité et du sentiment d'illégitimité, de mettre un terme à l'insécurité physique et pouvoir retrouver une liberté de circulation dans l'espace public. Ainsi, en fonction de leurs intérêts singuliers, mes interlocuteurs se représentent cette régularisation comme une sorte de sésame leur permettant alors de réaliser l'ensemble de leurs projets ; ils ne se différencient pas sur ce point des migrants d'autres origines sur le point d'être régularisés suivis par François brun et Smaïn Laacher (2001).

D - Mettre en œuvre des tactiques de débrouillardise

« Quel moyens avons-nous une fois à l'étranger ? Quand on est à l'étranger, on est tous égaux. On doit tous recommencer de zéro. Que tu sois maire ou directeur de province, tu es venu ici au noir, tu ne peux que trouver des moyens noirs [illégaux], *ni zhi yao hei dao zheli, kending yao xiang hei de banfa* 你只要黑到这里, 肯定要想黑的办法² » (Mme Di, ancienne cadre qui a obtenu des papiers par mariage).

Forts de cette analyse, les migrants tentent de s'organiser à un niveau individuel afin de parvenir malgré tout à subsister dans le pays. Comme en Chine, ils tentent de tisser des liens interpersonnels qui vont jouer *a minima* le rôle de *guanxi*, c'est-à-dire de réseaux sociaux à mobiliser pour tenter d'atténuer les incertitudes de la vie (Gold et al. 2002 ; Kipnis 1996). Effectivement les rencontres sont l'occasion d'échanger des tactiques de survie et des formes de débrouillardise (de Certeau 1990) permettant de s'installer de manière plus stable dans le nouvel environnement. Ce concept, élaboré par Michel De Certeau, se situe dans le

¹ M. He, St Denis, le 31/08/07. Mme Xie, Paris, le 28/05/07.

² Mme Di, Paris, le 08/08/04.

prolongement de celui d'*agency* (Emirbayer et Mische 1998 ; Giddens 1985) qui, tout en prenant en compte la dimension structurelle encadrant les choix des individus, nuance les approches déterministes et met en avant la capacité d'action des acteurs. Il permet d'être attentif aux comportements microsociologiques et de décrire les tactiques à très court terme mises en place par des groupes ou des personnes se trouvant en position de dominés dans un système qui a été conçu par et pour un autre groupe, ici la société, les institutions et les lois françaises. Bien que les structures sociales en France retreignent fortement leurs possibilités d'action, les migrants conservent néanmoins une capacité d'agentivité et de créativité qui leur permet de s'aménager des marges de manœuvre à l'intérieur de ce système ; ils mettent en place une série d'actions qui vise à tirer profit des failles du système dominant et à détourner de leurs objectifs initiaux ces structures contraignantes pour les réorienter à leur profit.

1) Contourner l'illégalité du séjour

Nous l'avons vu, l'absence de permis de séjour est rapidement perçue par les migrants comme un obstacle majeur à la réalisation de leur projet. Dès leur arrivée, une première solution est proposée par des entrepreneurs de la migration qui se présentent comme représentants d'offices d'avocats. Ces personnes d'origine chinoise ou asiatique entrent en contact avec les nouveaux arrivants et leur proposent de déposer une demande d'asile, démarche présentée comme incontournable par les autres migrants et que près la totalité de mes interlocuteurs ont effectuée, comme en témoigne, Mme Li, des années après son arrivée :

« -Mme Li : On a fait la demande de réfugié, *ban nanming* 办难民. On n'y comprenait rien ! Si on avait su, on ne l'aurait pas faite ! Mais à ce moment-là, on ne comprenait rien à ce qu'avait écrit l'avocat. On n'y comprenait rien, on l'a faite. Les gens [du dortoir] nous ont dit : "faites d'abord la demande de réfugié, vous aurez un statut légal, *hefa shenfen* 合法身份". Des papiers temporaires de trois mois renouvelables.

-Florence Lévy : ils ont parlé de statut légal ou de papiers temporaires ?

-Mme L. : Ils ont dit un statut légal ! Qui l'aurait fait s'ils avaient parlé de papiers temporaires ? On n'y comprenait rien. Finalement on l'a faite. J'en ai profité un an. J'ai eu quatre récépissés. J'ai profité d'un an de l'allocation du gouvernement, *zhengfu butie* 政府补贴. J'ai tout dépensé ici...¹ »

La relative incompréhension qui entoure cette démarche provient probablement des termes dans lesquels elle est traduite en mandarin : l'expression de « demande d'asile

¹ Mme Li, Paris, le 24/02/15.

politique, *zhengzhi binan* 政治避难 » met mal à l'aise mes interlocuteurs qui ne s'identifient pas à des opposants politiques ; elle est très rarement utilisée contrairement à celle d'aide aux « réfugiés, *nanmin* 难民 » (littéralement personnes en difficultés), catégorie dans laquelle ils se reconnaissent¹. Ce manque de compréhension du dispositif peut expliquer l'usage très pragmatique qui en est fait. Les attestations trimestrielles de demandeur d'asile, désignée sous le terme « papiers jaunes » sont considérées comme un sauf-conduit en cas de contrôle policier, efficace durant la période de 6 à 24 mois d'examen de leur dossier qui se conclue pratiquement toujours par un rejet². En principe les demandeurs d'asile n'ont pas le droit de travailler mais dans les faits, les employeurs sont moins réticents à les embaucher. Cela conforte l'idée répandue et reprise par M. Pan que « la demande de réfugié, ça équivaut pour nous à des papiers³ ». De plus la procédure s'accompagne d'une allocation mensuelle de 300 € qui représente une aide non négligeable pour les migrants qui rencontrent des difficultés à leur arrivée.

« J'ai réfléchi, je travaille dix heures par jour [dans un restaurant] ; c'est extrêmement fatigant ; je dois faire attention à ne jamais contrarier [mes patrons], et c'est aussi pour 300 €. Pourquoi ne pas prendre cet argent [l'allocation de demandeur d'asile] pour aller étudier le français ? [...] J'ai quitté ce travail, j'ai pris l'argent des réfugiés pour retourner apprendre le français⁴ » (Mme Wang).

Même s'ils ne s'en rendent pas vraiment compte, les migrants effectuent un détournement du dispositif, encouragés en cela par les officines spécialisées à Paris. La procédure est en effet présentée comme un investissement doublement rentable, en terme légal et économique. Certains migrants l'envisagent comme un moyen d'amortir la dépense du voyage en gagnant rapidement l'équivalent des sommes investies. Le temps limité de suspension de l'illégalité du séjour est mis à profit pour se familiariser avec le nouvel environnement sans craindre une arrestation et pour trouver un travail plus facilement que

¹ Ce terme est également utilisé pour désigner les soupes populaires, *nanminfan* 难民饭.

² Les dossiers élaborés de manière stéréotypée par les officines, se ressemblent et sont qualifiés de « peu consistants et peu convaincants » par l'OFPRA qui note également que ces migrants ne se présentent quasiment jamais aux procédures d'appel. Ainsi, malgré le nombre de demandes (5 174 en 1999, 2 579 en 2005 par exemple) qui font que les Chinois figurent parmi les trois premières nationalités demandeuses, leur taux d'admission est un des plus faibles ; il était par exemple de 1% en 2002 (Apatrides 2005 ; OFPRA 2002). Voir également (Guillon et al. 2003).

³ M. Pan, Paris, le 10/10/04.

⁴ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

s'ils étaient 'vraiment' sans-papiers. Mais après quelques mois, le rejet de la demande les revoie à l'illégalité du départ.

Plus cette illégalité est perçue comme un frein à leur vie quotidienne, plus la question de « comment obtenir des papiers » devient un sujet central des préoccupations et des conversations entre migrants et avec la chercheuse. Les spéculations vont bon train et les informations réellement fiables font figures d'exception. La loi française, comme les diverses mesures temporaires de régularisation, sont très mal comprises. De plus, l'inflation réglementaire sur le droit au séjour des étrangers mais également sur les conditions de régularisation des personnes sans titre de séjour, entretient un climat d'inquiétude, comme le souligne Mme Xie : « la loi n'arrête pas de changer, on a très peur¹ ». Les critères ouvrant droit à l'obtention d'un permis de séjour, comme ceux des régularisations temporaires (Baldwin-Edwards et Kraler 2009 ; Courau 2009 ; Sohler 2008), apparaissent particulièrement opaques pour eux. « Que peuvent faire les personnes qui ne sont pas dans des situations extrêmes ?² » se demande Mme Dou en pensant aux sans-papiers qui, comme elle, n'ont ni maladie grave, ni enfants, ni de relation intime avec des autochtones, trois critères ouvrant droit à des titres de séjour. « Pourquoi faut-il avoir une famille et des enfants en France pour pouvoir obtenir une régularisation ?³ » interroge M. Zheng qui est célibataire, lors de l'opération de régularisation lancée en juin 2006 ciblant exclusivement les familles ayant des enfants scolarisés sur place. En effet, depuis les années 1990, les régularisations exceptionnelles concernent bien plus les familles ou les demandeurs d'asile que les travailleurs (Sohler 2008: 7) ; celle de 2010-11, sous la pression des grèves de travailleurs sans-papiers, constitue la seule exception et concerne un faible nombre de personnes ; à ma connaissance aucun des migrants du Nord rencontrés⁴.

¹ Mme Xie, Paris, le 28/05/07.

² Mme Dou, Paris, le 01/07/05.

³ M. Zheng, Paris, le 11/10/06.

⁴ Ces grèves ont dénoncé l'incohérence des réformes de 2007 visant à décourager « l'immigration subie » au profit de « l'immigration choisie ». Tout en proclamant augmenter le nombre de visas de travail, les critères très restrictifs adoptés en ont limité drastiquement le nombre et ne correspondaient pas aux secteurs d'emplois investis par les migrants irréguliers qui ne pouvaient donc obtenir une régularisation. Les grèves des travailleurs sans-papiers, de 2006 à 2010, ont débouché sur l'élargissement temporaire des types d'emplois donnant lieu à l'obtention de ces permis. Mais ces critères ne correspondaient souvent pas aux situations des migrants de Chine du Nord.

Les possibilités d'obtenir une régularisation de leur séjour en France sont relativement limitées pour les Chinois du Nord. Dans leurs situations, seule la régularisation pour des motifs liés aux « liens personnels et familiaux » donnant droit à une carte qualifiée de « vie privée et familiale » est envisageable et se décline selon trois grands motifs. Le premier concerne les régularisations temporaires « humanitaires » attribuées pour des raisons médicales aux personnes atteintes d'une maladie grave voire mortelle¹. Seuls quatre migrants dans mon échantillon ont pu obtenir un titre de ce type, comme M. Peng dont le diabète est très avancé² ou Mme Long handicapée depuis un accident vasculaire cérébral survenu en France. Deuxièmement, une régularisation aléatoire après dix années de séjour en situation irrégulière sur le territoire français³ mais outre la durée nécessaire, l'obligation de fournir des preuves officielles d'un séjour continu sur le territoire complique considérablement la constitution des dossiers. Ainsi bien qu'ayant déjà vécu dix ans en France, le dossier de M. Guo qui a toujours travaillé comme cuisinier mais longtemps sans être déclaré, a été considéré comme incomplet car il manquait de documents probants pour justifier deux années au milieu de son séjour⁴. A ma connaissance, seuls quelques migrants rencontrés ont pu obtenir un permis à ce titre. La troisième situation s'applique aux conjoints de citoyens français ou européens qui peuvent demander un permis de séjour après leur mariage ou la signature d'un Pacte civil de solidarité (PACS)⁵. Bien que cela nécessite de conclure une union officielle avec un autochtone, beaucoup de mes interlocuteurs, hommes ou femmes, en arrivent à la conclusion que c'est le moyen

¹ Les critères stipulent que l'absence de traitement (lié à une expulsion) doit avoir des conséquences graves, voire mettre en jeu le pronostic vital et que les soins ne peuvent être garantis dans le pays d'origine. Les conditions pour obtenir ce titre ont été progressivement élevées afin de limiter le nombre de personnes concernées et la durée du permis de séjour. En 2009, on notait une diminution des attributions de près de 20 % par rapport au nombre de 2004 (Secrétariat général du comité interministériel de contrôle de l'immigration 2009). Ce mouvement a été accéléré par la loi Besson du 16 juin 2011 qui a fait baisser de 18 % les premières délivrances de titres de séjour pour soins de 2011 à 2013. Cette situation est qualifiée de « catastrophe sanitaire et humaine » par les associations qui dénoncent la priorité donnée aux considérations sécuritaires et de contrôle des flux migratoires sur les impératifs de santé publique (Fassin 2000 ; Mbaye 2009 ; Médecins du monde 2007 ; Observatoire du droit à la santé des étrangers 2013).

² M. Peng, Pantin, le 15/05/08.

³ Cette disposition n'est plus un droit depuis qu'elle a été retirée de la loi en 2006. Elle persiste cependant en tant que disposition dérogatoire après examen du dossier par la Commission nationale de l'admission exceptionnelle au séjour. Son application inégale a renforcé l'impression déjà très forte parmi les migrants et les associations de soutien d'une application de la loi inégale, discrétionnaire et injuste par l'administration publique (Spire 2008).

⁴ M. Guo, Paris, le 21/09/10.

⁵ Des circulaires successives datant de 1998, 2003 et 2011 encadrent ce type de régularisation. Depuis 2005-06, le regroupement familial sur place n'est plus autorisé et le conjoint en situation irrégulière doit retourner dans son pays d'origine pour revenir en France avec un visa d'entrée légal puis effectuer la procédure de changement de statut. Ce retour au pays peut durer de quelques semaines à quelques années, ce qui le rapproche de la longue procédure de regroupement familial qui s'applique aux conjoints et enfants de ressortissants de pays tiers, non Européens. Un certain nombre de mes interlocutrices estiment que ces démarches trop longues représentent un risque qu'elles ne veulent pas prendre.

d'obtenir un permis de séjour le moins compliqué, le plus sûr et surtout le plus rapide mais dans les faits, que cette option n'est accessible qu'aux femmes (voir chapitre 10). « Maintenant je veux me marier ; mais ce n'est plus pour avoir une famille, j'ai changé d'avis. C'est pour les papiers. [...] Je suis une femme d'ambition, *yexin de nüren* 野心的女人. Je dois absolument gagner l'argent pour le restant de mes jours avant 50 ans. Mais il faut que je me batte, *yao douzheng* 要奋斗. [...] L'important c'est que je veux faire des choses. En premier, je veux réussir professionnellement. Je veux absolument ouvrir une boutique ou un restaurant [de spécialités françaises] en Chine ! [...] Mais pour tout ça, je dois rentrer. Donc j'ai besoin de papiers [pour circuler entre les deux pays]. Je veux ma propre société en Chine et en France¹ » (Mme Wang).

En somme, les critères des trois catégories légales décrites – comme celles qui supposent d'avoir tissé des liens de longues dates avec la « société française » ou d'être parents d'enfants scolarisés sur le territoire – sont très restrictives et ne correspondent pas, *a priori*, aux situations des migrants du Nord. Seuls 26 interlocuteurs (24 femmes et deux hommes) sont parvenus à obtenir une régularisation de leur statut de séjour, durant le temps de l'enquête².

Une autre partie des migrants fonde ses espoirs sur les « amnisties, *dashe* 大赦 » qui suivaient il y a quelques années les élections présidentielles. Ces pratiques semblent révolues depuis les années 2000. Enfin, lorsque les rumeurs parviennent sur des mouvements de régularisation dans d'autres pays européens, certains n'hésitent pas à prendre le risque de passer les frontières et à payer des intermédiaires locaux pour postuler à un titre de séjour grec, espagnol ou italien³. M. Hu est ainsi revenu en France après avoir obtenu un permis de séjour espagnol, alors que Mme Zhou s'est déplacée sans succès⁴. Enfin, une très petite partie des migrants du Nord, deux hommes et une femme dans mon échantillon, se tourne vers l'achat de faux permis de séjour. Selon M. Lin qui a acheté 500 € des papiers afin de travailler dans la restauration puis la confection, il s'agit d'une condition exigée par l'employeur qui peut prétendre en cas de contrôle avoir été dupé par son salarié⁵. L'emprunt de papiers répond à la même exigence : les salariés sont enregistrés légalement sous le nom d'une autre

¹ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

² Celle-ci est variable car certains migrants ont été rencontrés une seule fois, d'autres ont été suivis pendant neuf ans.

³ Selon les lois de mobilité intra-européennes, ces titres ne permettent pas de s'établir en France mais d'y séjourner temporairement.

⁴ M. Hu, Paris, le 13/10/10. Mme Zhou, Paris, le 10/10/05.

⁵ M. Lin, Pantin, le 22/08/04.

personne véritablement titulaire d'un titre de séjour qui le loue pour environ 200 € par mois, explique M. Guo qui travaille comme cuisinier¹. L'usage de ces faux titres serait plus fréquemment le fait des hommes en raison de leurs emplois dans des secteurs plus fréquemment contrôlés (la restauration ou la confection) que celui de la domesticité où les migrantes travaillent en nombre. Ces remarques indiquent donc à la fois le lien entre ces pratiques et le marché du travail, mais également sa division genrée.

La demande pressante d'une régularisation du statut de séjour, associée au manque de compréhension des critères légaux, a là aussi permis la naissance d'un marché, très lucratif, de la régularisation. Des « agences intermédiaires », tenues par des personnes sinophones qui se présentent comme des 'avocats', proposent toute une série de services : information juridique, interprétariat, accompagnement social lors des rendez-vous avec les institutions locales (à l'hôpital, la police, la poste, la préfecture, l'école, les services sociaux etc.). Elles proposent surtout d'effectuer contre rétribution l'ensemble des démarches auprès des administrations locales (demande d'asile, de prise en charge médicale, de régularisation du titre de séjour, etc.). Ces officines n'hésitent d'ailleurs quelque fois pas à tirer parti de la dépendance de cette clientèle captive pour facturer des services indus (Cattelain et al. 2002 ; 2005), à l'image des autres entrepreneurs de la migration qui à la fois aident et profitent directement ou indirectement de la vulnérabilité des migrants (Agustin 2006a). Désespéré, M. Guo qui a perdu son emploi de cuisinier et n'arrive pas à retrouver un poste faute de permis de séjour (mais dont la situation ne correspond à aucun des critères prévus par la loi) s'est ainsi laissé séduire à deux reprises sans succès : en payant un acompte non remboursable de 370 € à une agence dont les publicités dans un journal chinois garantissaient le succès de la procédure pour 1 500 €, puis plus tard, en consultant un 'avocat' qui proposait de monter un dossier pour 3 000 €². Les migrants consacrent ainsi à la fois de l'argent et du temps pour tenter d'obtenir une régularisation. C'est d'ailleurs une des raisons qui a poussé M. He à louer à son nom un appartement à St Denis :

« Je n'ai pas économisé [durant toutes ces années en France] ; l'argent que j'ai gagné, je le dépense pour le loyer. Parce qu'en France, si tu as un loyer, des factures d'électricité [à ton nom], des impôts, alors tu remplis les conditions pour

¹ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

² M. Guo, Paris, les 10 et 21/09/10.

qu'on te donne des papiers. Par contre, si tu n'as pas ces éléments, même au bout de dix ans, on ne te donne pas de papiers¹ ».

Ainsi en entraînant l'exclusion d'une partie des ressources légales et sociales garanties par la société autochtone, l'illégalité pèse sur l'ensemble de la vie des migrants et les oblige à s'organiser pour y faire face.

本版编辑: 迟 丹
版面设计: 华凯宏
2005年10月22日-28日

分类广告

华商报
Eurasia Nouvelles

*******希腊大赦现已开始*******

⇒ 申请希腊长期工作居留, 可在欧盟申根国内自由居住、学习
对于欧盟境内的申请人将是一个转变身份的绝好机会!
此次大赦时间从10月1日起至12月30日, 共64个工作日
希腊政府仅受理30万份申请
有兴趣的朋友请抓紧时间办理, 逾期不补
目前材料申办程序已全面展开, 报名截止日期11月30日

Kala (Greece) Commerce Information Consultancy Ltd.
Tel: 0030. 210. 9525055 Fax: 0030. 210. 9525008 M.P. 0030. 6946112034 (24h Service Line)
E-mail: go2greecc@sina.com MSN: windmill888@hotmail.com

我公司是希腊注册的专业办理希腊居留、签证、希腊旅游商考、中希经贸交流等业务的华人服务公司。本着认真负责的态度来受理每一位客户的委托, 为委托人提供全面快捷、周到热情的服务。我司有着相当丰富的办理希腊大赦居留的经验, 专署律师三名会计师一名, 已连续两次大赦都成功地为非滞留在希腊境内的申请人办理工作居留并都顺利拿到居留卡及工作纸, 安全快捷, 不成功全额退款。一切站在客户的立场, 是我们的服务宗旨! 期待您的关注……
我公司委托华商报社为法国唯一联络处, 发放申请表格和代收材料

Publicité proposant une régularisation en Grèce et l'obtention d'un permis de séjour et de travail Shengen, parue à Paris, dans Eurasia Nouvelle, *huashang bao* du 22-28 /10 /2005

2) Débrouillardise au quotidien

Un certain nombre de tactiques du quotidien circulent entre migrants du Nord. Ces formes d'entraide permettant l'échange de savoir-faire entre individus pourtant en situation très

¹ M. He, St Denis, le 31/08/07. Les demandeurs d'asile se retrouvent face à un paradoxe : pour prolonger leur demande, ils doivent fournir des preuves de domicile (à une certaine période les domiciliations administratives fournies par les associations n'étaient pas considérées comme suffisantes) peu compatibles avec leur niveau de ressources.

précaire et parfois de concurrence, qui tirent parti des capacités et des situations différenciées des uns et des autres. Elles sont souvent basées sur des intérêts réciproques et on note que les rivalités entre migrants sinophones peuvent miner la confiance nécessaire pour tisser des liens solides entre compatriotes.

« Si une femme est mariée avec un Français [et a des papiers], elle demande à son mari de nous aider à traduire. Par exemple, si quelqu'un a les papiers jaunes [un récépissé temporaire de demande d'asile] et a besoin d'une quittance d'électricité [une preuve de domicile] pour prolonger sa demande de réfugié, elle peut l'aider à trouver une quittance d'électricité ou se porter garante pour prolonger les papiers de trois mois¹ » (Mme Yu).

Au quotidien, les besoins sont assurés par une série de micro-ressources nombreuses et diversifiées qui vont des moyens les moins chers pour téléphoner en Chine, à la transmission de tactiques pour repérer les policiers en civil. Dans ce contexte de ressources insuffisantes, tous les atouts sont utilisés, y compris les connaissances acquises très récemment ; les migrants arrivés quelques mois avant les autres mettent en avant leur familiarité avec l'environnement et les pratiques des populations autochtones ou des institutions. A son arrivée, Mme Xu a ainsi été initiée au quotidien de la vie parisienne par une colocataire arrivée six mois plus tôt qui lui a expliqué comment prendre le métro et se repérer sans avoir à déchiffrer les noms des stations mais en les comptant à partir des terminus². Outre ces savoir-circuler (Tarrius 1992), elle lui fait également découvrir la ville, lui proposant quelques repères géographiques. Ainsi les 'anciens' transmettent certains « usages de la ville » (de Certeau 1990) aux derniers arrivés, leur indiquant les lieux utiles à leur vie quotidienne sur place, principalement les quartiers populaires où se situent à la fois les commerces ethniques, les dortoirs et les lieux d'emplois. Les quartiers du Nord-Est et Sud-Est parisien désignés par mes interlocuteurs par les stations de métro qui les desservent – Belleville, République, Quatre chemins, Pantin, Bobigny, Aubervilliers, Porte de Choisy, etc. –, dont les noms sont prononcés phonétiquement en chinois, vont progressivement dessiner une carte mentale (Liagre 2008) de l'agglomération parisienne partagée par les migrants³. Le quartier de Belleville, carrefour historique de migrations (Simon 2000), est particulièrement fréquenté par les personnes sinophones car s'y concentrent un certain nombre de ressources : dortoirs,

¹ Mme Yu, Paris, le 26/09/05.

² Mme Xu, Paris, le 09/05/07.

³ Ces lieux correspondent en grande partie les zones d'habitation des Chinois du Sud et d'Asie du Sud-Est, auprès desquels les gens du Nord trouvent emploi et logement (Lucchini 2012a).

commerces, lieux de loisirs (restaurants, karaokés, salle de jeux, etc.), services pour les migrants (banques chinoises, bureaux de change et de transfert international d'argent, postes, écoles de langue, coiffeurs, officines de traduction, services d'avocats, médecins et pharmacies chinoises etc.). A l'exception des magasins, qui mettent en avant leur ethnicité auprès d'une clientèle métissée, l'appropriation de l'espace de ce quartier par les migrants sinophones se déroule sur un mode peu visible, dans une sorte d'espace parallèle à celui de la société dominante francophone. Les annonces écrites en caractère chinois illustrent cet usage interstitiel de l'espace public : affichées sur les murs, elles ne semblent pratiquement pas être remarquées par les passants non sinophones et fonctionnent comme un signe qui n'est pas décodable par les « non-initiés » (Becker 1985). Par contre, elles sont une source d'information tout autant utilisée par les migrants chinois que les journaux publiés en mandarin ou plus récemment les sites internet qu'ils consultent pour rechercher un logement, un emploi, ou d'autres services, tels que l'achat de cigarettes importées de Chine, des coiffeurs, de l'aide informatique, des services sexuels, etc. (Voir photos en annexe).

La plupart des astuces échangées entre migrants a pour objet de faciliter leur survie malgré une forte précarité économique car pour envoyer de l'argent en Chine, ils tentent de maintenir leurs frais de vie sur place le plus bas possible. « Ici on est très économe. [...] Car si on dépensait normalement en France, on n'y arriverait pas » explique M. Pan qui dit vivre avec 300 € par mois : « 120 pour le dortoir, 60 pour le métro, 100 pour la nourriture¹ ». Une minorité de mes interlocuteurs tente, elle, de restreindre ses dépenses à 200 € par mois, comme Mme Dou qui doit rembourser une dette liée à la faillite de son commerce en Chine et qui a appris à ne dépenser qu'une vingtaine d'euros pour se nourrir².

« Je fais des économies sur la nourriture. Je n'ose pas dépenser de l'argent pour en acheter. Je vais ramasser des légumes, [...] aux magasins, à ED, sur le marché [de Belleville]. [...] On va sur le marché, on récupère une patate, un oignon, on peut éplucher [les parties abimées] et manger [le reste]. On n'a pas le choix. On est ici, c'est comme ça qu'on vit. [...] Pour manger, tu peux aller aux distributions de nourriture pour réfugiés, *nanmin fan* 难民饭 [les soupes populaires] ; tu as deux pains, tu peux manger deux jours. Tu peux ramasser les légumes, les œufs, l'huile aussi. C'est vraiment économe ».

¹ M. Pan, Paris, le 10/10/04.

² Mme Dou, Paris, le 16/06/05.

Afin de réduire leurs dépenses, les migrants parcourent la ville à la recherche de produits ou de services les moins chers possibles. On retrouve donc dans leur gestion d'un budget bien inférieur au seuil de pauvreté, l'usage de 'bons plans', coûteux en temps mais rentables en terme d'économie monétaire, si importants également dans les stratégies de survie de la famille marocaine installée en Andalousie, dont le budget a été analysé par Alain Cottureau et Mokhtar Mohatar Marzok (2013)¹. M. Huang assure qu'« ici, je n'ai pas de frais, à l'exception du loyer, des transports et des cartes de téléphone » et dit envoyer la quasi-totalité de ses revenus à sa famille. Il est la seule personne de mon échantillon à s'en remettre entièrement aux dispositifs gouvernementaux de l'aide sociale. Il s'est procuré un petit « Guide pour les réfugiés » distribué par la mairie de Paris et sait « où manger, se laver, dormir, avoir des vêtements, se faire couper les cheveux, se faire soigner, boire du café, écouter la radio. [...] Il y a plein de choses que les Français ne savent pas et que nous savons² ». Son cas est exceptionnel et la plupart des autres migrants répète ne pas vouloir être un poids pour la société locale ni « dépendre de l'argent du gouvernement³ » (Mme Li).

Pourtant le recours systématique à quelques dispositifs sociaux⁴ fait partie de la panoplie des tactiques de survie transmises entre migrants. Ainsi, pratiquement tous ont souscrit à l'Aide Médicale d'Etat (AME)⁵ qui offre une couverture médicale quasi-gratuite aux personnes sans titre de séjour. Le dispositif est d'autant plus apprécié qu'il est mis en regard avec le système de santé devenu payant en Chine, prenant ainsi une dimension symbolique, comme le montrent les propos de Mme Dou qui considère que « la France [lui] a donné une deuxième vie » en lui permettant de soigner sa jambe⁶. Ces droits sociaux sont garantis aux migrants, y compris sans-papiers mais ils sont perçus par les Chinois du Nord

¹ Le travail minutieux d'établissement d'un budget familial réalisé par les deux chercheurs, a permis de montrer que la survie de cette famille repose autant sur les gains directs que sur les économies réalisées grâce aux efforts et au temps non comptabilisés de la mère de famille et des enfants (Cottureau et Marzok 2013).

² M. Huang, Paris, le 14/04/04.

³ Mme Li, Paris, le 21/05/05.

⁴ Les migrants du Nord sont peu au courant de l'existence de la diversité de ces dispositifs sociaux et la plupart des aides ne sont pas accessibles aux sans-papiers.

⁵ Créée en 2 000, l'Aide Médicale d'Etat est destinée exclusivement aux migrants en situation irrégulière ou aux demandeurs d'asile, alors que les Français pauvres sont couverts par la Couverture Médicale Universelle (CMU). Elle offre un accès gratuit aux soins médicaux à ces migrants qui vivent en dessous du seuil de pauvreté (moins de 606 € de revenus mensuel par personne) à condition qu'ils puissent prouver leur identité et une durée de séjour de plus de trois mois en France.

⁶ Mme Dou, Paris, le 14/06/05.

comme des privilèges. Ces perceptions font penser aux attitudes des Latino-Américains en France qui les méconnaissent également et continuent à agir selon les modalités apprises dans le pays d'origine où ces droits n'étaient pas garantis à l'ensemble de la population. Ces démarches sont prises en charge par des officines intermédiaires, mais elles n'en relèvent pas moins des tactiques de débrouille individuelles, diffusées par le bouche à oreille entre individus ; il n'en va pas de même pour flux migratoires plus organisés, tels que les Soninkés ou les Tamouls en France, pour qui l'obtention de ces droits sociaux s'inscrivent dans des revendications (Gonzalez 2005, 2007a).

Le réseau social fait aussi partie des ressources échangées. Ainsi, pour aider un ami en conflit avec son employeur, Mme Li profite des liens tissés avec quelques Français sinophones pour acquérir de l'information sur le droit du travail¹. Mme Di spécialisée dans les soins de beauté, fait circuler les propositions de travail dont elle est informée par ses riches clientes françaises². Quant aux femmes mariées à des conjoints locaux, elles organisent des rencontres entre les migrantes à la recherche d'un fiancé et les amis de leur époux. Ainsi, dans ce contexte où l'environnement local est difficilement accessible sans médiation, les principaux moyens de survie proviennent des pairs et circulent par le biais des relations interpersonnelles. Il est donc particulièrement important pour les migrants de cultiver et élargir leurs réseaux de sociabilité entre personnes parlant le mandarin car la densité, l'étendue et la diversité de leur capital social influent directement sur leur capacité à accéder aux ressources, illustrant ainsi la « force des liens faibles » (Granovetter 1983).

Entre connaissances proches l'entraide prend la forme de don et de contre don, activant des cycles de redevabilités réciproques, mais au-delà de ce cercle rien n'est d'emblée gratuit et les ressources disponibles sont monnayées sur une sorte de 'marché de l'entraide'.

« En France, il y a très peu [de solidarité entre Chinois]. Il faut payer pour leur aide. Entre 100 à 200 € pour être présenté à un emploi. [...] Seuls les bons amis ne demandent pas d'argent. [...] Pour louer un appartement [ou une couchette dans un dortoir], ils demandent un mois de loyer. Ce n'est pas que j'aime, mais je m'y suis habitué³ » (M. Lin, qui depuis son arrivée en France, il y a cinq ans a travaillé dans la restauration puis la confection).

¹ Mme Li, Paris, le 16/07/10.

² Mme Di, Paris, Paris, le 23/04/12.

³ M. Lin, Aubervilliers, le 01/09/04.

Lorsqu'ils doivent entrer en contact avec des institutions ou des personnes du pays d'accueil, la dépendance des migrants de Chine du Nord est encore plus grande. Contrairement aux migrants du Sud qui se font accompagner par des membres de la famille élargie parlant le français, ils doivent solliciter une aide souvent payante pour traduire les échanges autant d'un point de vue linguistique que culturel. Certains migrants initiés aux rudiments du français proposent leurs services contre rétribution, tout comme de petites officines de traduction et d'accompagnement qui se sont développées pour ce marché très spécifique.

E - Conclusion

La prise de contact avec la France est vécue par la plupart des migrants rencontrés à Paris comme un moment relativement difficile, celui où ils évaluent le hiatus entre ce qu'ils découvrent et ce qu'ils ont envisagé depuis la Chine. A travers les récits des migrants déjà sur place, ils prennent conscience de l'existence de barrières structurelles qui vont – comme en Chine – encadrer fortement le champ des possibles. Ces personnes qui ne parlent pas la langue, ne peuvent pas vraiment s'appuyer sur des réseaux structurés sources de solidarité et se trouvent sans titre de séjour, font face à différentes blocages multiples. Ils sont en quelque sorte obligés d'investir les marges de la société dominante. Ils trouvent dans cet espace interstitiel des ressources leur permettant de s'y installer et d'y subsister à court et moyen terme. Ils mettent ainsi en place une panoplie de tactiques de débrouillardise (de Certeau 1990) souvent modestes et à très court terme qui témoigne de leur capacité d'adaptation et de créativité afin de tirer le meilleur parti des situations auxquelles ils sont confrontés.

En effet, la barrière linguistique, les faibles relations avec la population autochtone ou l'absence de permis de séjour ne sont pas en soi incapacitants : comme dans d'autres flux migratoires (Gonzalez 2007a, 2007b), certains de mes interlocuteurs ne socialisent et ne travaillent principalement qu'avec des personnes parlant le mandarin et/ou avec des migrants issus d'autres flux mais ayant fait l'expérience de l'illégalité du séjour. Ce type de solutions et les conditions de vie en France sont d'autant plus considérés comme acceptables que le séjour n'est envisagé que comme temporaire. Cependant, ces ressources sont trop limitées pour permettre la réalisation dans les termes initialement prévus des projets migratoires et la temporalité d'une migration courte est la première idée qu'ils sont contraints d'abandonner. Mais au-delà de la seule question du temps passé à l'étranger, d'autres 'aménagements'

apparaissent et une partie du contenu du projet initial doit être modifiée pour l'adapter au nouvel espace de vie.

Est-il possible de considérer que ce type d'arrangements et de 'repli' sur des 'co-ethniques' ou des migrants d'autres origines ayant vécu l'expérience d'une marginalisation, provient uniquement de la volonté des migrants ? Les plaintes répétées de la part de mes interlocuteurs qui expriment leur désir de rencontrer des Français et leur désarroi vis-à-vis de leurs conditions de vie, indiquent au contraire qu'il s'agit d'une réaction face à une série de contraintes provenant en grande partie de la société du pays d'installation et à différents processus d'exclusion, les reléguant aux marges de la société locale. Ils y répondent par des tactiques de contournement. On voit ainsi comment ces processus s'emboîtent : le confinement dans un statut d'illégalité n'a pas seulement pour effet d'entraver l'accès au marché légal du travail ou du logement, il a également pour conséquence la précarisation des migrants, qui a son tour les décourage à la fois d'entreprendre l'apprentissage de la langue, de nouer des relations avec la population locale, de découvrir les codes du pays d'installation. Autant d'éléments qui sont perçus, à la fois par les politiques et la population locale, comme l'installation dans un espace parallèle, un entre soi de 'co-ethnique' souvent appelé communautaire et décodée comme une absence de volonté d'intégration¹ à la société locale (Auguin et Lévy 2007 ; Beraha et al. 2012 ; Le 1990c, 1995).

En effet, le terme de 'communauté chinoise' est souvent invoqué par la population locale, les politiques mais également dans les travaux de chercheurs (Béja 2002 ; Benton et Pieke (Eds.) 1998 ; Beraha et al. 2012 ; Guerassimoff 1997 ; Guillon et Ma Mung 1991 ; Guillon et Taboada Leonetti 1986 ; Le 1995 ; Li 2003 ; Live 1998 ; Frank Pieke 2007 ; Wang 2000 ; Zhou et Kim). Si chez les migrants de Wenzhou ou ceux provenant d'Asie du Sud-Est, des sous-groupes régionaux ou linguistiques sont globalement plus structurés, permettant en particulier la circulation de ressources facilitant la vie en France (Le 1995 ; Ma Mung 1992, 1998b, 1999, 2002b ; Poisson 2006)². il apparaît, au regard des données de terrain, très hâtif de parler de 'communauté chinoise'. En effet, ce terme laisse entendre l'idée, reprise par le

¹ Sur les débats concernant ce terme, voir entre autres (Autant-Dorier 2007 ; Barou 1998 ; Chambon 2007 ; Cossée 2007 ; Costa-Lascoux 2006 ; Dewitte 1999 ; Noiriel 1991 ; Wieviorka 2008)

² Ces liens entre personnes originaires de la région de la Wenzhou ne sont pourtant pas synonymes d'une solidarité systématique entre migrants Wenzhou. Mes observations de terrain montrent que les liens sont également marqués par des tensions et rivalités, y compris au sein des familles.

sens commun, d'un groupe homogène, structuré, délimité en termes de race, de culture ou de nationalité. Il véhicule également l'idée de communalisation de ses membres, autrement dit du partage d'un sentiment subjectif, s'appuyant sur la tradition ou l'affect, d'appartenir à une même communauté (Weber 1971), qui se traduirait par une identité de groupe et une solidarité entre ses membres, permettant dès lors une action collective visant à défendre un projet partagé. D'ailleurs, des associations culturelles ou commerçantes de migrants chinois se présentent vis-à-vis des institutions françaises comme représentant de l'ensemble des Chinois vivant en France (Auguin 2004), mettant ainsi en œuvre des dynamiques d'affirmation de leadership par des groupes minoritaires déjà analysées par Richard Jenkins (1997). On voit bien l'intérêt de telles représentations qui offrent des images simple et simplificatrices aux populations locales qui peinent à distinguer les singularités des différents courants migratoires, mais également aux institutions qui souhaitent avoir affaire à un seul interlocuteur, représentant légitime de l'ensemble d'un groupe ethnique. Rogers Brubaker (2006) invite à prendre de la distance vis-à-vis de cette inclinaison au « *groupism* » et à ne pas adopter ces catégories de pratiques comme des catégories d'analyse. Il est important de ne pas considérer ces groupes comme allant de soi, ou de présumer de leur existence, mais plutôt de s'intéresser aux dynamiques internes et changeantes pouvant conduire à la cristallisation ou non du sentiment de 'faire groupe'. Or ces processus résultant du sentiment de faire partie d'un groupe spécifique que l'on pourrait qualifier de 'communauté chinoise' ne ressortent manifestement pas du terrain à l'heure actuelle.

De même, la notion de diaspora est très souvent utilisée dans les études sur la migration chinoises (Ang 2004 ; Auguin 2009 ; Live 1991a ; Pan 1994 ; Pan 1999 ; Pieke 2002a ; Pina-Guerassimoff 2012 ; Trollet 1994a, 1994b). Emmanuel Ma Mung s'intéresse notamment au maintien d'un corps social multipolaire et d'une subjectivité collective suite à la dispersion géographique des « *ethnic Chinese* », réfugiés d'Asie du Sud-Est (Guillon et Ma Mung 1992 ; Ma Mung 1992, 1998b, 2000, 2009a, 2012). Pourtant, ce concept ne me semble pas non plus pertinent pour décrire l'expérience particulière des migrants de Chine du Nord en France. Les différents éléments considérés comme caractéristiques des diasporas, dont les définitions sont devenues floues à force d'être utilisées pour des cas différents (Brubaker 2005 ; Dufoix 2003 ;

Dufoix 1999 ; Ma Mung et al. 1998)¹, ne semblent pas se retrouver auprès des Chinois du Nord. Ainsi les questions du lien politique, culturel ou imaginaire au pays d'origine, de la préservation d'une identité propre distincte de celle du pays d'installation, du maintien des liens malgré une dispersion géographique du corps social et de l'organisation de réseaux réticulaires entre les multiples lieux d'établissement, ne font pas vraiment partie, ou du moins pas encore, des préoccupations de ces migrants récemment arrivés. Il n'est pas impossible que ces questions ne deviennent pertinentes qu'avec le temps et la succession des générations, comme le remarque Rogers Brubaker (2005).

Pourtant, si pour analyser le vécu des migrants ni l'expérience diasporique ni l'existence d'une communauté chinoise ne fait sens, il convient de noter que la socialisation de mes interlocuteurs se déroule néanmoins majoritairement dans des cercles de personnes chinoises ou parlant le mandarin. D'autre part, ils codent les réalités sociales de manière spécifique selon des critères mêlant la nationalité, l'ethnicité, la langue, le partage de conditions d'existence similaires, etc. Pour rendre compte de cette spécificité, sans la simplifier, j'ai donc choisi d'utiliser les termes de 'réseaux de personnes sinophones' plus en cohérence avec le terrain. Je préfère également utiliser le terme sinophone à celui de Chinois dont les sens multiples en termes culturel, racial, de nationalité, ou ethnique rendent l'usage délicat. Les réseaux sociaux fréquentés par les Chinois du Nord sont en effet à la fois composés de personnes ayant la nationalité chinoise, mais pouvant par exemple, appartenir à une minorité ethnique (par exemple les Chinois d'origine coréenne du Jilin) ou se considérer « racialement » et « culturellement » comme Chinois sans avoir jamais vécu en Chine ou avoir la nationalité de la République Populaire de Chine, (comme Chinois d'Asie du Sud-Est). Par contre, le mandarin constitue le lien qui unit ces personnes, même s'il n'est pas nécessairement leur langue maternelle ou n'est pas utilisé dans les interactions entre proches, comme le note également Pierre Trollet (1994b).

¹ Bien que très utilisée pour décrire des groupes divers issus de la migration, la notion de diaspora comporte des définitions multiples qui s'intéressent tour à tour à l'aspect politique, historique, religieux, culturel, commercial, identitaire, communautaire, etc. (Dufoix 2003 ; Dufoix 1999 ; Ma Mung et al. 1998 ; Trollet 1994b). De plus, dans le cas des Chinois, cela recouvre un objectif politique entretenu par les gouvernements chinois depuis très longtemps qui tend à réifier et essentialiser 'l'identité chinoise', en affirmant sa différence fondamentale et sa non intégration dans les pays d'installation (Ang 1998, 2004).

Chapitre 8. Ressources et contraintes de l'emploi ethnique

La brutale prise de conscience du décalage entre leurs projets, conçus en fonction de problématiques ancrées en Chine et les réalités sociales locales, amène les migrants à adopter une attitude 'réaliste' : s'ils veulent tenter au moins temporairement l'aventure migratoire, ils doivent en partie s'adapter à des conditions de vie, d'emploi ou de socialisation qui n'ont pas été anticipées. L'analyse des formes prises par ce travail d'adaptation ou 'd'accommodement' se concentrera, dans ce chapitre et dans le suivant, sur les activités économiques, d'abord au sein d'un marché du travail proposé par des employeurs sinophones, puis dans des secteurs qui lui échappent.

Pour les migrants venant d'arriver en France, le problème le plus urgent est d'arriver à gagner leur vie sur place et envoyer de l'argent en Chine¹. Trouver un travail est donc leur premier objectif à Paris. D'ailleurs, les économies qu'ils avaient emmenées pour faire face aux premières difficultés s'érodent rapidement alors qu'ils découvrent un coût de la vie et du logement plus élevé que prévu. Le bouche à oreilles² entre migrants chinois les oriente tout de suite vers des emplois proposés par d'autres Chinois, arrivés plus tôt qu'eux en France et qui ont besoin de personnel pour leurs entreprises ou recrutent des employés de maison. Certains migrants trouvent rapidement l'emploi dans lequel ils resteront pratiquement tout leur séjour, quand d'autres peinent à s'insérer et ne cessent de changer de travail ou même de secteur d'activité, comme l'illustrent ces quelques trajectoires professionnelles :

Mme Cheng, qui était commerçante indépendante, se souvient :

« Une fois descendue de l'avion [en 1999], c'était la confusion ! Premièrement, il y avait la barrière de la langue. Deuxièmement, le correspondant de l'agence nous avait dit qu'il nous chercherait un travail. Quel travail ? Faire nourrice ! A la maison, j'étais quelqu'un qui faisait du commerce... faire nourrice !... Le passeur a dit puisque tu es ici, tu dois t'adapter. Les autres amis ont essayé de me convaincre. Je voulais rentrer à tout prix. J'étais venue ici, je ne connaissais rien, ni personne... Je voulais rentrer. Puis, comme j'étais ici, j'ai fait face. Au bout d'une semaine, il m'a trouvé un travail de nourrice. J'ai fait nourrice trois jours. L'enfant n'avait pas encore pleuré que mes propres larmes coulaient. Comment est-ce possible que la France soit comme ça, que je fasse nourrice ?! C'était dans

¹ Ce problème est encore plus urgent pour ceux qui ont des dettes en Chine, cas qui n'est néanmoins pas très fréquent.

² Trouver un travail par le biais des relations interpersonnelles est déjà une pratique très courante en Chine (Bian 2002).

une famille Wenzhou. Je m'occupais de trois enfants tout la journée, pour 610 €¹. Je faisais aussi la cuisine. On habitait au sous-sol ; c'était sale. Au bout de trois jours, j'ai démissionné. Je suis rentrée [au dortoir et suis allée voir] les ateliers de confection. Je voulais apprendre à faire des vêtements. Je ne l'avais jamais fait. Comment faire ? Je suis allée voir une famille Wenzhou. Je suis du Nord, ils sont de Wenzhou, dès qu'ils m'ont vu [ils m'ont demandé] : "tu sais faire [la couture] ? Non. Tu as quel âge ? 43 ans. A ton âge, tu ne sais pas faire des vêtements, il vaut mieux que tu ne le fasses pas et que tu fasses plutôt nourrice". Je suis à nouveau rentrée au dortoir. Mes amis m'ont conseillée de chercher un travail de nourrice. Au bout de deux semaines, j'en ai trouvé un. Je l'ai fait pendant un mois. Je m'occupais de deux enfants, pour 685 €. Le prix était correct à l'époque. Je l'ai fait, mais je ne me faisais pas à ce travail. [...] Au bout d'un mois, j'ai arrêté. Je préférais rentrer [en Chine]. J'ai téléphoné à l'agence qui m'a dit que si je rentrais, elle ne me rendrait que 10 000 yuans. [Ce qui signifie qu'en tout,] j'en aurais dépensé 35 000. Un ami m'a conseillé de ne pas rentrer, [expliquant que] chez nous [à Shenyang], faire du commerce, ce n'est pas facile non plus. Et c'est comme ça que je suis restée² ».

Cette migrante va ensuite faire du colportage de briquets et autres babioles dans les cafés et marchés parisiens puis travailler dans la prostitution en parallèle de quelques heures de ménage. En 2007, huit ans après son arrivée, elle obtient un titre de séjour et se fait embaucher dans des salons de massages avant d'en ouvrir un à son compte, puis de le revendre en 2011 et de continuer à travailler dans ce domaine comme salariée.

Comptable à Shenyang, Mme Chu est elle aussi choquée à son arrivée en 2003 de découvrir que ses compétences ne sont pas reconnues. « Les début en France ont été une désillusion. Je suis tombée. J'avais de la haine. [J'espérais] au minimum, être institutrice, vivre en enseignant le chinois à des enfants. C'est comme ça que j'imaginai les moments les plus durs³ ». Dépitée d'être embauchée comme nourrice à demeure pour une famille Wenzhou, elle a, également, du mal à se faire à ce type d'emploi qu'elle qualifie de « si bas » et démissionne au bout de douze jours. Le sentiment de déclassement perdure également dans son second poste où elle est chargée de l'éducation en mandarin de quatre enfants Wenzhou. Sur les conseils de personnes rencontrées à l'église chinoise, elle recherche un emploi mieux rémunéré et cumule plusieurs fonctions : des heures de ménage et quelques cours particuliers en mandarin, puis redevient nourrice pour une famille franco-chinoise ayant trois enfants. Le choix de se mettre en couple avec un Espagnol l'oblige à remplacer les emplois à demeure par

¹ Tous les montants en francs ont été convertis en euros.

² Mme Cheng, Paris, 21/10/06.

³ Mme Chu, Paris le 12/03/06.

des heures de ménage chez des particuliers locaux, faisant chuter ses revenus à 300 €. Ils remontent à 600 € lorsqu'elle trouve un poste à mi-temps pour s'occuper de l'accueil et du ménage dans une association culturelle chinoise. Finalement, en 2007, après la rupture avec son compagnon, elle décide de se former à la manucure et travaille sans être déclarée dans un salon de massage traditionnel chinois pour 1 200 € par mois. Après son mariage avec le propriétaire français du salon en 2008, elle se forme également à la technique des massages et y est employée légalement au SMIC.

Venu en 1999 pour développer sa carrière de cadre dans l'informatique qu'il estimait bloquée à Yantai, M. Lin débute en France dans la restauration, confectionnant de neuf heures à minuit des raviolis aux crevettes pour 305 € par mois pour des patrons Wenzhou. Il démissionne après quinze jours, estimant ce travail trop fatigant et trouve par recommandation une autre place chez un traiteur Wenzhou où il travaille pendant plus d'un mois pour un salaire de 460 €. Par l'intermédiaire d'amis, il s'oriente ensuite vers la confection où après une formation non rémunérée, il est chargé du repassage de 9 heures à 23 heures, tous les jours de la semaine, pour 1 220 € mensuels. Pendant deux ans, il change fréquemment d'ateliers, puis finalement achète un faux permis de séjour pour 530 € et « va dans un atelier turc. Le salaire est meilleur, mais ils veulent des papiers. Comme ça, ils peuvent te déclarer ». Au moment de ces entretiens en 2004, il n'avait pas d'emploi et souhaitait changer de secteur pour travailler dans le bâtiment. Il souligne qu'à l'étranger, « on gagne plus [qu'en Chine]. Mais premièrement, c'est plus pénible. Deuxièmement il y a le problème des papiers. [...] C'est vraiment différent de ce que j'imaginais sur la France. [En particulier pour] travailler, quoi que tu fasses il faut un statut, *shenfen* 身份, des papiers ». Bien qu'il ait connu une progression de ses revenus et de ses conditions de travail au cours de ces cinq années de vie en France, il ressent très intensément le blocage dû à l'illégalité du statut de séjour sur les possibilités d'emploi et consacre à ce sujet une part importante des deux entretiens qu'il m'a accordés¹.

Ancien ouvrier non qualifié à Shenyang M. Guo se spécialise dans la restauration dès son arrivée en 1999. Profitant des récépissés de demandeur d'asile, il se fait embaucher dans un restaurant jusqu'à ce que son patron lui demande de partir, à l'expiration de la procédure, sept mois plus tard. Il retrouve un travail dans les Yvelines en tant qu'aide cuisinier pour 690

¹ M. Lin, Pantin et Aubervilliers, les 22/08/04 et 01/09/04.

€ par mois. Après une période sans travail, il est embauché dans un restaurant de l'Essonne en tant que « deuxième cuisinier » pour 840 €. Il démissionne trois mois plus tard, considérant que la charge de travail est trop lourde et qu'il n'a pas à faire « toutes les tâches les plus basses ». En guise de sanction, son patron retient 75 € sur sa paye. Par l'intermédiaire de son premier employeur, il trouve un poste dans un restaurant du Val-d'Oise. Finalement, en 2003, il est rappelé dans le restaurant de l'Essonne où il gravit en six ans tous les échelons pour devenir cuisinier en titre et gagne 1 800 € par mois dont les deux tiers sont déclarés grâce à une fausse carte de séjour. Licencié en 2009 sans préavis ni indemnités par son employeur cambodgien (qui souhaite le remplacer par un membre de sa famille élargie), il décide avec le soutien d'une association de faire valoir ses droits devant le Conseil des prudhommes et obtient 10 000 € de dédommagement, après quatre années de bataille juridique. Cependant, âgé, déprimé et malade, il ne parvient pas depuis lors à retrouver un travail. De graves problèmes de dos et l'absence de permis de séjour compliquent sa recherche d'emploi : il ne peut pas décharger les camions, estime ne pas avoir de savoir-faire technique valorisable dans le bâtiment et il aurait besoin pour pouvoir retravailler dans la restauration de « louer » un permis de séjour à un autre migrant chinois car la préfecture vérifie désormais toutes les nouvelles embauches. N'ayant plus de revenus, il vit dans une grande pauvreté et attend d'être opéré pour retrouver une capacité de travail¹.

Au-delà de la diversité des trajectoires individuelles, ces différents témoignages font apparaître le faible nombre de secteurs et de fonctions accessibles aux migrants de Chine du Nord. M. Guo synthétise ainsi la situation : 30 à 40 % des hommes travailleraient dans les chantiers de construction, 30% dans la restauration, 20 % dans la confection, 10 à 20 % comme manœuvre pour décharger des camions ou effectuer de la manutention dans les entrepôts et environ 5 % travailleraient dans le recyclage des déchets comme biffins. Quant aux femmes, il estime que 30 % seraient nourrices, 20 % employées dans la confection, 20 % dans la restauration, les autres feraient des heures de ménages en indépendantes et enfin une partie qu'il se refuse à quantifier travaillerait dans la prostitution. Ces estimations basées sur ses dix ans de vie en France² sont invérifiables mais proposent un ordre de grandeur des

¹ M. Guo, Paris, le 12/09/09.

² M. Guo, Paris, le 16/12/10. Les estimations de M. Hu de Qingdao qui vit également en France depuis dix ans sont légèrement différentes. Selon lui 10 % des hommes travailleraient dans le bâtiment, 50 %

différents secteurs d'emploi. Par ailleurs, le suivi dans le temps des parcours professionnels fait ressortir l'utilisation de deux types de ressources : d'une part, celles proposées par les réseaux sinophones, d'autre part, celles provenant de l'exploitation d'opportunités trouvées sur place dans l'environnement local parisien. L'accès à ce second type de ressources témoigne d'un élargissement des réseaux relationnels individuels et s'accompagne fréquemment d'un tournant dans les trajectoires migratoires. Il se fait souvent après quelques années sur place et, par la suite, les migrants puisent dans ces deux types de ressources en fonction de leurs besoins du moment. Cependant, pour une meilleure clarté de l'analyse, je vais ici les dissocier et consacrer ce chapitre aux emplois accessibles par le biais des réseaux sinophones et les chapitres suivant à ceux découlant de l'exploitation d'autres ressources.

A - Inclusion dans les emplois informels proposés par d'autres personnes sinophones

Les migrants du Nord vont donc dans un premier temps s'intégrer dans un segment spécifique du marché de l'emploi informel¹, organisé par et pour les personnes parlant le mandarin ou un dialecte chinois². Cet espace met en lien deux types d'acteurs.

dans la restauration, 10 % dans la confection, 20 % auraient des activités diverses et temporaires, enfin environ 7 % auraient des activités illégales (Paris, le 26/10/10).

¹ Ce terme désigne l'ensemble des activités échappant aux régulations étatiques. Il pose problème car sa connotation négative laisse entendre que ces activités se rattachent à l'illégalité ou à la criminalité, or les activités économiques concernées sont bien plus larges et ne s'organisent pas autour du recours à la violence (Kloosterman et al. 2010 ; Peraldi 2001, 2002). De plus, ces échanges sont régulés par un autre cadre normatif tacite qui s'appuie sur des règles éthiques et morales partagées par les acteurs du secteur (Manry 2001 ; Peraldi 2001). Enfin, la frontière entre l'économie formelle et informelle est floue et varie en fonction des époques et des lieux. Loin d'être situées aux marges du système légal, ces formes d'activités se trouvent au cœur même de l'économie globale capitaliste (Marie 1997 ; Terray 1999), Comme l'a aussi montré Saskia Sassen (1991a) : l'élite gestionnaire de l'économie mondialisée à recours, pour assurer les tâches reproductives, à une main d'œuvre précaire, souvent composée d'étrangers en situation irrégulière. Alain Tarrius (1992, 2002) a également montré la similarité des logiques capitalistes entre l'élite internationale du commerce légal et les mobilités subalternes des commerçants migrants issus des anciennes colonies qui font circuler très efficacement des biens, des capitaux, des informations et des personnes à travers des réseaux informels reliant l'Europe au Maghreb.

² Les ressources ethniques ont été définies par Ivan Light comme « les traits socioculturels d'un groupe que les propriétaires d'un même groupe utilisent dans leurs affaires ou qui profitent à leurs entreprises » (Light 1972). La définition du terme de « niche ethnique » est plus large que celui d'« enclave ethnique » développé par Alejandro Portes dans ses recherches sur l'économie ethnique des Cubains de Miami (voir entre autres Wilson et Portes 1980), et ne suppose ni séparation géographique et économique avec l'environnement local ni l'autonomie de ce système économique (Waldinger 1993, 2005).

Les employeurs - entrepreneurs sont des migrants ou descendants de migrants originaires majoritairement d'Asie du Sud-Est ou du Sud de la Chine ; ils ont fréquemment, mais pas toujours, un titre de séjour en France et ont bâti leur propre entreprise ou embauchent un domestique à domicile. Plus anciennement installés en France, ils ont créé des activités commerciales et artisanales indépendantes et rechercher une main d'œuvre flexible et rémunérée bien en dessous des normes légales, qui partage leur vision de la relation salariale et du travail. En face, les employés sont des migrants plus récemment arrivés qui proviennent du Sud de la Chine (Zhejiang, Fujian et Jiangxi) mais aussi des villes du Nord. Pour eux ces emplois permettent de contourner l'absence de permis de séjour, les difficultés linguistiques comme la faiblesse de leur réseau relationnel. Sur le marché de l'emploi sinophone, ces trois dimensions ne sont pas des freins. L'illégalité du séjour n'y représente pas un élément disqualifiant puisqu'une part importante des emplois est non déclarée. D'ailleurs, être en situation irrégulière est perçu comme faisant partie de la trajectoire migratoire commune ; personne ne s'en étonne et à quelques exceptions près, il s'agit d'une sorte de 'passage obligé' pour les migrants économiques chinois. Le partage de ce statut d'exclu et de l'expérience migratoire, mais également du sentiment de partager une même origine culturelle (souvent réifiée et considérée en des termes racialisés) renforce les liens¹. Ils prennent une dimension concrète avec l'utilisation d'une langue commune, le mandarin ou les dialectes, sur les lieux de travail.

Quelques secteurs d'activités majeurs, résultant de l'histoire migratoire, ont été investis par les entrepreneurs sinophones et tiennent un rôle central dans la structuration de ces réseaux² car ils emploient un grand nombre de migrants, dont les derniers arrivés (Béja et Wang 1999 ; Dinh 2006 ; Guillon 2003 ; Ma Mung 2000, 2004 ; Poisson 2006). Historiquement, il s'agissait des secteurs des « trois couteaux », termes désignant la maroquinerie, la confection et la restauration³. Mais ces débouchés ont été progressivement

¹ Bien que ces critères de 'race' et de 'culture' soient pris comme « allant de soi » par mes interlocuteurs sinophones du Nord comme du Sud, il faut souligner que le sens attribué à ces termes évolue une fois hors de Chine et est influencé par le contexte migratoire européen.

² Emmanuel Ma Mung considérait qu'à la fin des années 1990, entre la moitié et les trois quart de la population active chinoise travaillait à Paris dans une entreprise tenue par un compatriote (Ma Mung 2000: 121).

³ A ces secteurs pourvoyeurs d'emplois s'ajoutent des entreprises d'amont, leur proposant un encadrement juridico-économique, des biens d'équipement ou d'approvisionnement et des sociétés offrant des services culturels et de loisir à la population sinophone (Ma Mung 2000).

modifiés, notamment depuis l'entrée de la Chine dans l'OMC et la très forte concurrence des importations venant d'Asie. Seul le secteur de la restauration, considéré comme emblème de la présence chinoise en France, semble s'être maintenu, avec les restaurants et les commerces alimentaires asiatiques. Ouvrir un restaurant a longtemps fait partie des modèles de réussite des Chinois du Zhejiang, ce qui explique leur très grand nombre en région parisienne¹. Mais ce marché semble avoir atteint un niveau de saturation et après une dispersion des établissements sur l'ensemble du territoire français (l'ouverture de restaurants 'japonais'), on constate que depuis les années 2000, les entrepreneurs se tournent vers les débits de tabac et café-tabac². Le secteur du travail du cuir a quant à lui pratiquement disparu de la région parisienne et a été délocalisé vers l'Italie (Lucchini 2012a) ou la Chine³. La même tendance a touché le secteur de la confection qui a dû s'adapter aux très bas prix des importations. De nombreux ateliers de région parisienne ont été fermés ou reconvertis dans le commerce d'import-export ou de gros en provenance d'Asie⁴. Les modes d'organisation de la production sur place ont été adaptés notamment avec une augmentation de la flexibilité du travail et la réactualisation d'un système de sous-traitance en cascade. Le secteur est ainsi fractionné et hiérarchisé entre des ateliers légaux, clandestins, et une production à domicile non déclarée. Celle-ci est réalisée par des travailleurs également non déclarés, souvent des étrangers sans-

¹ En 1990, on recensait 863 restaurants et 510 commerces de produits exotiques alimentaires et non alimentaires à Paris (Ma Mung 2000: 122). Au début des années 2000, la restauration était le premier domaine d'activité des migrants Wenzhou en Europe et Zhang Zhicheng (1998) estimait qu'en France plus de la moitié des 100 000 personnes de Wenzhou travaillaient dans ce secteur.

² Cette diversification s'inscrit encore dans une histoire migratoire puisque ce secteur, délaissé par la population française (à cause des longs horaires, des bas revenus à l'heure) a de longue date été investi par des populations migrantes de l'intérieur (notamment des Auvergnats) et plus récemment des Kabyles algériens, mais possédant la nationalité française, critère exigé par la loi. Selon la Chambre syndicale des buralistes de France, depuis 2004, plus de la moitié des bureaux de tabac sont rachetés par des représentants de la communauté chinoise (Nan et Sun 2012).

³ En 1990, il y avait 200 à 300 ateliers de maroquinerie à Paris (Ma Mung 2000: 119), nombre qui a fortement chuté une décennie plus tard ; aucun de mes interlocuteurs ne travaillait dans ce secteur. En Italie, les migrants de Wenzhou ont repris les usines locales et leur production, estampillée *Made in Italie* entre à présent directement en concurrence avec les importations de Chine, les forçant à monter en gamme (Lucchini 2012a). A Paris, les ateliers de fabrication de meubles chinois ont également pratiquement disparu.

⁴ Sous l'influence des patrons du Zhejiang, certains quartiers parisiens tels que le Sentier, Sedaine Popincourt ou une partie de la zone industrielle d'Aubervilliers sont devenus des zones de commerce et de redistribution européennes de l'habillement (Chuang 2012). Cette spécialisation a provoqué l'inquiétude des riverains et des autorités locales protestant contre la mono-activité de ces secteurs urbains (Pribetich 2005). La production textile a également été délocalisée en Italie où les entrepreneurs chinois ont repris les usines locales (Ceccagno 2003, 2013).

papiers, qui acceptent de très faibles rémunérations et des délais très courts de livraison. Dans les très petits appartements des immeubles insalubres de Belleville, il était fréquent de trouver une, deux, voire trois machines à coudre professionnelles installées contre les murs des chambres, dont les fenêtres sont calfeutrées pour diminuer les bruits des machines, et qui servaient manifestement dans la journée d'atelier de couture à domicile¹. M. He travaille également chez lui, à St Denis où les intermédiaires lui livrent régulièrement de gros sacs poubelles, remplis de tissus découpés et viennent rechercher discrètement le soir les habits cousus². Ce type d'organisation, qualifié de « délocalisation sur place » par Emmanuel Terray permet de maintenir des coûts de production très bas, car il échappe à la fois aux taxes et aux réglementations légales du travail, et assure une réactivité très forte à la demande locale due à la proximité entre les lieux de production et de distribution (qui n'est pas possible quand la production est faite sur un autre continent) ; ce faisant ce système fait porter tous les risques du travail, économiques et légaux, sur les producteurs et travailleurs, alors que les donneurs d'ordre sont protégés (Brun 2003 ; Gao et Poisson 2005a ; Marie 1997 ; Terray 1999). D'autres secteurs d'activité ont également été développés par les entrepreneurs sinophones. Les entreprises de « réfection d'appartement, *zhuangxiu* 装修 » ont investi le marché du second-œuvre qui est spécifiquement organisé par et pour des sinophones : les entrepreneurs proviennent de Chine du Sud, emploient une main d'œuvre composée de migrants du Sud et du Nord et s'adressent à une clientèle essentiellement constituée de personnes parlant le mandarin, qui font refaire leurs boutiques, restaurants ou appartements. Enfin, le dernier secteur dans lequel peuvent se faire embaucher en grand nombre les migrants du Nord est la domesticité. Il est réservé aux femmes et au service de familles de migrants de Chine du Sud ou d'Asie du Sud-est qui leur confient l'ensemble des tâches ménagères du foyer et la garde et l'éducation de leurs enfants.

Ces différentes activités dans lesquels se sont spécialisés les entrepreneurs sinophones ont des points communs et correspondent aux critères typiques d'entrepreneuriat investis par des migrants. Comme le rappelle Kloosterman (2010), ils sont souvent situés aux bas des structures d'opportunités : l'ouverture d'une activité y est relativement aisée car nécessitant peu d'investissements financiers ou de qualifications préalables mais la forte concurrence en

¹ Observations, Paris, le 20/06/06.

² Observations, St Denis, le 10/02/08.

limite de fait les profits. Ce qui explique que certains patrons soient tentés de recourir aux activités informelles qui représentent un des rares moyens permettant de dégager des marges de manœuvre ou de gains supplémentaires¹ en s'affranchissant des contraintes imposées par les réglementations légales (en terme d'emploi, de sécurité sociale, d'hygiène, de qualifications, etc.).

Pour les migrants du Nord qui ne sont pas en mesure de créer leurs propres entreprises et recherchent juste à se faire embaucher, ces différents secteurs présentent une série d'avantages : le seuil d'entrée dans l'emploi y est relativement bas car ni permis de séjour, ni compétence préalable ni même la maîtrise de la langue ne sont exigés et la main d'œuvre s'y est de tout temps formée sur le tas. De plus, ces secteurs recrutent en permanence car ils sont délaissés par les travailleurs autochtones qui considèrent que les conditions de travail et de rémunération y sont mauvaises ; les employeurs se tournent donc vers des travailleurs moins exigeants et en particulier ceux d'origine étrangère qui constituent souvent une forte proportion de leurs effectifs.

Parmi eux, les personnes sans-papiers, contraintes par l'insécurité de leur statut, ne peuvent guère s'opposer aux conditions de travail qui leurs sont imposées, comme l'explique M. Guo, sans titre de séjour, qui a longtemps travaillé comme cuisinier :

« Pour les sans-papiers, il n'y a pas de règle, par exemple pas d'horaires. Dans la restauration, tu commences à 10 h 30 et tu ne sais pas à quelle heure tu vas t'arrêter ; quand il n'y a plus de clients. [Tu peux travailler] de 17 à 23 heures ou jusqu'à une heure du matin. Il n'y a pas de limite de temps. Pourquoi n'embauchent-ils pas des Français ? Si tu as des papiers alors tu veux un cadre. Les Sri-Lankais [qui ont des papiers] font sept heures par jour et partent même s'il reste du travail. Pourquoi existe-t-il le travail au noir ? C'est pour pouvoir gagner de l'argent. [Par exemple] dans le bâtiment, le salaire d'un Français est de 120 € par jour. Pour un Chinois, 60 € c'est déjà bien. Pour le patron, il faut le minimum de frais, le maximum de bénéfices. Si c'était la même chose [qu'avec des travailleurs déclarés], ils n'embaucheraient pas de travailleurs au noir. Ça ne vaudrait pas la peine de prendre ce risque [d'un contrôle]. Le résultat, c'est que nous sommes à la peine. On travaille au minimum 10 heures par jour² ».

Le secteur de la confection, qui est structuré pour répondre aux variations de la demande et des saisons, et fait alterner des périodes de travail intensif avec du chômage, est également

¹ Voir à ce sujet les analyses de Kloosterman sur les boucheries halal aux Pays-Bas (Kloosterman et al. 2010) ; et sur les logiques d'emploi des entrepreneurs chinois en France (Ma Mung 1991 ; Poisson 2006).

² M. Guo, Paris, le 16/12/10.

réputé pour la flexibilité de ces conditions de travail en dessous des standards réglementaires. Il a d'ailleurs historiquement toujours recruté des populations défavorisées sur le marché du travail, telles que les personnes des classes populaires, les femmes ou les migrants issus de différentes vagues migratoires (Green 1998 ; Morokvasic 1988 ; Zalc 2010). Ce secteur a tour à tour été investi par des populations migrantes ; à présent, les entrepreneurs chinois ont progressivement repris une part des ateliers tenus par les Juifs dans le quartier du Sentier à Paris puis le Nord-Est de Paris dans les années 1970-80 (Lucchini 2012a) et partagent l'activité avec d'autres groupes migrants, notamment les Turcs. On retrouve de telles pratiques de travail dans le secteur de la domesticité ou dans le bâtiment. Ces secteurs d'emploi ouverts aux travailleurs sans titre de séjour mais offrant des conditions de travail aussi très inférieures aux normes légales, rappellent les théories néo-marxistes sur la dualité du marché de travail ; celui-ci serait divisé entre un premier marché de l'emploi protégé et occupé par des nationaux, et un marché secondaire où les conditions de travail seraient dérégulées et où les travailleurs migrants seraient confinés (Piore 1979). En effet, le statut juridique de sans-papiers en reléguant une partie des travailleurs hors des protections légales du travail, favorise une stratification civique des travailleurs (Morris 1997). Dans le cas des travailleurs sinophones, mes observations de terrain montrent que l'absence de permis de séjour et de travail des migrants fonctionne comme un levier d'exploitation¹ : les employeurs l'utilisent pour faire baisser les salaires de tous et plus particulièrement de ceux qui sont sans titre de séjour (dont les salaires sont inférieurs) et n'hésitent pas à menacer de dénoncer à la police les plus récalcitrants. La politique gouvernementale de chasse aux immigrés clandestins et au travail informel contribue ainsi à aggraver les conditions de travail et de rémunération en augmentant la marge de pression des employeurs.

En fait, mes interlocuteurs estiment ne pas avoir d'alternative à ce marché de l'emploi. Face à son compagnon français, choqué que Mme Li travaille près de cinquante heures par semaine en tant qu'employée de maison pour un salaire inférieur à 1000 € par mois, la migrante rappelle vertement qu'elle « n'a pas de titre de séjour et travaille au noir », autrement dit qu'elle n'est pas en position de réclamer de meilleures conditions de travail. « Si je ne fais pas [ce que les patrons demandent], ils prendront quelqu'un d'autre ! ² ».

¹ En Grande Bretagne, Frank Pieke et Xiang Biao (2009) arrivent au même constat.

² Mme Li, Paris, le 05/01/09.

Comme elle, beaucoup de migrants établissent un lien entre l'absence de titre de séjour, l'obligation d'accepter un emploi non déclaré, mais encore le fait de ne pas pouvoir négocier leurs conditions de travail ou de salaire. Ce point de vue pragmatique ne les empêche pas de voir quel est le prix qu'ils doivent payer pour ce type d'emploi et l'impact que cela a sur leurs trajectoires professionnelles. M. He qui coud à son domicile, estime que l'illégalité de son statut est le principal obstacle à ses ambitions :

« En France, il n'y a que deux débouchés : la restauration et la confection. Je n'avais pas pensé [en Chine] que je ferais ça. Quand je suis arrivé, je n'avais pas d'autres possibilités de travail. Que peuvent faire les Chinois ? Vendre dans un magasin, ce n'est pas permis ; aller travailler dans une usine, ce n'est pas autorisé ; travailler comme employé dans un magasin, ce n'est pas autorisé. Ce n'est pas permis, tu ne dois pas y aller. Si les restaurants tenus par des Chinois ne veulent pas de toi, alors encore moins les restaurants ou les magasins tenus par des étrangers [des résidents locaux]. C'est comme ça que j'ai été bloqué¹ ».

Mes interlocuteurs sont souvent lucides face à ce système et en sont venus à accepter voire à en légitimer sa raison d'être. M. Lin qui a travaillé dans la restauration avant de se lancer dans la confection considère que « si on ne triche pas avec les impôts et les déclarations, si on ne fait pas du travail au noir, avec des sans-papiers, alors le patron ne gagne pas d'argent. Il gagne de l'argent parce qu'on n'a pas de papiers, pas de statut² ». Ainsi, il est important de comprendre l'ambivalence des migrants face au marché du travail informel proposé par les réseaux sinophones qui représente à la fois une contrainte et une ressource dont ils estiment ne pas être en mesure de se passer, au moins au début de leur séjour.

B - Les contraintes de ce marché de l'emploi

1) Un marché du travail doublement ethnicisé

D'autres critères participent à l'organisation de ce marché du travail proposé par les réseaux sinophones, comme l'explique M. Lin, qui a travaillé dans la restauration puis la confection :

« Les Wenzhou travaillent dans les restaurants, les commerces, la construction et les ateliers de couture. Les Cantonnais sont nombreux dans les restaurants, peu nombreux dans la confection. Les gens du Fujian sont employés dans la restauration, la confection et les commerces, rares sont ceux qui sont patrons. [...]

¹ M. He, St Denis, le 31/08/07.

² M. Lin, Aubervilliers, le 01/09/04.

Les gens du Nord se font embaucher chez les autres. Ils sont dans le bâtiment, peu dans la couture, mais beaucoup dans les commerces. [...] Ils sont employés. Sans papiers, tu ne peux pas « faire » [être] patron¹ ».

La question des origines géographiques est fréquemment mise en avant pour expliquer la répartition selon les secteurs, les statuts et les conditions de l'emploi et semble être un principe structurant ce marché du travail qui regroupe des personnes asiatiques ou parlant le mandarin.

Mais cette question cache également une hiérarchie spécifique à ces emplois. Que ce soit dans la confection, la restauration, le bâtiment ou la domesticité, mes interlocuteurs sont unanimes pour décrire une hiérarchie des travailleurs en fonction de leur origine régionale. Les employeurs proviennent principalement de Chine du Sud ou d'Asie du Sud-Est, ce qui témoigne également de l'ancienneté de leur présence en France (et du fait qu'ils ont obtenus une régularisation de leur séjour). Ils sont en position dominante vis-à-vis de la main d'œuvre illégale, arrivée plus récemment du Sud ou du Nord de la Chine. Selon mes interlocuteurs du Nord, au nom d'une proximité régionale, linguistique et souvent familiale, ils recrutent préférentiellement des migrants provenant de leur région. Leurs profils sociaux distincts de ceux du Sud les défavorisent dans l'accès à certains secteurs, comme le souligne Mme Su, qui depuis travaille dans la prostitution : « [quand tu cherches à] travailler dans un restaurant, personne ne veut de toi ! Pour travailler dans un restaurant, il faut être jeune et pouvoir parler un peu le français. Les gens âgés, de plus de 40 ans [comme les gens du Nord], ils n'en veulent pas² ». Les hommes et femmes venant du Nord de la Chine disent peiner à se faire embaucher et leurs trajectoires professionnelles sont marquées par de fréquentes périodes de chômage entre deux emplois. Ils ressentent une discrimination sur le marché de l'emploi sinophone qu'ils attribuent à l'origine régionale. Elle se double d'éléments d'autres natures tels que les affinités linguistiques, familiales ou plus largement culturelles régionales mais également de critères liés à l'ancienneté de la présence en France, la possession ou non d'un titre de séjour, les compétences linguistiques et l'âge, etc.

¹ M. Lin, Aubervilliers, le 01/09/04.

² Mme Su, Paris, le 07/05/07.

Mes interlocuteurs se plaignent d'être recrutés pour les tâches les plus difficiles¹. Cette hiérarchie des postes est par exemple illustrée par l'organisation du travail dans les restaurants ou chez les traiteurs : le patron et ses proches occupent les postes les moins pénibles et en particulier l'accueil de la clientèle ou la gestion de la caisse ; le service en salle est également le plus souvent coopté par des employés de Chine du Sud ; les migrants du Nord ne sont généralement recrutés que pour le travail en cuisine, qui ne demande pas de parler le français, est peu exposé aux contrôles des autorités mais aussi plus intensif avec de lourdes charges de travail. Ils sont ainsi plongeurs, aides ou chefs cuisinier, préparateurs de commandes, manutentionnaires et livreurs dans les entreprises de fabrication alimentaire. M. Guo se souvient de son premier travail dans un restaurant près d'Enghien en région parisienne :

Le patron faisait la cuisine, il était le cuisinier en titre. J'étais le seul employé, je faisais tout le reste : balayer, le ménage, nettoyer les légumes, couper la viande, les poissons, la vaisselle. Je faisais tout, tout et n'importe quoi, tout le travail le plus bas [...] C'était lourd, mais j'arrivais à le faire. Je travaillais de 11 à 15 heures puis de 18 heures à trois heures du matin. [...] J'étais logé au-dessus dans un appartement où l'eau et l'électricité avaient été coupées [car l'appartement avait été saisi après une fraude aux impôts]. J'amenais des bouteilles d'eau pour me laver. Je mangeais au restaurant à midi et le soir. Dans la nuit après le travail, le patron me laissait manger les plats qui restaient. Je pouvais aussi me faire à manger².

On retrouve ces mêmes hiérarchies des tâches entre migrants du Sud et du Nord dans les autres secteurs. Dans les ateliers de couture par exemple, le repassage qui est une activité très éprouvante et a une incidence rapide sur la santé des travailleurs, est souvent effectué par des hommes du Nord ; il serait délaissé par ceux du Sud qui le trouvent trop pénible et mal rémunéré : près de 1 200 € par mois pour quatorze heures de travail journalier. De même, les migrants du Nord sont majoritaires dans les activités consistant à « décharger des camions, *xie huo* 卸货 » qui sont à la fois risquées, irrégulières et mal payées.

Enfin, les hommes et les femmes du Nord se plaignent également d'être plus mal payés. Selon Mme Tai qui a obtenu un titre de séjour et refuse désormais de travailler pour des employeurs chinois : « Le salaire [des gens du Nord] est inférieur à celui des gens de Wenzhou. Si on emploie les Wenzhou pour 600 €, alors les gens du Nord sont payés 450 € ou

¹ Alors que les meilleures places seraient réservées aux Chinois du Sud. Cependant, cela ne signifie pas que les emplois des Chinois du Sud ne soient pas également très pénibles (Gao et al. 2006 ; Gao et Poisson 2005a).

² M. Guo, Paris, le 16/12/10.

au mieux 530 €¹. » Dans la restauration, ces différences passent du simple au double et M. Guo, qui travaille comme cuisinier pour 450 €, estime que son patron aurait dû déboursier 950 € par mois pour embaucher un aide cuisinier Wenzhou². Ces traitements différenciés pour un même poste sont à l'origine du sentiment, fréquent chez les migrants du Nord, de se sentir discriminés sur ce marché sinophone. En effet, quels que soient les domaines d'emploi, on retrouve une segmentation du travail à l'origine d'une diversité des statuts et des droits des travailleurs qui est rendue manifeste en termes de niveaux de rémunération, de répartition des tâches et de conditions d'emploi.

On pourrait alors se demander si les analyses en termes de division duale du marché du travail proposée par Piore (Piore 1979) entre travailleurs nationaux et étrangers confinés dans un marché secondaire de l'emploi aux plus mauvaises conditions de travail et de rémunération, ne se retrouvent pas cette fois ci dans le cadre du segment non déclaré du marché du travail regroupant des personnes sinophones à Paris. Cette mise en concurrence des employés n'est pas spécifique à ce contexte sinophone et a été analysée pour d'autres secteurs comme un mode de régulation de la main d'œuvre par les employeurs. Ainsi, l'organisation du travail dans les chantiers du bâtiment, observée par Nicolas Jounin (2004) en France, fait ressortir également une division des tâches et une hiérarchie entre travailleurs de différentes origines qui articulent niveaux de qualification, statut de l'emploi, critères de race, de légalité et d'ancienneté du séjour. De même, en Espagne, l'organisation du travail dans certaines exploitations agricoles se base sur une stratification interne en fonction du statut de séjour ou d'emploi des salariés dont la division entrave leurs possibilités de négocier de meilleures conditions de travail et de rémunération (Potot 2009).

Pour les migrants du Nord, cette distinction et hiérarchisation a un impact sur les conditions quotidiennes du travail et ils ajoutent fréquemment se sentir mis à l'écart par les Chinois du Sud. Ceux-ci qui n'hésitent pas, par exemple, à s'adresser la parole au sein de l'atelier en wenzhounais, excluant ainsi d'emblée ceux du Nord, incapables de comprendre ce dialecte. Les femmes domestiques qui vivent et travaillent au domicile de leurs employeurs, c'est-à-dire dans un espace organisé en fonction des modes de vie du Sud de la Chine, et disent se sentir également violemment altérés dans ces familles ; elles s'estiment reléguées

¹ Mme Tai, Paris, le 30/09/04.

² M. Guo, Paris, le 16/12/10.

hors des interactions quotidiennes familiales par ce jeu de la langue. Ainsi, en mettant à jour les tensions entre urbains et ruraux, entre personnes du Nord et du Sud, le choix des dialectes permet aux employeurs de réactiver les frontières internes aux réseaux de migrants chinois et d'exclure ceux du Nord. L'enjeu de ces rapports de force qui se jouent à un niveau collectif, est le maintien d'une hiérarchie propre aux réseaux sinophones de région parisienne, favorable aux migrants du Sud. Ainsi, les derniers arrivés, c'est-à-dire ceux du Nord, se retrouvent en situation minoritaire au sein de ces réseaux et sont insérés au plus bas de cette stratification. Ce constat suscite une grande amertume de la part des migrants du Nord. M. Lin qui travaille maintenant dans un atelier de confection tenu par des Turcs estime ainsi que « les Chinois oppressent les Chinois, *zhongguoren yapo zhongguoren* 中国人压迫中国人¹ ». M. Sun qui a choisi de travailler en tant que chiffonnier pour ne plus avoir de patron, considère lui que « les Chinois abusent des Chinois, les Chinois nuisent aux autres Chinois, *zhongguoren pian zhongguoren ; zhongguoren hai zhongguoren* 中国人骗中国人 中国人害中国人² ».

2) Déqualification professionnelle

« Tes diplômes ? Tu peux jeter ce bout de papier ! » Mme Chu qui travaille depuis comme nourrice, se souvient du choc reçu à la réponse d'un employeur du Sud alors qu'elle espérait continuer à exercer son activité de comptable une fois en France³. Les réactions face aux types d'emplois accessibles et à la déqualification professionnelle qu'ils induisent et qui n'avait pas été anticipée par une partie de mes interlocuteurs sont souvent vives. Si une partie d'entre eux ne se montre pas choquée car ils s'apprêtaient à faire des « petits boulots, *dagong* 打工 », ceux qui recherchaient dans la migration une mobilité professionnelle sont très dépités ; de même, la déconvenue est partagée par les cadres du secteur tertiaire qui pensaient pouvoir valoriser leur expérience professionnelle au moins dans les entreprises gérées par des patrons chinois, comme en témoigne M. Hu, ancien cadre commercial à Qingdao :

« -M. Hu : Quand j'ai vu [quels types d'emploi étaient possibles ici], je me suis dit que ce travail, je ne pouvais pas le faire. Comment faire ? J'ai pensé à rentrer à la maison [...] Que pouvais-je faire ? Je ne sais rien faire. Je mange grâce à la parole : je suis un homme d'affaire. Cela ne me correspondait absolument pas.
-Florence Lévy : Tu n'y avais pas pensé [avant de quitter la Chine] ?

¹ M. Lin, Pantin, le 01/09/04.

² M. Sun, Paris, le 23/10/05.

³ Mme Chu, Paris, le 26/01/06.

-M. H : Non, pas à l'époque. Je n'y avais pas pensé. Ils [les employés des agences de voyage] avaient dit qu'il n'y aurait pas de problème. On pensait que c'était des emplois en usine, pas fatigants, huit heures par jour, que c'était relax. Mais une fois arrivés, on s'est rendu compte que ce n'était pas comme ça. Si tu vas travailler chez des Wenzhou, ils te méprisent¹ ».

Les migrants du Nord sont donc contraints d'accepter de travailler dans des emplois manuels qui n'ont la plupart du temps aucun lien avec leurs anciennes fonctions et leur statut de cadre. Ce processus de déqualification professionnelle pénalise les hommes comme les femmes du Nord. Mme Fu et M. Ma respectivement médecins dans un hôpital à Qingdao et dans une clinique privée de Shenyang, n'ont pas trouvé d'autres postes que celui de 'petite main' dans un restaurant chinois de Deauville pour l'une et manœuvre dans un entrepôt d'Aubervilliers pour l'autre². Les Chinois du Nord maîtrisant des savoir-faire manuels, qui semblent *a priori* plus directement utiles dans le nouvel environnement ont également du mal à travailler dans leurs spécialités. Deux des trois couturières professionnelles en Chine de mon échantillon ont ainsi renoncé à travailler dans ce secteur à Paris ; seule Mme Ding continue cette activité mais a rapidement choisi de se faire embaucher par des Turcs plutôt que dans des ateliers tenus par des Chinois³. M. Deng qui était plombier en Chine n'a pas réussi à se faire embaucher dans sa spécialité et gagne sa vie à Paris en déchargeant des camions⁴.

Pour expliquer ce phénomène global de déqualification professionnelle des migrants du Nord à Paris, plusieurs éléments s'entrecroisent : la non transférabilité de diplômes, le faible niveau technique des diplômes supérieurs Chinois des années 1980 ; mais également des éléments propre au pays d'accueil tels que le statut illégal de leur séjour, l'obstacle linguistique ; et enfin des éléments relevant du marché du travail sinophone, segment

¹ M. Hu, Paris, le 26/10/10. Sa trajectoire constitue un cas limite. Il s'est tourné par dépit vers des activités clairement illicites en France : commençant par réceptionner les migrants à l'aéroport, puis « à voler les clients, *qiang keren* 抢客人 » c'est-à-dire à les kidnapper et demander une rançon, il a ensuite fait du commerce de sac de luxe et enfin racketté les travailleurs, les prostituées, les commerçants et cambriolé les Chinois ayant fait fortune. Condamné à deux reprises à des peines de prison, il dit vouloir mettre un terme à cette 'carrière' criminelle et s'oriente vers les salons de massages chinois à spécialité sexuelle

² Mme Fu, Paris, le 12/12/05. M. Ma, Paris, le 23/03/05.

³ Mme Ding, Paris, le 17/09/04.

⁴ M. Deng, Paris, le 02/11/04.

relativement étroit proposant essentiellement des postes non qualifiés, mais encore les discriminations et rivalités régionales entre personnes sinophones, etc.¹

Plus généralement, la question du transfert des compétences professionnelles au cours de la migration touche de nombreux flux migratoires. Ce phénomène a longtemps été sous-estimé car les migrations de travail étaient supposées concerner des travailleurs non qualifiés et ce n'est qu'avec l'étude des migrations hautement qualifiées que ce déclassement professionnel (au moins temporaire) a été mis plus systématiquement en évidence (Meyer 2009 ; Nedelcu 2004a, 2008 ; Salaff et Greve 2006). Il est d'ailleurs plus marqué pour les femmes migrantes qui font face à la fois aux freins entravant l'accès au travail des étrangers et des femmes (Dahinden et al. 2007b ; Kofman 2000b, 2005 ; Mollard et Umar 2012 ; Riaño 2003 ; Salaff et Greve 2003). On observe d'ailleurs que de plus en plus de migrantes qualifiées acceptent des emplois dans le secteur de la domesticité qu'elles n'auraient pas acceptés dans leur propre pays². Pour expliquer ce phénomène, on invoque souvent le difficile transfert au cours de la migration des ressources sociales ou culturelles³ dont la valeur n'est souvent reconnue que localement (Faist 1997 ; Kuah-Pearce 2004 ; Salaff et Greve 2004, 2006). Le rôle des institutions et des populations du pays d'installation a été considéré comme majeur dans ce processus de déclassement. L'exclusion des migrants sans titre de séjour ou de ceux titulaires de permis temporaires ou sans droit au travail, les entraves à la reconnaissance des diplômes étrangers ou des compétences professionnelles sont éléments les plus évidents. S'y surajoutent les réactions conservatrices et xénophobes des employeurs locaux qui rabaissent à la fois les qualifications et les salaires des employés non nationaux. Dans le cas des Chinois du Nord, ces blocages existent, mais à ce stade il faut souligner qu'ils ne cherchent souvent pas à se faire embaucher par des employeurs non sinophones et que ces

¹ Notons que les trajectoires de déqualification professionnelle sont moins visibles pour les migrants du Sud dont le niveau scolaire et d'emploi est globalement plus bas. Cependant, certains sont également touchés par ce phénomène, comme cet instituteur du Fujian travaillant comme plongeur de restaurant ou cette femme employée de banque à Shanghai devenue serveuse puis prostituée à Paris. D'ailleurs, les travailleurs de Wenzhou peu qualifiés sont conscients de la perte de statut entraînée par la migration et se comparent aux migrants internes en Chine, disant faire en France les travaux qui leurs sont relégués au pays.

² Voir (Jackson et al. 1999 ; Joseph 2010 ; Morokvasic 2004 ; Moujoud 2007 ; Moujoud et Falquet 2010 ; Näre 2007 ; Oso Casas 2002 ; Oso Casas 2005 ; Rajman et al. 2003 ; Riaño 2003 ; Sarti 2008 ; Triandafyllidou 2013 ; Weber 2007).

³ Cela illustre, dans le cadre de la migration, les théories de Pierre Bourdieu sur les obstacles liés à la convertibilité des capitaux lorsque on passe d'un champ social à un autre (Bourdieu 1980a ; Portes 1998).

premières discriminations proviennent donc des patrons d'origine chinoise. En dépit du partage d'une même langue ou de l'expérience migratoire et d'un mode d'organisation du travail peu éloigné des pratiques en Chine, les employeurs ne reconnaissent généralement aucune des compétences acquises en Chine par les migrants du Nord. Il n'est pas impossible qu'au-delà de critères objectifs, cette négation des compétences, des emplois exercés et des catégories sociales supérieures occupées en Chine, s'inscrive dans une rivalité régionale et de classe déjà décrite (chapitre 7).

3) Division sexuée de l'offre de travail

Les trajectoires des hommes et femmes de Chine du Nord montrent que la question de la déqualification est imbriquée au processus de 'genrification', c'est-à-dire d'attribution de rôles genrés nouveaux, propres aux espaces sociaux investis en France. En effet, les employeurs du Sud semblent typifier (Schütz 1962) les migrants du Nord en se les représentant d'une manière globale sans tenir compte de leur spécificités individuelles. Ils sont ainsi perçus sans qualifications propres et de ce fait réduits à des compétences genrées, conçues comme étant naturelles pour l'ensemble des hommes d'un côté et des femmes de l'autre. L'observation dans le temps long des parcours montre que les migrants et migrantes du Nord sont répartis dans des emplois différents et sont confrontés à des conditions de travail, de vie ou des perspectives d'avenir différenciées selon leur sexe. Dans un premier temps cette division s'opère dans le marché de l'emploi informel proposé par les réseaux sinophones. Cet espace est structuré par une division sexuée du travail, ce qui limite fortement les débouchés accessibles sur un marché de l'emploi déjà circonscrit à un petit nombre de secteurs.

Dans les faits, seuls quatre secteurs d'emploi sont accessibles aux hommes du Nord : le bâtiment, la manutention, la confection et la restauration. Les deux premiers sont exclusivement masculins, alors que les deux derniers sont plus mixtes, à la fois en termes de sexe et d'ethnicité (puisque hommes et femmes du Sud et du Nord s'y côtoient) mais dans la pratique, on y observe une séparation selon les postes. Ainsi, dans les ateliers de confection, seules les femmes du Nord sont généralement recrutées pour le travail de couture alors qu'à contrario, les postes de mécaniciens sont occupés par des hommes et femmes du Sud ; les hommes du Nord sont, eux, principalement embauchés pour le repassage ou les « tâches diverses, *zagong* 杂工 » nécessitant un effort physique. On retrouve dans les restaurants, cette

division entre les sexes pour les personnes du Nord : les femmes y sont clairement minoritaires et cantonnées au travail de ‘petites mains’, par exemple pour préparer des encas ou des rouleaux de printemps, tandis que les hommes occupent généralement des fonctions d’aide-cuisinier ou de cuisinier en titre, plus prestigieuses et mieux payées mais plus fatigantes.

Ces emplois masculins nécessitent systématiquement l’emploi de la force physique et correspondent fréquemment aux catégories des « *3D jobs* », c’est-à-dire des emplois qualifiés de *Dirty, Dangerous and Difficult*. « Si je ne fais pas un travail de force, que puis faire en France ? » s’interroge M. Huang qui travaille dans le bâtiment en dépit d’un mal de dos chronique et des mises en garde de son médecin ; bien qu’il ait cinquante ans, il s’efforce de « travailler comme les jeunes [collègues] qui ont la moitié de mon âge. S’ils ne disent pas qu’ils sont fatigués, je ne le dis pas non plus mais en fait, je suis fatigué¹ ». L’âge des migrants du Nord constitue un handicap pour ces emplois nécessitant une pleine force physique et les parcours migratoires masculins sont relativement rapidement marqués par des problèmes de santé liés à leur travail. « Tous les emplois sont mauvais pour la santé. Travailler dans la couture, ça casse le dos. Moi, à force de cuisiner des plats sautés, je me suis abîmé les épaules² » explique le cuisinier M. Guo. Parmi les hommes rencontrés quatre sur 22 sont confrontés à des problèmes de santé graves et invalidants qui sont directement liés à leurs activités, proportion qu’on ne retrouve pas chez les migrantes. Deux d’entre eux se sont sentis incapables de continuer à travailler et ont choisi de rentrer en Chine à cause de leurs soucis de santé. En effet, rien n’est prévu par les employeurs en cas de maladie professionnelle ou d’accident du travail pour les travailleurs sans-papiers³. C’est le constat amer fait par M. Qiu dont la main a été écrasée au cours d’un chantier et qui ne retrouve plus de travail⁴.

Les possibilités professionnelles des femmes du Nord de la Chine sont également très limitées. Selon Mme Dou, « ici, toutes les femmes chinoises travaillent dans la domesticité,

¹ M. Huang, Paris, le 14/04/04.

² M. Guo, Paris, le 16/12/10.

³ Ils peuvent cependant bénéficier de l’Aide Médicale d’Etat qui propose une prise en charge des soins médicaux quasiment gratuite pour les étrangers sans-papiers et vivant sous le seuil de pauvreté (Comede 2008 ; DRESS 2008 ; Huma network 2009 ; ICMPD et PICUM 2010 ; Médecins du monde 2007). Sur le lien entre situation de séjour illégale et risques pour la santé voir entre autres (Collectif 2003 ; Fassin 1997, 2009 ; Fassin 2000 ; Mbaye 2009 ; Wluczka et Debska 2007).

⁴ M. Qiu, Paris, le 10/05/06.

jiashi 家事. Toutes font ça¹ », alors qu’aucun homme n’est embauché dans ce secteur. Les femmes du Nord sont en particulier recherchées par les familles de Chinois du Sud ou d’Asie du Sud-est pour leur maîtrise du mandarin qu’ils souhaitent transmettre à leurs enfants en plus des dialectes régionaux peu valorisés². Désignés par le terme de « nourrice, *baomu* 保姆 », ces emplois à demeure se rapprochent plus de celui de ‘bonne à tout faire’. L’éventail des tâches excède la surveillance des enfants pour inclure la prise en charge de l’ensemble des tâches ménagères du foyer (ménage, lessive, repassage, cuisine et parfois courses).

Ce cantonnement dans le secteur du travail reproductif salarié exemplifie le processus d’assignation à des trajectoires genrées auquel ces femmes sont confrontées une fois en France. Ce type d’orientation n’a rien d’exceptionnel en migration et on note que la domesticité est une des voies privilégiées d’accès au marché du travail local³ pour les femmes migrantes, quelles que soient leurs origines ou même leurs niveaux de diplômes. Les activités du *care* qui comportent à la fois des actes (soins sanitaires, éducatifs, de garde d’enfant, de malade ou de personne âgée, travail domestique, accompagnement et assistance des personnes, etc.) et une disposition affective destinés à apporter une réponse concrète aux besoins d’autrui, sont généralement considérées comme ne requérant aucune compétence spécifique⁴. Toutes les femmes auraient les aptitudes et les savoirs nécessaires pour ces tâches

¹ Mme Dou, Paris, le 04/06/05. Les observations nuancent cette affirmation car si 50 femmes sur les 60 rencontrées ont travaillé dans ce secteur, 14 d’entre elles ont directement été embauchées dans la confection ou la restauration. Il ne faut pas non plus oublier que de nombreuses migrantes ont travaillé successivement dans plusieurs secteurs. De plus, si certaines femmes ne travaillent que quelques mois ou années dans la domesticité, d’autres s’y spécialisent, exercent cet emploi durant tout leur séjour. Il est particulièrement difficile de les rencontrer car elles passent la plus grande partie de leur temps au domicile de leur employeur et ont peu l’occasion d’interagir à l’extérieur avec d’autres migrants.

² La transmission de la langue aux enfants en migration est une question clef pour la plupart des migrants. Dans le cas des migrants sinophones, il ne s’agit pas nécessairement de la langue maternelle, qui peut être un dialecte régional et est mis de côté au profit du mandarin construit par le pouvoir comme « la langue commune à tous les Chinois » mais également comme la langue des affaires commerciales alors que le pays gagne en puissance (Lieber et Lévy 2013).

³ Ce secteur est fortement configuré par les politiques migratoires et donc l’action de l’Etat. Voir entre autres à ce sujet (Moujoud et Falquet 2010 ; Nakano Glenn 2009, 2010).

⁴ Difficilement traduisible en français le terme du *care* comprend à la fois le « souci de soi », le « souci de l’autre », la « sollicitude » et se trouve à l’intersection de pratiques, de relations, et de dispositifs, mettant en jeu les dimensions individuelles, relationnelles, collectives et institutionnelles (Martin 2013 ; Molinier et al. 2009). Ces emplois du *care* nécessitent une grande flexibilité en termes de disponibilité horaire mais surtout dans le contenu des tâches, un investissement affectif et la capacité de gérer les relations humaines et leurs aspects émotionnels. Les compétences mises en œuvre dans ces emplois sont souvent invisibles et leur pénibilité physique et psychologique largement sous-estimée.

qui sont naturalisées comme typiquement féminines et perçues comme prolongeant le travail féminin effectué dans la sphère privée. Dévalorisées et rejetées en partie hors du cadre du professionnel, ces activités sont d'ailleurs peu régulées par le droit du travail, mal payées et peu reconnues socialement (Angeloff 2005 ; Molinier et al. 2009). Cette position aux bas de la hiérarchie des emplois, explique que les femmes autochtones qui en ont la possibilité délaissent ce secteur tandis que les personnes appartenant à des catégories subalternes et 'racialisées' (de par leur genre, leurs origines sociales, leurs couleur de peau, leurs pays d'origine, ou autrefois leur statut, etc.) s'y concentrent fortement. C'est en particulier le cas des femmes immigrées (ou renvoyées à leurs origines étrangères) dans la domesticité¹. Cette dynamique est également présente en Chine où ce secteur est surtout occupé par des migrantes d'origine rurale ou des femmes urbaines qui vivent une mobilité sociale descendante (Froissart 2008: 18 ; Shuang 2012). Ainsi, ce phénomène de mondialisation du travail domestique s'accompagne d'un transfert international du care (Hochschild 2000 ; Hondagneu-Sotelo et Avila 1997 ; Ochi 2005 ; Parreñas 2001) : les femmes actives des pays développés se déchargent des tâches domestiques et de garde des enfants sur des employées originaires des pays pauvres qui, pour s'occuper des enfants de leurs employeurs nantis, doivent à leur tour confier leurs enfants et leur familles à d'autres femmes. On assiste ainsi à un phénomène de *care drain*, de transfert des ressources affectives des pays pauvres vers les plus riches (Arlie Hochschild 2002a). A première vue, c'est bien ce qu'il se passe dans le cas des migrantes chinoises du Nord, qui laissent famille et enfant aux soins de leurs mères pour devenir nourrices en France. Cependant, ce modèle est à nuancer car cette *global care chain* ne se construit pas en relation avec des familles occidentales mais à l'intérieur des réseaux sinophones. Les enjeux en termes de race et de classe, également bien présents y compris entre migrants chinois, s'y déclinent d'une manière spécifique, comme nous le verrons.

Ce type de répartition des activités salariées entre les sexes au cours de la migration est fréquemment observé dans d'autres courants migratoires et reproduit d'ailleurs une division genrée du travail existante au niveau des marchés de l'emploi en France. Cependant, le cas des migrations des personnes du Nord de la Chine est intéressant car il rend visible les processus d'assignation des travailleurs à des fonctions genrées, à l'œuvre dans la migration

¹ (Anderson 2000 ; Destremau et Lautier 2002 ; Joseph 2010 ; Moujoud et Falquet 2010 ; Mozère et Maury 2002 ; Nakano Glenn 2009, 2010 ; Oso Casas 2002 ; Rollins 1990 ; Romero 2012 ; Sohler et Lévy 2013 ; Triandafyllidou 2013)

et qui apparaissent souvent moins clairement dans les autres flux. D'une part, ce type d'orientation sexuée est pour la plus grande partie d'entre eux nouveau : les éléments biographiques montrent que leurs parcours professionnels prémigratoires ne s'inscrivaient pas dans des trajectoires typiquement masculines ou féminines où le critère de genre était dominant. Ce n'est qu'une fois en France, que cette division des carrières apparaît de manière systématique. D'autre part, ces orientations sont souvent expliquées par le faible niveau de formation des migrants économiques qui occupent des emplois non qualifiés, fortement marqués par une distinction des tâches entre les sexes. Or ce type d'explication s'applique mal à ces hommes et femmes du Nord qui revendiquent un certain niveau de compétences. Ici, peu d'éléments biographiques pré-migratoires prédisposaient les hommes et les femmes migrants à se retrouver affectés à des emplois genrés. Cela amène à questionner le rôle du contexte local dans ces processus d'assignations. Dans le cas présent, il résulte des représentations des employeurs chinois du Sud qui attribuent des compétences différentes aux hommes et aux femmes et les recrutent selon des critères sexués. La suite de l'analyse montre cependant que ces distinctions entre les sexes perdurent tout au long du séjour des migrants, y compris lorsqu'ils s'éloignent de l'espace social sinophone (chapitre 9 et 10).

Si les migrants se plaignent moins de la division sexuée du travail que du manque d'alternatives professionnelles, les témoignages montrent que beaucoup d'entre eux ne sont pas préparés à se retrouver affectés à ce type d'emplois à la fois genrés et déqualifiés. Certains hommes sont relativement déstabilisés par ces emplois 'masculins' demandant des efforts physiques permanents. M. Lin ancien cadre qui a été embauché tour à tour dans la restauration puis la confection et souhaite à présent travailler dans la construction, revient fréquemment sur la pénibilité des emplois en France :

« Je trouve que l'environnement change une personne. Avec le temps, on s'habitue. [...] [J'ai changé. Par exemple,] en termes d'endurance au travail, je suis maintenant capable de travailler plus longtemps, de 10 à 12 heures par jour. Avant [en Chine], je travaillais devant un ordinateur, ce n'était pas pénible, je travaillais huit heures par jour et une fois terminé, je n'y pensais plus¹ ».

Certaines femmes migrantes ne se sentent pas non plus forcément à l'aise avec des emplois de domestique qui nécessitent des compétences qu'elles sont supposées avoir déjà développées en tant que femmes mariées et mères. « Je ne savais ni être nourrice, ni être femme de

¹ M. Lin, Aubervilliers, le 01/09/04.

ménage » se souvient Mme Chu, ancienne comptable, qui a été prise d'inquiétude lorsqu'on lui a confié la garde d'un nouveau-né, préférant démissionner de peur de « le casser »¹. Une partie de mes interlocutrices n'a jamais vraiment eu à s'occuper d'enfants, puisque le leur étaient pris en charge au quotidien par les grands-parents pendant que les parents travaillaient. Mme Li qui était cadre ne savait pas faire la cuisine² ; quant à Mme Lu, elle dit avoir effectué ses premières tâches ménagères en France car au pays elle employait une bonne pour s'occuper de la maison alors qu'elle sillonnait le pays en tant que commerçante³. Cette naturalisation des compétences genrés, considérées comme « innées », est donc loin d'aller de soi pour une partie de mes interlocuteurs, hommes ou femmes, qui doivent acquérir sur le tas de nouvelles compétences pour se conformer à cette assignation. Ce processus de construction de savoir-faire genrés en migration est pourtant globalement occulté par l'ensemble des acteurs du marché du travail sinophone, employés comme employeurs.

Pourtant ces orientations différenciées ont des conséquences en termes de conditions de vie et de travail mais sont également à l'origine d'un accès inégal des hommes et femmes migrants aux ressources, ce qui influe à plus long terme sur les parcours migratoires qui se différencient progressivement. Selon M. Guo, cuisinier :

« Les femmes s'en sortent mieux que les hommes. [...] Les nourrices sont nourries et logées. Elles vivent bien, c'est facile pour elle. Elles n'ont que deux jours de repos pour sortir par mois [et donc très peu d'occasion de dépenser de l'argent]. [...] Certaines n'ont même pas à payer leurs frais de téléphone [vers la Chine] car c'est inclus dans l'abonnement de leur patron. Elles n'ont pratiquement aucune dépense⁴ ».

Ces arguments couramment entendus mettent en avant une série d'éléments qui témoignent donc d'une lecture genrée des trajectoires en migration : si, en moyenne, le salaire horaire des hommes du Nord est plus élevé que celui des femmes⁵, ils auraient également plus de frais car

¹ Mme Chu, Paris le 20/05/07.

² Mme Li, Paris, le 22/04/14.

³ Mme Lu, Paris, le 15/09/06.

⁴ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

⁵ Les salaires mensuels des nourrices sont compris entre 600 et 900 € en fonction du nombre, de l'âge des enfants et de la générosité des employeurs (soit un salaire horaire de 1,6 à 3,4 € calculé ici sur une base de 26 jours de travail et 10 à 14 heures par jour). Les hommes manœuvres sont contactés de manière *ad hoc* pour les 'tâches diverses' dans la confection (coller des étiquettes, retirer des épingles) ou pour décharger les camions et sont payés 35 € par camion pour deux à quatre heures de travail. De même dans le bâtiment, les emplois durent le temps du chantier et les salaires sont calculés à la journée sur la base moyenne de 35 € pour un manœuvre et 60 € pour un travailleur spécialisé.

leur logement et leur nourriture sont rarement pris en charge par l'employeur (à l'exception de certains restaurateurs). L'instabilité des emplois masculins serait beaucoup plus forte car le statut de journalier ou de travailleur payé à la tâche est plus fréquent pour eux que pour les femmes qui sont embauchées dans des emplois généralement payés au mois. *EN NOTE* Selon mes interlocuteurs, les hommes seraient plus régulièrement confrontés à des périodes de chômage donc sans revenu, comme M. Duan qui déclare n'avoir travaillé que quatre à cinq mois l'année précédant l'entretien¹. A l'exception de certains travailleurs qui se sont spécialisés dans un domaine particulier, l'analyse des trajectoires professionnelles en France montre qu'une partie des hommes rencontrés ont travaillé tour à tour dans l'ensemble des secteurs proposés par les employeurs sinophones. Ils ont donc été souvent obligés de diversifier leurs compétences pour maintenir leurs sources de revenus. Par ailleurs, l'emploi de nourrice à demeure offre d'autres avantages dont ne peuvent pas profiter les hommes. En 'enfermant' les domestiques sur leur lieu de travail, loin de l'espace public, il les soustrait à d'éventuels contrôles policiers², alors que les migrants s'accordent à reconnaître que « les endroits les plus dangereux sont les ateliers, les restaurants, les lieux de travail³ » (M. Lin), c'est-à-dire les espaces où travaillent les hommes. Enfin, si les femmes souffrent de leur isolement dans les familles du sud, elles peuvent, si les relations sont bonnes avec leurs employeurs, trouver auprès d'eux des informations utiles pour leur séjour et des soutiens de longue durée ; ce type de relation d'entraide interpersonnelle est plus rare dans le cas des hommes qui peuvent paradoxalement être relativement isolés en termes relationnels. Ainsi, et bien que la supposée facilité des parcours féminins décrite dans ces arguments provenant des migrants puisse largement être questionnée, il faut retenir de ces descriptions que les trajectoires professionnelles différentes des hommes et des femmes favorisent à terme une différenciation de plus en plus marquée des parcours migratoires.

C - Renversement des hiérarchies en migration

« En Chine, j'étais moi-même patronne. Une fois sortie [du pays], qu'un patron me fasse des remarques, c'était très difficile à entendre » se souvient Mme Ma, ancienne gérante

¹ M. Duan, Paris, le 02/11/04.

² Les domiciles de leurs employeurs, en tant qu'espaces privés, ne peuvent être contrôlés sans mandat judiciaire et échappent en grande partie aux autorités chargées de faire respecter le droit du travail et de facto la régularité des permis de séjour.

³ M. Lin, Aubervilliers, le 01/09/04.

d'un grand hôtel à Yantai devenue à Paris nourrice dans une famille vietnamienne et qui qualifie sa migration de grande « souffrance, *shouzui* 受罪¹ ». Replacer les témoignages dans les parcours de vie permet d'expliquer pourquoi une part de mes interlocuteurs, en particulier ceux qui avaient un statut de cadre ou d'entrepreneur indépendant, supportent extrêmement mal leur expérience professionnelle en France. Deux dimensions se combinent pour expliquer le sentiment de déclassement ressenti: d'une part, le fait de se retrouver soumis aux ordres d'un patron et d'autre part les attributs symboliques de certains emplois. Le statut de nourrice à demeure qui incarne la conjonction de ces deux éléments servira d'exemple type pour analyser les dynamiques si complexes des rapports entre employeurs et employés. Ce travail est souvent perçu comme une véritable régression qu'elles doivent cependant supporter, un déclassement qui va souvent marquer leur parcours migratoire, comme l'exprime Mme Xie : « c'est en France que je travaille. Je dois faire face à la réalité. Si j'étais en Chine, je ne ferais pas ce genre de travail. Je ne choisirais pas ce genre de travail. Mais nous savons vraiment faire face aux difficultés² ».

Les nourrices décrivent longuement leurs conditions d'emploi en particulier pour les dénoncer. Voici le témoignage de Mme Su embauchée pour 600 € par mois pour s'occuper d'une famille d'origine cambodgienne avec deux enfants d'un mois et trois ans, et qui voit sa charge de travail s'élargir aux tâches ménagères au domicile de l'ancienne épouse puis au restaurant de son patron. Elle démissionne après avoir demandé sans succès une augmentation de salaire de 100 € :

« A sept heures, tu te lèves, tu laves l'enfant, tu lui donnes du lait et à manger, tu l'accompagnes à l'école. A ton retour, tu lèves le petit, tu le laves, tu lui donnes un biberon. C'est midi, tu fais à manger. Du matin au soir, tu fais le ménage, tu laves la lessive. Vers dix-neuf heures, la famille rentre ; il faut manger. Puis ils repartent [travailler] et rentrent vers minuit. Tous les jours, je me couche après minuit, et le matin je me lève à sept heures. Ça fait combien d'heures de travail par jour ? C'est très fatigant! [...] Après que l'enfant ait mangé et dorme, tu as tout rangé et nettoyé, puis le chef de famille ou quelqu'un d'autre rentre et ils te trouvent du travail à faire. Tu ne peux pas t'asseoir sur une chaise et te reposer un peu en regardant la télé. Tu es fatigué à un tel point ! Pour si peu d'argent, tu dois toujours trouver du travail et travailler. [...] [Les relations avec cette famille] étaient correctes. En face, ça allait, ils ne te méprisaient pas. Mais, tu venais de nettoyer cet endroit, il fallait à nouveau y passer un coup, puis recommencer

¹ Mme Ma, St Denis, le 14/09/05.

² Mme Xie, Paris, le 28/05/07.

quelque temps après. [...] Quand ils rentrent à la maison, ils te disent : "ce verre est mal lavé, ce bol est sale". Bien sûr, c'est pour te faire des reproches. Une fois, j'ai décidé de passer un coup de chiffon propre sur le téléviseur qui était sale. A son retour, la patronne, m'a dit : "ce téléviseur, inutile de le nettoyer. Il est très cher". Elle voulait dire, si jamais tu l'abîmes, tu ne pourras même pas le rembourser... Etre nourrice, ce travail n'est pas agréable à faire¹ ».

Outre la pénibilité des horaires et les charges de travail, le rapport entre employé et employeur est l'élément le plus difficilement supporté par l'ensemble de mes interlocuteurs. Certains ordres sont en effet décodés comme étant de nature vexatoire. Ainsi, les nourrices se plaignent régulièrement des tâches de lessive.

« C'était très pénible. Ils ont une machine à laver mais ne veulent pas que tu l'utilises ; ils veulent que tu fasses la lessive à la main. [...] Ils trouvent que ça gaspille l'eau et l'électricité. Ils ont déjà payé ton salaire alors si en plus tu gaspilles de l'électricité, ils dépenseraient trop d'argent. 'Si je te paye ce salaire, alors j'économise sur l'argent [des frais d'eau et d'électricité].' Ils sont très calculateurs ; ils calculent pour profiter au maximum de toi, *suan dao ni* 算倒你² » (Mme Xie).

Le fait de devoir laver à la main les sous-vêtements de leurs employeurs est vécu unanimement comme une humiliation. A leurs yeux, ce linge sale représente un élément d'intimité et de souillure qui ne devrait pas être exposé à autrui et le travail de la lessive prend une signification symbolique de domination et d'avilissement des employés. Dans ces emplois à demeure, les domaines du public et du privé sont constamment mêlés. Les temps de travail et de repos sont rarement distingués³ et les employeurs ont tendance à considérer les nourrices comme disponibles en permanence ; certaines femmes expliquent ainsi avoir été réveillées en pleine nuit pour préparer à manger à leurs patrons qui venaient de fermer leurs restaurants. Les espaces de vie et de travail se confondent fréquemment. Les employées sont souvent logées dans la chambre des enfants et ne disposent d'aucun lieu personnel où s'isoler

¹ Mme Su, Paris, le 07/05/07. Au moment de l'entretien, celle-ci ne travaillait plus dans la domesticité mais avait choisi de gagner sa vie dans la prostitution.

² Mme Xie qui depuis travaille en tant que prostituée, Paris, le 28/05/07.

³ D'une manière générale, les nourrices ont droit à très peu de congés et il n'est pas rare qu'elles aient au mieux deux jours libres par mois, voire aucun. Notons également que dans le secteur de la domesticité, les tâches comme l'espace dans lequel se déroule le travail ne sont pas non plus définies clairement et il est attendu que les employées acceptent de faire toutes les activités demandées par leurs employeurs (Anderson 2000). Il est fréquent que les patrons de Chine du Sud exigent qu'elles travaillent hors du domicile familial, dans leur commerce ou même dans la famille élargie, chez les grands-parents ou l'ex-épouse. Ainsi, en plus du travail de ménage et de soin aux enfants, Mme Wang passait les dimanches après-midi à confectionner seule des rouleaux de printemps dans le sous-sol du restaurant de son employeur, sans aucun supplément de salaire (Paris, le 07/08/04).

pour leur vie privée. Mme Di, ancienne cadre, se souvient que son premier employeur avait fouillé ses affaires, puis lu et déchiré son journal intime avant de la renvoyer¹. Le fait que les employées travaillent et vivent dans le même lieu que les employeurs, favorise le brouillage des frontières entre la sphère professionnelle et la sphère personnelle, ce qui est fréquent dans l'organisation de ce type de travail (Anderson 2000 ; Constable 2002 ; Hondagneu-Sotelo et Avila 1997) y compris en Chine (Feng 2005). Les nourrices seraient en outre particulièrement vulnérables au harcèlement sexuel de la part des hommes de la maison car se défendre équivaut à faire l'unanimité contre soi et à perdre son emploi ainsi que son logement, comme l'a constaté à ses dépens Mme Yi². Plus globalement, l'intimité résultant du travail du care qui demande une proximité physique et affective tend à complexifier les relations entre salariés et employeurs. Ces derniers déclarent traiter leurs salariées « comme un membre de la famille » et s'adressent aux nourrices avec le terme respectueux de « tante, *ayi* 阿姨³ », utilisé pour les personnes plus âgées extérieures à la famille ; mais, à l'instar des employeurs du Zhejiangcun 浙江村 à Pékin qui utilisent ces mêmes expressions, cet appel à leur loyauté vise également à augmenter leur productivité (Zhang 2001). A Paris, cette harmonie de façade camoufle mal les hiérarchies car il est attendu que ces salariées soient soumises à l'ensemble des membres de la famille, enfants compris ; ces derniers peuvent ainsi les insulter voire les frapper, sans aucun rappel à l'ordre, reproduisant ou plutôt mettant à jour de manière crue les relations de pouvoir entre adultes. En fait, les relations salariales mêlant des rapports de classe, de genre et d'ethnisation imposent aux employées de continuelles injonctions contradictoires : solidarité entre migrants, solidarités entre femmes⁴ et rappels de l'autorité, demandes de soumission, altérisation des salariés dans la famille, etc. De même, les hommes se plaignent des relations salariales et du contrôle permanent, vécu comme le signe d'un

¹ Mme Di, Paris, le 03/02/04.

² Mme Yi, Paris le 25/02/03.

³ Elles doivent en retour appeler leur patronne « grande sœur », terme respectueux mettant en scène une proximité souvent de pure forme.

⁴ On retrouve à Paris des dynamiques qui mêlent des dimensions de classe, de genre et parfois d'ethnicité similaires à celles mises en évidence aux Etats-Unis par Judith Rollins (1990) dans les relations entre femmes patronnes blanches et femmes domestiques noires ou à Taiwan entre domestiques philippines ou indonésiennes et employeurs taiwanais (Lan 2003a). Dans ce dernier exemple, des hiérarchies entre femmes se négocient au cours des relations salariales. Celles-ci apparaissent particulièrement complexes car elles mettent en présence trois types d'acteurs, entretenant entre eux des relations de subordination en fonction de critères de génération, de classe et d'ethnicité : des patronnes taiwanaises soumises à leurs belles-mères, mais dominantes vis-à-vis de leurs employées philippines ou indonésiennes, parfois plus diplômées qu'elles (Lan 2002).

manque de confiance ou une volonté de réaffirmer des rapports hiérarchiques. « Si le patron n'est pas content, il te fait sans arrêt des reproches. [...] Car ils sont tous patrons, ils te critiquent. Ils ont tous le même ton. Ils aiment réprimander les gens. Je ne le supporte pas » note Mr Hou qui travaillait dans la construction, avant d'opter pour le travail de chiffonnier à son compte.

Les migrants du Nord dénoncent certaines tactiques de ces employeurs pour s'assurer du maintien de la soumission de leurs salariés. Ils lésineraient sur les conditions de logement ou de nourriture qui font partie des conditions salariales de certains emplois. Beaucoup de mes interlocuteurs considèrent être amenés à vivre dans des conditions indignes, que M. Guo qualifie « d'exploitation, *boxue* 剥削 ». Cet ancien cuisinier ne se plaint pas d'avoir dû partager une chambre mal isolée et sans chauffage avec deux autres employés mais est surtout révolté des économies de son patron sur leur alimentation : ils n'avaient droit qu'à deux repas par jour, confectionnés, selon lui, avec les invendus ou avec des légumes pourris, et la viande était rationnée à deux repas par semaine, les jours de travail les plus intensifs¹. Les tractations permanentes sur le montant des salaires est également un des moyens de pression utilisé par les employeurs qui gratifient ou pénalisent leurs salariés selon leur humeur. Mme Jia qui travaille depuis dans la prostitution, se souvient que, pour marquer son mécontentement, sa patronne avait retenu 50 € sur son salaire de nourrice sans la prévenir, ne lui laissant plus que le choix de démissionner². A l'issue du chantier de rénovation intérieure qu'il faisait, M. Sun a lui aussi failli être usuré par son employeur qui refusait de lui payer son dernier salaire ; il ne l'a obtenu qu'en menaçant de faire un esclandre public et de se coucher sur le trottoir jusqu'à l'arrivée de la police³.

Pour résister à ces rapports de domination, la marge de manœuvre des hommes et femmes du Nord reste restreinte. Afin de négocier de meilleures conditions de travail ou de rémunération, les nourrices jouent, par exemple sur l'attachement et la dépendance des membres de la famille, en menaçant de quitter leur poste. Cependant cet argument n'est pas toujours efficace, comme a pu le constater Mme Su qui s'est vue rétorquer par son employeur que « beaucoup de gens venant de Chine ne trouvaient pas de travail et seraient intéressés par

¹ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

² Mme Jia, Paris, le 06/06/11.

³³ M. Sun, Paris, le 03/12/05.

cet emploi qu' [elle] ne voulait pas faire¹ ». Dans les faits, la démission est le moyen de protestation le plus couramment utilisé par les salariés, comme en témoigne le fort taux de *turnover* dans ces emplois. S'ils conservent la possibilité d'infléchir leurs conditions de travail ou les relations aux employeurs, ces « armes des faibles sont de faibles armes », (Lucien Bianco (1999) à partir de Scott, 1985)² qui ne peuvent pas vraiment infléchir les rapports de pouvoir mis en place dans les relations salariales de ce marché sinophone.

Décrivant ces conditions d'emploi, de nombreux migrants sont révoltés :

« Je savais que j'allais devoir travailler dur, mais ce que je ne savais pas, c'est qu'on aller m'humilier. [...] Ces gens-là, nous traitent comme des chiens. [...] Ils ne nous considèrent pas comme des êtres humains, *ni na women bu dang ren* 你拿我们不当人 ! Avec leur argent, ils veulent acheter notre travail et notre sang et avoir le pouvoir de nous piétiner...³ » (Mme Di, ancienne cadre devenue nourrice et qui travaille au moment de l'entretien chez un fleuriste français).

« C'est une sorte de honte, d'humiliation. On a le sentiment d'être en dessous des hommes, d'être comme des esclaves. [...] C'est une attaque contre la dignité individuelle. On ne pensait pas que ce serait si dur. [...] Ils ne nous respectent pas ! On est vraiment vraiment humilié, *chiru* 耻辱⁴ » (Mme Tai, dont la situation est stabilisée et qui fait des ménages déclarés depuis son mariage avec un Français).

Les termes utilisés sont très forts, attestant de la violence symbolique ressentie face aux relations entre employeurs et employés en France. Ce type d'appel au respect de la dignité des travailleurs malgré leur positionnement au bas de la hiérarchie des emplois, semble être une réutilisation en migration d'un vocabulaire de revendications et d'actions déjà présent en Chine. Isabelle Thireau et Hua Linshan (2010) soulignent son usage dans les conflits du travail dénoncés auprès du bureau des lettres et des visites : la référence à la perte du statut d'être humain, exprimant le plus haut degré de la domination, y est analysée comme un des principes moraux incontestables devant permettre d'obtenir le ralliement des autorités supérieures face aux injustices subies dans les nouveaux rapports salariaux. A Paris, dans la dénonciation par les Chinois du Nord des traitements patronaux vis-à-vis des employés subalternes, on retrouve une dimension également mise en évidence par Judith Rollins dans

¹ Mme Su, Paris, le 07/05/07.

² Voir également au sujet de ce questionnement le numéro de *L'Homme et la société* coordonné par Marc Bessin et Laurence Roulleau-Berger (2002).

³ Mme Di, Paris, le 03/02/04.

⁴ Mme Tai, Paris, le 30/09/04.

son travail auprès des femmes domestiques noires aux Etats-Unis. Elle notait qu'« à l'unanimité, les domestiques jugent que la façon de les traiter constitue l'aspect le plus important de leur travail. Leur premier souci n'est ni le salaire, ni les horaires, mais leur dignité : 'Je veux simplement qu'on me traite comme un être humain. C'est tout ce que je demande'. Mais être domestique est en soi-même un affront à sa dignité propre. » (Rollins 1990: 68).

Pour comprendre ce rejet des relations hiérarchiques avec leurs employeurs, la dimension du déclassement n'explique pas tout et il est nécessaire de se replonger dans les normes sociales propres à la génération des quadragénaires urbains de Chine du Nord. Ce lien est d'ailleurs suggéré par l'omniprésence dans les récits de jugements de valeur dénigrant les employeurs Wenzhou qui mêlent des évaluations en termes de classe, d'éducation, de ruralité, d'âge et d'ethnicité. Ces reproches mettent à jour les normes sociales provenant de Chine et en réactivent une lecture sociale hiérarchisée héritée de la Chine. Le niveau d'exacerbation de ces témoignages rend compte en retour de la violence ressentie par mes interlocuteurs qui vivent un véritable renversement des hiérarchies sociales en migration. Ces hommes et femmes du Nord passent en effet d'une position dominante en Chine à celle de dominés et d'exploités à Paris (Gao et al. 2006 ; Gao et Poisson 2005a, 2005b). Mais probablement ce qui est le plus pénible à supporter pour ces anciens petits cadres urbains est qu'ils se retrouvent au service de personnes qu'ils considèrent comme inférieures, car d'origine rurale, ayant moins fait d'étude et parlant un dialecte régional plutôt que la langue nationale, le mandarin. Devenus patrons en France, les Chinois du Sud se retrouvent en position dominante et prendraient, selon mes interlocuteurs, une sorte de revanche sur les anciens privilégiés du régime communiste. Ils seraient en attente d'une reconnaissance des nouveaux marqueurs hiérarchiques : déférence, soumission et preuves de respect, autant d'aspirations qui alimentent en retour un profond mépris de la part des migrants du Nord et contribuent à dégrader les relations. Ainsi, Mme Li, ancienne cadre devenue nourrice, conclut le récit du conflit qui l'oppose à la fille de son ancien employeur qui a tenté de lui imposer des tâches qu'elle estime indues, par ce proverbe : « aux yeux des chiens les humains sont petits, *gou yan kan ren di* 狗眼看人低¹ ».

¹ Mme Li, Paris, le 21/05/05.

Cette lecture qui s'appuie sur des hiérarchies et des normes importées de Chine participe au fait que les trajectoires professionnelles et les relations de classe à l'intérieur du marché du travail sinophone soient particulièrement mal vécues par une partie de mes interlocuteurs du Nord. Au-delà du seul cadre professionnel, ces emplois ethnicisés, déqualifiés, genrés sont perçus comme une perte de statut à la fois professionnel et social, un véritable déclassement en migration. Leur impact symbolique est donc plus global et a des répercussions en termes identitaires sur l'image que les migrants entretiennent d'eux-mêmes.

Cette situation a inspiré un poème à M. Huang qui vit de chantiers dans le bâtiment :

« Nous cohabitons dans un même appartement, car nous sommes en France.
Frères et sœurs, une dizaine, nous partageons une casserole.
Quand on rentre, les cafards nous accompagnent. Nous vivons avec les rats.
Notre nourriture, c'est le repas des réfugiés, des chiens et des porcs.
Notre travail, c'est ce que ne ferait pas même un cheval¹ ».

D - Conclusion

Le marché du travail sinophone informel représente une ressource importante pour les migrants du Nord. Cependant, au fur et à mesure de l'allongement de la durée du séjour et de l'acquisition de connaissances, ils en perçoivent également l'ambivalence et les coûts. Si les personnes du Nord sont insérées dans ces réseaux sinophones et dans ces emplois, ils y sont assignés au plus bas de la stratification sociale des 'Chinois de Paris'. Cela passe par une mise en minorité et un processus d'ethnicisation, c'est à dire de catégorisation et de différenciation s'appuyant sur les origines régionales, visant à les insérer dans un rapport social asymétrique. Ces processus rappellent les dynamiques d'altérisation décrites par Norbert Elias et John Scotson (1965) entre anciens et nouveaux arrivés dans la ville de Winston Parva. La non-reconnaissance de leurs expériences et de leurs compétences professionnelles prémigratoires est un élément clefs dans ce processus d'affiliation et d'assignation de place. Ce mécanisme permet de les considérer sans qualifications propres si ce ne sont celles attribuées d'office aux hommes et aux femmes de par leur sexe. Ainsi, dans ces emplois, les migrants du Nord font face à des négations symboliques multiples : les processus d'ethnicisation, de déqualification et de genrisation sont vécus comme des déclassements. Ils ont pour effet de les rabaisser, de nier leurs compétences et leur statut de classe moyenne, ne leur laisse pas de possibilité de

¹ M. Huang Paris, le 14/04/04.

connaître une mobilité sociale et les dépossède de toute capacité d'action en les confinant dans des positions de dominés.

Que penser alors de ce marché ethnique¹ du travail non déclaré ? Il présente toutes les caractéristiques d'une niche ethnique de l'emploi, puisqu'il regroupe des acteurs s'identifiant tous comme Chinois. Comme le montre Emmanuel Ma Mung, ces activités commerciales et artisanales indépendantes correspondent à une définition de l'entrepreneuriat 'ethnique' car elles « utilisent et s'appuient sur des réseaux de solidarité ethnique notamment sur le plan du financement, de l'approvisionnement, du recrutement du personnel et parfois même de l'achalandage » (Ma Mung 1992: 177). Ce modèle d'activité économique caractérisé par l'ethnicité partagée (mais pas exclusivement) de ses acteurs et la concentration dans un nombre réduit de secteurs, qualifiés de « niches ethniques », se retrouve dans de nombreux flux migratoires². Emmanuel Ma Mung (1992, 1998b, 1999, 2000, 2004) a montré combien la dispersion géographique des Chinois d'Outre-mer (provenant principalement d'Asie du Sud-Est) et le maintien de liens qualifiés de diasporiques parmi ces *ethnic Chinese* à travers le monde permettait la circulation rapide et à moindre coût d'informations, de marchandises, de services, de capitaux ou de travailleurs. Alexandro Portes avait déjà montré comment ce type d'économie, qualifié « d'enclave ethnique³ », était fréquent parmi les migrants cubains de Miami (voir entre autres Wilson et Portes 1980). Ce mode d'organisation économique a particulièrement été mis en avant dans le cas des migrations chinoises dans le monde et en France (Auguin 2009 ; Beraha et al. 2012 ; Ceccagno 2003 ; Costa-Lascoux et Live 1995 ; Greve et Salaff 2005 ; Guillon et Taboada Leonetti 1986 ; Kee 1995 ; Le 1995 ; Live 1998 ; Ma Mung 2000, 2004 ; Pan 1999 ; Sinn 1998 ; Zhang 1998 ; Zhou 1992). D'autres chercheurs

¹ Les ressources ethniques ont été définies par Ivan Light comme « les traits socioculturels d'un groupe que les propriétaires d'un même groupe utilisent dans leurs affaires ou qui profitent à leurs entreprises » (Light 1972).

² (Portes et Bach 1985 ; Portes et Böröcz 1989 ; Portes et Zhou 1992 ; Sanders et Nee 1987 ; Waldinger 2005 ; Zalc 2010)

³ Le terme de « niche ethnique » est plus large que celui « d'enclave ethnique » et ne suppose ni séparation géographique et économique avec l'environnement local ni l'autonomie de ce système économique (Waldinger 1993, 2005). Les recherches postérieures ont insisté sur l'insertion de ces activités dans le tissu économique local comme international par des échanges multiples articulant les contextes sociaux, économiques, politiques et institutionnels ; elles proposent la notion de « *mixed embeddedness* » ou le « modèle interactif » afin de prendre en compte les interactions entre, d'une part, la structure d'opportunités (liée à l'environnement économique et sociopolitique) et d'autre part, les ressources ethniques (liées aux réseaux de migrants) (Waldinger, Aldrich, Ward, 1990 (eds). Cité par Dinh 2006 ; Kloosterman et al. 2010).

ont par ailleurs mis en garde contre ce terme ‘ethnique’, montrant que les entrepreneurs migrants établissent des collaborations avec des personnes extérieures à leur propre groupe et font jouer des solidarités contextuelles, souvent liées à une position sociale partagée en tant qu’étrangers en situation de précarité mais également à des intérêts économiques réciproques (Costes 1994 ; Manry 2001 ; Peraldi et al. 2001 ; Tarrius 2002 ; Zalc 2010).

Plusieurs explications ont été proposées pour expliquer le fort taux d’entrepreneuriat des migrants dans les pays d’installation, perçu un temps comme un signe de manque d’intégration. Une lecture culturaliste a d’abord avancé que ce fait correspondait aux valeurs et caractéristiques socioculturelles de certains groupes de migrants (Light 1972). Les chercheurs ont ensuite pointé les blocages dus aux facteurs structurels locaux excluant des migrants du marché du travail et les cantonnant dans un marché secondaire de l’emploi (Brun 2003 ; noiriel 1992 ; Piore 1979 ; Sassen 1991a). N’ayant que de très faibles possibilités d’évolution sur ce marché, les migrants tenteraient de se créer par eux même des marges de manœuvres (qui ne sont pas nécessairement synonymes de mobilité en se mettant à leur compte (Kloosterman et al. 2010 ; Portes et al. 2002 ; Portes et Zhou 1992 ; Waldinger 2005 ; Zalc 2010). Enfin, l’insertion des migrants dans des réseaux ethniques et transnationaux issus de l’immigration faciliterait l’entrepreneuriat (Ma Mung 1992, 1998b, 1999, 2000 ; Portes et Zhou 1992) ainsi que les activités indépendantes reposant sur des circulations géographiques¹ (Peraldi 2001, 2002 ; Tarrius 1992, 2002, 2010). Mais ces explications s’intéressent principalement à l’entrepreneuriat, ce qui ne concerne pas les migrants du Nord².

Pour expliquer la propension des migrants à se tourner vers le marché du travail informel proposé par d’autres migrants chinois, les explications mettant l’accent sur les contraintes structurelles semblent cependant pertinentes. Dans le cas des chinois du Nord, il semble bien que cela soit moins une stratégie qu’une tactique au sens de Michel De Certeau (1990), permettant de s’adapter aux contraintes du pays d’installation et aux dynamiques d’exclusion du marché du travail légal comme informel français. En effet, l’absence de permis

¹ Ces activités prennent la forme d’économies circulatoires dans lesquelles la mobilité, le « savoir circuler », la capacité de « se tenir entre plusieurs mondes » et les compétences relationnelles sont les ressources premières des entrepreneurs nomades (de Tapia 2006 ; Peraldi 2001 ; Tarrius 1992, 2002).

² Ces derniers ne se lancent que rarement dans ce type d’entrepreneuriat ethnique qui concerne plus spécifiquement les Chinois du Sud ou d’Asie du Sud-Est (Benton et Pieke (Eds.) 1998 ; Dinh 2005, 2006 ; Guerassimoff 2003 ; Laczko 2003b ; Live 1991a ; Ma Mung 1991, 1996, 2000, 2004 ; Pairault 1996 ; Poisson 2005a, 2006).

de séjour leur ferme l'accès au marché du travail légal et les relègue de fait vers l'informel, mais celui-ci est également rendu très étroit par l'absence de maîtrise linguistique et de soutien relationnel : sans maîtrise du français, les migrants du Nord ne peuvent entrer directement en contact avec un employeur local et ils ne disposent pas non plus d'intermédiaire pouvant les recommander dans ce marché qui repose sur des liens de confiance. Dans ces conditions, les offres d'emplois proposées par des entrepreneurs sinophones représentent une ressource majeure.

Cependant, comme nous l'avons montré les tensions sont très fortes dans ce marché qui regroupe des acteurs aux origines géographiques et sociales très éloignées. Il faut souligner le rôle central du mandarin dans la constitution de ce marché : c'est autour de cette langue commune ou des dialectes que s'agrègent travailleurs et employeurs sinophones à Paris. Elle fonctionne comme trait d'union et compense les relations de méfiance entre migrants sinophones. Plusieurs autres éléments renforcent ces liens qui sont loin d'aller de soi entre migrants sinophones : d'une part le partage de l'expérience migratoire et de la vie à la marge de la société française ; d'autre part, la mise en valeur d'une origine commune, chinoise ou asiatique, qui repose sur le sous-entendu du partage naturalisé d'une même 'race' et d'une même 'culture'¹ ... et au moins d'une même conception du travail. Il y a en effet consensus entre entrepreneurs et travailleurs migrants pour que l'organisation du travail en région parisienne se fasse en fonction de référents déjà connus, s'inspirant des pratiques chinoises ou créolisées dans les entreprises des Chinois à l'étranger², plutôt que selon les normes réglementées par la loi française.

Mais si employeurs et employés partagent un intérêt objectif à préserver ces niches d'activités et d'emplois, il faut souligner que c'est pour des raisons distinctes. Mes interlocuteurs n'évoquent pas d'éléments médiateurs des relations de classe entre employeurs et employés co-ethniques qui transformeraient les relations d'exploitation en échanges réciproques, comme ce qu'avait montré Alexandro Portes et ses collaborateurs pour les Cubains de Miami ou des Chinois de New-York (Portes et Bach 1985 ; Portes et Zhou 1992).

¹ Bien que ces critères de 'race' et de 'culture' soient pris comme « allant de soi » par mes interlocuteurs sinophones du Nord comme du Sud, il faut souligner que le sens attribué à ces termes évolue une fois hors de Chine et est influencé par le contexte migratoire européen.

² Elles sont influencées par des références diverses, provenant de Chine, d'Europe ou de pratiques développées dans les réseaux économiques des Chinois d'Asie du Sud-Est.

Selon ces auteurs, le partage d'une relégation du marché du travail local et d'un sentiment de destin collectif serait à l'origine d'une « solidarité contrainte » entre les membres du groupe ethnique et lierait les employés et employeurs par des obligations mutuelles : les premiers accepteraient de travailler un temps pour de bas salaires en échange d'un soutien des seconds pour leur assurer une progression professionnelle, la possibilité d'acquérir des compétences et une aide lorsqu'ils créeront à leur tour leur propre entreprise. A Paris, les témoignages ne laissent pas penser que ce segment du marché du travail informel sinophone offre des possibilités d'*empowerment* ou de mobilité sociale, même à l'intérieur de ces réseaux, aux migrants du Nord. Au contraire, les récits insistent sur le sentiment d'enfermement et de blocage des perspectives. Ils soulignent que ce marché de l'emploi sinophone est avant tout structuré autour de relations d'exploitation. Nous sommes donc amenés à questionner l'idée d'une 'solidarité ethnique' *a priori* et à souligner les similitudes avec les situations des Cubains de Floride ou des Chinois de Californie (Sanders et Nee 1987). Pour eux, les liens reposent plus sur des intérêts économiques que sur une supposée loyauté ou une confiance entre 'co-ethniques'¹. En région parisienne, l'enjeu de ces rapports de force qui se jouent à un niveau collectif, est le maintien d'une hiérarchie propre aux réseaux sinophones et favorable aux migrants du Sud.

Ainsi, les conditions de travail et les relations aux employeurs génèrent beaucoup de déceptions par rapport à la migration qui peine à assurer cette mobilité sociale que les migrants recherchaient. Leurs marges de manœuvres sont bien plus étroites que prévu. Ne pouvant tolérer leur déclassement et les humiliations sur leur lieu de travail, ils démissionnent fréquemment sans être sûrs de pouvoir retrouver un emploi. Certains migrants sont pris dans un cycle embauche – démission – chômage et ont du mal à trouver leur place sur ce marché sinophone du travail. La faible variété des postes proposés pousse certains d'entre eux à explorer de nouvelles voies, extérieures à ces réseaux, et notamment à tenter d'exploiter des ressources propres à l'environnement social local.

¹ Ces résultats se rapprochent des analyses de Laurence Costes (1994) sur les migrants travaillant comme vendeurs à la sauvette dans le métro parisien. Ces derniers mobilisent toutes les ressources à leur disposition afin de s'en sortir économiquement et les collaborations avec des personnes de même origine s'expliquent moins en termes de solidarité que de partage de conditions précaires et de recherche de gains pécuniaires immédiats.

Chapitre 9. Investir les marges de la société locale : vers le travail indépendant

Une minorité de migrants du Nord, dont le nombre croît avec l'allongement du séjour¹, a de plus en plus de mal à se résigner aux difficiles conditions de travail dans les réseaux sinophones. L'idée que ces emplois sont temporaires, à l'image de leur migration, ne suffit plus à leur faire supporter ce qui est vécu comme des formes de domination associées aux Chinois Sud. Ils se mettent à envisager de manière différente leur séjour. Ils tentent d'explorer des voies alternatives pour se maintenir sur place et cherchent de nouvelles ressources dans l'environnement local parisien afin d'améliorer leur vie quotidienne et d'élargir leurs débouchés. Leurs efforts se développent dans deux domaines : la sphère professionnelle et la sphère privée (chapitre 10) qui sont mises sur le même plan et sont perçues comme pouvant apporter des solutions aux problèmes rencontrés en France. L'analyse portera sur les tentatives effectuées par les migrants pour diversifier leurs orientations professionnelles, les facilités ou les contraintes rencontrées et les manières dont ils s'approprient ces expériences. Auparavant, il convient de mieux comprendre comment évolue la perception de leur migration, à l'origine de cette volonté de réorienter leurs débouchés professionnels.

A - Le travail du temps : des évaluations qui changent

Ces modifications progressives de l'évaluation des parcours en migration sont déterminantes pour comprendre les choix effectués par les Chinois du Nord à Paris. Ceux-ci résultent en effet d'un arbitrage entre les adaptations perçues comme nécessaires et pouvant jouer un rôle de levier améliorant leur vie sur place et celles dont ils estiment pouvoir faire l'économie. Cette volonté de trouver de nouveaux débouchés sur place découle souvent de la prise en compte d'éléments non envisagés jusque-là qui s'imposent peu à peu. Ils leur apparaissant suffisamment importants pour justifier un changement d'orientation professionnelle, quitte à modifier substantiellement le contenu et plus encore la temporalité de la migration. Certaines de ces données proviennent de l'espace d'immigration, d'autres sont clairement rattachées à celui de départ et leur prise en compte simultanée peut être source de

¹ Cette situation concerne 64 des 80 migrants rencontrés dont 48 des 60 femmes et 16 hommes sur 22. Parmi les seize personnes restantes, je ne dispose de données suivies que pour six d'entre elles (trois hommes et trois femmes) qui sont restées employées de patrons sinophones.

tensions. Encore une fois, cette situation reflète un mode d'acquisition des informations qui évolue avec le temps passé en France, l'accumulation d'expériences, l'élargissement des réseaux sociaux, bref la familiarisation avec différentes facettes du contexte migratoire. Deux éléments clés provenant de l'espace d'immigration influent sur la manière nouvelle de se projeter dans l'avenir : l'évaluation du rendement économique de la migration et l'impact de l'illégalité.

1) Le poids de l'illégalité en France

En France, outre les difficultés pour trouver un travail ou accepter les postes déclassés, les migrants ne gagnent pas les sommes escomptées et découvrent que leurs revenus sont largement amputés par les frais de vie sur place. Ils ne sont donc pas en mesure d'envoyer au pays les sommes escomptées, du moins dans les délais prévus. Si quelques migrants, comme Mme Luo, rentrent après quelques années selon le calendrier fixé au départ mais avec beaucoup moins d'économies que prévu¹, la plupart ne s'y résout pas et doit arbitrer entre attentes économiques et temporalité de la migration.

« En deux ans, j'ai gagné plus de 10 000 €. Pour la famille au pays, c'est suffisant pour vivre. Mais si c'était possible, je voudrais gagner plus. [...] Avec ce taux de change, ça vaut la peine. [...] Ici, je gagne 500 €, ça fait dix fois plus en yuans. Je peux faire vivre sept à huit personnes [au pays]. [...] Travailler quelques années, ça vaut le coup. Parce que ce que je gagne au pays en un an, ici je le gagne en un mois. Ainsi travailler un an ici équivaut à dix ans de travail chez nous. [...] Je pensais partir pour deux ans, mais on a tous envie de gagner un peu plus. On ne gagne pas autant [que souhaité] et on doit rester ici. [...] En plus, plus tard si je rentre je veux au moins acheter mon appartement, une voiture. Il faut au minimum 150 000. Il faut aussi faire un peu d'économies, pour quand on sera vieux et qu'on ne pourra plus travailler ; il faut une assurance [retraite et de santé]. [...] En plus, il faut l'argent pour les études de l'enfant. [...] Je dois également m'occuper de mes parents. C'est pour ça qu'il faut travailler dur maintenant. On n'a pas le choix² » (M. Pan, ancien imprimeur qui vit en déchargeant les camions).

Comme le souligne ce témoignage, certains aspects économiques de l'expatriation sont jugés suffisamment rentables pour amener les migrants à décider d'allonger la durée de leur séjour. L'argent joue un rôle central dans ces réévaluations tout en permettant de compenser la déception et la dureté des relations de travail. Car à l'image des Ghanéens en Allemagne étudiés par Boris Nieswand (2011), l'évaluation de mes interlocuteurs se déroule dans un

¹ Mme Luo, Paris, le 20/10/05.

² M. Pan, Paris, le 10/10/04.

contexte transnational : si ces sommes ne permettent pas une mobilité sociale ascendante en France, elles en ouvrent la possibilité en Chine. Le taux de change de un euros pour neuf ou dix yuans de 2003 à 2011¹ permet ainsi d'accroître artificiellement la valeur des gains. Mais par-delà cet effet, c'est l'ensemble des attentes financières vis-à-vis de la migration qui a été modifié par la prise en compte de besoins matériels imprévus au départ mais qui sont progressivement devenus légitimes avec l'augmentation du niveau de revenus du foyer transnational. Ces désirs consuméristes qui proviennent des migrants mais plus encore des membres de leur famille et doivent être concrétisés en Chine, participent également au choix de prolonger le séjour en France².

Dans ce contexte, la question du permis de séjour qui semblait secondaire va devenir centrale et être perçue comme un obstacle majeur à la vie sur place et à la réalisation des projets. C'est une des données qui influe le plus sur le remaniement des projets. Bien que les effets de l'illégalité touchent de nombreux aspects de leur vie (voir chapitre 7), c'est avant tout les conséquences au niveau professionnel et économique qui sont les plus fréquemment évoquées car elles influent directement sur l'évaluation de l'efficacité des projets migratoires. Les migrants sont à présent informés de l'existence d'un salaire minimum légal en France et mesurent l'écart entre leur paye et le niveau moyen de rémunération des travailleurs déclarés occupant les mêmes postes qu'eux. De même, ils savent que les horaires ou les conditions de travail pratiquées dans les entreprises sinophones ne remplissent souvent pas les critères exigés par la législation française du travail. Or l'impossibilité de sortir de ce confinement à la fois dans des emplois informels et dans des secteurs sinophones, est rattachée à l'absence de titre de séjour. Celle-ci est progressivement considérée par les acteurs comme une sorte de goulet d'étranglement qui les empêcherait d'atteindre leurs objectifs et ils pensent, qu'une fois ce problème résolu, ils auront enfin les moyens de les réaliser. L'illégalité devient dès lors associée à une série d'impossibilités, comme le souligne M. Lin qui, au moment de l'entretien, travaille dans la confection :

¹ De 1997 à 1999, puis de 2003 à 2011, ce taux a oscillé autour de 1 € pour 9 ou 10 yuans. Il n'est passé en dessous de 8,5 yuans que de 2000 à 2002, puis depuis 2012. La diminution du taux de change influe sur l'évaluation que mes interlocuteurs font de la rentabilité de la migration.

² Les migrantes sud-américaines en Espagne doivent également gérer les attentes de consommation qui excèdent largement la satisfaction des besoins de base des membres de leur famille restés au pays (Oso Casas 2006).

« Si j'avais des papiers, le travail serait plus facile à trouver. Le salaire serait plus élevé. [...] Je n'aime pas vraiment ce travail [actuel]. Si j'avais des papiers, j'étudierais le français, je ferais un 'travail de Français', je ne ferais pas un 'travail de Chinois'. Je travaillerais dans une entreprise française. [...] J'apprendrais le français, puis l'informatique, car c'était mon domaine de spécialité en Chine¹ ».

Cette expression « travail de Français, *faguoren de gong* 法国人的工 » illustre pour eux l'écart entre les pratiques auxquelles les migrants sans-papiers sont soumis et le traitement salarial garantis par la loi. Les emplois déclarés sont perçus comme offrant des revenus plus élevés, des charges de travail moins lourdes, des horaires régulés, des congés hebdomadaires et annuels, une couverture médicale, des rapports salariaux plus respectueux, etc. Le travail y serait, selon leurs termes, beaucoup plus « détendu ». De plus, en rendant inaccessibles les emplois mieux rémunérés, le statut de sans-papiers freine l'accumulation de gains qui sont si importants pour le prestige social en Chine et conditionnent la possibilité d'y revenir. Dans l'esprit des migrants les questions statutaires et juridiques sont donc liées à la dimension financière qui elle-même a des conséquences en termes symboliques.

Les blocages sur place ne sont pas tous professionnels mais ils sont tous rattachés d'une manière ou d'une autre, à l'absence de permis de séjour. Les liens familiaux sont en effet également touchés car le fait d'avoir un permis de séjour permet de retourner brièvement en Chine visiter la famille, sans renoncer au projet de migration. Pour Mme Chu dont la mère est malade ou Mme Zhang qui s'inquiète pour son fils dont elle n'a plus de nouvelles depuis son départ, acquérir ce droit à la mobilité internationale est devenu une urgence². La plupart des migrants redoute la mort d'un proche qui les forcera à mettre en balance leur présence aux obsèques et leur projet migratoire. Beaucoup renoncent à accomplir leur rôle familial pour ne pas perdre la possibilité de rester en France, comme M. Sun qui n'a pas assisté au mariage de sa fille à Tianjin³. Obtenir des papiers peut aussi offrir le droit de mener une vie de famille plus normale. M. Lin qui est déjà parti depuis cinq ans et est manutentionnaire dans la confection, se promet de mettre fin à la longue séparation avec son épouse⁴, tandis que Mme Ding, couturière à Paris, est pressée d'obtenir ses papiers pour faire venir légalement ses deux

¹ M. Lin, Pantin, le 22/08/04.

² Mme Chu, Paris le 28/04/07. Mme Zhang, Paris, le 27/05/05.

³ M. Sun, Paris, le 25/01/09.

⁴ M. Lin, Aubervilliers, le 01/09/04.

enfants par regroupement familial avant qu'ils aient dépassé l'âge légal permettant cette procédure¹.

Ainsi que le résume Mme Xie, « les papiers sont devenus notre problème numéro un, alors que nous n'y pensions même pas avant de quitter la Chine² ». Elle redoute en effet de sortir dans la rue ce qui la handicape autant dans son travail de nourrice que dans ses nouvelles activités de prostitution. En obtenir devient une fin en soi, comme l'explique M. Lin parti pour trois à cinq ans mais qui affiche un nouvel objectif :

« Maintenant, je veux obtenir des papiers et rentrer en Chine. [...] Alors j'attends les papiers [c'est à dire d'avoir dix années de preuve de séjour] et j'irai en Chine puis je reviendrai. [...] J'ai été influencé par l'environnement, par les Wenzhou [qui s'établissent définitivement en France]. J'ai pensé qu'il fallait gagner plus d'argent, puis obtenir des papiers. Le mieux serait d'obtenir les papiers, puis faire du commerce en France ou rentrer en Chine³ ».

Pouvoir régulariser son statut migratoire est progressivement perçu par les migrants installés depuis quelques années comme un succès faisant partie à part entière du projet migratoire. M. Wei, ancien conducteur de taxi qui gagne sa vie comme biffin, estime ainsi qu'« on ne peut pas qualifier mon séjour en France de succès. Si j'avais des papiers, alors là oui, je pourrais parler de succès⁴ ». Obtenir une carte séjour en Occident est alors évalué comme une ressource majeure, qui s'articule voire rivalise en importance, avec l'objectif économique initial. Cette question de la légalité exemplifie la manière dont les contraintes structurelles locales influent sur les évaluations des individus. Les critères très restrictifs de la loi⁵ nécessitent que les migrants modifient leur premier projet d'expatriation temporaire pour y incorporer des éléments propres au cadre légal du pays d'immigration. Ce faisant ces changements marquent un infléchissement notable des parcours tant dans la durée que dans les modalités professionnelles. Ils reconfigurent en profondeur les projets migratoires.

2) Les priorités en Chine

Outre ces données propres au contexte français les modifications des enjeux s'expliquent également par le fait que, dans le même temps, les priorités en Chine évoluent.

¹ Mme Ding, Paris le 17/09/04.

² Mme Xie, Paris le 06/01/07.

³ M. Lin, Aubervilliers, le 01/09/04.

⁴ M. Wei, Paris, le 20/11/06.

⁵ Voir chapitre 7.

Ainsi, pour Mme Chu, ancienne comptable, la pertinence d'un retour n'est plus vécue sur le mode de l'évidence, bien qu'elle éprouve toujours des difficultés pour s'adapter au statut de domestique, un an et demi après son arrivée :

«-Mme Chu : Je ne veux plus partir. Je m'adapte de plus en plus à cet environnement. [...] Car je n'ai plus de poste de travail [en Chine car celui-ci a été réattribué]. Ici avec cet emploi et d'autres petits jobs, je peux gagner 4 000 yuans [400 €] par mois ; si je rentrais, je n'en gagnerais pas 2 000. En plus, j'ai envie de m'établir, de fonder une famille. Avant, je ne voulais pas ; je ne voulais que rentrer.

-Florence Lévy : pourquoi as-tu changé d'idée ?

-Mme C : (Soupir). Car la face est à l'origine de toutes ces souffrances. Je n'ai pas gagné [suffisamment] d'argent, pour rentrer ! En plus, si je rentrais, il n'y aurait pas d'amélioration au niveau professionnel. Je suis vieille ! Donc, c'est forcé, je n'ai pas le choix. [...] Je n'ai plus d'espoir. [...] C'était une erreur de venir ici. C'est un sentiment écœurant ! Je suis une erreur ici. Il faut faire une croix. [...]

-FL : tu regrettes ?

-Mme C : Je regrette. Je regrette vraiment. (Voix basse et pause). [...] Etre venue [jusqu'ici] et se retrouver dans une telle situation... Si je rentre, je n'aurai plus la face de voir les gens ! Ça aurait été possible si j'avais gagné de l'argent et que je puisse rentrer la tête haute, mais ce n'est pas le cas. Il faudrait quelque succès, *chengji* 成绩, m'être fait un nom, *chuming* 出名, Que les gens importants sachent [et disent] : "Oh ! Mme Chu a fait carrière" et ça irait. Mais je n'ai rien de tout ça ! [...] Ce n'est pas permis de rentrer. J'ai dépensé plus de 50 000 yuans, comment pourrais-je rembourser une telle somme ? [...].

[En mars 2006, elle ajoutera :] Rentrer comme ça, sans aucun succès, sans argent, sans papier, c'est trop honteux¹ ».

Ainsi, les changements objectifs de situation des migrants en Chine, tels que la perte du poste de travail (réattribué après quelques années d'absence), les difficultés de reconversion professionnelle, le déclassement économique et social de leur classe d'âge, la perception de leur positionnement social là-bas, etc., influent fortement sur la manière dont ils décodent les réalités sociales en migration. Or pour une partie d'entre eux, en particulier pour les femmes divorcées qui accordent beaucoup d'importance à leur statut de couche moyenne, les niveaux de revenu sont imbriqués aux questions de prestige social. Cette manière de voir a tendance à rendre quasi inaccessible la possibilité d'un retour en Chine en cas de revers sur place car un retour peu glorieux en termes économiques équivaldrait à un échec supplémentaire. Cette perception n'est pas spécifique aux Chinois du Nord mais se retrouve dans de nombreux

¹ Mme Chu, Paris, le 28/05/05 puis 14/03/2006

autres cas (Quiminal 1991) et en particulier parmi les Camerounais expulsés de France (Chappart 2008, 2009).

Par-delà les données professionnelles, économiques ou sociales, une partie des configurations familiales de départ ont évolué. Avec les années, les proches se sont en quelque sorte habitués à leur absence autant qu'à recevoir des subsides de leur part. Les relations entre les membres de la famille se sont modifiées. La place du migrant, présent par le biais d'appels téléphoniques ou d'envois d'argent, a été renégociée (chapitre 11). Les enfants ont grandi et font face à de nouvelles situations : ils sont sur le point de finir leur cursus secondaire et certains sont entrés à l'université ; les plus âgés sont à présent confrontés à la délicate et coûteuse phase d'entrée sur le marché du travail et du mariage. Les devoirs parentaux sont donc reconfigurés. Avec l'allongement de la durée de leur expatriation, le contenu des rôles sociaux des migrants sont redéfinis par les attentes¹ des membres de leur famille restés au pays.

3) Concilier les évaluations

Ainsi comme pour la majorité des migrants d'autres origines, l'espace social dans lequel vivent les Chinois du Nord est transnational² et ils ne cessent de tenter de concilier les réalités sociales provenant de la Chine avec celles de la France, bien qu'elles évoluent continuellement et souvent de manière indépendante. En fonction de ces modifications, les enjeux changent et les priorités des acteurs sont redéfinies.

Le parcours de Mme Shao, qui travaillait dans le commerce lucratif des assurances, est exemplaire à ce sujet et donne à voir les modes de raisonnement complexes prenant en compte des éléments provenant des deux espaces sociaux et des différents rôles sociaux tenus

¹ Ces attentes, provenant de l'espace d'origine ou de France, prennent peu en compte les désirs personnels des migrants.

² L'appropriation par les migrants d'un espace social transnational a fait l'objet de multiples et très riches recherches. Voir en particulier : (Anthias 2009 ; Constable 2005 ; Dahinden 2008 2009b, 2009d ; Escoffier 2006 ; Faist 1999 ; Glick Schiller et al. 1995 ; Green 2002 ; Guarnizo 2003 ; Kivisto 2003 ; Le Gall 2005 ; Levitt 1998, 2004 ; Levitt et Glick Schiller 2004 ; Ley 2004 ; Ma Mung 1998a ; Mahler et Pessar 2001 ; Manry et Schmoll 2005 ; Morokvasic-Muller 1999 ; Morokvasic 2003 ; Morokvasic et Catarino 2010 ; Nedelcu 2004b, 2007 ; Nedelcu 2010 ; Peraldi 2001 ; Pessar et Mahler 2003 ; Phizacklea 2003 ; Portes 2003b ; Portes 1996 ; Portes et al. 2002 ; Potot 2007 ; Quiminal 1997 ; Robins 2001 ; Sayad 1999 ; Tarrius 1992, 2002 ; Vertovec 1999 ; Wimmer et Schiller 2003 ; Zontini 2007).

dans ces deux espaces¹. En 2004, quatre ans après son départ, elle affirme être partie principalement pour « deux grandes raisons » : d'un côté « des facteurs familiaux, *jiating yinsu* 家庭的因素 » liés à son divorce et à la volonté de payer des études à son fils ; de l'autre, le souhait d'anticiper le déclin de ses affaires commerciales et de mettre de l'argent de côté pour sa retraite. Or, depuis treize ans, ses buts ne cessent d'être reformulés et ne sont donc jamais complètement atteints ; elle ne cesse donc de repousser son départ pour la Chine aux « deux ou trois ans » à venir². La volonté de prendre sa revanche sur son ex-mari, infidèle, est une motivation forte. Elle veut affirmer une réussite financière en tant que femme divorcée, qui contrasterait de manière éclatante avec la situation de son ex-époux. Elle ne compte ainsi rentrer qu'auréolée de succès économique et social et souhaite – dit-elle en plaisantant à moitié – être « accueillie à l'aéroport par les dirigeants de la province ». Cette motivation est en congruence avec les autres préoccupations économiques pour elle, comme pour son fils. La dimension de devoir parental à accomplir pour le bien de son enfant devient rapidement dominant dans son témoignage. Cet argument fait partie d'un discours qui permet d'inscrire à la fois le départ, l'absence auprès de la famille et la vie indépendante à l'étranger, dans une légitimité partagée par son groupe social et de se présenter sous l'angle réducteur mais accepté et valorisé par tous, de mère de famille dévouée aux siens. Dans un premier temps, elle souhaite donc financer les études supérieures en Chine de son fils, encore lycéen. Mais avant même de partir, elle envisage également la possibilité de le faire venir en France pour qu'il y poursuive sa formation³. L'inscription de l'enfant dans un cursus d'anglais est compatible avec son propre projet et elle présente son départ comme un moyen de lui « tracer la route, *pu lushi* 铺路石 ». Puis, alors qu'elle mesure, en tant que nourrice, la dureté des conditions de vie à l'étranger, l'idée du séjour à l'étranger de son fils prend le sens nouveau de mise à l'épreuve de cet adolescent qui appartient à la génération très protégée des enfants uniques : « c'est bien de se frotter à la réalité de l'étranger. Ça forme ; ça nous rend civilisés ». Elle entend rester en France jusqu'à l'arrivée de son fils et verra avec lui « s'il

¹ Mme Shao fait partie de mes premières interviewées, elle prend régulièrement contact avec moi et je dispose donc d'informations sur son parcours de 2004 à aujourd'hui.

² Mme Shao, Paris, les 14/03/04, 16/02/07, 22/04/09, 03/03/11, 23/08/12.

³ Comme beaucoup d'autres urbains des couches moyennes, elle considère qu'il aura de meilleures chances professionnelles s'il obtient un diplôme de fin d'études supérieures à l'étranger. Cependant, à cette époque au début des années 2000, il s'agit d'une solution coûteuse et complexe qui reste réservée à un petit nombre d'étudiants relativement brillants et donc boursiers ou dont les familles fortunées peuvent prendre en charge les frais très élevés.

souhaite rester ou pas », autrement dit, elle adaptera la durée de son propre séjour au souhait de l'enfant. En fait, l'insertion rapide de celui-ci dans la vie professionnelle en Chine aurait pu marquer l'accomplissement de l'objectif migratoire de Mme Shao. En 2006, alors qu'elle cherche un nouvel emploi de nourrice, elle déclare d'ailleurs que cela change beaucoup de chose pour elle, « je vais vite 'dégager'. Je vais attendre un an, qu'il se stabilise et devienne indépendant, et je rentrerai en 2008¹ ».

Pourtant, il n'en est rien et de nouvelles préoccupations, en lien avec sa situation cette fois en France, la mobilisent. Ayant pris conscience de ses propres difficultés à agir de manière autonome à Paris et donc de sa vulnérabilité en tant qu'immigrante, elle démissionne de son emploi dans un restaurant tenu par des Wenzhou pour se consacrer à l'apprentissage du français. Ces acquis linguistiques lui permettent ensuite de se faire embaucher comme garde malade, puis baby-sitter et enfin domestique par des employeurs français et d'améliorer ses conditions de travail. Elle voit ensuite dans l'absence de permis de séjour un frein à de meilleures opportunités professionnelles et de gains. Mme Shao en arrive à la conclusion qu'elle doit régulariser son statut et que cela ne peut se faire que par le biais d'un mariage avec un autochtone. Elle fréquente alors différents hommes locaux et en 2005 emménage chez l'un d'eux. C'est un Guadeloupéen, peu fortuné, proche de la retraite et en instance de divorce, autrement dit de son point de vue difficilement présentable à sa famille tant pour des critères raciaux, d'âge, qu'économiques ou sociaux ; l'annulation de la venue en France de son fils, lui évite d'officialiser cette relation et facilite son nouveau rôle de conjointe. Mme Shao qui pensait se marier rapidement et obtenir des papiers, devra en fait attendre près de six ans avant que son compagnon ne lui propose de signer un PACS. Dans l'intervalle, elle se dit déçue par cet homme, explique ne rester que « par compassion » et prévoit de rentrer en Chine. Elle continue, par ailleurs « à marcher sur deux jambes » et investit affectivement et financièrement en France et en Chine. Elle assume une partie des dépenses quotidiennes du couple à Paris, se conformant ainsi à ce qu'elle perçoit des normes de conjugalité locale, et continue à économiser pour la Chine. En 2006, elle achète à son fils une maison dans sa province natale, remplissant ainsi son rôle maternel. Le choix de la ville où une amie rencontrée à Paris vient d'acheter un logement est par contre lié à un objectif plus personnel car toutes deux projettent de s'y retrouver quand elles rentreront définitivement au pays pour

¹ Mme Shao, Paris le 03/03/06.

y faire des affaires ensemble. Cependant, le terme de la migration est repoussé une nouvelle fois car elle veut reconstituer des économies pour prémunir son fils contre les aléas professionnels, puis pour compléter sa propre retraite. En 2010, le décès inattendu de son conjoint français l'affecte profondément et efface les critiques antérieures à son égard. « La vie n'a plus de sens. Ça n'a plus de sens de vivre seule ici, de rester ici alors que la famille est là-bas¹ » ; elle affirme alors vouloir rentrer vivre auprès de son fils qu'elle n'a pas revu depuis 11 ans. Pourtant, quelques mois plus tard en 2011, l'obtention d'un permis de séjour infléchit à nouveau sa décision : cela lui permet de trouver un emploi légal comme femme de chambre chez une patronne française fortunée et âgée du septième arrondissement de Paris et relance la motivation migratoire puisqu'elle explique alors vouloir continuer à travailler jusqu'à « n'être plus en mesure de bouger » et ne prévoit de retourner en Chine que pour y prendre sa retraite, ou, plus tard, pour s'occuper de ses petits-enfants. En 2013, le souhait de son fils d'acheter un autre appartement la replonge dans une intense dynamique de travail et d'épargne en France. Lorsqu'il se marie à la fin 2014, elle n'y assiste pas estimant ne pas pouvoir s'absenter alors que sa patronne est en très mauvaise santé. Au total, cette migrante a déjà passé plus de 15 ans en France, dont dix sans-papiers, alors qu'elle était venue pour un séjour de deux à trois ans. Elle a ainsi reformulé fréquemment ses projets pour qu'ils correspondent à son analyse des opportunités et blocages rencontrés et de l'évolution des besoins dans les deux espaces sociaux. Elle a modifié les destinataires de ses efforts, changeant à plusieurs reprises de type de légitimité, basculant tour à tour d'un souci conjugal, puis maternel à un souci pour soi. Ainsi, alors que certains de ces objectifs se concrétisent, ils sont remplacés par de nouvelles attentes qui s'expriment le plus souvent en termes financiers et l'amènent à repousser sans cesse le moment de son départ.

Ces changements fréquents de projets ou de façons de les mettre en œuvre reflètent la complexité des éléments pris en compte par les migrants qui jonglent avec des espaces sociaux transnationaux pluriels dont l'évolution est rarement synchrone. Les tensions générées par de potentiels hiatus amènent les acteurs de la migration à réévaluer leurs parcours et les conditions de vie et de travail découvertes en France. Se dessine progressivement une nouvelle définition, singulière pour chaque individu, de ce qui est considéré comme acceptable (prolonger le séjour, endurer de difficiles conditions de vie et de

¹ Mme Shao, Paris le 03/03/11.

travail, augmenter les gains financiers, tout faire pour obtenir un permis de séjour, etc.) et ce qui est perçu comme inacceptable. Ces définitions ne sont pas fixes. Elles sont sujettes à des négociations prenant en compte à la fois les attentes personnelles des migrants, celles de leurs interlocuteurs en Chine comme en France et les différentes contraintes ou opportunités locales. Ils doivent donc croiser les échelles structurant leurs parcours et tentent de gérer au mieux les aspirations à court, moyen et long terme. Ces tensions sont à l'origine de choix dont les conséquences génèrent à leur tour des effets et entraînent des changements de positionnement, de sens et parfois de valeurs, accentuant les remaniements des projets. Une partie de ces effets est anticipée, d'autres se révèlent tardivement, confrontant alors parfois les migrants à des contradictions.

4) Une durée de migration transformée

L'une d'entre elles est l'évolution manifeste de la temporalité de la migration. Pour la plupart des interlocuteurs, il est désormais clair que le séjour en France doit dépasser les deux ou trois années prévues au départ et s'inscrit plus probablement dans un horizon moyen d'une dizaine d'années ; certains migrants en viennent à choisir de s'établir en France de façon pérenne, d'autres envisagent de prolonger leur séjour jusqu'à leur retraite. Ces manières de voir font leur chemin auprès de l'ensemble des migrants et l'idée du retour perd en importance pour devenir progressivement une option parmi d'autres. Ce faisant, le rapport au pays d'origine comme à la société du « pays d'accueil » évolue, ainsi que l'a également montré Abdelmalek Sayad (1977) en distinguant différentes générations de la migration algérienne en France. Jusqu'alors l'espace social du pays d'immigration était maintenu à distance et le lien était plutôt conçu sur un mode qu'on pourrait qualifier 'd'instrumental' puisqu'il ne les intéressait pas en soi mais représentait simplement un lieu où ils pouvaient trouver des ressources valorisables en Chine. Progressivement, les migrants en viennent à le prendre en considération et tentent de mieux le connaître : ils s'intéressent à la législation, investissent du temps, de l'énergie et de l'argent pour acquérir une meilleure maîtrise du français, tentent de nouer des contacts avec la population autochtone et envisagent de faire des affaires avec ces nouveaux interlocuteurs, voire d'établir des unions sur place.

Ce tournant représente une étape dans leurs « carrière migratoire » (Martiniello et Rea 2011). Ce concept qui réutilise dans le cadre de la mobilité géographique celui de carrière développé en particulier par Howard Becker (1985), permet de prendre en compte la

dimension temporelle et de croiser les analyses synchronique et diachronique en resituant les parcours des migrants dans le temps long. Il permet d'inscrire les parcours individuels ou des groupes, dans un contexte plus large des migrations et de prendre en compte les différentes échelles d'analyse micro, meso et macro. Cette approche permet de connecter la mobilité sociale des individus à un cadre plus étendu, les « structures d'opportunités » c'est-à-dire les dimensions politico-légales et socio-économiques qui influent sur les acteurs, leurs statuts et leurs droits. En particulier, elle montre comment le statut juridico-administratif des migrants (ici l'illégalité liée à l'absence de permis de séjour) a des conséquences très concrètes sur leurs droits. Par ricochet, cette influence se fait sentir sur les parcours d'emploi, les conditions de travail et de rémunérations et plus largement sur l'ensemble des conditions de vie, de logement ou encore de marge de manœuvre lors des interactions avec les autres migrants, les populations locales et même les proches restés aux pays. Ce concept met également en avant le lien entre le passage d'une position à une autre et l'acquisition de ressources sociales, culturelles, juridiques et économiques, prenant par exemple la forme d'un élargissement des réseaux de connaissances, d'apprentissage de nouveaux savoir-faire, de la langue locale, de l'adoption de nouvelles pratiques, de la régularisation du statut juridique, etc. Enfin, il permet de prendre en compte la dimension plus subjective de l'expérience migratoire et de montrer que ces changements génèrent (ou sont générés par) des modifications dans les processus d'identification des acteurs.

B - Elargir les débouchés professionnels

Ces changements dans les manières d'évaluer la migration conduisent ainsi une partie des migrants à modifier leurs parcours professionnels. Après avoir été essentiellement centrés sur le marché du travail proposé par les employeurs chinois à Paris, ils se sont progressivement ouverts à de nouvelles ressources, extérieures aux réseaux sinophones. Mais là encore, il ressort du terrain que le nombre de débouchés est relativement faible et se limite au secteur du care (soins corporels, domesticité et prostitution) et au secteur du recyclage et de la vente de marchandises jetées. L'analyse portera sur les logiques qui ont présidé au choix de ces nouveaux emplois, les différents savoir-faire qu'ils nécessitent, les difficultés auxquels

ils confrontent les migrants et la manière dont ces derniers tentent d'incorporer ces expériences dans leurs parcours migratoire et de vie¹.

La décision de rechercher de nouveaux débouchés doit se comprendre comme une réaction de rejet des conditions de travail sur le marché de l'emploi sinophone. En effet, les migrants du Nord ne perçoivent pas de possibilités de les faire évoluer par la négociation et se décident pour la défection, la première des options analysées par Albert Hirshman (1970) dans « *Exit, voice and loyalty* ». Mes interlocuteurs soulignent ainsi fréquemment que leur démarche a pour objectif de s'affranchir de la tutelle de leurs employeurs et souhaitent « ne plus avoir de patron qui te regarde² » (Mme Dou, qui est devenue biffin), avoir « plus de liberté et être sans contrainte, *ziyou zizai* 自由自在³ » (Mme Cheng, qui combine domesticité et prostitution), « gérer [son] propre temps [...] et [ses] propres revenus⁴ » (Mme Yu, qui travaille dans la restauration et la prostitution). En somme, ils mettent en avant leur volonté d'acquérir une plus grande autonomie en migration et reprennent à leur compte la thématique de l'émancipation. Par comparaison, les ressources immédiatement mobilisables dans la société du pays d'accueil apparaissent plus favorables. C'est donc vers cet espace social, pensé par opposition à celui des réseaux sinophones, que les migrants se tournent. Ils vont faire preuve de créativité afin d'inventer leur propres activités et, ce faisant, se démarquer des modèles migratoires élaborés par les migrants de Chine du Sud qui les ont précédés. Malgré les risques encourus (du moins par les pionniers) de se lancer dans une nouvelle activité dans un environnement social peu connu, ces hommes et femmes migrants puisent dans leur esprit d'entreprise (dont ils ont déjà fait preuve en Chine et surtout au moment de leur départ à l'étranger) pour créer leurs propres activités. Celles-ci nécessitent souvent l'acquisition de nouveaux savoir-faire sur place. L'ensemble de ces gagne-pain relèvent des services, répondant à des besoins qu'ils ont identifiés dans l'environnement local non sinophone. À l'exception de quelques activités mineures (vente de boisson, de dessins aux touristes, etc.), la

¹ Les données proviennent de femmes de ménage, gardes malades, d'enfants ou de personnes âgées (12 femmes), de biffins (7 hommes et 7 femmes), de prostituées (17 femmes) et de personnes effectuant des massages sexuels ou non (10 femmes et 1 homme propriétaire d'un salon) et de 4 hommes et 7 femmes ayant des emplois divers (employées de cantines ou d'hôtel, garagiste, gérant de taxiphone et 1 personne s'étant consacré à des activités franchement illégales.

² Mme Dou, Paris, le 16/06/05.

³ Mme Cheng, Paris, le 21/10/06.

⁴ Mme Yu, Paris, le 16/09/05.

plupart des migrants se dirigent vers trois principaux débouchés : chiffonnier, domesticité et soins du corps.

1) Exploiter des ressources de la marge : ramasser les détrit

M. Peng de Tianjin a investi le métier de chiffonnier par hasard : alors qu'il n'avait plus de travail, il a découvert au cours d'une promenade des objets déposés proprement à côté des poubelles, les a récupérés puis revendus. Depuis lors, comme plusieurs dizaines d'autres hommes et femmes de Chine du Nord, il parcourt deux fois par jour les rues de son quartier, juste avant le passage des éboueurs, et inspecte le contenu des poubelles pour récupérer les objets jetés. Il les revend à la sauvette, en marge des marchés aux puces parisiens et dit gagner de quoi « survivre », un peu moins de 1 000 € par mois, ce qui lui permet d'envoyer de l'argent en Chine¹. Ces marchés informels² qui se tiennent principalement à Belleville en semaine et à Montreuil le week-end, attirent d'une dizaine à quelques centaines de personnes. La clientèle très hétérogène est composée d'urbains pauvres, autochtones ou d'origine migrante, de chineurs amateurs ou professionnels de la brocante. Cette diversité se retrouve du côté des vendeurs dont les origines sociales et nationales sont variées mais majoritairement composées de personnes d'origine migrante aux situations différenciées (descendants de migrants, migrants installés depuis des décennies, récemment arrivés, avec ou sans papiers, en situation précaire, stable, etc.). Les Chinois, majoritaires à Belleville au moment des observations, y côtoient des vendeurs originaires d'Afrique Noire, du Maghreb, du Moyen-Orient et depuis la fin des années 2000 d'Europe de l'Est. A cette population s'agrègent des vendeurs de cigarettes, de boissons ou sandwiches ainsi que des pickpockets ou des passants. Enfin, derniers acteurs présents sur cette scène, les autorités policières tentent de combattre ces marchés organisés sans autorisation légale. En tant que 'glaneurs-vendeurs', les Chinois du Nord occupent une position basse mais centrale dans ces places marchandes qu'ils approvisionnent en matière première très peu chère. Leurs étals sont composés d'objets hétéroclites de seconde main, (vieux vêtements, chaussures, casseroles usagées, jeux d'enfants, bijoux, bibelots, vieux appareils électroniques, etc.) disposés sur un tissu à même le

¹ M. Peng, Paris, le 15/05/08.

² J'ai mené des observations régulières dans les marchés aux puces de 2005 à 2006, puis plus épisodiquement jusqu'à 2012.

trottoir (Voir photos en annexe). Les prix vont généralement de vingt centimes à quelques dizaines d'euros.

Si cette activité de biffin¹ en bordure des marchés aux puces légaux s'inscrit dans une longue histoire en lien avec les populations précarisées (Bedel 1985), pour les migrants chinois résidant à Paris, il s'agit d'un débouché nouveau qui tranche avec la panoplie des activités des Chinois du Sud ou d'Asie du Sud-Est. Il a été investi par ceux du Nord à partir des années 2000 et ils sont désormais plus d'une centaine, en majorité des hommes², à exercer ce travail en tant qu'activité principale ou en alternance avec d'autres emplois. En fait, ces tactiques de débrouillardise mises en œuvre en migration par les migrants du Nord sont inspirées de la Chine. Un système de recyclage urbain des déchets s'y appuie en effet en partie sur un réseau de personnes, souvent des migrants internes originaires de la campagne qui sillonnent les quartiers pour récupérer, trier puis revendre les matériaux à des entreprises³ (Béja et al. 1999a ; Béja et al. 1999b ; Fang 1994). Cependant, les frontières de classe entre urbains et ruraux font que les migrants du Nord en France se réfèrent peu à ce système. Ils sont, par contre, plus probablement influencés par les modèles d'activités de survie qui se sont développés à la suite des vagues de licenciement des années 1990 dans les villes du Nord et notamment à Shenyang : certains *xiagang* s'y sont en effet mis à vendre sur des marchés improvisés⁴ des objets usagés ou volés dans les stocks des entreprises d'Etat (Kernen 1997). Précisons cependant, qu'à ma connaissance aucun des migrants rencontrés en France ne travaillait dans ces marchés avant leur départ.

A Paris, mes interlocuteurs soulignent fréquemment les avantages de ce travail, en comparaison avec le statut de salarié d'employeurs sinophones : comme dans les autres emplois indépendants décrits dans ce chapitre, l'autonomie, la liberté de choisir son rythme de travail et de vie et surtout de ne plus dépendre du jugement ou de la supervision d'un

¹ Ce terme argotique, synonyme de chiffonnier, datant du 18^{ème} siècle, est repris dans une mobilisation collective visant à faire reconnaître le rôle positif des marchés (Duclos 2014a).

² Un petit nombre de personnes du Fujian ou du Zhejiang les a rejoints mais vend généralement des objets neufs et bon marché importés de Chine (piles électriques, jouets, cadenas, etc.).

³ Profitant du retrait de l'Etat de la gestion des ordures ménagères à partir de la fin des années 1980, ces migrants internes se sont spécialisés dans les filières de recyclage. Ce secteur, structuré autour d'une division du travail, est organisé selon une stratification sociale propre à ce groupe de chiffonniers (Béja et al. 1999b ; Fang 1994).

⁴ Ces marchés ont par la suite été encouragés par les autorités qui y ont vu un moyen permettant aux individus de subvenir à leurs besoins de manière autonome (Kernen 1997).

employeur insatisfait sont fréquemment mis en avant. Le niveau des revenus n'est pas non plus négligeable pour mes interlocuteurs qui gagnent entre 500 à 1 500 € par mois, en fonction du temps passé à glaner des objets, des quartiers parcourus, de leurs compétences de tri ou de vente et de la chance. Ils soulignent que cette activité ne nécessite pratiquement aucun investissement de départ, comporte très peu de frais¹ et ils considèrent que le prix de vente des objets est un bénéfice net.

Cette activité présente pourtant également des contraintes. Mes interlocuteurs se plaignent constamment de l'irrégularité des revenus en fonction des saisons et surtout de l'intervention de la police qui empêche la tenue des marchés. De plus, le stockage des marchandises est compliqué pour ces migrants qui vivent généralement en dortoir. Les sacs et caddies encombrant ainsi l'entrée du studio que partage Mme Dou avec huit autres personnes dont une majorité de chiffonniers². M. You a, lui, surélevé sa couchette et range les objets récupérés en dessous de son lit, malgré les odeurs inconfortables l'été³. Certains propriétaires refusent que ces objets soient entreposés chez eux, obligeant les chiffonniers à trouver des cachettes en ville et à prendre le risque de se faire voler leur marchandise, comme dans le cas de M. Xue⁴. D'autres proposent l'accès à des caves en contrepartie de loyers plus élevés. Ces difficultés logistiques influent sur les modalités d'exercice et donc sur les bénéfices. En effet, sans lieu adéquat, les chiffonniers sont contraints à une gestion à court terme : ils peuvent rarement se permettre de refuser les prix très bas proposés par les acheteurs ni jouer sur les saisons : il n'est pas rare, par exemple, qu'ils bradent en plein été des manteaux d'hiver qui n'ont plus grande valeur. Ainsi ce n'est que depuis qu'il a déménagé dans un appartement indépendant que M. Sun peut tirer de meilleurs revenus de ses produits, en les lavant, en cirant les chaussures ou en changeant les coques des téléphones portables⁵, à l'instar des revendeurs d'autres nationalités rencontrés sur les marchés.

Au fil de leur professionnalisation, les migrants du Nord ont dû acquérir sur le tas un certains nombres de savoir-faire et se plier aux contraintes de l'activité qui comporte deux

¹ Cet argument est également mis en avant par les femmes qui se prostituent (Voir chapitre 10).

² Mme Dou, Paris, le 16/06/05.

³ M. You, Paris, le 30/10/06.

⁴ M. Xue, Paris le 03/06/06.

⁵ M. Sun, Paris, le 25/01/09.

facettes : la récolte et la vente des objets. M. He qui s'est spécialisé dans la confection à domicile, énumère les compétences nécessaires :

« Même le ramassage des déchets, ce n'est pas tout le monde qui peut le faire. Premièrement, il faut travailler dur, ne pas avoir peur de la saleté. Deuxièmement, il faut être dans la rue, savoir parler [le français], ne pas craindre d'avoir honte. Il s'agit d'un emploi sale où il faut se pencher dans les poubelles pour inspecter les déchets et ouvrir les sacs pour trier les détrit¹ ».

Le rapport à la saleté revient fréquemment dans les récits alors que les dangers² du métier sont moins évoqués. Les migrants insistent par contre sur la pénibilité physique de ce travail qui demande de parcourir la ville pendant de très longues heures et par tout temps. Mme Dou comme M. Sun, qui souffrent tous deux de douleurs chroniques aux jambes, lient leurs problèmes de santé à ce travail³.

Les activités de vente ont contraint les migrants à élargir leurs savoir-faire relationnels. Les marchés (et depuis peu les lieux de collecte) sont des espaces qui mettent en contact des personnes d'origines sociales ou ethniques très différentes. Pour ces migrants qui avaient peu voyagé en Chine et sont jusqu'alors restés à Paris insérés dans des réseaux sinophones, la fréquentation de ces lieux représente une première occasion d'être confrontés à une si grande diversité d'interlocuteurs. Parlant mal le français, les vendeurs de Chine du Nord doivent se forger des capacités de communication et s'expriment le plus souvent en mêlant des gestes, des rudiments de français, des chiffres (prononcés dans un français approximatif, indiqués avec les mains ou tapés sur des calculettes) et des mots chinois. Certains de leurs clients habituels ont d'ailleurs appris quelques expressions chinoises qu'ils utilisent pour créer un sentiment de connivence et négocier les prix. La plupart du temps, les interactions entre vendeurs restent cordiales mais il n'est pas rare que les relations de concurrence ou de rivalité pour l'espace de vente dégénèrent en affrontement verbal, voire physique. Les tensions se cristallisent alors souvent sur les appartenances ethniques⁴, les autres vendeurs se moquant,

¹ M. He, St Denis, le 31/08/07.

² Pour éviter les coupures, les gants font partie de la panoplie du biffin qui comprend également un objet contondant à manche pour percer les sacs et trier les déchets en les touchant le moins possible et des petits chariots pour transporter les objets récupérés.

³ Mme Dou, Paris, le 14/06/05. M. Sun, Paris, le 25/01/09.

⁴ Notons cependant que les vendeurs chinois restent plus appréciés que les vendeurs roms qui font l'unanimité de la plupart des acteurs du marché contre eux (Duclos 2011). D'ailleurs, signe de leur 'intégration', les vendeurs chinois reprennent à leur compte le rejet local des Roms (GISTI 2013b), qu'ils perçoivent comme des concurrents aux pratiques déloyales, responsables de la baisse de leurs

par exemple, du français approximatif des Chinois. Les réactions de xénophobie réciproque surgissent également lors des interactions avec les acheteurs. Mes interlocuteurs soulignent qu'ils doivent apprendre à gérer des relations parfois tendues avec les clients, leur tenir tête lorsqu'ils négocient âprement les prix et savoir surveiller la marchandise pour éviter les vols. Cela met parfois en jeu des compétences interculturelles insoupçonnées comme le montre cet exemple, extrait d'un de mes carnets de terrain sur le marché de Montreuil, le dimanche 8 mai 2011 :

Un vendeur chinois de Tianjin est simultanément interrogé sur les prix par plusieurs acheteurs quand s'avance vers son étal un groupe de trois femmes roms qui se penchent pour regarder les objets. Cette diversion a permis à l'une d'entre elle de s'emparer d'une bouteille de parfum vite cachée dans ses jupes. Ayant l'intuition qu'un objet a disparu, le vendeur se met à injurier les femmes dans un français approximatif puis en chinois. Celles-ci lui répondent dans leur langue. Puis soudain, l'une d'entre elles soulève ces jupes et lui montre son sexe nu. Elles profitent de la sidération du vendeur pour filer.

Différents types de ressources sont échangées entre les groupes sociaux ou les individus qui se croisent sur les marchés ; les personnes situées au bas de la stratification sociale en France et qui apparaissent, à première vue relativement démunies, sont pourtant en position de pouvoir valoriser leur statut ou des savoir-faire. Ainsi, l'ancienneté de la présence en France ou sur les marchés, la familiarité avec les codes sociaux locaux, la maîtrise de la langue, la connaissance des institutions et la capacité à dialoguer avec ses représentants, l'étendue du réseau social, la possession d'un titre de séjour, de ressources économiques, d'un appartement indépendant, etc., font l'objet de transactions informelles qui participent à la création d'une stratification sociale propre aux marchés. D'ailleurs, il n'est pas rare de voir des amitiés traversant les frontières de classe ou d'ethnicité se nouer entre les différents acteurs des marchés, l'échange marchand assurant une fonction de mise en lien et d'insertion par l'économie de populations très différenciées. Comme le montrent Clifford Geertz (Geertz 2003) et Michel Péraldi (2001, 2002), au-delà des marchandises ce sont également les identités qui sont échangées dans ces économies de bazar.

Les marchés sont également l'occasion d'entrer en interaction avec ceux qui s'y opposent. En dépit de leur longue existence, les marchés aux puces restent contestés et sont

revenus. Ils critiquent vivement ces nouveaux marchands, situés au bas de la stratification sociale, bien que leurs processus d'insertion ressemblent dans une certaine mesure à ceux qu'ils ont eux-mêmes mis en place à leurs débuts dans les marchés.

qualifiés de « marchés aux voleurs », « marchés de la misère », « marchés à la sauvette » etc., par les riverains, les commerçants patentés ou les élus locaux qui se considèrent comme les seules population légitimes sur ces lieux ; ces critiques s'appuient sur la supposée criminalité des marchands pour tenter de les exclure (Peraldi 2002) en les présentant comme étrangers à la fois par leurs origines nationales ou ethniques, par leurs manières d'être (qui seraient désocialisées ou asociales) et par leur pratiques commerciales qui transgressent les règles légales et sociales (Duclos 2014b). Ces conflits d'appropriation de territoire opposent des normes concurrentes d'usage de la ville (Milliot 2010). Face aux plaintes des habitants, la police municipale tente de dissuader l'organisation de ces marchés en occupant physiquement les lieux, en empêchant le déballage des étals, en saisissant les marchandises, en verbalisant les vendeurs et en arrêtant les personnes sans-papiers. Ainsi, pour les vendeurs Chinois, l'activité de biffin, située aux marges de la légalité, comporte une dimension de confrontation directe avec les autorités locales et policières. Cette situation est paradoxale pour des migrants sans-papiers qui évitent généralement tout contact avec les institutions du pays d'installation mais qui y sont ici contraints par leur métier et leur longue présence dans l'espace public. Si le temps de la collecte ne pose guère de problèmes car les chiffonniers, relativement discrets, dérangent peu les riverains et sont tolérés par les autorités, par contre, les moments de vente comportent une prise de risque importante.

Afin de contourner la répression policière, les biffins ont constamment adapté leurs pratiques de manière collective¹. Ils disposent leur marchandise à même le trottoir sur des étals rudimentaires en tissu faciles à empoigner lorsqu'ils doivent s'enfuir rapidement ; ils sélectionnent les objets pour ne pas trop attirer l'attention des policiers, évitant de revendre, par exemple, des objets neufs ou chers qui pourraient être considérés comme volés. Mais ce sont surtout le choix des horaires et des lieux des marchés qui révèlent les facultés d'adaptation collective des vendeurs. Les heures changent fréquemment, sur l'initiative des Chinois m'assure un informateur maghrébin, et sont communiquées par le bouche à oreille entre vendeurs et clients. L'objectif est d'éviter que le marché soit perturbé par la police en les organisant pendant les pauses-déjeuners des fonctionnaires, après 17 heures lorsqu'ils terminent leur travail, le week-end ou même en pleine nuit. En guise d'exemple le marché de

¹ Ils s'inscrivent dans une tradition des vendeurs de rue illégaux qui n'est pas spécifique aux marchés aux puces ou à la dimension ethnique (Costes 1994).

Montreuil se tenait près du métro Gallieni entre 19 et 20 heures en avril 2008, de 7 à 9 heures en décembre 2008 et à l'été 2009 entre 21 et 7 heures du matin. Le choix des lieux fait également partie des tactiques à la disposition des vendeurs. Le périmètre fluctuant du marché de Belleville joue avec les frontières de quatre arrondissements parisiens (le 10^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème} et 11^{ème}) et donc avec les différentes polices municipales qui ne peuvent, en principe, pas intervenir au-delà du territoire de leur propre arrondissement. Il est donc possible aux vendeurs de traverser le boulevard pour se mettre à l'abri et observer de loin, mais toujours à portée de vue, l'intervention policière. On retrouve les mêmes mobilités dans le marché aux puces informel de la Porte Gallieni qui se déplace alternativement sur le territoire parisien et celui de Montreuil et se tient même fréquemment sur une passerelle surplombant le périphérique, située à l'intersection des deux espaces.

Parfois les interactions entre vendeurs, policiers et clients ressemblent à une sorte de 'chorégraphie'. Les premiers colonisent l'espace public du terre-plein central du boulevard de la Villette où ils sont rejoints par les clients qui les attendaient à proximité ; puis les policiers entrent en scène pour les déloger, saisissent les marchandises et interpellent les vendeurs surpris ; pendant ce temps et à mesure que progressent les policiers, les autres marchands se réfugient sur les trottoirs opposés d'où ils les observent et attendent leur départ. Profitant de la désorganisation, certains clients se saisissent des marchandises abandonnées ou même sautent dans la camionnette-benne de la police pour s'emparer des objets saisis. Certains jours, le 'spectacle' est immobile et les deux groupes d'acteurs se font face pendant de longues heures à distance ou de part et d'autre d'une frontière, par exemple sur le pont surplombant le périphérique qui marque la limite du territoire d'intervention de la police municipale de Paris. Les premiers attendant le départ des seconds pour déployer leur étal en quelques instants. Notons cependant que ces diverses ruses et là-aussi tactiques de débrouillardise se déroulent selon des modalités qui ne sont pas contrôlées par les marchands mais bien par les institutions locales. Les moments et les lieux des marchés ne sont jamais acquis. L'incertitude et la précarité sont les seules données permanentes qui structurent ces places marchandes et qui « façonne[nt] les comportements, oriente[nt] les choix, fixe[nt] les stratégies des commerçants », comme dans le cas des vendeurs informels travaillant dans le métro (Costes 1994: 239). Cette position dominée des migrants dans des enjeux de pouvoir qui les dépassent, se répercute sur les possibilités de gains, comme le déplore Mme Dou qui doit se

contenter de cinq euros le 26 octobre 2005 car le marché de Belleville, perturbé par la police, n'a pu se tenir que pendant une vingtaine de minutes¹.

Pour les migrants du Nord le problème central lié à cette activité semble être moins d'ordre pratique que d'ordre moral. La saleté, la perte de face associée au fait de gagner sa vie en recyclant les déchets reviennent dans de nombreux témoignages. « Au début quand les gens [dans la rue] me voyaient je rougissais² » explique M. Wei un ancien boxeur au physique imposant qui conduisait un taxi à Tianjin. Confrontés à cette forte stigmatisation, les migrants répètent que cette activité exige d'avoir la « face épaisse », c'est à dire ne pas craindre le regard des passants et des riverains. En effet, glaner dans les poubelles est perçu par les migrants comme dégradant, et ils estiment que ce jugement est partagé par les Parisiens³. Mais, dans cette déclinaison de la honte, plus que l'image donnée à voir ou les représentations collectives attribuées par la population autochtone (qui est finalement maintenue à distance), c'est surtout son interprétation plus subjective dans la définition de l'identité pour soi (Dubar 1998b) qui semble poser problème. « On a le sentiment qu'on ne se respecte pas soi-même, *ganjue ziji duibuqi ziji* 感觉自己对不起自己⁴ » note M. Peng en expliquant sa gêne. Parmi les chiffonniers chinois, cette activité reste mal perçue et chargée d'un sens forgé dans leur pays. « En Chine, il y a aussi des gens qui ramassent des déchets mais ils sont au niveau le plus bas. C'est honteux⁵ » souligne M. Wei. Là-bas, les migrants internes qui se chargent du tri et du recyclage sont méprisés par la population urbaine qui se les représente comme des ruraux démunis, particulièrement pauvres et sales, pratiquant également des rapines et la mendicité (Fang 1994). Etre renvoyés à cette figure de miséreux relégués aux marges de la société est difficilement acceptable par mes interlocuteurs.

Ce jugement de valeur se ressent dans les termes utilisés par les migrants chinois pour parler de cette activité nommée littéralement « ramasser et vendre [des objets] cassés et pourris, *jian po lan, mai po lan* 捡破烂, 卖破烂 ». Cette expression est utilisée en Chine

¹ Mme Dou, Paris, le 26/10/05.

² M. Wei, Paris, le 20/11/06.

³ Le thème de la saleté est également présent dans les discours des riverains et des institutions locales disqualifiant les activités des biffins. Les reproches passent de préoccupations en termes d'hygiène à celles de risques pour la sécurité physique mais également sociale, exprimant une peur de la contagion, du déclassement et de formes de tiers-mondisation (Milliot 2010).

⁴ M. Peng, Paris, le 15/05/08.

⁵ M. Wei, Paris, le 20/11/06.

pour désigner le travail le ramassent les déchets dans la rue ou dans les décharges (Béja et al. 1999b). A Paris, les personnes qui font ce travail emploient plus couramment la formule plus neutre et elliptique « ramasser des choses, *jian dongxi* 捡东西 ». Ils minimisent l'aspect dévalorisant de l'activité car ils partagent ce jugement négatif et se sentent en quelque sorte obligés de la justifier en la replaçant dans le contexte de la migration. M. Wei, un ancien *xiagang* qui a d'abord géré une boutique avant de devenir conducteur de Taxi à Tianjin, n'imaginait pas devenir biffin en France, mais « [se] dit qu'il faut toutes sortes de travail [dans la société]¹ ». M. Zheng, ingénieur chargé de la vente dans une entreprises d'Etat de Fushun, souligne qu'il « fait ça pour survivre. Ce n'est pas honteux, car ici, c'est difficile de trouver un job idéal » ; il précise qu'il ne ferait pas ce métier en Chine « car de toutes façons, [là-bas] je peux avoir d'autres emplois. [...] En France, j'ai moins de choix qu'en Chine² ». Ce type d'arguments que l'on retrouve dans d'autres activités, présente ce débouché comme un pis-aller, une forme d'adaptation aux contraintes restreignant les opportunités professionnelles de ces migrants. Enfin, le sentiment de honte associé à ce travail s'exprime dans une image de soi pour soi ; il est lié au déclassement qui ne prend sens qu'au regard des biographies individuelles et dans la comparaison des activités et des statuts sociaux en France et en Chine. C'est dans ce cadre que doit être interprétée la manière polie dont a été éconduite ma demande de les suivre dans leurs tournées de collecte d'objets. Néanmoins certains de mes interlocuteurs se placent dans une dynamique de retournement du stigmat, comme M. Xiao, ancien cadre, qui se distancie de son travail et insiste pour se définir « comme un intellectuel³ ». Quant à M. Wei il dit s'être découvert une âme de collectionneur et s'être pris de passion pour cette activité qu'il qualifie de *hobby*, affirmant qu'il continuerait à la pratiquer s'il avait des papiers⁴ – et donc le choix d'exercer d'autres métiers – la faisant ainsi basculer de la catégorie de travail subi à celle d'emploi choisi.

Ces différents niveaux de difficulté concrets ou plus symboliques expliquent, selon mes interlocuteurs, pourquoi moins de femmes se lancent dans cette activité en indépendantes. Celles qui l'ont fait sont le plus souvent les conjointes d'hommes travaillant dans ce secteur. Parfois chacun a son propre étal, mais le plus souvent les deux partenaires collaborent. M.

¹ M. Wei, Paris, le 20/11/06.

² M. Zheng, Paris, le 11/10/06.

³ M. Xiao, Paris, le 12/10/05.

⁴ M. Wei, Paris, le 20/11/06.

Sun et son amie font chacun le ramassage de leur côté, mais tiennent le même étal de vente et partagent les profits en fin de mois ; ils se sont répartis les tâches en reproduisant des rôles genrés, puisque le soir, elle nettoie les objets trouvés, pendant que lui les répare ; sur les marchés, quand elle a un doute sur la valeur d'un objet, elle le consulte pour qu'il fixe le prix¹. Les femmes qui travaillent seules ont tendance à se spécialiser dans la vente de vêtements, ou de petits objets qui sont cédés contre des sommes tout à fait modiques. Avec ce type de marchandises, elles gagnent globalement moins que les hommes dont les étals sont plus diversifiés et qui proposent des produits plus chers.

2) Investir des emplois délaissés, genrés et racialisés : la domesticité

Si le métier de chiffonnier peut concerner à la fois les hommes et les femmes du Nord, il est des emplois qui sont exclusivement réservés aux femmes et en particulier les services à la population locale. Ils sont peu nombreux, et la domesticité et les soins du corps (la prostitution sera analysée dans le chapitre 10) représentant les deux spécialités les plus notables. Ces tactiques de diversification professionnelle se déploient à l'intérieur du seul domaine du care, c'est-à-dire des soins et de l'attention portée à autrui, en dépit de la diversité des profils socioculturels et des compétences professionnelles. Cette orientation s'explique en grande partie par le panel restreint des emplois à la disposition des femmes migrantes – avec ou sans papiers – et les inscrit dans la continuité des autres flux migratoires qui subissent également une division sexuelle et raciale du travail dans le pays d'immigration (Agustin 2003b ; Andall 2003b ; Anderson 2000 ; Anthias et Lazaridis 2000 ; Catarino et Morokvasic 2005 ; Dahinden et al. 2007b) (voir chapitre 8).

Parmi les personnes rencontrées onze femmes ont été embauchées par des Français dans des emplois non déclarés, payés à l'heure ou au mois, de femmes de ménage, gardes d'enfants, de personnes âgées ou malades. Ces femmes qui ne travaillaient nullement dans le secteur de la domesticité en Chine et dont une partie insiste sur les souffrances subies lorsqu'elles étaient au service d'employeurs chinois, persistent dans ce secteur. Plusieurs pistes de réflexion peuvent éclairer la poursuite de leur professionnalisation dans ce domaine. Tout d'abord, il semble que leur précédente fonction de nourrice dans des familles chinoises, en validant de nouveaux savoir-faire à l'étranger, continue de configurer leur horizon

¹ M. Sun, Paris, le 23/10/05.

d'attentes et donc les débouchés vers lesquels elles se dirigent lorsqu'elles quittent ces premiers emplois. Les dynamiques de réseaux sont également importantes car ces emplois se trouvent principalement par présentation et par la diffusion de l'information par les salariées déjà en poste à leur entourage. Ces ressources relationnelles favorisent la concentration de personnes aux caractéristiques analogues dans certaines activités (Kloosterman et al. 2010 ; Zalc 2010). Comme l'a montré Granovetter, (1973, 1983) les « liens forts » qui les unissent favorisent la circulation d'un même type d'informations, alors que des renseignements portant sur d'autres secteurs sont plus rares, diminuant ainsi leurs possibilités d'avoir accès à d'autres débouchés professionnels. En outre, le secteur du care et des emplois de la domesticité sont ouverts à une main d'œuvre spécifiquement féminine, étrangère ou ethnicisée et sont fréquemment non déclarés (Anderson 2000 ; Moujoud et Falquet 2010 ; Mozère et Maury 2002 ; Triandafyllidou 2013). Dans ce contexte, ne pas avoir de papiers et/ou parler sommairement la langue française ne constituent pas des éléments disqualifiants. Mes interlocutrices le savent mais une partie d'entre-elles souligne le manque d'alternative professionnelle dans cette orientation vers la domesticité. Ainsi si Mme Yu, ancienne ouvrière à Fushun qui vient d'obtenir un permis de séjour aimerait « avoir un travail à temps plein, un vrai "travail de Français" et ça irait. Mais mon français n'est pas bon, je ne peux que faire des ménages¹ ».

Pourtant, dans le même temps, les témoignages soulignent que ce type d'emplois hors des réseaux sinophones représente une progression dont elles sont fières et qu'elles ont parfois eu de la peine à atteindre. Elles considèrent que ces postes s'accompagnent d'une amélioration de leurs conditions de travail et marquent une avancée professionnelle mais également de leur parcours migratoire en France. Il est important de tenir compte de ce point de vue et de comprendre comment et pourquoi ces représentations se sont élaborées. En effet, à première vue, l'écart avec les emplois de nourrice chez des familles chinoises semble peu significatif : les tâches demandées sont relativement similaires, les augmentations de salaire réelles mais peu remarquables et ces derniers sont systématiquement inférieurs au salaire minimum légal. De plus, les migrantes ont des frais supplémentaires car elles sont rarement nourries et logées par leur employeur. Sans ces témoignages, il serait facile de conclure que ces parcours ne s'apparentent pas à des processus de mobilité sociale ascendante ou que celle-

¹ Mme Yu, Paris, le 26/09/05.

ci se résume à une mobilité horizontale. Pourtant, d'une manière récurrente, mes interlocutrices soulignent des charges de travail moins lourdes et des horaires moins longs que ceux pratiqués dans les familles sinophones. Cette amélioration se signale également au niveau des salaires, compris entre 800 et 1 200 € par mois¹ et meilleurs si les emplois sont payés à l'heure (8-10 €/ heure). Le calcul est également effectué en prenant en compte d'autres éléments : Mme Shao se réjouit d'être payée pendant les fréquentes vacances de ses employeurs français² et s'étonne même qu'ils n'aient pas baissé son salaire quand leur enfant a été scolarisé et que sa charge de travail a diminué³. De plus, à l'instar des migrantes domestiques interviewées par Bridget Anderson (2000), le passage du segment de l'emploi en *live-in* à celui en *live-out* est perçu comme un levier permettant d'améliorer non seulement les conditions de travail mais plus généralement la qualité de vie. En effet, en encadrant plus strictement le temps et le lieu de l'emploi, cette nouvelle organisation du travail ouvre la possibilité d'investir d'autres activités, comme le soulignent les critiques de l'emploi à demeure de Mme Xie, ancienne couturière :

« Je ne veux pas chercher un travail de nourrice [à demeure], car premièrement la vie est entièrement cloîtrée. Ça ne me convient pas. Car je veux étudier le français... Je veux aller [m'inscrire] dans une agence matrimoniale. Si je fais un travail de nourrice, je suis complètement enfermée. Je ne peux pas sortir, je n'ai pas de liberté. Je ne demande pas beaucoup de liberté. Il faut me donner un peu d'espace. Que je puisse répondre au téléphone, que je puisse avoir un petit ami... Je ne veux pas un travail 24/24h à domicile⁴ ».

Mes interlocutrices disent profiter de leur nouvelle disponibilité pour découvrir leur environnement géographique immédiat, faire du tourisme, s'offrir des loisirs, voir des amis, se renseigner sur de meilleurs emplois, sur les moyens d'obtenir une régularisation, s'inscrire dans des écoles de langues, nouer de nouvelles relations sociales, etc. ; autant d'éléments, auparavant inaccessibles, qui vont leur permettre de faire évoluer encore leur parcours en France. Ce type d'emplois apparaît donc plus compatible avec le développement des nouvelles orientations données à leur projet migratoire.

¹ Le statut administratif influe sur le niveau des salaires et les migrantes qui ont obtenu un permis de séjour et sont embauchées de manière légale peuvent obtenir des salaires allant jusqu'à 1 800 € mensuels, comme dans le cas de Mme Shao devenue en 2013 femme de chambre pour une famille aisée.

² Toutes mes interlocutrices n'ont pas droit aux congés payés et une partie d'entre elles se retrouve sans revenus lorsque les employeurs partent en vacances.

³ Mme Shao, Paris le 23/07/09.

⁴ Mme Xie, Paris le 28/05/07.

Par-delà ces avantages, ce choix de rechercher des employeurs non sinophones est également lié à des éléments plus symboliques. La question des relations avec les employeurs y tient une place privilégiée. C'est essentiellement parce qu'elle « s'entend bien avec sa patronne » que Mme Chu, comptable à Shenyang, qualifie son nouvel emploi de « travail plutôt idéal », alors que celui-ci n'est pas très différent de son poste de nourrice pour des patrons Wenzhou qu'elle ne supportait plus¹. Les témoignages mettent en avant la « valeur » et « l'humanité » des employeurs autochtones qui entretiendraient, selon elles, des relations plus correctes avec leur personnel que les employeurs sinophones. « Eux [les patrons français], ils nous respectent ; nous sommes à égalité² » souligne Mme Di, ancienne cadre à Benxi, en omettant de mentionner la charge de travail excessive qui lui a été confiée et qui va la conduire à l'hôpital. Les témoignages insistent sur la relation d'échange qui s'établit au-delà du strict cadre du travail avec ces familles locales qui considéreraient les employées dans leur dimension de personne, ou au moins de personne étrangère. La langue est le premier support de ces interactions, puisque les employeurs sont souvent disposés à corriger le français des femmes chinoises qui profitent de cette proximité pour perfectionner leur apprentissage. Mme Wu, ancienne chef d'équipe dans une usine de Weihai, a ainsi toujours trouvé dans les personnes âgées dont elle s'occupait des alliés attentifs à qui demander des explications, les investissant du rôle de professeur³.

Des relations de ce type sont valorisantes pour les deux parties et, sans modifier les hiérarchies, déplacent discrètement les rapports professionnels vers un terrain d'échange interpersonnel. Les rapprochements se prolongent par la transmission des modes de vie ou des recettes de cuisine des employeurs à l'employée. Les employeurs occupent dans ces échanges une position valorisante, et souvent supérieure. Ils mettent en scène leur générosité en offrant des primes, des vieux vêtements ou de petits cadeaux aux employées qu'ils veulent récompenser. Loin d'être analysés par mes interlocutrices comme des rituels structurés autour de la déférence et du 'maternalisme'⁴, réaffirmant la dimension asymétrique des relations de classe – comme c'était le cas des interactions avec les employeurs de Chine du Sud – ces

¹ Mme Chu, Paris, le 28/05/05.

² Mme Di, Paris, le 03/02/04.

³ Mme Wu, Paris, le 28/10/04.

⁴ Car les employées ne sont pas en mesure de rendre le don et de participer de manière autonome à ces échanges de dons contre dons (Rollins 1990).

gratifications sont au contraire décodées comme des signes de respect, de confiance et de reconnaissance à la fois de leur travail et des liens d'amitié. Ainsi Mme Di, ancienne cadre, conserve un excellent souvenir de ses employeurs qui lui donnaient 20 € d'argent de poche le week-end en sus de son salaire mensuel de 800 € pour 12 heures de travail quotidien en tant que bonne à demeure¹. Quant à Mme Shao, qui en Chine travaillait comme commerciale, elle se réjouit des deux cuillères à café argentées offertes par sa très riche patronne comme cadeau de fin d'année².

L'enjeu de ces relations entre employés et employeurs semble dépasser le seul domaine du professionnel, comme l'indique les témoignages des migrantes mêlant constamment les sphères du travail et celles du proche, voire du privé. Cela est en partie lié à la spécificité du travail du care qui est difficilement réalisable sans lien de sympathie entre le fournisseur de soin et le bénéficiaire³ (Molinier 2005, 2006). Contrairement à d'autres secteurs d'activité, le flou entre ces domaines est caractéristique de l'emploi domestique qui introduit au cœur de l'intimité privée et familiale de l'employeur un travailleur rémunéré se trouvant en position « *d'intimate other* ». Cette situation paradoxale forcerait employeurs et employés à effectuer en permanence un travail de production et de reproduction des frontières (Lan 2003a), que l'on n'observe pas systématiquement auprès des Chinoises du Nord salariées par des autochtones. Au contraire, leur fort investissement matériel et affectif dans leur emploi contribue à éroder plus encore la séparation. Mme Li, plutôt distante et autoritaire avec son propre fils, n'oublie jamais de fêter l'anniversaire des enfants de ses employeurs et de leurs offrir des cadeaux onéreux pour son budget⁴. Ce type de transfert émotionnel, courant dans ces métiers, est renforcé par l'isolement induit par la migration : ces femmes qui vivent loin de leur proches s'attachent émotionnellement aux personnes dont elles ont la charge et en particulier aux enfants (Anderson 2000 ; Ehrenreich et Hochschild 2002). Comme Mme Su

¹ Mme Di, Paris, le 03/02/04.

² Mme Shao, Paris le 23/07/09.

³ Le travail du care comporte une dimension affective, un travail émotionnel, qui est nécessaire à son bon déroulement et permet d'amortir le choc dû à la confrontation des employées aux besoins primaires, physiologiques et psychologiques, aux faiblesses du corps et à la dépendance des personnes dont elles s'occupent (Molinier 2005, 2006).

⁴ Mme Li, Paris, le 20/02/09.

qui ne voyait pas l'intérêt d'avoir des jours de repos lorsqu'elle travaillait en tant que nourrice¹, Mme Li est explicite à ce sujet :

« Quand j'ai fini, je peux partir quand je veux. Je fais sept à huit heures de travail par jour, mais j'y reste plus longtemps car je n'ai nulle part où aller. C'est moi qui préfère rester là-bas. Il n'y a personne à la maison, je suis seule. J'y reste neuf heures par jour ; je travaille six jours sur sept ; je n'ai jamais eu de congé pour Noël ou le Nouvel an² ».

Ces femmes consacrent la plus grande partie de leur temps à leur emploi car, au moins dans les premiers temps de leur séjour, c'est un des seuls domaines largement investis en France et elles ont souvent tissé peu de liens forts sur place.

Dans ces conditions, le travail devient pour elles un espace capital où ce qui est en jeu va au-delà de leur identification en tant que travailleuses mais concerne plus globalement la manière dont elles se définissent en tant que personne. Mes interlocutrices consacrent beaucoup de temps à décrire les relations valorisantes qui les lient à leurs employeurs autochtones ou à leur famille. Après le décès de sa patronne, Mme Shao a dû gérer une grande partie de la vie quotidienne des trois enfants et du père dont elle a appris à connaître intimement les caractères. Elle est fière des propos de celui-ci qui l'assure qu'elle est « la personne la plus importante de cette famille » et valorise comme une marque de confiance l'élargissement de ses tâches au-delà de la stricte définition de son rôle³. Comme elle, une partie des migrantes travaille sans compter afin de satisfaire leur employeur et maintenir ce lien privilégié. Enfin, on peut se demander si les longues descriptions du statut social ou du comportement admiré de leurs employeurs ne vont pas au-delà de la simple comparaison avec les patrons chinois et ne révèlent pas une mise en scène du propre positionnement social des migrantes. Mme Xu, ancienne infirmière dont l'ex-mari était un haut cadre de Shenyang qui est devenue femme de ménage, insiste ainsi sur l'amitié qui la lie à ses employeurs, « de haut niveau, [...] fortunés, [...] propriétaires d'un grand appartement situé en face du jardin du Luxembourg et qui appartiennent à l'élite intellectuelle parisienne⁴ ». Il semble que ce type de commentaires ait pour fonction de signifier que la respectabilité des employeurs se répercute directement sur le positionnement social de leur personnel. D'une part, la figure du patron

¹ Mme Su, Paris, le 07/05/07.

² Mme Li, Paris, le 05/01/09.

³ Mme Shao, Paris le 23/07/09.

⁴ Mme Xu, Paris, le 09/05/07.

autochtone est construite de manière idéalisée par mes interlocutrices et les employées en poste témoignent rarement des tensions rencontrées dans leur travail. D'autre part, dans la relation aux employeurs se joue également un aspect de l'identité des femmes migrantes qui, bien que travaillant en tant que domestiques, revendiquent une autre appartenance de classe et ne cessent de rechercher une certaine reconnaissance de leur positionnement spécifique dans la hiérarchie sociale. C'est dans ce cadre-là qu'il faut interpréter la lecture ethnicisée qu'elles font de leurs progression de carrière, indiquée non par rapport au changement de type d'emploi mais de catégorie ethnique d'employeur, passant, selon leurs termes, d'un « patron chinois » à un patron « français », « juif », « turc », etc. Il est probable que l'entretien de cette image idéalisée du 'bon patron français' auprès des autres migrantes ayant une expérience professionnelle moins diversifiée, leur permette également d'être enviées et de maintenir une vision valorisante de leur parcours professionnel en France ; d'ailleurs qu'elles aient ce poste ou souhaitent en obtenir un, toutes ont intérêt à préserver l'idée qu'il est possible de progresser dans leur carrière professionnelle en changeant de catégorie d'employeur.

Cette 'place particulière dans les familles' dont parlent les employées leur donne une marge de négociation qui, cette fois, n'est pas négligeable. Par exemple, Mme Li, ancienne cadre, se permet de refuser frontalement certains ordres jugés abusifs¹ ; Mme Shao, très consciente de la dépendance de ses patrons à son égard, n'hésite pas lors des conflits à brandir sa démission, bien sûr refusée². Ce type de confrontations dans la relation à l'employeur se retrouve dans d'autres témoignages et montre que ces femmes n'acceptent qu'en partie la subordination induite par leur emploi et tentent de se faire reconnaître en tant que travailleuses autonomes et responsables. Mais ces récits de résistance provenant des acteurs tendent aussi à passer sous silence la dimension inégale de ces relations aux employeurs locaux (Andall 2003b ; Anderson 2000 ; Han 2003 ; Ibos 2012 ; Moujoud et Falquet 2010 ; Rollins 1990 ; Sohler et Lévy 2013 ; Wang et Xing 2006). Pourtant ceux-ci – comme auparavant les patrons sinophones – tirent souvent parti du rapport dissymétrique et du besoin de reconnaissance de ces employées dévouées. Embauchée comme baby-sitter alors qu'elle était femme d'affaire à Zhengzhou, Mme Wang accepte progressivement de travailler dix heures par semaine pour 50 €, par compassion :

¹ Mme Li, Paris, le 05/01/09.

² Mme Shao, Paris, le 01/01/12.

« Car l'enfant est malade. [Elle note cependant que] cela équivaut à le faire par amitié et pas pour l'argent. Si pendant ce temps, je faisais des massages, je gagnerais beaucoup d'argent. Mais il y a beaucoup de choses qui ne se font pas pour l'argent ; si elle ne me donnait rien, je serais d'accord de le faire quand même¹ ».

Contrairement au pari de ces femmes, leur investissement au-delà du cadre professionnel ne provoque pas nécessairement un engagement en retour de leurs patrons. Ainsi, bien qu'elle ne présente pas les choses sous cet angle, Mme Di, ancienne cadre, s'est quasiment 'tuée à la tâche' pour satisfaire la famille qui l'employait comme bonne à demeure et lui confiait trop de travail² ; son hospitalisation a entraîné pour elle des soucis de santé toujours présents, la perte de son travail, de ses revenus, de son logement, tandis que pour ses employeurs cela a juste impliqué l'obligation de la remplacer rapidement. Bien que mes interlocutrices en parlent peu, les relations salariales dans ces emplois sont généralement à l'avantage des employeurs qui se révèlent, à quelques exceptions notables, souvent peu sensibles aux situations de précarité de leur personnel. Ces emplois non déclarés sont rémunérés en dessous des normes légales et présentent des conditions de travail qui restent caractérisées par la flexibilité des tâches, des horaires et des salaires, l'absence de garantie contre les abus patronaux ou un licenciement injustifié et sans compensation (Sohler et Lévy 2013 ; Triandafyllidou 2013). Ainsi la famille fortunée employant Mme Li comme femme de ménage et nourrice pour plus de 50 heures hebdomadaire, six jours sur sept, n'a accepté d'augmenter son salaire de 850 € à 1 000 € mensuels qu'après six années de travail. L'obtention d'un permis de séjour au bout de dix ans a failli se solder par la perte de son poste car sa patronne refusait tout surcoût de salaire en la déclarant. Après de longues négociations, la migrante a dû accepter que près des deux-tiers de ses heures ne soient pas déclarées et soient rémunérées en dessous du salaire minimum légal afin de limiter l'effort de ses employeurs³. A ces tensions, s'ajoute la quasi-absence de perspective d'évolution en terme de carrière dans le secteur de la domesticité (Andall 2003b ; Anderson 2000 ; Sohler et Lévy 2013). En fait, même l'obtention d'un permis de séjour, bien qu'elle soit perçue comme une ouverture, s'accompagne rarement de la sortie de ce secteur.

¹ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

² Mme Di, Paris, le 03/02/04.

³ Mme Li, Pantin, le 06/01/10.

Cependant, pour comprendre la valorisation par mes interlocutrices de ces emplois hors des réseaux sinophones, il faut souligner qu'ils ne sont pas accessibles à tous, et en particulier aux migrantes récemment arrivées car ils nécessitent la mise en œuvre d'un certain nombre de savoir-faire en migration. « Qui va te présenter ce 'ménage'¹ ? [...] Que ce soit pour les [patrons] français ou les Chinois, il faut passer par quelqu'un qui te présente plusieurs familles² » (Mme Su). Comme le souligne cette migrante, les réseaux sociaux des nouveaux venus, centrés sur leurs pairs, sont rarement suffisamment élargis et diversifiés pour leur permettre d'entrer en contact avec des employeurs locaux (Granovetter 1973). Il y a donc quelques prérequis pour franchir les barrières ethniques et sociales des réseaux sinophones³ et en particulier la maîtrise minimale des rudiments du français pour communiquer avec les intermédiaires comme avec les bénéficiaires des soins. Si les Chinoises rencontrées se montrent très fières de leur capacité à « deviner » et à prévenir les besoins de leurs employeurs, ce qui est le propre des savoir-faire 'discrets' du travail du care (Molinier 2006), j'ai également été témoin d'incompréhensions mutuelles. Certains employeurs expliquent ainsi être réticents à laisser, par exemple, leur enfant à la responsabilité de personnes incapables d'appeler les secours en cas de danger. Enfin, l'accès au segment le plus rentable, c'est-à-dire celui de travailleuse payée à l'heure, nécessite souvent une certaine assise économique : la possession d'une épargne permet de résister à la précarité des revenus durant la phase de démarrage ou l'été, quand le nombre d'employeurs est trop faible. Ainsi, que ce soit pour des raisons liées à l'étendue des réseaux d'interconnaissance, de maîtrise de la langue ou économiques, l'accès à ce type de parcours professionnel s'inscrit véritablement dans des « carrières migratoires » (Martiniello et Rea 2011) sur le temps long et n'est souvent qu'à la portée des migrantes vivant en France depuis longtemps et qui ont pu élargir leurs ressources sociales, linguistiques et financières sur place.

¹ Ce mot est prononcé en français.

² Mme Su, Paris, le 07/05/07.

³ Les femmes du Nord mariées à des Français jouent souvent un rôle d'intermédiaire et présentent aux autres migrantes de potentiels employeurs en échange de quelques centaines d'euros ou d'une invitation au restaurant.

3) Développer une niche commerciale : les soins de beauté et du corps

Quelques femmes sont pourtant parvenues à sortir du secteur de la domesticité grâce à l'acquisition en migration de nouveaux savoir-faire et à l'élargissement de leurs réseaux sociaux qui leur ont permis de travailler dans un secteur considéré comme plus valorisant : les soins du corps et de beauté. Bien qu'unique par la rapidité de son succès et l'accès à une clientèle fortunée, le parcours de Mme Di illustre de manière exemplaire ce processus et permet d'éclairer comment la transformation de ces ressources sociales, économiques ou culturelles, sous-tend son évolution professionnelle. Après plusieurs emplois en tant que nourrice pour des familles sinophones, Mme Di, ancienne cadre, parvient par recommandation à être employée comme domestique par une famille française mais perd son emploi après une hospitalisation. A sa sortie, ne sachant où aller, elle est recueillie par un ancien collègue pakistanais qui la courtise puis l'épouse « pour qu'elle obtienne des papiers ». Par son intermédiaire, elle trouve un emploi chez une fleuriste français. Cette ouverture sur des réseaux sociaux non-chinois est décisive dans son parcours professionnel car ce sera l'occasion de développer progressivement de nouvelles compétences : sa patronne souffrant de mal de dos, elle lui propose des massages, puis des soins de beauté. Celle-ci la recommande à des clients du magasin et lorsque la boutique ferme, Mme Di se lance à son compte dans cette activité dont les revenus horaires sont supérieurs à ceux de salarié. Elle élargit son cercle de clientèle par le bouche à oreille et, dans un second temps, le recentre sur des catégories sociales fortunées. Ces clientes, issues de la riche bourgeoisie parisienne, se recommandent des spécialistes de soins de beauté à domicile. Mme Di s'est, par exemple, vantée de compter une actrice célèbre, un ancien ambassadeur des Etats-Unis ou une princesse du Moyen-Orient parmi ces clients. Dans le même temps, elle améliore ses capacités linguistiques ce qui lui permet d'améliorer ses interactions avec ses clientes ; elle renforce aussi ses compétences techniques en se faisant envoyer des livres d'acupuncture de Chine, puis profite de ses retours au pays pour s'y former. Parallèlement, ses tarifs augmentent et si, à ces débuts, elle se faisait payer 25 € pour une heure de massage, six ans plus tard, elle ajuste ses prix en fonction du niveau de revenus de ses clients et peut demander de 70 à 100 € pour une seule séance. En 2013, elle disait gagner au minimum 2 700 € par mois grâce à cette activité pratiquée de manière non déclarée. Mme Di tire également parti des connexions tissées avec ces réseaux bourgeois français, par exemple pour trouver un

studio pour son fils venu la retrouver en France. Plus largement, elle capitalise sur sa position d'intermédiaire entre deux mondes sociaux qui se côtoient peu : elle propose à ses clientes françaises des employées de maison de confiance, non déclarées, dévouées et peu rémunérées et vante auprès des Chinoises du Nord ces emplois mieux payés et moins pénibles que dans les familles sinophones. Elle est ainsi devenue un contact stratégique et est parvenue à transformer l'accès à ces réseaux en capital économique et social, puisque les unes comme les autres tentent d'entretenir de bonnes relations avec elle par des échanges de menus services, de renseignements ou une dette symbolique à faire valoir à l'avenir¹.

Comme elle, dix migrantes interviewées (sur les 60 rencontrées) se sont lancées dans les activités des soins de bien-être à destination d'une clientèle locale. A partir du milieu des années 2000, elles ont su tirer parti de l'essor de deux secteurs particuliers : la manucure et les massages de beauté ou de santé (analysés plus loin). Le premier marché, qui a connu un développement très rapide à destination des classes populaires et souvent d'origine migrante, a été investi par les Chinoises du Nord et d'autres femmes provenant d'Asie du Sud-est. Elles sont désormais en grande partie identifiées à la spécialité de la manucure fantaisie (pause de faux ongles ou de vernis décoré) qui, au regard des clients rencontrés, est perçue comme une sorte de niche ethnique. Une cliente française expliquait ainsi en août 2008 que les femmes asiatiques étaient réputées « moins chères et plus soigneuses que les femmes d'autres origines » ; la diffusion de ce type de représentations participe ainsi au processus 'd'ethnisation' de l'activité. On observe d'ailleurs que certains magasins mettent en scène à la fois cette spécialité nouvelle et l'ethnicité des travailleuses. C'est particulièrement marquant dans les salons de coiffure pour femmes africaines du quartier de Château Rouge à Paris : les manucures, toutes des femmes et toutes asiatiques, sont installées en devanture des vitrines et portent des masques de protection (symbolisant leur statut de spécialistes et leur attention à l'hygiène) alors que l'ensemble des autres acteurs (patrons, coiffeurs, rabatteurs et clients) sont africains.

Cette spécialisation ethnique et genrée (puisque seules les femmes sont concernées) constitue une réponse inventée en migration. Aucune des migrantes rencontrées n'avait de connaissance préalable en ce domaine et c'est une fois en France qu'elles les ont acquises. Mme Chu a payé 500 € pour s'initier aux techniques du métier pendant près d'un mois et demi

¹ Mme Di, Paris, les 01/01/07, 23/04/12, 10/02/13.

auprès d'une autre Chinoise de Paris¹. Un marché de la formation en manucure s'est ainsi développé à l'intérieur des réseaux de femmes chinoises. Celles qui ont des papiers et donc la possibilité de se rendre en Chine, profitent de leur séjour pour y approfondir leurs connaissances et leur savoir-faire car le secteur de la manucure fantaisie s'y est développé plus tôt qu'en France. Ces nouvelles compétences permettent à ces femmes de travailler en tant qu'indépendantes et d'accroître sensiblement leurs revenus (de 1 000 à 2 000 € par mois en moyenne). Mme Wu estime même qu'elle peut gagner jusqu'à 3 000 € les mois précédant les fêtes musulmanes².

L'exercice de cette activité est structuré autour de deux grands critères qui s'entrecroisent et déterminent les conditions de travail et le niveau des gains : le statut juridique et administratif des travailleuses, d'un côté, et les modalités d'exercice (service déclaré ou informel, à domicile ou en magasin), de l'autre. Le travail non déclaré à domicile est prioritairement choisi par les migrantes illégales qui se déplacent chez les particuliers avec leur matériel. Si leurs tarifs sont généralement inférieurs à ceux demandés dans un magasin, ils sont supposés être compensés par l'absence de charge. La flexibilité des horaires et des charges de travail a également décidé certaines migrantes à continuer dans ce créneau après l'obtention d'un permis de séjour. Cependant, d'autres soulignent que pratiquer à domicile est épuisant car cela nécessite de sillonner la ville, présente des emplois du temps longs et décousus et des revenus incertains. L'alternative est de travailler dans des salons de coiffure ou de beauté. Plus facilement accessible aux femmes ayant régularisé leur situation de séjour, ces emplois sont également choisis par un petit nombre de migrantes illégales qui doivent cependant rendre leur présence plus discrète et baisser leurs tarifs, comme Mme Chu qui a dû accepter une rémunération de 10 € par jour à ces débuts dans le métier³. L'activité en salon est l'occasion d'établir des collaborations qui franchissent les barrières ethniques habituelles car ils sont souvent tenus par des entrepreneurs d'origine africaine ou maghrébine⁴. Cet élargissement des réseaux témoigne de la flexibilité des stratégies des migrantes chinoises (qui se retrouve, par exemple, dans le cadre des relations amoureuses). Mais ces coopérations

¹ Mme Chu, Paris, le 20/05/07.

² Mme Wu, Paris, le 25/08/08.

³ Mme Chu, Paris, le 20/05/07.

⁴ Voir les articles sur la grève de manucures chinoises et coiffeuses ivoiriennes entamées en février 2014 dans un salon de coiffure tenu par un gérant ivoirien dans le quartier de Château d'Eau à Paris (Mouillard 2014 ; Vincent 2014).

ne sont pas exemptes de tensions, qui peuvent se cristalliser sur les appartenances ethniques et linguistiques (comme dans les marchés). Mme Wu a finalement démissionné car la coiffeuse marocaine du salon où elle travaillait proposait à son insu des rabais sur la manucure aux clients maghrébins auxquels elle s'adressait en arabe¹. Mais le fait de changer à plusieurs reprises de salons lui a aussi permis de négocier un autre mode de rémunération et d'obtenir un pourcentage sur le prix payé par chaque client (60 %). Même si elle se plaint d'une telle organisation car les prix sont inférieurs à ceux pratiqués dans les autres salons et ses revenus dépendant du nombre de clients, elle se révèle plus avantageuse que le paiement d'un salaire. La coopération semble d'ailleurs lucrative non seulement pour les gérants mais pour les femmes chinoises car cette migrante est parvenue à ouvrir son propre salon de manucure à Maison Alfort à peine quatre ans après ses débuts dans la profession.

Cependant, là aussi, les femmes doivent acquérir des compétences techniques comme linguistiques. La capacité de communiquer avec leurs clientes en français tient un rôle important dans le développement de ces carrières et stimule leur apprentissage linguistique même chez celles qui jusque-là peinaient à parler le français. Il est également important de savoir bien gérer les relations humaines. Les conditions de travail entre femmes (au domicile privé des clientes, souvent dans des horaires du soir) favorisent, là aussi, l'effacement des frontières entre domaine professionnel et amical. L'investissement personnel et affectif est quasi-inévitable et il n'est pas rare que les femmes échangent sur des sujets familiaux ou sur leurs conjoints et aillent boire un café ensemble après un soin. Comme dans beaucoup d'emplois du care (Molinier 2005), la proximité physique et affective est au cœur de la relation commerciale ; d'ailleurs, il n'est guère surprenant de constater que les migrantes, qui ne comprennent qu'approximativement les sens de mots français appris sur le tas, se mettent soudain à appeler leurs interlocutrices autochtones « ma chérie ». La mise en scène d'une amitié entre travailleuses et clientes a pour enjeu pour les premières de stabiliser leurs revenus en fidélisant et en accroissant leur clientèle. Cela nécessite de ne jamais laisser percevoir son énervement ou sa fatigue, m'explique en mandarin Mme Wu, devant des clientes insatiables². En tant que prestataire de services, elle doivent donc effectuer sur elles-mêmes un important

¹ Mme Wu, Paris, le 25/01/09.

² Mme Wu, Paris, le 06/07/12.

travail émotionnel (Arlie Hochschild 2002b) afin de correspondre à ce qui est attendu d'elles par ces autres femmes, en position dominante.

D'autres migrantes se sont spécialisées dans le secteur des massages et soins de beauté qui a connu une soudaine et forte croissance à partir du milieu des années 2000¹ avec l'engouement des Parisiens pour les soins orientaux. Ces boutiques, destinées à une clientèle locale appartenant aux couches populaires ou moyennes, ont été ouvertes à l'initiative quasi exclusive des hommes et femmes de Chine du Nord qui ont embauché principalement des femmes du Nord en tant que masseuses. Mme Xu, ancienne infirmière devenue gérante d'un salon depuis 2007, dresse un tableau critique de ce milieu :

« Il y a environ 200 magasins tenus par des Français et des Chinois et 150 sont de vrais salons de massage chinois. Certains [gérants] ont des papiers, d'autres pas. Mais il y en a moins de vingt qui sont de vrais masseurs professionnels] [...], qui font de bons massages et s'y connaissent vraiment en massage. [...] Le niveau des gens de ce groupe est très disparate. Le niveau d'éducation est très bas. Très peu de gens ont étudié la médecine. [...] Tous ont appris à masser, mais aucun la médecine. Ils ont très peu de connaissances sur les points d'acupuncture. Beaucoup de masseurs ont appris les massages à Paris et il y aussi des personnes qui n'en avaient jamais fait avant de travailler dans un salon. Je dis la vérité. Mais j'étais très triste quand j'ai découvert cette situation car cela est lié au fait que les Français ne comprennent pas les massages. Quand le gérant gagne de l'argent, il dupe les Français² ».

Le parcours de cette migrante illustre en partie les raisons qui poussent les gens du Nord à opter pour ce secteur en France. Bien qu'elle ait obtenu très tôt un permis de séjour par mariage et ait pris des cours de français, elle est confrontée au fait « que [ses] diplômes ne sont pas reconnus ici » et ne peut donc pas exercer son métier en France. Après s'être occupée de personne âgées, elle se retrouve au chômage et envisage d'ouvrir une agence matrimoniale, puis un restaurant mais écarte successivement ces choix « car mon français n'était pas suffisamment bon » et devant le refus de son époux redoutant une activité trop chronophage. « Puis, j'ai pensé que finalement j'avais fait des études médicales, que pouvais-je faire avec ça ? Ensuite, j'ai vu le décollage des salons de massage. C'était comme le jaillissement des

¹ Cette tendance se poursuit depuis et de 2008 à 2012, le nombre de salons asiatiques répertoriés est passé de 130 à plus de 300 (Clément et Michel 2012). Notons cependant que la spécialité des massages chinois n'est pas récente. Le salon géré de père en fils par la famille Chen offre, par exemple, des massages et de la réflexologie à un public fortuné du huitième arrondissement de Paris depuis 1930.

² Mme Xu, Paris, le 09/05/07.

sources au printemps. Beaucoup de gens [se lançaient dans ce secteur]. » Après avoir travaillé pour d'autres gérants, elle ouvre son propre salon et met en avant son expérience médicale. Ainsi, pour une minorité de migrantes, ce secteur représente une possibilité de réutiliser en migration des savoir-faire déjà connus mais pas nécessairement exploités professionnellement en Chine. Cependant la plupart de mes interlocutrices n'avait aucune expérience dans cette spécialité et elles ne l'ont envisagée qu'après des revers sur le marché du travail légal ou informel. C'est le cas de Mme Cheng qui, après avoir obtenu ses papiers, souhaitait travailler dans une bijouterie ou un hôtel. Si elle a progressivement acquis un savoir-faire et montre fièrement les cals de ses mains¹, elle camouflait au début son manque de compétence par des soins de bien-être aux clients locaux, inaptes à évaluer la qualité des massages.

L'observation des salons révèle une véritable mise en scène de la 'sinitude'. Elle apparaît comme un argument commercial car l'ethnicité des masseurs et des salons semble être interprétée, si ce n'est par la clientèle du moins par les gérants, comme une garantie de savoir-faire. Le décor du salon de Mme Cheng illustre cette 'théâtralisation' : devant le comptoir laqué en rouge sombre sont disposés une table et des chaises de même style, typiques du mobilier chinois ; au mur se déploie un grand éventail de soie peinte représentant des pivouines, alors que derrière le comptoir, une fenêtre ronde en bois sculpté rappelle le caractère du bonheur ; sur la table trône un service à thé dont elle ne boit jamais mais avec lequel elle accueille ses clients². La décoration du magasin de Mme Xu a également été conçue de manière stratégique :

« Quand quelqu'un entre dans le salon, il doit sentir qu'il entre dans [un espace] de beauté asiatique. Alors j'ai décidé d'utiliser le rouge comme tonalité dominante pour le magasin. Car pour nous les Chinois, le rouge est la couleur du bonheur et cela représente également la grandeur de la culture populaire chinoise. Cela témoigne également de mon sens de la convivialité. Je voulais que le rouge symbolise ma boutique. Bien sûr, je ne peux pas écrire [en toutes lettres] que je suis Chinoise. Mais les gens sentent dès qu'ils entrent qu'ils sont dans un lieu chinois³ ».

D'ailleurs bien que souvent néophytes dans les soins de santé, la plupart de mes interlocutrices reprend à son compte les discours naturalisant le lien entre race et culture, présentant les Chinois comme les plus aptes à dispenser des soins inspirés de la médecine

¹ Mme Cheng, Paris, le 16/12/07.

² Observations du 23/10/10.

³ Mme Xu, Paris, le 09/05/07.

traditionnelle chinoise (Lieber 2012). Certaines migrantes confortent l'idée de compétences 'naturelles' et disent avoir hérité de ces savoir-faire de leur famille (de sa grand-mère pour Mme Di, de sa mère médecin pour Mme Wang¹, etc.). On observe ainsi, loin de la Chine, une sorte de réinvention, voire de réenchantement de cet héritage culturel. Ces pratiques valorisant des savoir-faire 'traditionnels' contrastent avec les témoignages recueillis en Chine auprès des proches des migrants qui peuvent percevoir, au contraire, la médecine traditionnelle chinoise comme une médecine d'appoint ou de pauvre².

Ces arguments mis en avant auprès d'un public occidental néophyte sont vraisemblablement passés sous silence auprès de clients connaisseurs ou de Chinois. D'ailleurs, les migrantes reconnaissent ne pas vraiment pratiquer la médecine chinoise à Paris ou l'acupuncture, qui est d'ailleurs interdite dans le cadre des salons de massage ; de plus, les modes de pression (extérieure) des points d'acupuncture sont adaptés aux clients locaux qui, selon elles, supporteraient moins la douleur et n'accepteraient que des pressions plus légères qu'en Chine. Il y aurait donc « une manière française de faire les massages³ » (Mme Xu, gérante d'un salon), c'est-à-dire une adéquation des techniques à la situation en migration. Quant à d'autres masseuses, probablement les plus nombreuses, loin de s'inspirer des techniques médicales chinoises, leur succès est dû à l'exploitation stratégique du flou entre massage de bien-être et massages sexuels. Cette porosité entre les catégories est à l'origine d'un certain engouement du public masculin pour les cabinets de massage chinois (chapitre 10).

Ainsi, ces femmes ont mis en avant un savoir-faire qu'elles présentent comme typiquement « chinois » car inspiré de la médecine traditionnelle chinoise. Le développement de ces savoir-faire fait partie, lui aussi, de la palette de réponses à la situation de fermeture du marché de l'emploi et d'exclusion vécu en France. Pour aller plus loin, on peut se demander si cette solution ne s'apparente pas à un retournement de stigmates. Ces femmes qui parlent mal le français et qui sont constamment renvoyées par la société locale à leur qualité d'étrangères et de Chinoises, semblent avoir pris le parti d'accepter, voire de revendiquer, cette assignation identitaire. Elles tentent alors de valoriser leur altérité et d'en tirer profit sur le plan

¹ Mme Di, Paris, le 11/10/07. Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

² M. Li Jun précise que celle-ci est préférée par les populations pauvres qui ne peuvent payer les honoraires élevés des médecins pratiquant la médecine occidentale (Shenyang le 2 juin 2006).

³ Mme Xu, Paris, le 09/05/07.

professionnel en instrumentalisant à leur avantage les stéréotypes de la population locale sur les compétences supposées naturelles des Chinois ou plus largement des Asiatiques. Cette tactique d'ethnisation des compétences témoigne, une fois encore, de leur débrouillardise en migration.

C - Conclusion

Le suivi sur plusieurs années des parcours professionnels en migration montre que ces personnes font preuve d'adaptabilité et de créativité afin de mettre en place des stratégies visant à améliorer leur situation sur place à court ou plus long terme. Elles se lancent dans l'entrepreneuriat indépendant. Ce type de démarche a fréquemment été observé dans différents flux migratoires, comme on l'a vu dans le chapitre précédent. Pourtant, les motivations pour passer du statut de salarié à celui de travailleur indépendant sont différentes de celles mises en avant par les recherches sur l'entrepreneuriat ethnique (Portes et Böröcz 1989 ; Portes et al. 2002 ; Waldinger 1993, 2005). Dans leur cas, il s'agit moins d'une réaction de repli face à la fermeture du marché de l'emploi dans les secteurs traditionnels d'embauche proposés par les entreprises locales que d'un positionnement vis-à-vis des réseaux sinophones. D'ailleurs, leur statut de sans-papiers, les empêche toujours d'avoir accès au marché du travail légal, y compris secondaire. De plus, leur utilisation du répertoire de l'émancipation semble très éloignée des thématiques généralement mise en avant dans la littérature des migrations. Celles-ci, souvent situées dans une perspective évolutionniste, analysent les dynamiques d'affranchissement individuel rendues possibles par la migration vis-à-vis de modes de contrôle social provenant du groupe d'appartenance, perçu comme collectif et traditionnel. La perspective de genre met, elle, en avant les possibilités d'*empowerment* des femmes en migration qui profiteraient de la distance vis-à-vis des institutions patriarcales, des nouvelles normes de genre et de la possibilité d'avoir un travail rémunéré, pour négocier de nouveaux espaces de décision et d'expertise¹. Or les motivations des migrants du Nord se distinguent car elles ne se réfèrent pas à des collectifs ou des normes provenant du pays d'origine mais

¹ Ces recherches ont été nuancées par des études montrant les tensions entre émancipation et dépendance, relativisant et complexifiant l'idée d'*empowerment* des migrantes ; bien que les rôles masculins et féminins soient modifiés par le changement de lieu, cela ne s'accompagne pas toujours d'une renégociation des hiérarchies et des rapports de pouvoir entre les sexes en migration (de Gourcy 2014 ; Ferree 1979 ; Le Espiritu 2005 ; Morokvasic 2007 ; Moujoud 2008 ; Riaño 2003).

leurs revendications de plus d'autonomie se rapportent clairement au contexte d'immigration et plus précisément aux relations salariales dans les réseaux sinophones.

Les itinéraires explorés et les stratégies déployées mettent en jeu des capacités de débrouillardise (de Certeau 1990). Cet « art des faibles », du « faire avec », de la « ruse » et des « interstices » me semble particulièrement pertinent pour analyser les tactiques observées dans le cas des migrants de Chine du Nord. En France, ils se retrouvent en position d'étrangers dans des espaces sociaux qui n'ont pas été aménagés pour eux et dont ils ne comprennent que partiellement la logique de fonctionnement, mais qui restreignent de manière très concrète leur marge d'action. Afin de pouvoir se maintenir et survivre dans ce contexte, ils doivent en quelque sorte « jouer avec le terrain qui [leur] est imposé, tel que l'organise la loi d'une force étrangère » (de Certeau 1990: 60). Il leur faut s'arranger pour contourner ou rendre viable la cohabitation avec les contraintes de divers ordres, législatives, sociales, économiques ou politiques. Ils font preuve de capacité d'initiative mais également de compétences cognitives multiples afin de s'adapter à ce nouvel environnement et négocier au mieux leur présence. Ainsi, l'investissement de ces nouvelles niches d'emplois dans le recyclage des déchets, la domesticité ou les soins du corps (prostitution comprise), les a obligé à acquérir sur le tas de nouvelles compétences ou à reconvertir celles déjà acquises en Chine ; ils ont également dû élargir considérablement leurs capacités de communication et leurs réseaux sociaux. Pour faire face aux situations spécifiques et changeantes, ils se montrent très flexibles, n'hésitant pas à renégocier leurs objectifs. Cette attention à l'évolution des situations leur permet de mobiliser des ressources variées afin d'optimiser le parti qu'ils peuvent tirer des conjonctures particulières. Cela les a amenés à élargir leur répertoire d'actions et de normes : en fonction des situations, ils sélectionnent des codes sociaux ou des pratiques se référant tour à tour à un contexte chinois, à des modes de faire acquis sur place ou créolisés au contact de leur nouvel environnement. Comme dans le cas des femmes migrantes décrites par Cécile Miquel et Danielle Provansal (2014) leur position d'étrangers, située dans les interstices entre plusieurs cultures, se révèle être un atout leur permettant de choisir de manière sélective et parfois inattendue les codes à utiliser dans les interactions et d'en changer en fonction des enjeux spécifiques. Enfin, ce concept de débrouillardise est particulièrement adapté pour saisir la dimension éphémère des tactiques mises en place par les acteurs en migration, qui sont, comme cela a déjà été souligné, renvoyés à plus d'un titre à une temporalité de court terme par les politiques migratoires ou les projets personnels.

Cependant, si inventifs que soient ces acquis sur « le territoire de l'autre », mon analyse montre qu'ils restent dans la majorité des cas provisoires, circonstanciels et constamment remis en cause. La portée de ces formes de résistances reste limitée et ne permet pas de réel renversement des rapports de domination. Il s'agit d'« *hidden transcripts* » (Scott 1985), de résistances en coulisse qui débouchent sur des aménagements relativement discrets et à court terme dont les conséquences ne sont souvent visibles qu'au niveau individuel¹. L'intersection des rapports de domination, qu'ils soient de classe, d'ethnicité, de genre, de génération ou de statut légal, concourt à limiter considérablement leurs marges de manœuvre². S'ils veulent désormais s'affranchir des ressources de la 'communauté chinoise', leur statut de sans-papiers continue de restreindre les espaces qu'ils peuvent investir. Les débouchés se situent tous aux marges de la société locale, dans un entre-deux où les migrants sont tolérés mais constamment maintenus dans une situation de précarité. Dans ces conditions, leur « *empowerment* » demeure limité même si leurs situations s'améliorent.

Ainsi, plusieurs points retiennent l'attention. Tout d'abord, il faut remarquer le faible nombre de débouchés investis. Seuls trois secteurs concentrent la majorité des migrants qui souhaitent s'affranchir du statut d'employé dans la niche sinophone. Ensuite, il faut souligner la division sexuée qui marque ces nouvelles activités. Comment expliquer que leurs volontés de diversification des parcours professionnels soient à ce point encadrées par des normes de genre ? Que penser de cette division sexuée des tactiques de débrouillardise mises en œuvre en France ? Celle-ci ne renvoie-t-elle qu'à une dimension individuelle des parcours ? L'utilisation par ces hommes et femmes de stratégies qui s'appuient presque exclusivement sur des ressources typiquement genrées interroge car, comme déjà souligné, cela tranche avec le 'répertoire d'actions' majoritairement mis en œuvre avant leur départ de Chine. Au-delà du cas singulier des personnes rencontrées ou plus largement de ce flux migratoire de Chine du Nord, ces modes de débrouillardise questionnent sur la société du pays d'installation. Ils donnent à voir l'espace qui est laissé aux migrants isolés, peu qualifiés, allophones et sans-

¹ Mes interlocuteurs n'investissent jamais directement le champ du politique ou de la mobilisation collective, qui est pourtant une forme d'action envisagée par d'autres groupes de migrants sans-papiers. De même, ils n'ont que très rarement recours à des associations de soutien en matière de droit, se tournant plus volontiers vers les services payants proposés par des entrepreneurs sinophones.

² En Suisse, les effets conjoints des préjugés raciaux et genrés limitent également fortement la poursuite des carrières professionnelles des migrantes qualifiées mariées à des nationaux et disposant d'un permis de séjour légal (Riaño et Baghdadi 2007b).

papiers. Ces tactiques *d'outsiders* signalent la manière dont ces hommes et femmes étrangers sont appréhendés par les institutions locales et les populations avec lesquelles ils entrent en contact et subissent un double processus de déqualification et de genrisation. Enfin, le cantonnement des migrants dans des positions sociales basses est marquant. En effet, toutes ces activités sont peu valorisées et déclassées. Les migrants ne réutilisent pas leurs compétences pré-migratoires en France et ces nouvelles activités ne débouchent pas sur des statuts équivalents à ceux occupés en Chine. Finalement pratiquement aucun des migrants rencontrés ne parvient à obtenir en migration la mobilité professionnelle et sociale qu'ils recherchaient en quittant leur pays.

Chapitre 10. La sexualité : une ressource en migration ?

« C'est plus facile pour les femmes. [...] En comparaison des hommes, elles ont beaucoup plus de solutions, *chulu* 出路. En réalité, les conditions des hommes chinois sont bien plus mauvaises que celles des femmes. [...] Elles peuvent, par exemple, s'appuyer sur leurs 'conditions naturelles, *tianran tiaojian* 天然条件, chercher un mari français riche et ne pas travailler. Elles peuvent être nourrices ; les hommes ne peuvent pas. Elles peuvent sortir dans la rue pour faire les prostituées, *shangjie zuo jinu* 上街作妓女 ; les hommes ne peuvent pas. Elles peuvent trouver un mari chinois riche et se marier ; les hommes ne peuvent pas. [...] Elles peuvent chercher un français et se marier et une fois mariée obtenir des papiers d'identité, *shenfen* 身份. Mais pour les hommes c'est difficile de trouver une Française et se marier¹ » (M. Hu ancien homme d'affaire à Qingdao, devenu gérant de salons de massage à Paris).

La plupart de mes interlocuteurs, hommes ou femmes, partagent l'idée que les parcours en migration sont différents selon les sexes et que ceux des femmes sont plus ouverts que ceux des hommes. Au-delà du domaine professionnel, elles peuvent, selon ce point de vue, s'appuyer sur une série de ressources relevant des relations personnelles, de la sphère de l'intime et améliorer leurs conditions de vie matérielle grâce à la gestion de leur sexualité, envisagée ici de manière large, comprenant à la fois des relations affectives, d'intimité et des relations sexuelles². Les deux registres sont donc mis sur le même plan et perçus par mes interlocuteurs dans le prolongement l'un de l'autre : les relations interpersonnelles privées sont fortement imbriquées à la dimension de l'économique mais également, comme l'indique déjà ce témoignage, du juridique et de l'administratif³.

¹ M. Hu, Paris, le 13/10/10.

² La sexualité désigne toutes les expressions de la libido, c'est-à-dire des actes, des représentations et des relations qui s'inscrivent dans les parcours affectifs et sexuels des individus et ne se limite pas à l'acte sexuel. Ces conceptions, qui évoluent avec l'expérience des individus, sont ancrées dans le temps et l'espace et se combinent avec des critères de genre, de classe, d'ethnicité et d'âge. La migration est l'occasion de confronter des normes de sexualité différentes puisque les représentations sexuées des migrants sont déjà inscrites dans leur esprit et leur corps (Bajos et Bozon 2007 ; Fouché et Weber 2007 ; Gil 2005 ; Micollier 2006, 2007). Notons également la prégnance du modèle hétérosexuel qui semble aller de soi pour mes interlocuteurs qui n'ont pas évoqué d'autre type de sexualité au cours des rencontres.

³ La réflexion présentée dans ce chapitre s'est élaborée sur plusieurs années et le travail mené avec Marylène Lieber a fait l'objet de publications (Lévy et Lieber 2008, 2009 ; Lieber et Lévy 2009).

Le contraste entre les projets migratoires énoncés et les pratiques observées à Paris est généralement grand. A l'exception d'une minorité de migrantes¹, la majorité des femmes disent ne pas avoir associé leur départ au souhait de rencontrer des hommes à l'étranger ou sinon avoir tenu cette option pour secondaire. Pourtant, le suivi des parcours montre qu'une partie importante de mes interlocutrices accepte cette éventualité relativement rapidement après l'arrivée. Ainsi, sur les conseils d'une amie, Mme Lu, une ancienne comptable devenue commerçante à Kaiyuan, se met dès son arrivée en ménage avec un Turc puis, confrontée aux difficultés économiques, se lance quelques mois après dans la prostitution de rue, espérant trouver à travers cette activité un autre partenaire qui l'épousera². L'établissement de liens, temporaires ou à plus long terme, avec des hommes rencontrés au cours de la migration représente une option fréquemment utilisée par les migrantes et pour laquelle ont opté 48 des 60 femmes interviewées³. Ces femmes qui affirment avoir été, en Chine, fidèle à leur mari (le plus souvent choisi par leurs parents), adoptent une fois en France un nouveau type de comportement vis-à-vis de l'autre sexe et multiplient le nombre de leurs partenaires.

A l'exception de certaines femmes, elles explicitent ce changement comme une réponse contrainte, configurée par les difficultés de la migration : la sexualité devient une véritable ressource migratoire, dans ce contexte de précarité. Se découvrant seules, démunies et dans une constante insécurité, elles décident de chercher un soutien auprès d'hommes rencontrés à Paris – des compatriotes du Nord, eux-mêmes souvent sans papiers, ou d'autres d'origine migrante ou européenne. « Pourquoi tu ne te cherches pas un partenaire pour te faire entretenir, *zhao yi ge banzi yang le ni* 找一个伴子养了你 ? » demande à Mme Shao sa

¹ Quelques femmes désiraient dès le départ rencontrer des hommes en Europe : la première démarche de Mme Yang, divorcée depuis une dizaine d'années, a été de chercher à rencontrer un mari (Paris, le 07/06/04) ; Pour Mme Mie, trentenaire de Zhengzhou, s'éloigner de son époux resté au pays, était l'occasion de découvrir une liberté sexuelle et amoureuse associée au romantisme français (Paris, le 15/10/04).

² Mme Lu, Paris le 20/03/06.

³ Il s'agit de femmes fréquentant des migrants chinois (11 cas), des hommes non chinois (37 cas) ou se prostituant (16 femmes). Notons qu'une même personne peut avoir fait l'expérience de différentes situations et donc être comptabilisée à plusieurs reprises. Parmi les autres, cinq n'ont pas été suivies sur une période suffisamment longue pour confirmer leur célibat tout au long de leur séjour en France, quatre ont migré avec leur mari et vivaient avec lui au moment de l'entretien et une a décidé de retourner en Chine au bout d'un an pour y retrouver son conjoint.

colocataire de dortoir¹. L'amie de Mme Chu lui fait une suggestion similaire alors qu'elle se plaint de la précarité de sa situation économique, juridique et affective :

« Marie-toi et c'est tout. [...] Qu'est-ce que tu fais avec ton argent ? A part manger, il ne te reste rien. Mets-toi avec lui et c'est tout. Il peut te donner à manger, il peut aussi t'aider et puis il a un endroit où vivre. Ce ne sera plus nécessaire de dépenser les frais de dortoir, ni de nourriture. Vis avec lui ! ² »

Ces migrantes voient dans l'établissement de tels liens un moyen pour améliorer à court ou moyen terme leur situation sur place. Elles explicitent clairement, au moins dans les premiers temps, qu'il s'agit d'arrangements, c'est-à-dire une forme d'adaptation à un contexte, un compromis entre différentes contraintes permettant de donner malgré tout une légitimité aux pratiques adoptées. Les relations avec les hommes sont basées sur l'idée d'un échange dans lequel sont négociées des dimensions économiques, juridiques, sexuelles, affectives et de soins. Mon analyse se situe donc dans le prolongement des théories développées par Paola Tabet sur les échanges économico-sexuels. Elle souligne l'importance de la dimension économique dans les relations entre les sexes, y compris dans celles qui sont considérées comme 'légitimes' qui sont fréquemment opposées à la prostitution. Or si le commerce du sexe est souvent défini comme l'échange de relations sexuelles contre de l'argent, cette auteure montre la fréquence des situations où « de la sexualité [est échangée] contre quelque chose d'autre qu'elle-même », prenant ainsi la forme plus ou moins visible et reconnue d'un service (Tabet 1987: 1 ; 2004). Qu'elles se développent sur un mode amoureux, d'entraide amicale, conjugal ou d'échange purement sexuel sans attachement affectif et que l'argent y prennent la forme de cadeau, de soutien économique, d'un mariage (donnant statut social, nom, prestige et prise en charge des besoins économiques du foyer par l'homme), ou de l'achat explicite d'une prestation sexuelle, etc., l'analyse de cet ensemble hétérogène de relations permet de montrer la porosité des frontières au sein d'un continuum entre cohabitation, mariage et prostitution. Il représente autant de modalités souvent transitoires et non exclusives, d'« arrangements » économico-juridico-sexuels.

Trois modalités principales se dégagent de mes observations : les mises en couple entre compatriotes du Nord, les relations avec un homme autochtone, souvent européen et la

¹ Mme Shao, Paris le 14/03/04.

² Mme Chu, Paris, le 28/05/05.

prostitution¹. Ces différents types d'arrangements qui ne sont pas exclusifs les uns des autres, rappellent l'importance des représentations genrées dans la définition des possibles en migration et la configuration des parcours : à l'exception de la cohabitation avec un migrant de Chine du Nord où hommes et femmes sont pratiquement à égalité (12 hommes et 11 femmes), le mariage, le PACS ou la liaison avec une personne non chinoise ainsi que la prostitution (16 femmes) sont des options, ici exclusivement féminines² (voir à ce sujet la présentation de l'échantillon).

A - Les « couples de Paris »

Après avoir démissionné de son emploi de nourrice et s'être réinstallée dans un dortoir parisien, Mme Shen du Henan s'est mise en « couple de Paris, *bali fuqi* 巴黎夫妻 » avec M. Sun, un ancien chauffeur de camion de Tianjin qui lui a été présenté par des amis. Il a cinquante-trois ans soit dix de plus qu'elle, vit en France sans papiers depuis sept ans et s'est lancé dans l'activité de chiffonnier après avoir travaillé dans le bâtiment. Ils ont emménagé dans un studio de 20m² à Ménilmontant qu'ils partagent avec huit autres personnes chinoises, leur espace privé se réduisant à une petite mezzanine obscure. M. Sun prend en charge les 180 € du loyer et la majorité des frais alimentaires du couple. Ne retrouvant pas d'emploi, Mme Shen travaille désormais avec lui. Le couple semble s'entendre relativement bien et a adapté un mode de répartition des tâches relativement classique : « il m'aide à réparer des objets ; je lui fais à manger ». Mais leur collaboration a des limites : les gains des marchés sont partagés en deux et chacun envoie de son côté de l'argent à sa famille. Si Mme Shen n'a rien dit de cette relation en Chine où vivent son mari et sa fille, M. Sun, en a parlé à sa femme comme d'« un besoin professionnel », c'est-à-dire d'un moyen de surmonter la solitude et de se

¹ La disjonction de ces trois modalités a pour but de clarifier l'analyse ; les observations des parcours montrent qu'elles peuvent se succéder voir se dérouler simultanément dans quelques cas.

² Seul contre-exemple de mon échantillon, M. Ma, docteur à Shenyang devenu manutentionnaire à Paris souhaitait rencontrer une femme autochtone, ce qu'il n'est pas parvenu à faire à ma connaissance. Le manifeste déséquilibre entre les sexes dans l'accès aux unions binationales est spécifique à ce flux ; les statistiques de l'INSEE montrent, au contraire, que toutes origines nationales confondues, les mariages mixtes étaient majoritairement composés d'hommes étrangers en couple avec une épouse française (soit 57,6% de l'ensemble des mariages mixtes en 2002 et 50,5% en 2011) (INED 2013). Dans le cas de la prostitution masculine, qui ne concernait aucun homme chinois rencontré, ce déséquilibre est plus classique car elle ne représente que 10 % de l'ensemble de la prostitution (Handman et Mossuz-Lavau 2005b).

concentrer sur son travail. D'après lui, son épouse accepte la situation¹ mais il a également mis les choses au clair avec Mme Shen qui semble d'accord avec ce point de vue: « au retour, on se sépare et c'est tout. On ne va pas briser deux familles avec des enfants. Ce n'est pas moral. Je rentre chez moi et elle chez elle. On est un couple provisoire ! ». En 2010, ils sont tous deux repartis dans leurs familles respectives, à quelques mois d'intervalle².

Les « couples de Paris », ainsi que les désignent les migrants, reposent donc sur des arrangements temporaires entre compatriotes, le plus souvent entre Chinois du Nord sans papiers. « Quand on dit mari et femme, ce sont de vrais époux, ce ne sont pas des connaissances récentes³ » précise Mme Di qui s'est remariée avec un français. Ces relations peuvent être brèves et se dissoudre après quelques mois lorsque « les caractères ne s'accordent pas⁴ » (M. Ma) ou si l'un des partenaires trouve un emploi nécessitant de déménager. Elles peuvent également durer la quasi-totalité du séjour, comme dans le cas de M. Guo et Mme Yan qui vivent ensemble depuis douze ans⁵. Les conditions de logement sont diversifiées, puisque certains couples choisissent un lieu de vie indépendant (une chambre cloisonnée ou un studio), quand d'autres louent une simple couchette de deux places dans un dortoir.

Dans la plupart des cas, la dimension affective n'est pas absente de l'échange et Mme Gou considère que cette mise en couple permet également de lutter contre l'isolement : « C'est pour s'entraider », « pour que quelqu'un t'attende quand tu rentres le soir », « pour faire comme une famille⁶ », en somme pour atténuer les difficultés liées au contexte de la migration. Si cet aspect de la relation tient souvent une place plus importante dans le discours des femmes, elle n'est pas absente des récits des hommes. « Ici, c'est nécessaire d'avoir une copine pour vivre. Car sinon on est trop seul, on pense trop à la famille. Là, on prend soin l'un de l'autre » estime M. Sun. En effet, certains couples semblent entretenir des liens de grande complicité et décrivent des relations qui sont parfois « meilleures qu'avec le mari en Chine⁷ »

¹ Soulignons d'ailleurs, que depuis son départ, elle ne travaille plus et vit de l'argent qu'il lui envoie avec lequel elle a acheté un appartement neuf de 23 000 €.

² Entretiens recueillis de 2005 à 2009.

³ Mme Di, Paris, le 08/08/04.

⁴ M. Ma, Paris, le 23/03/05.

⁵ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

⁶ Mme Gou, Paris, le 19/05/05.

⁷ Mme Li, Paris, le 25/09/06.

explique Mme Li qui a vécu des années avec un Chinois d'origine coréenne. Pourtant, ces unions restent le plus souvent de l'ordre de l'informel et débouchent très rarement sur un mariage ou une naissance¹. Ainsi Mme Shao condamne la grossesse imprévue de Mme Tan à Paris qui vit avec un homme de Tianjin, estimant que cela « ajoute du verglas sur de la glace² », autrement dit aggrave leurs difficultés.

La dimension économique est tout à fait importante dans la constitution de ces couples et se combine différemment selon le sexe : pour les femmes, les difficultés financières en France représentent une des motivations principales car, comme l'explique Mme Zhang de Tianjin, « les femmes ont parfois des difficultés à trouver un travail ; les hommes gagnent de l'argent, ils les prennent en charge³ ». Pour les hommes, à l'inverse, avoir « la capacité de prendre en charge les frais de la femme⁴ » (M. Guo) est une condition indispensable pour pouvoir se mettre en couple. Ainsi d'après Mme Shao qui garde des enfants, ce serait par manque de moyens que quatre des six hommes de son dortoir n'ont pas de partenaire⁵. Ces liens semblent reposer sur des contrats relativement clairs et explicites. « L'homme doit payer la nourriture, le logement, les frais de téléphone, quelques vêtements ; 400 € en moyenne. En échange, la femme fait la lessive et la cuisine⁶ » énonce M. Guo. Il est donc attendu que l'homme « entretienne, *yang* 养 » sa partenaire et assume au minimum ses frais de vie quotidienne⁷. En échange, les hommes formulent des attentes d'ordre domestique qui s'appuient sur des représentations de rôles sexués traditionnels. Alors qu'il travaillait comme masseur en Italie, M. Ma a fait appel successivement à trois amies, « venues pour l'aider » car explique-t-il : « J'en ai besoin, je travaille dur, je suis fatigué, j'ai besoin d'aide, faire la cuisine, laver le linge, faire le ménage⁸ ». Les hommes justifient également cette mise en couple comme une réponse « à des besoins physiologiques, *shengli shang de xuyao* 生理上的

¹ Cette situation est, au contraire, fréquente et valorisée dans les couples de Chinois du Sud et entre migrants du Nord et autochtones.

² Mme Shao, Paris le 20/01/06.

³ Mme Zhang, Paris, le 02/11/04.

⁴ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

⁵ Mme Shao, Paris le 14/03/04.

⁶ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

⁷ Les femmes les plus jolies demanderaient entre 300 € à 500 € par mois de « frais de vie », alors que d'autres, comme Mme Li, s'honorent au contraire de n'avoir jamais dépensé un centime des revenus de leur partenaire.

⁸ M. Ma, Paris, le 23/03/05.

需要¹ » (M. Guo), contrairement aux femmes qui n'en parlent pas. La dégradation des relations dans le couple de ce migrant après qu'il ait perdu son emploi montre que le lien entre sexualité et argent reste pertinent : « depuis que je n'ai plus d'argent, nous n'avons plus de relations [sexuelles]. Je dors sur le canapé, elle dort sur le lit. [...] Je lui ai dit que je la prenais pour ma petite sœur » explique cet homme dont la virilité² est mise en cause par la perte de son pouvoir économique et qui est confronté à une compagne de plus en plus distante, refusant même de lui rendre visite lorsqu'il a été hospitalisé.

Les « couples de Paris » ne sont généralement pas mal jugés par les autres migrants chinois à la condition qu'ils restent temporaires. Il est implicitement attendu que ces liens ne rivalisent pas avec la seule famille considérée comme légitime³ : celle de Chine. C'est d'ailleurs, elle qui est désignée par le terme de « famille » et les migrantes divorcées au pays mais en couple en France, continuent de se dire « sans famille ». Cette mise à distance fait écho à la gestion séparée de l'argent et aux projets qui demeurent individuels. Ainsi, en dépit de leur complicité manifeste, Mme Zhou, chiffonnière à Paris, n'a pas hésité à rompre avec son compagnon pour rechercher un conjoint français, ramenant leur relation à une question utilitaire : « à quoi ça sert qu'il soit gentil, puisqu'il n'a pas de papiers et ne peut me donner un permis de séjour ? ⁴ » De même, en dépit de l'attachement de son partenaire Mme Li estime que « ça n'aurait pas de sens [de maintenir un lien une fois rentrés en Chine]. Il a une famille, pourquoi rester en contact ? ⁵ »

Alors qu'ils ont déjà une quarantaine d'années et vivent dans des conditions précaires à l'étranger, les migrants se conforment à des modèles de plus en plus prégnants en Chine qui lient capacité financière et capacité de mise en couple⁶. Les couples provisoires parisiens reproduisent un rapport à l'argent distinct selon les sexes dans lesquels les hommes assument la majorité des charges et rétribuent en quelque sorte la présence des femmes à leur côté ; ils dédommagent le travail de care qu'elles effectuent, autrement dit les relations sexuelles,

¹ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

² La virilité désigne à la fois les attributs sociaux associés aux hommes et au masculin (force, courage, etc.) et la sexualité masculine (Molinier et Welzer-Lang 2000: 77).

³ Ce même type de compromis basé sur une pondération différente des relations permet aux hommes d'affaires taiwanais vivant en Chine de faire accepter à leur « première épouse taiwanaise » l'existence de « maîtresses chinoises » (Shen Hsiu-hua 2005).

⁴ Mme Zhou, Paris, le 18/06/05.

⁵ Mme Li, Paris, le 20/02/09.

⁶ (Minghuan 李明欢 Li 2005 ; Pettier Soutenance de thèse prévue en 2015).

affectives et domestiques. Ces liens à l'argent définissent les rôles et rappellent que l'homme reste perçu comme le principal pourvoyeur économique tandis que la femme est représentée, au moins symboliquement, dans une position de dépendance économique vis-à-vis de ce dernier ; comme dans les récits de parcours de vie en Chine, ces schèmes ne tiennent pas compte du fait que la plupart des femmes travaillent. Ces représentations dichotomiques de la masculinité et de la féminité s'appuient également sur des images associant aux deux sexes les attributs de force ou de faiblesse, en particulier dans un contexte où les migrantes parties seules à l'étranger sont pensées comme spécifiquement vulnérables¹ ; elles auraient alors besoin de protection masculine (en particulier lors des conflits ou agressions sexuelles, fréquents dans les dortoirs), comme le rappellent les hommes qui peuvent ainsi se présenter comme un recours. « [Elles cherchent un homme] pour avoir quelqu'un sur qui s'appuyer. Quand, par exemple, elles sont maltraitées par des gens, alors l'homme se montre. C'est un problème quand elles sont seules, célibataires² » (M. Guo). Ces relations de couple entre compatriotes sont moins des innovations permettant, au cours de leur parcours migratoire, une distanciation des hommes vis-à-vis d'un idéal de masculinité et de virilité ou une relative émancipation sexuelle et affective des femmes que la reformulation dans un contexte nouveau des rôles de genre. Ces liens représentent une forme d'échange économico-sexuel qui mêle les dimensions de services domestiques, sexuels et affectifs fournis par les femmes aux hommes qui, en retour, doivent assumer des rôles sexués traditionnels et en particulier leur offrir une protection économique, physique et finalement sociale, en les faisant sortir de la catégorie vulnérabilisante de femme seule à l'étranger.

B - « Chercher un Français », se marier

Les attentes des migrantes chinoises vis-à-vis des hommes autochtones sont relativement différentes. Le franchissement inédit des frontières des réseaux sinophones qu'implique une telle démarche a de multiples implications. Rappelons que jusqu'à présent les mariages internationaux ont été peu nombreux et relativement mal perçus en Chine³ et

¹ Cet interlocuteur signale par exemple la fréquence des agressions sexuelles dans les dortoirs ou chez les employeurs Wenzhou. Ce lien entre les femmes migrantes célibataires ou seules et leur vulnérabilité ou leur disponibilité sexuelle est fréquente (Tur 2006).

² M. Guo, Paris, le 16/12/10.

³ En 1997, 50 773 mariages internationaux entre des citoyens de Chine populaire et des ressortissants étrangers ou de Hong-Kong et Taiwan étaient recensés en Chine. En 2001, leur nombre atteignait

qu'en France les unions des migrants économiques chinois, en particulier Wenzhou, demeurent majoritairement endogames, socialement comme ethniquement. Si les mariages mixtes franco-chinois augmentent légèrement en France, il faut noter que cette option est fortement genrée : elle concerne des femmes Chinoises qui se marient avec des hommes autochtones¹ ; aucun de mes interlocuteurs masculins n'y a eu recours. Comme pour les couples formés entre migrants chinois, les femmes rencontrées mettent en avant un argumentaire articulant l'absence de choix et les avantages pratiques procurés par ce type d'union.

La trajectoire de Mme Chu² permet d'illustrer la manière dont la plupart des femmes présentent leur décision et les difficultés qu'elles peuvent rencontrer dans sa mise en œuvre de ce type d'union. Cette comptable de Shenyang est partie de Chine en 2003 pour « se changer les idées » après son divorce et économiser pour le mariage de son fils. Alors qu'elle est rebutée par le travail de nourrice, une amie mariée à un Français lui conseille de se faire prendre en charge par un homme et lui présente un Espagnol. N'ayant pas envisagé de se marier à l'étranger, Mme Chu le refuse l'estimant « pas à son niveau et manquant de culture ». Un an plus tard, elle change d'avis et affirme :

« J'ai envie de m'établir, *anjia* 安家, de fonder une famille, *chengjia* 成家. [...] C'est un choix forcé, il faut se marier ici. Si je me marie, peut-être y aura-t-il une suite positive. C'était une erreur de venir ici. Je regrette vraiment. [...] Si tout se passe bien, si je peux me marier en France, si mon mari est une personne idéale, alors on pourra créer ensemble une entreprise. Idéalement quelque chose qui me corresponde, par exemple dans mon domaine, un cabinet comptable. Sinon, je ferai quelque chose seule ».

Elle reprend contact avec ce prétendant, aidée d'une amie qui assure l'interprétariat, puis emménage chez lui et le presse de hâter le mariage. C'est au tour du fiancé d'hésiter pendant deux ans, craignant qu'elle ne le quitte après l'obtention du permis de séjour. Découvrant ses réticences, les policiers chargés de les interroger avant le mariage arrêtent Mme Chu en mars

presque 80 000 (*Zhongguo renkou tongji nianjian* 中国人口统计年鉴 (Annuaire statistique de la population chinoise) 2002). La « qualité » de ces mariages étaient considérée par la presse comme faible et la probabilité qu'ils se concluent par un divorce élevée (Qingbin Wang 2001 Citant des articles du World Journal, 3 & 26/05/1999 et du Beijing Review, 8-14/09/1997).

¹ En 2011, 90,8 % des 827 mariages mixtes franco-chinois célébrés en France étaient composés d'une femme chinoise se mariant avec un homme français (INSEE 2013).

² Ces données proviennent du suivi du parcours de Mme Chu de mai 2005 à aujourd'hui.

2006¹. A sa libération, elle cherche un autre prétendant et se décide pour un commerçant de quinze ans son aîné et père de six enfants issus de trois unions précédentes. Ce mariage est à nouveau ajourné pendant un an (après une lettre de dénonciation anonyme qu'elle attribue à une amie jalouse) et n'est finalement célébré qu'en 2008. Mais le dossier de Mme Chu semble bloqué par la préfecture qui ne lui délivre que des récépissés provisoires de séjour, n'ouvrant droit ni à travailler ni à quitter le territoire. Dépitée de ne pas bénéficier des avantages qui l'avaient décidée à cette union, elle se trouve dépendante de son mari, financièrement, administrativement et symboliquement et se dit redevable qu'il lui ait « donné les papiers » : « à la maison, il peut compter sur moi. Il part à 6 heures et ne rentre qu'à 18 heures. C'est moi qui m'occupe de tout ». Aujourd'hui son statut a été régularisé et elle affirme « ne rien regretter. Pourquoi ? Parce que j'ai gagné beaucoup d'argent. Je me suis beaucoup mieux débrouillée que les autres. » Elle a un emploi, retourne une fois par an en Chine et a réussi à convaincre son mari d'y acheter un appartement « pour leurs vieux jours », puis à y loger « temporairement » son fils.

1) La mise en couple, un choix raisonné

La plupart des témoignages insistent à ce stade sur la dimension « pragmatique, *shiji* 实际 » d'un choix « réaliste, *xianshi* 现实 » et présenté comme sans alternative². Ces termes dominent dans le témoignage de Mme Di qui commente la séparation d'un couple d'amis, venus ensemble en France et dont l'épouse est « partie avec un Français ». L'ex-conjoint lui a ainsi expliqué que « sans papiers, c'est difficile. Elle a été forcée. Elle n'a pas eu le choix. J'admire son courage. Il fallait faire un choix. Elle ne sait pas que maintenant je souffre. Douze années de sentiments partent ainsi en fumée en France. » L'ex-épouse, rencontrée plus tard s'est justifiée auprès de Mme Di : « A quoi ça sert l'amour, *ai you shenme yong* 有什么用 ?? Ici ça ne vaut rien ! En plus, tu vois comment il vit maintenant ? De la récupération d'objets dans les poubelles !³ » Les femmes rencontrées sont nombreuses à dire qu'elles

¹ La réglementation de lutte contre les mariages blancs prévoit qu'avant tout mariage entre un citoyen français et une personne étrangère en situation de séjour irrégulière, les fiancés soient auditionnés conjointement et séparément à la mairie ou au commissariat de police. En cas de suspicion, le fiancé étranger est interpellé et souvent placé dans un Centre de rétention administrative avant son expulsion.

² Ce qui rappelle les témoignages des chiffonniers et, nous le verrons, ceux des femmes qui se prostituent.

³ Mme Di, Paris, le 08/06/04.

préfèreraient rester seules et ne pas se marier, ou au moins pas avec ce type de fiancé mais leur regard sur l'institution du mariage évolue et elle devient progressivement identifiée à un moyen, voire le seul à leur disposition pour régler la question administrative et juridique du permis de séjour. « En France, pour obtenir une identité, *shenfen* 身份 [des papiers], la seule voie c'est le mariage. Sans se marier on ne peut pas obtenir de papiers¹ » (Mme Su). Cette affirmation n'est pas éloignée de la réalité puisque la loi limite drastiquement les possibilités de régularisation de tous les migrants illégaux se trouvant dans des situations similaires à celle des Chinois du Nord. Cette dernière option est de fait, la seule sur laquelle les migrants peuvent agir et qui apparaît être la procédure la moins contraignante et la plus rapide pour obtenir un permis de séjour².

De plus, rencontrer un partenaire français se révèle leur être accessible car ces femmes du Nord sont fréquemment courtisées, voire harcelées dans les rues des quartiers populaires qu'elles fréquentent et elles formulent le constat d'une forte 'demande' vis-à-vis des femmes étrangères. Cette situation résulterait d'un déséquilibre du marché matrimonial autochtone comme l'explique M. Hu, gérant d'un magasin de massage : « beaucoup d'hommes français ne veulent pas de femmes françaises car elles veulent que les hommes les servent, ce qui n'est pas le cas des femmes chinoises³ ». Les hommes autochtones se tourneraient donc vers des femmes étrangères pour résister au rééquilibrage des hiérarchies entre les sexes à l'œuvre en France. Pour les migrantes, les stratégies visant à former un couple mixte sont perçues dès lors comme une forme d'adaptation à une situation préexistante propre à l'espace social du pays d'accueil. Ce changement de projet serait donc moins une innovation des femmes du Nord de la Chine qu'une sorte de réponse configurée par un contexte particulier et spécifique à la société locale. Comme d'autres femmes en situation juridique et économique précaire⁴, les liens relationnels privés sont perçus comme de véritables garanties pour l'avenir et sont en partie instrumentalisés à des fins d'intégration sociale.

¹ Mme Su, Paris, le 07/05/07.

² A noter, que l'option du mariage en France est limitée aux femmes divorcées en Chine et forcent celles qui ne le sont pas à divorcer pour l'occasion. Enfin soulignons que les migrants de Chine du Nord rencontrés optent peu pour l'achat d'un mariage blanc, n'impliquant pas de vie commune.

³ M. Hu, Paris, le 13/10/10.

⁴ Voir par exemple le cas des migrantes d'Europe de l'Est en Italie ou les parcours de femmes Africaines en France (Sengel 2005 ; Weber 2007).

Dès lors, nombre de migrantes modifient leurs projets migratoires pour y inclure l'enchaînement mariage mixte - régularisation du statut juridico-administratif. Cette option répond à des objectifs précis et à court terme, comme le montre Mme Ding, couturière, qui ne s'habitue pas à la précarité de sa situation : « si je me marie, après j'aurai des papiers, un statut, j'aurai un travail déclaré et puis j'aurai la sécurité sociale. En plus pour le travail, tu peux chercher un 'travail de français'¹ ». Cela leur permettrait d'en finir avec le sentiment d'illégitimité et de précarité, de commencer, selon leurs termes, une « vie normale », d'apprendre la langue française, en un mot d'avoir accès à ce qui est perçu comme un parcours d'intégration. Le mariage ainsi instrumentalisé offre la possibilité de s'inscrire dans une temporalité plus longue, en France comme en Chine. Il ouvre en effet le droit à une mobilité internationale, inaccessible sans papiers et la possibilité de retours réguliers au pays permettant de mener une vie familiale transnationale. Pour cette interlocutrice qui a deux enfants en Chine, l'enjeu est également de les faire venir par un regroupement familial légal tant qu'ils sont mineurs². La dimension symbolique est également présente dans ses considérations :

« C'est normal de vouloir me marier car maintenant dans ma vie en France, je suis au plus bas, car je n'ai pas le minimum de statut. [...] Pour moi se marier, c'est très important : en premier ça signifie que tu as des papiers, en second que tu as une famille. Si tu n'as pas de papiers, pas de famille, alors c'est comme être un vagabond à Paris, *liulang* 流浪. [...] Tu n'as pas d'assurance. [...] Tu ne peux compter sur personne, *wuyiwukao* 无依无靠. Si on a une famille, alors ce n'est pas pareil. Ici c'est ma famille ; je vis ici, j'ai une famille, des enfants. Ce n'est pas pareil. »

Cette occasion de mettre un terme au statut dévalorisé de femme seule, ouvre également la possibilité de projets d'enrichissement, nécessaires pour recouvrer un prestige social en Chine comme en France. Pour la femme d'affaire Mme Shao, il faut « d'abord [se] marier, avoir des papiers, ensuite rentrer au pays, emprunter de l'argent à quelqu'un et faire du commerce. Je ne leur dirai pas que je me suis mariée en France³ ».

¹ Mme Ding, Paris le 17/09/04.

² Cette limite d'âge représente une pression pour les mères qui ressentent une urgence à se marier puis à effectuer la procédure avant la majorité de leur enfant. Seule une minorité y parvient, les autres enfants viennent en France sans signaler la présence de leur parent avec un visa d'étudiant, effectuant ainsi un regroupement familial informel.

³ Mme Shao, Paris le 02/01/05.

Le mariage avec un autochtone est peu évoqué sous l'angle de la vie de couple, de relations conjugales, amoureuses ou sexuelles, qui sont au contraire les motivations les plus reconnues comme légitimes par les institutions locales¹. On retrouve dans un tout autre contexte, des modes de gestion pragmatique du sentiment amoureux et des relations entre hommes et femmes analysés par Eva Illouz (1998, 2006). Elle montre combien la rationalisation de la rencontre s'éloigne de l'idéal valorisé de l'amour romantique (unique, spontané, désintéressé, répondant à une attirance physique, etc.) et s'appuie, au contraire, sur des analyses en termes de « coût-bénéfice » qui rappellent les logiques de l'échange économique capitaliste. C'est effectivement ce point de vue qui semble prédominer pour les femmes migrantes qui poursuivent un intérêt précis par le biais d'un autrui interchangeable et sont prêtes pour y parvenir à négocier et à réaliser une sorte de 'marketing de soi'. Cette même Mme Shao m'a demandé en plaisantant si je « peux la vendre, *bao wo maichulai* 把我卖出来 » poussant ainsi l'idée de l'échange à celle d'une logique de marché.

Ces attentes amènent la majorité de ces femmes à concevoir l'union avec un autochtone comme une sorte de 'transaction contractuelle' : elles acceptent d'assurer l'ensemble des tâches ménagères et d'avoir des relations sexuelles avec des hommes qu'elles connaissent mal, apprécient peu et n'aiment pas (du moins au début), en échange du statut d'épouse et de l'obtention d'un permis de séjour. Il est attendu de l'homme qu'il « donne les papiers » comme l'exprime en particulier Mme Shao, et c'est à peu près tout. A la recherche d'un partenaire âgé, cette ancienne cadre devenue domestique explicite clairement sa conception de l'échange :

« Je ne peux que le servir, *cihou ta* 伺候他, sans rien dire. Nous négocierons sur [la base d'] un bon intérêt [réciproque]. Les Chinois peuvent arriver à faire ça ; je ne sais pas si les étrangers peuvent le faire. Il me donne le mariage ; il est très âgé, je m'occuperai toujours de lui, patiemment. [...] Je serai comme une bonne servante. C'est cette logique. [...] C'est un amour entre amis. Nous le choisissons pour aider autrui. Il me donne des papiers, je l'aime comme ça. [...] Tu as ton intérêt, j'ai mon intérêt² ».

¹ Voir à ce sujet Anne Lavanchy qui analyse les normes implicites censées caractériser les mariages légitimes aux yeux des officiers d'état civil suisses, chargés de lutter contre les détournements de l'institution du mariage à des fins migratoires. Au centre de ces normes, se trouve la notion floue « d'amour » romantique, pensé comme « un sentiment altruiste, étranger à toute forme d'intérêt rationnel » (Lavanchy 2013: 89).

² Mme Shao, Paris le 02/01/05.

Ce type de normes mettant à nu les contraintes et les ressources des femmes dans le contexte de la migration est relativement bien accepté par la plupart des migrants du Nord et du Sud. Interrogé sur ces unions mixtes, M. Lin, ancien cadre à Yantai devenu manutentionnaire en France, commente : « Ces femmes sont très réalistes. Avec des Chinois, elles n'ont pas les papiers... Bien qu'elles n'aiment pas ces hommes français, [elles se mettent en couple avec eux], pour obtenir des papiers. Au début, je trouvais ça bizarre, mais maintenant, je trouve qu'en France, c'est normal¹ ».

A côté des arguments mettant en avant l'importance des contraintes, les récits évoquent des motivations plus positives en termes de charme du nouveau pays et de ses habitants (beauté des villes, propreté, climat, culture, courtoisie et savoir-vivre, etc.) et le souhait de s'établir sur place. Avant toute mise en couple, l'idéalisation des hommes étrangers facilite la décision de modifier les projets et d'envisager une relation avec un autochtone. Selon Mme Ding, qui a déjà divorcée deux fois en Chine, « les Français ont une particularité : avant le mariage, ils ont beaucoup de petites amies mais après le mariage, alors la famille passe en premier. [...] Ils assument leurs responsabilités ; ils sont très différents des hommes chinois² ». Ces représentations des hommes occidentaux sont construites en opposition aux caractéristiques prêtées à leurs compatriotes masculins. Selon les récits, les Français seraient donc plus attentifs, respectueux, généreux, incapables d'infidélité, de violence conjugale ou de dilapider la fortune familiale au jeu, etc. Cette « typification » (Schütz 1962) des hommes étrangers et de la relation homme-femme au sein des couples n'est pas spécifique aux femmes chinoises ; les travaux de Susanne Brennan (2002) en République dominicaine, menés auprès de prostituées qui espèrent convoler avec des touristes occidentaux ou ceux d'Yvonne Riaño (2011 ; 2007a) auprès de femmes latino-américaines mariées à des Suisses, montrent que les hommes occidentaux sont régulièrement imaginés comme des chevaliers servants, des sauveurs, perçus comme des hommes distancés des normes patriarcales et plus susceptibles d'entretenir des relations de genre équitables³. En miroir, les récits des hommes présentent les femmes des groupes étrangers avec des caractéristiques distinctes des leurs, les idéalisant ou les diabolisant ; ce type de représentations racialisantes de la sexualité des femmes ethnicisées (Dahinden 2010: 14) est à la base d'enjeux de pouvoir et d'instrumentalisation de l'autre,

¹ M. Lin, Aubervilliers, le 01/09/04.

² Mme Ding, Paris le 17/09/04.

³ Ce type de représentations est également entretenu par la société d'immigration (Andreassen 2007).

comme ont pu le montrer Valerio Simoni (2006, 2008a, 2008b) auprès des touristes à Cuba ou Elsa Dorlin dans la société plantocratique des Antilles de la fin du XVIII^e siècle¹. Dans le cas des migrantes chinoises, il faut souligner le rôle joué dans la construction de cette image idéalisée de femmes soumises et exotiques par les migrantes en couple qui instrumentalisent ces clichés.

2) Un marché matrimonial régulé par la loi de l'offre et de la demande

Une fois leur décision prise, les migrantes font face à une série d'épreuves : quels hommes peuvent être intéressés par ce type d'union et comment leur faire accepter cet d'échange ? Comment les rencontrer, alors qu'elles fréquentent principalement des personnes chinoises et parlent très peu le français ou une autre langue occidentale ? A l'exception des femmes se prostituant qui entrent fréquemment en contact avec des hommes autochtones, l'étape de la rencontre représente une première épreuve. Des Chinoises du Nord mariées à des Français, jouent le rôle d'intermédiaires ou d'entremetteuses², en les présentant à des amis de leur mari. Mme Ma, ancienne gérante d'un grand hôtel mariée à un cuisinier français, est ainsi très fière d'être à l'origine de sept mariages mixtes. Ces femmes rassurent les deux partenaires qui les prennent, souvent à tort, pour les garantes des qualités de l'autre partie. Ces migrantes, qui encouragent leurs amies à opter pour la même voie qu'elles, ne sont paradoxalement pas forcément heureuses en ménage mais elles sont confortées, voire légitimées, par le fait que d'autres migrantes adoptent leur modèle. Elles peuvent de plus monnayer ce rôle d'entremetteuse qui n'est gratuit que pour les amies proches et demander plus de 1 000 € de « frais de présentation » si le mariage est conclu. Les migrantes plus isolées peuvent également se tourner vers des professionnels. En effet, en réponse à la forte demande, de petites agences matrimoniales se sont spécialisées dans ce créneau étroit des mariages binationaux entre des femmes asiatiques et des hommes occidentaux³. Ces « agences de

¹ Les discours coloniaux virilisent et érotisent les femmes esclaves et en miroir blanchissent le corps et le passé des femmes blanches dominantes, perçues comme morales et prudes, incarnant la norme de la maternité et de la féminité (Dorlin 2005).

² Il s'agit de la réactualisation en migration d'un rôle tenu par des femmes chargées de la médiation entre les familles et les partenaires (Pettier Soutenance de thèse prévue en 2015).

³ La configuration inverse est beaucoup moins développée et le marché des rencontres matrimoniales reste en grande partie déconnecté du secteur destiné à un public autochtone. Seule une de mes

présentation, *jieshaosuo* 介绍所 », souvent ouvertes à l'initiative d'un couple franco-chinois, offrent généralement un service succinct, similaire à celui des agences en Chine¹ : à l'issue d'un bref entretien réalisé en mandarin, les nouvelles adhérentes se voient remettre une plaquette photocopiée présentant de manière sommaire les membres masculins, leur photo, leurs centres d'intérêt et leurs numéros de téléphone² (voir Annexe). Les frais d'inscription, (autour de 110 € pour les femmes) sont considérés comme abordables par mes interlocutrices, qui notent que les hommes occidentaux doivent payer des abonnements plus élevés, corroborant l'idée qu'elles se font de leur richesse.

La désillusion des migrantes est souvent rapide. En effet, les hommes intéressés par ce type d'union avec des femmes chinoises quadragénaires, parlant mal le français, correspondent rarement à leur imaginaire romantique. « C'est un cauchemar par rapport à mon idéal d'homme » avoue Mme Kong qui continue à exercer à Paris son métier de coiffeuse auprès des migrants Chinois et qui pensait être courtisée par un ingénieur, fils d'ambassadeur, mais découvre un homme colérique, pingre, infidèle, et avoue douter de son âge et de son emploi³. Seule une minorité de prétendants appartiennent aux catégories sociales élevées et perçues comme respectables par les migrantes (ingénieur, avocat, médecin, cadre de banque, etc.). La plupart d'entre eux sont peu qualifiés, sans perspective professionnelle ou déjà à la retraite, ont de faibles revenus et sont de dix à quinze ans plus âgés qu'elles. La concentration des éventuels fiancés dans ce type de profils socio-économico-culturels est une des conséquences de la dynamique de réseau créée par des mariages par présentation ; elle est encore plus forte lorsque l'entremetteuse est une prostituée mariée à un ancien client. Mme Liao, qui vit de ménages et d'une prostitution occasionnelle, est désabusée par ce type de fiancés : « ils sont tellement pauvres. Ça n'a pas de sens de se marier avec eux. Autant rester en Chine !⁴ » Pourtant, le sentiment de l'urgence à obtenir des papiers peut inciter certaines

interlocutrices a utilisé un site de rencontres par internet, mais cette pratique qui demande le soutien d'amis francophones se développe.

¹ (Pettier Soutenance de thèse prévue en 2015).

² Ce type de services qui laisse l'initiative de la prise de contact aux migrantes, néglige leurs difficultés de communication : elles doivent en effet se faire accompagner par des personnes parlant le français, qu'elles dédommagent. Ce rôle d'interprète bénévole tenu pour quelques migrantes, m'a permis d'observer les interactions entre les deux partenaires lors de la première rencontre, lors des négociations de mariage ou au cours de conflits.

³ Mme Kong, Villejuif, le 31/03/11.

⁴ Mme Liao, Paris, le 10/05/07.

migrantes à chercher à se marier « avec n'importe qui », écartant toute évaluation de bon sens, comme ces quelques interlocutrices qui se demandent si elles pourraient obtenir des papiers en se mariant avec une personne handicapée mentale ou un détenu incarcéré pour encore plusieurs mois. A l'exception de quelques femmes satisfaites de leur partenaire, elles affirment qu'elles n'auraient « jamais remarqué, *kanshang* 看上 » ce type d'hommes en Chine et soulignent fréquemment que ces unions sont, de leur point de vue, hypogamiques¹. Par conséquent, il n'est pas rare qu'elles expriment le souhait que leur futur époux ne les accompagne pas en Chine, pour éviter d'y perdre la face. Même en France, Mme Shao, ancienne femme d'affaire devenue domestique, préfère s'isoler plutôt que de présenter à ses amies l'Antillais noir chez qui elle a emménagé et qu'elle décrit en termes de plus en plus critiques : il n'a « pas de capacité, *benshi* 本事, pas de connaissance, c'est un pauvre homme. [...] Il n'a aucun bien. Je n'ai pas de chance, il était dit que je serais réellement pauvre. [...] Moi plus lui, c'est égal à zéro ».

Ces brèves descriptions montrent les difficultés de ces femmes à évaluer le niveau social ou économique de leur partenaire. Elles ne possèdent souvent pas un niveau de langue ou une connaissance des codes culturels locaux suffisants pour se faire une idée fiable et s'en remettent à l'interprétation d'éléments divers² ou à leur intuition. « On ne peut pas savoir si les gens sont bons. On ne peut le savoir qu'à travers leurs actions³ » explique Mme Shao qui fréquente différents partenaires pendant plusieurs mois afin de les observer. Beaucoup ont peur d'être « dupées, *pian* 骗 » par ces hommes qu'elles qualifient parfois de « voleurs⁴ ». Elles tentent, par ailleurs, de se renseigner sur les us et coutumes des relations amoureuses en France et demandent si « les hommes français embrassent toujours les femmes sur la bouche⁵ » (Mme Shu) ou s'il « faut dormir ensemble dès le premier soir⁶ » (Mme Xie). La phase de cohabitation avant le mariage dans l'espoir que celui-ci ait vraiment lieu, est ressentie comme un exercice obligatoire, mais « peu convenable » comme en témoigne Mme

¹ L'évaluation de la valeur des mariages (hyper ou hypogamiques) est relative et évolutive car elle dépend des critères pris en compte par les individus (Constable 2005).

² Par exemple, Mme Li conclut que la personne qu'elle fréquente est « un homme qui ne fait pas ce qu'il dit » et n'est pas fiable, puisqu'il avait annoncé quelques mois auparavant qu'il changerait de lit et ne l'a toujours pas fait (Paris, le 05/11/08).

³ Mme Shao, Paris le 10/03/05.

⁴ Mme Zhang, Paris, le 02/11/04.

⁵ Mme Shu, Paris, le 19/12/07.

⁶ Mme Xie, Paris, le 16/01/07.

Zhang, ancienne entrepreneuse devenue nourrice : « J'étais très conservatrice, je ne voulais pas [aller chez lui]. [...] J'avais peur de tout. C'est mon amie qui m'a dit qu'ici ce n'était pas comme en Chine : ici il faut aller habiter avec les gens¹ ». Accepter ces nouvelles manières de faire est souvent vécu comme comportant une forme de violence symbolique : une adaptation obligatoire aux mœurs locales qui implique de renoncer à ses propres principes comme à ses conception des relations amoureuses.

On assiste ainsi à une distorsion des règles du marché matrimonial : des hommes relativement défavorisés dans l'échelle économique et sociale et qui peinent à trouver une partenaire, voient leurs chances renouvelées avec l'arrivée de ces femmes étrangères. Ils négocient une sorte de capital inédit : leur nationalité pourvoyeuse de papiers pour leurs conjointes étrangères. Cela leur permet d'entrer en contact avec des femmes bien plus jeunes et jolies que celles auxquelles ils auraient pu prétendre et peuvent bénéficier ainsi de services domestiques et sexuels sans contrepartie majeure². Mme Wang, ancienne commerciale qui gagne sa vie en faisant des ménages et des massages de santé, analyse ce processus de conversion d'un capital administratif dans le domaine des relations privées et sexuelles avec humour :

« Je pense qu'à ce niveau les Chinoises viennent résoudre le problème des hommes français célibataires. Ces pauvres mecs, pauvres, bêtes, sans argent qui n'ont rien du tout, ne trouvent pas de femmes. [...] Les femmes françaises sont très exigeantes – alors ils recherchent les Chinoises. Car les femmes chinoises ne regardent pas si tu es pauvre ou pas. Elles veulent juste un Français, l'épouser et avoir des papiers. [...] Ils prennent des Chinoises très belles et jeunes pour satisfaire leurs besoins sexuels. Pas besoin de dépenser beaucoup d'argent. Tu lui donnes deux repas et un lieu pour vivre. [...] Alors oui, à ce niveau ces hommes profitent des Chinoises³ ».

Ce type d'échange s'appuie sur le fait que les deux parties ont conscience de l'inégalité de leurs positions réciproques. Cela permet à l'homme de se penser en tant que « bienfaiteur d'une femme qu'il imagine en position socialement inférieure, alors qu'il profite surtout du différentiel socio-économique entre les deux pays » (Weber 2007: 51) et de la vulnérabilité juridique de sa compagne. On assiste ainsi à une double objectivation du partenaire, à la fois

¹ Mme Zhang, Paris, le 04/08/07.

² Ce type de transfert de capital se retrouve dans les unions binationales constituées par d'autres populations migrantes, comme par exemple dans le cas des femmes latino-américaines en Espagne (Oso Casas 2006).

³ Mme Wang, Paris, le 15/10/04.

par les femmes migrantes mais également par les hommes autochtones qui voient dans ces unions un moyen de maintenir les hiérarchies entre les sexes.

Ce marché matrimonial est basé sur des attentes distinctes voire divergentes. Les femmes recherchent à ce moment moins un mari qu'une régularisation juridico-administrative et .les conjoints, comme la relation de couple, sont peu pensés ; le lien est envisagé sous le mode de l'évidence, selon les normes en vigueur dans leur groupe social en Chine, sans véritable prise en compte de la différence culturelle. Les hommes avec lesquels j'ai pu parfois échanger, recherchent une solution à leur célibat et perçoivent ces migrantes asiatiques comme des femmes plus disponibles que les femmes locales, plus traditionnelles, dociles aussi. Leurs attentes s'expriment en termes de répartition traditionnelle des rôles et de care (tâches domestiques, besoins affectifs et sexuels, soins médicaux)¹. Interrogé par l'officier d'état-civil de la mairie de St Ouen au cours de l'entretien précédant l'autorisation du mariage, le fiancé de Mme Li explique pourquoi il a choisi de l'épouser :

« Quand je suis arrivé à la retraite tout a changé : vous rentrez et il n'y a plus personne [à qui parler]. Vous êtes seul. En plus, j'ai eu deux infarctus. Alors, je me suis dit que si jamais j'avais une compagne, elle pourrait aussi veiller sur moi pendant la nuit. Ce n'est pas l'essentiel mais ça joue aussi. Je voulais partager avec quelqu'un, échanger des idées aller à des spectacles...² ».

Ainsi, les hommes réifient l'altérité des migrantes, leur acceptation des rôles féminins et leur soumission à une hiérarchie des sexes à leur avantage. Le paradoxe est que ces stéréotypes raciaux et genrés sont plaqués sur des femmes qui sont nombreuses à se considérer comme des « femmes fortes » (Mme Shao, domestique à Paris, ancienne femme d'affaires dans le Shandong) et s'estiment bien plus capables que leurs conjoints locaux³. Mme Chu, ancienne comptable et gérante d'un magasin qui travaille à présent dans le salon de massage chinois tenu par son époux français, avoue en cachette « mon mari, je le regarde de haut ; en Chine, j'ai une réussite bien plus grande que la sienne [elle a géré un magasin plus grand que le sien] [...] je suis une femme entrepreneur. Je n'ai peur de rien. C'est pour ça que je suis sortie [en migration]⁴ ». On retrouve dans des formes légèrement différentes les dynamiques

¹ On retrouve ce même type de demande vis-à-vis des femmes effectuant des tâches dites féminines chez les Italiens d'âge mûrs qui se mettent en ménage avec leurs employées à domicile roumaines, maintenant de fait une hiérarchie de genre (Weber 2007).

² Fiancé de Mme Li, Mairie de St Ouen, le 25 juillet 2009.

³ Mme Shao, Paris le 14/03/04.

⁴ Mme Chu, Paris, le 12/05/09.

d'appariement en double aveugle ou de “*double marriage squeeze*”, décrites par Hung Cam Thai (Thai 2002, 2003, 2006) auprès des femmes vietnamiennes très diplômées qui, ne trouvant pas de conjoints à leur niveau dans leur pays, cherchent en se mariant avec des Vietnamiens installés aux Etats-Unis des hommes plus fortunés, « modernes » et respectueux de l'égalité entre les sexes. Or ces anciens réfugiés appartiennent à des classes défavorisées et souhaitent, en retournant chercher des épouses au pays, des femmes plus conservatrices et soumises que celles qu'ils pourraient rencontrer aux Etats-Unis¹.

Les migrantes du Nord sont en partie conscientes des représentations que les hommes développent à leur égard. Elles tentent d'ailleurs d'en jouer afin de tourner la relation à leur avantage et adoptent de nouvelles mises en scène de la féminité qui correspondent aux attentes exotisées de leurs partenaires ; ces pratiques de séduction, qui s'apparentent à des formes de ritualisation de la féminité (Goffman 1977), mêlent des référents chinois et d'autres découverts sur place². Ainsi, ces femmes socialisées selon des normes relativement asexuées après la révolution culturelle, dont les comportements décidés et brusques correspondent plus volontiers au répertoire d'action masculin occidental, féminisent leur apparence physique : depuis son mariage avec un commerçant français, Mme Chu, ancienne comptable à Shenyang, porte ainsi avec tout de même un peu de gêne, une robe rose moulante au décolleté plongeant et des chaussures à talons hauts, achetées par son conjoint³ ; quant à la coiffeuse Mme Cen, elle plaisante sur son mini-short offert par son mari français et explique qu'à son âge, elle n'aurait jamais osé porter de tels vêtements en Chine. Par contre, le jour de son mariage, elle choisit de s'habiller d'une *qipao*, robe traditionnelle rouge. Mes interlocutrices mettent aussi en scène de nouvelles pratiques : elles se montrent prévenantes et douces, proposent à leur conjoint des bains de pieds, des massages ou toute l'étendue de leurs talents culinaires⁴. Ces attentions sont mises en avant comme typiquement chinoises, confortant ainsi les stéréotypes racialisant des hommes locaux. « Les femmes chinoises savent servir les hommes. [...] Elles savent par tradition très bien s'occuper d'un homme, lui faire à manger,

¹ Voir également (Fouché et Weber 2007 ; Freeman 2005).

² Notons également que les définitions de la féminité ont fortement évolué en Chine où s'affirme une forte resexualisation des deux genres et qu'il est à présent bien vu dans leur groupe social d'afficher des comportements influencés par des stéréotypes de la féminité, telle que la soumission ou un habillement très sexy.

³ Mme Chu, Paris, le 20/05/07.

⁴ Nul doute que la disponibilité sexuelle fasse partie de l'éventail des arguments mis en jeu, mais la majorité des femmes en parlent peu.

laver ses vêtements¹ » explique M. Hu pour justifier le succès de ses compatriotes en France. Elles jouent également de la soumission, qui selon leur dire, est si rare chez les femmes locales ou tentent par tous les moyens de valoriser leur partenaire pour lui laisser croire à sa supériorité sociale passant ainsi sous silence leurs réalisations professionnelles ou leur patrimoine en Chine.

3) Rapports de pouvoir et de ruse

Bien que les deux parties expriment très directement leurs souhaits, il semble que l'un comme l'autre mésestime les motivations de leur partenaire pour cette union, les enjeux et la temporalité qui lui sont liés. Les premières négociations de mariage de Mme Chu, ancienne comptable qui s'est mise en ménage avec un ouvrier retraité d'origine espagnole, illustrent ces incompréhensions réciproques. Rebuté par un précédent divorce, son conjoint retarde les démarches de mariage avant de les interrompre et de lui proposer de « se marier avec quelqu'un d'autre ». Comme certains hommes rencontrés, il redoute d'être manipulé et qu'elle le quitte une fois sa situation régularisée. Cependant une telle attitude est mortifiante pour sa partenaire qui estime qu'il ne tient pas compte de sa vulnérabilité :

« Il ne se rend pas compte combien c'est dangereux en ce moment. A tout moment, je peux être arrêtée [par la police]. C'est la honte, comment annoncer cela à ma famille qui est déjà prévenue du mariage ? Si je rentre en Chine, c'est la honte. [...] J'ai déjà tellement payé, *wo yijing fuchu hen duo* 我已经付出很多² ».

Les femmes sont conscientes que leur âge joue en leur défaveur sur le marché matrimonial (de Singly 1987) et elles sont pressées de régulariser leur statut à travers le mariage. A l'inverse, la plupart des hommes locaux ne voit pas l'intérêt d'effectuer ces formalités, à leur âge, alors qu'ils ont déjà été mariés et préfèrent un concubinage informel. Dans certains cas, ces arrangements peuvent aussi s'organiser comme un « marché de dupes » (Hochschild 1983). Certains hommes, en effet, ne s'engagent ni à les épouser ni même à partager une vie commune, mais les « aident » financièrement (en payant le loyer, les courses, les abonnements téléphoniques ou de transport), rétribuant indirectement leur disponibilité sexuelle ou affective. Cependant, ces 'dons', de 300 et 500 € mensuels, les maintiennent dans une position de subordination car ils sont insuffisants pour leur permettre de transformer leur

¹ M. Hu, Paris, le 13/10/10.

² Mme Chu, Paris, le 18/10/05.

situation. Dans ce cas les femmes se trouvent obligées d'accepter une cohabitation qui se prolonge avec un amant qui reste le fiancé en titre mais sans s'impliquer davantage. « A quoi ça sert qu'il dise qu'il m'aime, si c'est pour me laisser dans cette situation, qu'est-ce que ça veut dire ?! »¹ » s'emporte Mme Xie, qui compte sur un mariage pour sortir non seulement de l'illégalité mais également de la prostitution. Cette situation intermédiaire entre sexualité récréative et liens de couple met les femmes en position de 'nouvelles concubines', rôle pour le moins dévalorisé en Chine (Tiessen et Zheng 2010). Quant aux hommes, cela leur permet de continuer à bénéficier des avantages de ces relations tout en prétendant ignorer les besoins de leurs partenaires et les risques d'une interpellation, comme le fait qu'ils puissent y apporter une solution en officialisant la relation par un mariage. « Je ne t'épouse pas, je t'entretiens. Je te donne l'argent et ça va »² » résume cyniquement Mme Cheng. Plusieurs femmes disent avoir été « trompées » par ces fiancés dont elles ont découvert, après une ou deux années de vie commune, qu'ils n'avaient nullement l'intention de les épouser.

Au quotidien, la plupart de ces femmes semble disposer de peu de marge de négociation. Les choix du moment du mariage, de la durée de la cohabitation, des habitudes de vie, de la répartition des tâches domestiques, de l'usage de l'argent, des fréquentations sociales ou de la fréquence des relations sexuelles sont généralement décidés en fonction des souhaits du conjoint. Mme Zhu qui s'est mariée avec un manutentionnaire français et travaille désormais dans l'hôtellerie a renoncé à revendiquer des relations plus équitables : « avec lui, je travaille, je rentre à la maison et fais la cuisine. Il regarde la télévision. Je range mon ménage. A chaque fois [c'est comme ça], c'est très fatigant »³. Dans la plupart des cas, la vie de couple s'organise autour d'une complémentarité des rôles relativement classique : le mari prend en charge les frais de vie, tandis que l'épouse effectue la totalité des activités relevant du travail reproductif et du care.

Lorsque le mariage a eu lieu, le sentiment de redevabilité à l'égard du mari qui leur « a donné les papiers » est très prégnant et explique que les épouses renoncent souvent à négocier de meilleures relations et acceptent une situation peu valorisante. Certains maris comme celui de Mme Cheng, un Turc d'une quarantaine d'années qui est le plus souvent sans travail ou

¹ Mme Xie, Paris, le 06/01/07.

² Mme Cheng, Paris, le 30/08/06.

³ Mme Zhu, Paris, le 19/12/07.

celui de Mme Shu, un Français au chômage et proche de la retraite, se font même prendre en charge financièrement par leurs épouses¹, comme s'ils considéraient devoir être indemnisés pour le service rendu, comme dans un mariage blanc. Cette dimension est d'ailleurs explicite dans le témoignage de Mme Di, manucure indépendante, qui a renoncé à être remboursée d'un important prêt accordé à son mari : « cet argent, c'est pour le remercier de ce qu'il a fait pour moi² ». Ainsi ces flux économiques en sens inverse des usages courants illustrent les relations de pouvoir entre les partenaires qui tournent souvent à l'avantage des hommes.

Les exigences de certains hommes peuvent vulnérabiliser davantage leurs conjointes en accentuant leur isolement ou en les privant de ressources propres. Ainsi, en acceptant d'emménager en province, près de la famille de son époux, Mme Wang, une femme d'affaire très ambitieuse, s'est retrouvée loin de tout soutien et incapable de trouver un travail³. Sous prétexte de stimuler son apprentissage linguistique, l'époux ouvrier à la retraite de Mme Li, une ancienne cadre, a tenté de l'empêcher de parler le chinois, même au téléphone⁴. Plus rarement, certains hommes, comme le mari de Mme Zhang⁵, refusent de faire les démarches légales pour qu'elles obtiennent un permis de séjour et le droit de travailler qu'ils ne jugent pas nécessaire. L'asymétrie des positions devient manifeste lors de conflits qui se transforment en violence conjugale⁶. En dépit de mesures de protection, la police et le système judiciaire ont tendance à prendre parti en faveur des nationaux qui maîtrisent l'ensemble des codes sociaux et s'expriment de manière plus audible que leurs femmes allophones.

Comme dans le cas des femmes d'Amérique-Latine mariées à des hommes occidentaux, décrits par Yvonne Riaño (2011 ; 2007a), il est rare que les mariages binationaux soient l'occasion de redéfinir des rapports sociaux de sexe plus favorables aux femmes. Une série de facteurs les défavorisent dans cette négociation : en tant qu'étrangères,

¹ Mme Cheng, Paris, le 23/10/10. Mme Shu, Paris, le 20/03/11.

² Mme Di, Paris, le 05/01/05.

³ Mme Wang, Paris, le 6/08/06.

⁴ Mme Li, Paris, le 26/11/10.

⁵ Mme Zhang, Paris, le 25/12/06.

⁶ Les victimes de violences conjugales prouvées sont théoriquement protégées et peuvent conserver leur titre de séjour, mais cette clause est souvent peu connue des migrantes chinoises. Des situations peuvent tourner au drame, comme le signalent les disparitions de quelques femmes, parties temporairement rejoindre leur fiancé en province, dont ni l'entourage à Paris ni les associations n'ont de nouvelle et dont nul ne sait si elles ont perdu la vie ou si elles sont rentrées au pays.

elles vivent sur 'le terrain' de leur époux (chez lui, dans son pays et sa culture et le plus souvent dans ses réseaux de sociabilité) ; les différences de statut juridique renforcent leur vulnérabilité, au sein du couple, face à leur conjoint seul à jouir de l'ensemble des droits civiques et sociaux. Elles sont en effet les seules à être suspectée par la loi de vouloir profiter de ces unions et ont plus à perdre d'une rupture que leur conjoint car cela peut signifier le retrait de leur permis de séjour, voire une expulsion¹. Les législations migratoires influent ainsi fortement sur la vie et l'intégration des familles (Kofman et Kraler 2006 ; Kraler et al. 2011).

A l'exception de quelques témoignages, la vie de couple avec un homme français est rarement évoquée en termes d'équilibre affectif². Mme Yu, mariée à un homme français d'abord pour obtenir un titre de séjour et qui vit à la fois de ménages et de prostitution, semble se résigner à une sorte de statu quo : « ce n'est pas de l'amour, mais avec le temps on a des sentiments. Il s'occupe de moi. Ce n'est pas une question de satisfaction. Il n'est pas question de se séparer, on verra³ ». Mais la plupart de mes interlocutrices vont plutôt de désillusions en désenchantements. Après avoir épousé un manutentionnaire peu fortuné, Mme Wu, qui en Chine fréquentait un riche architecte, a dû refuser la visite de ses parents de peur qu'ils ne s'inquiètent de la baisse de son niveau de vie :

« Je ne supporte plus ce genre de vie. Cette vie où on n'a pas assez [d'argent] pour vivre, où on manque tout le temps d'argent. Je veux rentrer en Chine. Je suis trop fatiguée. Je veux divorcer. Etre mariée, c'est comme une prison. C'est parce qu'il est gentil qu'il va me tenir enfermée par sa gentillesse. [...] Je ne veux pas vivre une vie affreuse que pour les papiers⁴ ».

¹ Les permis de séjour obtenus par mariage avec un citoyen français sont d'une durée d'un an, renouvelables trois fois avant d'être transformés, à la demande des migrants, en permis de séjour de dix ans. La loi stipule qu'ils peuvent être retirés en cas d'interruption de la vie commune suite à une séparation ou un divorce pendant les quatre premières années. Cette période probatoire (annulée en cas de violence conjugale) vulnérabilise les époux étrangers dont le titre de séjour dépend de leurs relations matrimoniales. Or les statistiques nationales montrent que la probabilité d'un divorce est la plus importante au cours des cinq premières années de mariage (Mazuy et al. 2011: 522-523). Ainsi, il semble que les unions binationales subissent une sorte d'injonction à une plus grande pérennité que celles des couples autochtones. L'adoption le 16 juin 2011 de la pénalisation des « mariages gris », catégorie juridique nouvelle désignant les cas où le fiancé étranger aurait « dissimulé ses intentions à son conjoint », prolonge la suspicion de fraude à l'ensemble de ces mariages..

² L'observation doit être subtile car l'expression des sentiments est souvent censurée par les individus et prend des formes indirectes. Voir (Pettier Soutenance de thèse prévue en 2015 ; Yan 2009).

³ Mme Yu, Paris, le 26/09/05.

⁴ Mme Wu, Paris, le 14/02/07.

Répétant fréquemment ne pas aimer ni respecter son mari, Mme Di, cadre devenue manucure indépendante, se plaint également d'avoir « payé cher les papiers » et exprime, elle aussi, le souhait de ne plus « endurer la vie de couple juste pour une question de papiers¹ ». Les évaluations que portent ces femmes sur ces mariages binationaux sont donc relativement critiques. Comme le souligne Nicole Constable (2005), si, les unions entre un citoyen d'un pays socialement construit comme préférable et une personne originaire d'un pays moins développé, sont à première vue perçues comme une progression pour cette dernière et le signe d'une « *global hypergamy* », elles ne s'accompagnent pas nécessairement d'un mieux-être matériel, social ni même d'un *empowerment* plus grand des migrants.

Etant donné la récurrence des récits évoquant un quotidien insatisfaisant, il paraît étonnant de voir les migrantes persévérer dans ces unions plutôt que d'opter rapidement pour un divorce. Si elles se renseignent parfois sur la procédure à suivre, à ma connaissance, seule deux femmes de mon échantillon l'ont fait jusqu'à présent. Il semble que pour la majorité d'entre elles, cette option soit exclue par principe. Demander le divorce après avoir obtenu une régularisation par mariage serait pour elles se comporter comme une profiteuse et les renverrait à l'image négative, dont elles ne cessent de se distancier : celle du « faux mariage, *jia jiehun* 假结婚 », de la « tromperie aux papiers, *pian zhezhang* 骗纸张 ». « On n'est pas comme ça : se marier et divorcer une fois les papiers obtenus. Si on se marie c'est pour fonder une famille² » certifie Mme Chu, ancienne comptable à Shenyang. Mme Zhang estime que « 80 % des femmes restent en couple alors que 20% divorcent³ ». On observe qu'à l'instar des autres couples binationaux dont le conjoint étranger est soupçonné de tirer profit de cette union (Fleischer 2007 ; Kabis 2001 ; Salcedo 2011, 2012), le stigmate social lié à un mariage de complaisance limite leur marge de manœuvre. Elles sont suspectées dès le début d'avoir ce type de motivation par leur conjoint, son entourage, les institutions locales ou les autres Chinois de Paris, et cette grille interprétative est utilisée à leur encontre dès qu'il y a conflit. Elles se retrouvent *de facto* contraintes de prouver qu'elles ne correspondent pas à cette image. De plus, ces femmes qui ont déjà mal vécu leur divorce en Chine, préfèrent tout faire pour éviter ce qui est perçu comme un nouvel échec et redoutent de retrouver en France le statut de femme seule et sans famille. Cette labélisation négative, attribuée par autrui mais

¹ Mme Di, Paris, le 05/01/05.

² Mme Chu, Paris, le 26/01/06.

³ Mme Zhang, Paris, le 03/06/06.

qu'elles ont également intériorisée, les empêche de concevoir le divorce comme une solution légitime permettant de mettre fin à une relation décrite comme pénible. Elles doivent donc honorer ces unions quel qu'en soit le coût et ces transactions pensées à l'origine comme temporaires, se transforment en relations de long terme.

Dans le même temps, ces unions qui étaient conçues comme instrumentales, changent progressivement de nature et un attachement d'un autre ordre se substitue aux premiers liens objectivés ce qui complexifie ces relations contractuelles. Mme Yu mariée à un homme français et qui vit à la fois de ménages et de prostitution, relativise sa situation : « ce n'est pas de l'amour, mais avec le temps on a des sentiments, *tan bu shang ai, zhi bu gou shijian lai you ganqing* 谈不上爱 只不过时间来有感情 Il s'occupe de moi. Ce n'est pas une question de satisfaction. Il n'est pas question de se séparer, on verra¹ ». Les cas de conflits conjugaux, d'infidélité ou de rupture, vécus comme des drames personnels, illustrent ce basculement. Un élément majeur a changé : si avant, en Chine, elles souffraient de n'avoir « plus de famille », le terme étant associé au couple, maintenant elles soulignent que leur « famille » se trouve en France. Ce basculement, peu anticipé, s'appuie moins sur l'engagement de leur partenaire que sur une définition qui leur est propre et très influencée par les valeurs et les représentations de ce qu'est une famille dans leur groupe social et générationnel en Chine. Quelle que soit la qualité de la relation en jeu, la dimension symbolique attachée à l'institution familiale, les obligent à repenser leurs relations avec le pays d'installation comme avec celui de départ. L'observation diachronique permet de mettre en lumière le changement de logique en cours. Centrés jusqu'alors sur « leur famille » de Chine (enfants et parents), leurs projets justifiaient, pour limiter la durée de leur migration maintenue dans le registre de l'exceptionnel et du court terme, ce détour paradoxal : obtenir des papiers par le biais d'une union avec un autochtone. Mais une fois la cérémonie effectuée, elles se retrouvent, presque à leur insu, prises dans de nouvelles logiques symboliques car une autre signification s'impose : celle d'avoir fondé une famille, *chengjia* 成家 qui a pour conséquence de les ancrer en France et dans le long terme. Ce changement de sens s'explique par la polysémie de l'acte du mariage : dans un premier temps perçu uniquement dans sa dimension formelle, les deux protagonistes deviennent ensuite des conjoints et le contrat un couple. Ce processus, en donnant à cette union un sens social et symbolique, modifie la manière dont les femmes

¹ Mme Yu, Paris, le 26/09/05.

migrantes perçoivent ce couple et se perçoivent elles-mêmes. Elles investissent dans ce couple leur propre vision de la famille et trouvent par ce biais une revalorisation de soi. Ce faisant leur ancrage bascule.

Pourtant, sur le temps long, ces mises en ménage sont vécues comme des adaptations résignées au contexte local. La confusion entre besoins sexuels et sentiments, l'obligation de cohabiter avant le mariage, l'absence d'amour ou de respect, la gestion individuelle plutôt que familiale de l'argent ou des projets, etc. heurtent ces femmes qui se sentent forcées d'accepter ces modes de conjugalité. Certaines ont décidé de renverser les positions et inventent en coulisse des moyens de résister (Scott 1985) par la ruse. Désinvestir ces unions d'affect et gérer à minima le quotidien est un des moyens mis en œuvre par certaines femmes, qui selon mes observations sont celles qui s'en sortent le mieux. « Tout va bien. Chacun s'occupe de ses affaires¹ » explique Mme Shao qui se satisfait au moins de la non-ingérence de son conjoint local dans la gestion de tout ce qui a trait à la Chine. Mme Di, mariée à un Indien qui a ouvert un atelier de confection, profite de cette indifférence pour acheter une maison dans le Shandong où elle se rend seule un mois par an ; elle y a repris des relations maritales avec son ex-mari et s'amuse de ce coup du sort qui a fait d'elle « une femme bigame² », selon ses termes. Les difficultés de communication peuvent alors se révéler un atout pour les migrantes qui savent les gérer à leur avantage car, comme l'explique Mme Hua, « quand on se comprend mal, on a moins d'occasion de se disputer³ ». Certaines femmes tirent parti des malentendus pour imposer en douceur leur point de vue. En insistant sur la faiblesse du prix de l'immobilier en Chine, Mme Chu a convaincu son époux français d'acheter un grand appartement comme pied à terre à Shenyang. Puis arguant de la nécessité de surveiller ce logement vide, elle a proposé d'y installer son fils⁴, remplissant ainsi aussi son 'devoir' maternel et rendant public le succès de sa migration.

Ainsi ces mariages qui peuvent parfois mais assez rarement être des réussites, permettent souvent à ces migrantes de remplir des objectifs secondaires qui ne sont pas négligeables. Comme dans les couples où des femmes diplômées d'Europe de l'Est devenues domestiques en Italie ont épousé leur employeur, ces liens intimes « sont simultanément de

¹ Mme Shao, Paris le 23/07/09.

² Mme Di, Paris, le 30/01/12.

³ Mme Hua, Paris, le 15/06/05.

⁴ Mme Chu, Paris, les 08/01/09, 12/05/09, 25/04/10.

violentes soumissions de genre et des stratégies utilitaires servant l'entreprise migratoire » (Weber 2007: 55). Les situations diverses des migrantes mariées dépendent de leurs capacités à inventer de nouvelles manières de répondre aux situations inédites rencontrées au sein de ces unions. Mais d'une manière générale et même si elles peuvent ruser, il semble qu'elles n'aient pas vraiment la possibilité de s'affranchir des hiérarchies de genre qui sont recomposées sur un mode nouveau pour elles en migration¹.

C - « Le faire » ou comment se prostituer en demeurant une « femme bien »

Dans l'imaginaire collectif, la formation d'un couple avec un compatriote ou un « étranger » ne peut nullement être comparée à la prostitution, activité extrêmement stigmatisée (Pheterson 2001). La virulence des critiques formulées par les migrantes chinoises qui ne se prostituent pas à l'encontre de celles qui le font, est là pour installer une distinction ontologique entre les deux groupes. Pourtant mes observations sur le long terme montrent de nombreux passages entre les catégories de femmes qui se mettent en couple avec un homme autochtone et celles qui pratiquent une sexualité tarifée. Les pratiques font ressortir la porosité des frontières séparant les activités de prostitution et les autres relations hommes-femmes. Le cas de Mme Cheng la met en évidence et illustre la manière dont l'usage de la sexualité, y compris tarifée, a été perçu par une partie des femmes du Nord comme une ressource pour 's'en sortir' à l'étranger.

S'étant lancée dans le commerce du tabac en Chine, Mme Cheng a mené une vie confortable à Shenyang avant un revers de fortune et son départ pour la France en 1999 à 43 ans. Elle tente sans succès d'y travailler comme nourrice, puis dans la confection, avant de se lancer dans la vente ambulante de briquets et babioles dans les cafés. Elle découvre alors qu'en cédant aux avances des clients, elle peut doubler ses revenus.

« Ça faisait 30 €. J'en faisais un ou deux ; ensuite, en le faisant petit à petit ; puis on a vu comment les autres faisaient. [...] Au bout de deux ans, j'ai pris cette voie. Pourquoi ? Parce que je ne peux pas avoir un salaire. Faire ça, c'est faire... ce qu'on ne devrait pas ! C'est pour survivre en France ! Il semble que l'argent vienne plus rapidement. On le fait un peu, on ne gagne pas beaucoup, un peu plus

¹ Sur les différentes modalités de recomposition en migration des rapports de genre entre les sexes, voir (Brennan 2011 ; Mahler 2001 ; Mahler et Pessar 2001 ; Pessar 1999).

qu'en étant nourrice. On est libre, *ziyou zizai* 自由自在. Quand tu es nourrice, il y a quelqu'un qui te surveille ; les Wenzhou nous méprisent ».

Elle complète cette activité par quelques heures de ménage et dit gagner « juste de quoi survivre », moins de 1 000 € par mois. Elle noue une relation durable avec un Turc, habitué des cafés.

« Il y avait beaucoup de contrôles de papiers. Mon ami était d'accord pour m'aider. Il voulait que je vive une vie de 'personne normale'. Il m'a aidé en m'épousant, pour avoir les papiers de mariage. [...] Il a trouvé que j'étais réaliste, que je n'étais pas quelqu'un qui faisait n'importe quoi, que j'étais quelqu'un de droit, hormis le fait que je n'avais pas les papiers. Je fais ce genre de choses, je ne suis pas sortie de nulle part, *luanlai de* 乱来的. Je fais ça, tu me donnes de l'argent c'est pour subvenir à mes besoins. [...] Je n'ai pas de papiers, que puis-je faire ? Je ne peux que faire ça ! »

Sa demande de régularisation est refusée car son mari n'étant pas Européen seule la procédure de regroupement familial s'applique. Elle y renonce car cela nécessite de retourner en Chine plusieurs mois or, depuis que son fils est venu étudier en France et que son époux a perdu son emploi, elle prend en charge toute la famille. Bien qu'elle prétende ne faire que des ménages, elle continue de se prostituer en bordure de périphérie où elle est arrêtée. A l'issue du jugement, elle obtient une régularisation. Mais en dépit de son souhait « d'avoir une vie normale » et de travailler dans une fabrique de bijoux, elle ne parvient pas à changer de secteur d'activité. Elle est embauchée légalement dans un salon de massage où elle propose à 51 ans, en fonction des clients, des soins du corps ou des massages sexuels. La patronne ferme les yeux sur cette seconde activité pratiquée discrètement car elle augmente son chiffre d'affaire. Quelques années plus tard, elle investit avec une amie 60 000 € et ouvrent leur propre salon à quelques rues des Champs Élysées¹.

Auparavant quasi inexistante, la prostitution de rue des femmes chinoises a été signalée par les associations parisiennes lors de l'hiver 2000-01². Leur visibilité dans la capitale s'est accrue alors que le gouvernement repoussait les prostituées d'autres nationalités en périphérie

¹ Mme Cheng, Paris, entretiens multiples de 2006 à 2014.

² A cette période, l'office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRETH) estimait que les femmes asiatiques représentaient 3% des 15 à 18 000 prostituées en France (Handman et Mossuz-Lavau 2005b: 12). Face à l'augmentation inédite du nombre de prostituées de rue chinoises apparemment peu expérimentées et vulnérables, l'association Médecins du monde (MdM) se mobilise dès 2002 et crée le Lotus Bus en 2004. Ses équipes de médecins, travailleurs sociaux et interprètes offrent un soutien médical et social à ce public spécifique qui se prostitue à Belleville, République, Strasbourg Saint-Denis, Place Clichy, Château rouge, Porte de Vincennes, Porte Dorée, etc.

des villes. Leur nombre n'a depuis lors cessé d'augmenter¹ mais est difficile à quantifier étant donné la nature illégale de l'activité, souvent du séjour de ces migrantes et le fort *turn-over* des femmes concernées. Il est probable que seule une minorité des migrantes du Nord se prostitue (16 femmes sur les 60 de mon échantillon) mais leur visibilité dans l'espace public est si grande qu'elle stigmatise cette population dans son ensemble. Les modalités de prostitution² mises en œuvre par ces femmes ont surpris car elles ne correspondent pas aux représentations dominantes. Agées d'une quarantaine d'années³, ces femmes, qui ne dépendent ni de protecteurs ni de réseaux de proxénétisme⁴, ne coïncident pas avec les critères de jeunesse ou de mise en scène de la féminité, associés généralement à l'activité. Leur clientèle est composée d'hommes peu fortunés, âgés, souvent également d'origine migrante. Les tarifs de la passe allaient de 20 à 45 € au moment de l'enquête et comprenaient généralement une fellation et une pénétration vaginale. Ce type de service se situe donc au bas de l'offre prostitutionnelle parisienne (Handman et Mossuz-Lavau 2005b) et présente des pratiques similaires à celles de certaines migrantes maghrébines décrites par Nasima Moujoud (2005) ou Sandrine Muso (2007).

L'activité de ces femmes se trouve à l'intersection de différentes polémiques. D'une part, vis-à-vis des institutions locales, elles sont en situation de double clandestinité : en terme de droit au séjour et d'exercice du racolage⁵ ; la pression policière et les ruses pour y échapper marquent donc leur quotidien professionnel et personnel. D'autre part, la sexualité reste un

¹ En 2007, le Lotus Bus comptait 594 personnes dans sa file active. Les femmes originaires du Liaoning y étaient majoritaires (57%) mais la diversité des provenances géographiques reflète la composition de la migration du Nord. Depuis la fin 2006, elles ont été rejointes par des femmes légèrement plus jeunes provenant du Jiangxi dans le Sud-Est de la Chine (Médecins du Monde 2004 ; 2008a: 52 ; 2008b, 2008c).

² Ces données empiriques datent de 2006 à 2007.

³ En 2004, 40% des 55 femmes suivies par Médecins du Monde avaient entre 40 et 44 ans ; en 2007, 65% des 594 femmes enregistrées avaient plus de 40 ans (Médecins du Monde 2008a: 9-10). Cette moyenne d'âge contraste avec celles des autres personnes se prostituant qui est de 20 à 30 ans (Cabiria 2004).

⁴ L'enquête de Médecins du Monde et celle de Liu Wei confirment l'absence de contrainte exercée par autrui forçant ces femmes à se prostituer (Wei Liu 2005 ; Médecins du Monde 2012b: 4), contrairement aux autres prostituées à Paris dont 70 % auraient été contraintes par des proxénètes (Handman et Mossuz-Lavau 2005b: 169). Cependant de petits groupes de malfrats chinois tentent de racketter ces femmes en leur proposant des « frais de protection » (M. Hu, Paris, le 13/10/10).

⁵ En France, pays abolitionniste, la prostitution n'est pas une activité illégale contrairement au proxénétisme c'est-à-dire toutes les activités visant à l'organiser, l'encourager ou à en tirer profit. Cependant, à la suite du racolage actif, le racolage passif a été considéré par la loi pour la sécurité intérieure (LSI) du 18 mars 2003 comme un délit, disposition qu'un projet de loi devrait abroger.

sujet relativement tabou en Chine, en particulier pour cette génération¹, comme le rappelle M. Hu : « c'est la pensée traditionnelle : on ne peut pas parler ouvertement de sexualité. On ne peut en parler qu'en cachette, *sixia* 私下. C'est lié à l'éducation² ». Enfin, ce travail est vécu comme dégradant et elles n'ont aucune raison de vouloir rendre public leur déclassement. Ainsi contrairement à des prostituées d'autres origines qui assument leur activité³, les femmes rencontrées se montrent extrêmement gênées d'en parler. Les termes utilisés illustrent l'ambivalence qu'elles entretiennent avec ce gagne-pain qui n'est jamais désigné par les termes péjoratifs en mandarin de prostitution, tels que *maiyin* 卖淫, *maichun* 卖春, *zuoji* 做鸡, *jinü* 妓女 (Coulette 2003). Elles n'en parlent qu'indirectement, expliquant qu'elles « sortent », « font un tour », « le font », « font ce travail », « ce genre de choses », ou qu'elles « se jettent à la mer, *xia hai* 下海⁴ », reprenant une expression à la mode dans la Chine des années 1980-90 tout en lui attribuant une signification nouvelle en migration.

Ces métaphores indiquent que ces femmes sont mal à l'aise avec les implications morales associées à cette activité qui fait l'objet d'une forte condamnation sociale de la part des riverains parisiens, des autres migrants sinophones ou simplement d'elles-mêmes. Certains migrants du Nord estiment que ce sont de « mauvaises femmes », des « paresseuses », qui refusent de « travailler à la dure » et veulent gagner de l'argent « facile » et « rapide ». D'autres interlocuteurs les accusent de « vendre leur propre pays ». M. Lin, cadre devenu manutentionnaire dans la confection estime que « c'est une humiliation pour la Chine. Quelle image cela donne-t-il des Chinois ? [...] Elles accordent trop d'importance à l'argent. [...] Elles gagnent de l'argent qui n'est pas propre⁵ ». On retrouve dans ces critiques des dynamiques de contrôle social des femmes et de leur sexualité qui ont déjà été analysées

¹ Chloé Cattelain constate également ce tabou de la sexualité qui complique la prévention des maladies sexuellement transmissibles à Paris (Cattelain et Nguyen 2003). Il est difficile de rendre compte des différentes cultures de la sexualité en Chine où plusieurs systèmes de représentations et de pratiques, se référant à la tradition chinoise, à l'idéologie marxiste et à un modèle globalisé, coexistent et interagissent. La prostitution jouerait un rôle important dans la construction sociale de la sexualité, car les valeurs confucéennes orientent la sexualité conjugale vers la reproduction et repoussent la recherche du plaisir hors de l'institution familiale (Micollier 2004 2006).

² M. Hu, Paris, le 13/10/10.

³ Entretiens personnels avec d'autres chercheurs travaillant sur la prostitution comme Prune de Montvallon à Nice, Laura Oso en Espagne ou Janine Dahinden en Suisse.

⁴ Cette expression désignait le fait de quitter un emploi dans une entreprise d'Etat pour se lancer dans le secteur privé afin de gagner plus d'argent.

⁵ M. Lin, Aubervilliers, le 01/09/04.

dans d'autres contextes. D'une part, comme l'a montré Gail Pheterson (2001), on observe dans ces critiques un glissement allant de la condamnation d'une activité à celle d'une identité, ramenant la prostitution à un trait de la personnalité individuelle et occultant les contraintes externes qui influent sur les parcours. D'autre part, le lien entre sexualité et honneur national (ou déshonneur des femmes du groupe ennemi) rappelle l'importance des femmes dont la pureté (ou l'impureté) est censée symboliser l'identité du groupe, ce qui légitime le contrôle de leurs corps, de leur sexualité et de leur comportements (Dorlin 2005 ; Nader 1989). Dans les faits, c'est l'ensemble des migrantes du Nord qui est suspecté de se prostituer par les Chinois du Sud, d'Asie du Sud-Est voire les médias locaux, alors que seule une minorité d'entre elles pratique le commerce du sexe. Les employeurs de Mme Chu, nourrice, apprenant qu'elle venait du Dongbei¹, lui ont ainsi conseillé de cacher son origine². L'argument de la faible moralité des femmes du Nord est donc utilisé pour discréditer collectivement l'ensemble d'un groupe ; il s'inscrit dans des luttes de hiérarchisation et permet aux migrants du Sud d'affirmer leur domination morale (et économique) sur les réseaux sinophones parisiens (Lieber 2007).

Ayant intériorisé la réprobation de la sexualité affichée et de la prostitution, ces femmes se trouvent dans une situation paradoxale car elles condamnent elles-mêmes les activités qui les font vivre au quotidien. Cette tension entre l'image de soi et celle de leur activité les oblige à élaborer un discours complexe visant à redonner de la cohérence à leur parcours et à présenter une image respectable d'elles-mêmes (cf. chapitre 11). Les entretiens ont souvent pris la forme de longues justifications visant à expliquer pourquoi elles en étaient arrivées à « le faire ». Elles replacent souvent l'épisode de la prostitution dans leur parcours migratoire et parfois dans la perspective plus longue de leur vie, comme Mme Yu qui s'exprime sur ses collègues :

« Elles sont contraintes. Car quand elles arrivent de Chine, elles ont des dettes. [...] Ici, elles ne trouvent pas de travail. Ce n'est pas que leurs intentions premières soient mauvaises, que naturellement elles soient des prostituées ; leurs motivations sont bonnes, elles sont toutes de bonnes personnes. Si elles prennent

¹ Ce terme géographique est en train de d'être associé aux prostituées chinoises quelle que soit leur origine, à la fois par les autres migrants chinois et la population parisienne.

² Mme Chu, Paris, le 12/05/09.

cette voie, c'est qu'elles n'ont pas le choix. Car leur famille a beaucoup de dettes, elles doivent trouver un travail à l'extérieur¹ ».

Ainsi le besoin est fort de rappeler qu'en dépit de leur activité, elles ne « sont pas des prostituées » mais bien des « personnes normales, *zhengchangren* 正常人 » qui font ça pour survivre. Elles affirment qu'elles n'auraient jamais migré si elles avaient su qu'elles devraient se prostituer et n'avoir jamais envisagé ce travail en Chine car leurs choix professionnels y étaient plus larges et diversifiés. De plus, cette option qui est assimilée à une perte de face², aurait été simplement impensable dans un pays où elles « connaissent trop de monde » explique Mme Wang Xiaoyun qui n'envisage en aucun cas de continuer cette activité quand elle rentrera au pays. Le fait que « personne ne les connaisse ici [et que la famille] ne se doute de rien³ » (M. Guo, cuisinier à Paris) leur permet d'articuler diminution du contrôle social, éloignement géographique et capacité de dissimuler l'activité ou l'origine des revenus, trois éléments clefs rendant possible cette activité⁴.

L'option de la sexualité tarifée est présentée comme une conséquence directe de la migration, une réponse exceptionnelle à une situation d'exceptionnelle précarité. Selon Mme Cheng qui vit depuis plusieurs années de ménages et de la prostitution : « en France, la vie est très dure. Les hommes ne ressemblent plus à des hommes, les femmes ne ressemblent plus à des femmes⁵ », autrement dit, les migrants sont amenés à utiliser des moyens qu'ils réprouvent pour 's'en sortir'. En ce sens la migration représente un cas limite rendant acceptables des actes qui dans un autre contexte auraient été jugés comme une transgression intolérable. « C'est un choix quand on n'a plus le choix, *mei banfa de banfa* 没办法的办法⁶ » synthétise Mme Liao. La récurrence des expressions telles que « ne pas avoir eu le choix », « avoir été forcée », « le faire pour survivre », etc., indique qu'elles situent le recours à la

¹ Mme Yu, Paris, le 26/09/05.

² En dépit de l'interdiction et de sanctions contre la prostitution (six mois à deux ans de rééducation par le travail), le nombre de prostituées a fortement augmenté en Chine et était estimé entre 400 000 à 4 million en 2004. Historiquement, ce secteur a toujours été très stratifié et comporte actuellement sept catégories, allant de « la fille d'usine », épouse collective des travailleurs migrants, à la seconde épouse d'hommes fortunés (Hershatter 1989 ; Huang et al. 2004 ; Micollier 2006 Cite Pan Suiming, 1999, *Zhongguo dixia 'xing changye' kaocha* (Recherche sur l'industrie du sexe souterraine). ; Zurndorfer 2011).

³ M. Guo, Paris, le 16/12/10.

⁴ Ces conditions apparaissent aussi centrales dans la prostitution de femmes maghrébines (Moujoud 2005 ; Musso 2007).

⁵ Mme Cheng, Paris, le 06/01/07.

⁶ Mme Liao, Paris, le 10/05/07.

sexualité tarifée dans le registre de la contrainte et le lient aux différents niveaux de blocages structurels. Comme de nombreuses autres migrantes, Mme Cheng explique :

« faire ça pour survivre, pour gagner de l'argent parce que premièrement sans les papiers tu ne peux pas travailler ; deuxièmement, tu n'as pas la langue. Alors qu'est-ce que tu peux faire ? Les femmes s'appuient sur leur corps, les hommes sur leur force, *nude kao shenti, nande kao liqi* 女的靠身体男的靠力气. En France, les Françaises ne veulent pas faire ça. Il n'y a que les étrangères pour le faire. En Chine, pour faire fortune [nous avons d'autres moyens]¹ ».

« Ici, je n'ai pas de papier, pas de travail, c'est pour passer le cap, *guodu* 过渡. Sinon qui voudrait faire ce travail ? Personne ! » confirme Mme Xie qui souhaite arrêter. Il s'agit donc d'un gagne-pain temporaire de sans-papiers qui devrait prendre fin dès qu'elles auront obtenu une régularisation². Ces liens mis en avant par mes interlocutrices entre l'entrée dans les activités de sexualité tarifée et les freins structurels, font écho aux analyses de Lilian Mathieu (2002a, 2002b, 2003) qui montrent l'importance du processus de désaffiliation et en particulier des dynamiques d'exclusion de la société salariale et de ses protections, dans ce choix³. Ce type d'explication s'applique également aux autres débouchés professionnels avilissants décrits précédemment et qui sont justifiés par des arguments du même type se référant au statut spécial du migrant et de la migration.

De manière plus précise, la plupart des femmes établissent un lien entre les conditions de travail dans le secteur de la domesticité en *live in* chez les Chinois du Sud et l'entrée dans la prostitution. Ces emplois antérieurs font figure de repoussoir agissant comme un puissant levier pour trouver d'autres patrons, d'autres métiers. La comparaison entre les deux secteurs leur permet de faire ressortir les avantages relatifs de la prostitution, qui est donc construite comme une alternative à la domesticité. En tout premier lieu (et comme dans les emplois précédemment décrits), les femmes mettent en avant la possibilité de s'affranchir de la tutelle de leurs employeurs. Après avoir servi et vécu chez des gens qu'elles méprisent souvent, elles valorisent les formes de « liberté, *ziyou* 自由 » qu'elles trouvent dans le commerce du sexe

¹ Mme Cheng, Paris, le 06/01/07.

² D'ailleurs, certaines interlocutrices nourrissent d'autres projets : Mme Lu s'est fait envoyer de l'argent depuis la Chine pour ouvrir un magasin de sandwiches grecs avec son compagnon turc (Paris, le 01/01/07), tandis que Mme Shu met de l'argent de côté pour ouvrir un magasin à Paris (Paris, le 24/03/11).

³ Cette dynamique a également été mise en lumière en Chine, dans le cas de femmes *xiagang* qui se sont tournées, après la perte de leur poste dans une entreprise d'Etat, vers des emplois déclassés à la marge du marché de l'emploi puis vers la prostitution (Huang et Pan 2004).

exercé en indépendante. « Si tu veux sortir aujourd'hui, tu sors, si tu n'as pas envie, tu ne sors pas » explique Madame Liu qui se réjouit de pouvoir gérer seule son temps de travail, de repos, ses revenus et de n'avoir de compte à rendre à personne. De plus, comme le rappelle Mme Cheng, « en dix minutes tu as 30 €, alors qu'autrement en une journée de travail tu ne les gagnes pas¹ ». Le rapport entre le temps investi et les gains représente un argument majeur en faveur du commerce sexuel car, en dépit de tarifs très bas, ces revenus sont sans commune mesure avec le salaire horaire de nourrice. Enfin, la domesticité peut déjà comporter une part de travail sexuel car selon M. Guo beaucoup de nourrices sont obligées de céder à leur employeur masculin². Ainsi, que ce soit en termes de revalorisation de la rentabilité horaire de leur travail, ou de résistance à l'exploitation subie en tant que nourrice, la manière dont les femmes vivent l'entrée dans la prostitution ne peut se comprendre que si elle est recontextualisée dans le cadre des migrations chinoises à Paris. Elle apparaît dès lors comme une forme d'autonomisation, voire de réappropriation de leurs parcours, qui leur permet de se mettre en scène comme des « entrepreneuses d'elles-mêmes³ »,

Les passages entre les métiers de la domesticité et le commerce du sexe ne sont pas nouveaux. De nombreux travaux ethnographiques contemporains ou historiques auprès d'autres populations migrantes dans d'autres contextes nationaux, montrent que les femmes peuvent se tourner vers la prostitution après avoir effectué une comparaison qui se révèle défavorable aux emplois de la domesticité, socialement et financièrement dévalorisés⁴. Ces évaluations coût/bénéfice mis en avant par ces femmes peuvent laisser penser à des choix raisonnés dans un contexte contraint. Lilian Mathieu (2002b : 72) en particulier rappelle de manière provocatrice « la pertinence économique de l'option prostitutionnelle » pour des femmes confrontées à une fermeture des marchés de l'emploi et ne pouvant espérer obtenir des revenus comparables par le biais d'un emploi normal. Ces études prennent à contrepied les représentations dominantes qui ne conçoivent le recours à la prostitution que dans le cadre d'une pression violente provenant de groupes criminels internationaux et ont tendance à

¹ Mme Cheng, Paris, le 06/01/07.

² M. Guo, Paris, le 16/12/10.

³ Je me permets de détourner l'expression de Liane Mozère et Hervé Maury (2002), à propos des domestiques philippines à Paris.

⁴ Voir à ce sujet entre autres (Agustin 2003c, 2006a ; Constable 2006 ; Darley 2007 ; Huang et al. 2004 ; Huang et Pan 2004 ; Lisborg 1999 ; Mathieu 2002a ; Oso Casas 2010 ; Oso Casas 2006 ; Robinson 2002).

passer sous silence les contraintes structurelles, légales ou économiques qui poussent les femmes migrantes vers la sexualité tarifée¹. Au-delà de toutes considérations morales, ces recherches empiriques questionnent la nature du consentement et des contraintes ; elles montrent que ces femmes, comme les Chinoises du Nord, disposent de capacité d'action et de décision et que la prostitution s'insère dans une stratégie plus large de migration². Loin de représenter une impasse en soi, la sexualité tarifée est perçue par les migrantes du Nord comme pouvant au contraire se transformer en tremplin. Elle offre la possibilité, souvent inédite, de rencontrer des autochtones et d'élargir leur réseaux et l'étendue de leurs ressources en rompant avec 'l'enfermement et la 'dépendance communautaire'. Des relations d'entraide se nouent effectivement avec leurs « vieux clients, *lao kehu* 老客户 ». Elles leur rendent visite à l'hôpital, leur apportent des plats cuisinés chinois ou les aident à faire le ménage ; tandis que les hommes les invitent à manger, les informent des opportunités de logement ou d'emploi, leur proposent un hébergement, un soutien dans les démarches administratives ou une protection en cas d'agression. Mes interlocutrices voient dans la prostitution un moyen inattendu mais efficace de réinvestir la sphère affective et soulignent qu'à travers cette activité, elles peuvent rencontrer de potentiels maris. Les passages du statut de prostituée à celui de femme mariée sont fréquents et sont l'occasion de mettre un terme à l'opprobre liée à la prostitution car ni le mari ni son épouse ne mettent en avant le contexte de leur rencontre et, une fois mariées et régularisées, la plupart des femmes se reconvertissent dans des activités économiques moins stigmatisées.

Enfin, un dernier élément est à prendre en compte dans leur décision : la sexualisation particulièrement forte des femmes chinoises dans l'espace public³. Dans ces quartiers populaires connus pour la prostitution, les femmes chinoises dans leur ensemble déplorent être regardées comme d'éventuelles prostituées et harcelées par un certain nombre d'hommes.

¹ Voir entre autres à ce sujet (Agustin 2006b ; Chaumont 2009 ; Doezema 1999 ; Huang et Pan 2004 ; Jaksic 2008). La présentation de la prostitution comme le résultat exclusif de la traite des femmes étrangères a des effets contestables. Cela les présente comme des victimes innocentes, naïves et démunies de proxénètes internationaux violents et organisés et permet de légitimer le renforcement des contrôles aux frontières, sous prétexte de protéger les femmes migrantes.

² Voir notamment (Agustin 2006a ; Cabiria 2004 ; Constable 2006 ; Dussault 2005 ; Guillemaut 2006, 2007, 2008 ; Lazaroïu et Ulrich 2003 ; Oso Casas 2006 ; Pheterson 2001 ; Robinson 2002).

³ Le harcèlement de rue ne touche pas que les femmes chinoises et fait partie des interactions quotidiennes des quartiers populaires tels que Belleville, Barbès ou Aubervilliers. Cependant, il semble qu'il soit particulièrement développé à leur encontre car elles ne peuvent faire d'esclandre en français ni porter plainte et elles sont de ce fait plus vulnérables.

Mme Xie, jusqu'alors couturière et nourrice vivant à Belleville, explique qu'une fois sa décision prise, elle a juste eu à changer d'attitude et à accepter les sollicitations masculines qu'elle refusait auparavant¹. Le recours au commerce du sexe semble donc aussi induit par la demande locale. De plus, le fait de se prostituer, ou pas, influe peu sur la réputation de ces migrantes seules, et même celles qui ne le font pas sont stigmatisées². Ces témoignages questionnent ainsi les processus de co-construction des tactiques mises en œuvre en migration au cours des interactions entre migrants et les différents segments de la société locale qu'ils côtoient.

D'une manière générale, une sorte d'indétermination ou de flou entourant leurs pratiques de la prostitution est une des caractéristiques centrales distinguant ces femmes de la plupart des autres travailleurs du sexe³. Ce jeu sur la liminalité des situations (Turner 1964), la difficulté de les définir et de les catégoriser, peut s'expliquer par plusieurs raisons. Cela leur permet de préserver une estime de soi et de se construire une identité respectable en mettant à distance le stigmate de prostituée. A cette fin, la plupart de mes interlocutrices accordent beaucoup d'importance à se distinguer des 'vraies' prostituées⁴ qu'elles présentent comme vénales, avides, perverses, incarnant le vice et gagnant d'importants revenus, donc condamnables ; ce faisant, le travail de légitimation de leur propre parcours et d'affirmation de la distance entre des groupes qui ne seraient pas comparables (Schütz 1962), passe par une typification des autres prostituées et la réaffirmation de la condamnation sociale de la sexualité tarifée. Elles mettent en avant dans leur auto-description l'aspect contraint, non professionnel et temporaire de cette activité⁵. Le fort *turn-over* des Chinoises se prostituant et

¹ Mme Xie, Paris le 28/05/07.

² Cette stigmatisation qui s'exprime par la perpétuelle suspicion de leur disponibilité sexuelle est une forme de contrôle social vis-à-vis de femmes parties seules en migration et qui, de ce fait, transgressent les normes de genre dominantes. Voir à ce sujet les analyses sur les migrantes marocaines ou espagnoles venues seules en France (Moujoud 2007 ; Tur 2006).

³ La plupart des prostituées mettent en place un cadre permettant de définir leurs activités professionnelles et de les distinguer de leur vie affective et sexuelle personnelle, notamment par un travail émotionnel visant à construire des frontières symboliques entre les deux (Gil 2005 ; Oso Casas 2006 ; Sala 2006).

⁴ Cette stratégie de distinction et de hiérarchisation des différentes formes de prostitution se retrouve également en Suisse, pays où cette activité est légale (Chimienti 2009 ; Dahinden 2010).

⁵ Contrairement à Liu Wei (2006), mes données de terrain ne me permettent pas de conclure à l'existence d'une identification sociale professionnelle partagée entre les femmes chinoises exerçant la prostitution à Paris.

leur circulation entre différents types d'activités¹ indiquent d'ailleurs qu'il ne s'agit pas que d'un argument d'auto déculpabilisation. Certaines se prostituent entre deux emplois de nourrice, d'autres en fin de mois ou lorsqu'elles doivent faire face à de fortes demandes financières provenant du pays. Pour Mme Liao, c'est une opportunité de gains supplémentaires : « On ne le fait pas comme un travail. Moi j'ai un autre travail, je fais la cuisine pour trois Turcs deux fois par jour. Quand je sors pour faire des courses, si ça arrive [d'être sollicitée par un client], je le fais, sinon, je ne le fais pas. Je ne prends pas ça au sérieux² ». Les revenus, constamment minorés, représentent également un argument leur permettant de se démarquer des 'professionnelles' et de souligner le faible nombre de leurs clients. Mes interlocutrices sont nombreuses, en particulier lorsqu'elles approchent de la cinquantaine, à dire qu'elles n'ont « qu'un ou deux clients par jour³ » (Mme Su) et gagnent moins de 1 000 € par mois. Si cet argument quantifiant leur activité n'est pas toujours vraisemblable, sa récurrence montre l'importance de mettre à distance l'activité prostitutionnelle en se distinguant des stéréotypes. Cependant, on constate qu'un petit nombre de femmes a tendance à se spécialiser dans cette activité qui devient également pour certaines migrantes arrivées plus récemment un des premiers emplois exercés à leur arrivée⁴.

L'imprécision entretenue sur leur activité fait partie d'une stratégie qui s'adresse au client : ne pas limiter l'échange à une transaction purement commerciale et y introduire une part de romance laisse la possibilité de passer d'une catégorie à une autre. Cela est capital pour Mme Xie qui se présente à ses clients comme une 'débutante' forcée temporairement par les difficultés à cette activité⁵ ce qui lui permet d'entretenir avec plusieurs d'entre eux des relations semi-amoureuses et d'espérer que l'un d'eux se décide à l'épouser. Elle leur a d'ailleurs demandé de ne plus la payer mais ces derniers lui laissent toujours un peu d'argent « pour l'aider » ou « pour l'enfant ». Comme elle, une part importante de mes interlocutrices ne sépare pas vraiment sexualité personnelle et services sexuels professionnels et laisse la possibilité d'un passage de la catégorie de client à celle d'amant ou de mari potentiel, comme le faisaient en leur temps une partie des prostituées en Chine (Hershatter 1989). Le cadre de la

¹ Gail Pheterson (2001) note également l'alternance de la prostitution avec d'autres emplois.

² Mme Liao, Paris, le 10/05/07.

³ Mme Su, Paris, le 07/05/07.

⁴ Médecins de Monde notait en 2007 que 11 % des femmes rencontrées étaient arrivées depuis moins de trois mois en France (Médecins du Monde 2008a: 7).

⁵ Mme Xie, Paris le 06/10/07.

rencontre facilite ‘l’habillage de l’échange’ car elle se déroule souvent au domicile du client et peut se poursuivre par un repas ou des loisirs. Les femmes migrantes ne sont pas les seules à trouver un avantage à cette mise en scène qui donne aux rencontres un caractère cordial, honnête et les banalise. Les clients participent activement à entretenir cette ambiguïté des rôles et des statuts respectifs¹ ; ils se prêtent au rôle d’amant, qui leur permet de ne pas rétribuer directement la prestation sexuelle et entourent l’échange d’attentions, offrant des cadeaux, de l’argent pour « aider » la migrante ou envoyant de fréquents SMS amoureux. Ce passage leur permet donc de se situer du bon côté du continuum de l’échange économico-sexuel et de préserver, eux aussi, une image personnelle acceptable.

Enfin, il n’est pas inutile de souligner le rôle des institutions locales et en particulier de la police dans le ‘brouillage’ entourant la prostitution. Pour diminuer le risque d’être interpellées par la police, ces femmes ont fait évoluer les manières dont elles exercent et développé une panoplie de « stratégies des faibles » (Chimienti 2009) afin de rendre leur identification difficile. Ces tactiques visant à se maintenir dans une situation liminale où les activités de prostitution ne sont pas clairement repérables, sont une réponse à l’augmentation de la répression policière². Elles s’appuient sur une mise en scène du corps et de la présence des prostituées dans l’espace public relativement originale puisque elles en escamotent les symboles les plus caractéristiques, en termes d’occupation de l’espace, de présentation vestimentaire, de gestuelle ou d’accroche³, comme le montrent ces extraits du carnet de terrain à Strasbourg St Denis, l’hiver 2006-07 :

¹ On retrouve des compromis similaires dans les relations hommes femmes dans les clubs à la frontière de la république tchèque (Darley 2007) ou entre les hommes Italiens et les femmes d’Europe de l’Est (Weber 2007).

² La lutte contre le racolage passif, en forçant les prostituées à se cacher pour travailler a contribué à les isoler et à augmenter les risques de ce métier déjà dangereux car nécessitant de se retrouver en présence d’inconnus (Cabiria 2004 ; Handman et Mossuz-Lavau 2005b ; Médecins du Monde 2012a, 2012b ; Pourette 2005). Plusieurs interviewées ont dit avoir été battues, rackettées ou forcées à des rapports non protégés ou non payés par des clients ; durant l’enquête, trois prostituées chinoises ont été violées et une a disparu. De plus, les associations dénoncent le harcèlement policier spécifique contre les femmes chinoises (Ligue des droits de l’Homme et Commission nationale sur les rapports entre les citoyens et les forces de sécurité 2013 ; Médecins du Monde 2012b). En tant que prostituées étrangères sans-papiers, ces femmes subissent une sorte de double peine puisque arrêtées dans le cadre de la lutte contre le proxénétisme, leur infraction est souvent requalifiée en absence de titre de séjour et sanctionnée par une expulsion.

³ En Suisse, Gil a montré que les prostituées travaillent sciemment cette mise en scène du corps leur permettant d’indiquer leur activité et une forme d’érotisme (Gil 2005).

Les femmes chinoises qui se prostituent sont concentrées autour des bouches du métro de Strasbourg St Denis, zone très fréquentée où se croise une foule mélangée en termes de classes sociales, d'âges ou d'origines ethniques. Elles utilisent cet espace de manière spécifique et très discrète : habillées de manière très banale et aucunement aguicheuse, elles déambulent dans la foule, armées de cabas plus typiques de passantes faisant les magasins que de prostituées. Elles ont été surnommées les « marcheuses » par la police à cause de cette pratique mobile de la prostitution¹. Un échange discret de regards tient lieu de prise de contact avec les potentiels clients qui les accostent de quelques mots. La conclusion d'un accord est furtive et, soit ils se séparent, soit ils se suivent à distance jusqu'au métro ou un hôtel.

Elles ont détourné à leur avantage les deux grands magasins de restauration rapide qui se font face à l'angle du carrefour. Elles s'installent, seules ou en groupe, telles des consommatrices ordinaires, devant les grandes devantures vitrées du sol au plafond qui sont éclairées de manière vive la nuit. Elles y mangent, se réchauffent et surtout y attendent les clients. Elles peuvent à la fois être vues et voir tout en étant protégées du froid et des dangers de la rue. Une fois, le prospect repéré, elles se lèvent et vont le retrouver à l'extérieur.

Les deux restaurants ont tenté de lutter contre le détournement de leur vitrine, en employant un vigile, chargé de faire sortir celles qui ne consomment pas, puis en couvrant les vitrines d'affiches publicitaires, empêchant ainsi les passants de distinguer le buste et les visages des personnes assises à l'intérieur.

Cette composition d'une *hexis* corporelle ordinaire vise à se fondre dans le paysage urbain et témoigne de leur capacité à s'adapter à la tension liée à leur activité : d'un côté, elles doivent mettre en scène leur corps dans l'espace public pour être choisies par les clients ; de l'autre côté, en tant qu'étrangères sans-papiers exerçant une activité potentiellement illégale, cette exposition est une source de vulnérabilité. Elles doivent tour à tour activer et désactiver de manière stratégique les marqueurs d'identification afin d'être à la fois visibles des clients et invisibles des policiers et des passants². Leurs pratiques sont ainsi fortement configurées par leur statut de sans-papiers et le contournement de l'institution policière.

C'est dans ce contexte qu'il faut analyser l'augmentation soudaine des salons de massage qui jouent cette fois sur la porosité de frontières entre soins de bien-être et massages

¹ Cependant, des observations menées en 2012 relèvent que cette tactique cède le pas à l'attente plus statique des clients.

² Bien qu'extrême, le cas des prostituées n'est pas unique et dans une certaine mesure la plupart des migrants, surtout ceux en situation irrégulière, sont confrontés à une sorte d'assignation à l'invisibilité par la société dominante (Ruggiero 2002). Cela conduit des populations migrantes très différentes à tenter de rendre le moins visible possible leur altérité (Carnassale 2012 ; Sayad 1999 ; Sigona 2012).

sexuels¹. Ils occupent une position particulière dans ce marché inspiré de la médecine chinoise traditionnelle et leur présentation joue sur ce message. Certaines vitrines, opacifiées par des rideaux, signalent l'activité par quelques affiches symbolisant les points d'acupuncture (voir Annexes) ; à l'intérieur, les employées attendent les clients en regardant la télévision chinoise dans un décor dépouillé. D'autres copient les 'vrais' salons, jouant à la fois sur l'idée de confort-détente et l'exotisme et sont destinés à une clientèle mixte, assurant à la fois des soins de bien-être et des massages sexuels. Ainsi, la clientèle de Mme Cheng est à 70 % masculine et la sexualité est clairement un argument commercial déterminant : « Si les clients veulent te toucher, t'embrasser, si tu ne les laisses pas faire, ils ne reviennent pas. Tu perds des clients. En plus ils proposent des pourboires de 10 à 100 €² ». Comme dans le cas des techniques de prostitution de rue, on retrouve le jeu sur l'ambiguïté des situations pour contourner les inspections des policiers en civil :

« Les masseuses effleurent [le sexe de l'homme]. [...] Elles peuvent prétendre ne pas avoir fait exprès de le toucher. Si l'homme prend l'initiative, elles en font plus. C'est entre le délit et le non délit, *fanzui* 犯罪 C'est flou. Nous, les patrons, on n'est pas d'accord, mais dans la cabine, c'est votre affaire ; il te donne combien de pourboire, ça ne nous regarde pas. Nous ne prenons rien dessus. S'il n'y a pas de masturbation, les clients donnent cinq à dix euros de pourboire. S'il y a masturbation, elles doivent exiger un pourboire de 20 à 30 € en fonction du client. C'est très flou. [Elles ne le font] que si le client le demande³ » (M. Hu, gérant de plusieurs salons de massage).

Ouverts le plus souvent par des Chinoises du Nord, elles-mêmes anciennes prostituées ayant obtenu une régularisation de leur séjour, ces salons emploient majoritairement des femmes aux profils similaires qui se forment sur le tas aux massages. Se faire embaucher dans un de ces salons est perçu comme un moyen respectable de sortir de la rue. En outre, les revenus, quoi que moins élevés, restent lucratifs car les employées peuvent rapidement ouvrir leur propre magasin, comme Mme Xie qui, après trois années en tant que salariée, emploie désormais trois masseuses à mi-temps⁴. L'augmentation depuis 2005 du nombre de salons ou de celui des femmes exerçant par petites annonces colées dans la rue (voir annexe) a suscité la

¹ Selon la Brigade de répression du proxénétisme, la conversion de la prostitution chinoise de rue vers les activités de sexualité tarifée dans des salons de massages daterait de 2005. La police estimait en 2008 que deux-tiers des 130 salons parisiens tenus par des chinois pratiquaient des massages érotiques (Joahny 2008).

² Mme Cheng, Paris, le 23/10/10.

³ M. Hu, Paris, le 13/10/10.

⁴ Mme Xie, Paris le 11/02/13.

suspicion des autorités qui multiplient les contrôles. Les établissements pris en flagrant délit sont poursuivis pour proxénétisme et fermés. Les gérants se plaignent de ce qui est perçu comme un harcèlement discriminatoire et se sont organisés, comme l'explique M. Hu, propriétaire de plusieurs salons : « A Paris, les commerces des Chinois, ne doivent pas durer. Au bout d'un moment, ils attirent l'attention de la police, du fisc. [...] On évite au maximum ces ennuis. Au bout de deux ans [d'exercice], on ferme et on en ouvre un autre¹ ».

La dimension économique en un élément explicatif majeur dans la prostitution comme dans la migration et lie ces deux phénomènes (Wei Liu 2005: 97). Pourtant, contrairement aux revenus générés par d'autres emplois, les gains sont souvent passés sous silence ou minorés. Si certaines interlocutrices âgées disent gagner moins de 1 000 € par mois, l'estimation de M. Hu est plus crédible en évoquant une moyenne de 4 000 € à 7 000 € pour les « plus jeunes et jolies² ». De tels montants, inaccessibles dans tout autre emploi, permettent à ces migrantes de redonner une cohérence à leurs parcours en refaisant coïncider la réalité du contexte parisien et leur projet migratoire d'envoi d'argent à leur famille³. « Au début, je méprisais aussi ce travail, (...) qui ferait cela !? Maintenant, à mieux y regarder (...) je n'ai plus de jugement. C'est pour l'argent » explique Mme Cheng qui est fière d'avoir pu payer des études à son fils⁴ qui désormais travaille en France. Elle envisage le recours au travail du sexe de manière pragmatique et, comme les prostituées roumaines décrites par Sébastien Lazaroïu et Louis Ulrich, se positionne en tant qu'« innovateur social [c'est-à-dire] des personnes qui bâtissent leurs stratégies autour de solutions nouvelles supposant certains risques à prendre et qui peuvent avoir recours, dans des périodes instables, à des voies illégitimes pour atteindre des buts légitimes » (Lazaroïu et Ulrich 2003: 273). D'ailleurs, mes interlocutrices citent fréquemment le proverbe chinois qui énonce que l'« on rit des pauvres, pas des prostituées », *xiao qiong bu xiao yin* 笑穷不笑淫. Ainsi, il est important pour analyser le vécu des femmes qui se prostituent de prendre en compte à la fois leurs parcours de mobilité transnationale et leurs projets migratoires (Berman 2007 ; Morokvasic 2006) et de ne pas les isoler des

¹ M. Hu, Paris, le 13/10/10.

² M. Hu, Paris, le 13/10/10.

³ Utiliser l'argent gagné par la prostitution pour entretenir la famille et regagner un prestige social en montrant ses vertus filiales et en accomplissant un devoir social se retrouve auprès de nombreuses prostituées (Oso Casas 2010 ; Oso 2003) et en Chine même (Zheng 2009).

⁴ Mme Cheng, Paris, le 06/01/07.

trajectoires des autres migrantes, ce qui est pourtant fréquemment le cas des études centrées sur la prostitution en migration.

D - Conclusion

Les situations des femmes qui se mettent en concubinage avec un homme chinois, se marient avec un Français ou se prostituent sont présentées par les migrantes comme différentes par nature. Cependant, ces parcours de femmes qui ne se distinguent guère sur le plan sociologique, ne doivent pas être lus de manière exclusive. Au contraire, les observations sur plusieurs années permettent de constater que ces différents « arrangements » peuvent se succéder ou coexister et constituent un continuum de modalités et de ressources. La confrontation de ces parcours fait ressortir un certain nombre de similarités : les tâches effectuées par les femmes, leur dépendance vis-à-vis des hommes, l'absence fréquente de référence au sentiment amoureux pour rendre compte de ces relations et l'analogie des logiques. Ces observations questionnent la pertinence de la catégorie de « prostituée » et de l'opposition normative entre les femmes « bien » et les femmes « de rien » (Goffman 2002) qui vendent leur corps. Dans ces trois types de situations, ces femmes utilisent leur corps et leur sexualité comme un moyen à leur disposition pour améliorer à court terme leurs conditions de vie ou pour mener à bien à plus long terme leur projet migratoire, en le reformulant. A chaque fois, les relations les liant aux hommes comportent des relations sexuelles et émotionnelles échangées contre une compensation matérielle, juridique ou symbolique. Cet ensemble hétérogène d'échanges économico-sexuels, pour reprendre la terminologie de Paola Tabet (2004), imbrique les registres de la sexualité, des sentiments, du travail domestique, du statut social et une compensation économique. En sus, la dimension juridique tient ici un rôle si central, pouvant même devenir un objectif prioritaire, qu'on pourrait élargir le concept en le qualifiant de continuum « d'échanges économico-juridico-sexuels ».

Cet assemblage de registres est à la fois modelé par les migrantes, qui espèrent tirer parti du flou entourant ces configurations complexes, mais également par les hommes qu'elles fréquentent (conjoint ou clients). Il est aussi le résultat de l'intervention des institutions étatiques, à travers le cadre législatif et les pratiques policières et administratives. Ainsi, le poids des contraintes structurelles dans la configuration de ces stratégies et leur impact sur l'intimité des personnes sont mis en lumière par la prise en compte des parcours de vie au

long cours. Cette contextualisation du recours à la sexualité montre que, d'une manière générale, ces femmes quadragénaires n'avaient jusqu'alors pas eu besoin d'utiliser ce type de tactiques dans la Chine maoïste ou des réformes. Ce n'est qu'une fois à l'étranger, que les processus de ségrégation ethnique, sexuée et juridique, décrits dans les chapitres précédents, ont contribué à réduire leurs ressources à des compétences genrées et à les reléguer à des secteurs dévalorisés ne leur permettant pas de « réussir » en migration. Dans ce cadre particulièrement restrictif, leur corps et leur sexualité sont apparus comme une des rares ressources reconnues localement, une sorte de capital valorisable sur les différents marchés, matrimonial, sexuel ou du travail. Ainsi, loin d'être une prédisposition de ces femmes étrangères (configurée par les représentations genrées dans la société d'origine), l'analyse des parcours migratoires met en évidence l'impact des rapports sociaux de sexe du pays de destination dans leur sexualisation. Il est donc possible d'affirmer à la suite de Foucher et Weber (2007 : 8) que « la migration est un révélateur des rapports de genre de la société du pays d'accueil ». Le recours à ce type de stratégies révèle l'inégalité d'accès aux ressources entre les sexes et les liens entre les dominations économiques, juridiques et de genre : les femmes vulnérabilisées étant en pratique dépendantes des hommes et contraintes à se lier à eux pour subsister. Ainsi ce réagencement des normes de genre provoqué par la migration a tendance à renforcer la subordination des migrantes et plus généralement les hiérarchies entre les sexes (Fouché et Weber 2007 ; Oso Casas 2006 ; Riaño 2011 ; Weber 2007).

Cependant, le passage temporaire à une assignation à des rôles genrés redonne une capacité d'action à une population vulnérabilisée. L'usage stratégique de la sexualité est perçue comme un tremplin pouvant permettre de renverser le processus de mobilité sociale descendante en migration. Il ouvre une voie pour surmonter l'exclusion due à l'illégalité et enclencher une dynamique de succès. Cette réussite conjugue trois types de mérites : l'argent, que procure la vente ou l'échange de sexualité le statut juridique ou social puisque le mariage est un des seuls accès possibles à une régularisation et une position reconnue, enfin la romance, pour des femmes divorcées dont certaines rêvent de refaire leur vie. Autant d'éléments qui leur permettraient d'accéder à un certain prestige social représentant une revanche honorable sur leur ancien statut de femme divorcée. Ce faisant, ces différents arrangements influent sur la définition de soi et contribuent à modifier en profondeur les projets migratoires, leur temporalité et le rapport à la fois aux pays de destination et d'origine.

Chapitre 11. Liminalité des situations et résistance au déclassement en migration

Tous les migrants, hommes ou femmes jouissent à plus ou moins long terme d'une amélioration de leurs conditions de vie en France, selon des modalités diversifiées. Certains emménagent dans un dortoir avec moins de colocataires, voire dans une chambre seule ; d'autres font venir leur enfant ou des proches ; l'amélioration peut prendre la forme d'une élévation des revenus et/ou du degré d'autonomie ; enfin ceux qui ont obtenu un permis de séjour (surtout des femmes) peuvent trouver un emploi déclaré ou même créer leur propre entreprise. Ces évolutions diverses reflètent à la fois les obstacles et facilités conjoncturelles, les inégales durées du séjour en France ainsi que les différences de projets migratoires. Elles témoignent également des capacités différenciées des individus à mobiliser d'anciennes ressources dans un contexte nouveau ou à se forger sur le tas de nouvelles compétences culturelles, linguistiques, sociales, juridiques ou économiques.

Les récits de vie montrent pourtant que dans la plupart des cas cette mobilité sociale est relative. Elle se mesure plus au regard des premières expériences en France (en particulier des emplois exercés chez des employeurs sinophones) que vis-à-vis des statuts professionnels et sociaux ou du confort de vie dont ces personnes disent avoir joui en Chine. Autrement dit, les parcours ascendants en migration ne le sont pas toujours à l'échelle des parcours de vie. Pourtant, loin d'établir une évaluation très négative de leur parcours, ou de se montrer dépressifs, les comportements d'abattement sont minoritaires et le plus souvent passagers ; au contraire, une attitude énergique et entreprenante prédomine. Ce constat surprenant pour moi est à l'origine de ce chapitre. Il examinera dans un premier temps la manière dont les migrants évaluent leurs parcours, puis les différents processus d'identification qui complexifient ces évaluations, enfin dans quelle mesure le jeu sur l'entre deux leur permet de mettre à distance le déclassement et de valoriser au mieux les situations rencontrées.

A - Réflexivité vis-à-vis d'une mobilité sociale relative

Les hommes et femmes rencontrés à Paris sont souvent lucides sur leur trajectoire en migration et font preuve de réflexivité. La forme des entretiens, menés selon la méthode des récits de vie, a sans doute favorisé ce type d'analyse puisqu'au cours d'une même rencontre sont évoquées les situations prémigratoires et les différentes étapes de la migration ; une telle

juxtaposition invite à évaluer de manière rétrospective les périodes les unes par rapport aux autres. Ces témoignages sont alors fréquemment imprégnés de jugements, évoluant voire se contredisant en partie au fil des entretiens, qui questionnent les thématiques de l'image de soi et du déclassement, comme celui de Mme Shao, ci-dessous.

1) Le cas de Mme Shao

Mme Shao, ancienne cadre commerciale employée comme domestique depuis son arrivée en 2 000, souligne son appartenance à une petite classe moyenne urbaine du Shandong. Elle est l'une de mes interlocutrices à avoir le plus fréquemment mis en avant l'évaluation de sa migration au regard de son parcours de vie. Cette appréciation se décline autour de deux grands axes fortement imbriqués dans son témoignage : la présentation de soi (face aux autres migrants, la sociologue, les employeurs et les autochtones) et sa trajectoire professionnelle. La migration a constitué pour elle comme pour de nombreux interlocuteurs, une des rares occasions de sa vie d'entrer longuement en interaction avec des personnes appartenant à des catégories sociales différentes de la sienne : les autres migrants, ses employeurs ou ses interlocuteurs français. Cette confrontation s'est d'abord jouée dans les dortoirs face à d'autres hommes et femmes de Chine du Nord ou du Sud, aux expériences prémigratoires éloignées de la sienne. Elle donne à voir une description de soi à travers celle qu'elle offre d'autrui où elle met en avant le contraste en termes d'habitudes de vie, de rapport au travail, à l'apprentissage linguistique ou au pays d'immigration. Elle décrit, par exemple, le fait que même lorsqu'elle n'a pas d'emploi, elle se lève tôt, range sa couchette, s'habille élégamment et sort pour étudier le français en bibliothèque. « J'exige beaucoup de moi-même. J'essaie de ne pas faire de choses inutiles ». A l'inverse, ses colocataires, souvent sans emploi, sont qualifiés de peu travailleurs passant leurs journées dans des dortoirs sales où règne une promiscuité entre les sexes qu'elle condamne :

« Je ne suis pas un bœuf [un animal servile], je suis un être humain. Donc je ne les fréquente pas. Pourquoi ? Car ce n'est pas nécessaire. Ils ne pensent pas à autant de choses que moi, ils n'ont pas fait autant d'études que moi. Moi, je lis des livres instructifs, mes amis sont des personnes enrichissantes, [...] des gens plus intelligents que moi auprès de qui je peux apprendre¹ ».

¹ Mme Shao, Paris, le 14/03/2004.

Sa volonté de distinction basée sur les appartenances de classe, prend à Paris la forme du maintien d'une distance avec ses colocataires, avec lesquels elle refuse tout rapprochement, même amical, allant jusqu'à décliner leur proposition d'échanger les numéros de téléphone ; le sien n'a été confié qu'à cinq « amis » pouvant jouer le rôle de personnes ressource. « J'observe les gens, ce n'est pas sûr que sur dix personnes, je vais parler avec une seule d'entre elles ». Elle confie fréquemment son sentiment de pouvoir échanger avec moi : « notre niveau est élevé. On peut parler d'autre chose que de la famille, on peut parler de ta spécialité.... On peut s'apprendre beaucoup de choses... ». D'ailleurs, elle répète qu'elle me considère comme sa « petite-sœur », ce qui nous situe donc dans une position de proximité mais pas d'égalité. Nos conversations prennent fréquemment la forme de leçons de vie au cours desquelles elle formule des jugements tranchés sur mon mode de vie, mes choix professionnels ou relationnels et m'offre des conseils insistants.

La construction de son image s'élabore également dans les relations à ses employeurs successifs. Comme de nombreux employés en position subalterne et en particulier les domestiques (Anderson 2000 ; Lan 2003b ; Rollins 1990), elle critique 'en coulisses' lors des entretiens, les mesquineries de ses employeurs : elle blâme ses premiers patrons Wenzhou pour leur incapacité à parler le français après des décennies passées dans le pays ou plus tard la frivolité de sa riche patronne française qui n'est, selon elle, entourée que de courtisans¹. Son attitude faite de soumission² apparente et d'assurance, lui permet de subvertir les rapports de subordination, de refuser les demandes considérées comme abusives et de s'adresser sur un pied d'égalité à l'ensemble de ses interlocuteurs, patrons, migrants ou sociologue. Ainsi, dès son premier emploi de nourrice, elle expose au chef de famille Wenzhou son point de vue sur l'organisation du foyer et lui demande une augmentation juste une dizaine de jours après avoir été embauchée.

¹ Mme Shao, Paris, le 14/03/2004 et le 23/07/09.

² En tant que subordonnés, les travailleurs domestiques doivent faire preuve de déférence afin de valoriser symboliquement leurs employeurs (Goffman 1956) qui attendent également d'eux qu'ils affichent un attachement vis-à-vis des personnes (enfants ou personnes âgées) dont ils s'occupent. Face à cette injonction à se soumettre aux ordres de leurs patrons et à manifester, au moins en façade, les émotions prescrites, Arlie Hochschild distingue deux modes de gestion des émotions visant à les rendre appropriées à la situation : un travail émotionnel en profondeur (*deep acting*) qui modifie ce que pense réellement la personne ; un travail en surface (*surface acting*) qui permet, par exemple, aux employées de se soumettre en apparence aux ordres de leurs employeurs tout en les contestant intérieurement (Arlie Hochschild 2002b).

Mme Shao ne cesse d'évaluer son parcours professionnel en France et son récit est fréquemment imprégné du sentiment de déclassement qui évolue au fil des épreuves rencontrées. Ces différents emplois dans la domesticité ont dès le début généré des tensions vis-à-vis de hiérarchies nouvelles et difficilement acceptables pour elle car « à la maison, c'était moi qui employais des gens ; maintenant, ce sont les gens qui m'emploient ». Quatre ans après son arrivée, alors qu'elle est toujours nourrice pour des Wenzhou, elle estime que :

« [Sa position en France est] la plus basse ; ce n'est pas possible d'être encore plus bas, sinon c'est l'enfer. [...] C'est comme être tombé du ciel à la terre, *cong tian shang diao di shang* 从天上掉地上. [...] Il y a une différence entre imaginer [travailler en tant que domestique] et le faire vraiment. Quand tu penses : "je vais travailler cinq ans", c'est facile, c'est rapide. Mais quand tu travailles et que le patron te crie des ordres "amène-moi ça !", "Ce n'est pas bien !", alors ça t'exaspère ! C'est une sacrée différence... Au bout d'un mois, ma tête était sur le point d'exploser. J'étais en conflit avec moi-même. Je ne parlais plus, je faisais juste le travail. (Rires). J'étais sous pression, je ne m'adaptais pas. [Je me demandais :] "tu es venue ici, dois-tu rester ou partir ?" »

[Elle relativise sa situation par une série d'arguments pragmatiques :] "Tu es venue pour les euros, pourquoi être en colère." [...] Il ne faut pas distinguer les professions hautes ou basses. Il faut être réaliste. Ça ne sert à rien de penser à comment c'était avant [en Chine] ; les choses d'avant, il faut les laisser, ce sont des souvenirs, c'est trop loin. Tu es dans cette position actuellement, il faut voir dans cette position comment survivre¹ ».

Le suivi sur plus de dix années de sa « carrière migratoire » (Martiniello et Rea 2011) montre une nette amélioration de sa situation en termes d'emplois, de revenus, de confort de vie, de statut juridique et social, obtenue grâce à de fréquents changements d'employeurs, l'apprentissage du français, puis l'obtention de papiers après la signature d'un PACS avec un Français. Après avoir débuté, comme presque toutes les migrantes, en tant que nourrice à demeure chez des familles chinoises, être devenue garde malade, femme de ménage puis bonne pour des patrons autochtones, elle est, depuis fin 2011, employée légalement comme femme de chambre par une patronne française âgée et fortunée ; son salaire est passé de 400 € à 1400 € par mois. Elle a emménagé avec son conjoint dans un coquet deux-pièces dans un parc de logement social de proche banlieue et a obtenu une première carte de séjour d'un an en 2011. Elle juge de manière positive ce parcours ascendant et déclare, déjà dès 2004 : « Tout le monde [les autres migrants] m'admire car je progresse pas à pas vers le haut ; je ne

¹ Mme Shao, Paris, le 14/03/2004 et le 14/10/04.

vais pas vers le bas¹ ». Elle est fière de sa trajectoire migratoire par comparaison avec d'autres migrants qu'elle juge moins méritants.

Mais à d'autres moments, parfois très proches, elle relativise cette progression : « jamais je n'aurais cru être garde-malade ; même garde-d' enfants je ne l'aurais jamais fait au pays² ». Rappelons qu'avant son départ, elle avait des revenus plutôt élevés et que sa carrière n'avait cessé de progresser depuis ses débuts comme musicienne, puis représentante d'un syndicat d'usine, responsable des achats et ventes, directrice d'un entrepôt et enfin commerciale dans les assurances. Elle habitait un appartement confortable dans une ville du Shandong avec son mari médecin et se comportait en petit notable. Elle évalue alors sévèrement son parcours en France dont elle relativise les acquis et se plaint de sa vie parisienne sans confort ni loisir, exclusivement consacrée au travail.

« Regarde, ce genre d'appartement [son deux-pièces de 35m²], en Chine ce sont les plus pauvres qui ont ça. Si on était en Chine, c'est sûr qu'on vivrait dans de meilleures conditions. En Chine, on allait au moins une fois par semaine, au restaurant. On pouvait aller chanter, danser si on voulait³ ».

Le contentement de son précédent employeur, un cadre supérieur aisé qui estime qu'elle peut se féliciter d'avoir été recrutée dans sa famille comme employée de maison (non déclarée) la laisse sans voix et elle m'explique : « moi ma carrière est brisée ! Tu [l'employeur] ne peux pas comprendre. Avant j'étais là [geste en hauteur avec les mains]. Maintenant je suis en bas. Tout ça [l'espace entre les deux mains], tu ne peux pas comprendre ! » Revient ainsi le sentiment d'un déclassement incommensurable et multidimensionnel, vécu au quotidien et marquant les corps⁴, dont l'ampleur ne peut ni être expliquée ni comprise par autrui. Son amie ajoute : « avant elle jouait du violon [son premier emploi en Chine] et maintenant, elle nettoie les toilettes. Comment peux-tu comparer ça ?⁵ »

Cette réflexivité sur une mobilité sociale perçue alternativement comme ascendante ou descendante selon les thèmes abordés, les espaces et le temps pris en compte, ainsi que sur les contextes de l'énonciation, se retrouve dans de nombreux récits, bien que l'analyse soit

¹ Mme Shao, Paris, le 14/03/2004.

² Mme Shao, Paris, le 14/03/2004.

³ Mme Shao, Pantin, le 05/08/09.

⁴ Depuis 2006 et avoir été employée comme garde malade d'une dame âgée obèse, Mme Shao souffre d'un mal de dos récurrent qui est réactivé par les tâches ménagères.

⁵ Mme Shao, Pantin, le 05/08/09.

souvent moins aboutie. Ces points de vue des acteurs sur leur expérience contribue à pondérer la compréhension de parcours qui auraient pu être analysés comme n'offrant pas réellement de possibilité de changements de statut économique ou social : en effet, ils apparaissent limités en France par une double disqualification sociale à la fois verticale (assignation à des postes déqualifiants, au bas de la stratification des emplois) et horizontale (en termes d'éventail de métiers accessibles) (Roulleau-Berger 2011b). Mais l'attention aux émotions et aux évaluations des acteurs (Mai et King 2009) permet de mettre en lumière leurs manières nuancées d'appréhender les réalités sociales en migration. Elle fait ressortir l'évolution de jugements qui peuvent paraître contradictoires ou exclusifs d'un moment à l'autre, et qui pourtant ne le sont jamais dans leur globalité. L'analyse sur le temps long rend compte de la relativité et de la subjectivité du sentiment de déclassement, compensé, on le verra, par des acquis en Chine. Ce type de perception se retrouve également chez les Colombiens qualifiés qui pensent leur trajectoire de manière positive malgré une forte déqualification professionnelle à leur arrivée au Canada, qu'ils compensent par l'investissement dans d'autres sphères de la vie (Blain 2006). De même, le point de vue du déclassement ne permet pas de rendre entièrement compte des trajectoires des femmes Philippines diplômées devenues domestiques en France pour subvenir aux besoins de leurs familles restées au pays ; en effet, comme le souligne Liane Mozère (2005: 226), elles « se [saisissent] d'une position pensée subordonnée (par les employeurs) et construite socialement comme assujettie pour en détourner le bénéfice à [leur] propre profit, à savoir consolider le projet de vie qui structure cette lointaine migration ». De plus, aussi pénible que soit le fait de vivre loin des leurs, ces migrantes soulignent que cette expérience leur permet également d'avoir plus d'autonomie qu'elles n'en auraient eue dans leurs pays. C'est donc toute la complexité et l'ambivalence de ces évaluations en migration qu'il est important de retenir ici, dans la situation des migrants de Chine du Nord qui ne vivent pas leur position comme subalterne, en dépit de leur assignation à des situations particulièrement basses dans leur vie professionnelle ou personnelle ou du recours à des pratiques et des fréquentations qu'ils jugent négativement.

B - Résistance au déclassement et processus d'identification

Le regard porté sur ces hommes et femmes en France n'a que peu à voir avec l'identité sociale valorisante qui leur était attribuée dans l'espace où ils ont été socialisés avant leur départ. Leur mobilité géographique les confronte alors à un processus de remaniement

identitaire. Comme le soulignent les perspectives interactionnistes et constructivistes, les processus d'identification individuelle¹ sont multiples et changeants selon les contextes et les enjeux et sont constamment négociés en fonction des évolutions du regard d'autrui ou des identités collectives. Mais ces représentations extérieures ne s'imposent pas entièrement aux acteurs qui disposent d'une marge de manœuvre pour se les approprier, les refuser, les transformer ou superposer différentes affiliations.

Le regard des autres

En France, les catégorisations des migrants de Chine du Nord par les institutions ou les populations locales qui les fréquentent² se déclinent de manières diverses mais le plus souvent négatives ; elles vont de la simple image d'étrangers, immigrants, sans-papiers, à celle de personne pauvres, sans compétence, allophones, isolées, vulnérables, voire même femmes faciles. Ces typifications portées sur eux de l'extérieur sont en forte inadéquation avec l'image que les migrants ont d'eux-mêmes et qu'ils souhaiteraient donner à voir. Ils supportent mal d'être assimilés à la catégorie de migrants économiques pauvres et sans compétence, avec lesquels ils estiment n'avoir rien en commun (Schütz 1962). Ainsi, Mme Wang, qui se présente comme une femme d'affaires ambitieuse et qui travaille au moment de l'entretien comme femme de ménage à Paris, se dit gênée lorsque des Français lui

¹ Cette perspective plurielle, dynamique et contextuelle, me paraît préférable au concept « d'identité » qui risque d'apporter une vision extérieure, statique et réifiante. Il a d'ailleurs été critiqué comme découlant moins d'observations empiriques que de préoccupations théoriques et pour son imprécision et sa polysémie : renvoyant tour à tour à l'identification d'un individu à un groupe, à son identification par autrui, à la représentation de soi, ou encore au sentiment d'appartenance. De plus, il est important d'analyser les frontières intergroupes ou les processus de « groupalité », car les identités collectives ou individuelles sont fortement influencées par les groupes d'appartenance ou de référence mais également par la confrontation avec les autres groupes (Barth 1969 ; Baumann 1996, 1997 ; Brubaker 2006 ; Brubaker et Cooper 2000 ; Jenkins 1997).

² Ces représentations ont été recueillies dans des situations diversifiées et notamment lors d'une rencontre à la mairie de Paris avec les représentants chargés de la politique de la ville et de l'intégration des étrangers non communautaires, le 16/12/05 ; lors d'une réunion publique sur le thème de la prostitution, organisée par la mairie du 10^{ème} arrondissement le 16/11/05 et regroupant de nombreuses associations de quartier ou spécialisée sur ce thème ; dans les comptes rendus publics des projets Equal et Longue Marche, financés par l'Union Européenne, dont la « Journée d'information et de sensibilisation- les nouvelles migrations chinoises - La traite des êtres humains et l'esclavage domestique » organisée à la mairie du 10^{ème} arrondissement le 06/11/06 ; dans divers articles de presse (Aubert 2002 ; Bardon et Ceaux 2007 ; Chabrun et Thioly 2004 ; Darmon 2006 ; Diatkine 2007 ; Foin 2007 ; Gaetner 2004 ; Millot 2014 ; Tabet 2007) et enfin sur mon terrain de recherche au contact de certains employeurs autochtones, des autres marchands sur les marchés, des voisins et riverains et enfin des clients de prostituées ou des compagnons des femmes chinoises.

demandent : « pourquoi voulais-tu venir, alors que tu avais une maison et une voiture ? [...] Alors que tu avais une vie agréable, pourquoi es-tu allée en France faire des massages et des ménages ? ¹ » Or dès leur arrivée, les migrants font l'expérience d'un « itinéraire moral » au cours duquel, ainsi que l'expose Erving Goffman, « l'individu stigmatisé apprend et intègre le point de vue des normaux, acquérant par-là les images de soi que lui propose la société, en même temps qu'une idée générale de ce qu'impliquerait la possession de tel stigmaté » (Goffman 1986: 46). Ils se trouvent donc forcés de gérer l'écart entre cette nouvelle « identité sociale virtuelle » et « l'identité pour soi »², c'est-à-dire les dissonances entre « les catégories "objectives" attribuées par les institutions et leurs agents (identité "pour autrui") » et la « définition "subjective" de soi (identité "pour soi") » (Dubar 1998a: 13 ; 1998b: 13). Selon cet auteur, l'inadéquation entre ces deux identités génère des tensions et oblige les individus à combiner plusieurs ; ils doivent entreprendre un travail de « transaction relationnelle » avec les partenaires institutionnels mais également une « transaction biographique » avec eux-mêmes afin de reconstruire un récit sur soi qui s'appuie sur un univers sémantique cohérent et structuré (Dubar 1998b: 12).

Selon Hanna Malewska-Peyre (1990), ce type de « mauvaises représentations de ses activités et de soi » peut être à l'origine d'un processus de dévalorisation de l'identité voire d'une « identification négative »³. Analysant l'impact des discriminations sociales sur l'image de soi des enfants de migrants, cette psychosociologue montre qu'ils mettent en œuvre différentes formes de « stratégies identitaires⁴ » afin de diminuer le niveau de souffrance occasionné par ces regards stigmatisants. S'appuyant sur des stratégies intérieures et/ou extérieures, ils tentent ainsi parfois de minimiser ces stéréotypes racistes, les intériorisent, souhaitent s'assimiler au groupe dominant, retournent l'agressivité vers eux-mêmes, ou au

¹ Mme Wang, Paris, le 07/08/04.

² Ces deux identités correspondent selon Erving Goffman, d'une part, au souci qu'ont les autres de définir un individu et, d'autre part, au « sentiment subjectif [que celui-ci a] de sa situation et de la continuité de son personnage » (Goffman 1986: 127).

³ Hanna Malewska-Peyre définit « l'identité négative » comme « un sentiment de mal-être, d'impuissance, d'être mal considéré par les autres, d'avoir des mauvaises représentations de ses activités et de soi ». Elle s'oppose à une « identité positive » qui correspond au « sentiment d'avoir des qualités, de pouvoir influencer sur les êtres et les choses, de maîtriser (au moins partiellement) l'environnement et d'avoir des représentations de soi favorables » (Malewska-Peyre 1990: 113).

⁴ Il s'agit d'un processus interactif dans lequel les dynamiques de comparaison sociale et de catégorisation, de recherche de reconnaissance, de valorisation ou d'intégration influent sur la conscience de soi au même titre que le regard d'autrui.

contraire revalorisent et revendiquent leur singularité. Les sans- domicile-fixe, également confrontés à une forte condamnation sociale, sont contraints à des remaniements identitaires du même ordre afin de résister aux effets de l'exclusion et préserver une identité pour soi positive ; ils choisissent de mettre en avant, dans leurs discours comme dans leurs pratiques de la rue, les éléments soulignant leur rôle positif pour la collectivité et leur inclusion dans la société, autant de traits qui les distinguent de la figure du clochard désocialisé (Saporiti 2013).

Le regard sur soi

A la différence de ces auteurs qui analysent les effets du regard stigmatisant porté par autrui sur soi, mon analyse est légèrement décalée puisque je m'intéresse aux jugements négatifs des acteurs sur eux-mêmes et leurs propres activités ainsi qu'aux moyens mis en œuvre pour déjouer ces appréciations dévalorisantes. En effet, les évaluations négatives d'égo sur lui-même jalonnent l'ensemble des témoignages, se portant tour à tour sur le travail, les positionnements sociaux, les modes de vie, les fréquentations ou plus généralement les carrières migratoires en France. Pourtant si redondants que soient ces jugements, ils ne semblent pas conduire mes interlocuteurs à se forger une image de soi négative. Au contraire, dans la plupart des cas, ceux-ci maintiennent une image d'eux-mêmes valorisante. Ainsi, Mme Cheng ne s'est jamais pensée comme prostituée, bien qu'elle vive de cette activité depuis plusieurs années tout en ne cessant de la condamner comme honteuse et avilissante. Au contraire, elle souligne que ses gains lui ont permis d'assurer l'avenir de son fils en le faisant venir en France, lui payant des études coûteuses dans une école privée, puis en lui offrant un capital pour ouvrir son entreprise parisienne et enfin en le soutenant pour qu'il se marie. De même, elle a envisagé un moment de faire venir sa petite sœur et de l'introduire progressivement à la prostitution, expliquant qu'elle gagnerait ainsi beaucoup plus que dans son poste de fonctionnaire à Shenyang. Loin d'avoir un comportement de dominée dans ses interactions sociales parisiennes, Mme Cheng se montre au contraire sûre d'elle-même, satisfaite de son parcours et se met en scène en position dominante, que ce soit avec les autres femmes se prostituant, les migrants chinois ou ses interlocuteurs autochtones¹. Au cours de ces échanges, elle se réfère à son statut de commerçante respectable en Chine qui assume ses obligations filiales et parentales. Là-bas, l'origine de ses revenus parisiens est ignorée et elle y

¹ Mme Cheng, Paris, observations et suivi de 2006 à 2014.

jouit d'un fort capital de face. On retrouve des dynamiques très semblables dans le cas des hommes, comme par exemple M. Sun qui est fier d'avoir pu permettre à sa femme d'arrêter de travailler et de lui acheter depuis Paris un appartement neuf de plus de 25 000 €, payé grâce à son travail de chiffonnier¹. La plupart des migrants se réfèrent ainsi fréquemment au statut social obtenu en Chine avant leur départ ou à celui acquis ou maintenu grâce à la migration. Bien qu'ils ne puissent pas y retourner² et vivent depuis près d'une décennie à Paris, sans pouvoir mettre en œuvre la mobilité pendulaire caractéristique des « transmigrants » (Glick Schiller et al. 1995 ; Missaoui 1995 ; Morokvasic 2004 ; Peraldi 2001, 2002 ; Tarrius 1992, 2002, 2010), leur identification se définit à la fois dans un contexte parisien mais aussi et surtout dans leur localité d'origine en Chine du Nord. Ces appartenances multiples qui s'inscrivent dans un espace social transnational leur offrent des marges de manœuvre pour penser leurs actions et leur image de manière complexe mais relativement positive et échapper ainsi aux assignations identitaires locales. Ils puisent dans les deux espaces sociaux des ressources leur permettant de mettre à distance le déclassement vécu en France et de préserver une dynamique d'affirmation de soi qui leur permet de ne pas se penser ou se comporter comme des personnes dominées.

1) Construire « la face » en Chine avec les acquis en migration

Si l'immobilité est caractéristique de ces personnes sans-papiers, cela ne les empêche pas de mener à bien à distance différentes activités dans leur localité d'origine. Leurs longues descriptions de ces entreprises soulignent qu'elles font partie de leurs priorités. Elles s'inscrivent pleinement dans leur « carrière migratoire » et leur permettent de construire un prestige social en Chine grâce aux acquis engrangés au cours de la migration. Cela passe la plupart du temps par le biais de l'argent envoyé au pays. Ces actions diversifiées leur permettent d'être présents malgré leur absence physique et de continuer à tenir leurs rôles sociaux liés à leur parentalité, à leur place dans la fratrie, ou dans leurs réseaux locaux de relations qui les aident à obtenir, même de loin, des avantages familiaux ou personnels.

¹ M. Sun, Paris, le 14/08/09.

² A l'exception des personnes ayant obtenu une régularisation qui sont minoritaires, leur statut de sans-papiers les empêche de passer des frontières et les assigne à une immobilité géographique. Ils ne prennent pas le risque de retourner en Chine car ce voyage risquerait d'être définitif.

A l'instar de la plupart des migrants économiques d'autres origines et comme énoncés dans leurs projets migratoires initiaux, les revenus et les actions menées à distance sont majoritairement destinés à remplir ce qui est perçu comme « des obligations familiales » (Bimal 2006 ; Lerch et al. ; Santelli 1999) et en particulier à assumer à distance le rôle de soutien de famille (Oso Casas et Catarino 1997 ; Oso 2000 ; Parreñas 2001 ; Quiminal 1991)¹. Cependant, comme cela a déjà été souligné, le terme de famille a un contour qui se modifie dans le temps, en fonction des enjeux spécifiques, selon le sexe et surtout le statut matrimonial des interlocuteurs : il désigne le noyau familial et les parents et beaux-parents, pour les hommes tandis qu'il est centré sur l'enfant unique, les parents et plus occasionnellement la fratrie pour les femmes divorcées. Ces définitions différentes ont des conséquences sur la manière dont les migrants entretiennent les liens transnationaux : leurs formes et leurs contenus se déclinent de manière genrée.

Parentalité à distance

Les hommes ont plutôt tendance à se concentrer sur le gain d'argent et l'envoi des sommes économisées au pays² mais ne participent que de loin à leur gestion³ : ce rôle est presque entièrement délégué aux épouses qui s'arrêtent souvent de travailler et sont censées en économiser l'essentiel dans une cagnotte familiale. Les hommes migrants confient également à leur épouse le travail quotidien de prise en charge des besoins de leur enfant ou de maintien du lien familial avec les parents et les beaux-parents. Bien qu'ils appellent leur femme en moyenne une fois par semaine ou par quinzaine, mes interlocuteurs masculins semblent globalement peu au courant du quotidien de leur famille ; M. Sun, par exemple, sait peu de chose des études de sa fille restée à Tianjin ou de la personnalité de son fiancé⁴. En dépit de leur absence, ce mode d'organisation ne diffère pas fondamentalement des modes

¹ Sur les différents échanges visant à maintenir des liens à l'intérieur des familles transnationales, voir (Le Gall 2005, 2007). Précisons que les échanges de biens sont multidirectionnels et proviennent également de Chine.

² L'argent est envoyé de différentes manières : par transfert bancaire, par le biais d'agences financières telles que Western Union, *Xilian huikuan* 西联汇款, de manière informelle caché dans des colis postaux ou par l'intermédiaire de connaissances effectuant le voyage auxquelles sont confiés argent et autres biens à transmettre à la famille.

³ Il est caractéristique qu'un de mes interlocuteurs M. Guo qui a envoyé pendant huit ans une moyenne de 6 000 € par an à son épouse qui était supposée l'économiser, ne s'interroge sur l'utilisation réelle de ces sommes qu'après la détérioration de la relation du couple (Paris, le 16/12/10).

⁴ M. Sun, Paris, le 17/07/06.

ordinaires de répartition des rôles au sein des foyers urbains de leur génération en Chine où l'épouse gère à la fois la bourse du ménage et le bien-être des ascendants et descendants. Le départ en migration, en leur permettant de se maintenir en tant que principal pourvoyeur économique, donne aux hommes la possibilité de s'inscrire ou de se réinscrire dans ces normes sociales masculines admises dans leur groupe d'urbains du Nord.

Les deux exemples suivants illustrent ces enjeux normatifs qui se jouent à travers ces envois transnationaux d'argent. M. Wei de Tianjin déclare être parti à l'étranger car son salaire de chauffeur de taxi « ne suffisait pas pour la famille ». Il précise avec fierté qu'il « envoie pratiquement tout ce qu'il gagne en France », 5 à 6 000 € par an sur un revenu annuel estimé entre 7 à 8 000 € qui provient de multiples 'petits boulots' couplés à une activité de biffin. Ces sommes lui donnent le sentiment de remplir son rôle car selon lui : « en Chine c'est comme ça, quand on se marie on doit assumer ses responsabilités. On doit entretenir la famille ; l'homme gagne de l'argent, la femme le dépense ». Ce faisant, il a pu faire accepter à son épouse le fait de vivre en France temporairement en couple avec une autre femme migrante¹. Le récit de M. Guo de Shenyang est similaire jusqu'à son licenciement mais depuis l'arrêt des transferts d'argent, le couple a cessé tout échange téléphonique :

« Car depuis que je n'ai pas de travail, je n'ai plus d'argent. C'est la seule chose dont elle parle ; elle ne parle que quand elle veut de l'argent de toi, sinon elle ne te parle pas. Elle a une fièvre de la consommation. Elle me parlait de ses voyages, comme si elle ne comprenait pas combien c'était difficile de gagner cet argent en France. Elle ne veut pas comprendre. Elle me réplique que tous les autres sont plus forts que moi. Pour nous [les migrants], c'est très dur. Quand je rentrerai en Chine, je n'aurai même plus de famille. Je n'ai plus rien. [...] Je n'ai plus non plus l'argent que j'ai gagné. J'ai tout donné à ma femme. [...] Si je rentre et que je ne gagne pas d'argent, elle ne voudra pas vivre avec moi² ».

Au-delà de la simple critique concernant l'impossibilité temporaire d'envoyer de l'argent, c'est bien sa masculinité qui est remise en cause à travers son incapacité à remplir son rôle économique d'époux et de père. Ainsi, la marge de manœuvre des hommes migrants apparaît relativement limitée. L'argent gagné en migration joue un rôle déterminant dans le maintien de leur position à l'intérieur de la famille et plus globalement dans la société, en dépit de leur absence. Cela se traduit également en termes de rapport de pouvoir dans la cellule familiale, permettant à certains d'entre eux d'imposer de nouvelles formes de conjugalité puisque leur

¹ M. Wei, Paris, le 20/11/2006

² M. Guo, Paris, le 16/12/10.

épouse restée en Chine est en quelque sorte obligée d'accepter la suspension temporaire de l'exclusivité affective et sexuelle de leur mari¹, ce qui ne s'observe pas dans le cas des femmes migrantes². Mais, à l'image de ce qui se passait déjà en Chine avant leur départ, lorsque les hommes migrants ne peuvent réunir ces sommes d'argent et donc assumer ce modèle de masculinité dominante, une disqualification potentielle menace leur rôle à l'intérieur de la famille ; ils risquent d'être relégués aux marges des interactions familiales et sociales. Comme dans le cas des jeunes hommes mexicains appelés à se conduire en soutien économique et bon père de famille, en dépit de la précarité des conditions matérielles auxquelles ils sont confrontés (Reysoo 2002), ces hommes chinois se retrouvent en quelque sorte contraints par ce rôle de domination qu'ils sont supposés assurer³.

Pour les femmes migrantes, majoritairement divorcées, les enjeux sont différents : malgré un discours sur la priorité à la famille, ni le contenu accordé à ce terme ni les modes de gestion du lien familial à distance ne sont semblables. La première fonction qu'elles doivent accomplir à distance est liée à leur statut de mère et si, comme pour les hommes, ce rôle passe par l'envoi d'argent, il ne s'y limite pas. En effet, comme dans d'autres contextes culturels (Moujoud 2007 ; Parreñas 2001), il est attendu des femmes en général et surtout des mères qu'elles se trouvent physiquement présentes auprès des membres de la famille pour assurer le travail de reproduction sociale et en particulier prendre soin au quotidien de leur enfant. La longue absence des mères migrantes entre directement en contradiction avec cette injonction normative et est donc plus délicate à gérer que pour les hommes⁴. Cela est

¹ Ce type de rapport n'est pas propre à la situation migratoire et il est fréquent, en Chine comme ailleurs, de constater que certains hommes, en particulier ceux qui sont fortunés, ne se sentent pas tenus à l'exclusivité sexuelle dans le mariage.

² Ces modalités ne s'observent pas dans le cas des migrantes mariées qui, elles, cachent leurs liaisons en France ou, si elles décident de se marier sur place, présentent à leur époux chinois – comme à leur famille – leur démarche comme étant uniquement motivée par le besoin d'obtenir une régularisation juridique.

³ L'assignation à un modèle de masculinité dominant génère ainsi pour les hommes des contraintes et des souffrances importantes en particulier pour ceux qui n'arrivent pas à s'y conformer (Guionnet 2012).

⁴ La distance spatiale et temporelle due à la migration influe probablement sur les liens entre les pères et leur enfant mais je n'ai pas réuni suffisamment d'informations à ce sujet ; par contre, il n'est pas improbable que l'on retrouve des dynamiques similaires à celles observées dans le cas des migrations d'hommes philippins. Selon l'analyse de Rhacel Parreñas (2008), les normes traditionnelles de parentalité masculine en mettant plus l'accent sur le rôle économique, d'autorité et de discipline que sur le maintien des liens d'intimité entre les pères migrants et leurs enfants, seraient à l'origine de nombreux conflits intergénérationnels.

manifeste dans les témoignages féminins qui insistent sur l'épreuve de la séparation avec leur enfant présentée comme source de nombreuses difficultés pour les enfants restés au pays comme pour les parents migrants: « *care déficit* » ou manque de soins pour les uns, culpabilité et inquiétude pour les autres (Moujoud 2007 ; Parreñas 2001, 2002, 2005, 2008). A côté de leur fierté à envoyer de l'argent, les récits des Chinoises du Nord sont marqués par un sentiment de culpabilité que l'on ne retrouve pas chez les hommes.

Mais dans la majorité des cas, progressivement, les mères migrantes s'habituent à vivre au loin et mettent en place de nouveaux moyens pour construire et maintenir des liens filiaux et familiaux qui compensent leur absence¹. Ils sont souvent rendus possibles grâce au soutien d'une personne de confiance qui est chargée de les représenter sur place. Contrairement aux hommes et à quelques femmes mariées qui ont pour référent leur conjoint, dans le cas des migrantes divorcées, cet interlocuteur principal est plus généralement leur mère, leur sœur, leur belle-sœur ou une amie proche. Ce choix de recourir à des circuits d'entraide féminins plutôt qu'à l'ex-mari (pourtant présent sur place et qui pourrait en principe s'occuper du quotidien de l'enfant) s'explique sans doute moins par le divorce que par des représentations genrées attribuant les fonctions de soins et d'éducation aux femmes². Les mères migrantes délèguent une partie des tâches parentales à cette personne chez qui l'enfant emménage ou à qui il rend fréquemment visite s'il est logé en internat.

Pour les migrantes de Chine du Nord et à l'inverse des hommes, le rôle parental et maternel n'est que partiellement transféré à autrui. A l'image d'autres migrantes, elles continuent à assumer à distance une maternité transnationale (Hondagneu-Sotelo et Avila 1997 ; Parreñas 2001, 2002, 2005, 2008) en effectuant un travail éducatif, émotionnel ou de supervision des enfants qui n'a pas été observé de la part des hommes. Il peut se prolonger parfois par l'organisation de la venue de l'enfant en France³. Le maintien de ces liens

¹ A l'exception des situations où le lien avec l'enfant est menacé par l'ex-mari, comme dans le cas de Mme Yi où celui-ci lui interdit tout contact téléphonique avec son fils de quatre ans (Paris, le 17/06/05) ; de même, après deux ans sans nouvelle, Mme Zhang a découvert que son fils avait arrêté le collège pour faire une formation professionnelle, contrairement à sa volonté qu'il poursuive des études (Paris, le 27/05/05).

² Ces réseaux féminins se retrouvent également chez les femmes migrantes philippines mariées dont les époux sont restés au pays (Parreñas 2001).

³ Onze femmes y sont parvenues, alors que ce cas de figure n'est jamais évoqué par les hommes de mon échantillon qui eux émettent plutôt le souhait d'être rejoints par leur épouse.

familiaux s'appuie sur la plupart des moyens de communication qui relient les deux pays¹. Le téléphone joue un rôle capital dans cet effort pour maintenir une intimité affective avec leur enfant. Mme Yu qui travaille dans la prostitution appelle tous les jours ou même plusieurs fois par jour sa fille qui vit seule à l'université, échangeant quelques mots de maternage sur ce qu'elle a mangé, ses études ou ses activités². Le rituel est hebdomadaire pour Mme Lu qui consacre une partie de son jour de congé à joindre ces deux jeunes enfants³. Mme Li profite de l'abonnement illimité vers la Chine de ses employeurs pour appeler sa famille tout en faisant le ménage. D'autres mères, moins nombreuses, utilisent l'internet et la *webcam* pour maintenir un lien visuel. Les colis envoyés par la poste ou transportés par des voyageurs permettent également aux migrantes de « se sentir encore mère » comme l'explique Mme Di, manucure indépendante, qui envoie régulièrement des friandises et des vêtements de marque onéreux à son fils, étudiant⁴. « Tant pis si on trouve les mêmes choses en Chine, c'est l'intention qui compte. Et puis on a peur que l'enfant manque de quelque chose. Qu'il ne puisse pas bien manger. Peut-être qu'on envoie un peu trop...⁵ » note Mme Shao, domestique à Paris. A l'instar des migrantes philippines ou d'Amérique latine, les migrantes chinoises ont tendance à réaliser une sorte de « *commodification of love* », c'est-à-dire à compenser leur absence par l'envoi de biens matériels servant de support à leur attachement⁶ (Oso Casas 2010 ; Oso Casas 2006 ; Parreñas 2001).

Ces migrantes de différentes origines ont aménagé le sens traditionnel donné à la maternité pour y inclure la fonction de pourvoyeur économique principal (Hondagneu-Sotelo et Avila 1997 ; Parreñas 2001, 2005). Elles innovent et participent ce faisant à la redéfinition

¹ Les coûts de communication, comme de transfert financier entre la France et la Chine sont très bas et donc accessibles sans restriction aux migrants : ils pouvaient, par exemple, avec une carte de téléphone de 13 € téléphoner au pays pendant 2 600 mn en avril 2009 ; les abonnements téléphoniques illimités ont encore facilité la possibilité de contacts internationaux et certains migrants expliquaient passer plusieurs heures par jour au téléphone avec leur famille sans se préoccuper du temps ou du coût des appels. La généralisation des nouvelles technologies a ainsi considérablement accru les formes de maintien des liens transnationaux (Diminescu 2002 ; diminescu 2010 ; Nedelcu 2008).

² Mme Yu, Paris, le 26/09/05.

³ Mme Lu, Paris, le 21/08/09.

⁴ Mme Di, Pantin, le 05/08/09.

⁵ Mme Shao, Pantin, le 05/08/09.

⁶ La volonté de subvenir aux besoins de subsistance des membres de la famille transnationale et à leurs désirs consuméristes, peut également participer à l'aggravation des conditions de vie et de travail des migrantes, comme c'est le cas des prostituées sud-américaines en Espagne (Oso Casas 2010 ; Oso Casas 2006).

du rôle de mère et de la fonction parentale en assurant un niveau de vie et un pouvoir de consommation élevé à leur enfant. Leur fonction de pourvoyeur économique tend peu à peu à primer sur celle de soins quotidiens et de proximité. Ainsi, elles assument de plus en plus un rôle auparavant principalement tenu par les pères et concourent à un nouvel agencement des rôles sociaux de père et de mère au sein de la société chinoise¹. Le renversement des hiérarchies de genre est plus rare dans les foyers des hommes migrants qui parviennent à maintenir leur rôle de chef de famille, à l'exception de deux d'entre eux. Pour les femmes migrantes, cette négociation des hiérarchies familiales est d'autant plus aisée qu'elles sont divorcées. Ce type de modification des rôles genrés est semble-t-il beaucoup plus délicat dans les couples déjà formés et les recherches sur d'autres populations migrantes soulignent les tensions générées par un plus grand pouvoir financier des femmes en migration qui ne s'accompagne pas toujours d'une plus grande autonomisation à l'intérieur de la sphère familiale (Boyd 2006 ; Ferree 1979 ; Helmbold 1987 ; Hondagneu-Sotelo 1992 ; Morokvasic 2007 ; Oso Casas et Catarino 1997 ; Pessar 2005).

Que ce soit dans le cas des hommes ou des femmes, les dépenses associées à l'enfant sont multiples et évoluent par rapport aux projets énoncés avant le départ car ses besoins changent avec son avancée en âge et dans le cycle de vie. Par-delà la prise en charge de ses frais quotidiens ou d'étude, les migrants ont en effet à cœur de financer son entrée dans la vie professionnelle et dans la vie de couple. Il s'agit alors d'envoyer suffisamment d'argent pour lui permettre de contourner le chômage des jeunes en lui « achetant » un poste de travail, en le mettant à son compte, ou encore en lui offrant un appartement neuf qui fera de lui « un bon parti ». Ces nouveaux besoins de financement peuvent représenter des sommes considérables par rapport aux revenus des migrants en France et allongent à l'envi le temps de constitution de l'épargne nécessaire, multipliant ainsi les occasions de « se sacrifier » pour la génération suivante. Afin de consacrer la plus grande partie de leurs revenus à ces objectifs, la plupart des migrants réduisent leurs dépenses sur place et vivent dans des conditions qu'ils jugent misérables mais peu d'entre eux s'en plaignent. Mme Dou s'en amuse même puisque afin que son fils puisse, selon ses termes, « toucher son salaire », elle « compresse » ses dépenses à

¹ un processus analogue se retrouve en Chine où, par exemple, l'envoi d'argent à leur famille par les jeunes-femmes migrant en ville, perturbe la répartition des rôles genrés et les traditions patriarcales dans les campagnes qui stipulent que le fils doit prendre en charge ses parents âgés (Davin 2005 ; Jacka 2006 ; Zheng 2004).

200 € par mois en récupérant de la nourriture jetée en fin de marché¹. Bien qu'atypique, la situation de Mme Shao, confrontée à deux reprises à cette injonction de se comporter en 'bon parent', est révélatrice des enjeux multiples sous-tendant ces sacrifices. Bien qu'elle ait déjà acheté quelques années après son départ une maison dans le Shandong, son fils la sollicite à nouveau six ans plus tard car il souhaite acquérir un appartement de 400 000 yuans (40 000 €) dans une mégapole du Sud où il travaille. Elle réunit en deux mois cette somme, y consacre l'ensemble de ses économies et emprunte le reste auprès d'autres migrants. Malgré la forte pression financière, elle déclare fièrement que « le bonheur de [son] enfant est plus important que le [sien]² ». Notons que sa satisfaction puisse également provenir d'un autre niveau de lecture qui, par-delà son fils, s'adresse à d'autres interlocuteurs : ces achats rendent en effet visible le succès de sa migration à l'ensemble de son entourage et représentent une revanche sur son ex-mari qui, lui, n'a pas la capacité financière de soutenir leur enfant. Ils ont donc une portée symbolique autant que matérielle. Ainsi, pour elle comme pour d'autres migrants, les enjeux en termes de parenté sont imbriqués au pouvoir économique comme au prestige social et donnent un sens à la plus grande partie des épreuves endurées au cours de la migration.

Demeurer ou devenir un membre important de la famille

Les rôles sociaux remplis à distance par les migrants ne se limitent pas à la sphère de la famille nucléaire et à la parentalité. Ils s'ouvrent sur la famille élargie comme l'illustre la complexité des liens maintenus à distance par Mme Li, ancienne cadre devenue domestique dans une famille autochtone. Depuis quatorze ans, elle continue d'assurer depuis Paris les rôles de mère, épouse, enfant, sœur et amie. Mariée lors de son départ, elle a envoyé pendant des années une partie de son salaire de domestique à « sa famille », ce terme désignant à l'époque son mari sans-emploi et son fils de 14 ans ; puis ayant divorcé et fait venir à Paris son fils dont elle assume seule les frais de vie et d'études, elle cesse ses envois. Elle reste cependant en contact téléphonique hebdomadaire avec les autres membres de sa famille et ses anciens collègues. Lorsque sa mère tombe malade, elle compense son absence physique par une présence téléphonique quasi-quotidienne, l'appelant pendant plus d'un an « au moins cinq fois par semaine, dix minutes par jour [...] pour vérifier que tout va bien ». Ayant atteint l'âge de la retraite en Chine, elle confie à sa mère la gestion de ses 900 yuans de pension mensuelle

¹ Mme Dou, Paris, le 01/07/05.

² Mme Shao, Paris, le 24/04/2013.

avec la consigne d'y puiser en cas de besoin. Au printemps 2008, l'hospitalisation de son frère, victime d'un accident vasculaire cérébral, remet en cause son séjour à l'étranger : « j'ai très envie de rentrer. Je suis partie depuis trop longtemps. Si la famille a un problème, [mes parents] n'ont personne sur qui compter ». Elle parvient cependant à gérer la crise à distance, les dissuadant de vendre leur logement pour financer l'opération qu'elle paye en envoyant 7 000 € empruntés en urgence à d'autres migrants. Durant la phase post-opératoire, elle assume de plus en plus ouvertement, en tant que fille aînée, le rôle de chef de famille, à présent recentrée sur les cellules familiales de ses parents et de ses frères et sœurs. Elle recommande à son frère un repos de plusieurs mois, lui reverse sa pension de retraite et s'engage à l'aider à retrouver un travail moins pénible. « J'ai beaucoup d'amis, des amis puissants. [Ma mère] ne doit pas s'inquiéter. Même en étant à Paris, je peux régler les affaires de Chine¹ ». Grâce à une vie frugale en France², ses économies lui permettent de prendre part aux décisions familiales à Shenyang, part qui devient déterminante quand elle obtient des papiers et peut, après dix ans d'absence, y retourner tous les ans pendant un mois. Elle offre une prothèse à sa belle-sœur qui a eu un cancer du sein, puis conseille vivement à son neveu qui a un travail précaire, d'apprendre à conduire.

« Les autres ne voulaient pas, ils avaient peur. Mais personne n'ose s'opposer à ma volonté, c'est moi qui décide, *bu gan fandui wo de yijian, wo shuo le suan* 不敢反对我的意见 我说了算 [Elle lui laisse 3 000 yuans et lui dit :] "Quand je rentrerai en juillet, si tu as trouvé un vrai travail je n'aurai rien à dire ; sinon c'est à toi de voir les conséquences..."³ ».

En 2012, l'organisation et le financement d'un banquet réunissant plus de 90 personnes pour célébrer les 80 ans de sa mère, est l'occasion de mettre publiquement en scène son importance dans la fratrie, près de 13 ans après son départ.

Comme elle, beaucoup des migrants rencontrés parviennent à maintenir une présence symbolique forte et à interagir de manière efficace avec les membres de leur famille. Cependant, encore une fois si ce souci partagé par les hommes et femmes, de contrer l'idée que l'éloignement s'accompagne d'une distance affective, ses effets ont des conséquences genrées. Pour les femmes migrantes, les différents rôles familiaux remplis depuis l'étranger sont l'occasion de renégocier les hiérarchies et rôles de genre cette fois ci à l'échelle de la

¹ Mme Li, Paris, le 27/10/09.

² Elle limite ses dépenses et celles de son fils à 700 € par mois sur un salaire mensuel de 1100 €.

³ Mme Li, Paris, le 27/10/09.

famille élargie. Bien que représentant un cas limite, ce fait est illustré par la décision de Mme Xu qui a épousé un Français et obtenu des papiers, puisque en proposant non seulement à son fils mais également à sa mère de venir vivre avec elle en France¹, elle n'hésite pas à transgresser sciemment la hiérarchie des rôles à l'intérieur de la fratrie : elle usurpe le rôle de son frère aîné, premier fils qui devrait selon la tradition prendre en charge ses parents, pour montrer qu'elle est en mesure, en migration, de remplir ses obligations filiales et même au-delà. Le sens symbolique de son action déborde ainsi largement la volonté de prouver que son départ ne signifie pas qu'elle délaisse les membres de sa famille. Ces observations prolongent l'analyse de Laura Oso Casas et Christine Catarino (1997) qui montrent que le départ en migration du mari ou de l'épouse, a tendance à élargir le rôle des femmes qui deviennent souvent chef de famille *de facto*, voire *de jure*.

La volonté de maintenir leur insertion et leur influence à distance dans des réseaux de sociabilité, commune à bien des migrants, les amène à entretenir tout au long de leur séjour leurs anciennes relations amicales, de voisinage ou professionnelles en téléphonant et en s'inscrivant dans des relations de dons et contre dons, à travers des échanges de cadeaux ou de services. Mme Yang a ainsi profité de mon voyage à Shenyang pour à me confier deux bouteilles de vin pour d'anciens collègues, engrangeant un cycle de redevabilité vis-à-vis de moi mais également de ses amis². Les migrants sont investis du rôle inédit de 'spécialiste' de l'étranger. Aux yeux de leurs interlocuteurs qui n'ont jamais quitté le pays, ils font figure de référence pour tout ce qui concerne la vie hors de Chine et sont sollicités sur des sujets les plus divers. Ils se retrouvent également intronisés dans le rôle de guide. Ainsi, Mme Zhou qui est chiffonnière, est priée par sa belle-sœur fortunée – qui ignore probablement sa situation – de l'accompagner acheter des montres Rolex et d'autres produits de luxe³.

Préparer son avenir

Outre ces objectifs poursuivis à travers ces échanges transnationaux, les actions des migrants visent également à construire leur propre avenir en Chine à leur retour. Dans les premiers temps de l'expatriation, ceux qui ont l'espoir de rentrer rapidement ont des projets relativement précis, tel que l'achat d'un logement. Certains projets sont pensés avant le

¹ Mme Xu, Paris, le 09/05/07.

² Mme Yang, Paris, le 10/04/05.

³ Mme Zhou, Paris, le 26/09/10.

départ, d'autres évoluent une fois en France ou sont même entièrement conçus à partir des informations découvertes sur place. C'est en particulier le cas des projets à vocation professionnelle qui ont pour but de créer une entreprise et donc d'éviter les discriminations en termes d'âge sur le marché de l'emploi au retour. Mme Shao, commerciale devenue nourrice dans une famille Wenzhou, veut « prendre les atouts français et les emmener en Chine pour les vendre » ; impressionnée par l'efficacité des détergents qu'elle a découverts en travaillant comme femme de ménage, elle a un temps élaboré un plan, chiffré à 50 000 €, pour les faire produire en Chine¹. Mais avec l'allongement de la durée du séjour, ces projets pour le retour sont formulés dans des termes qui deviennent vagues. M. Lin, ancien cadre devenu manutentionnaire dans la confection, rentrera « pour être patron » mais avoue qu'il n'a pas encore pensé dans quel secteur : « il faut rentrer pour voir quel type d'affaire est porteur. Je suis sorti depuis tellement longtemps [cinq ans], je ne comprends plus les choses de Chine² ». L'âge influe également sur les projets transnationaux et les migrants qui approchent la cinquantaine, c'est-à-dire la limite basse de la retraite pour les femmes³, n'envisagent plus d'y retourner pour travailler mais pour y prendre leur retraite. Cet horizon n'a d'ailleurs jamais été perdu de vue, comme le montre M. Wei qui a toujours essayé, y compris quand il n'avait pas d'emploi, d'envoyer l'argent nécessaire au règlement de ses cotisations et maintenir ainsi sa prise en charge par le système social chinois⁴.

Ainsi, la plupart des migrants rencontrés se saisissent activement de tous les moyens à leur disposition leur permettant de conserver les différents liens antérieurs et de confirmer l'importance de leur présence dans ces espaces sociaux chinois. Le déploiement de leur capacité de financement provenant à la fois de revenus générés en migration et/ou tirés des gains en Chine (les pensions de retraite, la location de leur ancien appartement, etc.) accroissent leur pouvoir d'action sur place. Les revenus de la migration qui paraissent négligeables dans un contexte français, permettent, une fois convertis en yuans, de réaliser des actions matérielles à forte portée symbolique qui marquent la vie de la famille voire de l'entourage social plus large. Pour les hommes comme pour les femmes, ils se traduisent par

¹ Mme Shao, Paris, le 14/03/04.

² M. Lin, Pantin, le 22/08/04.

³ Les hommes qui doivent attendre soixante ans pour avoir droit à la retraite, considèrent quant à eux qu'il leur sera impossible à 50 ans de retrouver un emploi acceptable et convenablement rémunéré en Chine.

⁴ M. Wei, Paris, le 20/11/2006.

une légitimité à être consultés et à prendre part aux décisions familiales. Cette situation influe sur les rapports de pouvoir à l'intérieur du foyer et, dans certaines familles, on assiste à une autonomisation et une renégociation des rapports de genre au profit des femmes devenues ainsi *de facto* chefs de famille à distance. Au-delà des actions directement entreprises, les pratiques de consommation et le niveau de vie affiché du foyer transnational rendent également visibles dans leur localité leurs capacités économiques et sociales. Ces réalisations qui rendent publique l'efficiencia à distance des migrants, construisent ainsi, pour les plus dynamiques, un statut social de personne respectable et c'est bien le prestige, la face, dans leur localité d'origine qui est en jeu. Ces éléments expliquent l'importance accordée à l'entretien de ces relations à distance, qui permettent aux migrants d'afficher le succès de leur parcours vis-à-vis de l'ensemble de leur réseau social en Chine, c'est-à-dire au regard de ceux qui comptent le plus à leurs yeux. Améliorer le niveau de vie de leur famille restée au pays incarne, pour les hommes comme pour les femmes, le fait d'avoir pleinement rempli l'objectif initial de leur migration. Leur absence au sein du foyer en devient légitime et les privations ou difficultés rencontrées à l'étranger acceptables, ce qui aurait été – ou est – beaucoup plus délicat dans le cas d'un échec du projet. De plus, leur déclassement est peu ou pas du tout connu dans leur localité d'origine, si bien que leur influence et leur image a tendance à ne pas se déliter mais au contraire à se renforcer après leur départ. Ils deviennent paradoxalement des acteurs sur qui il faut compter sur place. Ainsi, l'immobilité physique ne met pas hors de leur portée les entreprises transnationales et à l'image des migrants circulants décrits par Lamia Missaoui (1995), on note que les Chinois du Nord peuvent être « petits ici, notables là-bas ».

2) Tirer parti de l'entre-deux

Mettre en avant ces différentes réalisations au pays pour contrebalancer le récit des épreuves vécues à l'étranger revient dans la plupart des témoignages et les migrants entérinent le paradoxe qui pose que l'amélioration de leur statut social au pays passe par un déclassement à l'étranger. Cette lecture s'appuie sur le principe d'une migration circonscrite à une durée courte, une parenthèse éventuellement pénible, devant servir de tremplin dans des histoires de vie plus longues ancrées en Chine. Ce point de vue, recomposé au cours des événements, n'est pas uniquement discursif mais produit des effets concrets. Il redonne aux migrants des marges de manœuvre pour penser et donc vivre la migration et leur permet de mettre à distance les difficiles conditions de vie, de travail ou d'interaction avec leurs colocataires,

collègues, employeurs ou conjoints ; en somme, il représente une ressource symbolique majeure pour penser et gérer ce passage de leur vie peu gratifiant. Cette manière de se représenter la réalité sociale les valorise non seulement vis-à-vis des tiers (le sociologue ou d'autres interlocuteurs en France ou en Chine) mais l'enjeu est également de se convaincre soi-même du succès de la démarche migratoire, au-delà des doutes. Cette dynamique entre déclassement et reclassement est souvent mise en œuvre de manière intuitive et est rendue possible grâce au jeu introduit par l'existence des deux espaces de référence distincts.

S'appuyer sur les réussites en Chine

C'est dans cette optique qu'il convient de réexaminer la focalisation récurrente des récits sur la dimension économique des réalisations en migration et sur ses effets. L'argent, quantifiable, représente un étalon permettant d'évaluer le bien-fondé de l'expatriation. Comme dans la Chine urbaine contemporaine, il symbolise le succès ou l'échec des parcours. « Quand on a l'argent dans les mains, alors le moral est bon¹ » note Mme Di qui travaille dans les soins de beauté ; elle utilise d'ailleurs un argument fréquemment employé par les femmes qui se prostituent et qui leur permet de mettre à distance les désagréments de ce travail. En France, cette valorisation monétaire atténue le sentiment de mobilité sociale descendante, voire permet de penser que les gains priment sur les moyens utilisés et les divers compromis que tous ont été amenés à faire, comme l'illustrent les conclusions de Mme Chu.

Son témoignage recueilli de 2005 à 2013 prend longtemps la forme d'une « histoire des pertes », selon le terme de Claudia Girola (1996), désignant les récits stéréotypés des personnes sans-abris pour expliquer les trajectoires qui les ont conduites d'une pleine insertion dans la société à une progressive mise à l'écart. Ainsi, Mme Chu est très affectée d'avoir dû renoncer à son emploi de comptable, à son confort de vie et à son statut social pour devenir une femme de ménage vivant pauvrement et entretenant des relations avec des hommes français, âgés, peu fortunés et peu cultivés ; mais pour elle, ce déclassement atteint un paroxysme lorsqu'elle est accusée de mariage de complaisance, arrêtée et placée en Centre

¹ Mme Di, Paris, le 03/03/06.

de rétention administrative en mars 2006¹. Pourtant, trois ans plus tard et une fois mariée, elle réévalue son parcours :

« Au début, la première année, ça a été terrible, maintenant, je ne regrette rien. Pourquoi ? Parce que j'ai gagné beaucoup d'argent. [...] Je n'ai pas compté mais au moins 400 000 yuans. Si je n'étais pas partie, je n'aurais certainement pas pu gagner autant d'argent. J'ai bien fait d'aller à l'étranger². »

En jouant sur la valeur des devises qui dépend du lieu où l'on se situe en pensée, les migrants se créent une marge d'interprétation leur permettant de valoriser ou déprécier les sommes en fonction de leurs intérêts du moment³. Ainsi, Mme Gou, rencontrée en train d'inspecter les poubelles, se réjouissait de gagner au moins 400 € par mois, soulignant satisfaite que « cela équivaut à 4 000 yuans, le revenu d'un médecin !⁴ » De même, M. Huang, ancien *xiagang* est comblé par son salaire dans le bâtiment : « Quand tu gagnes 10 [euros] c'est 100 [yuans]. Le maximum que j'ai gagné était 110 € en un jour, ça équivaut à mille yuans ! Avant en un mois, je ne gagnais pas mille yuans ! J'étais très content. J'ai téléphoné à ma famille pour le leur dire⁵ ». Mme Chu qui a fini par obtenir des papiers après son mariage avec un homme français, ne cesse de passer d'une devise à l'autre en fonction de ses interlocuteurs et des enjeux : devant les autres migrantes, elle insiste avec fierté sur le prix d'achat (1,4 million de yuans) d'un grand appartement au centre de Shenyang effectué par son nouvel époux ; mais elle minimise pour lui cette dépense, présentée comme une « affaire très rentable », rappelant qu'avec « 140 000 €, on peut à peine acheter un studio de 15m² à Paris⁶ ».

Cette manière de décoder la réalité afin de résister au déclassement s'appuie sur plusieurs processus cognitifs de connexion ou de déconnexion : Tout d'abord cela se manifeste par l'introduction d'un jeu entre les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus. Ainsi, bien qu'elle regrette d'avoir dû recourir à la prostitution pour gagner sa vie, Mme Yu,

¹ Arrêtée le 10 mars 2006 dans le cadre de l'audition avant son mariage, Mme Chu a été déférée après sa garde à vue en Centre de rétention administrative, condamnée à quitter le territoire français et assignée à résidence jusqu'à son départ. Elle a décidé de rester clandestinement en France.

² Mme Chu, Paris le 12/05/09.

³ Ce jeu sur les devises est une source de re-motivation lorsque les migrants découragés se sentent tentés par un retour au pays : ils proclament être désormais incapables d'accepter de travailler « pour moins de 100 € par mois » et dépréciaient ainsi les salaires d'emplois non qualifiés en Chine qui sont construits en repoussoirs.

⁴ Mme Gou, Paris, le 19/05/05.

⁵ M. Huang, Paris, le 14/04/04.

⁶ Mme Chu, Paris le 26/09/10.

ancienne ouvrière *xiagang*, estime que « si je n'étais pas sortie pour gagner de l'argent, je n'aurais pas pu envoyer ma fille à l'université. [...] Pour moi c'est le problème le plus important et je l'ai résolu. C'est ma plus grande réussite¹ ». Ce point de vue minimise les épreuves vécues dans le temps de l'expatriation pour ne retenir que ce qui a été rendu possible ailleurs, plus tard et souvent pour une autre personne². Ainsi, la migration n'est pas uniquement lue par rapport à l'espace français et au moment présent mais est au contraire constamment associée à l'espace-temps chinois. Elle s'inscrit dans des parcours de vie dépassant le seul moment de la migration et a parfois une temporalité ultérieure, différée après leur retour. De plus, il ne s'agit plus exclusivement d'une expérience personnelle, évaluée à travers le seul prisme individuel, mais elle est resituée dans les trajectoires d'autres acteurs. Le « déplacement » peut également s'effectuer en termes de bénéficiaire de la migration, puisque celui qui en tire directement profit est souvent un tiers³ (l'enfant ou plus globalement la famille pour les hommes). Cette façon de présenter leur départ comme un sacrifice permet de valoriser cet épisode de leur vie en lui attribuant un sens positif. Ce type de projection dans un horizon intergénérationnel est une stratégie fréquemment utilisée par les personnes, migrantes ou non, confrontées à des mobilités sociales entravées. Ainsi, la forte préoccupation des parents marocains en Espagne pour la réussite scolaire et l'éducation de leurs enfants selon des critères genrés et religieux conservateurs, peut se comprendre comme un moyen de maintenir une signification positive de leur immigration. En effet, ces symboles manifestent leur attachement à leur culture d'origine et leur permettent de compenser les ruptures et les privations auxquelles ils sont confrontés dans une migration leur offrant peu de valorisation professionnelle ou sociale (Echevarría 2012). Dans ce cas comme dans celui des migrants de Chine du Nord, ce type de processus cognitif complexe permet aux acteurs de minimiser les coûts de la migration et de la considérer, quoi qu'il arrive, comme un succès.

Cette vision valorisante est confortée par le déplacement des critères d'évaluation de la migration puisque celle-ci est avant tout effectuée au regard d'un ou de plusieurs personnes, investies du rôle 'd'autrui significatif', généralement installés en Chine et par rapport à des normes chinoises. Ce point de vue permet aux migrants d'effectuer une sélection parmi les

¹ Mme Yu, Paris, le 16/06/05.

² Ces stratégies permettant de relativiser des épisodes de vie ou les emplois perçus négativement, se retrouvent, par exemple, chez les employées domestiques brésiliennes (Anderfurhen 2002).

³ Les migrants retirent cependant un bénéfice symbolique qui n'est pas négligeable.

différents regards sociaux qui sont portés sur eux et d'en disqualifier certains. Ils accordent globalement peu d'attention au jugement des autres migrants du Nord rencontrés à Paris, avec lesquels les liens sont temporaires et qui ne sont pas considérés comme des pairs bien qu'ils se débattent dans des difficultés similaires. Les relations avec les Chinois du Sud et d'Asie du Sud-Est, sont complexes et amènent les migrants du Nord à attribuer peu de valeur à leur opinion. Quant aux contacts avec la population locale (française ou immigrée) et les institutions autochtones, ils apparaissent peu nombreux et relativement marginaux¹ du fait des barrières linguistiques, culturelles, juridiques et sociales. *A contrario*, l'opinion des proches résidant en Chine est envisagée comme un des rares regards pertinents et éventuellement discriminants. C'est auprès d'eux (famille, collègues, amis, voisins, etc.) que se joue le prestige social et il est important qu'ils ne connaissent pas tout de leur vie à l'étranger. L'élaboration du filtrage de l'information parvenant aux personnes faisant figure « d'autorités morales », seules considérées comme compétentes pour évaluer leurs actes, est donc cruciale. La distance géographique et l'absence de témoins proches, c'est-à-dire inscrits dans leurs réseaux de connaissances en Chine, rendent possible la sélection active de ce que les migrants donnent à voir de leur vie² et donc la dissimulation partielle ou complète des pratiques et des modes de vie en Europe. Le fait que ces activités soient peu ou mal connues au pays offre aux migrants une marge de négociation avec leurs propres évaluations de « ce qui est bien » et ce qui ne l'est pas.

Dissocier les espaces

Pourtant, les récits montrent que ces hommes et femmes ne cessent d'évaluer leurs trajectoires et leurs écarts par rapports aux normes morales importées de leur groupe social de Chine urbaine du Nord³. L'utilisation de moyens qu'ils réprouvent ou qui portent atteinte à

¹ Exception faite des relations de couple qui s'inscrivent dans la durée.

² Cependant cacher aux proches de Chine une partie des activités en migration est à la fois source d'une plus grande marge de liberté comme d'une forte vulnérabilisation des migrants: ne pouvant parler des situations délicates, ils ne peuvent pas non plus trouver un réconfort auprès des proches. En outre, mes interlocuteurs savent que cette sélection des informations peut également être pratiquée par la famille en Chine et ils redoutent de ne pas être informés en cas de maladie d'un proche. Ces pratiques génèrent une suspicion sur la validité des informations provenant de Chine.

³ C'est souvent par rapport à ces références normatives provenant de Chine et acquises au courant de leur socialisation primaire et secondaire, c'est-à-dire avant leur départ pour l'étranger, que sont évaluées les situations rencontrées en migration. Ces schémas normatifs peuvent entrer en tension avec les modèles dominants dans les différents groupes sociaux fréquentés dans le pays de destination.

l'image qu'ils ont d'eux même génèrent parfois de fortes dissonances. Or ces situations jugées avilissantes concernent à des degrés divers, la majorité de mes interlocuteurs. Les tensions qui en découlent seraient à l'origine de dépressions ou de maladies graves et Mme Di, ancienne cadre devenue spécialiste de soins du corps, explique, comme d'autres migrants, que l'enjeu est donc pour eux de savoir « gérer ses émotions, *tiaozheng xintai* 调整心态¹ ».

Cette manière de se représenter la réalité sociale s'articule ainsi autour de la distinction entre les deux lieux : la Chine et la France. S'il apparaît clairement que les migrants vivent simultanément (Levitt et Glick Schiller 2004) dans au moins ces deux espaces de références, ils ne leur accordent pas la même valeur. La distinction proposée par Paul-André Rosental (1990)² permet d'analyser ces pratiques. Il suggère de « substituer au couple espace d'origine / espace d'arrivée la dyade espace vécu / espace investi. [...] L'espace vécu est le cadre physique dans lequel se déroule l'existence matérielle quotidienne du migrant, c'est-à-dire le lieu d'accueil. L'espace investi est celui dans lequel sont censés s'incarner les objectifs visés par l'individu » (Rosental 1990: 1408). Ainsi, pour les hommes et femmes de Chine du Nord partis en Europe depuis une dizaine d'années, dans le cadre d'objectifs précis de mobilité sociale en Chine, la France constitue un espace vécu – mais non investi, du moins dans un premier temps. Il semble être considéré comme un lieu neutre³, au statut secondaire, un espace instrumental où ils cherchent les moyens de gagner l'argent qui va être envoyé en Chine. Selon cette logique, pour parvenir à ces objectifs tous les moyens semblent être légitimes mais à la double condition que cela reste ignoré au pays et ne se déroule que dans le cadre de l'espace non investi. Leur localité d'origine constitue donc l'espace investi (mais non vécu physiquement), le lieu où a été conçu leur projet migratoire initial et où se trouve le groupe de référence significatif auprès duquel se construit leur prestige social. L'argent envoyé est donc l'élément permettant de faire le lien entre ces deux lieux et de convertir les épreuves vécues d'un côté en capital social et économique de l'autre côté. Ce découpage de la réalité entre deux « régions » peut également être décrypté à travers les concepts de Ervin Goffman (1973) : la localité d'origine en Chine étant le lieu de la scène où se déroule la

¹ Mme Di, Paris, le 08/06/04 et le 30/01/12 ; Mme Chu, Paris, le 15/05/05.

² A travers l'étude des comportements intra et intergénérationnel de 50 migrants arrivés en région parisienne dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, il analyse les modes d'intégration en lien avec leurs rapports à leurs régions d'origine (Rosental 1990).

³ Rappelons que la France est dans la plupart des cas un choix de substitution après plusieurs refus de visas pour d'autres destinations.

représentation et où se trouve le public pour lequel les acteurs jouent leur rôle, tentent de faire bonne impression, construisent et défendent leur face ; la France représente les coulisses, les « régions postérieures » où les acteurs trouvent les ressources pour nourrir leur jeu de scène. Ce jeu entre les deux espaces sociaux et entre les actions et leurs résultats permet de résoudre en partie les tensions normatives et de convertir le sens négatif des actions effectuées en Europe en attribuant, à la lumière du pays d'origine, une valeur nouvelle et positive aux revenus gagnés Outre-mer. Cette façon de penser permet aux migrants de limiter l'impact des compromis acceptés en migration et de rétablir une cohérence dans leur trajectoire et leur identité.

Cette mise en forme de la réalité sociale est le résultat d'un apprentissage au cours de leur « carrière migratoire » comme le montre le changement progressif des évaluations : après avoir été fortement choqués à leur arrivée par les comportements des autres migrants chinois, ils disent s'être progressivement habitués à vivre dans une hygiène relative, la promiscuité sexuelle, la monétarisation de l'entraide, la défiance, les relations de concurrence, etc. De même, le point de vue diachronique indique que beaucoup de femmes interviewées qui refusaient par principe de « se marier pour les papiers » ou de se prostituer, s'y résolvent au bout de quelques années. L'affaiblissement des dynamiques de contrôle social, provenant de Chine ou de France, leur ouvre d'importantes marges de liberté. En effet, d'après les témoignages, la possibilité de dissimuler leurs activités en France semble décisive dans une série de choix jugés peu honorables et qui vont du fait d'avoir un poste subalterne dans les services domestiques, de travailler dans le recyclage des déchets, la prostitution, à celui de vivre dans des dortoirs surpeuplés, manger aux soupes populaires ou même se mettre en couple avec des hommes considérés comme de mauvais partis. Les migrants semblent avoir accepté des standards assouplis.

Ces changements suggèrent la création d'un système de normes spécifiques à la migration, perçue comme une période spéciale dans leur parcours de vie plus structuré qui se déroule en principe en Chine. Il s'agit d'un épisode ambigu pendant lequel ils se trouvent loin, d'une part des cadres de référence et des formes d'autorité reconnues et d'autre part des normes de la société locale qu'ils comprennent mal et auxquelles ils s'intéressent finalement peu. La migration fonctionne donc comme un entre-deux caractérisé par sa liminalité. Ce concept développé par Victor Turner (1964) dans ces analyses des rites de passage permet de décrire les moments de seuil au cours desquels les individus passent d'un statut à un autre.

Ces phases de transition fonctionnent comme des espaces sociaux marginaux, dans lesquels ils échappent aux appartenances précédentes et à venir et jouissent d'une position ambiguë, affranchie des règles et des formes de hiérarchies et d'autorités structurées. Ainsi la migration représente une forme d'interstice ouvrant sur un espace ambivalent et incertain où peuvent se négocier les significations. Cette logique ouvre la possibilité de vivre dans un espace mental balisé en permanence par une sorte de double standard : ce qui n'est pas imaginable en Chine mais que les migrants s'autorisent individuellement ou en groupe en France. Ainsi, ils auraient mis en place une sorte d'économie psychique dédoublée établissant une séparation claire entre ce qui est permis et attendu dans les deux lieux ; l'équilibre de ce système cognitif repose sur l'investissement simultané de deux espaces temps, maintenus disjoints : l'un « vécu » où les écarts par rapport aux normes sont permis, l'autre « investi », où les normes morales sont strictes et se doivent d'être respectées pour que les acteurs se pensent comme des personnes respectables. Ainsi le maintien et la construction d'une image sociale positive pour autrui comme pour soi, passe donc par un jeu minutieux de ce qui est donné à voir à certains et caché à d'autres

Dans ce type de fonctionnement, maintenir l'étanchéité entre les deux lieux et contrôler la circulation de l'information semble fondamental pour que cette construction perdure. En effet, comme le souligne Ervin Goffman (1973) ce qui se passe dans les coulisses ne peut être montré au public au risque de voir s'effondrer la crédibilité de son rôle. Les migrants consacrent d'ailleurs une partie de leurs efforts à gérer le type d'informations données à voir au pays. Ils effectuent en permanence des choix stratégiques et contextuels de ce qu'ils rendent visibles ou invisibles de leur situation dans l'un ou l'autre espace de vie¹. Ayant croisé à Paris une connaissance de sa petite ville du Shandong, Mme Shao, cadre devenue nourrice à Paris, lui a expressément demandé de ne pas rendre public leur rencontre, redoutant que son déclassement professionnel soit connu en Chine et a préféré par la suite ne plus la

¹ J'ai eu à participer à cet effort de dissimulation lors de mon voyage en Chine du Nord puisque si les migrants acceptaient de me recommander à leur famille, ils attendaient de moi que je véhicule leur message. A l'exception d'une femme, tous m'ont exhortée à dire que tout allait bien en France et un grand nombre de migrantes m'ont demandé de modifier leur profession : les chiffonnières et les femmes se prostituant se présentant à leurs proches en tant que nourrice, alors que ces dernières se faisaient passer pour des salariées de la restauration ; ce qui révèle encore une fois la hiérarchie des emplois souhaitables.

recontacter¹ quitte à en souffrir. Avec l'augmentation du nombre de personnes du Nord sur place et de la circulation entre les deux espaces, on pourrait s'attendre à ce que les informations sur les conditions de vie, de logement, d'emploi, de salaire, de statut juridique ou de mariage, soient mieux connues dans les régions d'origine. Or les entretiens menés en Chine en 2006 avec des personnes appartenant aux réseaux familiaux, amicaux ou de voisinage des migrants témoignent du contraire². La distance géographique avec la famille et la distance sociale entre migrants du Nord ne sont pas suffisantes pour expliquer cette situation car, nous l'avons vu, les échanges entre les deux lieux sont quasi quotidiens. Par une sorte de pacte implicite, les migrants taisent les aspects jugés négatifs de leur mode de vie soit pour ne pas inquiéter la famille, soit pour préserver leur prestige personnel ; une forme de solidarité objective semble de fait unir les migrants qui partagent l'évaluation négative de leur situation à l'étranger et l'habitude de l'enjoliver pour leurs proches. Ils n'ont pas intérêt à ce que leurs écarts ou ceux d'autres migrants partageant une expérience analogue, soient révélés. Ainsi, s'il n'est pas possible d'observer une entraide a priori entre migrants, il faut noter que sans en avoir nécessairement conscience, ils coopèrent néanmoins d'une manière collective à la mise en scène et au maintien de leur propre définition de la situation vis-à-vis du public se trouvant en Chine (Goffman 1973). L'apriori positif de leur entourage qui associe d'emblée l'Occident à une meilleure qualité de vie et de travail, facilite ces efforts de mise en forme de la réalité. Le maintien de cette représentation idéalisée de la migration s'appuie plus sur une sélection des éléments donnés à voir – simples omissions ou choix de s'en tenir à des descriptions de niveau général – que sur une dynamique de mensonges. L'envoi d'argent, de cadeaux ou de photos choisies pour l'impression de bien-être qui s'en dégage³ (voir photos en annexe) contribue également à construire cette image. D'ailleurs leurs interlocuteurs au pays, rarement avertis de la valeur relative et locale de l'argent, peuvent être impressionnés par ces envois et les interpréter comme des preuves de succès ; inversement, lorsqu'ils pressentent les migrants en difficulté, ils s'abstiennent de les questionner afin de ne pas les gêner davantage⁴.

¹ Mme Shao, Paris le 14/10/04.

² Il est probable qu'avec le temps cette situation se modifie.

³ Cela est également le cas des migrants Wenzhou (Lee 2005).

⁴ Cela ne signifie pas qu'ils soient dupes pour autant. Des études sur d'autres courants migratoires soulignent que les familles de migrants évitent volontairement d'ouvrir les yeux sur les mauvaises conditions de vie en migration car ils ne peuvent se passer des revenus envoyés de l'étranger (Oso Casas 2010). Cependant, dans le cas des migrants du Nord de la Chine, je ne dispose pas d'éléments pouvant confirmer cette hypothèse.

Ainsi les pratiques et les constructions discursives des migrants comme de leurs proches en Chine, participent au maintien de ces frontières symboliques entre les deux lieux. Pourtant, ces deux espaces sociaux sont reliés en permanence par l'intermédiaire des migrants qui se trouvent dans une position déterminante leur permettant de contrôler les échanges d'informations.

3) Construire leur image sociale en France avec des ressources provenant de Chine

Cette manière d'expliquer la pondération duale accordée aux deux espaces de la migration doit être nuancée car si les migrants considèrent comme primordiale leur image sociale en Chine, leur vie et une part importante de leurs échanges quotidiens se déroulent en France, l'espace « vécu ». Ils y sont insérés en tant que colocataire, ami, collègue, employé, prestataire de service, partenaire sexuel ou conjugal, etc., et accordent une importance à ces interactions sociales. Ils y construisent une place particulière en défendant une image tout à la fois vis-à-vis des autres migrants du Nord, de Chine du Sud ou des autochtones. La complexité et la concomitance des enjeux situés en Chine et/ou en France sont illustrées par le moment du « retour, *huiguo* 回国 ». Il s'agit d'un événement délicat,¹ pour ces personnes qui sont généralement restées plusieurs années loin de leur famille et au cours duquel se joue une partie du prestige projeté en Chine mais également en France. Les retours temporaires, après une régularisation, sont donc l'occasion de rendre publics les acquis de la migration mais les messages ne s'adressent pas seulement aux proches en Chine mais également aux proches en France. C'est ainsi qu'il faut comprendre le faste du retour de Mme Wang, commerciale devenue femme de ménage, qui transforme une démarche administrative obligatoire après son mariage² en un moment décisif de repositionnement hiérarchique vis-à-vis de son mari. La grande réception de mariage, le train de vie luxueux du couple, les hôtels, restaurants, voitures de location prestigieuses, les achats, comme les visites touristiques onéreuses³, ont pour but

¹ Qu'il soit temporaire ou définitif, le retour se décline différemment selon qu'il est triomphal venant clôturer une migration lucrative, un choix fait par lassitude ou pauvreté, par obligation administrative (pour entamer une demande de régularisation ou de regroupement familial après un mariage), pour répondre à la pression de la famille ou sous la contrainte après une arrestation et une reconduite à la frontière. A l'exception des cas d'expulsion, le retour est préparé longtemps à l'avance.

² Les migrants en situation irrégulière ayant épousé un citoyen français doivent retourner dans leur pays demander un visa avant d'entamer les procédures légales pour un permis de séjour en France.

³ Mme Wang, Paris, le 6/08/06.

d'impressionner le mari français et de lui signifier le positionnement social élevé de son épouse, en Chine, contrastant et complexifiant l'image de personne vulnérable qu'il avait pu avoir d'elle, en France. Ce type de démonstration, relativement fréquent dans les pratiques des migrantes nouvelles mariées, leur permet de s'affirmer auprès de leur conjoint français et de regagner considération et respect. Ainsi, en sus de l'entretien du prestige au pays, la plupart des migrants effectuent un travail visant à se construire une image sociale positive en France, à partir des ressources statutaires ou économiques en Chine.

Dans la sphère professionnelle, les ressources provenant de Chine sont également importantes. Elles vont de l'envoi de cartouches de cigarettes revendues au détail à Paris par Mme Luo au transfert de plusieurs centaines de milliers de yuans pour ouvrir ou racheter des magasins en France¹. Grâce au soutien de ces frères et sœurs de Shenyang qu'elle doit rembourser, Mme Yang a ainsi pu tour à tour acheter, gérer puis revendre un taxiphone, deux salons de massages et deux restaurants japonais en huit ans². Pour les personnes employées, les ressources chinoises sont également un moyen de résister au renversement des hiérarchies sociales. Ces enjeux apparaissent particulièrement cruciaux pour les personnes qui vivent au domicile de leurs employeurs de Chine du Sud, dans le jeu de rapports de domination et de double mépris qui caractérisent ces relations. Pour Mme Di, auparavant représentante d'un syndicat dans un groupe céréalier, se retrouver nourrice au service de patrons Wenzhou est une épreuve. Elle tente de se faire respecter et d'instaurer un rapport d'égalité grâce à son efficacité et à la rationalité de son organisation du travail, basée sur ses compétences professionnelles de cadre ; mais elle met également en scène un style vestimentaire élégant³, un mode de vie urbain et enfin l'excellente maîtrise du mandarin, autant d'éléments qui signalent son statut de citadine et sa catégorie sociale. Cette visibilité des indicateurs rappelant son positionnement social passé fonctionne comme une tactique : elle rappelle ainsi à ses employeurs qu'elle ne se situe pas au même niveau qu'eux dans la hiérarchie sociale, du moins en Chine, et maintient pour elle-même une distance avec son statut de domestique⁴. Les interactions conflictuelles de Mme Li, ancienne cadre dirigeante, avec ses différents

¹ Mme Luo, Paris, le 10/06/05.

² Mme Yang, Paris, le 28/08/09.

³ Mme Di, Paris, le 03/02/04.

⁴ Pei-Chia Lan analyse très finement l'agencement des différents types de stratégies visant à négocier les frontières sociales entre les employeurs taiwanais et leurs employées de maison philippines (Lan 2003a).

employeurs chinois ou français, s'inscrivent dans une logique similaire de subversion des formes de déférence : loin de se plier à la soumission attendue des salariés, elle affiche un comportement d'autorité affirmé qui reflète sans doute sa position d'ancienne cadre supérieure, et refuse de se plier aux ordres quand « [elle n'est] pas payée pour faire cela¹ ». Dans la situation où les employeurs autochtones sont perçus comme appartenant à un groupe social élevé, on observe des tactiques inverses puisque les migrantes domestiques valorisent leur proximité avec un groupe dominant dans l'espace social local auprès des autres migrants du Nord. Mais que cela prenne la forme de distanciation ou de rapprochement, ces différentes réactions rappellent l'importance accordée au positionnement dans la hiérarchie sociale par une partie de mes interlocuteurs qui souhaite se distinguer de la figure du migrant économique démuné.

Ce type de stratégie se retrouve dans la gestion de l'ensemble des interactions sociales et notamment dans un contexte amical ou conjugal. En fonction des enjeux ou des interlocuteurs, les migrants mettent en avant de manière sélective un aspect qui leur est favorable, jouant des multiples facettes de leurs identités. Lors des contacts avec les Chinois originaires du Sud ou d'Asie du Sud-Est, les frontières peuvent ainsi être signifiées quasi instantanément par le biais de la langue et l'emploi d'un mandarin parfait, créant une distance de classe et d'origine géographique². Entre migrants du Nord, les distinctions prennent également forme en fonction des lignes d'appartenance sociale. M. Ma, médecin en Chine devenu manœuvre en France, tient à se distinguer de ses colocataires de dortoir qui occupent pourtant le même emploi que lui en France et refuse de les fréquenter³. Mme Wu, ancienne responsable d'un atelier d'usine à Weihai et qui est garde malade, assimile également les autres migrants à de rustres ruraux dénués de tout savoir-vivre et choisit, au prix d'un grand isolement, de ne socialiser qu'avec des étudiants chinois, plus jeunes qu'elle, ou à défaut des Chinois d'Outre-mer rencontrés dans une église chrétienne de Paris⁴. Ces modes de distinction et de sélection sociale en migration qui se réfèrent à un positionnement social

¹ Mme Li, Paris, le 21/05/05.

² Les domestiques philippines ont recours à des stratégies similaires en particulier lorsqu'elles montrent de manière ostentatoire, qu'elles maîtrisent mieux l'anglais que leurs employeurs taiwanais (Lan 2003b).

³ M. Ma, Paris, le 23/03/05.

⁴ Mme Wu, Paris, le 25/01/04.

antérieur au départ limitent le déclassement¹. Ils rappellent le choix de migrantes coréennes installées définitivement aux Etats-Unis et ayant totalement rompu avec leur pays natal, mais qui rappellent fréquemment le niveau de leurs diplômes universitaires coréens². En se référant stratégiquement à ces marqueurs identitaires coréens valorisants, elles réalisent des « franchissements de frontière cognitifs » (Park 2007). Comme dans le cas des migrants de Chine du Nord à Paris, ces constructions identitaires transnationales ont pour objectif de résister à une mobilité sociale descendante en migration. On peut dès lors se demander si les dynamiques de négociations identitaires à cheval sur deux espaces géographiques et sociaux ne relèvent pas d'une forme de transnationalisme symbolique.

Dans la sphère conjugale, les positions sociales dominantes en Chine, offrent également des ressources de distanciation aux migrantes, par exemple, en se protégeant des relations qui semblent asymétriques avec leurs nouveaux conjoints français. Mme Li, ancienne haut cadre devenue domestique, s'amuse discrètement de son mari, un technicien français vivant d'une très petite retraite qui a tendance à se considérer comme son 'sauveur' et à la 'materner' craignant, par exemple, qu'elle ne sache pas correctement gérer les interactions avec sa banque en son absence. Elle me confie : « il pense que sans lui, je ne peux pas vivre. Il a tort. Je lui ai dit qu'il était bête. Car moi, j'ai une voie de repli, *tuilu* 退路 ; lui est sur une voie à sens unique [autrement dit, il n'a aucune alternative]. Ça je ne lui ai pas dit...³ ». Elle se réfère ainsi à la fois aux dix années de sa vie en France précédant leur rencontre et à la retraite qu'elle touche déjà en Chine et qui la sécurise. Elle considère qu'elle peut décider de rentrer à tout moment dès lors qu'elle ne sera plus satisfaite de sa vie parisienne et estime à contrario, que c'est son mari qui se trouve dans une situation délicate, bien plus préoccupante que la sienne. Le conjoint turc de Mme Lu, ouvrier non qualifié travaillant dans le bâtiment, a également dû accepter que celle-ci, simple prostituée de rue à Belleville mais ancienne commerçante, ait réussi à réunir en quelques semaines près de 70 000 €, en sollicitant sa famille fortunée en Chine⁴. La migrante, ancienne comptable puis commerçante de tabac,

¹ Dans le cas des Juifs tunisiens ayant fui au moment de l'indépendance, Patrick Simon montre la complexité des tensions générées par la cohabitation à Paris de groupes sociaux qui ne se côtoyaient pas avant leur départ (Simon 2000).

² Ceux-ci, fortement valorisés là-bas, ne sont pas reconnus aux Etats-Unis et ne leur donnent accès à aucun emploi qualifié.

³ Mme Li, Paris, le 30/04/11.

⁴ Mme Lu, Paris, le 06/10/07.

souhaitait offrir à son couple une ascension professionnelle en rachetant une sandwicherie qu'elle prévoyait de tenir avec son conjoint. Quant à Mme Yang, elle planifie de rentrer en Chine passer sa vieillesse. Si elle n'en a pas encore parlé à son nouvel époux français, elle considère qu'il aura peu d'arguments contraires à faire valoir : « il aura une retraite de 600 € par mois. Il sera bien obligé de me suivre¹ ». En se situant dans un univers mental, comme matériel, à cheval sur deux espaces, les migrants peuvent mobiliser un spectre très large et varié de ressources ; ils se trouvent donc dans des situations qui peuvent être parfois plus favorables que leurs interlocuteurs sédentaires.

C - Conclusion

En dépit de leur immobilité géographique forcée – tant qu'ils n'ont pas obtenu de permis de séjour – les personnes rencontrées à Paris vivent et se pensent dans des espaces transnationaux. Les migrants qui sont souvent dénués de pouvoir d'action dans le pays d'immigration y subissent des assignations identitaires défavorables, occupant les positions les plus basses au sein des réseaux sinophones comme dans les marges de la société autochtone qu'ils tentent d'investir. Pourtant, leurs vécus ne se limitent pas à ces expériences de déclassement. L'existence de deux espace-temps dans lesquels leur vie se déroule simultanément ouvre en effet des marges de négociation et d'interprétation de ce déclassement. Le jeu sur cet entre-deux leur permet de sélectionner de manière stratégique et exclusive des éléments qui leurs paraissent plus valorisants dans l'un ou l'autre espace et de tirer parti, de manière plus ou moins consciente, de catégories dont les significations sont avant tout ancrées dans des contextes locaux. En somme, la liminalité découlant de la concomitance de ces deux espaces sociaux leur offre des ressources symboliques leur permettant d'introduire du jeu dans la définition de soi et de négocier de manière plus positive les assignations identitaires.

La situation des Chinois du Nord illustre le paradoxe du statut social des migrants qui peuvent à la fois occuper une position très basse dans le pays d'immigration et connaître dans le même temps une forte valorisation sociale dans leur pays d'origine. On retrouve ainsi les dynamiques transnationales mises en lumière par Boris Nieswand (2011) auprès des Ghanéens vivant en Allemagne, qui ne pouvant obtenir en Afrique la mobilité sociale à

¹ Mme Yang, Paris, le 28/09/09.

laquelle ils aspiraient, sont partis en Europe où ils occupent des emplois dévalorisés, ont un statut précaire et sont victimes de racisme ; mais lors de leurs retours au pays, ils deviennent des « *Burgers* » et obtiennent enfin le statut et la reconnaissance sociale recherchée en mettant en scène publiquement et de manière ostentatoire leur réussite matérielle et les gains obtenus à l'étranger. Comme eux, les migrants du Nord tirent parti de leurs intégrations multiples et simultanées dans plusieurs lieux et opèrent une conversion de leur capital économique en capital social. Mais dans le cas des Chinois, plusieurs dynamiques peuvent nous amener à réfléchir sur les dynamiques complexes de performance des statuts sociaux. D'une part, l'argent n'est pas la seule ressource qui est convertie en statut social ; d'autre part, le sens de ces échanges n'est pas unidirectionnel des pays d'installation vers le pays d'origine, profitant de l'inégale répartition géographique des richesses ; et les ressources ne cessent de circuler d'un espace à l'autre, alors que les positions défendues sont tout à la fois dans le pays d'origine et dans celui de destination ; de plus, il faut noter qu'il ne s'agit pas uniquement d'identité pour autrui, nécessitant la reconnaissance des personnes qui comptent mais que ce travail de présentation et de négociation de statut a avant tout une dimension personnelle ; enfin, la performance de ces statuts sociaux n'est pas dépendante de la présence physique des migrants et les Chinois du Nord qui sont contraints à une l'immobilité imposée parviennent également à tenir à distance des rôles actifs au pays et à modifier les hiérarchies sociales. Ainsi, en offrant des 'cas limites' pourtant très fréquents l'analyse de ces parcours transnationaux permet de mettre en lumière l'importance de l'ancrage spatial des statuts sociaux et montrer à la fois la relativité des processus de mobilité sociale mais également des questions d'inclusion et d'exclusion des migrants.

Les stratégies de présentation de soi des Chinois du Nord, qui ont été construites en migration, visent à compenser le parcours de mobilité descendante et à conserver une image plus valorisante de soi. Ainsi, ces hommes et femmes qui sont amenés en France à vivre dans des conditions qu'ils estiment dégradantes ou à utiliser des tactiques qu'ils réprouvent, peuvent grâce à cette présentation mettre à distance leurs conditions matérielles et symboliques de vie et ne pas intérioriser complètement le déclassement lié à leur expérience migratoire. Ils ne se représentent ni ne se vivent comme des clandestins sans-papiers ou des personnes déclassées et obligées à trier les déchets, servir, se prostituer ou cohabiter avec des individus qu'ils jugent économiquement et socialement inférieurs. Ils se pensent, au contraire, comme des personnes responsables, imprégnées de haut sens moral, qui se sacrifient pour le

bien-être des membres de leur famille et affrontent courageusement des expériences inédites mettant à l'épreuve leur capacité d'adaptation. Cette image de soi nouvelle, positive et dominante est à la fois héritée de la période pré-migratoire et de la position acquise dans leur famille depuis leur absence grâce à leur nouveau pouvoir financier. Ces opérations cognitives visant à négocier les significations et les modes d'évaluation de la migration se confortent. Elles redonnent aux migrants des capacités *d'agency* et leurs permettent de relire leurs parcours, afin de transformer un déclassement vécu en migration en une réussite sociale en Chine mais aussi en France, en somme d'affirmer le succès de leur aventure migratoire.

Conclusion générale

Dans ce travail de recherche, j'ai choisi de ne pas m'en tenir à la seule expérience migratoire en France et de réinscrire les parcours dans le temps long et les trajectoires de vie débutées et poursuivies en Chine. Le choix de cette perspective méthodologique transnationale est un élément clef de mon approche. Elle privilégie une analyse en termes de processus et, en articulant les différents espaces sociaux, tient compte simultanément des éléments qui importent pour les migrants. Elle permet de suivre leur manière d'appréhender les réalités sociales en restant vigilant aux différents niveaux de contraintes ou d'opportunités qu'ils perçoivent, et qui sont liés aux politiques étatiques, aux contextes socio-économiques, ou aux réseaux et aux institutions intermédiaires en Chine comme en France ; l'attention est alors dirigée sur les aspirations individuelles et les multiples rôles sociaux tenus par les migrants dans chacun des espaces. A l'image de ce qu'ils gèrent, ce croisement des échelles met en lumière les différentes attentes, parfois contradictoires, exprimées par plusieurs types d'acteurs (les institutions françaises ou chinoises, les agences intermédiaires, les réseaux de relations, les personnes locales rencontrées en France, les autres migrants chinois, les parents, les enfants et les conjoint, le groupe social de « *significant others* » en Chine et en France). Cette approche qui croise les regards diachroniques et synchroniques, prend en compte les différentes temporalités ici et là-bas ainsi que la permanente évolution des situations. Ces niveaux de lecture invitent à aller au-delà de la première impression de trajectoires inexorablement descendantes et à saisir la complexité des évaluations faites par les migrants en fonction des situations. Ils redonnent de la cohérence à leurs parcours en prenant en compte les tensions auxquelles les migrants sont confrontés et leurs arbitrages. Ils offrent une compréhension des choix effectués et s'intéressent aux sens que chacun des migrants donne à son parcours, sens qui sont constamment réévalués et varient en fonction des points de vue pris en considération, des temporalités et des enjeux du moment.

Cette analyse dynamique des motivations migratoires et des évaluations permet de mieux comprendre les parcours très particuliers des migrants du Nord de la Chine. Provenant de près d'une dizaine de provinces, ces urbains quadragénaires appartiennent au groupe social des employés ou anciens employés des entreprises d'Etat, longtemps favorisé par le régime. Ces personnes ont vu leur positionnement social brutalement remis en cause par le changement de système. Les réformes promues par le gouvernement central se sont

concrétisées pour elles dans les années 1990 par une série de disqualifications dont les répercussions vont de la sphère professionnelle et économique à la vie familiale, mettant en cause les anciens équilibres de couples et les modalités de parentalité et de devoir filial. Ces personnes font l'expérience d'un déclassement social sur un temps très court. Celui-ci est d'autant plus mal vécu qu'il va à contre-courant de l'élévation globale du niveau de vie de la population et de l'apparition du nouveau groupe social des entrepreneurs privés désormais promu en modèle par le régime. Dans ce contexte, la migration est envisagée comme une solution, un moyen de refuser le décrochage de leur positionnement social en Chine ; les projets migratoires singuliers se déclinent ainsi selon un continuum qui va du désir de trouver une forme de réparation, d'obtenir une nouvelle chance, à l'expression d'une ambition personnelle d'élargir des opportunités professionnelles, économiques, sociales, familiales ou personnelles.

Cependant, malgré la diversité des personnes rencontrées, le petit nombre de scénarii imaginés depuis la Chine interpelle et témoigne d'une certaine uniformisation des attentes. Ainsi, paradoxalement, ces personnes qui sont sur des trajectoires d'individualisation et qui partent seules, sans aucun contact préalable dans le pays de destination, font des choix relativement 'standardisés'. L'innovation sociale de la migration qui témoigne de leurs capacités d'initiative et de créativité, est en fait fortement imprégnée par des normes sociales locales, qui façonnent les projets et attentes migratoires en Chine, puis leurs parcours en France. Ainsi, il est moins question pour eux en changeant de lieux de remettre en cause des modèles ou de s'inventer de nouvelles perspectives de vie que de tenter par un moyen original de se conformer à un bon 'parcours' et de se conformer à des rôles sociaux qui leurs sont attribués d'abord en Chine, puis plus tard en France.

Ainsi, le pari d'analyser l'évolution des normes sociales et de genre dans la Chine des réformes au tournant du siècle à travers le regard décalé que portent les migrants sur leur pays est heuristique. Ce détour par l'étranger signale qu'il est fécond de croiser l'étude de la Chine contemporaine avec la sociologie des migrations. L'émergence de ce flux et sa composition en terme de catégorie sociale, de sexe et de génération, mettent à jour les processus de marginalisation et d'exclusion d'une partie des anciens employés d'Etat. Cette génération de transition éduquée sous le régime communiste est confrontée à un changement radical de modèles sociaux. Elle ne peut plus s'appuyer sur l'expérience des générations précédentes pour faire face aux mutations de la société contemporaine chinoise. En premier lieu, elle est

sommée de s'autonomiser rapidement. Ce transfert de la gestion de la vie quotidienne et des conséquences des réformes des institutions étatiques et de travail vers le niveau individuel ou familial est d'autant plus vécu comme une épreuve qu'il s'accompagne d'un renversement des hiérarchies sociales et d'une profonde remise en cause de leur statut de privilégiés comme de leurs perspectives biographiques enviées. Ces quadragénaires font face à la redéfinition de nombreux domaines de la vie quotidienne. La sphère du travail apparaît comme la plus menacée et ils craignent d'être ou se retrouvent mis à l'écart du marché de l'emploi, comme de l'entrepreneuriat. Les processus subis de désaffiliation sociale confirment les liens entre insertion professionnelle et insertion sociale ou familiale : la mise à l'épreuve de l'une a des conséquences importantes sur les autres. Perte d'emploi, de pouvoir économique, de statut, de légitimité sociale et conflits familiaux s'emboîtent. Tous ces domaines se déclinent différemment selon le sexe des acteurs. Les normes d'âge et de genre, toutes deux en pleine redéfinition, s'articulent de manières très singulières. Considérés comme trop vieux pour être inclus dans les transformations sociales et économiques, les quadragénaires rencontrés s'estiment pourtant trop jeunes pour accepter cette marginalisation et attendre l'âge de la retraite. Les femmes divorcées se retrouvant à quarante ans chef de famille, transgressant ainsi les hiérarchies entre les sexes, ont été particulièrement disqualifiées, illustrant le caractère genré du discrédit social. Ainsi, l'évolution des normes de genre et des rôles sexués en Chine urbaine du Nord a contribué à l'émergence de ce flux migratoire et à sa configuration sexuée.

Les projets migratoires, différents en fonction des interlocuteurs, sont également révélateurs des attentes et des normes de leur groupe social. Ils témoignent de l'importance prise par l'argent, devenu un indicateur quasi exclusif des formes de réussite, et qui prime désormais dans l'accomplissement des rôles sociaux ; il est devenu central dans la redéfinition des rôles de parents, d'enfant, ou d'époux, mais également dans les nouveaux modèles de masculinité ou de féminité. Il tient une place si importante en termes de *care*, que ces hommes et femmes estiment pouvoir mieux remplir leur rôle de mari, d'enfant ou de parent à distance qu'en demeurant auprès de leur famille. Les projets migratoires, les modalités du départ, comme les choix faits en migration, reflètent également la valorisation de la prise de risque, de l'ambition individuelle, du pragmatisme, autant de traits qui correspondent à la nouvelle figure de l'entrepreneur privé, désormais valorisée en Chine urbaine. Cela rappelle qu'à travers ces départ, ces hommes et femmes qui subissent un déclassement ou au moins une

croissance relative ont pour objectif de refuser les processus de marginalisation sociale et de performer les nouveaux modèles de réussite.

Par-delà la contribution au domaine de la sinologie, il est possible à travers cette recherche empirique, de faire le lien entre les études des migrations et la sociologie des expériences sociales. Le suivi dans le temps et l'espace des parcours migratoires des Chinois du Nord permet de mettre en évidence le caractère central de la question de l'insertion sociale et économique, en Chine comme en France. C'est parce qu'ils ont le sentiment d'être mis à l'écart de la société chinoise que ces personnes ont décidé d'aller à l'étranger et que se comprend la formulation de leur projet migratoire. Ce choix est avant tout envisagé comme un moyen – certes inédit et représentant une sorte de 'cas limite' – de 'rentrer dans la norme', de retrouver les possibilités d'assumer un rôle social défini de manière assez conventionnelle et d'obtenir un statut valorisé en Chine pour certains ou dans l'espace de destination pour d'autres. Or, une fois en France, ils vont à nouveau être confrontés à un mouvement de relégation vers les marges. C'est pour lutter contre ces processus d'exclusion que les migrants s'insèrent dans des réseaux de socialisation organisés par les personnes parlant le mandarin à Paris puis investissent les interstices de la société locale avec des tactiques de débrouillardise temporaires et dans une large mesure individuelles. Ainsi, ces personnes qui aspirent à une inclusion sociale se trouvent confrontées à trois reprises, d'abord en Chine, puis dans les réseaux sinophones parisiens et enfin dans les marges de la société locale, à des contraintes structurelles qui les en empêchent. Cependant si en Chine les dynamiques d'exclusion reposent essentiellement sur des éléments économiques, en France ce sont les facteurs juridico-administratifs et linguistiques qui sont à l'œuvre dans ce processus, tandis que dans les réseaux chinois les marqueurs de classe sociale, de langue et de régionalisme priment. Les parcours biographiques invitent à repenser le lien entre migration et intégration, souvent mis en avant par les théories des migrations ou les débats politiques les concernant. Ainsi, les médias chinois comme français s'interrogent sur l'intégration de ces personnes quadragénaires, considérées comme en situation de marginalité économique pour la génération de travailleurs *xiagang* ou sociale et culturelle pour les migrants. Or le suivi de leurs parcours montre bien que cette manière de poser les problèmes en se référant au supposé manque de volonté d'intégration des individus est beaucoup moins pertinente que celle des ressources accessibles pour le faire. Et que d'autre part, il est important de varier les échelles

pour comprendre les multiples dimensions de l'intégration. Or ces points de vue sont rarement mis en avant dans la plupart des débats sur l'inclusion des populations marginalisées.

L'analyse des positionnements multiples des migrants offre un point de vue heuristique pour envisager les dynamiques de mobilité sociale. En effet, on ne saurait rendre compte de la complexité des processus de classement et de déclassement social sans tenir compte de la dimension transnationale et articuler de manière dynamique plusieurs espaces et rôles sociaux, leurs évolutions dans le temps et leurs constantes interactions. Ainsi, la sédentarité forcée, imposée par les lois migratoires françaises, n'empêche pas les migrants d'entretenir et de faire évoluer leurs positionnements sociaux en Chine, en même temps qu'en France. Ils y occupent ainsi des statuts radicalement opposés : à la fois au plus bas de la stratification sociale parisienne, en tant que migrants sans-papiers, sans compétence et sans langue et dans les réseaux de migrants économiques chinois en tant que Chinois isolés du Nord ; mais ils entretiennent parallèlement un positionnement respecté et valorisé dans leur région d'origine, en convertissant leur capital économique ou culturel en ressource sociale, comme bien d'autres migrants. Seule la prise en compte de ces multiples espaces sociaux de références permet de rendre compte du paradoxe du statut des migrants (Nieswand 2011). En fait, ces positionnements ne peuvent être réduits à un couple dichotomique (pays d'origine/pays d'installation) mais obligent à analyser plus finement les différents espaces et rôles sociaux investis simultanément (que ce soit en Chine, en France vis-à-vis des populations locales ou des réseaux sinophones) et leurs évolutions dans le temps.

L'attention à la complexité des statuts sociaux permet aussi d'envisager le concept d'identité ou les processus d'identification de manière plus dynamique et relationnelle. Ainsi, en Chine comme en France différents processus de disqualification tendent à entraver la capacité d'action des migrants et à les assigner à des identités dévalorisées, mais l'existence de plusieurs espace-temps leur ouvre des marges de négociation et d'interprétation de ce déclassement. Ils peuvent ainsi sélectionner, en fonction des enjeux du moment et des interlocuteurs, les catégories qui peuvent leur être favorables. Ainsi, parallèlement aux identités attribuées par autrui et par les institutions, ils participent très activement au travail de définition de soi et de performance identitaire afin de préserver une représentation de soi positive (Tajfel 1981).

Cette recherche contribue également aux études sur les phénomènes migratoires. Tout d'abord, la reconstitution des parcours de vie et le suivi dans le temps des migrants une fois en France permettent de mettre en lumière les tensions entre les régimes de contraintes et les capacités d'action des migrants. Le poids des cadre structurels sur les trajectoires de vie et migratoires apparaît très important. Les Etats tiennent un rôle décisif par leurs politiques et leurs juridictions dans la genèse de ce flux. Les dynamiques analysées dans les régions d'origine se retrouvent sous des formes différentes dans le pays de destination. Ainsi en France, comme auparavant en Chine, les politiques gouvernementales et les pratiques des institutions locales influent très fortement sur les parcours de mes interlocuteurs. Les dynamiques économiques, comme les lois encadrant la migration en délimitant un champ de ressources accessibles, fixent des contraintes et encadrent leurs marges de manœuvre ; elles favorisent également la constitution de certains réseaux ou l'apparition d'intermédiaires professionnels. Mais l'influence des institutions est également perceptible au niveau des attentes individuelles : si en Chine, elle est à l'origine de la relative standardisation des attentes migratoires, en France, elle va participer à la configuration de leurs façons d'envisager la résolution des problèmes auxquels ils sont confrontés. Leur impact se fait ressentir sur toutes les sphères de la vie, y compris celles que l'on pourrait considérer comme relevant du domaine du privé. En Chine, les couples sont ébranlés par les réformes, tandis qu'en France de nombreux mariages résultent des lois migratoires et de la volonté des migrants de s'affranchir du statut de sans-papiers. Or ces unions ont des conséquences symboliques fortes et les amènent à modifier sensiblement le sens qu'elles donnent à leur vie, la définition des « *significant others* », entraînant un basculement de leur ancrage de Chine du Nord vers la région parisienne.

C'est dans ce cadre entre capacité d'initiatives et contraintes structurelles que doit se lire la marge de manœuvre et d'*agency* des migrants rencontrés. En Chine déjà leurs ressources subissent des processus de déqualification. Pourtant, ils ne se résignent pas aux dynamiques de marginalisation qui les menacent, comme en témoigne leur recours à l'option migratoire. Une fois en France, les processus d'exclusion sont encore plus forts, avec l'assignation à un statut de sans-papiers puis les processus de marginalisation à l'intérieur des réseaux sinophones parisiens. Les migrants doivent alors jouer sur les interstices afin de s'aménager des espaces de vie, de travail, de socialisation, leur permettant de se maintenir ou de se développer dans le nouveau pays mais également en Chine. Leurs capacités d'adaptation

et d'innovation leur permettent en élargissant leurs compétences cognitives, professionnelles et sociales, de jouer sur le territoire de l'autre (de Certeau 1990), organisé par l'Etat français. Mais ce travail d'adaptation produit surtout des effets éphémères et circonstanciels et ces tactiques restent de l'ordre de résistances en coulisses (Scott 1985) ; si elles peuvent améliorer considérablement les parcours individuels, elles ne sont pas en mesure de renverser les rapports de force. Ainsi, la mobilité géographique des migrants du Nord ne se traduit pas par une mobilité sociale ou des trajectoires *d'empowerment* univoques. Ici, mobilité descendantes et ascendantes sont concomitantes et profondément interdépendantes.

Ce travail de terrain vient aussi complexifier l'idée couramment reprise par les institutions françaises de l'existence d'une « communauté chinoise » en région parisienne et de son inclusion dans un système diasporique reliant plusieurs espaces d'installation des migrants chinois. Effectivement, un regard extérieur est rapidement interpellé par les pratiques de socialisation entre migrants chinois et d'ailleurs, les hommes et femmes rencontrés nouent principalement des relations amicales ou professionnelles avec des personnes parlant le mandarin. Mais, cette situation s'explique-t-elle par un 'repli' ethnique et l'absence de volonté 'd'intégration' ? Les plaintes et les efforts des migrants signalent deux réalités : d'un côté, leurs facilités à établir des liens avec des personnes qui parlent la même langue, partagent des références culturelles et l'expérience de la migration, le statut de sans papier et les tactiques de débrouillardises ; d'un autre côté, les dynamiques d'exclusion propres à la société et aux institutions du pays d'installation. Plusieurs éléments se combinent : difficultés de communication en français, manque de connaissances locales pouvant les introduire auprès de réseaux locaux, peur et illégitimité liées à l'absence de permis de séjour. L'attribution d'un statut de sans-papiers et le maintien dans le temps long dans l'illégalité produisent des effets favorisant la socialisation dans des réseaux sinophones.

Le statut de sans-papier installe les migrants dans un régime de l'immédiateté peu compatible avec les efforts « d'ajustement social » (Schütz 1987) visant à passer de l'étrangeté à une certaine familiarité avec le nouveau modèle culturel d'interprétation du monde. La précarité freine l'apprentissage de la langue ou des codes culturels locaux, tandis que la peur d'une arrestation entretient la méfiance vis-à-vis des institutions, et plus largement des personnes non chinoises, limitant les interactions avec des personnes non sinophones. Elle restreint leur usage de l'espace public et plus largement n'encourage pas les migrants à se tourner vers les ressources locales ni à faire valoir des droits sociaux. Ainsi, ce statut de sans

papier maintient les migrants à la marge. Il limite considérablement leurs capacités d'action et les oriente vers des tactiques de contournement ou de débrouillardise proposées par les autres migrants, renforçant de fait les liens et la dépendance vis-à-vis d'eux. L'inclusion dans un segment du marché du travail non déclaré résulte ainsi de la fermeture du marché du travail légal. Si dans un premier temps, elle apparaît clairement comme une ressource importante, elle se révèle plus ambivalente à moyen terme, voire présentant un coût particulièrement élevé pour les migrants. Elle instaure une relation asymétrique entre employés et employeurs sinophones, situation qui peut faciliter les abus de pouvoir et les formes d'exploitation.

Ainsi, le 'repli sur un entre soi' n'est d'une part pas un repli et d'autre part pas vers un entre soi. La dynamique n'apparaît pas comme un choix, mais plutôt comme une réaction, ou une tactique au sens de de Certeau c'est-à-dire un détournement à court terme dans un système établi et organisé par une autre puissance et visant seulement à trouver les moyen de se maintenir à la marge. Les réseaux chinois ne sont par ailleurs pas des réseaux homogènes et solidaires. Les clivages y sont très forts. Les origines régionales, les positionnements de classe, les habitudes culturelles, linguistiques, les conditions de migration, le statut de séjour y sont construits comme autant de frontières internes. Des marqueurs socio-culturels élaborés dans le contexte politique communiste sont réinterprétés en migration. Les tensions entre Chinois du Nord et Chinois du Sud à Paris remettent en scène la division entre titulaires d'un *hukou* urbain ou rural et ses conséquences en termes de scolarité, de secteur d'emploi, d'accès aux ressources et à la possibilité de mobilité sociale, autant d'éléments qui ont façonnés les parcours de vie en Chine et qui continuent à faire sens en France. Chargés de significations nouvelles, ils influent sur les modalités d'insertion dans les réseaux sinophones, les ressources accessibles sur place et freinent fortement les liens et pratiques d'entraide en migration. Ces réseaux sinophones sont le théâtre de luttes de pouvoir, de positionnements, très importantes, dont l'objet est l'établissement et le maintien d'une hiérarchie propre. Les nouveaux arrivants provenant du Nord s'y trouvent confrontés à des migrants plus anciennement établis et plus nombreux, liés par des liens familiaux ou régionaux qui « serrent les rangs », les marginalisent et les stigmatisent afin de les maintenir hors de leurs cercles sociaux. A l'image de l'étude d'Elias and Scotson (1965), ces dynamiques d'exclusion qui s'appuient là sur des typifications déqualifiant et attribuant des stéréotypes de genre réducteurs, visent à ne les intégrer qu'au plus bas de la stratification de ces réseaux et à les maintenir dans des positions et postes où l'exploitation est courante.

Dans ces conditions, il apparaît très hâtif de parler d'une communauté chinoise, expression qui suggère l'idée d'un groupe homogène, structuré, délimité en termes de 'race', de culture ou de nationalité, partageant le sentiment subjectif d'appartenir à une même communauté (Weber 1971). Les données de terrain ne soutiennent pas l'idée de l'existence d'une identité de groupe et d'une solidarité *a priori* de ses membres. De même, les migrants de Chine du Nord ne semblent pas à l'heure actuelle inclus dans des réseaux diasporiques, reliant à travers les pays, différents pôles d'installation des migrants chinois, partageant une subjectivité collective, comme cela a pu être montré par exemple dans le cas des Chinois d'Asie du Sud-Est (Live 1991a ; Ma Mung 2000, 2012 ; Pina-Guerassimoff 2012 ; Trolliet 1994a).

Pourtant en région parisienne, des réseaux sinophones existent et mettent en relation les Chinois du Nord et du Sud, comme ceux d'Asie du Sud-Est, notamment sur le marché de l'emploi informel. Mais ces dynamiques de socialisation reposent moins sur des critères « ethniques » que sur le partage de conditions migratoires communes et en particulier l'absence de permis de séjour qui marginalise les migrants et réduit leurs capacités d'action à des tactiques de contournement, nécessitant la mise en commun d'une série de ressources informelles. Le fait de ne pas maîtriser le français circonscrit encore l'éventail des moyens à disposition des acteurs puisqu'ils ne peuvent pas communiquer avec les populations locales et n'ont donc accès qu'aux ressources informelles mises à disposition par les personnes parlant le mandarin. Cette langue joue un rôle très particulier dans ces dynamiques puisqu'elle fonctionne comme un trait d'union entre des migrants aux origines géographiques et de classe très dissemblables mais également aux intérêts de classe relativement antagonistes. Ainsi, c'est bien dans ce cadre qu'il faut analyser les processus de socialisation entre migrants sinophones et leur participation au marché du travail informel qu'ils ont constitué. Cependant, et bien que migrants du Nord, du Sud et dans une certaine mesure d'Asie du Sud-Est partagent une même marginalisation sociale en France, rien n'indique à l'heure actuelle que cela débouche sur une communalisation de ses membres, ni sur l'idée d'une communauté de destin ou un processus de groupalité transversal aux migrants sinophones de région parisienne. De même, le partage de conditions de vie difficiles, à la marge à la fois de la société locale et des réseaux sinophones où ils sont mis en minorité, ethnicisés et insérés dans un rapport social asymétrique, n'est pas à l'origine de la cristallisation d'un groupe propre aux Chinois du Nord, au moins à l'heure actuelle. Ces jeux de catégorisation et de construction de

frontières sociales et symboliques entre les migrants permettent de penser de manière complexes les dynamiques d'ethnisation et en particulier celles mises en avant dans les études des migrations chinoises dans le monde.

L'analyse de ce flux migratoire contribue également aux études croisant les migrations et le genre. En Chine, l'évolution récente des normes de la masculinité et de la féminité pour les urbains de cette génération a contribué à mettre en difficulté les hommes et les femmes qui composent ce flux. Les réformes étatiques ont ainsi eu un impact profondément genré. Les trajectoires professionnelles et les capacités économiques des femmes, et en particulier des divorcées, ont été plus fortement menacées. Mais les hommes comme les femmes migrants ont été dans leur ensemble confrontés à des modèles dominants auxquels ils n'arrivaient plus à se conformer. Ceux-ci se sont déclinés différemment selon les sexes, l'âge et la classe sociale : les hommes quadragénaires ont été enjoins à affirmer leur pouvoir économique au sein du foyer et dans la société, en devenant le principal pourvoyeur économique et/ou en mettant en scène des dépenses ostentatoires ; tandis que les femmes ont été touchées par la violence symbolique de la stigmatisation sociale associée au divorce et au statut de quadragénaire célibataire ; contraintes à investir des territoires masculins en tant que chef de famille monoparentale, elles estiment avoir peiné sur les plans professionnels, économiques ou sociaux. Les projets migratoires témoignent des difficultés à remplir ces nouveaux rôles de genre et du désir d'y parvenir ou de se soustraire à la disqualification en se rendant à l'étranger.

Ces normes de genre sont donc au cœur des dynamiques d'expatriation de ces personnes. Elles expliquent les enjeux différenciés de la migration pour les hommes et les femmes, comme la composition de ce flux largement féminisé et qui mêle des femmes principalement divorcées à des hommes mariés – minoritaires – appartenant à une ancienne catégorie favorisée. Ces proportions et le caractère indépendant de la migration des femmes parties seules et sans aucun lien avec les hommes migrants, inscrit ce flux dans les nouvelles tendances migratoires très fortement féminisées mises en lumière depuis les années 2000. Elle contribue à nuancer, avec d'autres études, les théories qui considèrent que les femmes participent peu à des flux pionniers et ne se joignent à la migration que dans un second temps alors que les conditions d'installation deviennent moins incertaines, pour rejoindre leurs maris, pères ou frères, partis en premier (Thierry 2010).

Le suivi dans le temps de leurs parcours permet de mettre également en évidence l'importance des normes de genre une fois en France. Elles déterminent en partie les contraintes et l'accès aux ressources. Deux dynamiques se confortent : d'une part, des processus de déqualification, niant les diplômes comme les expériences et compétences professionnelles dans le pays d'origine ; d'autre part, une assignation à des compétences genrées, celles liées à la force physique pour les hommes, celles du *care* mais également relevant de la sphère du travail sur les sentiments et de l'usage de la sexualité pour les femmes. Ces processus de typification qui mêlent déqualification et assignation à des compétences genrées sont à l'origine des divergences entre les carrières migratoires des hommes et des femmes, à la fois dans les réseaux sinophones parisiens, comme dans les marges de la société locale mais également au cours de leurs pratiques transnationales. En soulignant le caractère nouveau de la division sexuée du marché du travail, l'analyse longue des parcours biographiques permet de mettre en évidence des processus d'assignation à des rôles genrés qui sont donc propres à la société française et également aux réseaux sinophones parisiens.

Ainsi qui mettent en valeur l'aspect émancipateur de la migration en termes de genre, les migrants de Chine du Nord découvrent à leur arrivée des normes de genre plus contraignantes que celles dans lesquelles ils ont été socialisés en Chine. Ils doivent effectuer un travail d'adaptation à ces nouvelles normes sexuées. Ces représentations qui se distinguent en fonction des espaces investis (réseaux sinophones, marges de la société française, mais également celles en évolution dans les régions d'origine) se conjuguent de manière singulière entre elles. Elles s'imbriquent également avec d'autres formes d'assignation en termes de classe, de race, de génération et d'illégalité du statut migratoire, rendant accessible ou hors de portée certaines ressources en fonction du sexe des migrants. Ces derniers sont donc contraints à opérer des processus de reconfiguration des masculinités et féminités en dehors de la Chine. Si les parcours des Chinois du Nord en France, mettent donc en évidence les représentations genrées des migrants par les populations locales, ils soulignent aussi l'aspect profondément genré des politiques migratoires, confirmant de nombreuses autres études.

C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre la mise sur le même plan par les acteurs des activités économiques et de l'usage de la sexualité en migration. Ces deux registres sont en effet considérés comme étant inter-reliés pour les femmes et vus comme apportant selon le contexte une solution en termes économique, de statut social (mettre fin au rôle de femme

seule) ou enfin en terme juridique (acquisition de papier par le mariage avec un homme local). Quoique particulièrement stigmatisées, les activités de prostitution apparaissent comme une tactique de débrouillardise inventée en migration et qui s'inscrit dans un continuum de l'échange économico-juridico-sexuel, pouvant déboucher sur l'option la plus valorisée : un mariage avec un homme local. Le fait qu'aucun homme migrant n'ait accès à ce type de ressource (alors que les célibataires puissent en exprimer le désir) confirme ce regard genré provenant de l'espace social local. L'usage du corps et de la sexualité par les femmes migrantes interroge sur le poids des représentations genrées et la sexualisation des femmes migrantes seules, provenant à la fois de la population locale et des institutions étatiques. En contraignant les migrantes à avoir recours à ce type de tactiques, alors que les autres ressources sont en grande partie invalidées, on mesure l'impact des institutions et des lois migratoires sur l'intimité des migrants et leur violence symbolique. Ce faisant, l'analyse des parcours ne permet que de souligner que les migrants qui s'en sortent le mieux sont des femmes et en particulier celles qui ont choisi d'épouser un homme local. Ainsi, c'est par l'acceptation de ce nouvel ordre genré que les migrantes peuvent remplir en partie leurs objectifs migratoires et tenter de réunir les conditions nécessaires pour leur permettre à terme d'obtenir une mobilité sociale en migration.

Annexes

Annexes 1. La vie en Chine

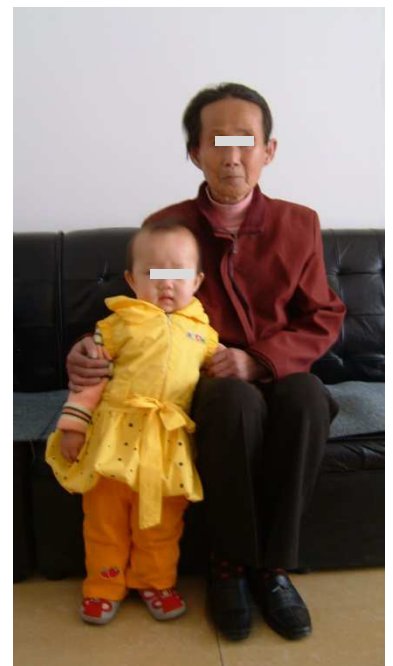


L'achat de maison individuelle dans une cité balnéaire

Des conditions matérielles très diversifiées



Conserver, retrouver la face dans la famille

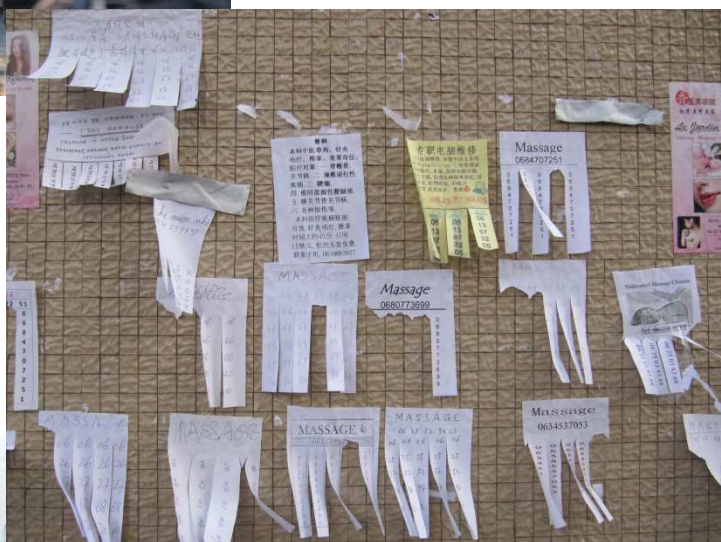


Annexe 2. La vie quotidienne à l'arrivée



Les petites annonces

de logements, d'emplois, de services sexuels, de réparation d'ordinateurs, vente de cigarettes et de médicaments chinois

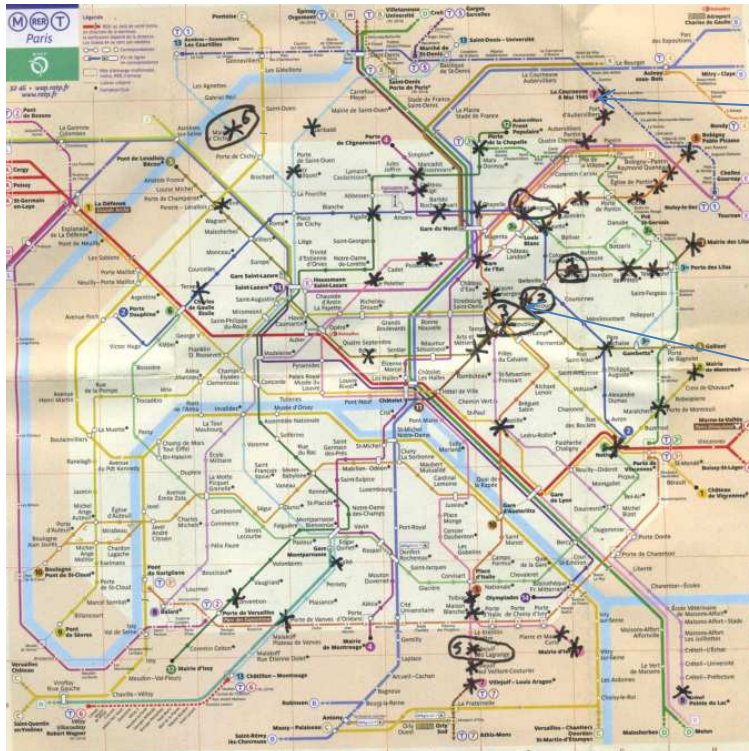


Les dortoirs



Les écoles de langues

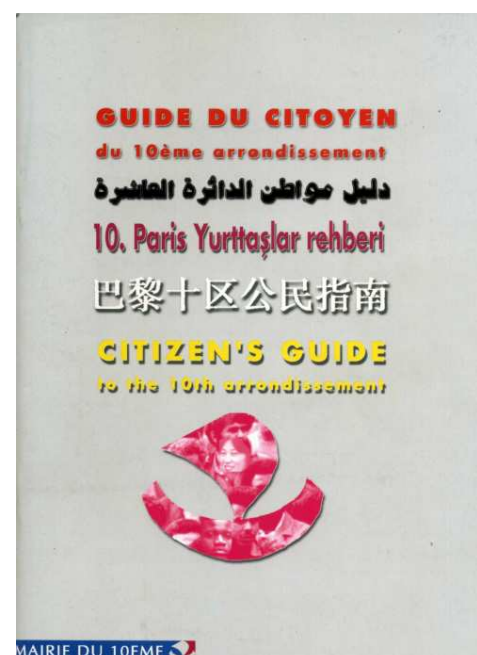
Annexe 3. L'usage de la ville



→ Les logements des amis de Mme Li

→ Ses propres logements successifs

Les guides bilingues fournis par les mairies



Annexe 4. L'insertion dans le marché du travail sinophone



Nourrice



Atelier de couture (cliché O. Aubert)



Décharge des camions (Cliché O. Aubert)



Entrepôt (cliché M. Qiu)

Annexe 5. L'activité hors des réseaux chinois

Soins de beauté



Activités de biffins



Annexe 6. L’usage de la sexualité en migration

La prostitution



MASSAGE

TRADITIONNEL CHINOIS

ANTI STRESS & FATIGUE

pour HOMME & FEMME

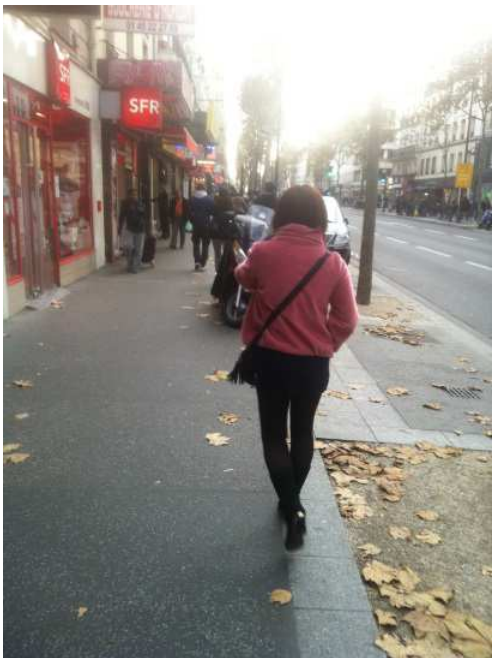
par masseuse diplômée

de 8 à 11h et de 20 à 23h



0	0	0	0
6	6	6	6
0	0	0	0
3	3	3	3
0	0	0	0
6	6	6	6
8	8	8	8
0	0	0	0
			
4	4	4	4

Le mariage avec un homme local



Annexe 7. Biographie des informateurs privilégiés

Mme Cheng

- Née en 1956 à Shenyang (Liaoning)
- Diplômée du lycée
- Employée dans une prison. Démissionne pour faire du commerce de tabac avec son mari ; haut niveau de vie. Placement en bourse et perte de sommes importantes. Vendeuse dans des petits commerces
- Mari commerçant
- 1999 : part pour la France à 43 ans. L'enfant de 19 ans fait des études de design
- Nourrice pour des familles chinoises. Commerce ambulant dans les cafés, commerce du sexe, commerce de sac de luxe, femme de ménage
- 2002 : divorce depuis la France
- 2004 : mariage avec un Turc non qualifié plus jeune qu'elle
- 2006 : arrestation dans le cadre de la prostitution. OQTF. Le tribunal administratif casse le jugement d'expulsion et exige sa régularisation. Délivrance d'un titre de séjour d'un an, renouvelable
- Embauchée dans des salons de massage. 2008-11 : ouvre son propre salon
- 2006 : l'enfant arrive en France avec un visa étudiant. 2007-08 : Diplôme en stylisme. 2011 : crée sa propre marque. 2010 : épouse une étudiante chinoise
- Rencontrée dans une association, nous nous recontactons régulièrement depuis 2006. J'ai été hébergée par sa sœur à Shenyang en 2006

Mme Chu

- Née en 1962 à Shenyang (Liaoning)
- Licence professionnelle
- Mari chauffeur. 2001 : divorce
- Comptable dans une entreprise d'Etat, son salaire est temporairement diminué
- 2003 : part pour la France à 41 ans. L'enfant, lycéen est confié à son frère, riche entrepreneur. La location de son appartement au centre de Shenyang doit couvrir les frais de vie de l'enfant
- Nourrice dans des familles chinoises et franco-chinoises, embauchée dans une association chinoise
- 2005 : emménage chez un Européen de 10 ans son aîné. Il ne cesse de repousser le mariage. 2006 : démarches de mariage
- 2006 : arrestation au cours de la procédure de mariage, elle est suspectée de vouloir faire un mariage de complaisance. Placée en Centre de rétention. Condamnée à quitter la France (OQTF). Elle décide de rester en France. Rompt avec son conjoint
- Formation à la manucure. Travail non déclaré dans un salon de massage
- 2007 : relation avec le propriétaire du salon, de plus de 15 ans son aîné. Démarches de mariage. Nouvelle interpellation après une lettre de dénonciation pour mariage blanc. Procès gagné. 2008 : mariage
- 2009 : premier titre de séjour d'un an, après un an et demi de démarches
- Emploi déclaré de masseuse dans le salon de son mari
- Depuis 2009 : retours annuels en Chine. 2010 : achat avec son mari d'un appartement à Shenyang, occupé par l'enfant qui s'est marié et a eu un enfant
- Rencontrée dans une association. Contact depuis 2005.
- 2006 : sa famille m'héberge à Shenyang

Mme Di

- Née en 1958, originaire d'une ville proche de Shenyang (Liaoning)
- Licence universitaire
- Cadre dans une entreprise céréalière d'Etat et propriétaire d'une agence matrimoniale
- Mari commercial dans les assurances. 1999 : divorce en secret
- 1999 : part pour la France à 41 ans. L'enfant lycéen est confié à sa sœur
- Nourrice, emplois à la journée dans la confection pour des Wenzhou
- Bonne dans une famille locale ; charge de travail trop importante

- Hospitalisation pendant 1 mois
- Hébergée par un homme pakistanais. 2002 : mariage. Permis de séjour
- Travaille dans l'atelier de confection de son mari. Chez un fleuriste. Chômage. Massages et soins de beauté en indépendante
- Depuis 2002 : se rend tous les ans un mois en Chine où elle reprend des relations conjugales avec son ex-mari.
- 2006 : achat d'une villa en Chine
- 2010 : l'enfant arrive en France avec un visa étudiant, obtient un diplôme. 2012 : emploi à Paris
- Présentée par une amie nous sommes en contact régulier depuis 2004.
- En 2006 : j'ai rencontré son enfant à Pékin

Mme Ding

- Née en 1967 à Weihai (Shandong)
- Diplômée du collège
- Couturière à son compte
- Deux fois divorcée. Deuxième mari homme d'affaire. 2 enfants
- 2002 : part pour la France à 35 ans, après son deuxième divorce. Le père s'occupe de l'enfant de 5 ans, celui de 12 ans est confié à la grand-mère
- Ouvrière agricole pour un exploitant français. Confection dans des ateliers de couture chinois et turcs
- Apprentissage du français
- 2003 : relation avec un homme français ; rupture. 2005 : mariage avec un homme européen de dix ans son aîné. Tension et violence conjugale. 2006 : permis de séjour. Retour temporaire en Chine
- Travaille en intérim dans des cantines
- 2006 : ses deux enfants arrivent en France, par regroupement familial
- 2007 : sa sœur arrive en France ; travaille comme nourrice sans-papiers pour des patrons sinophones
- Peu de retours en Chine
- Ancienne étudiante, nous avons été en contact régulier de 2004 à 2007

M. Guo

- Né en 1958 à Shenyang (Liaoning)
- Diplômé du collège. Envoyé à la campagne
- Ouvrier dans une entreprise d'Etat. *Xiagang*. Manutentionnaire dans une entreprise d'Etat. *Xiagang*. Petits-boulots. Travaille un an au Japon
- Marié à un petit cadre de la poste. Conflit de couple sans divorce
- 1999 : part pour la France à 41 ans. Sa femme s'occupe de l'enfant adolescent
- Restauration
- Loue temporairement des faux papiers
- 2009 : licenciement ; 2010-14 : jugement remporté devant les Prud'hommes. Ne retrouve pas d'emploi stable
- Envoie la majorité de son salaire à son épouse. Depuis 2010 : plus de contact téléphonique avec sa femme
- Depuis 2000 vit avec une migrante chinoise de Shenyang
- 2010 : Hernie discale, dépression
- Rencontré par une amie. Nous restons en contact de 2009 à 2011

M. Hu

- Né en 1954 à Qingdao (Shandong)
- Diplômé du collège
- Commercial dans une entreprise d'Etat, employé modèle, responsable de service. 1997 : *xiagang*
- Marié, sa femme travaille
- 1999 : part pour la France à 45 ans. Sa femme s'occupe de l'enfant de 12 ans
- Accueil des nouveaux migrants. Commerce de sac de luxe. Rapt de migrants. Prison. Cambriolage, intimidation, racket de prostituées. Vol à la carte de crédit. Prison. Patron de salons de massage
- Titre de séjour en Espagne
- Divorce depuis la France
- Vit successivement avec plusieurs femmes chinoises

- Rencontré par une amie ; nous gardons le contact de 2010 à 2014

Mme Li

- Née en 1955 à Shenyang (Liaoning)
 - Scolarité perturbée par la révolution culturelle, licence par cours du soir
 - Haut cadre d'une entreprise collective. Membre du parti communiste. 1998 : démissionne ; l'entreprise ferme en 2001. Renonce au projet de commerce avec son époux. Vend des fruits et légumes sur les marchés
 - Mari ingénieur du bâtiment puis *xiagang*. 2003 : divorce depuis la France
 - 1999 : part pour les Seychelles à 44 ans pour y travailler dans un hôtel. Lors du transit à Paris, découvre que cette offre d'emploi est une escroquerie et décide de rester en France. Enfant collégien, laissé à la charge de sa mère
 - Nourrice, femme de ménage pour des patrons sinophones. Malade 6 mois
 - 2000-2014 : employée de maison à temps plein dans une famille française
 - Vit avec un migrant de Chine du Nord
 - Les mauvais résultats de l'enfant l'empêchent d'intégrer une bonne université. 2007 : il arrive en France avec un visa étudiant. Après 5 ans dans des écoles de langue et de commerce, il devient sans-papiers
 - 2009 : épouse un technicien français proche de la retraite. Titre de séjour
 - 2009-15 : étudie le français
 - Depuis 2009 : rentre tous les ans 1 mois à Shenyang
 - Présentée par une amie, nous sommes en contact régulier depuis 2005.
- En 2006, sa famille m'a hébergée à Shenyang

Mme Lu

- Née en 1960 à Kaiyuan (Liaoning)
- Diplômée d'un lycée professionnel
- Comptable, démissionne pour faire du commerce de tabac
- Mariée à un riche commerçant. 1991 : divorce. Concubinage avec un homme marié, séparation en 2003
- 2004 : part pour la France à 44 ans. Les 2 enfants de 4 et 14 ans sont confiés à la garde du père et en internat
- Domesticité. Commerce du sexe. Entrepreneurat. Commerce du sexe
- 2004 : emménage avec un manutentionnaire turc
- 2007 : ouvre une sandwicherie avec son compagnon en province. Faillite
- Rencontrée dans une association, nous gardons le contact de 2006 à fin 2009

Mme Shao

- Née en 1958, originaire d'une ville proche de Jinan (Shandong)
- Diplômée du supérieur
- Musicienne. 1986 : représentante d'un syndicat d'usine. 1996 : commerciale de matériel agricole. 1997 : responsable du stock d'une usine. 1998 : commerciale dans les assurances. Revenus élevés
- Mari médecin militaire devenu médecin de ville. 1998 : divorce secret et cohabitation dans l'appartement familial
- 2000 : part en France à 42 ans. Enfant lycéen, confié à une amie
- Domesticité, restauration pour des employeurs de Chine du Sud
- Apprentissage du français
- Garde-malade de nuit, baby-sitter, bonne à temps plein, femme de chambre pour des familles françaises
- 2004 : fréquente des hommes locaux. 2005 : Emménage chez un homme non qualifié de dix ans son aîné, originaire des DOM-TOM. 2009 : PACS. 2010 : il meurt d'une crise cardiaque
- 2010 : titre de séjour
- 2006 et 2013 : achat de 2 logements en Chine
- 2012 : l'enfant vient 10 jours à Paris
- Aucun retour en Chine
- Ancienne étudiante ; nous nous voyons ou nous appelons au moins 4 fois par an depuis 2004. En 2006 : son ex-mari m'héberge dans le Shandong

M. Sun

- Né en 1952 à Tianjin

- Diplômé du collège. Envoyé 10 ans à la campagne
- Chauffeur de camion. *Xiagang*. Taximan. Sans emploi
- Marié à une commerçante. Sa femme arrête de travailler à son départ
- 2002 : part pour la France à 50 ans. Sa femme s'occupe de l'enfant adolescent
- Cuisinier, petits-boulots payés à la journée ; ouvrier du bâtiment pour des patrons sinophones. Biffin
- Envoie la majorité des revenus à sa femme. 2006 : elle achète un appartement neuf
- Concubinage avec une femme du Henan
- Problème de santé. Handicap pour marcher
- Fin 2009 : retour en Chine
- Rencontré sur le marché aux puces de Belleville, nous gardons un contact épisodique, au moins annuel, de 2005 à fin 2009

Mme Wang

- Née en 1969 à Zhengzhou (Henan)
- Diplômée de l'université
- Commerciale dans une entreprise d'Etat et entrepreneuriat privé. Niveau de vie confortable
- 1994 : divorce
- 2004 : part pour la France, à 35 ans. Enfant de 13 ans, confié aux grands-parents maternels
- Confection, restauration pour des patrons chinois
- Apprentissage du français
- Femme de ménage, baby-sitter, service de massage à domicile pour des patrons et clients locaux
- 2005 : épouse un avocat français. Titre de séjour
- Employée dans une boulangerie en grande banlieue
- 2006 : l'enfant arrive en France par regroupement familial. Scolarisé au lycée
- 2008 : divorce
- 2009 : retrait de son titre de séjour suite au divorce. Obligation (pour elle et l'enfant) de quitter le territoire français (OQTF). Elle redevient sans-papiers. Elle perd trois procès contre la préfecture
- 2003 : PACS avec un autre conjoint français, cadre d'entreprise
- 2005 : permis de séjour temporaire
- Services de traduction et accompagnements dans les démarches administratives pour des migrants chinois
- De 2005-09 : retour réguliers en Chine
- Ancienne étudiante, suivi annuel de sa trajectoire de 2004 à 2015

Mme Wu

- Née en 1972 à Weihai (Shandong)
- Responsable d'un atelier d'une entreprise d'Etat
- Fiancé, architecte. 2003 : Rupture
- 2003 : part pour la France à 31 ans
- Garde malade de nuit, confection, restauration pour des patrons sinophones
- Apprentissage du français
- 2004 : Emménage avec un manutentionnaire européen. 2005 : mariage et naissance d'un enfant. Mauvaises relations. Permis de séjour
- 2008 : formation et travail en indépendante dans la manucure. 2011 : ouvre son propre magasin en proche banlieue parisienne
- 2013 : achat d'un appartement de 3 pièces en banlieue parisienne
- Depuis 2005 : retours réguliers en Chine tous les deux ans
- Ancienne étudiante, nous conservons des liens depuis fin 2003

Mme Xie

- Née en 1966 à Shenyang (Liaoning)
- Diplômée du collège
- Ouvre un magasin de confection, fait du commerce avec son mari
- Mariée à un commerçant. 2004 : divorce
- 2005 : part pour la France à 39 ans. L'enfant a 15 ans s'enrôle à l'armée

- Nourrice pour des Chinois, commerce du sexe, nourrice
- 2009 : mariage avec un technicien français originaire d'Asie du Sud-Est
- Obtention d'un titre de séjour
- Travaille dans un salon de massage. 2012 : ouvre son propre salon
- Présentée par une amie, nous gardons le contact de 2006 à 2013

Mme Yu

- Née en 1960 à Fushun (Liaoning)
- Diplômée du lycée
- Ouvrière chargée du contrôle qualité dans une entreprise d'Etat pendant 21 ans. 1997 : *xiagang*. Emplois temporaires. Revenus familiaux peu élevés
- Mari technicien. Conflits familiaux et violence conjugale. Le mari n'accepte de divorcer qu'après son départ pour la France
- 2002 : part à 42 ans pour la France où s'est installée en 2001 sa sœur qui lui avance les 2/3 des frais de voyage. L'enfant de 18 ans est confiée à sa belle-sœur puis vit dans les dortoirs de l'université
- Nourrice, activités de prostitution, restauration
- 2004 : mariage avec un homme français. Permis de séjour
- Depuis 2004, rentre tous les ans en Chine et prévoit d'y acheter un logement
- Rencontrée dans un parc, nous gardons le contact de 2005 à 2007

Mme Zeng

- Née en 1959 à Jilin (Jilin)
- Diplômée du lycée
- Couturière dans une entreprise collective pendant 20 ans. Depuis 1995 : activités réduite et baisse du salaire. Faible niveau de vie
- Mari chauffeur de taxi. Divorce depuis la France
- 1999 : part pour la France à 40 ans ; le mari et la belle-mère s'occupent de l'enfant de 15 ans
- Confection. Nourrice. Employée chez un fleuriste Wenzhou
- Femme de ménage. Garde d'enfants. Bonne à demeure chez des patrons français
- Vit avec un migrant de Chine du Nord. S'inscrit dans une agence matrimoniale pour rencontrer des hommes français
- Présentée par une amie. Contacts réguliers de 2005-06, puis épisodiques jusqu'en 2009

Mme Zhang

- Née en 1963 à Tianjin
- Diplômée du lycée
- Couturière dans une entreprise d'Etat. 1988 : démissionne pour créer une entreprise de confection avec son époux. Bon revenus. 2000 : faillite de l'entreprise. Mécanicienne dans son ancienne entreprise
- Mari entrepreneur dans la confection. 2001 : divorce
- 2003 : part pour la France à 40 ans. Enfant de 15 ans confié à la grand-mère paternelle. N'arrive plus à contacter l'enfant depuis la France
- Ateliers de couture chinois, aide dans une association franco-chinoise
- 2005 : emménage en grande banlieue chez un manutentionnaire français. 2006 : mariage
- Reste sans-papiers car son époux a peur qu'elle le quitte après une régularisation et il refuse de faire la demande d'un permis de séjour
- Fait des ménages non déclarés. Dépendance économique. Isolement
- 2007 : violence conjugale. Intervention de la police. Hébergée en centre d'accueil. Grave dépression. Accident
- Rencontrée dans une association. Contact régulier de 2004 à fin 2007, date où elle rompt le lien

Mme Zhou

- Née en 1975 à Shijiazhuang (Hebei)
- Diplômée du collège
- Vendeuse dans un magasin d'Etat. Commerçante indépendante

- Mariée à un technicien (bon salaire). Bonne relation
- 2003 : part pour la France à 38 ans. Le mari s'occupe de l'enfant de 14 ans
- Domesticité pour des patrons chinois. Biffin, emplois d'appoint dans la confection
- Vit avec un migrant de Chine du Nord. Fréquente un Italien, puis un Pakistanais avec qui elle envisage de se marier, s'il obtient une naturalisation ; elle demandera alors le divorce. Ils y renoncent après le rejet de sa naturalisation
- Envoi d'argent en Chine pour acheter un appartement familial
- 2010 : Retour définitif en Chine, suite aux demandes de son mari et de l'enfant
- Rencontrée sur les marchés, contacts épisodiques de 2005 à 2010

Bibliographie

- Abbott, Andrew (2009). "À propos du concept de Turning Point", in Bessin, Marc, Claire Bidart et Michel Grossetti (éd.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris: La Découverte, p. 187-211.
- Agustin, Laura (2003a). "Forget Victimization: Granting agency to migrants." *Development*, 46(3): 30-36.
- Agustin, Laura (2003b). "A Migrant World of Services." *Social Politics*, 10(3): 377-396.
- Agustin, Laura (2003c). "Sex, gender and migrations: facing up to ambiguous realities." *Soundings*, 23(1): 84-98.
- Agustin, Laura (2005). "Still Challenging 'Place': Sex, money and agency in women's migrations", in A. Escobar and W. Harcourt, eds (éd.), *Women and the Politics of Place*. Bloomfield CT: Kumarian Press, p. 221-33.
- Agustin, Laura (2006a). "The Conundrum of Women's Agency: Migrations and the Sex Industry", in M. O'Neill and R. Campbell, eds. (éd.), *Sex Work Now*. Cullompton: Willan Publishing, p. 116-40.
- Agustin, Laura (2006b). "The Disappearing of a Migration Category: Migrants Who Sell Sex." *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 32(1): 29-47.
- Agustin, Laura (2007). *Sex at the margins: Migration, labour markets and the rescue industry*. London, New York: Zed Books.
- Al-Ali, Nadej et Khalid Koser (2002). "Transnationalism, International Migration and Home", in Al-Ali, Nadej et Khalid Koser (éd.), *New Approaches to Migration? Transnational Communities and the Transformation of Home*. London and New York: Routledge, p. 1-14.
- Allen, Jeremiah et Curtis Eaton (2005). "Incomplete Information and Migration: the Grass is Greener Across the Higher Fence." *Journal of Regional Science*, 45(1): 1-19.
- Alonso Meneses, Guillermo (2014). "La spécificité des femmes migrantes lors de la traversée clandestine de la frontière Mexique/États-Unis", in Ribas-Mateos, Natalia et Véronique Manry (éd.), *Mobilités au féminin. La place des femmes dans le nouvel état du monde*. Paris: Karthala.
- Andall, Jacqueline (2003a). *Gender and ethnicity in contemporary Europe*. Oxford: Berg.
- Andall, Jacqueline (2003b). "Hierarchy and interdependence: The emergence of a service caste in Europe", in Andall, Jacqueline (éd.), *Gender and ethnicity in contemporary Europe*. Oxford: Berg, p. 39-59.
- Anderfurhen, Marie (2002). "Mobilité professionnelle des domestiques au Brésil (Nordeste) une logique complexe", in Destremau, Blandine et Bruno Lautier (éd.), *Revue Tiers-Monde, Femmes en domesticité : les domestiques du Sud, au Nord et au Sud*. 170
- Anderson, Bridget (2000). *Doing the Dirty Work? The Global Politics of Domestic Labour*. London: Zed Books.
- Andreassen, Rikke (2007). "« Ali viole et Peter sait aimer... » Le rôle des médias danois et les constructions genrées de la sexualité." *Migrance*, 27(Construction des sexualités et migration): 18-26.
- Ang, Ien (1998). "Can One Say No to Chineseness? Pushing the Limits of the Diasporic Paradigm." *boundary 2*, 25(3): 223-242.
- Ang, Ien (2004). "Beyond transnational nationalism: Questioning the borders of the Chinese diaspora in the global city", in Yeoh, Brenda et Katie Willis (éd.),

- State/nation/transnation: Perspectives on transnationalism in the Asia-Pacific*. London and New-York: Routledge, p. 179-196.
- Angeloff, Tania (2005). "Emplois de service", in Maruani, Margaret (éd.), *Femmes, genre et sociétés : l'état des savoirs*. Paris: La Découverte, p. 281-288.
- Angeloff, Tania (2010). "La Chine au travail (1980-2009): emploi, genre et migrations." *Travail, genre et sociétés*, (1): 79-102.
- Angeloff, Tania (2012). "Trente ans de mutation dans l'emploi : inégalités de genre et de classe et segmentation du marché du travail chinois", in Angeloff, Tania et Marylène Lieber (éd.), *Chinoises au 21ème siècle: ruptures et continuités*. Paris: La Découverte, p. 85-103.
- Angeloff, Tania et Marylène Lieber (Ed.) (2012). *Chinoises au 21ème siècle: ruptures et continuités*. Paris: La Découverte.
- Anglade, Marie-Pierre et al. (2014). *Expérience du genre. Intimités, marginalités, travail et migration*. Paris: Karthala.
- Angrosino, Michael (2007). *Doing ethnographic and observational research*. Sage.
- Anthias, Floya (2009). "Translocational Belonging, Identity and Generation: Questions and Problems in Migration and Ethnic Studies." *Finnish Journal of Ethnicity and Migration*, 4(1): 6-15.
- Anthias, Floya et Gabriella (eds) Lazaridis (2000). *Gender and migration in Southern Europe : women on the move*. Oxford: Berg.
- Anthias, Floya et Nira Yuval-Davis (1992). *Racialized boundaries. Race, nation, gender, colour and class and the anti-racist struggle*. London and New York: Routledge.
- Aparicio Gómez, Rosa (2006). "Stratégies d'intégration des groupes d'immigrés en Espagne." *Outre-Terre*, (4): 167-177.
- Apatriides, Office Francais de Protection des Refugies et (2005). Rapport d'activite 2005. Fontenay-sous-Bois: 69.
- Appadurai, Arjun (2001). *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris: Payot.
- ASA, Association of Social Anthropologists of the UK and the Commonwealth (2011). "Ethical Guidelines for good research practice." 11.
- Attané, Isabelle (2002). "Ménages et structures familiales à l'épreuve de la transition démographique et du changement social", in Attané, Isabelle (éd.), *La Chine au seuil du XXIème siècle : questions de population, questions de société*. Paris: INED. 148, p. 125-132.
- Attané, Isabelle (2005a). "La femme chinoise dans la transition économique: un bilan mitigé." *Tiers-Monde*, 46(182): 329-357.
- Attané, Isabelle (2005b). *Une Chine sans femmes?* Paris: Perrin.
- Attias-Donfut, Claudine (1988). "La notion de génération: usages sociaux et concept sociologique." *L'homme et la société*, 90(4): 36-50.
- Aubert, Olivier (2002). "Chassés de leur emploi, privés de moyens de subsistance, des centaines de Chinois tentent leur chance dans la capitale française. La fuite des Dông Bei passe par Paris. ." *L'humanité*
- Aubin, Françoise (2008). Mandchous. *Encyclopædia Universalis*
- Audebert, Cédric et Emmanuel Ma Mung, éd. (2007a). *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles*. Bilbao: Université de Deusto ; HumanitarianNet.

- Audebert, Cédric et Emmanuel Ma Mung, éd. (2007b). *Les nouveaux territoires migratoires : entre logiques globales et dynamiques locales*. Bilbao: Université de Deusto ; HumanitarianNet.
- Auguin, Estelle (2004). "Le Nouvel An chinois à Paris: théâtre d'économies ethniques." *Revue européenne des migrations internationales*, 20(3): 75-87.
- Auguin, Estelle (2009). L'éthique chinoise et l'esprit du capitalisme. La diaspora chinoise originaire de la région de Wenzhou. Paris, Université Paris Descartes. Thèse.
- Auguin, Estelle (2005). "Le lien filial en migration : Les Chinois du sud du Zhejiang." *Hommes et migrations* 1254 18-28.
- Auguin, Estelle et Florence Lévy (2007). "Langue et vulnérabilité des migrations chinoises actuelles." *Revue européenne des migrations internationales*, 23(3): 67-84.
- Autant-Dorier, Claire (2007). "La police de l'intégration au regard de l'immigration turque : écueils épistémologique et subversion pratique ", in Audebert, Cedric et Emmanuel Ma Mung (éd.), *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles* Bilbao: University of Deusto /HumanitarianNet, p. 111-121.
- Bajos, Nathalie et Michel Bozon (2007). "Transformation des comportements, immobilité des représentations » Premiers résultats de l'enquête Contexte de la sexualité en France (2006)." *Informations sociales*, 8(144): 22-33.
- Baldwin-Edwards, Martin et Albert Kraler (2009). REGINE - Regularisations in Europe- Study on practices in the area of regularisation of illegally staying third-country nationals in the Member States of the EU. Vienna, ICMPD: 159.
- Balibar, Etienne et al. (1999). *Sans-papiers : l'archaïsme fatal*. Paris: Editions La Découverte.
- Balme, Stéphanie (2004). *Entre soi. L'élite du pouvoir dans la Chine contemporaine*. Paris: Fayard.
- Bardon, Séverine et Pascal Ceaux (2007). "Liu Chunlan. Vie et mort d'une clandestine." *L'express*, 17/10/2007.
- Barou, Jacques (1998). "Identité, immigration, intégration." *Recherche sociale*, 147: 32-43.
- Barth, Frederik (1969). "Les groupes ethniques et leurs frontières", in Poutignat, Pierre et Jocelyne Streiff-Fenart (éd.), *Théories de l'ethnicité*.
- Bastid-Bruguère, Marianne (2001). "Les offres de formation du système scolaire chinois." *Perspectives chinoises*, (65): 17-27.
- Bastid-Bruguère, Marianne (2004a). "Illettrisme et migrations intérieures en Chine." *Etudes Chinoises*, vol. XXIII: 335-381.
- Bastid-Bruguère, Marianne (2004b). "Les migrants en Chine contemporaine, introduction au dossier spécial." *Etudes Chinoises*, vol. XXIII: 273-274.
- Bastid-Bruguère, Marianne (2007). "Education", in Sanjuan, Thierry (éd.), *Dictionnaire de la Chine contemporaine*. Paris: Armand Colin, p. 84-85.
- Baumann, Gerd (1996). *Contesting culture: discourses of identity in multi-ethnic London*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Baumann, Gerd (1997). "Dominant and demotic discourses of culture: their relevance to multi-ethnic-alliances", in Pnina, Werbner et Modood (eds) Tariq (éd.), *Debating cultural hybridity: multi-cultural identities and the politics of anti-racism*. London: Zed Books, p. 209-225.
- Beaud, Stéphane et Florence Weber (2003). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris: La Découverte.

- Beck, Sean (2007). "Meeting on the margins: Cantonese 'old-timers' and Fujianese 'newcomers'." *Population, Space and Place*, 13(2).
- Becker, Howard (1985. 1iere ed. 1963). *Outsiders: études de sociologie de la déviance*. Paris: Métailié.
- Bedel, Jean (1985). *Les Puces ont 100 ans. Histoire des chiffonniers, brocanteurs et autres chineurs du Moyen-Âge à nos jours*. Cany: Éditions Gabel.
- Beja, Jean-Philippe (2001). "Les Chinois à Paris : une communauté multiple." *Migrations et sociétés*, 13(74): 99-106.
- Béja, Jean-Philippe (2002). "Un exemple de communauté émigrée: les Chinois de Wenzhou", in Attané, Isabelle (éd.), *La Chine au seuil du XXIe siècle. Questions de population, questions de société*. Paris: Les cahiers de l'INED. 148.
- Béja, Jean-Philippe et al. (1999a). "Comment apparaissent les couches sociales. La différenciation sociale chez les paysans immigrés du "village du Henan" à Pékin (Deuxième partie)." *Perspectives chinoises*, (53): 44-55.
- Béja, Jean-Philippe et al. (1999b). "Comment apparaissent les couches sociales. La différenciation sociale chez les paysans immigrés du "village du Henan" à Pékin (première partie)." *Perspectives chinoises*, (52): 30-43.
- Béja, Jean-Philippe et Chunguang Wang (1999). "Un "village du Zhejiang" à Paris ?" *Hommes et migrations*, 1220: 61-72.
- Benton, Gregor (2003). "Chinese transnationalism in Britain: a longer history." *Identities: Global Studies in Culture and Power*, 10(3): 347-375.
- Benton, Gregor et Frank Pieke (Eds.) (1998). *The Chinese in Europe*. London: MacMillan Press.
- Beraha, Richard et al. (2012). *La Chine à Paris: enquête au coeur d'un monde méconnu*. Paris: Editions Robert Laffont.
- Berman, Jacqueline (2007). "Travailleuses sexuelles ou migrantes ? De la traite des femmes d'Europe de l'Est au « management biopolitique » de la migration." *Migrance*, 27: 27-37.
- Berteaux, Daniel (1997). *Les récits de vie*. Paris: Nathan.
- Berthier, Nicole (2010). *Les techniques d'enquête: méthodes et exercices corrigés*. Armand Colin.
- Bertoncello, Brigitte et Sylvie Bredeloup (2009). "Chine-Afrique ou la valse des entrepreneurs-migrants." *Revue européenne des migrations internationales*, 25(1): 45-70.
- Bessin, Marc (2010). "Parcours de vie et temporalités biographiques: quelques éléments de problématique." *Informations sociales*, (6): 12-21.
- Bessin, Marc, Claire Bidart et Michel Grossetti (2009). *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris: La Découverte.
- Bessin, Marc et Laurence Roulleau-Berger (2002). "Les armes du faible sont-elles de faibles armes?" *L'Homme et la société*, (1): 3-11.
- Bian, Yanjie (2002). "Institutional holes and job mobility processes: Guanxi mechanisms in China's emergent labor markets", in Gold, Thomas, Doug Guthrie et David Wank (éd.), *Social connections in China: Institutions, culture, and the changing nature of guanxi*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 117-136.
- Bianco, Lucien (1999). "Armes des faibles, faibles armes." *Perspectives chinoises*, 51(1): 4-16.
- Bidart, Claire (2006). "Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques." *Cahiers internationaux de sociologie*, 120(1): 29-57.

- Bidart, Claire et Valérie Becquet (2013). "Parcours de vie, réorientations et évolutions des normes sociales." *Agora Débats Jeunesses*, (65): 52-60.
- Bimal, Ghosh (2006). *Migrants' Remittances and Development. Myths, Rhetoric and Realities*. Geneva, International Organization for Migration: 118.
- Blain, Marie-Jeanne (2006). *Trajectoires socioprofessionnelles et processus identitaires en contexte de migration : de la Colombie au Québec (dans les Laurentides)*. Montréal, Université de Montréal. Maître ès sciences en Anthropologie: 215.
- Blanchard, Pascal et Éric Deroo (2004). *Le Paris Asie. 150 ans de présence de la Chine, de l'Indochine, du Japon... à Paris (1854 - 2004)*. Paris: Éditions La Découverte.
- Blayo, Yves (1997). *Des politiques démographiques en Chine*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Blin, Thierry (2008). "L'invention des sans-papiers." *Cahiers internationaux de sociologie*, 125(2): 241-261.
- Bourdarias, Françoise (2009). "Migrants chinois au Mali: une pluralité de mondes sociaux." *Revue européenne des migrations internationales*, 25(1): 7-24.
- Bourdieu, Pierre (1980b). "Le capital social. Notes provisoires." *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31.
- Boyd, Monica (1989). "Family and personal networks in international migration : recent developments and new agendas." *International migration review*, 23(3): 638-670.
- Boyd, Monica (2006). *Women in International Migration: The Context of Exit and Entry for Empowerment and Exploitation*. High-level panel on The Gender Dimension of International Migration, United Nations, Commission on the Status of Women. New York City.
- Boyer, Florence (2005). "Le projet migratoire des migrants touaregs de la zone de Bankilaré: la pauvreté désavouée." *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, 5: 47-67.
- Brachet, Julien (2007). *Un désert cosmopolite. Migrations de transit dans la région d'agadez (sahara nigérien)*. Paris, Université Paris I. Thèse de doctorat en géographie: 460.
- Bredeloup, Sylvie (2008). "L'aventurier, une figure de la migration africaine." *Cahiers internationaux de sociologie*, 125(2): 281-306.
- Bredeloup, Sylvie et Brigitte Bertoncello (2006). "La migration chinoise en Afrique: accélérateur du développement ou «sanglot de l'homme noir»?" *Afrique contemporaine*, (2): 199-224.
- Brennan, Denise (2002). "Selling Sex for Visas: Sex Tourism as a Stepping-stone to International Migration", in Ehrenreich, Barbara et Arlie Russell Hochschild (éd.), *Global Woman: Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*. London: Grenta book, p. 154 -168.
- Brennan, Denise (2011). "Des femmes, des hommes et des rumeurs. Hommes machos et femmes stigmatisées/antes dans une ville de tourisme sexuel." *Genre, sexualité & société*, (5).
- Broqua, Christophe (2009). "L'ethnographie comme engagement: enquêter en terrain militant." *Genèses*, 2(75): 109-124.
- Brubaker, Rogers (2005). "The 'Diaspora' Diaspora." *Ethnic and Racial Studies*, 28(1): 1-19.
- Brubaker, Rogers (2006). *Ethnicity without groups*. Cambridge: Harvard University Press.
- Brubaker, Rogers et Frederick Cooper (2000). "Beyond identity." *Theory and Society*, 29: 1-47.
- Brubaker, Rogers, Mara Loveman et Peter Stamatov (2004). "Ethnicity as cognition." *Theory and Society*, 33(1): 31-64.

- Brun, François (2003). "Les immigrés et l'évolution du marché du travail en France." *Migrations Société*, 15(85): 67-78.
- Brun, François (2006). "Immigrés, sans-papiers, des travailleurs en deçà de la citoyenneté." *L'Homme et la société*, 2(160-161): 161-175.
- Brun, François et Smaïn Laacher (2001). *Situation régulière : être régularisé*. Paris: L'Harmattan.
- Cabiria (2004). Femmes et migrations en Europe. Stratégies et empowerment. Programme Daphné 2002 – 2004. Lyon, Cabiria: 167.
- Cai, Fang (2002). "Les migrations internes en Chine : mains "invisibles" et pieds "visibles"", in Attané, Isabelle (éd.), *La Chine au seuil du XXIème siècle: questions de population, questions de société*. Paris: INED. 148, p. 169-184.
- Candide, Christine (2001). "Apprentissage de la langue : vers une lente émergence d'un droit." *VEI Enjeux*, 125: 108-117.
- Carnassale, Dany (2012). Invisible migrants: multiple identities and (self)exclusions of African homosexuals living in Italy. EASA2012: Uncertainty and disquiet - Liminality, performances and belonging in migration. Nanterre University, France.
- Castel, Robert (1991). "De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle", in Donzelot, Jacques (éd.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*. Paris: Éditions Esprit, p. 137-168.
- Castel, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris: Fayard
- Catarino, Christine et Mirjana Morokvasic (2005). "Femmes, genre, migration et mobilité." *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21(1): 7-27.
- Cattelain, Chloé et al. (2002). Les modalités d'entrée des ressortissants chinois en France. Paris, Direction de la Population et des Migrations (DPM)
- Cattelain, Chloé et al. (2005). "Les Déclassés du Nord. Une nouvelle migration chinoise en France." *Revue européenne des migrations internationales*, 21(3): 27-52.
- Cattelain, Chloé et Sébastien Nguyen (2002). "Les Chinois, entre filières et parcours officiels." *Plein droit*, 4(55): 17-19.
- Cattelain, Chloé et Sébastien Nguyen (2003). Les chinois d'Ile-de-France et l'infection au VIH. Savoirs, vulnérabilités, risques et soins. Paris, ARCAT: 46.
- Ceccagno, Antonella (2003). "New Chinese Migrants in Italy." *International Migration*, 41(3): 187-213.
- Ceccagno, Antonella (2013). "The Hidden Crisis: The Prato Industrial District and the Once Thriving Chinese Garment Industry." *Revue européenne des migrations internationales*, 28(4): 43-65.
- Cette France-là (2011). Rapport d'audit de la politique d'immigration de Nicolas Sarkozy. A de mauvaises questions, apporter de pires réponses, Association Cette France-là: 92.
- Chabrun, Laurent et Boris Thioly (2004). "La vague chinoise." *L'Express*, 06/12/2004.
- Chai, Joseph (1992). "Consumption and living standards in China." *The China Quarterly*, 131: 721-749.
- Chambon, Mylène (2007). "L'intégration sous contrat", in Audebert, Cedric et Emmanuel Ma Mung (éd.), *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles* Bilbao: University of Deusto /HumanitarianNet, p. 101-110.
- Chan, Anita (2001). *China's workers under assault: the exploitation of labor in a globalizing economy*. East Gate Book.
- Chan, Anita, Richard Madsen et Jonathan Unger (1984). *Chen Village, The recent history of a peasant community in Mao's China*. Berkeley: University of California Press.

- Chappart, Pascaline (2008). "Retour forcé au Cameroun: récits d'après-expulsion." *Plein droit*, (2): 35-38.
- Chappart, Pascaline (2009). "L'artifice du «retour volontaire»." *Plein droit*, (2): 19-21.
- Chaumont, Jean-Michel (2009). *Le mythe de la traite des blanches : enquête sur la fabrication d'un fléau*. Paris: La Découverte.
- Chenais, Jean-Claude (2002). "Les revenus : une pauvreté persistante et des inégalités croissantes", in Attané, Isabelle (éd.), *La Chine au seuil du XXIème siècle: questions de population, questions de société*. Paris: INED. 148, p. 465-476.
- Chesneaux, Jean (2008). Mandchourie. *Encyclopædia Universalis*
- Cheung, Chau-Kiu et Elaine Suk-ching Liu (1997). "Impacts of Social Pressure and Social Support on Distress Among Single Parents in China." *Journal of Divorce & Remarriage*, 26(3-4): 65-82.
- Chicharro-Saito, Gladys (2005a). « Culture » wenhua 文化 et « savoir » zhishi dans la modernité chinoise.
- Chicharro-Saito, Gladys (2005b). "Le fardeau des petits empereurs : enfants uniques et transmission de la culture." *Études Chinoises*, XXIV(317-334).
- Chicharro-Saito, Gladys (2010). *Le fardeau des petits empereurs ; une génération d'enfants uniques en Chine*. Thèse. Université de Nanterre: Société d'ethnologie.
- Chimienti, Milena (2009). *Prostitution et migration: la dynamique de l'agir faible*. Zürich: Éditions Seismo.
- Chin, James (2003). "Reducing Irregular Migration from China." *International Migration*, 41(3): 49-72.
- Chin, Ko-lin (1999). *Smuggled Chinese: clandestine immigration to the United States*. Temple University Press.
- Chuang, Ya-Han (2012). Global diaspora, Trans-local networks: the role of Qiaoban in the rescaling of Wenzhou. EACS XIXth Conference.
- Clément, Hugo et Guillaume Michel (2012). Que se cache-t-il derrière les salons de massage ?, France 2.
- Colin, Sébastien (2007). "Nord-Est", in Sanjuan, Thierry (éd.), *Dictionnaire de la Chine contemporaine*. Paris: Armand Colin, p. 170-171.
- Collectif (2003). "La santé des migrants : état des lieux et perspectives ; hors-série n° 1." *Migrations Santé*: 558.
- Collectif (2006). "Travail et mondialisation. Confrontations Nord / Sud." *Cahiers du Genre*, 40(1).
- Comede, Comité médical pour les exilés (2008). Migrants/étrangers en situation précaire : prise en charge médico-psycho-sociale. Guide pratique destiné aux professionnels. Saint-Denis, INPES: 568.
- Constable, Nicole (2002). "Filipina workers in Hong Kong homes: household rules and relations ", in Ehrenreich, Barbara et Arlie Russell Hochschild (éd.), *Global Woman: Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*. London: Grenta book, p. 115-141.
- Constable, Nicole (2005). *Cross-border marriages: Gender and mobility in transnational Asia*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Constable, Nicole (2006). "Brides, maids, and prostitutes: reflections on the study of 'trafficked' " *PORTAL Journal of Multidisciplinary International Studies*, 3(2): 1-25.
- Cossée, Claire (2007). ""Les Tsiganes, ils ne veulent pas s'intégrer !". La question de l'intégration au service des logiques de l'exclusion?", in Audebert, Cedric et

- Emmanuel Ma Mung (éd.), *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles* Bilbao: University of Deusto /HumanitarianNet, p. 135-147.
- Costa-Lascoux, Jacqueline (2006). ""L'intégration « à la française » : une philosophie à l'épreuve des réalités." *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 22(2): 105-126.
- Costa-Lascoux, Jacqueline et Yu-Sion Live (1995). *Paris XIIIe, lumières d'Asie*. Paris: Editions Autrement.
- Costes, Laurence (1994). "La dimension "ethnique": Une explication du comportement économique des migrants?" *Revue française de sociologie*, 35(2): 231-249.
- Cottureau, Alain (2011). "Contextualiser dans un monde auto-interprétant. « Quel prix pour la garde d'un bébé ? » : un exemple d'anthropologie de l'évaluation ou « ethnocomptabilité", in Brayard, Florent (éd.), *Des contextes en histoire*. Paris: Centre de recherches historiques, p. 123-150.
- Cottureau, Alain et Mokhtar Mohatar Marzok (2013). *Une famille andalouse – ethnocomptabilité d'une économie invisible*. Paris: Editions Bouchene.
- Coulette, Pascale (2003). *Dire la prostitution en Chine. Terminologie et discours d'hier à aujourd'hui*. Editions L'Harmattan.
- Courau, Henri (2009). Country Report - France, Clandestino - Undocumented Migration: Counting the Uncountable. Data and Trends Across Europe.
- Crenshaw, Kimberle (1994). "Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color", in Fineman, Martha Albertson et Rixanne Eds. Mykitiuk (éd.), *The Public Nature of Private Violence*. New York: Routledge, p. 93-118.
- Cui, Min 催岷 (2003). "Xiangang nügong zai jiuye duice 下岗女工再就业对策 (Les stratégies de réemploi des femmes xiangang)." *Zhonggong yinchuan shi wei dang xiaoxue bao 中共银川市委党校学报*, 5(5): 60-61.
- Dahinden, Janine (2005). *Prishtina - Schlieren. Albanische Migrationsnetzwerke im transnationalen Raum*. Zürich: Seismo.
- Dahinden, Janine (2008). "Deconstructing mythological foundations of ethnic identities and ethnic group formation: Albanian-speaking and new Armenian immigrants in Switzerland." *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 34(1): 55.
- Dahinden, Janine (2008). "Le(s) transnationalisme(s) en question: Circulation au féminin - les danseuses de Cabaret entre les pays de l'Est et la Suisse", in Peraldi, Michel (éd.), *Routes, Voyages et Circulations au féminin entre Afrique et Méditerranée*.
- Dahinden, Janine (2009a). "Migration and Mobility: Universality and Resulting Tensions", in Sitter-Liver, Beat (éd.), *Universality - From Theory to Practice*. Fribourg: Academic Press Fribourg, p. 359-376.
- Dahinden, Janine (2009b). Neuchâtel "transnational ? Leçon inaugurale. Neuchâtel: Université de Neuchâtel, Chroniques Universitaires 07/08.
- Dahinden, Janine (2009c). "Transnationalisme "diasporique" ou "transnationalisme en "mobilité"? Circulation au féminin - Les danseuses de cabaret entre les pays de l'est et la Suisse", in Cheikh, Mériam et Michel Peraldi (éd.), *Des femmes sur les routes. Voyage au féminin entre Afrique et Méditerranée*. Paris: Edition le Fennec et Kathala, p. 199-226.
- Dahinden, Janine (2009e). "Understanding (Post-)Yugoslav Migration through the Lenses of Current Concepts in Migration Research: Migrant networks and transnationalism", in Brunnbauer, Ulf (éd.), *Transnational Societies, Transterritorial Politics. Migration in*

- the (Post-) Yugoslav Area, 19th-21st Centuries*. Oldenburg: Oldenburg Wissenschaftsverlag, 41, p. 249-263.
- Dahinden, Janine (2010). "Cabaret Dancers:" Settle Down in order to Stay Mobile?" Bridging Theoretical Orientations within Transnational Migration Studies." *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*.
- Dahinden, Janine et al. (200b). "Migrations : genre et frontières–frontières de genre." *Nouvelles Questions Féministes*, 26(1): 4-14.
- Darley, Mathilde (2007). "La prostitution en clubs dans les régions frontalières de la République tchèque." *Revue française de sociologie*, 48(2): p. 273-306.
- Darmon, Laetitia (2006). "La prostitution chinoise ; celles dont on ne prononce pas le nom." *Journal du sida*, 185.
- Davin, Delia (1975). "The Implications of Some Aspects of CCP Policy toward Urban Women in the 1950s." *Modern China*, 1(4): 363-378.
- Davin, Delia (2005). "Women and Migration in Contemporary China." *China Report*, 41(1): 29-38.
- Davis, Deborah (2000a). "Introduction: A revolution in consumption", in Davis, Deborah (ed) (éd.), *The consumer revolution in urban China*. Berkley: University of California Press.
- Davis, Deborah (2000b). "Reconfiguring Shanghai Households", in Entwisle, Barbara et Gail Henderson (éd.), *Re-Drawing Boundaries: Work, Household, and Gender in China*. Berkeley, CA: University of California Press, p. 245-260.
- Davis, Deborah (2002). "When a House Becomes His Home", in Link, Perry , Madsen Richard et Paul (eds.) Pickowicz (éd.), *Popular China*. Lanham: Rowman and Littlefield, p. 231-250.
- Davis, Deborah (2005). "Urban consumer culture." *The China Quarterly*, 183: 692-709.
- Davis, Deborah (ed) (2000). *The consumer revolution in urban China*. Berkley: University of California Press.
- Davis, Deborah et Stevan Harrell (1993). "Introduction: The impact of post-Mao reforms on family life", in Davis, Deborah et Stevan Harrell (éd.), *Chinese families in the post-Mao era*. Berkley: University of California Press, p. 1–24.
- Davis, Deborah et Hanlong Lu (2003). "Property in transition : conflicts over ownership in post-socialist Shanghai." *Archives européennes de sociologie*, XLIV(1): 77-99.
- Davis, Deborah et Julia Sensenbrenner (2000). "Commercializing Childhood: Parental Purchases for Shanghai's Only Child", in Davis, Deborah (éd.), *The consumer revolution in urban China*. Berkley: University of California Press, p. 54-79.
- de Certeau, Michel (1990). *L'invention du quotidien. Arts de faire*. Paris: Gallimard.
- de Gourcy, Constance (2014). "Femmes et mères dans la migration : Destin individuel et destin collectif", in Paris: Karthala.
- de Haas, Hein (2007). Migration and development: a theoretical perspective. Transnationalisation and Development(s): Towards a North-South Perspective. Zentrum für Interdisziplinäre Forschung (ZiF) Bielefeld University.
- de Singly, François (1987). *Fortune et infortune de la femme mariée: sociologie des effets de la vie conjugale*. PUF.
- de Tapia, Stéphane (2006). La circulation dans le champ migratoire turc : itinéraires et impacts économiques. Colloque Migrations et anthropologie du voyage, II. Internationales, Centre d'Études et de Recherches. Paris.
- Delamont, Sara (2004). "Ethnography and participant observation", in Seale, Clive et al. (éd.), *Qualitative research practice*. Sage, p. 205-217.

- Demazière, Didier et Claude Dubar (1997). *Analyser les entretiens biographiques: l'exemple des récits d'insertion*. Nathan.
- Denzin, Norman et Yvonna Lincoln (2005). *The Sage handbook of qualitative research*. London: Sage.
- Dereims, Alexandre (2011). Le piège. France, France Télévisions, TV5 Monde.
- Destremau, Blandine et Bruno Lautier (2002). Femmes en domesticité : Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud. *Revue Tiers-Monde*. 170.
- Dewitte, Philippe (1999). *Immigration et intégration: l'état des savoirs*. Paris: La Découverte.
- Diatkine, Anne (2007). "Pour la communauté chinoise, Belleville, c'est Wenzhou à Paris» " *Libération*, 13/10/07.
- Dietrich-Ragon, Pascale (2009). Le logement intolérable: habitants et pouvoirs publics face à l'insalubrité. Paris, EHESS.
- Diminescu, Dana (2002). "L'usage du téléphone portable par les migrants en situation précaire." *Hommes et migrations*: 66-80.
- Diminescu, Dana (ed.) (2010). "Les migrants connectés. T.I.C., Mobilités et migrations." *Réseaux*, 159(1).
- Dinh, Bernard (2005). L'entrepreneuriat ethnique en France et dans le monde anglo-saxon, bilan des connaissances, inventaire bibliographique commenté. recherche, rapport de. Paris, Fasild: 130.
- Dinh, Bernard (2006). "L'entrepreneuriat ethnique en France." *Hommes & Migrations*, (1264): 114-128.
- Doezema, Jo (1999). "Loose women or lost women? The re-emergence of the myth of white slavery in contemporary discourses of trafficking in women." *Gender issues*, 18(1): 23-50.
- Donato, Katharine M et al. (2006). "A Glass Half Full? Gender in Migration Studies." *International Migration Review. Special Issue: Gender and Migration Revisited*, 40: 2-26.
- Dorlin, Elsa (2005). "Les blanchisseuses. La société plantocratique antillaise, laboratoire de la féminité moderne", in Rouch, Hélène, Elsa Dorlin et Dominique Fougereyrollas-Schwebel (éd.), *Le Corps, entre sexe et genre*. Paris: L'Harmattan, p. 143-165.
- Dorlin, Elsa (2009). *Sexe, race, classe: pour une épistémologie de la domination*. Paris: Presses universitaires de France.
- Dos Santos, Irène (2010). Les brumes de la mémoire. Expérience migratoire et quête identitaire de descendants de Portugais de France, École Des Hautes Études En Sciences Sociales. Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie.
- DRESS (2008). "Les bénéficiaires de l'AME en contact avec le système de soins." *Etudes et résultats*, (645).
- Dubar, Claude (1998). "Usages sociaux et sociologiques de la notion d'identité." *Recherche sociale*, (147): 7-15.
- Duc, Jérôme (2005). Défection et migration dans le Nord-Est chinois : vers une institutionnalisation des flux? Paris, Institut d'études politiques de Paris. Mémoire de Master: 61.
- Duclos, Mélanie (2011). Pour ne pas être "de l'autre côté de la barrière". Le marché de la Porte Montmartre. *URMIS*, Université Paris Diderot Paris 7. Master de sciences sociales: 119.
- Duclos, Mélanie (2014a). "De la lutte pour vivre au combat politique. Sur les traces des origines de la lutte des biffins." *Lien social et politiques*, (71).

- Duclos, Mélanie (2014b). "Sentiments d'appartenance en milieu populaire." *Travaux en cours* (10).
- Dufoix, Stéphane (2003). *Les diasporas*. Paris: Presses universitaires de France.
- Dufoix, Stéphane (1999). "Chronique bibliographique : l'objet diaspora en questions." *Cultures & Conflits*, , 33-34: pp. 1147-163.
- Dussault, Andrée-Marie (2005). "Le travail domestique et du sexe dans les migrations internationales", in Verschuur, Christine et Fenneke Reysoo (éd.), *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations*. Editions L'Harmattan. 5, p. 123-136.
- Echevarría, Lucía (2012). La socialisation genrée comme modalité d'affrontement de l'incertitude migratoire : familles marocaines á Madrid. EASA2012: Uncertainty and disquiet - Liminality, performances and belonging in migration. Nanterre University, France.
- Ehrenreich, Barbara et Arlie Hochschild (2002). *Global Woman: Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*. London: Grenta book.
- Elias, Norbert et John Scotson (1965). *Logiques de l'exclusion: enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*. Paris: Fayard.
- Elisseeff, Danielle (2006). *XXe siècle : la grande mutation des femmes chinoises*. Nancy: Bleu de Chine.
- Emirbayer, Mustafa et Ann Mische (1998). "What Is Agency?" *The American Journal of Sociology*, 103(4): 962-1023.
- Escoffier, Claire (2006). Communautés d'itinérance et savoir-circuler des transmigrant-e-s au Maghreb. *Sociologie*. Toulouse, Université Toulouse II. Thèse pour le doctorat nouveau régime de Sociologie et Sciences Sociales: 281.
- Evans, Harriet (2007). *Women & sexuality in China*. Cambridge: Polity Press.
- Eydoux, Anne et Marie-Thérèse Letablier (2007). Les familles monoparentales en France. Noisy-le Grand, Centre d'études de l'emploi. 36.
- Eyraud, Corine (1999). *L'entreprise d'Etat chinoise : de "l'institution sociale totale" vers l'entité économique*. Paris: L'Harmattan.
- Faist, Thomas (1997). "The crucial meso-level", in Hammar, T., G. Brochmann et K. Tamas (éd.), *International migration, immobility and development: multidisciplinary perspectives*. Oxford/New York: Berg Publishers, p. 187-217.
- Faist, Thomas (1999). "Developing Transnational Social Spaces: the Turkish-German Example", in Pries, L. (éd.), *Migration and Transnational Social Spaces*. Ashgate: Aldershot, p. 36-72.
- Falquet, Jules et al. (2010). *Le sexe de la mondialisation: genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Presses de Sciences Po.
- Falquet, Jules, Emmanuelle Lada et Aude Rabaud (2006). "Introduction." *Cahier du cedref*, 14((Ré)articulation des rapports sociaux de sexe, classe et « race »): 7-29.
- Falter, Jean-Marc (2009). "Le Divorce, Facteur de Pauvreté Féminine", in Oris, Michel (éd.), *Transitions dans les parcours de vie et construction des inégalités*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 297.
- Fang, Yuan Dongxiang (1994). "Les chiffonniers de Pékin." *Perspectives Chinoises*, (22): 6-8.
- Farrer, James (2005). "Adultery", in Davis, Edward (éd.), *Encyclopedia of Contemporary Chinese Culture*. Oxon: Routledge, p. 5.
- Fassin, Didier (1997). "La santé en souffrance ", in Fassin, Didier, Alain Morice et Catherine Quiminal (éd.), *Les lois de l'inhospitalité* Paris: La découverte p. 107-123.
- Fassin, Didier (2009). "Le droit d'avoir des droits." *Hommes et Migrations*, (1282).

- Fassin, Didier (Ed.) (2000). "Dossier santé le traitement de la différence." *Hommes et migrations*, (1225): 163.
- Fassin, Didier, Alain Morice et Catherine Quiminal (1997). *Les lois de l'inhospitalité*. Paris: La découverte
- Favret-Saada, Jeanne (1977). *Les mots, la mort, les sorts*. Paris: Gallimard.
- Feng, Xiaoshuang 冯小双 (2005). "zhuanxing shehui zhong de baomu yu guzhu guanxi - Beijingshi ge an wei li 转型社会中的保姆与雇主关系—北京市个案为例 (Les relations entre les employées domestiques et les employeurs dans une société en transformation - Un exemple pékinois)." *中国社会学网* <http://www.sociology.cass.cn>.
- Ferree, Myra Marx (1979). "Employment without liberation: Cuban women in the United States." *Social Science Quarterly*, 60(1): 35-50.
- Fibbi, Rosita et Chantal Hebeisen (2008). *Migrations estudiantines chinoises*. Neuchâtel.
- Fleischer, Annett (2007). "Marriage across space and time among male migrants from cameroon to germany", in Kraler, Albert et al. (éd.), *gender, generation and the family in international migration*. Amsterdam: Amsterdam University Press, p. 243-264.
- Flick, Uwe (2006). *An introduction to qualitative research*. London: Sage Publications.
- Florence, Eric (2001). "De l'immobilisation au retour de la mobilité en République populaire de Chine." *Hémisphères (Revue de débats sur le développement)*, (13): 6-7.
- Florence, Eric (2006). "'Migrants aveugles': luttes de classement et contrôle social dans la Chine des réformes économiques", in *Une criminologie de la tradition à l'innovation. En hommage à Georges Kellens*. Bruxelles: Larcier, p. 107-131.
- Foin, Michèle (2007). "Quand les Chinois tentent de sortir du ghetto professionnel." *Libération*, 07/05/07.
- Fouché, Nicole et Serge Weber (2007). "Construction des sexualités et migration." *Migrance*, 27: 7-15.
- Fouquet, Thomas (2007). "Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité : une dialectique actuelle du proche et du lointain." *Autrepart*, 1(41): 83-98.
- Freeman, Caren (2005). "Marrying Up and Marrying Down: The Paradoxes of Marital Mobility for Chosnjok Brides in South Korea", in Constable, Nicole (éd.), *Cross-border marriages: Gender and mobility in transnational Asia*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press, p. 80-100.
- Froissart, Chloé (2003). "Les aléas du droit à l'éducation en Chine. Enquête sur la scolarisation des enfants de travailleurs migrants à Chengdu." *Perspectives Chinoises*, (77).
- Froissart, Chloé (2005). "Quelle citoyenneté pour les travailleurs migrants en Chine?" *Etudes chinoises: bulletin de l'Association française d'études chinoises*, XXIV: 301-316.
- Froissart, Chloé (2008). "Le système du hukou : pilier de la croissance chinoise et du maintien du PCC au pouvoir." *Les Études du CERI*, 149.
- Froissart, Chloé (2009). "Les migrations intérieures en Chine." *Annuaire*, (1): 65-72.
- Gaetner, Gilles (2004). "La vague chinoise. Trafiquants d'hommes." *L'Express*, 06/12/2004.
- Gafner, Magalie et Irène Schmidlin (2007). "Le genre et la législation suisse en matière de migration." *Nouvelle Questions Féministes. Revue internationale francophone*, 26(1): 16-37.
- Gao, Yun, Florence Lévy et Véronique Poisson (2006). "De la migration au travail L'exploitation extrême des Chinois-es à Paris." *Travail, genre et sociétés*, (6): 53-76.
- Gao, Yun et Véronique Poisson (2005a). *Le trafic et l'exploitation des immigrants chinois en France*. Geneva, Bureau international du travail: 142.

- Gao, Yun et Véronique Poisson (2005b). "Nouvelles formes d'esclavage parmi les Chinois récemment arrivés en France " *Hommes et migrations* 1254(Chinois de France): 29-44.
- Gateano, Arianne M. et Tamara Jacka (2004). *On the Move: Women in Rural-to-Urban Migration in Contemporary China*. New York: Columbia University Press.
- Geertz, Clifford (2003). *Le souk de Sefrou : sur l'économie du bazar*. Saint-denis: Éditions Bouchene.
- Giddens, Antony (1985). *The constitution of society: Outline of the theory of structuration*. Cambridge: Polity Press.
- Gil, Françoise (2005). "Sexualité et prostitution", in Handman, Marie-Elisabeth et Janine Mossuz-Lavau (éd.), *La prostitution à Paris*. Cahors: Editions de La Martinière, p. 344-376.
- Gillette, Maris (2000). "What's in a Dress? Brides in the Hui Quarter of Xi'an", in Davis, Deborah (ed) (éd.), *The consumer revolution in urban China*. Berkley: University of California Press, p. 80-106.
- Gipouloux, François (2002). "Emploi et chômage dans la Chine urbaine : l'amère potion des restructurations de la bureaucratie", in Attané, Isabelle (éd.), *La Chine au seuil du XXIème siècle: questions de population, questions de société*. Paris: INED. 148, p. 439-464.
- Giroir, Guillaume (1999). "Crises des industries d'État et re-développement dans le Nord-Est chinois", in Fur, Alexandre, Pierre Gentelle et Thierry Pairault (éd.), *Économie et régions de la Chine*. Paris: Armand Colin, p. 69-117.
- Girola, Claudia (1996). "Rencontrer des personnes sans abri. Une anthropologie réflexive." *Politix*, 9(34): 87-98.
- GISTI (2004). *Sans-papiers mais pas sans droits*. Paris.
- GISTI (2013a). Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda). Document de travail du Gisti: 247.
- GISTI (2013b). "Roms, les nouveaux parias." *Plein droit*, (99).
- Glaser, BG et AL Strauss (1967). *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*. Hawthorne: Aldine Publishing Company.
- Glick Schiller, Nina, Linda Green Basch et Cristina Blanc-Szanton (1992). "Transnationalism: A New Analytic Framework for Understanding Migration", in Schiller, Nina Glick, Linda Basch et Christina Szanton Blanc (éd.), *Towards a Transnational Perspective on Migration: Race, Class, Ethnicity and Nationalism Reconsidered*. New York: New York Academy of Science, p. 1-24.
- Glick Schiller, Nina, Linda Basch et Cristina Szanton Blanc (1995). "From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration." *Anthropological Quarterly*, 68(1): 48-63.
- Goffman, Erving (1956). "The Nature of Deference and Demeanor." *American Anthropologist*, (58): 473-502.
- Goffman, Erving (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne, tome 1: La présentation de soi*. Paris: Editions de Minuit.
- Goffman, Erving (1977). "La ritualisation de la féminité." *Actes de la recherche en sciences sociales*, 14(1): 34-50.
- Goffman, Erving (1986. 1^{ière} ed. 1963). *Stigmate: les usages sociaux des handicaps*. Paris: Editions de minuit.
- Goffman, Erving (2002). *L'arrangement des sexes*. Paris: La Dispute.

- Gold, Thomas, Doug Guthrie et David Wank (2002). *Social connections in China : institutions, culture, and the changing nature of Guanxi*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Gong, Ting (2002). "Women's Unemployment, Re-employment, and Self-employment in China's Economic Restructuring", in Chow, Esther Ngan-ling (éd.), *Transforming gender and development in East Asia*. New-York: Routledge, p. 125-140.
- Gonzalez, Olga (2005). "Droits sociaux et "débrouille" des Latino-américains en France." *Migrations société*, 17(102): 255-273.
- Gonzalez, Olga (2007a). "L'intégration problématique des Latino-américains en France", in Audebert, Cedric et Emmanuel Ma Mung (éd.), *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles* Bilbao: University of Deusto /HumanitarianNet, p. 124-134.
- Gonzalez, Olga (2007b). "L'invisibilité des migrants andins. "Débrouille" ou "intégration"?" *Hommes et migrations*, 1270: 64-72.
- Goss, Jon et Bruce Lindquist (1995). "Conceptualizing International Labor Migration: A Structuration Perspective." *International Migration Review*, 29(2): 317-351.
- Granovetter, Mark (1973). "The Strength of Weak Ties." *The American Journal of Sociology*, 78(6): 1360-1380.
- Granovetter, Mark (1983). "The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited." *Sociological Theory*, 1: 201-233.
- Green, Nancy (1998). *Du Sentier à la 7e Avenue : la confection et les immigrés, Paris-New York, 1880-1980*. Paris: Éditions du Seuil.
- Green, Nancy (2002). *Repenser les migrations*. Paris: Puf.
- Greve, Arent et Janet W Salaff (2005). "Social Network Approach to Understand the Ethnic Economy: A Theoretical Discourse1." *GeoJournal*, 64(1): 7-16.
- Guarnizo, Luis Eduardo (2003). "The Economics of Transnational Living." *International Migration Review*, 37(3): 666-699.
- Gubert, Flore (2010). "Pourquoi migrer ? Le regard de la théorie économique." *Regards croisés sur l'économie*, 2(8): 96-105.
- Guerassimoff-Pina, Carine (2009). "Migrantes, Femmes, Mères chinoises Des «nouveaux» oiseaux de passage en Europe?" *Espace populations sociétés*, 3: 471-484.
- Guerassimoff, Carine (1997). *L'Etat chinois et les communautés chinoises d'outre-mer*. Paris: L'Harmattan.
- Guerassimoff, Carine (Ed.) (2003). "Dossier Migrations chinoises en Europe." *Migrations société*, 15(89).
- Guérin, Karine (2007). "Mariage", in Sanjuan, Thierry (éd.), *Dictionnaire de la Chine contemporaine*. Paris: Armand Colin, p. 152-153.
- Guiheux, Gilles (2004). "Le nouveau« retournement » des corps et des esprits en Chine : La mise à leur compte des travailleurs licenciés du secteur d'État." *L'homme et la société*, 152-153: 97-128.
- Guiheux, Gilles (2007). "The Promotion of a New Calculating Chinese Subject: the case of laid-off workers turning into entrepreneurs." *Journal of Contemporary China*, 16(50): 149-171.
- Guillaumin, Colette (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir: l'idée de nature*. Paris: Côté-femmes.
- Guillemaut, Françoise (2006). "Victimes de trafic ou actrices d'un processus migratoire?" *Terrains & travaux*, (1): 157-176.

- Guillemaut, Françoise (2007). *Stratégies des femmes en migration : pratiques et pensées minoritaires, repenser les marges au centre*, Université de Toulouse II. Thèse de doctorat en sociologie et sciences sociales: 681.
- Guillemaut, Françoise (2008). "Femmes africaines, migration et travail du sexe." *Sociétés*, 1(99): 91-106.
- Guillon, Michelle (2002). "Le sort des clandestins : expulsions, régularisation ou maintien dans la clandestinité " *les cahiers français*, 307: 59-60.
- Guillon, Michelle (2003). "Les Chinois de France : anciennes et nouvelles migrations." *Historiens et géographes*, (383): 373-392.
- Guillon, Michelle, Luc Legoux et Emmanuel Ma Mung, éd. (2003). *L'asile politique entre deux chaises : droits de l'Homme et gestion des flux migratoires*. Paris: L'Harmattan.
- Guillon, Michelle et Emmanuel Ma Mung (1992). "La diaspora chinoise en occident." *Revue européenne des migrations internationales*, 8(3): 229.
- Guillon, Michelle et Emmanuel Ma Mung (1991). "La communauté chinoise en France." *Administration*, 150: 108-114.
- Guillon, Michelle et Isabelle Taboada Leonetti (1986). *Le triangle de Choisy: un quartier chinois à Paris: cohabitation pluri-ethnique, territorialisation communautaire et phénomènes minoritaires dans le 13e arrondissement*. Paris: L'Harmattan.
- Guionnet, Christine (2012). "Introduction : Pourquoi réfléchir aux coûts de la domination masculine?", in Dulong, Delphine, Christine Guionnet et Érik Neveu (éd.), *Boys Don't Cry! Les coûts de la domination masculine*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, p. 7-38.
- Gurak, Douglas T. et Fe Caces (1992). "Migration Networks and the Shaping of Migration Systems", in Kritz, Mary M., Lin Lim Lean et Hania Zlotnik (éd.), *International Migration System: A Global Approach*. Oxford: Clarendon Press, p. 150-176.
- Han, Mei 韩梅 (2003). "Jiazheng fuwu de shehuixue jixi 家政服务的社会学解析 (Analyse sociologique sur le service domestique) " *中国社会学网* www.sociology.cass.cn.
- Handman, Marie-Elisabeth et Janine Mossuz-Lavau (2005a). *la prostitution à Paris*. Cahors: Editions de La Martinière.
- Hannerz, Ulf (1996). *Transnational Connections. Culture, People, Places*. London.
- Harris, John et Michael Todaro (1970). "Migration, unemployment and development: a two-sector analysis." *The American Economic Review*: 126-142.
- Hassoun, Jean-Pierre (1989). "«Sortir de chine» prémisses d'un projet social." *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 87: 323-335.
- Hassoun, Jean-Pierre (1993). "Des patrons" chinois" à Paris: Ressources linguistiques, sociales et symboliques." *Revue française de sociologie*: 97-123.
- Hassoun, Jean-Pierre et Vinh Phong Tan (1986). "Les Chinois de Paris: minorité culturelle ou constellation ethnique?" *Terrain*, (7): 34-44.
- Haug, Sonja (2008). "Migration networks and migration decision-making." *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 34(4): 585-605.
- Haugen, Heidi et Jørgen Carling (2005). "On the edge of the Chinese diaspora: The surge of baihuo business in an African city." *Ethnic and Racial Studies*, 28(4): 639-662.
- Helmbold, Lois (1987). "Beyond the Family Economy: Black and White Working-Class Women During the Great Depression." *Feminist Studies*, 13(3): 629-655.
- Henderson, Gail (1990). "Increased Inequality in Health Care", in Davis, Deborah et Ezra Vogel (éd.), *Chinese society on the eve of Tiananmen: the impact of reform*. Cambridge: Harvard Univ Council on East Asian, p. 261-282.

- Hernández-León, Rubén (2012). "L'industrie de la migration. Organiser la mobilité dans le système migratoire Mexique-États-Unis." *Hommes & Migrations*, 1296(2): 34-44.
- Hershatter, Gail (1989). "The hierarchy of Shanghai prostitution, 1870-1949." *Modern China*, 15(4): 463-498.
- Gaetano, Arianne et Tamara Jacka (2004). *On the move: Women and rural-to-urban migration in contemporary China*. New York: Columbia University Press.
- Hirschman, Albert (1970). *Exit, voice, and loyalty: Responses to decline in firms, organizations, and states*. Cambridge: Harvard university press
- Hochschild, Arlie (1983). *The Commercialization of Intimate Life: Notes from home and work*. Berkeley: University of California Press.
- Hochschild, Arlie (2000). "Global Care Chains and Emotional Surplus Value", in Hutton, W. and Giddens, A. (eds) (éd.), *On The Edge: Living with Global Capitalism*. London: Jonathan Cape.
- Hochschild, Arlie (2002a). "Love and Gold", in Ehrenreich, Barbara et Arlie Hochschild (éd.), *Global Woman: Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*. London: Grenta book, p. 15-30.
- Hochschild, Arlie (2002b). "Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale." *Travailler: Revue Internationale de Psychopathologie et psychodynamique du Travail*, 1(9): 19-49.
- Hoe, Yow Cheun (2004). Detraditionalised and Renewed Qiaoxiang Areas: Case Studies of Panyu and Wenzhou in the Reform Period since 1978. 5th Conference of the International Society of the Study of Chinese Overseas - 10-14 May 2004. Elsinore, Denmark.
- Hondagneu-Sotelo, Pierrette (1992). "Overcoming Patriarchal Constraints: The Reconstruction of Gender Relations Among Mexican Immigrant Women and Men." *Gender and Society*, 6(3): 393-415.
- Hondagneu-Sotelo, Pierrette et Ernestine Avila (1997). "'I'm Here, but I'm There': The Meanings of Latina Transnational Motherhood." *Gender and Society*, 11(5): 548-571.
- Honig, Emily et Gail Hershatter (1988). *Personal voices*. Stanford: Stanford University Press.
- Huang, Yingying et al. (2004). "HIV/AIDS Risk Among Brothel-Based Female Sex Workers in China: Assessing the Terms, Content, and Knowledge of Sex Work." *Sexually Transmitted Diseases*: 695-700.
- Huang, Yingying et Suiming Pan (2004). Current Job Mobility of Brothel-based Women Sex Workers in Northeast China - From Xiagang (Lay-offs) to Sex Work. Honk-Kong, Asia Monitor Resource Centre & Zi Teng.
- Huchet, Jean-François (1996). "Quelle retraite pour la Chine ?" *Perspectives Chinoises*, (36): 32-42.
- Huma network (2009). L'accès aux soins des personnes sans papiers et des demandeurs d'asile dans 10 pays de l'union européenne.
- Ibos, Caroline (2012). *Qui gardera nos enfants ?* Paris: Flammarion.
- ICMPD et PICUM (2010). Fundamental Rights Situation of Irregular Migrants in the EU. Case Study of Ten Countries in the European Union on Access to Health Care.
- Illouz, Eva (1998). "The lost innocence of love: romance as a postmodern condition." *Theory, Culture and Society*, 15: 161-186.
- Illouz, Eva (2006). *Les sentiments du capitalisme*. Paris: Seuil.
- INED (2013). "Mariages mixtes."
- INSEE (2013). Statistiques de l'état civil, Mariages mixtes et mariages entre étrangers par nationalité du conjoint.

- Jacka, Tamara (2006). *Rural Women in Urban China: Gender, Migration, and Social Change*. Armonk, New York: Sharpe.
- Jackson, Richard, Shirlena Huang et Brenda Yeoh (1999). "Les migrations internationales des domestiques philippines : contextes et expériences aux Philippines et à Singapour." *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 15(2): p. 37-67.
- Jaffrelot, Christophe et Peter (Eds.) van der Veer (2008). *Patterns of middle class consumption in India and China*. New Delhi: Sage Publications Pvt. Ltd.
- Jaksic, Milena (2008). "Figures de la victime de la traite des êtres humains: de la victime idéale à la victime coupable." *Cahiers internationaux de sociologie*, (1): 127-146.
- Jenkins, Richard (1997). *Rethinking ethnicity*. London: Sage Publications Ltd.
- Jia, Yina 贾依娜 (2004). "Funu jiuye zhong zaoshou yinxing qishi wenti de chengyin ji duice qianxi 妇女就业中遭受“隐性歧视”问题的成因及对策浅析 (Causes and Solution to the Recessive Discrimination against Women in Employment)." *Zhonghua nuzi xueyuan shandong fenyuan xuebao 中华女子学院山东分院学报*, (2): 20-24.
- Jia, Zhangke (2008). 24 City, MK2 éditions.
- Jiang, Yongping 蒋永萍 (2005). "sheji zhi jiao guanyu jieduan jiuye, funü huijia de da taolun 世纪之交关于“阶段就业”、“妇女回家”的大讨论 (The Cross-century Debate on "life-cycle Employment" and "Women Going Home")", in Tan, Lin 谭琳 et al. (éd.), *Zhongguo funü yanjiu shinian: (1995-2005): huiying "Beijing xingdong gangling" 中国妇女研究十年 : (1995-2005) : 回应《北京行动纲领》 (Review on the Chinese women's studies in recent 10 years : response to the Beijing Platform for Action)*. Beijing 北京市: Shehui kexue wenxian chubanshe 社会科学文献出版社, p. 224-233.
- Joahny, Stéphane (2008). "Salons de massage, des prestations très spéciales." *Le Journal du Dimanche*, 24 décembre.
- John, Dewey (1967). *Logique. La théorie de l'enquête*. Paris: PUF.
- Joseph, Rose-Myrlie (2010). Migration and labor of the Haitian Women: Between Gender, Class and Race. Trans-Atlantic Summer Institute (TASI) - Gender and Immigrant Life in Europe and North America University of Minnesota.
- Jounin, Nicolas (2004). "L'ethnisation en chantier, reconstruction des statuts par l'ethnique en milieu de travail." *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 20(3): 103-126.
- Kabis, Veronika (ed.) (2001). Familles et couples binationaux en Europe. Frankfurt, Commission européenne: 99.
- Kee, Pookong (1995). "The new Nanyang : Contemporary Chinese populations in Australia", in Ong, Jin Hui, Kwok Bun Chan et Soon Beng Chew (éd.), *Crossing Borders: Transmigration in Asia Pacific*. Singapore: Prentice-Hall, p. 290-316.
- Kergoat, Danièle (2005). "Rapports sociaux et division du travail entre les sexes", in Maruani, Margaret (éd.), *Femmes, genre et sociétés : l'état des savoirs*. Paris: La Découverte, p. 94-101.
- Kernen, Antoine (1997). "Shenyang apprend à gérer ses pauvres." *Perspectives chinoises*, (40): 17-21.
- Kernen, Antoine (2004). *La Chine vers l'économie de marché. Privatisations à Shenyang*. Paris: Karthala.
- Kernen, Antoine (2007). "Retraite", in Sanjuan, Thierry (éd.), *Dictionnaire de la Chine contemporaine*. Paris: Armand Colin, p. 221-222.

- Kernen, Antoine et Jean-Louis Rocca (1998). "La réforme des entreprises publiques en Chine et sa gestion sociale. Le cas de Shenyang et du Liaoning." *Les études du Ceri*, 37: 1-37.
- Kernen, Antoine et Jean-Louis Rocca (1999). "Traitement social du chômage et nouvelle pauvreté urbaine. Le cas de Shenyang et du Liaoning." *Perspectives Chinoises*, 56: 35-51.
- Kernen, Antoine et Benoît Vulliet (2009). "Petits commerçants et entrepreneurs chinois au Mali et au Sénégal." *Afrique contemporaine*, (4): 69-94.
- Kipnis, Andrew (1996). "The Language of Gifts: Managing Guanxi in a North China Village." *Modern China*, 22(3): 285-314.
- Kivisto, Peter (2003). "Social spaces, transnational immigrant communities, and the politics of incorporation." *Ethnicities*, 3(1): 5-28.
- Kloosterman, Robert, Joanne Van Der Leun et Jan Rath (2010). "Mixed embeddedness: (in) formal economic activities and immigrant businesses in the Netherlands", in Martiniello, Marco et Jan Rath (éd.), *Selected studies in international migration and immigrant incorporation*. Amsterdam Amsterdam University Press. 1.
- Kofman, Eleonore (1999). "Female "birds of passage" a decade later : gender and immigration in the European Union." *International migration review*, 33(2): 269-299.
- Kofman, Eleonore (2000a). "Beyond a reductionist analysis of female migrants in global European cities: the unskilled, deskilled and skilled", in Marchand, Marianne et Anne (eds.) Sisson Runyan (éd.), *Gender and Global Restructuring: Sightings, Sites and Resistances*. London: Routledge, p. 129-139.
- Kofman, Eleonore (2000b). "The invisibility of female skilled migrants and gender relations in studies of skilled migration in Europe." *International Journal of Population Geography*, 6(1): 45-59.
- Kofman, Eleonore (2002). "Contemporary European migrations, civic stratification and citizenship." *Political Geography*, 21(8): 1035-1054.
- Kofman, Eleonore (2005). Rethinking female migrations and Globalisation. Colloque international « Mobilités au féminin ». Tanger.
- Kofman, Eleonore et Albert Kraler (2006). Civic Stratification, Gender and Family Migration Policies in Europe. IMISCOE. Budapest.
- Kofman, Eleonore et al. (2000). *Gender and international migration in Europe: employment, welfare, and politics*. London: Routledge.
- Koselleck, Reinhart (1987). "Temps et histoire." *Romantisme*, 17(56): 7-12.
- Kraler, Albert et al. (2011). *Gender, Generations and the Family in International Migration*. Amsterdam: Amsterdam University Press.
- Kuah-Pearce, Khun Eng (2004). *Chinese women and their cultural and network capitals*. Singapore: Marshall Cavendis Academic.
- Laacher, Smaïn (2002). *Après Sangatte... nouvelles migrations, nouveaux enjeux*. Paris: La Dispute/Snédit.
- Laacher, Smaïn (2003). "Partir pour le bout de la terre." *Critique Internationale*, 2(19): 157-170.
- Laacher, Smaïn (2005). "Éléments pour une sociologie de l'exil." *Politix*, (1): 101-128.
- Laacher, Smaïn (2007). *Le peuple des clandestins* Paris.
- Laacher, Smaïn (2009). "Passeurs, passagers et points de passage." *Annuaire*, (1): 147-153.
- Laczko, Frank éd. (2003a). *Special Issue : Understanding Migration between China and Europe*.

- Laczko, Frank éd. (2003b). *Special Issue : Understanding Migration between China and Europe*.
- Lai, Xueqing (2012). Lost in Translation. An exploration of the identity of Chinese Illegal Migrants in the Netherlands during the 1990's Erasmus School of History, Culture and Communication.
- Lan, Pei-Chia (2002). "Among Women: Migrant Domestic workers and Their Taiwanese Employers Across Generations", in Ehrenreich, Barbara et Arlie Russell Hochschild (éd.), *Global Woman: Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*. London: Grenta book, p. 169-189.
- Lan, Pei-Chia (2003a). Negotiating social boundaries and private zones: The micropolitics of employing migrant domestic workers. *Social Problems*, 50: 525-549.
- Lan, Pei-Chia (2003b). "" They Have More Money but I Speak Better English!" Transnational Encounters between Filipina Domestic workers and Taiwanese Employers)." *Identities: Global Studies in Culture and Power*, 10(2): 133-161.
- Latham, Kevin et Bin Wu (2013). Chinese Immigration into the Eu: New Trends, Dynamics and Implications, Europe China Research and Advice Network.
- Lausent-Herrera, Isabelle (2009). "La nouvelle immigration chinoise au Pérou." *Revue européenne des migrations internationales*, 25(1): 71-96.
- Lavanchy, Anne (2013). "L'amour aux services de l'état civil en Suisse : régulations institutionnelles de l'intimité et la fabrique de la ressemblance nationale en suisse." *Migrations Société*, 25(150): 79-95.
- Lazaroiu, Sebastian et Louis Ulrich (2003). "Le trafic des femmes: une perspective sociologique", in (Dir.), Dana Diminescu (éd.), *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*. Paris: Editions de la Maison des sciences de l'homme, p. 265-300.
- Le Bail, Hélène (2006). La nouvelle immigration chinoise au japon. Circulation des élites transnationales et reconfiguration des citoyennetés nationales et locales. Paris, IEP. Thèse de sciences politiques: 455.
- Le Bail, Hélène (2012). "Femmes chinoises dans les campagnes japonaises : négociation de la modernité", in Angeloff, Tania et Marylène Lieber (éd.), *Chinoises au 21ème siècle. Ruptures et continuités*. Paris: La Découverte, p. 139-156.
- Le Espiritu, Yen (2005). "Gender, Migration, and Work. Filipina Health Care Professionals to the United States." *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21(1): 55-75.
- Le Gall, Josiane (2005). "Familles transnationales: bilan des recherches et nouvelles perspectives." *Les Cahiers du Gres*, 5(1): 29-42.
- Le Gall, Josiane (2007). "Introduction, Familles immigrantes récentes et relations intergénérationnelles." *Enfances, Familles, Générations*, 6.
- Le, Huu Khoa (1990a). "L'insertion socio-professionnelle des jeunes issus de l'immigration du Sud-Est asiatique." *Migrations études*, 9: 1-6.
- Le, Huu Khoa (1990b). *Réfugiés asiatiques de France*. Paris: Groupement pour les droits des minorités.
- Le, Huu Khoa (1990c). "Variations d'intégration : insertion, adaptation, appropriation " *Hommes et migrations*, (1134): 4-12.
- Le, Huu Khoa (1995). "L'immigration asiatique : espaces économiques communautaires et stratégies d'ascension professionnelle." *Migrations études*, 56: 1-12.
- Leclerc-Olive, Michèle (1997). *Le dire de l'événement (biographique)*. Villeneuve-d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.

- Leclerc-Olive, Michèle (2003). "Entre mémoire et expérience, le passé qui insiste." *Projet*, (273): 96-104.
- Lee, Everett (1966). "A theory of migration." *Demography*, 3(1): 47-57.
- Lee, Show-Chun (2005). "Ma vie est mon vidéoclip préféré." *Hommes et migrations* no 1254 (Chinois de France): 91-102.
- Lerch, Mathias, Janine Dahinden et Philippe Wanner Remittance Behaviour of Serbian Migrants living in Switzerland. *SFM Studies*. Neuchâtel, Swiss Forum For Migration And Population Studies. 51: 164.
- Leslie, Gerald et Arthur H Richardson (1961). "Life-cycle, career pattern, and the decision to move." *American Sociological Review*: 894-902.
- Lesselier, Claudie (2003). "Femmes migrantes en France. Le genre et la loi." *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, (12): 45-59.
- Levitt, Peggy (1998). "Social Remittances: Migration Driven Local-Level Forms of Cultural Diffusion." *International Migration Review*, 32(4): 926-948.
- Levitt, Peggy (2004). "Transnational migrants: when "home" means more than one country." *Migration Policy Institute*.
- Levitt, Peggy et Nadya Jaworsky (2007). "Transnational Migration Studies: Past Developments and Future Trends." *Annual Review of Sociology*.
- Levitt, Peggy et Nina Glick Schiller (2004). "Conceptualizing Simultaneity: A Transnational Social Field Perspective on Society." *International Migration Review*, 38(3): 1002-1039.
- Lévy, Florence (2005). "Les femmes du Nord, une migration au profil atypique " *Hommes et migrations* no 1254(Chinois de France): 45-57.
- Lévy, Florence et Marylène Lieber (2008). "Northern Chinese women in Paris: the illegal immigration--prostitution nexus." *Social Science Information*, 47(4): 629-642.
- Lévy, Florence et Marylène Lieber (2009). "La sexualité comme ressource migratoire : les Chinoises du Nord à Paris " *Revue française de sociologie* 50(4): 719-746.
- Ley, David (2004). "Transnational Spaces and Everyday Lives." *Transactions of the Institute of British Geographers*, 29: 151-164.
- Li, Chunling 李春玲 (2004). "Zhongchan jieceng Zhongguo shehui zhide guanzhu de renqun 中产阶层: 中国社会值得关注的人群 (Les Classes moyennes: un nouveau groupe à reconnaître)", in 汝信, Ru Xin, Lu Xueyi 陆学艺 et Li Peilin 李培林 (éd.), *Shehui lanpishu: 2004 nian: zhongguo shehui xingshi fenxi yu yuce 社会蓝皮书: 2004 年: 中国社会形势分析与预测* (Livre bleu sur le développement social : analyses et prévisions de la situation sociale en Chine en 2004) Beijing: Shehui kexue wenxian chubanshe (Éditions de documentation en sciences sociales), p. 51-63.
- Li, Ming-Huan (2003). "Pour que nos rêves deviennent réalité. Les nouveaux immigrés chinois aux Pays-Bas." *Migrations Société*, vol. 15, n° 89,(Migrations chinoises en Europe).
- Li, Minghuan 李明欢 (2002). *Ouzhou Huaqiao Huaren shi 欧洲华人史 [History of Chinese immigrants in Europe]*. Beijing 北京: Zhongguo Huaqiao chubanshe 中国华侨出版社.
- Li, Minghuan 李明欢 (2005). "gan de hao buru jiade hao - guanyu dangdai Zhongguo nü daxuesheng shehui xingbie guan de ruogan sikao 干得好不如嫁得好 —关于当代中国女大学生社会性别观的若干思考 (To Be a Women Successful in Career Is Not as

- Good as a Women Successful in Marriage? - Thoughts on the Gender Outlook of Contemporary Chinese College Girl", in Tan, Lin 谭琳 et al. (éd.), *Zhongguo funü yanjiu shinian: (1995-2005): huiying "Beijing xingdong gangling" 中国妇女研究十年: (1995-2005): 回应《北京行动纲领》 (Review on the Chinese women's studies in recent 10 years : response to the Beijing Platform for Action)*. Beijing 北京市: Shehui kexue wenxian chubanshe 社会科学文献出版社, p. 67-78.
- Li Qiang, 李强 (2004). "Zhongguo shehui fenceng jiegou de xin bianhua 中国社会分层结构的新变化 ", in 汝信, Ru Xin, Lu Xueyi 陆学艺 et Li Peilin 李培林 (éd.), *Shehui lanpishu: 2004 nian: zhongguo shehui xingshi fenxi yu yuce 社会蓝皮书: 2004 年: 中国社会形势分析与预测 (Livre bleu sur le développement social : analyses et prévisions de la situation sociale en Chine en 2004)* Beijing: Shehui kexue wenxian chubanshe (Éditions de documentation en sciences sociales), p. 133-152.
- Li, Shi 李实 (2004). "20 shiji 90 niandai mo zhongguo cheng shi pinkun de ehua jiqi yuanyin 20 世纪 90 年代末中国城市贫困的恶化及其原因", in Li, Shi 李实 et Tenghong 佐藤宏 Zuo (éd.), *Jingji zhuan xing de daijia : Zhongguo chengshi shiye 、 pinkun 、 shouru chaju jingyan fenxi 经济转型的代价: 中国城市失业、贫困、收入差距的经验分析*. 北京: Zhongguo caizheng jingji chubanshe 中国财政经济出版社, p. 46-67.
- Li, Shi 李实 et Tenghong 佐藤宏 Zuo (2004). *Jingji zhuan xing de daijia : Zhongguo chengshi shiye, pinkun , shouru chaju jingyan fenxi 经济转型的代价: 中国城市失业、贫困、收入差距的经验分析 (Le prix de la transition économique : Analyse des écarts de revenus, de la pauvreté et du chômage des villes chinoises)*. Pékin: Zhongguo caizheng jingji chubanshe 中国财政经济出版社.
- Li, Shuang (2005). Les mouvements de la population coréenne du nord-est de la Chine (dongbei chaoxian zu) depuis 1978. Paris, EHESS: 84.
- Liagre, Romain (2008). Comment cartographier la complexité des trajectoires migratoires de clandestins ? Journées d'étude Migrations : nouvelles pratiques, approches plurielles. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Liao, Chiyang 廖赤阳 (2004). Xinhuaqiao- Shenme shi xin de, shenme shi jiu de? 新华侨-- 什么是新的、什么是旧的 ("Xinhuaqiao": What is new ? What is old ?). ISSCO 2004.
- Lieber, Marylène (2007). "Au delà des migrations féminines ou comment penser le genre. Une réflexion à partir du cas des Chinois de France", in Audebert, Cédric et Emmanuel Ma Mung (éd.), *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles*. Bilbao: Presses universitaires de Deusto, p. 241-256.
- Lieber, Marylène (2012). "Practitioners of traditional Chinese medicine in Switzerland: competing justifications for cultural legitimacy." *Ethnic and Racial Studies*, 35(4): 757-775.
- Lieber, Marylène et Florence Lévy (2009). "'Le faire' sans 'en être', le dilemme identitaire des prostituées chinoises à Paris", in Lieber, Marylène , Janine Dahinden et Ellen Hertz (éd.), *Cachez ce travail que je ne saurai voir. Ethnographies du travail du sexe*. Lausanne: Editions Antipodes, p. 61-81.
- Lieber, Marylène et Florence Lévy (2013). "'When you look Chinese, you have to speak Chinese.'" Highly skilled Chinese migrants in Switzerland and the valorization of a shared unified culture and language", in Spickard, Paul (éd.), *Multiple Identities:*

- Migrants, Ethnicity, and Membership*. Bloomington: Indiana University Press, p. 134-162.
- Light, Ivan (1972). *Ethnic enterprise in America: Business and welfare among Chinese, Japanese, and Blacks*. Berkeley: University of California Press.
- Ligue des droits de l'Homme et sur le contrôle et le traitement de ces rapports par l'institution judiciaire Commission nationale sur les rapports entre les citoyens et les forces de sécurité (2013). Mission d'enquête. Un harcèlement institutionnalisé. Les prostituées chinoises et le délit de racolage public: 77.
- Lisborg, Anders (1999). Bodies Across Borders : Prostitution Related Migration from Thailand to Denmark communication présentée à la conférence « Prostitution in a Global Context : Intertwined Histories, Present Realities ». Aalborg University, Denmark.
- Liu, Jieyu (2009). "Gender dynamics and redundancy in urban China", in Berik, Günseli, Xiao-yuan Dong et Gale Summerfield (éd.), *Gender, China and the World Trade Organization*. New-York: Routledge, p. 123-156.
- Liu, Jun 刘军 (et. Al.) (2005). "guanyu nannü gongwuyuan tongling tuixiu wenti de taolun 关于“男女公务员同龄退休问题”的讨论 刘军等 (A Discussion on the Issues of Equal Retirement Age among Male and Female Civil Servants)", in Tan, Lin 谭琳 et al. (éd.), *Zhongguo funü yanjiu shinian: (1995-2005): huiying "Beijing xingdong gangling" 中国妇女研究十年 : (1995-2005) : 回应《北京行动纲领》 (Review on the Chinese women's studies in recent 10 years : response to the Beijing Platform for Action)*. Beijing 北京市: Shehui kexue wenxian chubanshe 社会科学文献出版社, p. 276-286.
- Liu, Mengzhu 刘梦著 (2003). *Zhongguo hunyin baoli 中国婚姻暴力 (Spousal Violence in China)*. Beijing: Shangwu yin shu guan 商务印书馆.
- Liu, Wei (2005). Nouvelle immigration et prostitution chinoise à Paris. St Quentin en Yvelines, Université de St Quentin en Yvelines. Master 2.
- Liu, Wei (2006). Les prostituées chinoises à Paris - un regard identitaire et générationnel. St Quentin en Yvelines, Université de St Quentin en Yvelines. Master 2.
- Liu, Yuanli et William Hsiao (2002). "Les soins de santé en Chine : l'histoire de deux époques", in Attané, Isabelle (éd.), *La Chine au seuil du XXIème siècle: questions de population, questions de société*. Paris: INED. 148, p. 389-407.
- Live, Yu-Sion (1991a). La diaspora chinoise en France: immigration activités socio-économiques, pratiques socio culturelles. Paris, EHESS: 823.
- Live, Yu-Sion (1991b). "Les travailleurs chinois et l'effort de guerre." *Hommes et migrations*: 12-14.
- Live, Yu-Sion (1998). "The Chinese community in France: Immigration, economic activity, cultural organization and representations", in Benton, Gregor et Frank Pieke (éd.), *The Chinese in Europe*. London: Macmillan, p. 96-124.
- Lu, Hanlong (2000). "To be relatively comfortable in an egalitarian society", in Davis, Deborah (ed) (éd.), *The consumer revolution in urban China*. Berkley: University of California Press, p. 124-141.
- Lucchini, Giulio (2012a). Réseaux wenzhou en milieu urbain, quel modèle d'implantation? Paris et Rome en comparaison. Séminaire "La religion des Chinois en France". Paris, CNRS.

- Lucchini, Giulio (2012b). "Singularités de la migration chinoise en France", in Beraha, Richard et al. (éd.), *La Chine à Paris: enquête au coeur d'un monde méconnu*. Paris: Editions Robert Laffont.
- Ma, Li (2004). Northern Chinese migrants in France: insertions problems and the economic reforms in China. *ISSCO V conference (5th conference of the International Society for the Study of Chinese Overseas)*. Elsinore (Danemark): 8.
- Ma, Li (2012). "La Chine et les travailleurs chinois dans la Première Guerre mondiale." *Monde chinois*, 4(32): 92 - 106
- Ma Mung, Emmanuel (1991). "Logiques du travail clandestin des Chinois", in Montagné-Villette, Solange (éd.), *Espaces et travail clandestins*. Paris: Masson, p. 99-106.
- Ma Mung, Emmanuel (1992). "Dispositif économique et ressources spatiales : éléments d'une économie de diaspora." *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 8(3).
- Ma Mung, Emmanuel (1996). "Entreprise économique et appartenance ethnique." *Revue européenne de migrations internationales*, 12(2): 211-233.
- Ma Mung, Emmanuel (1998a). "Groundlessness and Utopia, the Chinese Diaspora and the Territory", in Sinn, Elisabeth (éd.), *The Last Half Century of Chinese Overseas*. Hong Kong: Hong Kong University Press p. 35-46.
- Ma Mung, Emmanuel (1998b). "La diaspora chinoise : intégration locale et territoire global." *Cultures en mouvement*, 10: 43-46.
- Ma Mung, Emmanuel (1999). "La dispersion comme ressource." *Cultures & Conflits*, 33-34: 89-103.
- Ma Mung, Emmanuel (2000). *La diaspora chinoise : géographie d'une migration*. Paris: Ophrys.
- Ma Mung, Emmanuel (2002a). "La complexité des migrations des populations d'origine chinoise", in Hérán, François (éd.), *Immigration, marché du travail, intégration*. Paris: la Documentation française, p. 179-194.
- Ma Mung, Emmanuel (2002b). "Migratory and economic networks of the Chinese diaspora in southern Europe", in Chang, Tsun-Wu et Shi-Yeoung Tang (éd.), *Essays on ethnic Chinese abroad*. Taipei Academia Sinica Press.
- Ma Mung, Emmanuel (2004). "Immigration and Ethnic Labour Market", in Spaan, Ernst, Felicitas Hillmann et Ton Van Naerssen (éd.), *Asian Migrants and European Labour Markets: Patterns and Processes of Immigrant Labour Market Insertion in Europe*. Oxon: Routledge.
- Ma Mung, Emmanuel (2008). "Chinese Migration and China's Foreign Policy in Africa." *Journal of Chinese Overseas*, 4(1).
- Ma Mung, Emmanuel (2009a). "Diaspora et migrations chinoises " *Annuaire*, (1): 235-244.
- Ma Mung, Emmanuel (2009b). "Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : « penser de l'intérieur » les phénomènes de mobilité 2009", in Dureau, Françoise et Hily, Marie Antoinette (éd.), *Les mondes de la mobilité*. Presses de l'Université de Rennes.
- Ma Mung, Emmanuel (2009c). "Le prolétaire, le commerçant et la diaspora." *Revue européenne des migrations internationales*, 25(1): 97-118.
- Ma Mung, Emmanuel (2012). "Continuité temporelle, contiguïté spatiale et création d'un monde-propre." *L'Espace géographique*, (4): 352-368.
- Ma Mung, Emmanuel et al. (1998). Bilan des travaux sur la circulation migratoire. Poitiers, Ministère de la solidarité et de l'emploi, Direction de la population et des migrations: 147.

- Ma, Wanhua (2004). "The readjustment of China's higher education structure and women's higher education." *Holding up half the sky: Chinese women past, present, and future*: 109-123.
- Mahler, Sara (2001). "Transnational relationships: The struggle to communicate across borders." *Identities Global Studies in Culture and Power*, 7(4): 583-619.
- Mahler, Sara et Patricia Pessar (2001). "Gendered geographies of power: analyzing gender across transnational spaces." *Identities: Global Studies in Culture and Power* 7(4): 441-459.
- Mahler, Sarah (1999). "Engendering Transnational Migration. A Case Study of Salvadorans." *American Behavioral Scientist*, 42(4): 690-719.
- Mahler, Sarah et Patricia Pessar (2006). "Gender Matters: Ethnographers Bring Gender from the Periphery toward the Core of Migration Studies." *International Migration Review*, 40(1): 27-63.
- Mai, Nicola et Russel King (2009). "introduction. Love, sexuality and migration : mapping the issue(s)." *mobilities*, 4(3): 295-307.
- Malewska-Peyre, Hanna (1990). "Le processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires", in Camilleri, Carmel et al. (éd.), *Stratégies identitaires* PUF, p. 111-141.
- Manalansan, et F Martin (2006). "Queer intersections: Sexuality and gender in migration studies." *International Migration Review*, 40(1): 224-249.
- Mannheim, Karl (1990). *Le problème des générations*. Paris: Nathan.
- Manor, Yohanan (2006). "Chinois versus Palestiniens." *Outre - Terre*, 4(17): 289-304.
- Manry, Véronique (2001). "Etre en affaire: compétences relationnelles, éthique de la performance et ordre social dans les réseaux commerçants au marché aux Puces de Marseille", in Peraldi, Michel (éd.), *Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*. Paris: Maisonneuve et Larose, p. 279-214.
- Manry, Véronique et Camille Schmoll (2005). Le bizness des femmes : circulations commerciales et stratégies de femmes algériennes et tunisiennes. Colloque international « Mobilités au féminin ». Tanger.
- Marcus, George (1995). "Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography", in Marcus, George (éd.) (éd.), *Ethnography through Thick and Thin*. Princeton: Princeton University Press, p. 9-104.
- Marie, Claude-Valentin (1997). "A quoi sert l'emploi des étrangers?", in Fassin, Didier, Alain Morice et Catherine Quiminal (éd.), *Les lois de l'inhospitalité* Paris: La découverte p. 145-175.
- Marie, Claude-Valentin (2002). "Les politiques européennes de gestion des flux : contrôles et restrictions." *les cahiers français*, N°307(Les migrations internationales): 57-63.
- Martin, Claude (2013). "Qu'est ce que le social care ? Une revue de questions." *Cahiers genre et développement*, 9: 85-115.
- Martiniello, Marco et Andrea Rea (2011). "Des flux migratoires aux carrières migratoires " *SociologieS*, (Dossiers, Migrations, pluralisation, ethnicisation des sociétés contemporaines).
- Masami Ochi, Helen (2005). Return migration of Filipina overseas workers : strategies for « homecoming ». Colloque international « Mobilités au féminin ». Tanger.
- Massey, Douglas et al. (1993). "Theories of international migration: a review and appraisal." *Population and development review*, 19(3): 431-466.

- Massey, Douglas S et al. (1996). "Theories of international migration : a review and appraisal", in Cohen, Robin (éd.), *Theories of migration*. Cheltenham: E. Elgar, p. 181-216.
- Mathieu, Lilian (2002a). *La condition prostituée*. Paris: Editions Textuel.
- Mathieu, Lilian (2002b). "La prostitution, zone de vulnérabilité sociale." *Nouvelles Questions Féministes*: 54-75.
- Mathieu, Lilian (2003). "On ne se prostitue pas par plaisir." *Le Monde Diplomatique*.
- Maurice, Marie-Ange (2001). "Cinquante ans de protection sociale en Chine : acquis et réformes (1949-1997)." *Revue française des affaires sociales*, (2): 147-169.
- Mayer, Nonna (1995). "L'entretien selon Pierre Bourdieu: analyse critique de La misère du monde." *Revue française de sociologie*, 36(2): 355-370.
- Mazuy, Magali, France Prioux et Magali Barbieri (2011). "L'évolution démographique récente en France. Quelques différences entre les départements d'outre-mer et la France métropolitaine." *Population-F*, 66(3-4): 503-554.
- Mbaye, Elhadji Mamadou (Ed.) (2009). "Santé et droits des étranger : réalités et enjeux." *Hommes et migrations*, 1282.
- Médecins du Monde (2004). Programme du Lotus Bus en faveur des personnes chinoises se prostituant. Période 2004-2009. Paris: 42.
- Médecins du monde (2007). Rapport 2007 de l'Observatoire de l'Accès aux soins de la Mission France de Médecins du Monde, Paris: 211.
- Médecins du Monde (2008a). Bilan et perspectives du partenariat avec l'Observatoire de l'égalité femmes/hommes de la Ville de Paris - 2003-2008. Paris, Médecins du Monde: 83.
- Médecins du Monde (2008b). Le Lotus Bus : Programme de réduction des risques et de promotion de la santé auprès des personnes chinoises se prostituant à Paris. Rapport d'activité 2007. Paris: 88.
- Médecins du Monde (2008c). Lotus Bus : Rapport d'enquête auprès des personnes chinoises se prostituant à Paris - 2007-08. Paris: 73.
- Médecins du Monde (2012a). Prostitution et dignité : Récits
- Médecins du Monde (2012b). Travailleuses du sexe chinoises à Paris face aux violences. Synthèse d'enquête: 10.
- Mei, Hong (1995). "To have and to hold." *China Now*, (152): 12-13.
- Mendoza, Cristóbal (2014). "La migration féminine dans le cadre du changement du modèle migratoire Mexique/ États-Unis", in Ribas-Mateos, Natalia et Véronique Manry (éd.), *Mobilités au féminin. La place des femmes dans le nouvel état du monde*. Paris: Karthala.
- Merle, Aurore et Michaël Sztanke (2006). *Etudiants chinois : qui sont les élites de demain ?* Paris: Autrement.
- Merton, Robert (1938). "Social structure and anomie." *American sociological review*, 3(5): 672-682.
- Meyer, Jean-Baptiste (2009). "La percolation mondiale des compétences " *Annuaire*, (1): 245-252.
- Micollier, Evelyne (2004). "Social Significance of Commercial Sex work: Implicitly Shaping a Sexual Culture?", in Micollier, Evelyne (éd.), *Sexual Cultures in East Asia. The Social Construction of Sexuality and Sexual Risk in a Time of AIDS*. London: Routledge Curzon Press, p. pp. 3-22.
- Micollier, Evelyne (2006). "Sexualités et vulnérabilité au VIH en Chine, un regard anthropologique." *Sexologies*, 13(3): 191-201.

- Micollier, Evelyne (2007). "Sexualité", in Sanjuan, Thierry (éd.), *Dictionnaire de la Chine contemporaine*. Paris: Armand Colin, p. 234-235.
- Micollier, Evelyne (2012). "Sexualités et intimités à l'épreuve du genre en Chine: quelques réagencements de normes et de valeurs." *Chinoises au 21ème siècle: ruptures et continuités*: 177-194.
- Milliot, Virginie (2010). La ville informelle et le travail des marges. Ile-de-France, Cultures et Territoires en. Nanterre, Université Paris 10: 88.
- Millot, Ondine (2014). "Les agresseurs savent que les prostituées ne diront rien." *Liberation*, 2014/11/14.
- Ministère de l'intérieur (2006). circulaire sur les Conditions de l'interpellation d'un étranger en situation irrégulière, garde à vue de l'étranger en situation irrégulière, réponses pénales. territoire, Ministre de l'intérieur et de l'aménagement du. Paris: 17.
- Miquel, Cécile et Danielle Provansal (2014). "Mobilités et initiatives économiques de femmes étrangères à Barcelone", in Ribas-Mateos, Natalia et Véronique Manry (éd.), *Mobilités au féminin. La place des femmes dans le nouvel état du monde*. Paris: Karthala.
- Missaoui, Lamia (1995). "Généralisation du commerce transfrontalier: petit ici, notable là-bas." *Revue européenne de migrations internationales*, 11(1): 53-75.
- Molinier, Pascale (2005). "De la condition de bonne à tout faire au début du XXe siècle à la relation de service dans le monde contemporain: analyse clinique et psychopathologique." *Travailler*, (1 (13)): 7-33.
- Molinier, Pascale (2006). "Le care: ambivalences et indécences." *Sciences humaines* 177(177): 36-39.
- Molinier, Pascale, Sandra Laugier et Patricia Paperman (2009). *Qu'est-ce que le care? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*. Paris: Payot.
- Molinier, Pascale et Daniel Welzer-Lang (2000). "Féminité, masculinité, virilité", in Helena, Hirata et al. (éd.), *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris: PUF, p. 77-82.
- Mollard, Blandine et Sanobar Umar (2012). Crushed Hopes: Underemployment and Deskilling among Skilled Migrant Women. Geneva, International Organization for Migration (IOM): 184.
- Mondain, Nathalie et Alioune Diagne (2010). "Ceux et celles qui restent" : réflexions théoriques à partir du cas de l'émigration sénégalaise vers l'Europe. African Migrations Workshop. The Contribution of African Research to Migration Theory. Dakar.
- Morice, Alain et Swanie Potot (2010). "Travailleurs étrangers entre émancipation et servitude", in Morice, Alain, Swanie Potot et Nicolas Jounin (éd.), *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers: les étrangers dans la modernisation du salariat*. Karthala, p. 5-21.
- Morokvasic, Mirjana (1984). "Birds of passage are also women." *International migration review*, 18(4 Special): 886-907.
- Morokvasic, Mirjana (1988). "Garment Production in a Metropole of Fashion: Small Enterprise, Immigrants and Immigrant Entrepreneurs." *Economic and Industrial Democracy*, 9(1): 83-97.
- Morokvasic-Muller, Mirjana (1999). "La mobilité transnationale comme ressource : le cas des migrants de l'Europe de l'Est " *Cultures & Conflits*, n°33-34: 105-122.
- Morokvasic, Mirjana (2003). "Transnational mobility and gender: a view from post-wall Europe", in Morokvasic, Mirjana , Umut Erel et Kyoko Shinozaki (éd.), *Crossing Borders and Shifting Boundaries. Vol. I: Gender on the Move*. opladen: Leske, Budrich p. 101-133.

- Morokvasic, Mirjana (2004). "'Settled in Mobility': Engendering Post-Wall Migration in Europe." *Feminist Review*, (77): 7-25.
- Morokvasic, Mirjana (2006). "Une circulation bien particulière : la traite des femmes dans les Balkans." *Migrations société*, 18(107): 119-143.
- Morokvasic, Mirjana (2007). "Migration, gender, empowerment", in Lenz, Ilse, Charlotte Ullrich et Barbara Fersch (éd.), *Gender Orders Unbound. Globalisation, Restructuring and Reciprocity*. Opladen; Farmington Hills: Barbara Budrich Publishers, p. 69-97.
- Morokvasic, Mirjana , Umut Erel et Kyoko Shinozaki (2003). *Crossing Borders and Shifting Boundaries. Vol. I: Gender on the Move*. opladen: Leske, Budrich
- Morokvasic, Mirjana et Christine Catarino (2006). Mapping of policies affecting female migrants and policy analysis: the French case. Integration of Female Immigrants in Labour Market and Society. Policy Assessment and Policy Recommendations. A Specific Targeted Research Project of the 6th Framework Programme of the European Commission, FEMIPOL: 48.
- Morokvasic, Mirjana et Christine Catarino (2010). "Women, Gender, Transnational Migrations and Mobility in France", in Kontos, Maria, Maria Liapi et Krystina Slany (éd.), *Women in New Migrations: Current Debates in European Societies*. Krakow: Jagiellonian University, p. 57-82.
- Morokvasic, Mirjana, Senganata A Münt et Sigrid Metz-Göckel (2008). "Gendered Mobilities in an Enlarged Europe", in Metz-Göckel, Sigrid, Mirjana Morokvasic et Senganata A Münt (éd.), *Migration and Mobility in an Enlarged Europe. A Gender Perspective*. Leverkusen: Verlag Barbara Budrich, p. 9-26.
- Morris, Lydia (1997). "A cluster of contradictions: the politics of migration in the European Union." *Sociology*, 31(2): 241-259.
- Morris, Lydia (2003). "Managing Contradiction: Civic Stratification and Migrants' Rights." *International migration review*, 37(1): 74-100.
- Mouillard, Sylvain (2014). "Sans salaire, les sans-papiers du salon de beauté se rebellent." *Libération*, 26 février 2014.
- Moujoud, Nasima (2005). "Prostitution et migration de Maghrébines", in Handman, Marie-Elisabeth et Janine Mossuz-Lavau (éd.), *La prostitution à Paris*. Cahors: Editions de La Martinière, p. 199-233.
- Moujoud, Nasima (2007). Migrantes, seules et sans droits, au Maroc et en France. Dominations imbriquées et résistances individuelles, École des Hautes Études en Sciences Sociales. Doctorat d'anthropologie sociale et ethnologie: 506.
- Moujoud, Nasima (2008). "Effets de la migration sur le femmes et sur les rapports sociaux de sexe. Au-delà des visions binaires." *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, (16): 57-79.
- Moujoud, Nasima et Jules Falquet (2010). "Cent ans de sollicitude en France. Domesticité, reproduction sociale, migration et histoire coloniale." *Agone*, 43: 169-195.
- Mozère, Liane (2005). "Des domestiques philippines à Paris : un marché mondial de la domesticité défini en termes de genre ?" *Migrations Société*, 99-100(Dossier : Femmes dans la migration (coordonné par Isabelle Rigoni et Djaouida Séhili)): 217-228.
- Mozère, Liane et Hervé Maury (2002). Les domestiques philippines « entrepreneures d'elles-mêmes ». Le marché mondial de la domesticité, Mission du Patrimoine ethnologique: 131.
- Musso, Sandrine (2007). "Les paradoxes de l'invisibilité. Le travail de rue d'une association marseillaise auprès de prostituées maghrébines." *Ethnographiques*, 12.

- Nader, Laura (1989). "Orientalism, occidentalism and the control of women." *Cultural dynamics*, 2(3): 323-355.
- Nakano Glenn, Evelyn (2002). *Unequal freedom: How race and gender shaped American freedom and labor*. Cambridge: Harvard University Press.
- Nakano Glenn, Evelyn (2009). "De la servitude au travail de service : les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé", in Dorlin, Elsa (éd.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Nakano Glenn, Evelyn (2010). Gendered Obligation and Racialized Property: Women in Paid Home Care. Ecole doctorale Genre : Intersectionnalité des catégories de sexe, race, classe. Wisp.
- Nan, Nan et Sun Zhe (2012). L'Etat, le marché et les familles: une approche comparative exploratoire. Atelier des doctorants en études chinoises. Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine, EHESS, Paris.
- Näre, Lena (2007). Intimacy and Personal Relationships in Paid Domestic Work: the Case of Ukrainian Migration to Naples. IMISCOE Annual Conference / Cluster C8 Workshop, non publié: 25.
- Nash, June et Maria Patricia Fernandez-Kelly, éd. (1983). *Women, Men and the International Division of Labor*. Albany: State University of New York Press.
- Nedelcu, Mihaela (2004a). *La mobilité internationale des compétences. Situations récentes, approches nouvelles*. Paris: L'Harmattan.
- Nedelcu, Mihaela (2004b). "Vers une nouvelle culture du lien : les e-pratiques locales et transnationales des migrants roumains hautement qualifiés", in Nedelcu, Mihaela (éd.), *La mobilité internationale des compétences. Situations récentes, approches nouvelles*. Paris: L'Harmattan, p. 77-103.
- Nedelcu, Mihaela (2007). "Des « ennemis du peuple » aux « Roumains de partout ». Le rôle de l'Etat d'origine dans la mobilisation transnationale de ses ressortissants", in Audebert, Cedric et Emmanuel Ma Mung (éd.), *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles* Bilbao: University of Deusto /HumanitarianNet, p. 35-53.
- Nedelcu, Mihaela (2008). Neo-cosmopolitismes, modèles migratoires et actions transnationales à l'ère du numérique. Les migrants roumains hautement qualifiés. Sociologie. Neuchâtel, Université de Neuchâtel. Thèse de doctorat.
- Nedelcu, Mihaela (2010). "(Re)penser le transnationalisme et l'intégration à l'ère du numérique. Vers un tournant cosmopolitique dans l'étude des migrations internationales ?" *Revue européenne des migrations internationales*, 26(2).
- Nguyen Tri, Christine (2001a). "L'éducation en république populaire de Chine entre contrôle étatique et économie de marché." *Autrepart*, (17): 69-89.
- Nguyen Tri, Christine (2001b). "La privatisation de l'éducation en Chine." *Perspectives chinoises*, (65): 28-35.
- Nieswand, Boris (2011). *Theorising transnational migration: The status paradox of migration*. New York: Routledge.
- Nieto, Gladys (2003). "The Chinese in Spain." *International Migration*, 41(3): 215-237.
- Ning, Wang (2001). *Leaving China: Government Involvement in and Control of Chinese Emigration, 1949-2000*. Centre of Chinese Research, Institute of Asian Research, University of British Columbia.
- Nivard, Jacqueline (2004). "Les migrantes en Chine " *Etudes Chinoises*, vol. XXIII: 383-413.

- Noiriel, Gérard (1991). *Réfugiés et sans-papiers : la République face au droit d'asile XIXe-XXe siècle*. Paris: Calmann-Lévy.
- Noiriel, Gérard (1992). *Population, immigration et identité nationale en France - XIXe-XXe siècle*. Paris: Hachette.
- Noiriel, Gérard (2002). *Atlas de l'immigration en France*. Paris: Autrement.
- Nyíri, Pál (2003a). "Chinese Migration to Eastern Europe." *International Migration*, 41(3): 239-265.
- Nyíri, Pál (2003b). "Nouvelles migrations chinoises en Europe de l'Est : réponses étatiques et adaptation des migrants en Hongrie." *Migrations Société*, 15(89): 165-180.
- Nyíri, Pál (2004). "Expatriating Is Patriotic? The Discourse on 'New Migrants' in the People's Republic of China and Identity Construction among Recent Migrants from the PRC", in Yeoh, Brenda S. A. et Katie(eds) Willis (éd.), *State/Nation/Transnation. Perspectives on Transnationalism in the Asia-Pacific*. London and New-York Routledge.
- Nyíri, Pál (1999). *New Chinese Migrants in Europe; The Case of the Chinese Community in Hungary*. University of Oxford: Ashgate
- Observatoire du droit à la santé des étrangers (2013). Expulsions d'étrangers malades. Le ministère de la Santé aux abonnés absents.
- Ochi, Helen Masami (2005). Return migration of Filipina overseas workers : strategies for « homecoming. Colloque international « Mobilités au féminin ». Tanger.
- OFPPRA (2002). Rapport d'activité 2002. Fontenay-sous-Bois: 57.
- OIM (2007). "Glossaire de la migration." *Journal de l'OIM consacré au droit international de la migration*, (9).
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre (2008). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre (1996). "La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation en anthropologie." *Enquête*: 31-59.
- Oso Casas, Laura (2002). "Stratégies de mobilité sociale des domestiques immigrées en Espagne", in Destremau, Blandine et Bruno Lautier (éd.), *Revue Tiers-Monde, Femmes en domesticité : les domestiques du Sud, au Nord et au Sud*. 170.
- Oso Casas, Laura (2010). "Money, Sex, Love and the Family: Economic and Affective Strategies of Latin American Sex Workers in Spain." *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36(1): 47-65.
- Oso Casas, Laura (2005). "La réussite paradoxale des bonnes espagnoles de Paris: stratégies de mobilité sociale et trajectoires biographiques." *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21(1): 107-129.
- Oso Casas, Laura (2006). "Prostitution et immigration des femmes latino-américaines en Espagne." *Cahiers du Genre*, 40: 91-113.
- Oso Casas, Laura et Christine Catarino (1997). "Femmes chefs de ménage et migration", in J. Bisilliat (éd.), *Femmes du sud et chefs de famille*. Paris: Karthala.
- Oso, Laura (2000). "L'immigration en Espagne des femmes chefs de famille ", in Falquet, Jules , Anette Goldberg-Salinas et Claude Zaidman (éd.), *Femmes en migrations. Aperçus de recherche* Paris: Cedref. 8/9, p. 91-145.
- Oso, Laura (2003). "The new migratory space in Southern Europe: the case of Colombian sex workers in Spain", in Morokvasic, Mirjana , Umut Erel et Kyoko Shinozaki (éd.), *Crossing Borders and Shifting Boundaries. Vol. I: Gender on the Move*. opladen: Leske+Budrich p. 207-227.

- Pairault, Thierry (1996). "Des immigrants entrepreneurs ou entrepreneurs? La petite entreprise chinoise en France." *Espace, populations, sociétés*, 14(2-3): 431-438.
- Pairault, Thierry (2001). "Formation initiale et développement économique." *Perspectives chinoises*, (65): 5-16.
- Pairault, Thierry (2006). "Emploi et formation en Chine: un état des lieux." *Mondes en développement*, 134(2): 13-32.
- Pan, Lynn (1994). *Sons of the yellow emperor: A history of the Chinese diaspora*. New-York Kodansha Globe.
- Pan, Lynn (Ed.) (1999). *The Encyclopedia of the Chinese Overseas*. Richmond: Curzon.
- Parish, William et Martin Whyte (1984). *Urban Life in Contemporary China*. Chicago: University of Chicago Press.
- Park, Keumjae (2007). "Constructing Transnational Identities without Leaving Home: Korean Immigrant Women's Cognitive Border-crossing." *Sociological Forum*, 22(2): 200-218.
- Parreñas, Rhacel Salazar (2001). "Mothering from a Distance: Emotions, Gender, and Intergenerational Relations in Filipino Transnational Families." *Feminist Studies*, 27(2): 361-390.
- Parreñas, Rhacel Salazar (2002). "Human Sacrifices: What Happens When Women Migrate and Leave Families behind? The Case of the Philippines Raises Some Troubling Questions." *The Women's Review of Books*, 19(5): 16.
- Parreñas, Rhacel Salazar (2005). "Long distance intimacy: class, gender and intergenerational relations between mothers and children in Filipino transnational families " *Global Networks*, 5(4): 317-336.
- Parreñas, Rhacel Salazar (2008). "Transnational fathering: Gendered conflicts, distant disciplining and emotional gaps." *Journal of ethnic and migration studies*, 34(7): 1057-1072.
- Peraldi, Michel (2001). *Cabas et containers: activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*. Paris: Maisonneuve et Larose.
- Peraldi, Michel (2002). *La fin des norias? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*. Paris: Maisonneuve et Larose
- Peraldi, Michel, A. Betaieb et Véronique Manry (2001). *L'esprit du bazar. Mobilités transnationales maghrébines et sociétés métropolitaines. Les routes d'Istanbul*.
- Perry, Elisabeth et Mark Selden (2000a). *Chinese Society: Change, Conflict and Resistance*. London, New-York: Routledge.
- Perry, Elisabeth et Mark Selden (2000b). "Introduction: reform and resistance in contemporary China", in Perry, Elisabeth et Mark Selden (éd.), *Chinese Society: Change, Conflict and Resistance*. London, New-York: Routledge, p. 1-22.
- Pessar, Patricia (2005). Women, Gender and International Migration Across and Beyond the Americas: Inequalities and Limited Empowerment." Expert Group Meeting on International Migration and Development in Latin America and the Caribbean, U.N. Department of Economics and Social Affairs, Population Division.
- Pessar, Patricia (1999). "The Role of Gender, Households and Social Networks in the Migration Process: A Review and Appraisal", in Hirschman, Charles, Philip Kasinitz et Josh (Dir.) Dewind (éd.), *The Handbook of International Migration: The American Experience*. New York: Russell Sage Foundation, p. 53-70.
- Pessar, Patricia et Sarah Mahler (2003). "Transnational Migration: Bringing Gender in." *International Migration Review* 37(3): 812-846.

- Pettier, Jean-Baptiste (Soutenance de thèse prévue en 2015). Les relations amoureuses au temps de la politique de l'enfant unique. Construction des sentiments, de la sexualité et de l'intimité en Chine contemporaine. *IRIS*. Paris, EHESS. Thèse de doctorat.
- Pheterson, Gail (2001). *Le prisme de la prostitution*. Paris: L'Harmattan.
- Phizacklea, Annie (2003). "Transnationalism, Gender and Global Workers", in Morokvasic, Erel and Shinozaki (eds) (éd.), *Crossing Borders and Shifting Boundaries*. Opladen: Leske and Budrich p. pp.79-101.
- Picquart, Pierre (1999). Les Chinois à Paris. Paris, Université Paris-VIII. Thèse de doctorat: 1147.
- Pieke, Frank (2002a). At the margins of the Chinese world system: The Fuzhou diaspora in Europe.
- Pieke, Frank (2002b). "Recent Trends in Chinese Migration to Europe: Fujianese Migration in Perspective." *IOM*, 6: 60.
- Pieke, Frank (2007). "Editorial Introduction: Community and identity in the new Chinese migration order." *Population, Space and Place*, 13(2).
- Pieke, Frank et al. (2004). *Transnational Chinese: Fujianese Migrants in Europe*. Stanford: Stanford University Press.
- Pieke, Frank et al. (2007). "Les migrations chinoises contemporaines : nouveaux régimes et nouvelles activités en Europe ", in Roulleau-Berger, Laurence (éd.), *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe*. Toulouse: Presses universitaires du Mirail, p. 19-43.
- Pieke, Frank et Hein Mallee (1999). *Internal and International Migration: Chinese Perspectives*. Richmond, Surrey: Curzon Press.
- Pieke, Frank et Biao Xiang (2009). "Les Chinois au Royaume-Uni, ou l'illusion de l'immigration choisie." *Critique Internationale*, (4): 97-117.
- Piguet, Etienne et Giada De Coulon (2010). La circulation des personnes: La volonté de migrer. Etat des lieux théorique. *Working Papers Series*. sociaux), MAPS (Maison d'analyse des processus. Neuchâtel, Université de Neuchâtel. 11: 17.
- Pina-Guerassimoff, Carine (2006a). "Gender and Migration Networks: New Approaches to Research on Chinese Migration to France and Europe." *Journal of chinese overseas*, 2(1): 134-145.
- Pina-Guerassimoff, Carine (2006b). "Genre et réseaux migratoires : jalons pour une approche institutionnaliste des nouvelles migrations chinoises." *Migrations Société*, 18(103): 17-32.
- Pina-Guerassimoff, Carine (2006c). "Le renouvellement des perspectives transnationales de la Chine." *Critique Internationale*, 32: 39-52.
- Pina-Guerassimoff, Carine (2012). *La Chine et sa nouvelle diaspora*. Paris: Elipse.
- Pina-Guerassimoff, Carine (2005). "République populaire de Chine-Union européenne : vers un partenariat stratégique en matière migratoire ?" *Hommes et migrations* no 1254(Chinois de France): 65-73.
- Pina-Guerassimoff, Carine (Ed.) (2003). "Migrations chinoises en Europe." *Migrations Société*, 15(89): 225.
- Pina-Guerassimoff, Carine et Eric Guerassimoff (2004). "Dynamique des réseaux chinois en Asie du Sud-Est", in Taillard, Christian (éd.), *Intégrations régionales en Asie orientale*. Paris: Indes savantes, p. 79-99.
- Pina-Guerassimoff, Carine, Eric Guerassimoff et Nora Wang (2002). La circulation des nouveaux migrants économiques chinois en France et en Europe. Paris, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité et de la Cohésion sociale, DREES/MIRE.

- Piore, Michael (1979). *Birds of passage: Migrant labor and industrial societies*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Poisson, Véronique (1993). "Ces Chinois de wenzhou qui ne jurent que par la France." *Hommes et migrations* 1168: 38-42.
- Poisson, Véronique (1997). "Les Chinois du Zhejiang en France " *Migrations Société*, 54: 43-59.
- Poisson, Véronique (2000a). "L'émigration du Zhejiang: logiques institutionnelles et pratiques sociales." *Approches Asie*, 17: 65-79.
- Poisson, Véronique (2000b). "When Does a Village Become a Qiaoxiang? Case Study in Southern Zhejiang Province", in Cen, Huang, Guotu Zhuang et Kyoko Tanaka (éd.), *New Studies on Chinese Overseas and China*. Leiden: International Institute for Asian Studies, p. 221-238.
- Poisson, Véronique (2004). *Franchir les frontières : le cas des Chinois du Zhejiang en diaspora. Thèse de doctorat*. Paris, EHESS.
- Poisson, Véronique (2005a). "Chinois de France." *Hommes et migrations*, (1254): 153.
- Poisson, Véronique (2005b). "Les grandes étapes de 100 ans d'histoire migratoire entre la Chine et la France." *Hommes et migrations* no 1254(Chinois de France): 6-17.
- Poisson, Véronique (2006). "Des réseaux transnationaux: le cas des Chinois du Zhejiang." *Outre Terre*, 17(4): 421-430.
- Poisson, Véronique (2007). *Les quartiers chinois en Ile de France : entre dispersion et concentration. Chinese "Immigrant" Entrepreneurs and the City*. Milan.
- Porquet, Jean-Louis , Wang Fanghui et Elsa Freyssenet (1997). *Les clandestins enquête en France, en Chine et au Mali*. Paris: Flammarion.
- Portes, Alejandro (1998). "Social Capital: Its Origins and Applications in Modern Sociology." *Annual Review of Sociology*, 24(1): 1-24.
- Portes, Alejandro (2003a). "Conclusion: Theoretical Convergencies and Empirical Evidence in the Study of Immigrant Transnationalism." *International migration review*, 37(3): 874-892.
- Portes, Alejandro (2003b). "New Research and Theory on Immigrant Transnationalism." *Global Networks*, 1(3).
- Portes, Alejandro (1996). "Globalization from Below: The Rise of Transnational Communities", in Smith, WP et RP Korczenwicz (éd.), *Latin America in the World Economy*. Westport, CN: Greenwood Press, p. pp. 151-168.
- Portes, Alejandro et Robert Bach (1985). *Latin journey: Cuban and Mexican immigrants in the United States*. Berkeley: University of California Press.
- Portes, Alejandro et Jozsef Böröcz (1989). "Contemporary immigration: theoretical perspectives on its determinants and modes of incorporation." *International Migration Review*: 606-630.
- Portes, Alejandro, William Haller et Luis Eduardo Guarnizo (2002). "Transnational Entrepreneurs: An Alternative Form of Immigration Economic Adaptation." *American Sociological Review*, 67: 278-298.
- Portes, Alejandro et Min Zhou (1992). "En route vers les sommets: perspectives sur la question des minorités ethniques." *Revue européenne de migrations internationales*, 8(1): 171-192.
- Potot, Swanie (2003). *Circulation et réseaux de migrants roumains : Une contribution à l'étude des nouvelles mobilités en Europe. sociologie*. Nice, Université de Nice Sophia-Antipolis. thèse de doctorat: 386.

- Potot, Swanie (2007). *Vivre à l'est, travailler à l'ouest : Les routes roumaines de l'Europe*. Paris: L'Harmattan, coll. Aujourd'hui l'Europe.
- Potot, Swanie (2009). "La précarité sous toutes ses formes : concurrence entre travailleurs étrangers dans l'agriculture française ", in Morice, Alain et Swanie Potot (éd.), *De l'ouvrier sans-papiers au travailleur détaché : les migrants dans la « modernisation » du salariat*. Paris: Karthala.
- Poupart, Jean (1997). "L'entretien de type qualitatif: considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques", in Poupart, Jean et al. (éd.), *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*. p. 173-209.
- Pourette, Dolorès (2005). "Les violences", in Handman, Marie-Elisabeth et Janine Mossuz-Lavau (éd.), *la prostitution à Paris*. Cahors: Editions de La Martinière, p. 322-344.
- Pribetich, Justine (2005). "La construction identitaire d'un quartier : l'exemple de Sedaine-Popincourt." *Hommes et migrations* no 1254(Chinois de France): 82-90.
- Pries, Ludger (2008). *Die Transnationalisierung der sozialen Welt. Sozialräume jenseits von Nationalgesellschaften*. Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Pun, Ngai (2003). "Subsumption or consumption? the phantom of consumer revolution in" globalizing" China." *Cultural Anthropology*, 18(4): 469-492.
- Qiu, Zeqi et Yongnian Zheng (1998). "Xia-Gang and Its Social Implications of Reducing Labour Redundancy in China's SOEs", in Wang, Gung Wu et John Wong (éd.), *China's Political Economy*. Singapore: Singapore University Press, p. 227-248.
- Quiminal, Catherine (1991). *Gens d'ici, gens d'ailleurs. Migrations soninké et transformations villageoises*. Paris: Christian Bourgois.
- Quiminal, Catherine (1997). "Familles immigrées entre deux espaces", in Fassin, Didier, Alain Morice et Catherine Quiminal (éd.), *Les lois de l'inhospitalité* Paris: La découverte p. 67-81.
- Raijman, Rebeca , Silvina Schammah -Gesser et Adriana Kemp (2003). "International Migration, Domestic Work, and Care Work: Undocumented Latina Migrants in Israel." *Gender and Society*, 17(5): 727-749.
- Rallu, Jean-Louis (2002). "Ouverture, migrations internationale et développement de la Chine", in Attané, Isabelle (éd.), *La Chine au seuil du XXIème siècle: questions de population, questions de société*. Paris: INED. 148-211.
- Rea, Andréa (2009). "Les transformations des régimes de migration de travail en Europe", in Morice, Alain et Swanie Potot (éd.), *De l'ouvrier sans-papiers au travailleur détaché : les migrants dans la « modernisation » du salariat*. Paris: Karthala, p. 307-315.
- Ren, Yuan 任远 et Yan 陈琰 Chen (2005). "Dui chengshi shiye xiangang nüxing, nü daxuesheng he nüxing zhishifenzi ziwo qiangye de bijiao fenxi 对城市失业下岗女性、女大学生和女性知识分子自我创业的比较分析 (A Comparative Analysis of Urban Laid-Off Women, College Girls and Female Intellectuals in Starting Their Own Businesses)", in Tan, Lin 谭琳 et al. (éd.), *Zhongguo funü yanjiu shinian: (1995-2005): huiying "Beijing xingdong gangling" 中国妇女研究十年: (1995-2005): 回应《北京行动纲领》 (Review on the Chinese women's studies in recent 10 years : response to the Beijing Platform for Action)*. Beijing 北京市: Shehui kexue wenxian chubanshe 社会科学文献出版社, p. 287-300.
- Ren, Yuling 任瑜玲 (2001). "Daling xiangang nu zhigong zai jiuye nan yuanyin tan jiuyu duice 大龄下岗女职工再就业难原因探究与对策 (Explications et propositions de

- mesures pour contrer les facteurs de difficulté du réemploi des femmes xiagang d'âge avancé." *Dalian daxue xuebao* 大连大学学报, 22(5): 57-58.
- Reysoo, Fenneke (2002). "La construction sociale de la masculinité à Mexico." *Nouvelles Questions Féministes*, 21(3): 61-70.
- Riaño, Yvonne (2003). "Migration of skilled Latin American women to Switzerland and their struggle for integration", in Yamada, Mutsuo (éd.), *Emigracion Latinoamericana: Comparacion Interregional entre America del Norte, Europa y Japon*. Osaka: The Japan Center for Area Studies, p. 313-344.
- Riaño, Yvonne (2011). "He's the Swiss Citizen, I 'm the Foreign Spouse: Bi-National Marriages as a New Form of Family-Related Migration and Their Impact on Gender Relations", in Kraler, Albert et al. (éd.), *Gender, Generations and the Family in International Migration*. Amsterdam: Amsterdam University Press, p. 265-283.
- Riaño, Yvonne et Nadia Baghdadi (2007a). "«Je pensais que je pourrais avoir une relation plus égalitaire avec un Européen». Le rôle du genre et de l'imaginaire géographique dans la migration des femmes." *Nouvelles Questions Féministes*, 26(1): 38-53.
- Riaño, Yvonne et Nadia Baghdadi (2007b). "Understanding the Labour Market Participation of Skilled Immigrant Women in Switzerland: The Interplay of Class, Ethnicity, and Gender." *Journal of International Migration and Integration*, 8(2): 163-183.
- Ribas-Mateos, Natalia et Véronique Manry (2014). *Mobilités au féminin. La place des femmes dans le nouvel état du monde*. Paris: Karthala.
- Robins, Kevin (2001). "Au-delà de la communauté imaginée? Les Médias transnationaux et les migrants turcs en Europe." 3(107): 19-39.
- Robinson, Lillian (2002). "Sex and the City". La prostitution à l'ère des migrations mondiales." *Recherches féministes*, vol. 15., n° 2: 41-64.
- Rocca, Jean-Louis (2000a). "L'évolution de la crise du travail dans la Chine urbaine." *Les études du Ceri*, 65: 1-37.
- Rocca, Jean-Louis (2000b). "La montée du chômage dans la Chine urbaine." *Perspectives Chinoises*, 59: 38-51.
- Rocca, Jean-Louis (2001). "Boom économique et séisme social " *Alternatives économiques*, 191: 24-27.
- Rocca, Jean-Louis (2008a). "Chinese Middle Stratum in an Era of Growth and Stability", in Jaffrelot, Christophe et Peter van der Veer (éd.), *Patterns of middle class consumption in India and China*. New Delhi: Sage Publications Pvt. Ltd, p. 127-139.
- Rocca, Jean-Louis (2008b). "Power of Knowledge: The Imaginary Formation of the Chinese Middle Stratum in an Era of Growth and Stability", in Jaffrelot, Christophe et Peter (Eds.) van der Veer (éd.), *Patterns of middle class consumption in India and China*. New Delhi: Sage Publications Pvt. Ltd, p. 126-137.
- Rocca, Jean-Louis (2010). *Sociologie de la Chine*. Paris: La Découverte.
- Rocca, Jean-Louis (2003). "La Chine par elle-même - L'invention de la protection sociale." *Critique internationale*, 18: 57-64.
- Rocca, Jean-Louis (2006). *La condition chinoise. La mise au travail capitaliste à l'âge des réformes (1978-2004)*. Paris: Karthala.
- Rollins, Judith (1990). "Entre femmes." *Actes de la recherche en sciences sociales*, 84(1): 63-77.
- Romero, Mary (2012). "The New Maids, Transnational Women and the Care Economy." *Ethnic and Racial Studies*, 35(11): 2029-2030.
- Rosental, Paul-André (1990). "Identités, solidarités, Migrations. Maintien/rupture : un nouveau couple pour l'analyse des migrations." *Annales*, 45(6): 1403-1431.

- Rouleau-Berger, Laurence (2011a). "Migrant (e) s dans les villes chinoises, de l'épreuve à la résistance." *Multitudes*, (4): 94-103.
- Rouleau-Berger, Laurence (2011b). "Repenser la question migratoire : migrations, inégalités multisituées et individuation." *SociologieS*, (Dossiers, Migrations, pluralisation, ethnicisation des sociétés contemporaines).
- Rouleau-Berger, Laurence (éd.) (2007). *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.
- Rouleau-Berger, Laurence et Lu Shi (2004). Migrations internes et accès aux marchés du travail urbains à Shanghai. Le choix de la Chine d'aujourd'hui. ENS Lettres et Sciences. Lyon.
- Roux, Alain (2001). *La Chine au XXe siècle*. St-Just-la-Pendue: Armand Colin.
- Ruggiero, Vincenzo (2002). "Les Répertoires d'action des immigrés", in Peraldi, Michel (éd.), *La fin des norias? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*. Maisonneuve & Larose: Paris, p. 43-49.
- Sala, Alice (2006). Alice au pays des prostituées, ethnographie d'un salon de massages érotiques, Université de Neuchâtel.
- Salaff, Janet et Arent Greve (2003). "Gendered structural barriers to job attainment for skilled Chinese emigrants in Canada." *International Journal of population geography*, 9(6): 443-456.
- Salaff, Janet et Arent Greve (2004). Can women's social networks migrate? Women's Studies International Forum, Elsevier. 27: 149-162.
- Salaff, Janet et Arent Greve (2006). "Why do skilled women and men emigrating from China to Canada get bad jobs?", in (eds.), Evangelia Tastsoglou and Alexandra Dobrowolsky (éd.), *Women, migration and citizenship: making local, national and transnational connections*. Burlington: Ashgate press, p. 85-105.
- Salcedo, Manuela (2011). "Bleu, blanc, gris... la couleur des mariages." *L'Espace Politique*, (14).
- Salcedo, Manuela (2012). Papiers et amours. Les sentiments mêlés des couples binationaux. Séminaire Les économies politiques des sentiments. EHESS Paris.
- Salgues, Camille (2012). "Ethnographie du fait scolaire chez les migrants ruraux à Shanghai." *Politix*, (3): 129-152.
- Sanders, Jimmy et Victor Nee (1987). "Limits of Ethnic Solidarity in the Enclave Economy." *American Sociological Review*, 52(6): 745-773.
- Santelli, Emmanuelle (1999). "Les enfants d'immigrés algériens et leur pays d'origine : modes de relations économiques et professionnelles." *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 15(2): 141-166.
- Saporiti, Lionel (2013). Le remaniement identitaire en œuvre chez des « sans domicile fixe » : un acte de résistance face aux effets de l'« exclusion ». Le Même et l'autre. La construction des identités à la marge en France et en Allemagne. Colloque junior du DIERA. EHESS (Paris).
- Sarti, Raffaella (2008). "The Globalisation of Domestic Service —An Historical Perspective", in Lutz, Helma (éd.), *Migration and domestic work: a European perspective on a global theme*. Aldershot: Ashgate, p. 77-98.
- Sassen, Saskia (1991). *The Global City: New York, London, Tokyo*. Princeton: Princeton University Press.
- Sassen, Saskia (1996). "New Employment Regimes in Cities: The Impact on Immigrant Workers." *New Community*, 22(4): 579-594.

- Sassen, Saskia (2003). "The feminisation of survival: alternative global circuits", in Morokvasic, Mirjana, Umut Erel et Kyoko Shinozaki (éd.), *Crossing Borders and Shifting Boundaries. Vol. I: Gender on the Move*. opladen: Leske+Budrich p. 59-78.
- Sassen, Saskia (2005). "Restructuration économique mondiale et femmes migrantes: nouveaux espaces stratégiques de transformation des rapports et identités de genre", in Verschuur, Christine et Fenneke Reysoo (éd.), *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations* Genève: IUED. no 5, p. 103-108.
- Sassen, Saskia (2006). "Global Cities and Survival Circuits." *Global Dimensions of Gender and Carework*: 30.
- Sayad, Abdelmalek (1977). "Les trois" âges" de l'émigration algérienne en France." *Actes de la recherche en sciences sociales*, 15(1): 59-79.
- Sayad, Abdelmalek (1999). *La double absence: des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris: Seuil.
- Schmoll, Camille (2005). "Pratiques spatiales transnationales et stratégies de mobilité de commerçantes tunisiennes." *Revue européenne des migrations internationales*, 25(1): 131-154.
- Schmoll, Camille (2006). Moving on their own? Mobility strategies and social networks of migrant women from Maghreb in Italy. *Studies Discussion Paper series*. Integration, The Institute for International. Dublin, Trinity College. 154.
- Schütz, Alfred (1962). *Collected Papers: The problem of social reality*. The Hague: Martinus Nijhoff Publishers.
- Schütz, Alfred (1987). *Le chercheur et le quotidien*. Paris: Méridiens-Klincksieck.
- Schütz, Alfred (2007). *Essais sur le monde ordinaire*. Paris: Le Félin.
- Scott, James C. (1985). *Weapons of the weak: Everyday forms of peasant resistance*. New Haven: Yale University Press.
- Scott, Joan (1986). "Gender: A useful category of historical analysis." *The American Historical Review*, 91(5): 1053-1075.
- Secrétariat général du comité interministériel de contrôle de l'immigration (2009). Les orientations de la politique de l'immigration, Sixième rapport au parlement. Paris: 253.
- Secrétariat général du Comité interministériel de contrôle de l'immigration (2012). Rapport au parlement. Les chiffres de la politique de l'immigration et de l'intégration – Année 2011 – neuvième rapport établi en application de l'article L. 111-10 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. Paris, La documentation française: 240.
- Séna (2006a). Rapport de la commission d'enquête sur l'immigration clandestine. Paris: 237.
- Sengel, Marie (2005). "Le marché sexuel comme perspective migratoire ? Parcours de femmes africaines entre restrictions politiques et quête d'autonomie." *Migrations Société*, 99-100(Dossier : Femmes dans la migration): 187-199.
- Shen Hsiu-hua (2005). "'The first Taiwanese wives' and 'the Chinese mistresses': the international division of labour in familial and intimate relations across the Taiwan Strait." *Global networks*, 5(4): 419-437.
- Shen, Tan (1996). "The process and achievements of the study on marriage and family in China", in Sussman, Marvin et Roma Hanks (éd.), *Intercultural variation in family research and theory: implications for cross-national studies*. New York: Haworth Press, p. 19-34.
- Shi, Lu (1999). "L'évolution du divorce en Chine depuis la réforme." *Mutations asiatiques*, (14): 48-51.

- Shi, Quan 石泉 (1999). "'Shiye zhigong' yu 'xiagang zhigong' : liang ge hen rongyi hunxiao de gainian "失业职工" 与 "下岗职工": 两个很容易混淆的概念 ("Chomeur" et 'Xiangang' : deux notions faciles à confondre)", in Zhang, Xingjie 张兴杰 (éd.), *Zhendang zhong de bianqian - Zhongguo shehui nianbao (1999 nianban) 震荡中的变迁 - 中国社会年报 (1999 年版) (Les changements en pleine oscillation - Rapport annuel sur la société chinoise (1999)*. Editions de l'université de Lanzhou, p. 455-456.
- Shi, Tong 石彤 (2004). "Guoyouqiye xiagang nugong bei shehui bianyuanhua lilun yanjiu 国有企业下岗女工被社会边缘化理论研究 (Etude des théories de la marginalisation sociale des femmes xiagang)", in 杜芳琴, Du Fangqin (éd.), *Shehui xingbie 社会性别*. Tianjin: Tianjin renmin chubanshe, p. 114-134.
- Shinozaki, Kyoko (2012). "Transnational dynamics in researching migrants: self-reflexivity and boundary-drawing in fieldwork." *Ethnic and Racial Studies*, 35(10): 1810-1827.
- Shuang, Li (2012). "Employée domestiques : les implications de la hiérarchie urbain-rural", in Angeloff, Tania et Marylène (Eds.) Lieber (éd.), *Chinoises au 21ème siècle: ruptures et continuités*. Paris: La Découverte, p. 121-138.
- Sigona, Nando (2012). "'I have too much baggage': the impacts of legal status on the social worlds of irregular migrants." *Social Anthropology*, 20(1): 50-65.
- Simon, Patrick (2000). "L'invention de l'authenticité. Belleville, quartier juif tunisien." *Revue européenne de migrations internationales*, 16(2): 9-41.
- Simoni, Valerio (2006). The informal economy within the realm of tourism: the phenomenon of jineterismo in cuba. European Association of Social Anthropologists Biennial Conference, Europe and the World. Bristol.
- Simoni, Valerio (2008a). "'Riding' Diversity: Cubans'/Jineteros' Uses of 'Nationality-talks' in the Realm of their Informal Encounters with Tourists", in Burns, Peter et Maria Novelli (éd.), *Tourism Development: Growth, Myths, and Inequalities*. Wallingford: Cabi, p. 68-84.
- Simoni, Valerio (2008b). "Shifting Power - The (De)Stabilization of Asymmetries in the Realm of Tourism in Cuba." *Tsantsa*, (13): 89-97.
- Sinn, Elisabeth (1998). *The Last Half Century of Chinese Overseas*. Hong Kong: Hong Kong University Press
- Skeldon, Ronald (1996). "Migration from China." *Journal of International Affairs*, 49(2): 434-55.
- Skeldon, Ronald (2000). *Myths and Realities of Chinese Irregular Migration*. Geneva, International Organization for Migration: 44.
- Sohler, Karin (2008). *Regularisations in Europe – REGINE - Country Report France*. Vienna, ICMPD: 40.
- Sohler, Karin et Florence Lévy (2013). "Migration careers and professional trajectories of irregular domestic workers in France", in Triandafyllidou, Anna (éd.), *Irregular Migrant Domestic Workers in Europe*. Surrey: Ashgate Publishing Ltd.
- Solinger, Dorothy (2008). "Les allocataires du 'dibao'." *Perspectives chinoises*, (4): 38-49.
- Song, Quancheng 宋全成 (2011). "Ouzhou de Zhongguo xinyimin guimo ji tezheng shehuixue fenxi, 欧洲的中国新移民: 规模及特征的社会学分析 (A Sociological Analysis of the Size and the Characteristics of the Chinese New Immigrants in Europe)." *山东大学学报* (2): 144-150.

- SOPEMI (2007). "Adéquation entre formation et emploi : un défi pour les immigrés et les pays d'accueil", in *Perspectives des migrations internationales*. Paris: OCDE, p. 141-170.
- SOPEMI (2008). "Gérer les migrations de travailleurs peu qualifiés", in *Perspectives des migrations internationales*. Paris: OCDE, p. 137-180.
- Spire, Alexis (2008). *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*. Paris: Raisons d'agir.
- Stark, Oded (1991). *The migration of labor*. Oxford: Blackwell.
- Stark, Oded et David Bloom (1985). "The new economics of labor migration." *American Economic Review*, 75(2): 173-178.
- Stark, Oded et Edward Taylor (1991). "Migration Incentives, Migration Types: The Role of Relative Deprivation." *The Economic Journal*, Vol. 101, No. 408. (Sep., 1991): pp. 1163-1178.
- Sun, Liping 孙立平 (2003). "women zai kaishi miandui yi ge duanlie de shehui? 我们在开始面对一个断裂的社会 ? (Faisons nous face à une fracture sociale?) ".
Sun, Zhe et Judith Audin (2011). Le logement urbain au cœur de l'élaboration de la « modernité » chinoise : réflexion sur les cas de Pékin et de Shanghai. atelier des doctorants en études chinoises. contemporaine, Centre d'études sur la Chine moderne et. Paris, EHESS.
- Sztanke, Michael (2005). "Pékin – Paris : l'étudiant chinois est-il une marchandise ?" *Hommes et migrations*, 1254: 74-81.
- Tabet, Marie-Christine (2007). "Un film pour décourager les clandestins chinois." *Le Figaro*, 17/02/07.
- Tabet, Paola (1987). "Du don au tarif, les relations sexuelles impliquant une compensation." *Les temps modernes*, (87, n°490): 1-53.
- Tabet, Paola (2004). *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échanges économico-sexuels*. Paris: L'Harmattan.
- Tai, Hong Yuen (1997). "L'immigration chinoise en France : histoire et caractéristiques." *Migrations Société*, 9(54): 33-42.
- Tajfel, Henri (1981). *Human group and social categories: Studies in social psychology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tan, Lin (2002). "Quel statut pour la femme chinoise ?", in Attané, Isabelle (dir.) (éd.), *La chine au seuil du XXIème siècle: questions de population, questions de société*. Paris: INED. 148, p. 329-348.
- Tan, Lin 谭琳, Yongping 蒋永平 Jiang et Xiuhua 姜秀花. Jiang (2006). 1995-2005 nian Zhongguo xing bie ping deng yu fu nü fa zhan bao gao 1995-2005年中国性别平等与妇女发展报告 (Report on gender equality and women development in China (1995-2005)). Beijing: She hui ke xue wen xian chu ban she.
- Tang, Xiaojing (2014). "L'émancipation des femmes » par le travail dans la Chine communiste de 1958 à 1976 : un jeu de dupes ?" *Vingtième Siècle*.
- Tang, Xiyong 湯熙勇 (2012). "Xin yimin huo xin huaqiao huaren 新移民或新華僑華人 (Les nouveaux migrants ou les nouveaux Chinois d'Outre-mer)." [En ligne] <<http://ocah.org.tw> (consulté le 15/05/14)>
- Tarrius, Alain (1992). *Les fourmis d'Europe*. Paris: L'Harmattan.
- Tarrius, Alain (2002). *La mondialisation par le bas : les nouveaux nomades de l'économie souterraine*. Paris: Editions Balland.

- Tarrius, Alain (2010). "Territoires circulatoires et étapes urbaines des transmigrant (e) s." *Regards croisés sur l'économie*, (2): 63-70.
- Terray, Emmanuel (1999). "Le travail des étrangers en situation irrégulière ou la délocalisation sur place", in Balibar, Etienne et al. (éd.), *Sans-papiers : l'archaïsme fatal*. Paris: Editions La Découverte.
- Thai, Hung Cam (2002). "Clashing dreams: Highly educated overseas brides and low-wage US husbands", in Ehrenreich, Barbara et Arlie Hochschild (éd.), *Global Woman: Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*. New York: Metropolitan Press.
- Thai, Hung Cam (2003). "The Vietnamese Double Gender Revolt: Globalizing Marriage Options in the Twenty-first Century." *Amerasia Journal*, 29(1): 51-74.
- Thai, Hung Cam (2006). "Money and Masculinity among Vietnamese Low Wage Immigrants in Transnational Families." *International Journal of Sociology of the Family*, 32(2): 247-271
- Thierry, Xavier (2010). "Les origines nationales des immigrés arrivés récemment en France." *Regards croisés sur l'économie*, 2(8): 41-48.
- Thievent, Romaric (2010). "Temporal dimensions of cabaret dancers' circular migration to Switzerland", in Hardy, Kate, Sarah Kingston et Teela Sanders (éd.), *New sociologies of sex work*. Surrey: Ashgate, p. 149-165.
- Thireau, Isabelle et Linshan Hua (2001a). "Le sens du juste en Chine. En quête d'un nouveau droit du travail." *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 6: 1283-1312.
- Thireau, Isabelle et Linshan Hua (2001b). "Ouvriers migrants et "écoles du soir" à Shenzhen." *Perspectives chinoises*, (65): 36-47.
- Thireau, Isabelle et Linshan Hua (2002). "À l'ombre des commerces en bordure de route." *Études rurales*: 109-127.
- Thireau, Isabelle et Linshan Hua (2003). "The Moral Universe of Aggrieved Chinese Workers: Workers' Appeals to Arbitration Committees and Letters and Visits Offices." *The China Journal*, No. 50: 83-103.
- Thireau, Isabelle et Linshan Hua (2004). "Les migrants et la mise à l'épreuve du système du hukou." *Etudes Chinoises*, 23: 275-311.
- Thireau, Isabelle et Linshan Hua (2005a). "Jugements de légitimité et d'illégitimité : la vie normative dans les nouveaux lieux de travail en Chine." *Revue française de sociologie*, 46(3): 529 - 558.
- Thireau, Isabelle et Linshan Hua (2005b). "Liens personnels, expressions, repères d'identification. Actions expressives et nouveaux supports de communication en chine" *Réseaux*, 5(133): 69 - 100.
- Thireau, Isabelle et Linshan Hua (2010). *Les ruses de la démocratie. Protester en Chine*. Paris: Seuil.
- Thunø, Mette (2003). "Channels of Entry and Preferred Destinations: The Circumvention of Denmark by Chinese Immigrants." *International Migration*, 41(3): 99-133.
- Tiessen, Pierre et Baichun Zheng (2010). *Les nouvelles concubines*. Boulogne: Ed. du Toucan.
- Todaro, Michael (1980). "Internal migration in developing countries: a survey", in Easterlin, Richard (éd.), *Population and economic change in developing countries*. Chicago: University of Chicago Press, p. 361-402.
- Todaro, Michael et Lydia Maruszko (1987). "Illegal migration and US immigration reform: A conceptual framework." *Population and development review*: 101-114.

- Triandafyllidou, Anna (2009). Clandestino Project Final Report. Athens, Clandestino Project - Undocumented Migration: Counting the Uncountable. Data and Trends Across Europe: 190.
- Triandafyllidou, Anna (2013). *Irregular Migrant Domestic Workers in Europe*. Surrey: Ashgate Publishing Ltd.
- Trolliet, Pierre (1994a). *La diaspora chinoise*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Trolliet, Pierre (1994b). "Peut-on parler d'une diaspora chinoise?" *Espace géographique*, 23(2): 97-105.
- Trolliet, Pierre (2008). Les régions chinoises Encyclopædia Universalis
- Tur, Bruno (2006). Loin du village, des « filles faciles et forcément enceintes » : les immigrées espagnoles à Paris et leur village d'origine dans les années 1960-1970. Colloque Histoire/Genre/Migration. Paris.
- Turner, Victor (1964). Betwixt and between: The liminal period in rites of passage. Symposium on New Approaches to the Study of Religion. Society, The Proceedings of the American Ethnological: 3-20.
- Valli, Marcelo, Hélène Martin et Ellen Hertz (2002). "Le «feeling» des agents de l'État providence." *Ethnologie française*, 32(2): 221-231.
- Veeck, Ann (2000). "The Revitalization of the Marketplace: Food Markets of Nanjing", in Davis, Deborah (ed) (éd.), *The consumer revolution in urban China*. Berkley: University of California Press, p. 107-123.
- Vertovec, Steven (1999). "Conceiving and researching transnationalism." *Ethnic and Racial Studies*, 22(2): 447-462.
- Vertovec, Steven (2007). "Super-diversity and its implications." *Ethnic and Racial Studies*, 30(6): 1024-1054.
- Vidal, Dominique (2009). "L'histoire qu'on raconte, l'histoire qu'on se raconte. Narration de soi et construction identitaire chez les travailleuses domestiques de Rio de Janeiro." *Autrepart*, (3): 99-115.
- Vincent, Elise (2014). "A Paris, la révolte inédite de Chinoises sans papiers." *Le Monde*, 22.03.2014.
- Waldinger, Roger (1993). "Le débat sur l'enclave ethnique: revue critique." *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 9(2): 15-29.
- Waldinger, Roger (2005). "Networks and niches: the continuing significance of ethnic connections", in Loury, Glenn C. , Tariq Modood et Steven M. Teles (éd.), *Ethnicity, Social Mobility, and Public Policy: Comparing the USA and UK*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 342-362.
- Waldinger, Roger (2006). ""Transnationalisme" des immigrants et présence du passé." *Revue européenne des migrations internationales*, 22(2): 23-41.
- Walker, Iain et Heather Smith (2002). *Relative deprivation: Specification, development, and integration*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Wang, Chunguang 王春光 (2000). *Bali de Wenzhouren: yi ge yimin qunti de kua shehui jiangou xindong*, 巴黎的温州人：一個移民群體的跨社會建構行動 (*Les Wenzhou de Paris : les actions transnationales d'une communauté migrante*). Nanchang, 南昌市: Editions populaires du Jiangxi 江西人民出版社.
- Wang, Fanghui 王方輝 (2004). *Qū Bali dang Huaqiao, 去巴黎当华侨 (Devenir Chinois d'Outre mer à Paris)*. Pékin: Shijie zhishi chubanshe 世界知识出版社.
- Wang, Feng (2008). *Boundaries and Categories: Rising Inequality in Post-Socialist Urban China*. Stanford University Press.

- Wang, Gungwu (1991). *China and the Chinese Overseas*. Singapore: Times Academic Press.
- Wang, Gungwu (1998). "Upgrading the Migrant : Neither Huaqiao nor Huaren", in Sinn, Elisabeth (éd.), *The Last Half Century of Chinese Overseas*. Hong Kong: Hong Kong University Press p. 15-33.
- Wang, Meiyang 王美艳 (2006). "Zhongguo chengshi laodongli shichang shang nannü liangxing de jiuye jihui he gongzi chaju fenxi 中国城市劳动力市场上男女两性的就业机会和工资差距分析 (Analysis of Differences in Employment Opportunity and Wages between Women and Men in the Chinese Urban Labour Markets)", in Tan, Lin 谭琳, Yongping 蒋永平 Jiang et Xiuhua 姜秀花 Jiang (éd.), *1995-2005 nian Zhongguo xing bie ping deng yu fu nü fa zhan bao gao 1995-2005年中国性别平等与妇女发展报告(Report on gender equality and women development in China (1995-2005))*. Beijing: She hui ke xue wen xian chu ban she, p. 258-265.
- Wang, Ning (2001). Leaving China: government involvement in and control of Chinese emigration, 1949-2000. *Papers on Chinese migration*. Vancouver, Centre of Chinese Research, Institute of Asian Research, University of British Columbia: 31.
- Wang, Ning 王宁 (2009). "中国何以未能走向消费型社会, 低成本发展战略与现代化进程中的转型困境 Zhongguo heyi wei neng zouxiang xiaofeixing shehui, dichengben fazhan zhanlue yu xiandaihua jincheng zhong de zhuanxing kunjing (Why Hasn't China Moved toward Consumption Directed Society ? The Strategy of Low Cost Development and the Transformation Predicament in the Process of Modernization)." *社会(Society)*, 29: 30-52.
- Wang, Nora (2002). *Emigration et Politique : les étudiants-ouvriers chinois en France (1919-1925)*. Paris: Les Indes Savantes.
- Wang, Qingbin (2001). "China's Divorce Trends in the Transition Toward a Market Economy1." *Journal of Divorce & Remarriage*, 35(1-2): 173-189.
- Wang, Qingbin et Qin Zhou (2010). "China's divorce and remarriage rates: Trends and regional disparities." *Journal of Divorce & Remarriage*, 51(4): 257-267.
- Wang, Simeng (2014). Expériences migratoires au prisme des usages des soins psychiatriques. Le cas de l'immigration chinoise en région parisienne, Ecole Nationale Supérieure.
- Wang, Wei 王维 (2004). kuayue shijie de "dongbei feng" - Jiujinshan wanqu de Shenyangren 跨越世界的「东北风」--旧金山-湾区的沈阳人 (Border Crossing of the 'Northeast Wave': A Case Study on the new immigrants from Shenyang among San-Francisco---Bay area). *ISSCO V: 5th Conference of the International Society for the Study of Chinese Overseas*. The LO-School, Elsinore (Helsingør), Denmark.
- Wang, Yijun 王亦君 et Baiying 邢佰英 Xing (2006). "Zhongguo jiazheng fuwu jiuye fei zhenggui laodong fa wufa baohu xiao baomu 中国家政服务就业非正规 劳动法无法保护小保姆 (le Droit du travail ne protège pas les employées domestiques, en raison de l'irrégularité du service domestique en Chine)." *Zhongguo qingnian bao 中国青年报 (Journal de la jeunesse chinoise)*.
- Wang, Zheng (2003). "Gender, employment and women's resistance", in Perry, Elisabeth et Mark Selden (éd.), *Chinese Society: Change, Conflict and Resistance*. London, New-York: Routledge, p. 62-82.
- Weber, Max (1971). "Les relations communautaires ethniques", in *Economie et Société 2. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*. Paris: Pocket, p. 124-144.

- Weber, Serge (2007). "Liens intimes, liens utiles ? Les avatars de la sexualité au cours de trajectoires migratoires féminines." *Migrance*, 27: 7-17.
- Wengraf, Tom et Prue Chamberlayne (2007). *Longer Guide toBNIM biographic-narrative interpretive method: interviewing for life-histories, lived situations and personal experiencing*. (page consultée le tom@tomwengraf.com)
- West, Candace et Don Zimmerman (1987). "Doing Gender." *Gender and Society*, 1(2): 125-151.
- Wieviorka, Michel (2008). "L'intégration : un concept en difficulté." *Cahiers internationaux de sociologie*, 125(2): 221-240.
- Wihtol de Wenden, Catherine (2002a). "Logiques migratoires, figures de migrants." *les cahiers français*, 307: 3-6
- Wihtol de Wenden, Catherine (2002b). "Modèles d'intégration en Europe." *les cahiers français*, 307: 75.
- Wihtol de Wenden, Catherine (2009). "Vers un droit à la mobilité." *Annuaire*, (1): 17-28.
- Wihtol de Wenden, Catherine (2010). "La géographie des migrations contemporaines." *Regards croisés sur l'économie*, 2(8): 49-57.
- Wihtol de Wenden, Catherine (2002). "Migrations et frontières : Motivations et attentes de migrants." *Projet*, n° 272 (Migrations et frontières).
- Wimmer, Andreas et Nina Glick Schiller (2003). "Methodological Nationalism, the Social Sciences, and the Study of Migration: An Essay in Historical Epistemology." *International Migration Review*, 37(3): 576-610.
- Wluczka, Marc et Elisabeth Debska (2007). La santé des primo-migrants en 2006 : étude réalisée à partir des enquêtes " semaine données ". Paris, Anaem: 15.
- Wu, Fusheng 吴福胜 (1999). "Weishenme lihun susong zhong nüxing yuangao ju duo? 为什么离婚诉讼中女性原告剧多? (Pourquoi dans les procès de divorce les plaignants sont ils majoritairement des femmes ?)", in Zhang, Xingjie 张兴杰 (éd.), *Zhendang zhong de bianqian - Zhongguo shehui nianbao (1999 nianban) 震荡中的变迁 - 中国社会年鉴 (1999 年版) (Les changements en pleine oscillation - Rapport annuel sur la société chinoise (1999))*. Editions de l'université de Lanzhou, p. 340-343.
- Xiang, Biao (1999). "Zhejiang village in Beijing: Creating a visible non-state space through migration and marketized networks", in Pieke, Frank et Hein Mallee (éd.), *Internal and international migration: Chinese perspectives*. Richmond , Surrey: Curzon Press, p. 215-250.
- Xiang, Biao (2003). "Emigration from China: A Sending Country Perspective." *International Migration*, 41(3): 21-48.
- Xiang, Biao (2007a). "The Making of Mobile Subjects: How migration and institutional reform intersect in northeast China." *Development*, 50(4): 69-74.
- Xiang, Biao (2007b). "A new mobility regime in the making: What does a mobile China mean to the world?" *Global Governance*, (10): 1-19.
- Xiang, Biao (2009). A New Regime of Mobility in Northeast China: the State, Recruitment Agents and Labor. China 2009 State of the Art Conference. Palais des Académies, Brussels.
- Xu, Anqi et al. (2007a). "Chinese Family Strengths and Resiliency." *Marriage & Family Review*, 41(1-2): 143-164.
- Xu, Anqi, Jiehai Zhang et Yan Xia (2007b). "Impacts of Parents' Divorce on Chinese Children." *Marriage & Family Review*, 42(3): 91-119.

- Xu, Xin 徐新 (2000). "Bulu weijian nan ling feng sao, guanyu funu xiagang wenti de sikao 步履维艰 难领风骚, 关于妇女下岗问题的思考 [Avancer d'un pas lent, dans une situation difficile. Reflexions à propos des problèmes des femmes Xiagang]."
Jiangnan xueyuan xuebao 江南学院学报, 15(3): 30-33.
- Xue, Jinjun 薛进军 (2004). "Zhongguo chengshi shiye, pinkun he shouru fenpei chaju 中国城市失业、贫困和收入分配差距 (Les écarts de revenus, la pauvreté et le chômage en Chine urbaine) ", in Li, Shi 李, 实 et Teng hong 佐 Zuo, 藤宏 (éd.), *Jingji zhuanxing de daijia : Zhongguo chengshi shiye 、 pinkun 、 shouru chaju jingyan fenxi 经济转型的代价：中国城市失业、贫困、收入差距的经验分析 (Le prix de la transition économique : Analyse des écarts de revenus, de la pauvreté et du chômage des villes chinoises)*. 北京: Zhongguo caizheng jingji chubanshe 中国财政经济出版社, p. 25-45.
- Yan, Yunxiang (2009). *The individualization of Chinese society*. Oxford: Berg.
- Yeoh, Brenda et Katie Willis (2004). "Constructing masculinities in transnational space : Singapore men on the 'regional beat'", in Jackson, Peter, Philip Crang et Claire Dwyer (éd.), *Transnational Spaces*. London: Routledge, p. 147-163.
- Yi , Chen, Sylvie Démurger et Martin Fournier (2004). "Les différentiels salariaux par sexe en Chine urbaine. Les entreprises à capitaux étrangers offrent des salaires horaires plus faibles aux hommes que les entreprises d'Etat centrales et provinciales."
Perspectives chinoises, (83): 32-42.
- Yu, Hua (2008). *Brothers*. Arles: Actes Sud.
- Yu, Nanping (2003). "Les jeunes diplômés chinois en butte au chômage." *Perspectives chinoises*, 80.
- Yu, Xuehua 于学花 (2005). "Zhongguo chengzhen funu jiuye de kunjing ji duice 中国城镇妇女就业的困境及对策 (Les difficultés et stratégies de recherche d'un emploi des femmes urbaines)." *Yantai shifan xueyuan xue bao 烟台师范学院学报*, 22(4): 68-72.
- Zalc, Claire (2010). *Melting shops. Une histoire des commerçants étrangers en France*. Paris: Perrin.
- Zhang, Guochu (2003). "Migration of Highly Skilled Chinese to Europe: Trends and Perspective." *International Migration*, 41(3): 73-97.
- Zhang, Li (2001). *Strangers in the city. Reconfigurations of space, power, and social network within china's floating population*. Stanford: Stanford university press.
- Zhang, Shanyu 张善余 (2003). *Zhongguo renkou dili 中国人口地理 (Géographie de la population chinoise)*. 科学出版社.
- Zhang, Yanxia 张艳霞 (2005). "Chengshi fei ziyuan ligang nüxing de shehui zhichi xitong-Beijingshi ge an yanjiu 城市非自愿离岗女性的社会支持系统 —北京市个案研究 (The Social Support System of Urban Involuntary Laid-off Women)", in Tan, Lin 谭琳 et al. (éd.), *Zhongguo funü yanjiu shinian: (1995-2005): huiying "Beijing xingdong gangling" 中国妇女研究十年：(1995-2005)：回应《北京行动纲领》 (Review on the Chinese women's studies in recent 10 years : response to the Beijing Platform for Action)*. Beijing 北京市: Shehui kexue wenxian chubanshe 社会科学文献出版社, p. 208-223.
- Zhang, Zhicheng 章志诚 (1998). *Wenzhou haiwai huaqiao huaren yu wenzhou jingji fazhan de guanxi, 温州海外华侨华人与温州经济发展的关系 (Le lien entre le*

- développement économique de Wenzhou et les Chinois d'outre-mer). communication présentée à la conférence internationale : Studies of Qiaoxiang and the Relationship between China and the Overseas Chinese. Jinjiang, Fujian (Chine).
- Zhao, Yeqin (2014). Histoire du logement depuis 1949. Le cas de Shanghai. Université Paris Diderot.
- Zhao, Yinghua 赵颖华 (1999). "Weixie dangdai zhongguo hunyin jiating de si da shashou 威胁当代中国婚姻家庭的四大杀手 (Les "quatre tueurs en série" qui menacent les mariages et familles de la Chine contemporaine)", in Zhang, Xingjie 张兴杰 (éd.), *Zhendang zhong de bianqian - Zhongguo shehui nianbao (1999 nianban) 震荡中的变迁 - 中国社会年报 (1999 年版) (Les changements en pleine oscillation - Rapport annuel sur la société chinoise (1999)*. Editions de l'université de Lanzhou, p. 331-340.
- Zheng, Tiantian (2004). "From peasant women to bar hostesses: gender and modernity in post-Mao Dalian", in Gaetano, Arianne et Tamara Jacka (éd.), *On the Move: Women in Rural-to-Urban Migration in Contemporary China*. New York: Colombia University Press, p. 80-108.
- Zheng, Tiantian (2009). *Red Lights: The Lives of Sex Workers in Postsocialist China*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Zheng, Tiantian (2012). "Female subjugation and political resistance: from literati to entrepreneurial masculinity in the globalizing era of postsocialist China." *Gender, Place & Culture*, 1(18): 19.
- Zhongguo renkou tongji nianjian 中国人口统计年鉴 (Annuaire statistique de la population chinoise)*. (2001). Pékin: 中国统计出版社.
- Zhongguo renkou tongji nianjian 中国人口统计年鉴 (Annuaire statistique de la population chinoise)*. (2002). Pékin: 中国统计出版社.
- Zhou, Min (1992). *Chinatown: The socioeconomic potential of an urban enclave*. Philadelphia: Temple University Press.
- Zhou, Min et Rebecca Kim (2006). "The Paradox of Ethnicization and Assimilation: The Development of Ethnic Organizations in the Chinese Immigrant Community in the United States ", in Kuah-Pearce, Khun Eng et Evelyn Du-Dehart (éd.), *Voluntary Organizations in the Chinese Diaspora*. Hong Kong Hong Kong University Press, p. 231-252.
- Zhou, Xiaohong (2008). "Chinese middle class: reality or illusion?", in Jaffrelot, Christophe et Peter (Eds.) van der Veer (éd.), *Patterns of middle class consumption in India and China*. New Delhi: Sage Publications Pvt. Ltd.
- Zhuang, Guotu 庄国土 (2008). "Lun Zhongguoren yimin dongnanya de si ci da chao 论中国人移民东南亚的四次大潮 (On the Four waves: history of Chinese migration into Southeast Asia)." *南洋问题研究* 1(133).
- Zhuang, Guotu 庄国土 et Jingying 张晶盈 Zhang (2012). "Zhongguo xinyimin de leixing he fenbu 中国新移民的类型和分布 (Classification and Distribution of New Chinese International Migrant since 1970s)." *社会科学* (12).
- Zlotnik, Hania (2003). "The global dimensions of female migration." *Migration Information Source*, 1.
- Zontini, Elizabetta (2007). Transnational Families. Work and family encyclopedia. Kossek, E. et M. (Eds.) Pitt-Catsoupes. Chestnut Hill, MA, Sloan Work and Family Research Network.

Zurndorfer, Harriet (2011). "Prostitutes and Courtesans in the Confucian Moral Universe of Late Ming China (1550–1644)." *International Review of Social History*, 56: 197-216.